



Thèse Présenté par
BATERANZIGO
Leonidas

UNIVERSITE DE
YAOUNDE

LES GBAYA ET LES KAKA DE L'EST
CAMEROUNE DES ORIGINES A 1960.
APPROCHE HISTORIQUE

Année academique 1993



27 OCT. 1995

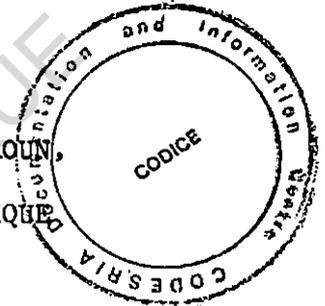
14.03.01
BAT
8680

UNIVERSITE DE YAOUNDE

FACULTE DES LETTRES ET
SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT D'HISTOIRE

LES GBAYA ET LES KAKA DE L'EST-CAMEROUN,
DES ORIGINES A 1960. APPROCHE HISTORIQUE



Thèse pour l'obtention du Doctorat de 3e cycle
en Histoire

par

BATERANZIGO Léonidas

20 SEP. 1995

Année académique 1993

S O M M A I R E

INTRODUCTION

PREMIERE PARTIE : LES GBAYA ET LES KAKA AVANT 1900

CHAPITRE 1 : ORIGINES ET MIGRATIONS

A. ESPACE OCCUPE

1. Situation
2. Relief et sols
3. Climat et végétation
4. Hydrographie

B. ORIGINES ET MIGRATIONS DES GBAYA

C. ORIGINES ET MIGRATIONS DES KAKA

CHAPITRE 2 : STRUCTURES SOCIO-POLITIQUES TRADITIONNELLES

A. LES GBAYA

1. Organisation sociale
2. Aménagement du pouvoir et de l'autorité
 - a. Les autorités traditionnelles
 - Le chef de famille ou Gasa nu duk
 - Le leader clanique ou Wan
 - L'Assemblée des notables
 - b. Les fondements magico-religieux et initiatiques de l'autorité

B. LES KAKA

1. Organisation sociale
2. Aménagement du pouvoir et de l'autorité
 - a. Les autorités traditionnelles
 - Le chef de famille
 - Le chef de clan ou Kum Kando
 - Le chef de la communauté clanique ou du dyari : Kum.
 - Le Conseil ou Assemblée des Aînés : Kutu ou Lepi.
 - b. Les fondements magico-religieux et initiatiques de l'autorité.

CHAPITRE 3 : IMPACT DU JIHAD PEUL

A. GUERRE, RAZZIA ET COMMERCE

1. Campagnes militaires en pays gbaya et kaka
2. Razzia, commerce et prosélytisme.

B. CONSEQUENCES DU JIHAD PEUL

1. Attitudes à l'égard du jihad peul
2. Emergence d'entités politiques nouvelle : Le cas de la chefferie de Bertoua.
3. Influences politico-culturelles du jihad peul.

DEUXIEME PARTIE : LES GBAYA ET KAKA SOUS L'OPPRESSION COLONIALE (1892-1938)

CHAPITRE 1 : CONTACTS AVEC LES EUROPEENS ET DOMINATION ALLEMANDE
(1892-1915)

A. LA PENETRATION EUROPEENNE

B. LES GBAYA ET LES KAKA SOUS L'ADMINISTRATION ALLEMANDE

C. LA PREMIERE GUERRE MONDIALE ET SES CONSEQUENCES (1914-1915)

CHAPITRE 2 : OPPRESSION ADMINISTRATIVE SOUS L'OCCUPATION FRANÇAISE
(1916-1938)

A. ORGANISATION TERRITORIALE ET ADMINISTRATIVE

1. Organisation territoriale
2. Organisation administrative de la chefferie

B. EVOLUTION DE L'ACTION ADMINISTRATIVE

1. L'administration militaire : Le problème du contrôle des populations.
 - a. La politique d'apprivoisement
 - b. La «pacification» du pays gbaya et kaka
 - c. Le regroupement en villages
2. L'administration civile : oppression administrative et malaise social.

C. IMPOT DE CAPITATION, OUTIL D'OPPRESSION COLONIALE.

CHAPITRE 3 : EXPLOITATION ECONOMIQUE (1916-1938)

- A. LA TRAITE DU CAOUTCHOUC
- B. L'EXPLOITATION AURIFERE
- C. LES TRAVAUX FORCES
 - 1. Le portage
 - 2. La réquisition
 - a. Le travail forcé du chemin de fer
 - b. La corvée des routes
 - 3. Les cultures obligatoires.

CHAPITRE 4 : PROBLEMATIQUE DU COMMANDEMENT INDIGENE (1916-1938)

- A. COLLABORATION DES CHEFS
 - 1. Dans la perception de la capitation
 - 2. Dans l'administration
 - 3. Dans l'exploitation du pays
 - 4. Dans la juridiction.
- B. CHEFS ET DYNAMIQUE SOCIO-POLITIQUE ENDOGENE
 - 1. L'attitude des populations vis-à-vis des chefs traditionnels
 - 2. Les luttes intestines
 - 3. L'opposition aux chefs de canton
 - 4. La désagrégation des sociétés traditionnelles.

CHAPITRE 5 : CONTESTATION DE L'ORDRE COLONIAL (1916-1938)

- A. L'EMIGRATION COMME REVOLTE
 - 1. L'émigration des Gbaya sur les circonscriptions voisines
 - a. Le cas des Lai (1917-1925)
 - b. L'exode des années 1930
 - 2. Les migrations transfrontalières
 - a. L'exode des Gbaya
 - b. L'émigration des Kaka Bera
- B. LA COMMUNAUTE NGWENJE DE NJASSI OU LA REVOLTE PERMANENTE
- C. LA CONTESTATION ARMEE
 - 1. La révolte avortée de 1919
 - 2. L'insurrection des Gbaya ou la guerre du Kongo Wara

- a. L'état des connaissances
 - La revue des publications
 - Karnu et la guerre du Kongo Wara : les faits historiques saillants.
- b. La guerre du Kongo Wara dans l'Est-Cameroun 1928-1929.
- C. Conséquences, impact et portée de la guerre du Kongo Wara.

TROISIEME PARTIE : EVOLUTION DU PAYS GBAYA ET KAKA DE 1939 A 1960

CHAPITRE 1 : LES ANNEES QUARANTE : UNE DECENNIE CHARNIERE 1939-1948

A. L'EFFORT DE GUERRE ET SES CONSEQUENCES (1939-1945)

- 1. Une administration d'exception
- 2. Une production de guerre
 - a. La reprise de la traite du caoutchouc
 - b. La production de l'or
 - c. Les cultures vivrières obligatoires
 - d. La conscription et la prestation
- 3. Les conséquences sociales

B. LES REPERCUSSIONS DES REFORMES DE 1946

- 1. Les réformes de 1946
- 2. Vent de liberté et malaise du monde colonial
- 3. La chefferie gbaya et kaka après les réformes de 1946
- 4. Le colonat et les réformes de 1946 : inquiétude et combat d'arrière-garde.

CHAPITRE 2 : EVEIL NATIONAL, SYNDICALISME ET LUTTES POLITIQUES (1945-1960)

A. LE SYNDICALISME ET LE MOUVEMENT COOPERATIF (1947-1950)

- 1. Un syndicalisme de fait
 - a. L'Union Régionale des Syndicats Confédérés de Lom et Kadei (U.R.S.C.L.K.)
 - b. Le syndicat agricole de Batouri
 - c. L'Union Locales des Syndicats Confédérés de Betare-Oya.
- 2. Le mouvement coopératif
- 3. L'action syndicale

4. La réaction coloniale
5. La liquidation du syndicalisme.

B. LES PARTIES POLITIQUES (1948-1960)

C. LA REPRESENTATION

1. Le corps électoral
2. La députation.

CHAPITRE 3 : EVOLUTION RELIGIEUSE ET SCOLAIRE (1939-1960)

A. EVOLUTION RELIGIEUSE

1. Les Missions chrétiennes

a. L'implantation

- Les Missions catholiques du Saint-Esprit
- La Mission Presbytérienne Américaine (M.P.A.)
- L'Eglise Adventiste du 7ème Jour
- La Sudan Mission

2. L'Islam

3. La religion traditionnelle.

B. SCOLARISATION

1. L'enseignement public ou officiel
2. L'enseignement privé missionnaire.

CHAPITRE 4 :

A.

- 1.
2. Accroissement naturel
3. Les migrations de travail.

B. EVOLUTION ECONOMIQUE

1. L'agriculture de rente

a. Situation avant 1947

- b. Développement des cultures commerciales à partir de 1947.

2. L'orpillage.

C. EVOLUTION POLITIQUE LOCALE

1. La démocratisation des structures administratives
 - a. Les communes rurales mixtes et les conseils de village.

- b. La réorganisation de la chefferie traditionnelle
- 2. Les chefs dans la mouvance des changements.

CONCLUSION GENERALE.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

INTRODUCTION

Le Cameroun est peuplé d'une mosaïque de groupes ethniques parmi lesquels figurent les Gbaya et les Kaka, objet de la présente étude. Ces deux groupes humains habitent également dans le tiers occidental de la République Centrafricaine où leur nombre était, en 1967, estimé à un demi-million d'individus⁽¹⁾. A la même date, la fraction camerounaise des populations gbaya et kaka s'élevait à cent vingt mille âmes⁽²⁾. Elle vit dans le centre-est du pays, à cheval sur les provinces de l'Adamaoua et de l'Est. Ce sont les sous-groupes gbaya et kaka établis dans la province de l'Est, soit près de quatre-vingt-dix mille personnes en 1967,⁽³⁾ qui sont étudiés.

Le sujet de cette thèse est intitulé :

"Les Gbaya et les Kaka de l'Est-Cameroun, des origines à 1960. Approche historique."

Comme le suggère le titre, le thème abordé l'est sous forme de monographie, c'est-à-dire une étude aussi complète que possible et détaillée sur un sujet relativement restreint. Il s'agira ici d'appréhender et d'analyser, par une approche historique, le double héritage précolonial et colonial de deux des nombreux groupes ethniques de l'Est-Cameroun, en l'occurrence les Gbaya et les Kaka.

D'après Jean-Loup Amselle, la définition de l'ethnie devrait constituer l'interrogation épistémologique fondamentale de toute étude monographique.⁽⁴⁾

(1) P. Kalck, Histoire de la République Centrafricaine des origines préhistoriques à nos jours, Paris, Editions Berger-Levrault, 1974, p.18.

(2) H. Barral et A. Franqueville, Atlas régional du Sud-Est. Commentaire des cartes, Yaoundé, O.R.S.T.O.M., 1968, p. 46-47.

(3) Ibid.

(4) J.-L. Amselle, "Ethnies et espaces: pour une anthropologie topologique", in Au Coeur de l'ethnie, ethnies, tribalisme et Etat en Afrique, sous la direction de Jean-Loup Amselle et Elikia M'Bokolo, Paris, Edition La Découverte, 1985, p. 11.

Nous n'allons pas, dans le cadre de cette thèse, nous appesantir sur cet aspect qui, quoiqu'important, relève surtout d'une analyse sociologique ou ethnologique. Précisons toutefois qu'avec le géographe Roland Breton, nous définissons l'ethnie, dans son sens le plus large,

Comme un groupe d'individus liés par un complexe de caractères communs - anthropologiques, linguistiques, politico-historiques etc.- dont l'association constitue un système propre, une structure essentiellement culturelle: une culture.(1)

A cet égard, ainsi que nous aurons à le voir plus loin⁽²⁾, les Gbaya et les Kaka forment des ethnies. Pour les désigner, nous recourons donc à ce terme, ainsi qu'aux mots et expressions: peuple et groupe ethnique dont l'acceptation est voisine sinon analogue⁽³⁾.

L'approche monographique adoptée n'est pas dépourvue d'intérêt. La vocation des monographies historiques est modeste, certes; mais, elle n'en est pas moins capitale. Par leur fonction d'illustration, les études monographiques tiennent lieu de limon aux travaux de grande envergure où elles participent à l'atténuation d'inévitables cas de généralisations abusives. Dans la situation présente, l'écriture de l'histoire des Gbaya et des Kaka, outre la contribution à l'historiographie camerounaise, peut aider à comprendre bon nombre de phénomènes qui entravent le développement de l'Est-Cameroun et dont les origines sont à rechercher dans le passé. Enfin, à l'heure où le Cameroun entre dans l'ère démocratique et multipartisane, nous pensons qu'une connaissance objective de soi, mais aussi de l'autre, peut largement ai-

(1) R. Breton, Les Ethnies, Paris, Presses Universitaires de France (P.U.F.), 1981, p. 8.

(2) Voir les chapitres 1 et 2 de la première partie. S'agissant des éléments constitutifs de l'ethnie, voir R. Roland, Les ethnies, op. cit., chapitre II : "Les traits constitutifs de l'ethnie", p. 14-57.

(3) R. Breton, Les Ethnies, op. cit., p. 9 -11.

der à transcender et dépasser la vision, les clichés et autres préjugés "tribalistes" hérités de l'ethnographie coloniale⁽¹⁾, dans le but d'édifier une conscience nationale non exclusive d'aucun groupe ethnique. L'histoire peut ainsi apparaître, comme l'écrit non sans quelque pertinence Henri - Irenée Marrou,

comme la connaissance qui permet à l'homme d'assumer sa destinée les yeux ouverts, en pleine conscience⁽²⁾

En cela, notre travail, en dépit de son caractère monographique, se situe dans une perspective d'ouverture; d'où l'option résolument polyethnique. N'est-il pas communément admis que la diversité ethnique est source de richesse pour un pays, à cause justement de la multiplicité des dynamismes sécrétés ?

Mais, pourquoi avoir choisi les peuples gbaya et kaka pour notre propos? Trois considérations expliquent ce choix. En premier lieu, le souci de contribuer à la reconstitution du passé des populations de l'Est-Cameroun, passé encore mal connu d'une région du Cameroun marginale à bien d'égards⁽³⁾, la recherche en sciences sociales notamment. C'est une sorte de fidélité et un souci de continuité, puisque notre mémoire de Maîtrise avait porté sur les Maka⁽⁴⁾, un groupe ethnique de la même région et voisin des premiers. En second lieu, les populations gbaya et kaka offrent, à priori, un champ d'investigations riche de potentialités pour qui s'intéresse à la problématique des sociétés "segmentaires" confrontées notamment au fait colonial. En troisième et

(1) J.-L. Amselle et Elikia M'Bokolo (sous la direction de), Au coeur de l'ethnie, op.cit., p.9.

(2) H.I. Marrou, "Comment comprendre le métier d'historien", in L'Histoire et ses méthodes, sous la direction de Charles Samaran, Paris, Editions Gallimard, 1961, Encyclopédie de la Pléiade, p. 1476.

(3) Ango Mengue, "L'Est-Camerounais, une géographie du sous-peuplement et de la marginalité", thèse de 3ème cycle en géographie, Bordeaux III, 1982.

(4) L. Bateranzigo, "Monographie historique des Maka de l'Est-Cameroun des origines à 1900", mémoire de Maîtrise en histoire, Université de Yaoundé, Septembre 1987.

dernier lieu, quoique linguistiquement distincts - les Gbaya appartiennent au groupe oubanguien, les Kaka au groupe bantu-, les deux ethnies étudiées partagent depuis le XIX^{ème} siècle une histoire et un espace géographique communs; à la suite des contacts et des échanges multiples, des similitudes nombreuses s'observent quant aux modes d'organisation sociale et à la façon de réagir à la domination coloniale. Autant de traits de civilisation qui font des populations concernées une et multiples, donnent l'impression d'unité dans la diversité, et auxquels nous ne sommes pas restés insensible. L'ensemble de ces raisons explique le choix porté sur le couple Gbaya - Kaka.

L'étude s'étend sur la longue durée, des origines à 1960. Par origines, nous entendons l'époque datable la plus reculée où l'existence des Gbaya et des Kaka, en tant que communautés humaines identifiables, est attestée. Les résultats des recherches archéologiques effectuées en R.C.A. donnent le XVI^{ème} siècle pour les Gbaya⁽¹⁾. Cependant, la documentation disponible ne fournit des informations certaines que pour le XVIII^{ème} et surtout le XIX^{ème} siècle. Ce dernier siècle nous semble donc, sur le plan chronologique, le plus sûr, aussi bien pour les Gbaya que pour les Kaka. Le jalon temporel inférieur est de ce fait voulu imprécis: cela ne fait que refléter l'état des connaissances du passé ancien des populations étudiées qui demeure sommaire. Quant à la limite supérieure, la date de 1960, elle marque l'accession du Cameroun à l'indépendance. C'est la fin de la domination coloniale que les autochtones subissaient depuis six à sept décennies.

Partant, notre propos couvre deux époques fondamentales de l'existence des peuples gbaya et kaka: l'époque ancienne que l'africaniste britannique Basil Davidson appelle

(1) N. David et P. Vidal, <<The Nana-Modé Village site and the prehistory of the Ubangian-speaking peoples>>, West African Journal of Archaeology, 1977, volume 7, p. 22.

Mother Africa ("Mère Afrique")⁽¹⁾ et l'époque coloniale. Deux périodes cruciales pendant lesquelles se sont forgées l'identité et la personnalité des Gbaya et des Kaka d'aujourd'hui. Notre objectif vise à décrypter ce double passé, précolonial et colonial. Nous nous proposons d'en appréhender la dynamique, d'en révéler la richesse, mais aussi les vicissitudes. En somme, il s'agit de saisir et d'élucider, ou pour parler comme H.I. Marrou de projeter une lumière, une intelligibilité⁽²⁾ sur ce double héritage historique, qui forme la trame qui sous-tend l'existence actuelle des populations intéressées.

Naturellement, cet objectif ne manque pas de soulever un certain nombre d'interrogations. Celles-ci se ramènent aux questions suivantes: Qui sont les Gbaya et les Kaka? Où et comment vivaient-ils avant l'intrusion européenne? Comment se sont-ils accommodés de l'impérialisme colonial? Quel rôle ont-ils joué dans les luttes nationalistes qui conduisirent à l'indépendance du Cameroun? Etc. La liste n'est pas exhaustive. L'ensemble de ces questions pose le problème fondamental de l'évolution historique des peuples qui nous occupent, laquelle évolution forme la problématique de cette thèse.

Les questions ci-dessus soulevées, il a fallu trouver le moyen d'y répondre. Pour ce faire, nous avons rassemblé une abondante documentation et l'avons soumise à un traitement méthodologique méticuleux. Car, l'histoire, récit d'événements, ne peut être saisie qu'à travers des documents ou des témoignages, qui sont sa "matière première"⁽³⁾: Par essence, l'histoire est connaissance par documents, nous dit Paul Veyne⁽⁴⁾. Quels maté-

(1) B. Davidson, L'Afrique avant les Blancs, traduit de l'anglais par P. Vidaud, Paris, P.U.F., 1962. Voir aussi T. Obenga, La dissertation historique en Afrique, Paris, Les Nouvelles Editions Africaines/Présence Africaine, 1980, p. 37.

(2) H.I. Marrou, "Comment comprendre le métier d'historien", in L'Histoire et ses méthodes, op. cit., p. 1470.

(3) Ch. Samaran, L'Histoire et ses méthodes, op.cit., préface, p. VIII.

(4) P. Veyne, Comment on écrit l'histoire, Paris, Editions du Seuil, 1979, p. 14.

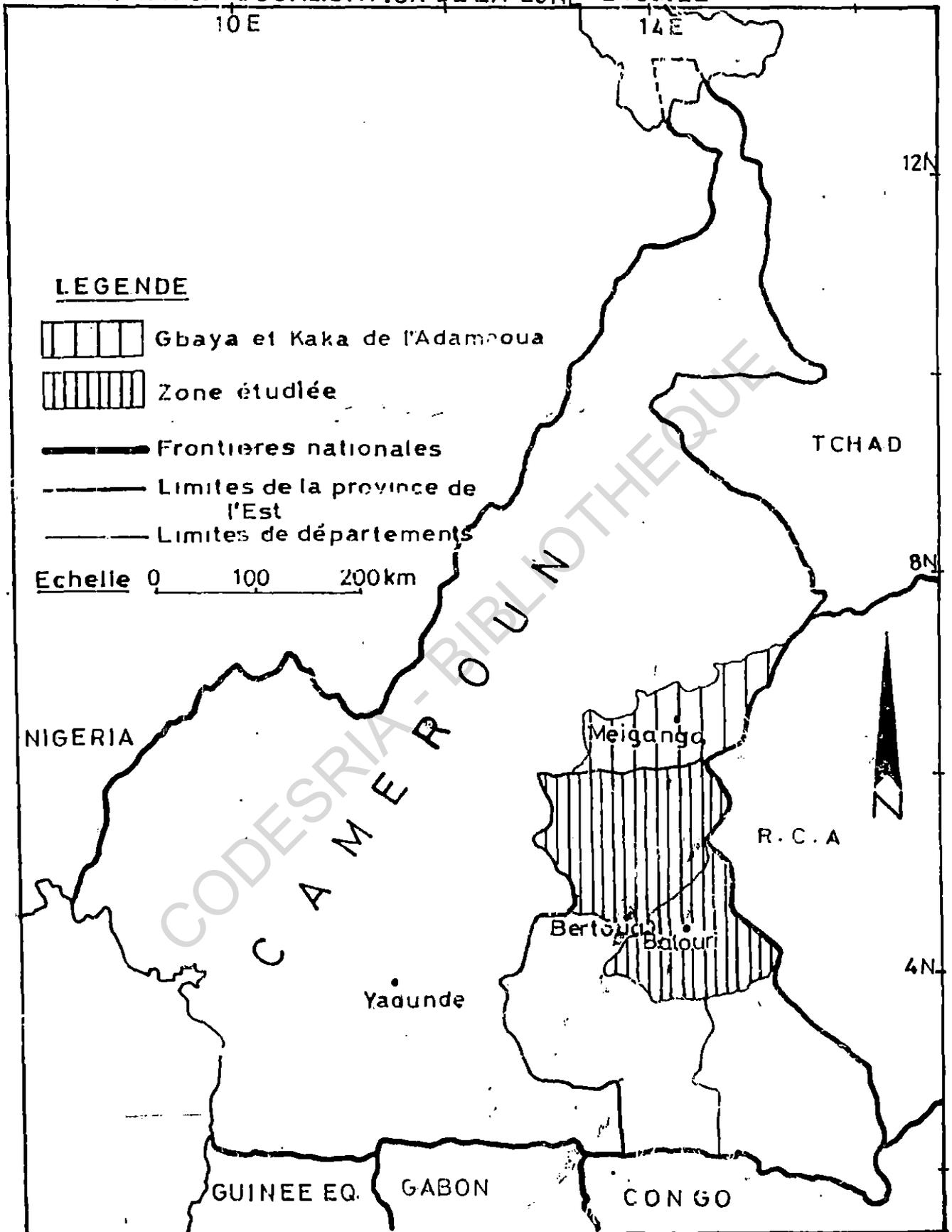
riaux avions-nous, ce faisant, disposé pour réaliser ce travail? Deux catégories de documents ont été exploitées: les sources écrites et la tradition orale.

Les sources écrites sont de deux ordres: les documents imprimés et les documents d'archives. La littérature imprimée comprend les ouvrages généraux ainsi que les divers écrits spécifiques aux populations étudiées : ouvrages, mémoires, thèses, articles de revues. Si les premiers sont facilement accessibles et peuvent être consultés dans les institutions bibliothécaires de la ville de Yaoundé, il n'en va pas de même de la documentation spécialisée : celle-ci y est quasi-inexistante. C'est grâce à l'obligeance d'un certain nombre de chercheurs et auteurs⁽¹⁾ des documents en question que nous en avons pris connaissance et les avons exploités. Fruit de longs travaux des spécialistes sur le terrain, la littérature spécialisée nous a été fort utile en ce sens qu'elle nous a fourni des données intéressantes sur des régions où nous ne pouvions aller mener des enquêtes, pour cause de l'immensité du pays gbaya et kaka ou faute de temps. Dans l'ensemble, l'apport des sources imprimées est appréciable dans la conceptualisation de l'appareil méthodologique, l'insertion de l'histoire des peuples étudiés dans le flux des événements d'ampleur régionale, nationale ou mondiale. Conjointement avec la tradition orale, les documents imprimés ont servi de matériaux à la rédaction de la partie précoloniale de ce travail.

Parallèlement à la documentation imprimée, nous avons dépouillé les archives. Les fonds d'archives exploités sont conservés aux Archives Nationales du Cameroun(A.N.C.) à Yaoundé, à l'(ex-) Institut des Sciences Humaines(I.S.H.)

(1) Il s'agit notamment d'Urs Ernst, linguiste suisse de la Société Internationale de Linguistique (S.I.L.) qui étudie la langue kaka, ainsi que les professeurs Thierno Mouctar Bah, Philip Burnham et le docteur Philip A. Noss, auteurs d'ouvrages et d'articles sur les Gbaya.

CARTE N°1: LOCALISATION DE LA ZONE ETUDIÉE



LEGENDE

 Gbaya et Kaka de l'Adamaoua

 Zone étudiée

 Frontières nationales

 Limites de la province de l'Est

 Limites de départements

Echelle 0 100 200km

ainsi qu'à Batouri et à Betare-Oya dans la province de l'Est. A cet égard, les documents d'archives constituent une source irremplaçable pour l'étude des sociétés colonisées. Les administrateurs coloniaux ont, en effet, consigné les faits qui touchaient de près ou de loin les Gbaya et les Kaka. Aussi, une lecture patiente, minutieuse et critique des archives fournit-elle une mine d'informations de première main, à caractère historique, géographique, sociologique, administratif, économique et culturel. Autant de *tekmeria*, de traces qui, considérées dans l'optique de l'histoire totale qu'anime le " nouvel esprit historique"⁽¹⁾, ont grandement servi à l'élaboration des deux parties consacrées à la période coloniale. Glanés dans des monographies, des rapports administratifs et dans des correspondances diverses, des éléments de cette nature ont été collectés et judicieusement exploités pour en tirer " la substantifique moelle"⁽²⁾ historique : Charles Samaran ne nous apprend-t-il pas que L'historien, comme l'abeille, peut faire son miel des plus humbles fleurs⁽³⁾? L'abondance de la moisson révèle à quel point la littérature coloniale intelligemment exploitée demeure une source inestimable pour l'historiographie du Cameroun en général, et celle des Gbaya et des Kaka en particulier. Incontestablement, c'est dans l'exploitation de cette documentation inédite, les archives, que réside en partie notre contribution à l'historiographie camerounaise. Notons toutefois que les documents archivistiques accusent, comme tous les écrits coloniaux, le handicap majeur d'être eurocentristes : faisant fi du colonisé, ils ne présentent le plus souvent que le seul point de vue du colonisateur, quand ils ne versent pas simplement dans l'apologie de la colonisation tenue pour une " mission civilisatrice ". Aussi, nous est-il apparu indispensable d'obvier à cet inconvénient. Pour ce faire,

(1) H.I. Marrou, "Comment comprendre le métier d'historien", in L'Histoire et ses méthodes, op. cit., p. 1471-1475. Voir aussi P. Veyne, Comment on écrit l'histoire, op.cit., p.14; 27-29.

(2) Cette expression est due à François Rabelais, auteur français du XVIème siècle.

(3) Ch. Samaran. L'histoire et ses méthodes, op.cit., préface, p. VII.

nous avons recouru à une autre source d'information susceptible de mitiger certains propos tout en fournissant la version endogène des événements. Il s'agit de la tradition orale.

Pendant de longues décennies, le champ de la réflexion historique fut dominé par le fétichisme des documents écrits. Cette manière de faire a permis une vision eurocentriste de l'histoire. Depuis les années soixante, le processus de décolonisation a donné une nouvelle orientation de l'histoire africaine faisant de la tradition orale une source majeure et particulièrement féconde. Celle-ci constitue pour nous une source privilégiée, celle à laquelle nous devons nous abreuver pour connaître l'histoire des Gbaya et des Kaka. La tradition orale a, en effet, l'avantage de donner la version autochtone des faits et de fournir une version interne des sociétés étudiées.

De nombreux Gbaya et Kaka encore vivants gardent vivaces dans leur mémoire un pan du passé ancien et colonial de leurs communautés. Des séjours sur le terrain en 1990 et en 1991 nous ont permis de prendre contact et de communiquer avec les dépositaires du savoir ancestral qu'est la tradition orale. A partir d'un questionnaire préétabli mais utilisé avec souplesse, des interviews, individuelles ou collectives selon les opportunités, ont été réalisées. Les témoignages recueillis étaient enregistrés, ensuite transcrits et traduits grâce à des interprètes-traducteurs recrutés sur place. Les enquêtes ont été effectuées dans des villages-échantillons, chefs-lieux de canton et résidences des anciennes familles dominantes et dans leurs environs. Les localités suivantes ont été visitées : Batouri, Bertoua, Betare-Oya, Bouli, Mararaba, Ndelele. Des dizaines d'informateurs⁽¹⁾ ont bien accepté de répondre à nos questions, ce qui nous a permis de collecter une masse de témoignages dont la valeur, nécessai-

(1) Voir la liste des principaux informateurs dans la partie consacrée aux sources, à la fin de la thèse.

rement inégale, peut être appréciée à la lecture de cette thèse. L'apport des sources orales est donc réel. Cependant, il est disproportionné suivant la période étudiée et les problèmes traités. De grande utilité pour cerner l'histoire locale, la tradition orale s'est avérée de peu d'usage lorsqu'il s'est agi de situer certains événements dans le contexte camerounais et international, ou de traitements chronologiques et statistiques.

Ainsi donc, la littérature imprimée, les documents d'archives et la tradition orale sont les principales sources exploitées. Soumises chacune à une critique rigoureuse, confrontées les unes aux autres et utilisées de façon croisée et complémentaire, ces différentes sources nous ont permis de réaliser ce travail. Mais cela ne s'est pas fait sans difficultés.

La principale difficulté fut le problème de survie. En effet, après l'année de Maîtrise, nous nous sommes retrouvé sans bourse et dépourvu de toute autre source de revenus susceptible de financer la poursuite des études de troisième cycle. Cette fâcheuse situation nous fit ainsi perdre trois années et explique le retard pris dans la rédaction de cette thèse. Les choses ne rentrèrent dans l'ordre qu'au milieu de l'année 1990. C'est à partir de ce moment que nous pûmes nous consacrer entièrement à la recherche, notamment sur le terrain.

Ici aussi, les difficultés ne manquèrent pas. Citons entre autres l'éloignement de la zone étudiée (Ndelele et Betare-Oya se trouvent à environ 530 km de Yaoundé, Mararaba à près de 570 km, Garoua-Boulai à plus de 600 km), son immensité (une fois et demi la superficie du Burundi qui est de 27.834 km²), l'état d'enclavement de l'Est-Cameroun et la mauvaise qualité des routes existantes qui datent de l'époque coloniale. D'où de longs voyages de deux à trois jours, éreintants et dispendieux, mais aussi la difficulté d'enquêter sur une si grande région.

Sur le terrain même, l'accueil des populations a été, certes, chaleureux. Cependant, il y a lieu de déplorer la réticence de quelques notables à se confier à nous. Ce fut notamment le cas lorsqu'il s'agissait d'évoquer les rites initiatiques Labi ou Durbe. Attitude somme toute compréhensible, quoique préjudiciable à la recherche, car l'initié ne viole pas impunément les secrets des bois sacrés ... et puis, on ne "se déshabille" pas aisément devant un étranger.

Du côté des autorités administratives et des forces du maintien de l'ordre, les rapports furent dans l'ensemble courtois, voire cordiaux; même si ça et là, quelques incidents, sans gravité heureusement, émaillèrent nos séjours, nous faisant parfois perdre du temps et de l'argent.

Enfin, l'ignorance des langues vernaculaires fut un autre gros handicap qui ne nous facilita pas le contact avec la population, la collecte et le traitement des témoignages oraux.

Toutes ces difficultés ne manquèrent pas de déteindre sur notre état de santé dans l'ensemble plutôt fragile. Plus d'une fois, nous tombâmes malade et dûmes interrompre la recherche ou la rédaction. Enfin, comme dit l'adage, tout est bien qui finit bien, puisque celle-ci est achevée. Mais comment cette étude est-elle structurée ?

Ce travail est subdivisée en trois parties comprenant successivement trois, cinq et quatre chapitres, soit un total de douze chapitres. La première partie nous fait prendre connaissance des peuples gbya et kaka avant l'arrivée des Européens. Sont respectivement posés les problèmes des origines (chapitre 1), de l'organisation socio-politique (chapitre 2) et des rapports avec les groupes voisins, l'Etat

peul de Ngaoundere en particulier (chapitre 3). Ce dernier chapitre nous introduit dans ce qu'il est convenu d'appeler l'ère des impérialismes, puisqu'à l'hégémonie peul succédèrent à la fin du XIXème siècle et au début du XXème siècle les impérialismes français et allemand. La deuxième partie appréhende ce phénomène nouveau; elle étudie la domination coloniale dans sa phase omniprésente et triomphante (1892-1938). Les premiers contacts des autochtones avec les Européens, la présence allemande et l'épisode de la première guerre mondiale sont analysés dans un premier chapitre. Le deuxième chapitre étudie la prise de possession par les Français du pays gbaya et kaka après leur conquête du protectorat allemand du kamerun, et le troisième chapitre son exploitation. Pour mieux asservir les populations et exploiter le pays, les Français firent appel à des collaborateurs indigènes, les chefs dits traditionnels. La problématique de cette collaboration fait l'objet du quatrième chapitre. Privés de leur liberté séculaire et exaspérés par la surexploitation coloniale, les Gbaya et les Kakas contestent l'ordre nouveau et s'insurgent (chapitre 5). Mais le pouvoir colonial se révèle en définitive trop fort à briser; il sort renforcé de la défaite militaire des indigènes. Cela au moment même où pointe à l'horizon de l'Europe la menace d'un second conflit mondial aux conséquences incalculables pour les colonies. La troisième partie de cette thèse est consacrée à l'analyse de l'évolution interne du pays Gbaya et Kaka depuis l'éclatement de la seconde guerre mondiale en 1939 jusqu'à l'accession du Cameroun à l'indépendance en 1960. L'effort de guerre auquel sont soumis les autochtones et l'impact des réformes d'après-guerre sont passés au crible dans un premier chapitre. Ces deux événements ouvrent une lézarde dans le système colonial. Timidement, ce dernier se libéralise et autorise après 1947 le syndicalisme et la constitution des partis politiques, catalyseurs de l'éveil national (chapitre 2). A tous les niveaux,

on observe alors un début de prise de conscience de l'état de retard chronique du pays. Des efforts sont déployés pour doter celui-ci d'un minimum d'infrastructures sociales et économiques, efforts auxquels participent les missions religieuses. Les chapitres 3 et 4 décrivent l'évolution générale des sociétés gbaya et kaka qui s'ébauche pendant les dix à quinze années précédant l'indépendance: les transformations qui s'opèrent sont précurseurs de ce que seront les contrées gbaya et kaka après 1960. Telle est l'économie de ce travail.

Avant de clore cette introduction, précisons la nature de cette thèse. Elle est la synthèse de plusieurs intelligences pour s'être abreuvée à diverses sources. C'est ce que H.I. Marrou nous fait comprendre dans le passage suivant:

un ouvrage historique de caractère très personnel, conçu et élaboré directement sur les sources par un travailleur unique est cependant le point d'aboutissement d'un immense effort collectif; sans l'érudition, accumulée par des générations de spécialistes travaillant chacun dans sa catégorie, cette synthèse solitaire aurait été irréalisable.(1)

On ne peut mieux dire. Cependant, cette synthèse n'engage que notre seule responsabilité: nous faisons nôtres le contenu des analyses qui y sont développées, mais également les imperfections qui s'y trouvent.

Oeuvre de dimension humaine, cette thèse est nécessairement limitée. Nous n'avons donc ni la naïveté, ni la prétention de la croire exhaustive ou parfaite. Incontestablement, des lacunes la jonchent. Elles en appellent à l'indulgence du lecteur.

(1) H.I. Marrou, "Comment comprendre le métier d'historien", in L'Histoire et ses méthodes, op. cit., p. 1515-1516.

PREMIÈRE PARTIE: LES GBAYA ET LES KAKA AVANT 1900.

L'histoire précoloniale des groupes ethniques gbaya et kaka demeure encore mal élucidée, faute de sources riches et suffisantes. Le corpus des traditions orales, gbaya ou kaka, est pauvre. Parlant des Gbaya, le Docteur Noss écrit :

If one looks to these oral accounts of Gbaya past, the body of gbaya historical tradition appears to be very slim.(1)

E. Copet fait une remarque analogue à propos des kaka⁽²⁾. En somme, l'absence de généalogies⁽³⁾, de listes dynastiques et de chroniqueurs spécialisés rend malaisée la reconstitution du passé à partir de références sûres. Tout ce que les Gbaya et les Kaka savent de leur histoire d'avant 1900 se ramène surtout à des mouvements de populations et à des conflits avec les voisins. De ce passé précolonial, la tradition orale n'a conservé que les séquences les plus récentes.

Pour toutes ces raisons, ces peuples ont été peu étudiés sur le plan historique. La littérature écrite, abondante pour le cas des Gbaya, n'est consacrée qu'aux aspects ethnographiques et linguistiques⁽⁴⁾. Jusqu'ici, les seuls travaux présentant un essai de chronologie demeurent ceux du Professeur Burnham⁽⁵⁾. S'agissant des Kaka, les sources impri-

(1) P.A. Noss, "The perception of history among the Gbaya of Cameroon", in Tarikh: Oral historical traditions in Africa, E.J. Alagoa ed., 1987, volume 8., p. 25.

(2) E. Copet, "Les Kaka", in Contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun, Colloques internationaux du C.N.R.S. n°551, sous la direction de Claude Tardits, Paris, Editions du C.N.R.S., 1981, volume 2, p. 513.

(3) D'après nos enquêtes orales, la profondeur généalogique va rarement au-delà de deux à trois paliers généalogiques.

(4) F.J. Clozel, Les Bayas. Notes ethnographiques et linguistiques, Paris, Librairie Africaine et Coloniale Joseph André et Cie, 1896; J. Hilberth, The Gbaya, Uppsala, Studia Ethnographica Upsaliensia XXXVII, 1973; etc. Voir la bibliographie.

(5) P. Burnham, "Notes on Gbaya history", in Contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun, op. cit., volume 1, p.121-130; P. Burnham, Opportunity and Constraint in a savanna society. The Gbaya of Meiganga, Cameroun, London, Academic Press, 1981, chapitre 1 : "Gbaya history", p. 10-70.

mées sont peu nombreuses; leur contenu tranche par leur brièveté; la chronologie relative proposée accuse des lacunes⁽¹⁾. Heureusement, ces insuffisances sont partiellement comblées par un article collectif qui, quoique d'inspiration ethno-linguistique, fournit quelques repères chronologiques intéressants sur les deux ethnies étudiées⁽²⁾.

Enfin, notons pour le déplorer l'absence de fouilles archéologiques dans l'Est-Cameroun. Pourtant, le peuplement de la région semble très ancien, puisque des industries paléolithiques et néolithiques sont signalées à Betare-Oya, Bertoua et Batouri⁽³⁾. Des fouilles s'avèrent donc nécessaires dans le pays: elles permettraient peut-être d'apporter un nouvel éclairage sur le peuplement ancien non seulement de l'Est-Cameroun, mais aussi des régions voisines du Centre, de l'Adamaoua et de la R.C.A.. Seules les recherches archéologiques effectuées dans le Nord-Ouest de la R.C.A. offrent quelques données sur le peuplement ancien des Gbaya⁽⁴⁾.

Cette brève revue de la documentation existante montre combien s'avère ardue la restitution du passé précolonial des Gbaya et des Kaka. Toutefois, une exploitation judicieuse des informations disponibles issues des sources suscitées permet de dégager une synthèse claire et cohérente. Il s'agit pour nous de répondre aux questions suivantes: Qui sont les Gbaya et les Kaka? Depuis quelle époque sont-ils établis dans l'Est-Cameroun? Comment se présentait leur organisation socio-politique traditionnelle? Quel a été l'impact du jihad peul dans leur pays ?

(1) E. Copet, "Les Kaka", in Contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun, op. cit., p. 511-516; E. Copet, "Nguelebok. Essai d'analyse de l'organisation sociale des Mkao Mbogendi", thèse de 3ème cycle en sociologie, Université de Paris X, E.P.H.E., 1977.

(2) P. Burnham, E. Copet-Rougier et P. Noss, "Gbaya et Mkako: contribution ethno-linguistique à l'histoire de l'Est-Cameroun", Pàideuma, 1986, p. 87-128.

(3) E. Mveng, Histoire du Cameroun, Yaoundé, C.E.P.E.R., 1984, Tome 1, p.30-37. Voir aussi A. Marliac, "L'état des connaissances sur le paléolithique et le néolithique du Cameroun", in Contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun, op.cit., p. 27-77.

(4) N. David et P. Vidal, "The Nana-Modé Village site and the prehistory of the Ubanguian-speaking peoples", West African Journal of Archaeology, 1977, volume 7, p. 17-56.

Avant de répondre à ces questions fondamentales, une remarque préliminaire s'impose. L'Est-Cameroun est le cadre géographique de cette étude, certes; mais, tout au long de cette première partie, nous allons transcender les frontières nationales héritées de la colonisation, frontières qui n'existaient pas encore à l'époque considérée, et étendre l'analyse sur l'ensemble de l'espace ethnique des Gbaya et des Kaka. La nécessité méthodologique le commande; et l'intelligence du propos ne peut qu'y gagner en clarté.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE 1. ORIGINES ET MIGRATIONS.

Avant de voir la provenance des populations gbayas et kaka de l'Est-Cameroun, présentons brièvement l'espace qu'elles occupent présentement.

A. ESPACE OCCUPE.

1. Situation.

Dans l'Est-Cameroun, le pays occupé par les Gbaya et les Kaka se situe entre 13°30' et 15°5' de longitude est et entre 4° et 6° de latitude nord⁽¹⁾. Le territoire ainsi défini couvre une superficie d'environ 35.000 kilomètres carrés (km²) sur les 42.230 km² qui forment les départements de la Kadei et du Lom et Djérem dont ressortent les populations étudiées⁽²⁾. En 1976, il était habité par près de 130 mille personnes sur les 173.679 individus recensés dans les deux unités administratives, soit une densité moyenne de 3,7 habitants au kilomètre carré⁽³⁾. Mais, cette densité superficielle a peu de signification. Depuis l'époque coloniale, les villages sont échelonnés le long des routes et des pistes, ce qui laisse de vastes zones inhabitées. Les densités linéaires ou les densités par canton sont, de ce fait, les plus instructives. En 1953, la densité linéaire moyenne était de 68 habitants par kilomètre de route dans la subdivision de Batouri, 42 habitants dans la subdivision de Bertoua et 44 habitants dans la subdivision de Betare-Oya⁽⁴⁾; aujourd'hui,

(1) I. Dugast, Inventaire ethnique du Sud-Cameroun, Douala, Mémoires de l'I.F.A.N., Série: Populations n°1, 1949, p. 131 et 137.

(2) H. Barral et A. Franqueville, Atlas régional du Sud-Est. Commentaire des cartes, Yaoundé, O.R.S.T.O.M., 1968, p. 46-47.

(3) A. Beauvilain, "Provinces et départements du Cameroun", Revue de Géographie du Cameroun, Université de Yaoundé, 1985, Volume V, n°1, p. 84.

(4) Archives Nationales du Cameroun (A.N.C.), APA 11569. Batouri, Rapport annuel 1953.

elle est comprise entre 77 et 136 habitants par km de route dans la province de l'Est⁽¹⁾. Les densités par canton sont données par le tableau ci-dessous:

Tableau 1 :

Densité par canton dans le pays gbaya et kaka en 1967⁽²⁾

Canton	Population	Superficie (km ²)	Densité
Gbaya de Bertoua	7334	3840	1,90
Gbaya Est	6572	1431	4,59
Gbaya Gbanginda	4107	2297	1,78
Gbaya Mbodono	3300	1066	3,09
Gbaya Lai I	3668	2297	1,59
Gbaya Lai II	3002	1922	1,52
Gbaya Ouest	4452	1033	4,30
Gbaya Yayuwe	4352	6448	0,67
Mbum Est(3)	312	512	0,59
Mbum Nord(3)	1047	203	5,15
Kaka Bera	7816	1410	5,54
Kaka Boli-Losi	2030	648	3,13
Kaka Gbwe-Mboialo	3315	200	16,57
Kaka Mbesembo	5239	320	16,37
Kaka Mbonjo	9658	1915	5,04
Kaka Ngbwako	8050	2530	3,18

Ce tableau 1, qui n'intègre pas la population urbaine cosmopolite de Batouri (7917 habitants en 1964), Bertoua (7458 habitants en 1967), Betare-Oya (4643 habitants en 1967), Garoua-Boulai (5833 habitants en 1967) et Ndelele (1916 habitants en 1967)⁽⁴⁾, montre mieux la physionomie de l'habitat gbaya et kaka actuel. Aux zones de densités rela-

(1) Nsangou Arouna, "Innovations technologiques et développement rural. L'exemple de l'Est-Cameroun", thèse d'Etat en Sciences Economiques, Université de Montpellier I, 1984, p.90-91.

(2) H. Barral et A. Franqueville, Atlas régional du Sud-Est, op.cit., p. 46-47.

(3) Ces deux cantons sont peuplés en majorité de Gbaya. C'est pourquoi nous les incluons dans cette étude.

(4) H. Barral et A. Franqueville, Atlas régional du Sud-Est, op.cit., p. 46-47.

tivement fortes proches de la moyenne nationale (16,5 habitants au km² en 1976) mais de loin supérieures à la moyenne provinciale (3,1 habitants au km² en 1976), à savoir les contrées Mbesembo et Gbwe-Mbopalo, s'opposent des zones de vide démographique: les cantons Yayuwe et Mbum-Est par exemple. Evidemment, il va sans dire que cet état de sous-peuplement de la région influence les modes de vie des populations gbaya et kaka plus enclines au semi-nomadisme et pose le problème de développement du pays.

Numériquement, les Gbaya sont plus nombreux que les Kaka. En 1967, ils étaient environ 51.000 personnes contre près de 40.000 Kaka. Ces données statistiques en font respectivement la deuxième et la troisième population de la province de l'Est en importance démographique, la première place étant occupée par les Maka⁽¹⁾. Les Gbaya sont dispersés sur tout le territoire ci-dessus délimité. Dans la partie méridionale de ce dernier, ils sont noyés parmi la population kaka. Moins étendue et d'un seul tenant, la zone d'habitat des Kaka se trouve dans les vallées de la basse Doumé et de la moyenne Kadei. Les deux peuples sont entourés d'une multitude de groupes ethniques culturellement proches. Citons les Maka, les Bakum, les Pol, les Bobilis, les Kepere, les Mbum, les Yangere, les Mejime, les Bombo, les Bangantu, etc. mais aussi les Pygmées. Nous rencontrerons les uns et les autres dans les pages ultérieures.

Le pays gbaya et kaka ainsi que ses habitants situés, brosons-en maintenant succinctement les traits physiques saillants⁽²⁾.

(1) H. Barral et A. Franqueville, Atlas régional du Sud-Est, op.cit., p. 46-50.

(2) Notons ici que les traits physiques du territoire ethnique des Gbaya et des Kaka sont similaires de part et d'autre de la frontière camerouno-centrafricaine.

2. Relief et sols.

Le pays gbaya et kaka fait partie du plateau Sud-Camerounais dont l'unité morphologique consiste en une monotone succession de collines convexes et d'interfluves émoussés parfois cuirassés. Son extrémité septentrionale se rattache cependant au rebord sud-oriental du Plateau de l'Adamaoua et assure ainsi la jonction entre deux unités de reliefs différents. L'orographie est donc, dans l'ensemble, peu différenciée. L'altitude décroît régulièrement du nord vers le sud, passant de 1000 à 900m dans le secteur Garoua-Boulai-Betare-Oya à 600m dans la vallée de la Doume-Kadei. L'altitude moyenne est de 775m⁽¹⁾.

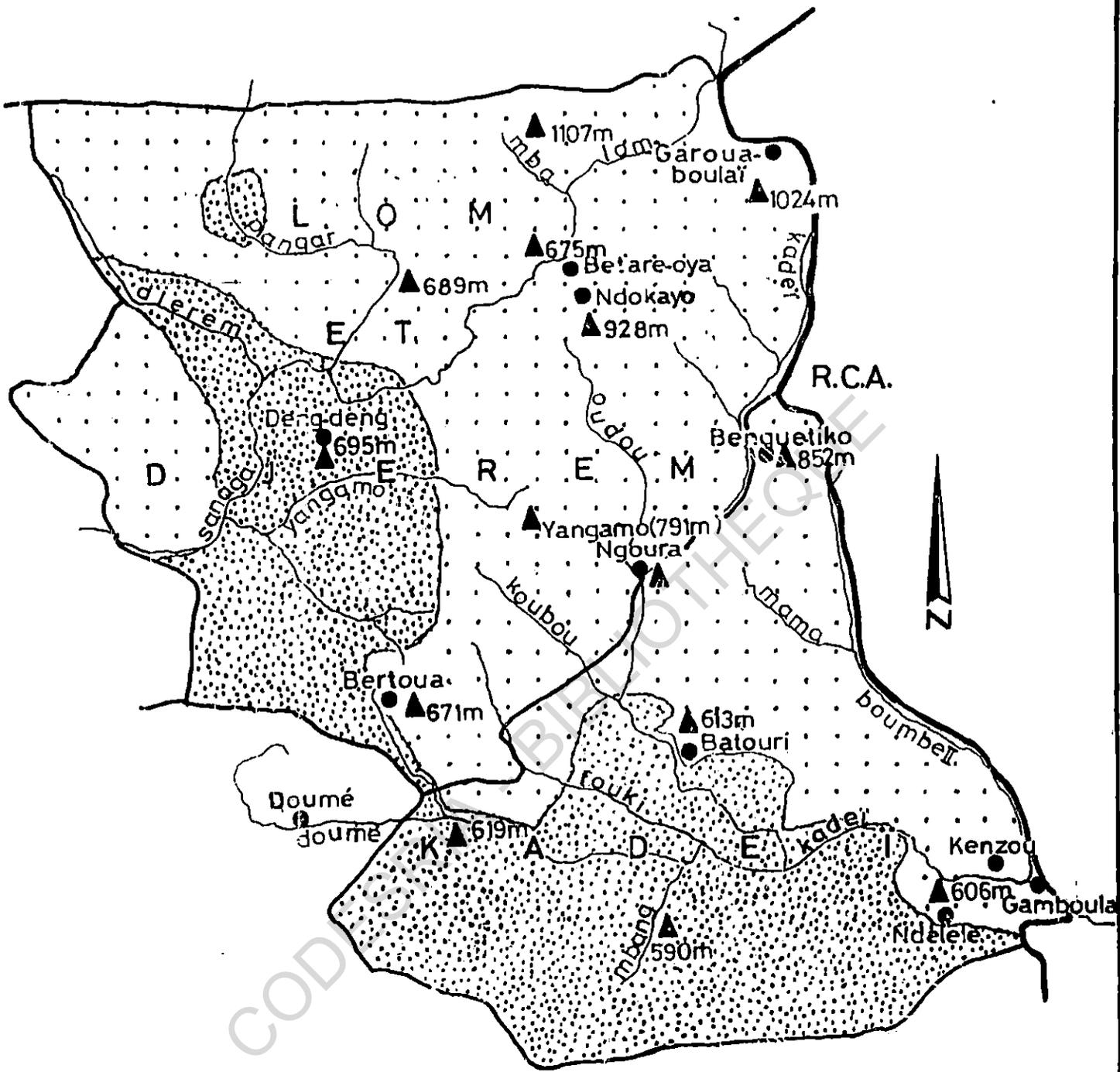
Le paysage est celui d'une pénéplaine dont la monotonie est à peine rompue par les nombreux marigots et rivières qui serpentent dans le pays. Les roches qui composent ce vaste plateau primaire incliné Nord-Ouest Sud-Est sont cristallines et cristallomorphiques. On y rencontre du gneiss, des micaschistes et des granites. Le seul accident de relief demeure la vallée du Lom. Celle-ci diffère géologiquement du reste de la région. Ici, les schistes donnent des collines arrondies aux altitudes plus ou moins fortes, 900 à 1200 m, formant le versant sud-est du Plateau de l'Adamaoua⁽²⁾. Les autochtones utilisèrent ces contreforts rocheux pour résister contre les forces coloniales lors d'une révolte en 1929.

Les sols sont presque partout latéritiques en général pauvres, exception faite à la pointe sud du pays. Dans

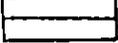
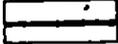
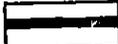
(1) Archives Nationales du Cameroun (A.N.C.); APA 11569. Batouri. Rapport annuel 1951. Voir aussi H. Barral et A. Franqueville, Atlas du Sud-Est, op.cit., p. 4.

(2) Archives Nationales du Cameroun (désormais abrégées A.N.C.), APA 11568. Batouri, Rapport annuel 1949.

Carte n°2 LE MILIEU PHYSIQUE



LEGENDE

-  Relief
-  principales localités
-  Cours d'eau
-  Limites entre departements
-  Limite avec la R.C.A.
-  Savane
-  Forêt dégradée

Echelle 0 15 30km

cette zone, la présence de la forêt favorise l'évolution d'un sol riche, à terre noire, propice à l'agriculture.

3. Climat et végétation.

L'unité orographique ci-dessus observée se rencontre également au niveau du climat et de la végétation. Le pays gbaya et kaka est formé de deux zones bioclimatiques distinctes, limitées par l'axe routier Bertoua-Batouri-Kentzou⁽¹⁾. Au nord, une immense zone de savane représentant plus de trois quarts de la région subit le climat subtropical caractérisé par l'allongement de la saison sèche et des précipitations moindres. Le reste, c'est-à-dire une étroite bande située au Sud de Batouri et centrée sur la vallée de la Doume-Kadei, est une zone de forêt soumise aux influences du climat équatorial, avec ses quatre saisons et les faibles amplitudes thermiques qui lui sont caractéristiques.

La température moyenne varie peu dans la partie méridionale : 23°C à Bertoua et à Batouri⁽²⁾. Par contre, les amplitudes thermiques deviennent sensibles au fur et à mesure que l'on remonte vers le nord dans le domaine intertropical. A Betare-Oya, les températures diurnes oscillent entre 27° et 35°C; les températures nocturnes quant à elles varient de 10° à 15°C⁽³⁾.

Les pluies diminuent progressivement du Sud vers le Nord : 1720 mm à Batouri, 1480mm à Bertoua, 1366 à Betare-Oya⁽⁴⁾. De ce fait, la pluviosité est moyenne. Elle est suffisante pour permettre des activités agricoles normales. Les maxima pluviométriques sont enregistrés de mai à juin, ensuite

(1) A.N.C., APA 11568. Batouri, Rapport annuel 1949.

(2) H. Barral et A. Franqueville, Atlas régional du Sud-EST, op.cit., p. 3.

(3) A.N.C., IAC 3289. Betare-Oya, Rapport annuel 1954.

(4) H. Barral et A. Franqueville, op. cit., p. 3.

de septembre à octobre, périodes correspondant respectivement à la petite et à la grande saison des pluies. A partir de novembre débute la grande saison sèche. C'est le moment propice aux activités économiques et socio-culturelles comme la chasse, la pêche, l'initiation.

Tableau 2 :

Données pluviométriques en 1955 en mm (1).

Mois	Batouri		Bertoua		Betare - Oya	
	1955	Année* normale	1955	Année normale	1955	Année normale
Janvier	90,2	30,5	43,5	23,4	0,0	11,9
Février	41,7	55,2	12,7	54,8	6,1	23,8
Mars	91,3	110,5	136,2	112,1	129,2	69,6
Avril	135,2	162,5	132,0	129,6	95,7	116,8
Mai	221,4	216,6	255,6	174,0	139,4	138,2
Juin	262,3	192,2	332,0	176,4	291,8	152,8
Juillet	324,7	93,6	86,5	123,9	214,6	139,2
Août	93,1	175,5	53,3	170,0	163,6	221,2
Septembre	177,1	251,7	274,2	232,4	255,4	238,0
Octobre	409,0	273,1	328,7	296,8	206,1	196,0
Novembre	60,8	108,6	75,0	86,7	19,5	48,9
Décembre	5,9	42,0	0,0	28,9	0,0	11,2
Totaux	1912,7	1712,0	1729,7	1609,3	1521,4	1367,6

(1) A.N.C., 2AC 8527. Batouri. Rapport annuel 1955. Cette année avait été très pluvieuse.

* L'année normale = dix ans. Pour les stations de Batouri et de Betare-Oya, les données administratives sont quasi analogues à celles de l'Atlas Régional du Sud-Est, op.cit., p. 3.

Variation du régime des pluies.

Dans l'ensemble, comme le montrent les diagrammes pluviométriques ci-dessus, la région est dominée par un climat de type guinéen (Bertoua, Batouri). Cependant, au nord du 5ème parallèle, ce climat se dégrade: la petite saison sèche tend à disparaître tandis que la grande saison sèche s'allonge et dure quatre mois, de novembre à février. C'est le climat guinéo-soudanien qu'on rencontre à Betare-Oya. Ces nuances climatiques sont pour une grande partie responsables des types de végétation de la région.

La forêt dense couvre le pays riverain de la Kadei et de la Doume. C'est la forêt semi-décidue à sterculiacées, en voie de défrichement à son contact avec la savane. Elle se lie avec la forêt équatoriale primaire du Sud-est du Came-

roun qui s'étend vers Moloundou et Lomié⁽¹⁾. Signalons encore l'existence d'un " vaste épi forestier " dans la région de Deng-Deng, dans le nord-ouest de Bertoua. Cette végétation de forêt a toujours servi, pendant les périodes précoloniale et coloniale, de zone de refuge aux populations gbaya et kaka en butte aux agressions étrangères ainsi qu'aux contraintes et exactions coloniales. Riche en essences laticifères, elle fut, pendant la colonisation, la principale zone de production du caoutchouc sylvestre du Cameroun. Elle devait ultérieurement permettre le développement des cultures commerciales d'ombre (café; cacao) qui ne pouvaient pas s'épanouir en zone de savane.

La savane apparaît à partir de l'axe routier Bertoua-Batouri-Ndelele et se poursuit vers le nord. Dans sa partie méridionale, elle est de type savane post-forestière guinéenne, c'est-à-dire la savane herbeuse de la zone équatoriale coupée d'îlots forestiers⁽²⁾. A mesure que l'on monte vers l'Adamaoua, la savane devient de plus en plus rase. C'est la savane boisée de type imperata et sissongo parsemée d'arbustes clairsemés à écorce dure⁽³⁾.

La zone de savane est le domaine de prédilection des activités cynégétiques, en particulier la chasse au feu de brousse de la grande saison sèche, " sport favori " des Gbaya⁽⁴⁾. On y rencontre une étonnante variété d'espèces animales, allant des gros ruminants (éléphants, buffles) aux petits rongeurs en passant par les espèces intermédiaires comme les antilopes, les suidés, etc.

(1) H. Barral et A. Franqueville, Atlas régional du Sud-Est, op. cit., p. 3.

(2) Ibid.

(3) A.N.C., APA 11570/D. Betare-Oya. Rapport annuel 1952.

(4) A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapports annuels 1951 - 1953.

Partout, la savane est interrompue par de nombreuses forêts-galeries, larges de plusieurs dizaines de mètres. Les galeries forestières bordent les multiples cours d'eau qui arrosent la région.

4. Hydrographie.

Le pays gbaya et kaka est arrosé par deux fleuves: le Lom et la Kadei ainsi que de nombreux affluents. Ces cours d'eau appartiennent à deux bassins hydrographiques différents: le bassin atlantique via la Sanaga pour le Lom et le bassin du Congo pour la Kadei. La ligne de partage des eaux suit approximativement la route Bertoua-Ndokayo-Garoua-Boulai.

La Kadei draine un bassin versant de 24.000 km². Elle prend sa source près de Garoua-Boulai à la frontière entre le Cameroun et la R.C.A.. Elle coule du Nord vers le Sud et traverse la quasi-totalité de la zone étudiée. Sur son parcours, ce cours d'eau s'enrichit des eaux des rivières Oudou et Koubou avant de rencontrer la Doume venue de l'Ouest et grossie par la Touki et la Mbang. De sa confluence avec la Doume, la Kadei change de sens pour se diriger vers l'est. A la frontière, elle prend les eaux de la Boumbe II, puis continue son parcours à travers le territoire centrafricain où elle fusionne avec la Mambere pour former la Sangha qui va se jeter dans le fleuve Congo (ou Zaïre).

Le Lom, quant à lui, prend sa source également en pays gbaya sur le rebord oriental du Plateau de l'Adamaoua. Mais, contrairement à la Kadei, il coule en direction du Sud-Ouest. Au passage, il s'enrichit des eaux du Pangar; puis, il fusionne avec le Djerem pour constituer le fleuve Sanaga. Sur sa rive gauche, la Sanaga reçoit les affluents Sese encore appelé Yangamo et Ndo ou Do, rivières qui prennent leurs sources en pays gbaya et kaka.

Dans le passé, ces divers cours d'eau ont joué un rôle important, comme voies de passage et/ou couloirs de pénétration dans l'Est-Cameroun, aussi bien pour les autochtones migrants que pour les explorations coloniales. C'est sur eux qu'ont été fixées les frontières étatiques ou administratives connues aujourd'hui, ce qui a eu pour conséquence de scinder en deux les peuples gbaya et kaka. Enfin, les rivières permettent la pêche dans leurs eaux poissonneuses, tandis que les galeries forestières servent de sanctuaires aux activités rituelles et initiatiques comme le labi gbaya ou le durbe kaka.

De ce qui précède, on peut conclure que le milieu physique, dans toutes ses composantes, joue un rôle déterminant dans l'épanouissement de l'homme. Dans le cas présent, l'espace occupé aura largement contribué à forger l'identité et la personnalité des peuples gbaya et kaka de l'Est-Cameroun. Sa connaissance s'avérerait de ce fait indispensable, avant d'aborder le problème fondamental des origines.

B. ORIGINES ET MIGRATIONS DES GBAYA.

L'origine des Gbaya fait encore l'objet de controverse. La plupart des auteurs admettent que les diverses composantes ethniques de ce peuple habitaient dans l'espace centrafricain jouxtant le territoire du Cameroun vers la fin du premier quart du XIX^{ème} siècle. Cependant, les avis divergent quant au foyer d'origine et aux itinéraires empruntés pour y parvenir. Deux thèses se trouvent en présence. Aux partisans d'une origine soudanaise, à rechercher au Bornou entre le lac Tchad et le fleuve Benoué, s'opposent les tenants d'un foyer méridional, à situer au-delà de la Haute-Sangha dans le bassin du fleuve Lobaye. Que valent les thèses en présence ?

Se fondant sur des données linguistiques et ethnologiques insuffisamment documentées et mal contrôlées, certains auteurs ont, avec légèreté, classé les Gbaya dans le groupe dit Soudanais⁽¹⁾. L'inclusion de la langue gbaya dans la catégorie des langues dites soudanaises fut dès lors considérée comme ayant en soi une signification historique. C'est à partir de cette méprise que fut formulée l'hypothèse d'une provenance soudanaise des Gbaya, cela en dépit de l'absence de documents susceptibles de l'étayer.

Le résultat inévitable de l'interprétation erronée et du mauvais emploi des éléments de la linguistique fut l'acceptation générale des Gbaya comme un peuple soudanais. Dès lors, les auteurs sus-cités postulèrent l'hypothèse d'une migration Nord-Sud qui, à travers le bassin de la Haute-Benoué, les plaines du Logone et Chari ainsi que le Plateau de l'Adamaoua, aboutit dans l'Ouest centrafricain⁽²⁾. Le jihad peul, initié en 1804 par Cheikh Usman dan Fodio et animé dans l'Adamaoua⁽³⁾ par son lieutenant Adama, aurait été le catalyseur du mouvement des Gbaya en direction du Sud. La migration, ou plus exactement la fuite, aurait abouti au peuplement de l'espace centrafricain. Par ailleurs, elle aurait duré moins d'une vingtaine d'années.

Telle est la quintessence de la thèse sur l'origine soudanaise des Gbaya. Avancée en l'absence manifeste de sour-

(1) P. Kalck, Histoire de la République Centrafricaine, op.cit., p. 97-99;

P. Kalck, Réalités Oubanguiennes, Paris, Editions Berger-Levrault, 1959, p. 34;

J. Hilberth, The Gbaya, op.cit., p.1-3; H. Deschamps (sous la direction de), Histoire Générale de l'Afrique Noire, de Madagascar et des Archipels, Paris, Presses Universitaires de France (P.U.F.), 1970, p. 363-364.

(2) P. Kalck, Histoire de la République Centrafricaine, op. cit., p. 97-98;

P. Kalck, Réalités Oubanguiennes, op.cit., p. 34.

H. Deschamps, Histoire Générale de l'Afrique Noire, op.cit., p. 363-364.

(3) Nous transcrivons Adamaoua pour désigner le massif de plateaux de la région de Ngaoundere et Adamaya pour indiquer l'espace politique de tout le Nord-Cameroun. De même, nous employons Fulbe comme substantif et peul comme adjectif.

ces appropriées et au mépris du caractère unanime des croyances des Gbaya qui situent l'origine de leurs ancêtres plutôt à l'est qu'au nord, cette thèse n'en est nullement pas moins répandue, et, elle a fait école⁽¹⁾. Pourtant, elle présente des faiblesses évidentes sur de nombreux points cruciaux. Par ailleurs, elle se trouve en contradiction avec la tradition orale et les données archéologiques disponibles, autant de sources sur lesquelles est fondée la seconde thèse, celle d'un foyer oriental.

S'agissant des faiblesses, notons en premier lieu que les données linguistiques à partir desquelles cette opinion a été avancée sont nettement contredites, d'une part par la linguistique gbaya actuelle⁽²⁾, et d'autre part par l'anthropométrie⁽³⁾. En effet, les linguistes ne classent plus les parlers gbaya parmi les langues soudanaises. En revanche, la langue gbaya fait partie, ensemble avec le manja et le ngbaka proches, des langues dites oubanguiennes. Celles-ci sont incluses dans la branche orientale de la sous-famille Adamawa-Orientale de la famille Niger-Congo, à laquelle appartiennent également les langues bantu⁽⁴⁾.

Justement, les mensurations anthropométriques effectuées par des chercheurs français dans la période de l'entre-deux-guerres ont montré que les Gbaya se rapprochaient plus des populations locutrices des langues bantu que des Soudanais⁽⁵⁾.

(1) Cette thèse figure dans les ouvrages de P. Kalck, de J. Hilberth et de H. Deschamps déjà cités.

(2) Voir l'état des recherches linguistiques sur la langue gbaya in P. Burnham, E. Copet-Rougier et P. Noss, "Gbaya et Mkako: Contribution ethno-linguistique à l'histoire de l'Est-Cameroun", *Païdeuma*, 1986, p. 88-91.

(3) Archives de l'Institut des Sciences Humaines (I.S.H.), III 30, G. Not. Notes sur les Bayas de la Haute Mambere il y a 30 ans, par le docteur G. Millous.

(4) P.A. Noss, *Grammaire Gbaya*, Meiganga, Centre de Traduction Gbaya, Eglise Evangélique Luthérienne du Cameroun, 1981, p. 1,

P. Burnham, <<Notes on Gbaya history>>, *op.cit.*, p. 121-123.

(5) I. Dugast, *Inventaire ethnique du Sud-Cameroun*, Douala, Institut Français d'Afrique Noire, Série: Populations n°1, 1949, p. 141.

Ainsi, rien sur le plan linguistique ou anthropologique ne permet plus de faire des Gbaya un peuple soudanais.

En second lieu, relevons l'anachronisme qui date de 1805 les premiers contacts militaires entre Gbaya et Fulbe. Ce fait est démenti aussi bien par les traditions orales des Gbaya que par celles des Fulbe. A en croire E. Mohammadou, spécialiste de l'Adamawa, les seules poussées peul qu'auraient pu s'exercer sur les Gbaya dans leur ensemble et déterminer un mouvement de populations de grande ampleur furent celles des États de Ngaoundere et de Ray Bouba⁽¹⁾. A propos de la trame chronologique, ce fut seulement vers les années 1840-1850 que les Fulbe qui venaient de conquérir le plateau de l'Adamaoua croisèrent les Gbaya qui venaient du Sud-est, et ce, au niveau des sources du Lom et de la Mambere⁽²⁾. Cela concorde avec les informations relatives à la localisation géographique des Gbaya à l'époque, telles qu'elles furent fournies aux premiers explorateurs de l'Adamaoua par les commerçants musulmans qui fréquentaient le pays gbaya depuis 1840 environ⁽³⁾.

Les traditions sont donc formelles: ni Cheikh Usman dan Fodio, ni Modibo Adama n'eurent de contact avec les Gbaya. A aucun moment, ceux-ci n'occupèrent le Nord-Cameroun comme l'affirment les études de P. Kalck et de H. Deschamps mentionnées. Les recherches ethnohistoriques effectuées par E. Mohammadou ainsi que les fouilles archéologiques du professeur N. David dans le bassin de la Benoué n'ont révélé aucune trace des Gbaya dans la région⁽⁴⁾. Ce faisant, la thèse

(1) Ces informations ont été fournies par E. Mohammadou au professeur Bah. Voir T.M. Bah, «Contribution à l'étude de la résistance des peuples africains à la colonisation. Karnou et l'insurrection des Gbaya (la situation au Cameroun 1928-1930)», *Afrika Zamani*, Yaoundé, Décembre 1974, n°3, p. 117 note 30 et p. 118, note 39 bis.

(2) T.M. Bah, *ibid.* Voir également E. Mohammadou, Les royaumes Foulbé du plateau de l'Adamaoua au XIXe siècle, Tokyo, Institute for the study of languages and cultures of Asia and Africa (ILCAA), 1978, p. 282, 286.

(3) P. Burnham, «Notes on Gbaya history», *op. cit.*, p. 123 - 125.

(4) N. David et P. Vidal, «The Nana-Modé village site...», *op. cit.*, p. 21.

d'une origine bornouane et l'hypothèse d'une migration nord-sud à travers l'Adamaoua sous la poussée peul s'avèrent sans fondement sérieux. Par contre, plus consistante est l'hypothèse d'une provenance orientale, comme cela ressort de la tradition orale et des fouilles archéologiques.

En effet, tous les témoignages oraux recueillis auprès des Gbaya font état de migrations orientées est-ouest.⁽¹⁾ Dans un article intéressant relatif à la perception de leur histoire par les Gbaya du Cameroun⁽²⁾, le docteur Noss écrit:

Gbaya elders long ago told of a people called
Gbo - ndaa' wesé : " (Those who) come from the East".
Pointing to the rising sun, the old ones said that their
earliest ancestors had come from the east.⁽³⁾

La croyance en une origine orientale est par conséquent enracinée dans la mémoire collective des populations gbaya. Les informateurs interviewés sont unanimes: les Gbaya du Cameroun descendent des ancêtres venus de l'est,

<<là vers Nana (cours d'eau)>> en Centrafrique⁽⁴⁾.

Plusieurs questions se posent alors. Où les Gbaya étaient-ils exactement établis ? Depuis quand ? Pourquoi en sont-ils partis ? L'archéologie peut contribuer à répondre à quelques unes de ces questions.

(1) Unanimité des traditions orales recueillies tant à Bertoua, à Batouri qu'à Betare-Oya.

(2) P.A. Noss, "The perception of history among the Gbaya of Cameroon", in Tariikh: Oral historical traditions in Africa, op. cit., p. 24 - 36.

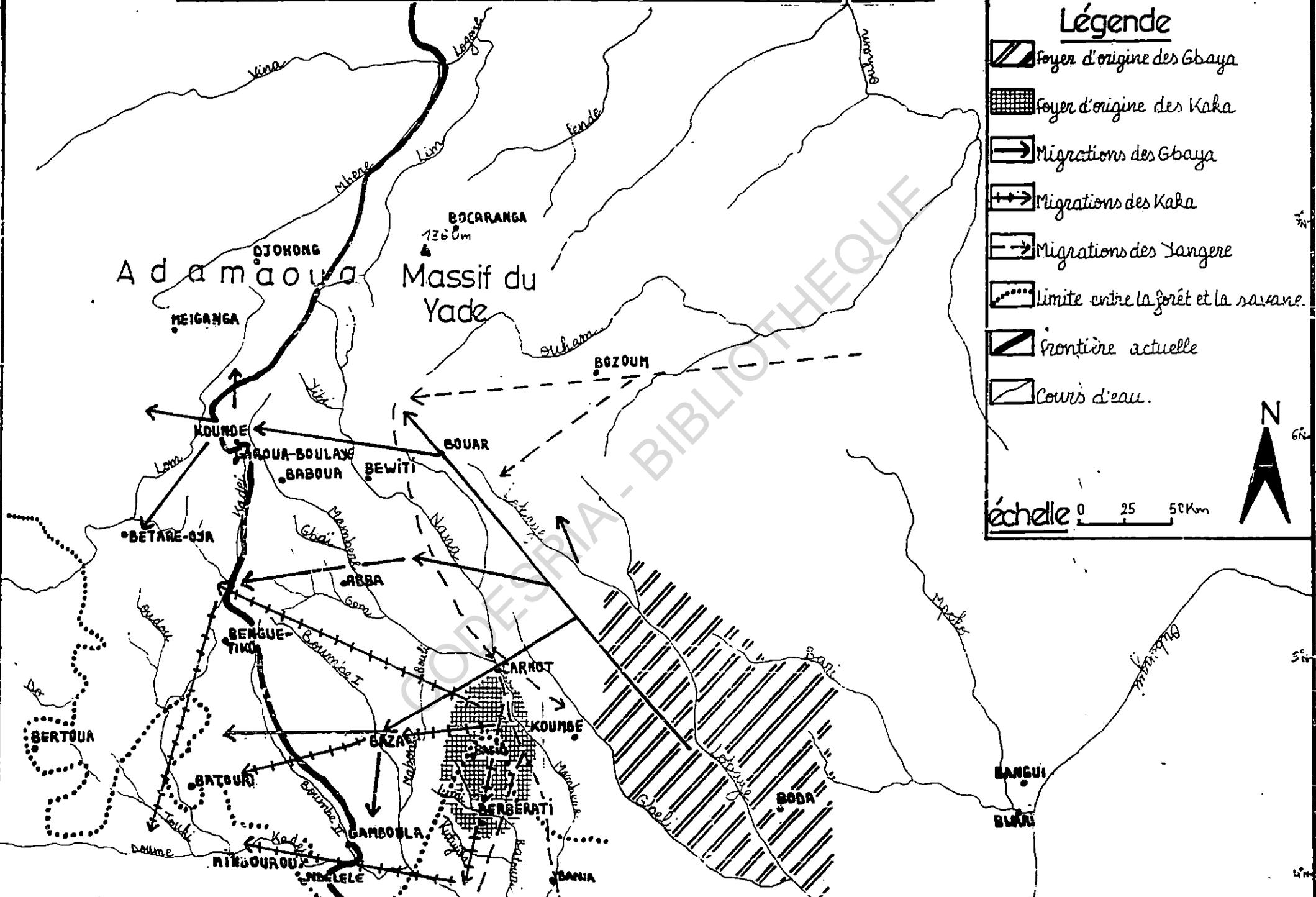
(3) P.A. Noss, "The perception of history among the Gbaya of Cameroon", op. cit., p. 24.

(4) Burmbe, traditions orales recueillies à Betare-Oya, janvier 1991; Maina, traditions orales recueillies à Bouli, janvier 1991 ; Ngozo, traditions orales recueillies à Bertoua, Décembre 1990.

Légende

-  foyer d'origine des Gbaya
-  foyer d'origine des Kaka
-  Migrations des Gbaya
-  Migrations des Kaka
-  Migrations des Sangere
-  limite entre la forêt et la savane.
-  frontière actuelle
-  Cours d'eau.

échelle 0 25 50km



Les fouilles archéologiques effectuées dans l'Ouest de la R.C.A. viennent de démontrer que l'occupation de cette région par des peuples comme les Gbaya est ancienne et continue⁽¹⁾. Des résultats obtenus, il ressort que les populations gbaya n'ont jamais été des gens du nord. En revanche, elles constituent une partie des héritiers du stock des populations locutrices des langues oubanguiennes⁽²⁾.

Comme le font remarquer N. David et P. Vidal, les Gbaya-peuplent la contrée centrafricaine depuis au moins le XVIème siècle. Ils écrivent en substance :

The Gbaya have been indigenous to the C.A.R.
[Central African Republic] from at least the sixteenth
century⁽³⁾.

A propos du lieu d'origine, les mêmes auteurs notent :

their homeland is to be sought in the lower basins of
the Nana and Lobaye⁽⁴⁾.

P. Vidal situe avec précision le foyer initial à la lisière nord de la forêt dense équatoriale, entre 4° et 5° de latitude nord et entre 16° et 19° de longitude est, dans les bassins inférieurs de la Nana et surtout de la Lobaye justement⁽⁵⁾. Cette zone est également le pays d'origine défini par G. Millous⁽⁶⁾ et P. Burnham⁽⁷⁾.

(1) P. Vidal, «Etat des recherches archéologiques dans l'Empire Centrafricain», in Les Recherches archéologiques dans les Etats d'Afrique au Sud du Sahara et à Madagascar, Valbonne, Centre de Recherches Archéologiques du C.N.R.S., 1978, p. 109-115.

(2) P. Vidal, «Etat de recherches archéologiques dans l'Empire Centrafricain», in Les Recherches archéologiques..., op. cit., p. 115;

N. David et P. Vidal, "The Nana-Modé village site and the prehistory of the Ubanguian-speaking peoples", West African Journal of Archaeology, op. cit., p. 17-56.

(3) N. David et P. Vidal, "The Nana-Modé Village Site..." op. cit., p. 22.

(4) Ibid.

(5) P. Vidal, "Etat des recherches archéologiques..." op. cit., p. 115.

(6) Cité in I. Dugast, Inventaire ethnique du Sud-Cameroun, op. cit., p. 139.

(7) P. Burnham, "Notes on Gbaya history", op. cit., p. 123.

Ainsi, la tradition orale, les sources écrites et les recherches archéologiques s'accordent sur le foyer initial et la provenance orientale des Gbaya. L'habitat originel délimité correspond grosso modo aux vallées inférieure et moyenne de la Lobaye avec une extension vers la Basse-Nana dans le Nord-Ouest. Du reste, ce dernier cours d'eau constitua une étape importante pour les groupes gbaya en marche vers l'Ouest où ils ont peuplé l'Est-Cameroun au XIX^{ème} siècle.

Tous les sous-groupes ethniques gbaya n'ont pas émigré du foyer d'origine. Il en est ainsi des Gbaya Bogoto qui vivent toujours dans la vallée de la Lobaye. D'après G. Tessmann, ils se disent autochtones et ne connaissent rien d'une migration de leur groupe, ni de déplacements importants à l'intérieur de leur territoire⁽¹⁾.

Les Gbaya semblent donc avoir vécu depuis longtemps - trois à quatre siècles au moins - dans la région occidentale de la R.C.A. Ils devaient habiter de petits hameaux familiaux ou claniques (ye ou ré) placés sous la seule autorité de leaders appelés simplement Wanye, Wanre, c'est-à-dire maître, chef de village⁽²⁾. Le séjour aurait été relativement paisible. Car, si l'on en croit P. Burnham, les Gbaya n'ont pas souffert, jusqu'aux années 1850, de la traite des esclaves, que celle-ci soit atlantique via le bassin du Congo ou le Sud du Cameroun, ou musulmane par le bassin tchadien ou la vallée du Nil⁽³⁾. Et, contrairement à ce que l'on pense généralement, la plante nourricière de base de ce peuple, avant l'introduction du manioc et du maïs qui date de la première moitié du XIX^e siècle⁽⁴⁾, a été l'igname et non le sorgho⁽⁵⁾.

(1) Cité in I. Dugast, Inventaire ethnique du Sud-Cameroun, op.cit., p. 139.

(2) P. Burnham, E. Copet-Rougier et P. Noss, <<Gbaya et Mkako...>>, op. cit., p.121.

(3) P. Burnham, Opportunity and constraint..., op. cit., p. 10.

(4) P. Burnham, Opportunity and constraint..., op. cit., p. 36;

P. Burnham, <<Notes on Gbaya History>>, op. cit., p. 129-130,

N. David et P. Vidal, "The Nana-Modé Village site...", op. cit., p. 51.

(5) P. Vidal, <<Etat des recherches archéologiques...>>, op. cit., p. 115.

Il faut y ajouter les produits de chasse et de pêche, activités d'auto-subsistance aussi importantes que l'agriculture.

La petitesse des unités sociales (hameaux familiaux ou claniques) ainsi qu'un mode de vie fondé sur la chasse et la cueillette autorisaient certainement une plus grande mobilité dans l'espace. Il est alors aisé d'imaginer que des déplacements de petits groupes, familiaux ou claniques, de moindre ampleur et s'effectuant sur des distances plus ou moins courtes selon les circonstances, aient pu se produire de manière continue depuis une époque assez reculée. La mobilité, sociale et/ou spatiale, est d'ailleurs une des caractéristiques fondamentales des Gbaya⁽¹⁾. Certains facteurs ont pu jouer sur la plan local pour stimuler ces mouvements de populations. Citons entre autres l'équilibre entre la biomasse et la densité d'une population pratiquant intensément la chasse, les vicissitudes des querelles intestines ou des conflits entre voisins, ainsi que le goût de l'indépendance, un certain besoin de mouvement qui semble donner raison à l'Ecole allemande initiatrice du *Wanderlust* ou psychologie du mouvement.

Dans la première moitié du XIXe siècle, les migrations gbaya déjà anciennes furent certainement accélérées et amplifiées sous la pression des peuples Banda-Yangere notamment. Ces derniers fuyaient devant les razzias de chasseurs d'esclaves musulmans venus du Haut-Nil, du Darfour et des Etats tchadiens du Ouadai et du Baguirmi⁽²⁾. En conséquence, les déplacements qui s'effectuaient jusqu'ici le long des cours d'eau dans la direction générale Sud-Nord, s'orientèrent vers l'Ouest. Ils empruntèrent les vallées de la Lobaye, de la Nana et de la Haute-Mambere. Ces cours d'eau devin-

(1) Se reporter au chapitre 2 de la première partie.

(2) P. Vidal, <<Etat des recherches archéologiques...>>, *op. cit.*, p. 115;

P. Burnham, *Opportunity and Constraint...*, *op. cit.*, p. 10;

H. Deschamps, *Histoire générale de l'Afrique noire*, *op. cit.*, p. 364.

rent, ce faisant, des voies de passage privilégiées pour les groupes gbaya en route vers le Cameroun. Les invasions peul de la seconde moitié du XIX^e siècle allaient freiner la marche vers l'Ouest; simultanément, elles devaient provoquer l'éclatement et la dispersion des unités claniques obligées de se replier dans des sites-refuges. Des courants migratoires gbaya amples reprirent avec l'affaiblissement de la puissance du lamidat de Ngaoundere consécutif à la conquête coloniale dans les années 1890 et suivantes. Tout cela permet d'expliquer l'extension géographique considérable de l'habitat gbaya actuel, mais aussi les faibles densités humaines qui y sont enregistrées, rarement plus de cinq habitants par kilomètre carré⁽¹⁾.

Dans leurs migrations vers le Cameroun, les Gbaya entrèrent en contact avec plusieurs peuples comme les Yange-re, les Kaka, les Kare et les Mbum de la bordure orientale du plateau de l'Adamaoua, les Kepere, les Maka, les Bakum, les Pol, les Kaka, etc. des bassins de la Sanaga et de la Doume-Kadei. Leur avant-garde fut signalée sur les rives du Lom vers les années 1820⁽²⁾, soit deux décennies avant toute rencontre avec les Musulmans⁽³⁾.

Vers 1850, au moment où s'établirent des relations militaires et commerciales suivies entre les Gbaya et le monde musulman, ceux-là habitaient un territoire s'étendant des rives de la Lobaye et du Haut-Ouham à l'est jusqu'à celles de la Haute-Sanaga à l'ouest; au sud, ce pays était limité par la Kadei et son affluent la Doume.

A cette date, on pouvait distinguer à l'intérieur de l'ethnie gbaya cinq groupements solides, qui furent iden-

(1) P. Burnham, <<Regroupement>> and mobile societies: two Cameroon cases>>. Journal of African History (J.A.H.), Cambridge University Press, 1975, Vol. XVI, n°4, p. 578.

(2) E. Mohammadou, Peuples et Etats du Foubina et de l'Adamawa (Nord-Cameroun), Etudes de K. Struempell et de Von Briesen traduites de l'allemand par E. Mohammadou, Yaoundé, C.R.E.A., Collection Archives Allemandes du Cameroun n°1, 1982, p. 128-129, 139; N. David et P. Vidal, op. cit., p. 21.

(3) P. Burnham, Opportunity and constraint..., op. cit., p. 12;

P. Burnham et autres, <<Gbaya et Mkako...>>, op. cit., p. 97.

tifiés sans peine, au début du XX^{ème} siècle, par l'ethnologue allemand G. Tessmann⁽¹⁾. Ces sous-groupes ethniques se répartissaient (et se répartissent toujours) de la façon suivante, tant pour le Cameroun que pour le Moyen-Congo et l'Oubangui-Chari⁽²⁾.

Dans le bassin de la Lobaye, on a les Gbaya Bogoto, depuis le Nord de la ville de Bouar jusqu'à Boda au Sud.

A l'Ouest des Bogoto, une zone inhabitée sépare ceux-ci des Gbaya Kala ou Kara, c'est-à-dire Gbaya des montagnes. Appelés Yayuwe ou Gbaya de Meiganga au Cameroun, les Gbaya Kara peuplent toute la contrée s'étendant de Tibati et de Meiganga jusqu'au bassin de la Mambere et de la Nana au 5° de latitude Nord en passant par Kounde.

Dans la vallée de la Boumbe I et le bassin de la Kadei se localisent les Gbaya Buli. Ces derniers possèdent également quelques villages sur la Boumbe II.

Enfin, sur la ligne de crêtes qui forme la zone de partage des eaux entre les bassins de la Sanaga et de la Sangha-Congo se trouvent les Gbaya Mbodomo. Dans la région proche de Betare-Oya, on a les Gbaya Lai.

A la fin du XIX^{ème} siècle, les explorateurs estimaient la population gbaya à cinq cents mille individus⁽³⁾. C'est l'époque où la répartition ci-dessus présentée se réalisait. Pour l'essentiel, elle est restée inchangée jusqu'à ce jour.

L'implantation de la plupart des groupes gbaya dans l'Est-Cameroun se fit dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle,

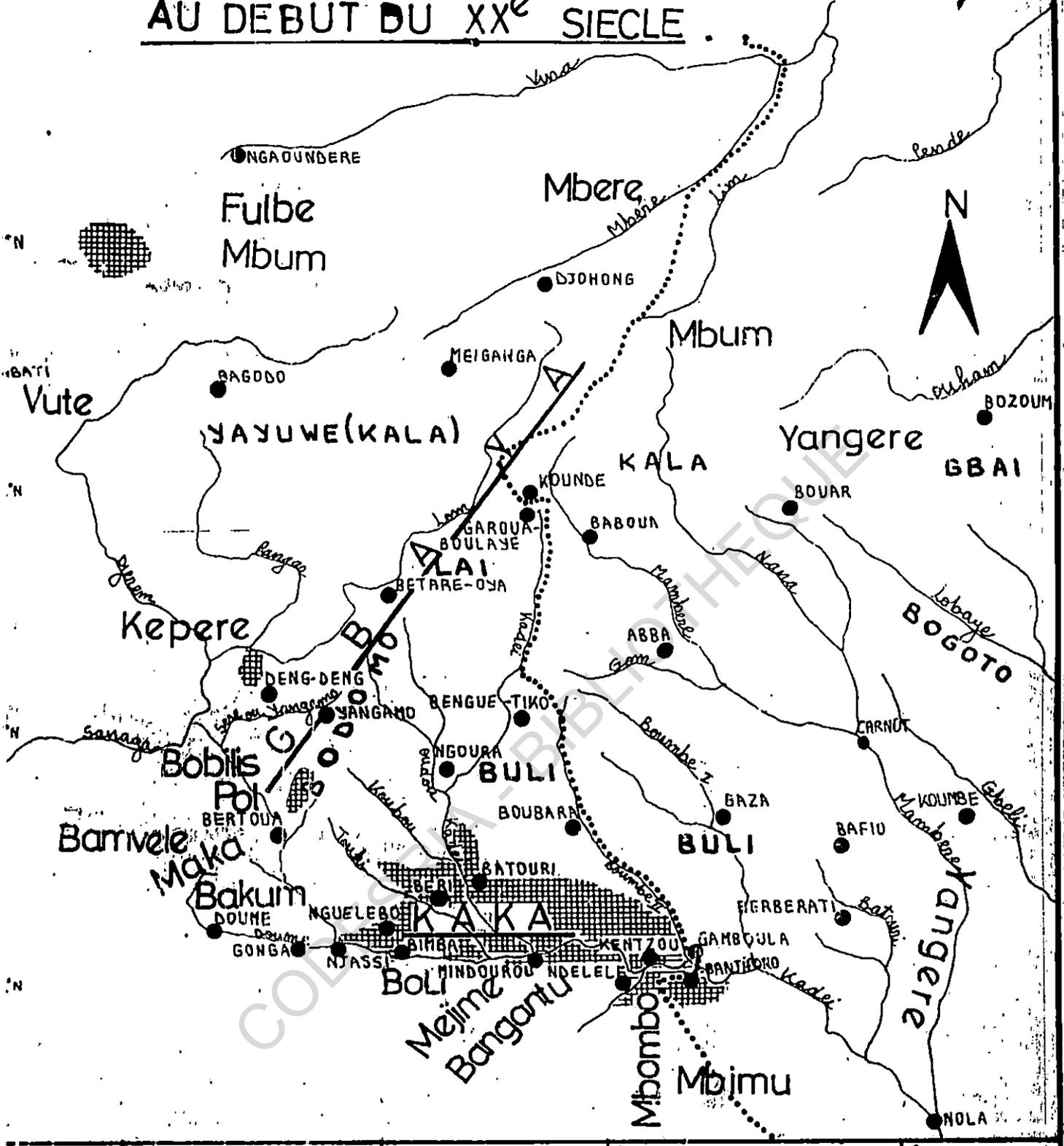
(1) G. Tessmann effectua, en 1913 et 1914, un voyage d'étude chez les Gbaya pour le compte du gouvernement allemand qui, à la suite des accords successifs de 1908 et 1911 signés avec la France, venait d'acquérir tout le territoire de ces derniers.

(2) I. Dugast, Inventaire ethnique du Sud-Cameroun, op.cit., p. 138;

P. Kalck, Histoire de la République Centrafricaine..., op. cit., p. 100-101; N. David et P. Vidal, op. cit., p. 20(cartes) - 21.

(3) R. Nzabakomada - Yakoma, L'Afrique Centrale insurgée: La guerre du Kongo Wara (1928-1930), Paris, L'Harmattan, 1986, p. 118.

Carte n° 4: **IMPLANTATION DES GBAYA ET DES KAKA AU DEBUT DU XX^e SIECLE**



Légende

-  Kaka
- GBAYA** Gbaya et Kaka du Cameroun
- Yangere** Groupes ethniques voisins
- LAI** Sous-groupes Gbaya
-  Agglomérations Gbaya et Kaka
-  frontière actuelle

échelle: 0 25 50 Km

SOURCE I. DUGAST, *op. cit.* cartes P 133 et 138 bis
N. DAVID et R. VIDAL, *op. cit.* carte P. 20

en contre-coup du jihad peul et de la conquête coloniale. Deux centres ont joué un rôle de premier plan dans le processus de dispersion locale: Kounde et Gaza.

Plusieurs années avant 1850, Kounde et ses environs étaient déjà peuplés par les Lai et les Kara. La prise de Kounde par les Fulbe et sa transformation en une agglomération musulmane vers 1850-1860 déterminèrent plus d'un groupe ou clan gbaya à émigrer vers l'ouest, dans la région de Betare-Oya⁽¹⁾.

Au Sud de la Mambere existaient d'importants villages gbaya, notamment Mbele (Carnot) et Gaza. Ici, les sous-groupes Gbaya dominants étaient les Mbodomo et les Buli. Le processus de dispersion locale fut analogue à celui de Kounde. Commencée dans la première moitié du siècle dernier à la suite de l'invasion Yangere⁽²⁾, - ou peut-être même avant -, l'émigration des Gbaya en direction de l'Est-Cameroun devait s'accélérer par la suite, subséquemment à la conquête et à l'occupation musulmanes de Gaza. Elle se poursuivit durant la colonisation, provoquant des départs qui assurèrent le peuplement des régions de Bertoua et de Batouri.

Ainsi donc, les migrations parties des contrées de Kounde et de Gaza allaient aboutir à l'implantation des Gbaya dans trois zones distinctes de l'Est-Cameroun, à savoir Bétaré-Oya, Bertoua et Batouri. Décrivons brièvement le processus de peuplement de chacune d'elles.

La région de Betare-Oya reçut principalement les Lai. Venus des rives de la Nana⁽³⁾ à une époque inconnue, les clans Lai étaient déjà installés dans le secteur de Kounde

(1) P. Burnham et autres, <<Gbaya et Mkako...>>, op. cit., p. 98-99. Voir aussi E. Copet-Rougier, "Du clan à la chefferie dans l'Est-Cameroun", Africa, 1987, volume XVII, n°3, p. 349-350.

(2) P. Kalck, Histoire de la République Centrafricaine, op. cit., p. 93-96.

(3) Burmbe, traditions orales recueillies à Betaré-Oya, janvier 1991; Djabule Ndisara, traditions orales recueillies à Bouli, janvier 1991.

A.N.C., APA 12066/F. Doume. Note du capitaine Saury aux chefs de subdivision, 7 juillet 1922.

dans les années 1830-1840. A partir de la décennie 1850, ils furent attaqués et finalement défaits par les troupes peul commandées par un lieutenant Mbum nommé Zarami; leur leader Ngwimo fut tué au cours du combat⁽¹⁾. En conséquence, les Lai s'en allèrent vers l'Ouest avec la ferme volonté de se soustraire à l'autorité de Zarami, le nouveau maître de Koundé. Bétare-Waya, le successeur de Ngwimo s'établit avec les siens sur la rive droite du Lom, dans un endroit dénommé Ngau Goron non loin du village actuel de Bindiba⁽²⁾. Là, ils se soumi-
rent au lamido de Ngaoundère, participant aux activités guerrières des Fulbe jusqu'à la pénétration européenne dans le pays au début des années 1890. Très vite, les visées impérialistes françaises s'accommodèrent mal avec la politique hégémonique peul. La rivalité dégénéra rapidement en conflit armé.-Ce fut la Bataille de Sakani, juin 1896⁽³⁾. Les Lai se rangèrent naturellement du côté de l'armée de Ngaoundère⁽⁴⁾, mais, celle-ci fut sévèrement battue. L'administrateur français A. Goujon ayant entrepris des représailles contre les clans gbaya qui avaient combattu les Français, les Lai durent s'enfuir plus à l'ouest sur le plateau de l'Adamaoua. Ils séjournèrent à Bagudu. La conquête allemande de la région entre 1898 et 1902⁽⁵⁾ contraignit Bétare-Waya à descendre vers le sud, dans la contrée de Bétare-Oya. Après un bref séjour à Bazere, les Lai se déplacèrent pour Dembolo; puis, ils se fixèrent définitivement sur le site de Bétare-Oya quelques années avant 1911⁽⁶⁾. Les déplacements ultérieurs de clans Lai sont locaux. Ils résultèrent de la réaction contre l'emprise de l'administration française.

(1) P. Burnham et les autres, op. cit., p. 98. Unanimité des traditions orales recueillies à Bétare-Oya: Ngwimo est ici appelé Ndwimo.

(2) Burmbe et Samaki, Traditions orales recueillies à Bétare-Oya, janvier 1991.

(3) P. Burnham, Opportunity and constraint... op. cit., p. 41 ;

A. Kewen, <<Koundé: son enjeu dans les rivalités franco-allemandes et sa mise en valeur (1892-1916)>>, Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Bangui, 1986/1987, p.47. Les deux armées alignèrent chacune dans ses rangs des milliers de guerriers gbaya.

(4) L'informateur Burmbe et son frère Turuku nous apprirent que leur grand-père Bayel prit part à cette bataille; Djabule Ndisara, traditions orales recueillies à Bouli, janvier 1991.

(5) E. Mohammadou, Catalogue des Archives coloniales allemandes du Cameroun, Yaoundé, 1982, p. 32, 127-133.

(6) Traditions orales recueillies à Bétare-Oya et à Bouli. Voir aussi A.N.C., APA 12066/F. Doumé. Note du Capitaine Saury, 7 juillet 1922. Bétare-Oya vient du patronyme Bétare Waya.

A l'ouest de la région de Bétaré-Oya s'est établie une fraction de Gbaya yayuwe à la même époque que les Lai, entre 1896 et 1906, après la bataille de Sakani⁽¹⁾.

Le deuxième foyer de peuplement des Gbaya dans l'Est-Cameroun se situe dans la région de Bertoua, au sud de Bétaré-Oya. C'est le territoire des Mbodomo, mais aussi d'un ensemble de clans gbaya connus sous l'appellation de Gbaya de Bertoua et dominés par les Bodayi d'origine Kara.

La présence des Mbodomo dans le pays est ancienne. Leur antériorité est reconnue aussi bien par les Lai que par les Gbaya de Bertoua⁽²⁾. Bien que certaines traditions fassent état d'autochtonie des Mbodomo⁽³⁾, d'autres par contre les font venir de la région de Berberati, avec des étapes dans les régions de Yokadouma et de Batouri⁽⁴⁾. Ce qui est certain, c'est que ce groupe a constitué l'avant-garde de l'immigration gbaya au Cameroun. Les Mbodomo se fixèrent dans la contrée de Bertoua avant tous les autres groupes gbaya, têt avant 1850⁽⁵⁾.

Quant aux Bodaye et assimilés⁽⁶⁾, ils trouvèrent la zone de Bertoua giboyeuse et s'y installèrent dans les années 1850-1860. Ils venaient du secteur d'Abba, village situé entre Baboua et Gaza⁽⁷⁾. A leur arrivée, les leaders Ndiba et son fils Mbartwa, grâce aux liens tributaires avec

(1) S'agissant des migrations Yayuwe au Cameroun, voir les ouvrages de P. Burnham.

(2) Ngozo, traditions orales recueillies à Bertoua, Décembre 1990; Burmbe, traditions orales recueillies à Bétaré-Oya, Janvier 1991.

(3) I. Dugast, Inventaire ethnique du Sud-Cameroun, op. cit., p. 139; P. Burnham et autres, op.cit., p. 106.

(4) Bana, traditions orales recueillies à Yaoundé, le 18 août 1991. Cet informateur rapporte des informations collectées auprès du notable Keman Nguto du village de Yangamo, aujourd'hui décédé. Voir aussi E. Copet, <<Les Kaka>>, in Contribution..., op. cit., p. 511.

(5) P. Burnham et autres, op. cit., p. 106.

(6) Il s'agit notamment des clans Bakisi, Bobwe, Bodomper, Bedabane, Bogomtwa, des Gbaya Buyi de Bonis (origine Bull), ainsi que d'un clan Yangere.

(7) E. Copet-Rougier, <<Du clan à la chefferie dans l'Est-Cameroun>>, op. cit., p. 353 ; P. Burnham et autres, op. cit., p. 100.

le lamidat de Ngaoundere, établirent l'hégémonie des Bodaye dans la région. Ils créèrent la chefferie de Bertoua.

La région de Batouri constitue le troisième et dernier foyer d'implantation des Gbaya dans l'Est-Cameroun. Il s'agit ici des Gbanginda de Ngoura, des Buli de Garoua-Boubara et des Gbaya de Bengue-Tiko.

Au cours de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, la vaste zone de savane comprise entre la Boumbe Il et la Kadei servit de terre d'élection pour les populations gbaya fuyant les razzias peul, les coups de main Yangere, l'hégémonie de la chefferie de Bertoua et, au début de la colonisation, les rivalités franco-peul et franco-allemandes. Ce qui conduisit des clans Buli à émigrer dans le secteur. La cause de leurs départs est à rechercher dans la volonté de s'affranchir de la tutelle des Musulmans et de leur allié local de Gaza, le chef gbaya Amada⁽¹⁾. Au début de la colonisation, les Buli refluèrent en masse sur la colonie du Moyen Congo. C'est en 1919 que le chef Hamada revint s'établir à demeure avec ses hommes dans le village de Boubara⁽²⁾. Cette localité devint le noyau de repeuplement définitif des Buli dans l'Est-Cameroun. Des clans Gbai vivent dans leur voisinage.

Les Gbanginda du secteur de Ngoura forment une fraction des Gbaya Dooka implantés dans la région Baboua - Abba à la fin du XIX^{ème} siècle. Ce fut après 1909 qu'ils se fixèrent à Ngoura, attirés par les Allemands⁽³⁾. Ils sont proches parents des Gbaya de Bengue-Tiko, originaires de la même contrée et émigrés à la fin du XIX^{ème} siècle pour leur habitat actuel⁽⁴⁾.

(1) P. Burnham et autres, *op. cit.*, p. 107.

(2) A.N.C., APA 11317/C. Doumé. Rapports des tournées 1918-1928. Compte-rendu du 10 octobre 1919. Amada et Hamada sont deux chefs distincts.

(3) *Ibid.*

(4) A.N.C., Traductions Allemandes (T.A.) - 35. Rapport de Von Stein sur la fin de l'Expédition Bertoua, 1903.

Enfin, de nombreux petits groupes gbayas, arrivés au XIX^{ème} siècle et dans l'entre-deux-guerres, cohabitent depuis avec leurs voisins kaka démographiquement importants auxquels ils sont souvent assimilés. C'est le cas des Boli de Bimba, des Gbwe et Mbopalo installés dans la zone de confluence Doume-Kadei, des Mbusuku sur la route Batouri-Gamboula, et, dans la ville même de Batouri, les Gbaya Sambo. Tous ces Gbaya appartiennent aux Sous-groupes ethniques déjà mentionnés; ils ont été dispersés à la suite des vicissitudes de l'histoire du XIX^{ème} siècle.

Telles sont, dans leurs grandes lignes, les origines des Gbaya et la dynamique de leur peuplement de l'Est-Cameroun. Commencé tôt au début du XIX^{ème} siècle à partir de l'espace centrafricain, l'établissement dans cette contrée devait se poursuivre même après l'intrusion européenne, contrairement aux kaka stabilisés à cette époque.

C. ORIGINES ET MIGRATIONS DES KAKA.

Où se situait l'habitat des Kaka avant leur émigration dans l'Est-Cameroun? Comment celle-ci s'effectua-t-elle? La réponse à ces deux questions fait l'objet de ce sous-chapitre.

Si l'on en croit P. Burnham et autres⁽¹⁾, la plupart des traditions orales placent le lieu d'origine des Kaka dans les vallées de la Batouri et de la Mambere. De cette région seraient parties les migrations qui assurèrent le peuplement du Cameroun au XIX^{ème} siècle. Très souvent, le nom du foyer est avancé : Kombokula⁽²⁾. Généralement, Kombokula est associé à la contrée de Berberati, et, du reste, on retrouve dans cer-

(1) P. Burnham et autres, <<Ghaya et Mkako...>>, op.cit., p. 110.

(2) Kombokula signifie forêt des kula. Les Kula sont les arbres Baphita nitida dont les Kaka employaient l'écorce pour sa teinture rouge, mais aussi pour la confection des caches-sexes et de sacs à gris-gris des chasseurs. Voir P. Burnham et autres, op. cit., p. 110 et E. Copet, <<Nguelebok...>>, op. cit., p. 24.

tains récits les toponymes évoqués comme les rivières Lumi et Kutujila, affluents de la Baturi⁽¹⁾.

Certes, ces propositions sont globalement vérifiables. Cependant, elles ne sont pas toujours explicites et ne s'appliquent pas à tous les sous-groupes ethniques kaka. D'après les traditions orales relevées chez les Kaka Bera, Kombokula (région de Berberati) n'apparaît que comme une étape d'une migration venue de la région de Carnot⁽²⁾. De même, certains informateurs Ngbwako assimilent Kombokula à Gaza. En plus, ils en font à l'instar des Bera l'étape d'une migration venue d'un lieu dénommé Lingeme⁽³⁾. Les Bera connaissent bien le toponyme de Lingeme et l'identifient à la rive gauche de la Mambere, dans la région de Carnot⁽⁴⁾. Enfin, les Kaka Mbonjo, l'un des rares groupes à ne pas faire référence à Kombokula, situent leurs origines immédiates vers les sources de la Kadei, mais évoquent une ancienne provenance orientale, du côté de Carnot⁽⁵⁾.

De ce fait, les traditions Mbonjo se rapprochent de celles que nous avons relevées chez les Bera et les Ngbwako : toutes localisent le foyer d'origine sur les rives de la Mambere, plus vers la région de Carnot au nord que vers celle de Berberati au sud. Nous pouvons donc déduire de tout ce qui précède que le foyer initial des Kaka dans leur ensemble a dû se situer dans la vallée de la Mambere, mais dans un espace compris entre Carnot au nord et Berberati au sud, avec une extension possible vers Nola. Le territoire initial ainsi défini correspond également à l'habitat original des Kaka,

(1) P. Burnham et autres, op. cit., p. 110.

(2) Mayo et Salme, traditions orales recueillies à Batouri, Août 1990; Bondo et Bunda, traditions orales recueillies à Ndelele, Mai-Juin 1991.

(3) Combo, Limbona et Atchekwe, traditions orales recueillies à Batouri, Août-Septembre 1990.

(4) Mayo et Salme, traditions orales recueillies à Batouri, Août 1990; Bondo, traditions orales recueillies à Ndelele, Mai-Juin 1991.

(5) P. Burnham et autres, op. cit., p. 113.

tel que décrit par les administrateurs coloniaux Cureau et Darré⁽¹⁾ d'une part, Joubert⁽²⁾ d'autre part, et enfin par P. Kalck⁽³⁾. Il englobait les deux écosystèmes familiers des Kaka, la savane et la forêt. Cette analyse permet de concilier les traditions kaka en présence. On peut dès lors comprendre que Kombokula, c'est-à-dire la région forestière de Berberati ait pu être foyer d'origine pour certains clans kaka et étape pour d'autres.

Tout comme les Gbaya leurs voisins orientaux et septentrionaux, les kaka durent vivre longtemps dans ce pays en relative sécurité, loin des zones de razzias esclavagistes. L'affirmation des kaka selon laquelle leurs ancêtres ne furent pas victimes d'invasions étrangères avant l'arrivée des Yangere et les campagnes peul d'une part; l'ancienneté dans le bassin congolais des populations locutrices des langues bantu auxquelles appartiennent les kaka et qui leur sont limitrophes du côté sud d'autre part; ces deux faits nous autorisent à parler de présence ancienne des kaka dans les vallées de la Basse-Mambere et de ses tributaires de la rive droite.

A cette époque à dater au moins du XVIIIème siècle, au <<temps>> de Kombokula ou Lingeme comme disent les informateurs, les kaka, en tant que groupe ethnique, semblaient se diviser en trois ou quatre ensembles, peut-être spatialement éloignés les uns des autres⁽⁴⁾. Ces ensembles vivaient dispersés le long des cours d'eau par familles, clans ou groupes de clans liés par le voisinage⁽⁵⁾. Ce sont eux qui allaient constituer, après leurs migrations au Cameroun, les sous-groupes ethniques

(1) Cités in E. Copet, <<Nguelebok...>>, *op. cit.*, p. 55.

(2) A.N.C., APA 11792/C. Batouri, rapport de tournée du chef de subdivision Joubert, mars 1935.

(3) P. Kalck, *Histoire de la République Centrafricaine...*, *op. cit.*, p.20 ;

P. Kalck, *Réalités Oubanguiennes*, *op. cit.*, p. 36.

(4) P. Burnham et autres, *op. cit.*, p. 111.

(5) La plupart des informateurs, comme Gombo de Batouri, Bondo de Ndelele, etc.

kaka connus, à savoir les communautés de l'ouest formées des Mbonjo, Mbcogendi et Ngwenje; celles du centre, dominées par les Ngbwako; enfin, celles de l'est, les Bera et Mbesembo.

Pourquoi les kaka partirent-ils de leur habitat du bassin de la Mambere et quand le firent-ils ? Sur ce point les sources sont unanimes: l'invasion des Yangere fut la cause principale des mouvements des Kaka en direction de l'ouest⁽¹⁾. Mais qui sont ces Yangere dont l'arrivée dans l'ouest de la R.C.A. a fortement marqué l'histoire des gbaya et des kaka du XIXème siècle ?

Les Yangere représentent une fraction du peuple banda de la R.C.A. Originaires du Darfour, les Banda en seraient partis à une date inconnue, mais généralement située au XVIIIème siècle⁽²⁾. Chassés par les Etats du Ouadai et du Darfour, les Banda s'installèrent dans le Dar Fetit, aux sources de la Haute-Kotto. Au début des années 1830 cependant, ils furent de nouveau raziés par les troupes du Ouadai. Cet événement provoqua des départs, parmi lesquels les Yangere, c'est-à-dire les «Séparés»⁽³⁾. Suivant les lignes de crêtes de la zone de partage des eaux du Chari et de l'Oubangui, les Yangere se dirigèrent vers l'ouest en une marche forcée de plus de mille kilomètres, qui les conduisit dans les galeries forestières de la Haute-Lobaye et de la Haute-Sangha, en plein territoire gbaya et kaka, entre 1830 et 1845⁽⁴⁾. Dans ces régions, les nouveaux arrivants entrèrent en contact avec les Gbaya, les Mbum et les Kaka autochtones⁽⁵⁾.

(1) Unanimité des informateurs kaka, qu'ils soient ceux de Batouri ou de Ndelele; P. Burnham et autres, op. cit., p. 111.

(2) P. Kalck, Histoire de la République Centrafricaine, op. cit., p. 94.

(3) Ibid, p. 96.

P. Kalck, Réalités Oubanguiennes, op. cit., p. 34.

(4) P. Kalck, Histoire de la République Centrafricaine, op.cit., p. 96, P. Burnham et autres, op.cit., p. 112.

(5) P. Burnham, Opportunity and constraint..., op. cit., p. 10; P. Kalck, Réalités Oubanguiennes, op. cit., p. 35.

Ce fut dans le massif du Yadé que leur migration fut stoppée, par les Mbum selon P. Kalck⁽¹⁾, les cavaliers peul d'après Clozel et Burnham⁽²⁾. Quant à la trame chronologique de la migration, les avis divergent dans le détail, mais les dates proposées par les auteurs se situent entre 1830 et 1850⁽³⁾.

A l'analyse des points de vue des uns et des autres, nous pouvons retenir qu'à leur arrivée dans le nord-ouest de la R.C.A., les Yangere se heurtèrent aux autochtones Mbum et Gbaya; simultanément ou peu de temps après, ils durent affronter les troupes peul des Etats de Ray et/ou de Ngaoundéré-qui; dans les années 1840-1850 prenaient pied dans les régions de Bocaranga, Kounde et Bozoum. Défaits, les Yangere changèrent de cap; ils se dirigèrent vers le sud, en logeant la Mambere. Certains s'établirent dans la région de Carnot et entre les deux Boumbe. D'autres séjournèrent à Berberati, puis poussèrent jusque dans les contrées de Nola et de Yokadouma, occupant la rive droite de la Basse-Kadei. Quelques fractions Yangere demeurèrent sur le plateau du Yadé, tandis que d'autres émigraient ensemble avec les Gbaya Bodaye et les Kaka Bera pour se fixer respectivement au Nord de Bertoua et au Sud-est de Batouri.

Au cours de leur déplacement, les Yangere guerroyèrent ou s'allièrent les clans gbaya et kaka qu'ils croisèrent sur leur chemin. Leur supériorité militaire leur permit de soumettre les uns et de faire partir les autres⁽⁴⁾. En effet, les populations gbaya et kaka craignaient ces bandes guerrières armées de redoutables couteaux de jet (za) et dotées d'une magie de guerre plus efficace qui s'abattaient sur les villa-

(1) P. Kalck, Réalités Oubanguiennes, *op. cit.*, p. 43.

(2) F.J. Clozel, Les Bayas, *op. cit.*, p.6 ;
P. Burnham et autres, *op. cit.*, p. 112.

(3) F.J. Clozel avance l'intervalle compris entre 1826 et 1830, chronologie à l'évidence anachronique: ni les Fulbé, ni les Yangere n'ayant encore atteint la région à cette époque. Quant à P. Kalck, il propose la période 1830-1845, tandis que P. Burnham donne 1840-1850.

(4) Unanimité des traditions orales, gbaya et kaka. La puissance de grands leaders de la trempe d'un Mbartwa, Baturi, ou Ndelele est expliquée par l'action de la magie de guerre Yangere (nyina en kaka) que ces chefs avaient pu acquérir ou s'approprier.

ges au moment des récoltes, pillant les biens et razziant les hommes pour les manger⁽¹⁾.

L'arrivée et les incursions des Yangere déterminèrent par conséquent la plupart des migrations kaka de quelque importance vers l'Est-Cameroun, à dater des années 1840-1850. Les kaka allaient peupler leur territoire actuel en moins de trois décennies. Comment cela se fit-il pour chacun des trois ensembles définis plus haut ?

Les Kaka dits de l'Ouest⁽²⁾ comprennent les sous-groupes ethniques ou communautés suivantes: les Mbonjo ou Mbojoku, les Mbogendi, les Ngwenje et les Mbobang. Ils ont constitué l'avant-garde de la migration kaka au Cameroun et se sont installés dans la vallée de la Doumé. Les Mbonjo durent quitter tôt le foyer d'origine, avant l'invasion Yangere, puisqu'ils n'en gardent aucun souvenir⁽³⁾. Ils remontèrent vers le Nord-ouest et séjournèrent aux sources de la Kadei, avant d'être expulsés par les Mbum autochtones ou les immigrants gbaya. Aussi, descendirent-ils ce fleuve. Se heurtant à l'avant-garde des Bera constituée par les Mbobutu, ils s'en allèrent vers l'Ouest et campèrent à la lisière de la forêt de Deng-Deng, au bord de la rivière Do⁽⁴⁾. En butte aux attaques des Maka du Nord et des Mbodomo, les Mbonjo partirent vers le sud-est. Traversant la savane, ils s'installèrent dans l'avancée de la forêt qui borde Batouri, au village Ngwandja, près du ruisseau Akakele⁽⁵⁾. Ils ne devaient plus quitter le secteur de Bandongwe. Les mouvements postérieurs furent de moindre ampleur; ils découlèrent des raids peul vers 1860 et des conflits avec les nouveaux immigrants, kaka, gbaya

(1) Gombo, traditions orales recueillies à Batouri, août 1990; Bondo, traditions orales recueillies à Ndelele, mai-juin 1991. Voir également E. Mohammadou, *Les royaumes foubé...*, op. cit., p. 299.

(2) C'est l'administration coloniale française qui a établi ce classement en kaka de l'Ouest, du Centre et de l'Est. Elle tenait compte de la répartition géographique, mais les ensembles définis partageaient des ressemblances dialectales et des expériences historiques analogues ou partagées au XIX^{ème} siècle.

(3) P. Burnham et autres, op. cit., p. 113.

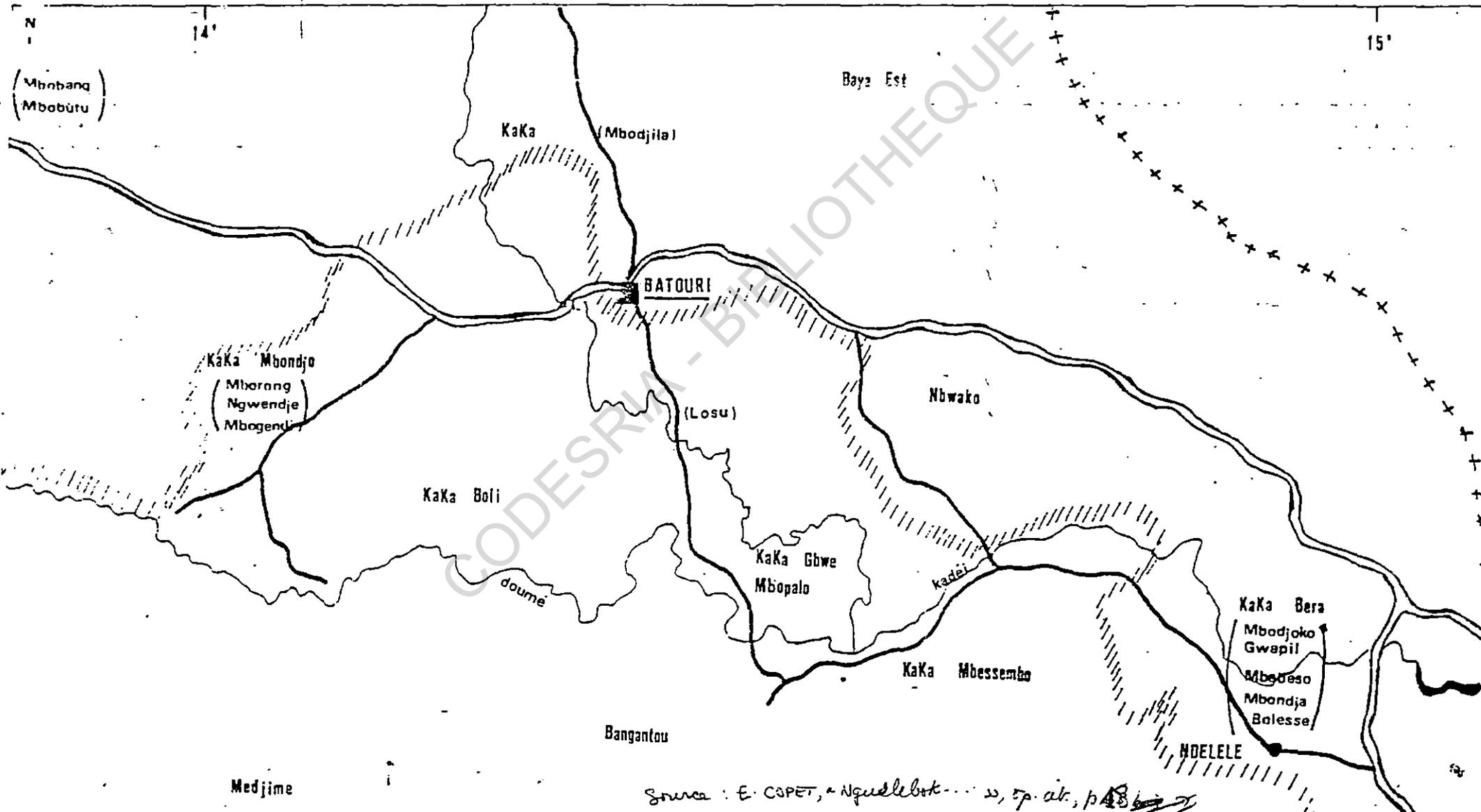
(4) La plupart des informations est tirée de P. Burnham et autres, op. cit., p. 113.

(5) La migration Mbonjo de Do vers Bandongwe est bien connue des autres groupes kaka qui surnomment les Mbonjo <<Kaka de Do>>. Le Pasteur Yeso et Atchekwe, Traditions orales recueillies à Batouri, Août-Septembre 1990.

Carte n°5.

REPARTITION ADMINISTRATIVE DES GROUPEMENTS "KAKA" DU DEPARTEMENT DE LA KADEI

(carte 5)



Source : E. COPET, "Nguedelok..." 20, sp. ar., p. 43

ou autres. Le leader Tanongwe dirigea la migration de Do. Dans la suite, les chefs Nzele, Bumbe, Ngaso et Gbel (Beri des Allemands) se succédèrent jusqu'à la pénétration européenne dans la région.

Les Mbogendi situent leur lien d'origine à Kombokula, dans la vallée de la Batouri au sud-est de Berberati. Les conflits locaux, la quête du gibier et l'hostilité des Yangere sont autant de motifs avancés pour expliquer leur départ⁽¹⁾. A cette époque, les Mbogendi paraissent avoir été en contact avec les Gbaya Buli. Dans leur migration vers l'ouest, ils longèrent la Kadei, en avance sur les Bera⁽²⁾. Ils finirent par se fixer au bord de la Doume, entretenant des rapports conflictuels avec les Mbonjo et les Mejime alors que les liens étaient pacifiques avec les Boli. Le chef gbaya Mbartwa réussit à les placer sous sa férule. Les Mbogendi profitèrent de la conquête allemande pour réintégrer leur ancien site⁽³⁾. Le chef Ngelebo fixa sa communauté à Tchiembendeng - le coûteau souillé -, Nguelebok actuel.

A l'ouest des Mbogendi, à Njassi et ses environs, sont installés depuis l'aube du XX^{ème} siècle les Kaka Ngwenje. Leur connaissance du passé est très réduite. Tout ce qu'on sait, c'est qu'ils résidèrent à la chefferie de Bertoua⁽⁴⁾. Sous la conduite de leur leader Njasi, les Ngwenje saisirent l'occasion de l'arrivée des Allemands pour s'en retourner au bord de la Doume. C'est là qu'ils devaient opposer une résistance farouche et permanente au pouvoir colonial.

Enfin, au nord de Bertoua, les Kaka Mbobang⁽⁵⁾ peuplent les villages Leta, Daiguene et Boulembe. Ils prétendent

(1) P. Burnham et autres, op.cit., p. 114.

(2) Le Pasteur Yeso, Traditions orales recueillies à Batouri, Août 1990.

(3) A.N.C., Traductions Allemandes (T.A.)- 35. Rapport de Von Stein sur la fin de l'Expédition Bertoua.

(4) A.N.C., T.A.-35. Rapport de Von Stein sur la fin de l'Expédition Bertoua.

(5) P. Burnham et autres, op. cit., p. 114.

provenir de la région de Gaza où ils vivaient à proximité des Gbaya Buli et Dooka. Chassés du pays vers 1860, ils se réfugièrent loin à l'ouest, dans la forêt de Deng-Deng. Malgré l'hostilité ambiante, ils réussirent à échapper aux visées hégémoniques de Mbartwa. Depuis la colonisation, ils sont intégrés dans la chefferie gbaya de Bertoua.

S'agissant des Kaka du Centre, les Ngbwako en représentent le principal groupe. Les Ngbwako vinrent directement de la région de Gaza, où ils résidaient près des Buli. Après une série de conflits avec les Yangere au cours desquels le chef Ngulan fut tué, les Ngbwako s'en allèrent vers l'Ouest⁽¹⁾. Ils séjournèrent entre les deux Boumbe, puis continuèrent la route. Après une courte escale dans le secteur de Mbankin, ils se fixèrent à Mbora, savane située à une dizaine de kilomètres environ au nord de Batouri. C'était dans les années 1850⁽²⁾. Batouri succéda à Saberi. Pendant près de trois décennies, les Ngbwako résidèrent à Mbora, guerroyant contre certains voisins et s'alliant avec d'autres, jusqu'au moment où, peu après 1880, la campagne militaire de Yerima Bello les força à se réfugier dans la forêt au sud de Batouri⁽³⁾. Les Ngbwako entrèrent en contact étroit avec diverses populations qui vivaient déjà dans le secteur de Batouri. Ce fut vraisemblablement à cette époque que le chef Batouri et les siens commencèrent à prendre de l'ascendant sur les autres groupes établis dans le pays. Batouri déplaça sa résidence de Mbora à Nola, colline surplombant l'ancien quartier administratif de Batouri (résidence des autorités administratives depuis le début de la colonisation). Fin politique et grand leader de guerre, Batouri réussit, par une série d'alliances militaires et matrimoniales, à dominer les affaires locales. Ainsi, il contracta mariage chez Sambo, le chef des Gbaya de Batouri arrivés avant les Ngbwako sur les

(1) P. Burnham et autres, *op. cit.*, p. 115.

(2) *Ibid.*

(3) Adjibolo et Gombo, traditions orales recueillies à Batouri, Août-Septembre 1990; Voir aussi E. Mohammadou, *Les royaumes Foulbé...*, *op. cit.*, p. 296-297.

lieux, signa un pacte de non-belligérance avec les Mbonjo, et surtout, il réussit à liguer tous les Kaka, les Gbaya et les Yangere de la région contre le chef Mbartwa qui avait attaqué la contrée. A l'arrivée des Européens, la puissance et le prestige de ce chef s'étaient considérablement accrus⁽¹⁾.

Pour finir, abordons la migration la plus tardive des Kaka, celle du groupe Bera. L'ethnonyme Bera leur vient de leurs voisins et des Allemands⁽²⁾. Il englobe un grand nombre de familles rassemblées autour de clans dominants, Bo- lese dans les secteurs de Ndelele et de Gamboula (R.C.A.), Mbesembo dans la zone de Mindourou, etc⁽³⁾.

Originaires de la région de Carnot, les Bera cohabitèrent dans un premier temps avec les immigrants Yangere, guerroyant les voisins, kaka ou non. Par la suite, des différends ayant éclaté entre les alliés, les Bera s'en allèrent vers le sud-est, en longeant la lisière de la forêt. Dans la région de Berberati, Ngembe regroupa les divers clans et en prit le commandement⁽⁴⁾. Ce leader était le fils de Sabingo, chef du patriclan Bolese. Sur la route en direction du Cameroun, les Bera eurent à affronter les Gbaya Biyanda, Mbusuku et Buli fixés dans la contrée de Berberati et entre les deux Boumbe. Ngembe partit chercher renfort chez les Yangere. Dans la suite, les Bera s'attaquèrent aux Gbaya Ngombe des îles de la Kadei et portèrent la guerre jusque chez les Mbombo de la région de Yokadouma⁽⁵⁾.

Au confluent Boumbe I - Kadei, la dispersion des Bera commença, avec le départ des Mbobutu. Ceux-ci s'établirent

(1) A.N.C., T.A.- 107. Rapport final de Von Stein sur la fin de l'Expédition Bertoua, 1903; A.N.C., T.A.-109. Rapport du Capitaine Engelhard sur son voyage Mbua-Besimba à Bertoua 1903.

(2) P. Burnham et autres, *op. cit.*, p. 117.

(3) A.N.C., APA 11792/C. Batouri. Rapport de tournée mars 1935; Nos enquêtes personnelles à Ndelele et à Batouri.

(4) Bondo et Bunda, traditions orales recueillies à Ndelele, mai-juin 1991.

(5) Bondo, Bunda, Mbgaka, traditions orales recueillies à Ndelele, mai-juin 1991.

Voir aussi I. Dugast, *Inventaire ethnique du Sud-Cameroun*, *op. cit.*, p. 109.

au Nord de Batouri. Ngembe décéda et fut enterré dans le lit du ruisseau Kundeng. Son fils Ndelele lui succéda au trône et réussit à maintenir pendant plusieurs années la cohésion du groupe. Les Bera franchirent la Kadei dans le secteur de Banjiforo. Puis, ils longèrent le fleuve vers l'amont jusque dans la contrée de Ndelele, guerroyant et pillant les villages rencontrés. C'est dans cette dernière localité qu'ils furent attaqués par les troupes peul dont le chef, le lamido Issa, fut blessé mortellement. Cet événement eut lieu en 1878⁽¹⁾.

Dès cette date, les Bera ne quittèrent plus le pays. Le reste de leur histoire se résume en une série d'affrontements locaux et de conflits internes d'où résultèrent des scissions. Les Mbesembo du chef Mbwa partirent s'établir dans la région de Mindourou. Ils entraînaient dans leur sillage d'autres clans parmi lesquels les Mborong. Ces derniers poussèrent jusque dans la vallée de la Doumé et occupent aujourd'hui la pointe la plus occidentale de l'habitat kaka. Une autre fraction des Bera rebroussa chemin pour s'installer à Gbanga, sur le site actuel de Gamboula. Lorsque les premiers blancs pénétrèrent dans le pays, Ndelele vieillissant avait déjà cédé sa place à son fils Mbasas. Avec l'implantation des Bera dans l'Est-Cameroun s'achevait le peuplement kaka au Cameroun, réalisé entre 1850 et 1870⁽²⁾.

Tel est donc le processus qui aboutit à l'établissement dans l'Est-Cameroun, essentiellement au XIXème siècle, des peuples gbaya et kaka dont les origines ont été situées dans l'Ouest de la R.C.A. actuelle. Qu'en était-il de leur organisation socio-politique à cette époque ?

(1) P. Burnham et autres, op. cit., p. 118; E. Mohammadou, Les royaumes foubé..., op. cit., p. 294.

(2) E. Copet, " Les Kaka", in Contribution..., op. cit., p. 512.

CHAPITRE 2 : STRUCTURES SOCIO-POLITIQUES TRADITIONNELLES.

Les sociétés gbayà et kaka font partie des sociétés dépourvues de pouvoir central fort qu'une anthropologie européocentriste a invariablement dénommé, de façon inadaptée et tendancieuse, sociétés sans Etat, anarchiques, acéphales, segmentaires. Le prétexte pris était qu'elles ne disposaient pas d'un pouvoir individualisé et pérennisé spécifiquement politique⁽¹⁾. Une approche plus objective et plus scientifique de ces peuples nous montrent pourtant que partout il existe des mœurs et des manières de gouverner. Comme les autres sociétés humaines, les Gbayà et les Kaka ont, de ce fait, produit du politique et furent ouverts aux vicissitudes de l'histoire⁽²⁾.

De fait, les ethnies gbayà et kaka partagent une grande similitude dans leurs modes d'organisation sociale et politique. Ainsi que le souligne avec justesse Elisabeth Copet,

Ces sociétés partagent des caractéristiques communes : acéphales, dénuées de pouvoir politique centralisé, des règles de succession relatives au rôle de leader, sans hiérarchie lignagère ni organisation segmentaire, sans toujours de référence au territoire, elles reposent sur une organisation patriclanique caractérisée par la fluidité des unités sociales⁽³⁾.

Un autre trait marquant de ces sociétés réside dans l'antagonisme entre l'idéologie égalitaire sans cesse affirmée et la compétition des personnalités importantes, ou bien

(1) Nature et formes de pouvoir dans les sociétés dites acéphales - exemples camerounais, Compte-rendu journée scientifique de Yaoundé le 7 mars 1978, Paris, ORSTOM, 1982, coll.

"Travaux et documents de l'ORSTOM" n°142, Préface de J. Lombard, p. 7.

(2) G. Balandier, Anthropologie politique, Paris, Quadrige/ P.U.F., 1984, p.2.

(3) E. Copet-Rougier, "Du clan à la chefferie...", op. cit., p. 345.

l'émergence de leaders, qui se fondent sur des rapports d'inégalité, aussi ténus qu'ils puissent être.

Les structures socio-politiques traditionnelles des Gbaya et des Kaka sont, de ce fait, des structures discrètes, intermittentes, qui, à l'époque précoloniale, étaient appelées à se manifester en des circonstances ou situations bien précises.

A. LES GBAYA.

1. Organisation sociale.

L'habitat précolonial des Gbaya était dispersé. Les populations ne connaissaient pas d'agglomérations considérables. Le plus souvent, elles se réunissaient dans des hameaux éparpillés dans l'immense savane de l'Est-Cameroun et de l'Ouest centrafricain. Les quelques villages importants existants à la pénétration européenne résultaient des relations avec le monde musulman.

Le hameau (saaye, ye, re ou le selon les dialectes) abritait un patriclan ou famille étendue (duk). Il comprenait cinq à vingt cases, la moyenne étant de dix habitations.⁽¹⁾ Le saaye ou re était une unité familiale et résidentielle. Il était dirigé par un patriarche, gasa nu duk. Bien que n'étant pas politiquement indépendant, il jouissait d'une large autonomie vis-à-vis des unités homologues.

Pour des raisons de sécurité et en vertu du voisinage, les hameaux s'alliaient entre eux pour former des ensembles plus larges, également dénommés saaye, ye ou re par les Gbaya. Ces termes signifient communauté; ils sont aujourd'hui traduits par le mot "Village". P. Burnham a préféré traduire saaye par l'expression clan-territory, afin de distinguer la communauté traditionnelle des villages modernes issus de l'action coloniale⁽²⁾. Pour notre part, nous trouvons plus commode

(1) P. Burnham, Opportunity and constraint..., op. cit., p. 19.

J.F. Clozel, Les Gbaya, op. cit., p. 16.

(2) P. Burnham, Opportunity and constraint..., op. cit., p. 19.

et simple d'employer les expressions communauté clanique ou village traditionnel.

Une communauté clanique ou village traditionnel (saaye ou re) comprenait souvent dix à quinze hameaux. Ces derniers étaient séparés les uns des autres par une distance de cinquante à cent mètres au moins de végétation ou de terrains de culture⁽¹⁾. Mais, ils étaient reliés par la proximité et se trouvaient éparpillés sur un espace de quatre à huit kilomètres de diamètre⁽²⁾: Cet espace formait le territoire clanique (nu). L'exemple typique de cet habitat gbaya dispersé nous est donné par la situation du village de Boubara.

Non seulement ce village se prolonge par plusieurs hameaux sur huit kilomètres (piste nord), mais on peut retrouver encore quatre autres hameaux à vingt kilomètres du centre, aussi bien au nord qu'au sud⁽³⁾.

Dans l'Est-Cameroun, de telles communautés claniques furent le produit des contingences historiques: ce sont d'anciens groupes migratoires qui se sont regroupés autour d'un patriclan fort sur un territoire donné. Il en fut ainsi des Lai de Betare-Oya rassemblés autour du clan Botomo, des Gbanginda réunis autour du clan dominant du même nom, etc.

Le territoire clanique (nu) était délimité par des frontières reconnues, généralement constituées de cours d'eau, d'accidents de reliefs ou d'autres éléments de la nature, mais fluctuantes à cause de la mobilité caractéristique des Gbaya⁽⁴⁾. Car, ainsi que l'écrit R. Breton

Quels que soient le mode d'occupation du sol et l'ancienneté de l'implantation, chaque ethnie a une notion précise de ses

(1) Ngozo, traditions orales recueillies à Bertoua, décembre 1990; P. Burnham, Opportunity and constraint..., op.cit., p.19.

(2) N. David et P. Vidal, "The Nana-Modé Village site...", op. cit., p. 40.

(3) A.N.C., APA 11570/A. Subdivision de Batouri. Rapport politique 1952.

(4) Tamle et Komdeke, traditions orales recueillies à Bertoua, décembre 1990; Maina, traditions orales recueillies à Bouli, janvier 1991.

relations avec le territoire, de la délimitation de sa juridiction et des partages éventuels avec les autres ethnies. (1)

Le mu formait le terroir agricole, de chasse et de pêche. Il était farouchement défendu contre tout empiétement étranger.

La communauté clanique semble avoir été la structure socio-politique la plus élevée qu'aient connue les Gbaya. Elle était la seule unité susceptible de mobiliser les hameaux dans une action politique commune, entreprendre une guerre par exemple. La communauté clanique était, ce faisant, une unité politique indépendante.

La population du village traditionnel n'était pas sociologiquement homogène, c'est-à-dire composée uniquement d'individus appartenant à un même groupe de filiation, famille, clan ou autre. A l'inverse y cohabitaient les membres d'un patriclan dominant auxquels étaient venus s'adjoindre des hommes issus de clans alliés ou subordonnés. Il s'agissait d'un rassemblement de segments claniques (auk) non raccordés sur le plan généalogique et autonomes les uns par rapport aux autres.

Le clan dominant était, soit le patriclan fondateur, soit celui du leader ayant dirigé la communauté clanique pendant la migration ou ayant regroupé les hameaux voisins, soit enfin le patriclan démographiquement important (2). Autant de critères objectifs sur la base desquels les groupes claniques analogues, sans aliéner leur liberté, lui reconnaissaient la prééminence, notamment le droit de pourvoir au leader de la communauté clanique et au prêtre sacrificateur aux divinités et génies protecteurs du mu.

(1) R. Breton, Les ethnies, op. cit., p. 41.

(2) Les informateurs Tamle et Ngozo de Bertoua, Burmbé de Betare-Oya, et Maina de Bull.

Ce faisant, le clan (duk) paraissait être, chez les Gbaya, la réalité sociologique la plus en vue et la plus opératoire. Mais, au fait, qu'est-ce qu'un duk gbaya ?

Les Gbaya étaient traditionnellement organisés - et du reste ils le demeurent aujourd'hui - en de nombreux clans. Ces derniers sont définis par une idéologie de commune filiation par les hommes, par un nom et par une règle d'exogamie⁽¹⁾. Les membres d'un clan gbaya affirment descendre tous d'un même ancêtre fondateur, mais ils ignorent son nom. Pourtant, le clan est un groupe fictivement fondé sur la parenté. La profondeur généalogique particulièrement faible, soit deux à trois générations à partir d'un adulte vivant, rend compte de cette lacune. En conséquence, les lignées constitutives du clan ne sont pas reliées entre elles et ne portent pas de noms spécifiques distincts. Elles ne sont pas groupées en lignages, de même que les clans forment rarement entre eux une charte généalogique⁽²⁾. La fluidité des unités sociales ne permet pas de définir les corporate groups des auteurs britanniques.

Au dessus du clan, il n'y a qu'une vague idée de parenté matérialisée par un héritage dialectal et culturel commun. Cet héritage donne aux Gbaya leur qualité d'ethnie. Quoique nommés - Yayuwe, Lai, Mbodomo, Buli, Bogoto, etc, les groupes dialectaux paraissent n'avoir jamais formé d'unités sociales ou politiques, excepté peut-être les Lai. Ce sont plutôt des ensembles culturels, des sous-groupes ethniques. De ce fait, la seule expression sociale valable chez les Gbaya demeure le clan.

Le clan (duk) porte un nom. Celui-ci commence par le préfixe bo ou Gbo : Clans Botomo, Bodayi, Gbanginda ... Il est patrilinéaire et exogame. Ses membres respectent un tabou (zim) animal, végétal ou autre. Ils obéissent à un chef de fa-

(1) E. Copet-Fougier, <<Du clan à la chefferie...>>, *op. cit.*, p. 350 - 351.

(2) E. Copet-Fougier, *op. cit.*, p. 351. P. Burnham, *Opportunity and constraint...*, *op. cit.*, p. 21 - 22.

mille (gasa nu duk). Ce patriarche rassemble autour de lui ses femmes et enfants, ses frères et leurs familles, les petits-fils, les neveux, les filles non mariées, d'anciens captifs de guerre, et parfois des membres de familles alliées ainsi que, temporairement, les gendres. Tout ce monde résidait dans un hameau, qui constituait la véritable unité résidentielle, sociale et économique connue des Gbaya.

Comme il a été précédemment dit, le hameau clanique (saaye ou re) ou le patriclan (duk) jouissait d'une large autonomie politique. A l'intérieur du nu, ses droits et obligations étaient en principe analogues et équivalents à ceux des groupes similaires constitutifs de la communauté clanique. Ici se pose le problème des rapports politiques dans cette société gbaya clanique.

2 - Aménagement du pouvoir et de l'autorité.

a. Les autorités traditionnelles.

Dans sa "contribution à l'étude de l'histoire du Lamidat de Ngaoundéré", le lieutenant allemand Von Briesen, parlant de l'autorité chez les Gbaya, écrit :

Le trait caractéristique des Gbaya dans leur ensemble est leur aversion pour toute forme d'autorité⁽¹⁾.

En effet, l'unique autorité que la société gbaya reconnaissait de façon permanente était celle du chef de famille étendue ou clan. Toutefois, il arrivait parfois que certains individus exercent momentanément une certaine influence, mais leur pouvoir n'était accepté que dans des circonstances précises et en contrepartie de certains services, en particulier la protection, la donation de femmes, etc. De toute manière, ce pouvoir n'avait pas de caractère institutionnel. Les leaders qui en étaient investis demeuraient seulement les

(1) Von Briesen, in E. Mohammadou, Peuples et Etats du Foubina..., op. cit., p. 139.

premiers des égaux en droits. En somme, ils n'étaient que des « prééminences et des autorités circonstancielles⁽¹⁾ ». De ce fait, la société gbaya précoloniale ne disposait pas de chefs politiques à fonctions permanentes. Quel était alors le rôle joué par ces autorités traditionnelles ?

Le Chef de famille ou Gasa nu duk .

Le Gasa nu duk était le chef du patriclan, donc le responsable du hameau (saaye ou re). Traditionnellement, il était l'autorité la plus reconnue, acceptée, respectée et obéie de tout temps par les Gbaya. Il était en principe l'aîné le plus ancien du duk.

Littéralement Gasa nu duk signifie la grande (gasa) bouche, parole, langue (nu) du clan (duk)⁽²⁾. Il était donc perçu comme le porte-parole de la communauté familiale. Patriarche dépositaire des traditions ancestrales, le Gasa nu duk devait veiller à la protection de son groupe, aussi bien contre les ennemis visibles que contre les puissances invisibles. Il supervisait les activités d'auto-subsistance, la chasse notamment. Enfin, il devait maintenir l'ordre et préserver l'harmonie entre les membres du duk.

Il pouvait cependant arriver qu'une scission s'opère. C'était le cas lorsque le gasa nu duk manifestait des velléités autocratiques. Cela pouvait également avoir lieu quand il échouait dans l'arbitrage des querelles internes, ou lors d'un accroissement démographique considérable⁽³⁾.

Dans chacune de ces circonstances, il y avait fission du patriclan et constitution d'une nouvelle unité autonome. Le notable transfuge établissait son hameau sur le même territoire (nu), ou s'en allait coloniser plus loin. Toutefois,

(1) Expressions empruntées à G. Balandier, in Sociologie actuelle de l'Afrique Noire, Paris Quadriga/PUF, 1982, p. XII.

(2) Pour la traduction, voir Y. Blanchard et P.A. Noss. Dictionnaire gbaya-français, Meiganga, Centre de Traduction gbaya, 1982. A distinguer nu (terre, territoire) de nu (bouche, langue, parole).

(3) Archives de l'I.S.H., I₂₁. G. USA. Usages et coutumes du pays de Batouri, Kaka et Baya principalement.

les liens de sang demeuraient intacts , avec interdiction de se marier dans le patrician originel :

<<on n'épouse pas son propre sang>> dit un proverbe gbaya⁽¹⁾.

En définitive, l'autorité du gasa nu duk était essentiellement morale. De caractère purement familial et religieux au sein du duk, elle acquérait cependant une dimension politique lorsque le gasa nu duk représentait les siens dans les affaires du village traditionnel⁽²⁾. Il siégeait alors d'office avec ses pairs, pour traiter des questions d'intérêt commun, sous la conduite du leader clanique.

Le leader clanique ou Wan.

Chez les Gbaya, la seule autorité politique d'envergure supraclanique était le Wan⁽³⁾, ou chef de la communauté clanique. Le Wan répondait à l'idée que J. Lombard se fait du leader, à savoir un chef détenant une autorité autre que familiale, autorité provisoire en général pour réaliser une opération déterminée, comme entreprendre une guerre, etc⁽⁴⁾.

Le wan était en principe le gasa nu duk du patrician dominant. Il était choisi par tous les gasa nu duk du village traditionnel, après concertation. Investi de la confiance de ses pairs, le wan devenait l'autorité la plus en vue de la communauté clanique. Il portait le titre de wan re ou wan nu, chef de terre ou chef de communauté. En réalité, il n'était qu'un primus inter pares. En dehors de son propre duk, il ne pouvait prendre unilatéralement aucune décision engageant l'ensemble de

(1) Archives de l'I.S.H., I₂₁.G. USA., usages et coutumes du pays de Batouri.

(2) Une autorité est familiale quand elle est orientée vers la gestion des affaires domestiques; elle est politique lorsque la personne qui en est investie agit dans un cadre plus large comme représentant de son propre groupe vis-à-vis d'autres unités autonomes. Voir J. Lombard, Autorités traditionnelles et pouvoirs européens en Afrique Noire, Paris, Armand-Colin, 1967, p. 43-45.

(3) Wan est un terme générique signifiant chef, leader, propriétaire, responsable, bref, une autorité lato sensu. Mais, il est couramment employé pour désigner le leader clanique.

(4) J. Lombard, op. cit., p. 38.

la collectivité du *wan*, sans l'accord préalable des notables; sinon, il y avait opposition et risque de scission.

En fait, le *wan* n'intervenait qu'en période de crise: guerre ou tensions internes, calamités naturelles, migrations, ... Ses attributions⁽¹⁾ se limitaient alors à la conduite de la guerre et à la conclusion des pactes de non-belligérance avec les communautés voisines. De même, il dirigeait les migrations et les expéditions commerciales ou d'échanges avec le monde extérieur. Par ailleurs, il présidait les cérémonies rituelles consacrées aux esprits et génies protecteurs du territoire. Enfin, il devait tenter la médiation et la conciliation en cas de luttes intestines entre deux hameaux.

Autant de responsabilités hautement politiques qui, exercées en permanence et par un seul individu, pouvaient permettre à l'autorité qui en était investie de se constituer un pouvoir fort. Cela n'était pas le cas pour le *wan*. Celui-ci n'était qu'un coordonnateur: la décision finale revenait au conseil des notables et l'exécution, à d'autres leaders, à l'instar du chef de guerre et du prêtre sacrificateur, pour ne citer que ces deux-là.

D'ailleurs, des mécanismes d'auto-régulation politique avaient été imaginés par la société *gbaya* pour permettre aux groupes locaux de se prémunir contre toute ambition démesurée du *wan*. D'abord, son champ d'action était tournée vers les affaires externes aux clans. Ensuite ceux-ci ne s'associaient aux entreprises du *wan* que dans la mesure où cela leur apportait des avantages concrets en matière de protection et de bien-être matériel, sans pour autant porter préjudice à leur autonomie. Enfin, le *wan* ne disposait pas de pouvoir de contrainte. Dans le cas où, grâce au soutien de ses guerriers et des alliés, il essayait d'employer la force, il se heurtait

(1) La plupart des informateurs interviewés, comme Ngozo et Tamle de Bertoua, Burmbe et Samaki de Betare-Oya, Maina de Bouli, etc.

à la scission et au départ des patriciens lesés, éventualité redoutée pour des raisons de sécurité⁽¹⁾. L'éclatement de la communauté Lai de Betare-Oya survenu au début de l'occupation française est à cet égard très révélateur de ce phénomène de fission politique⁽²⁾. Ces tendances centrifuges participaient de la nature essentiellement fluide de toute l'organisation sociale des Gbaya.

La défense du territoire (nu) était l'une des tâches primordiales du wan. Car, depuis les temps les plus reculés, la guerre (biro) semble avoir été une pratique sociale courante chez les Gbaya.

En dehors des razzias d'esclaves ou du pillage des caravanes commerciales qui remontent à l'époque peul, les causes d'hostilités étaient multiples :

disputes about women, rights to natural resources such as iron ore deposits, territorial incursions, murder, insults, thefts, accidental deaths in hunting accidents, and gambling⁽³⁾.

Lorsqu'une guerre était imminente, le Wan réunissait tous les casa nu duk ; ensemble, ils désignaient le guerrier le plus apte à conduire les hommes au combat. C'était le leader de guerre, Wan biro ou gogo biro en gbaya, également dénommé Kaigama depuis le contact avec les Fulbe⁽⁴⁾. Il secondait le Wan et dirigeait effectivement, sur le terrain, la guerre. Le rôle du Wan était celui de thaumaturge : grâce à sa magie de guerre (nyina biro), il devait réduire à néant la puissance de l'ennemi et rendre ses propres guerriers invincibles. Le plus souvent, les hostilités se terminaient par une cérémonie d'échange de sang entre leaders. Ce pacte de sang s'appelait Nwa tok : "Boire le sang"⁽⁵⁾. Les captifs étaient rachetés, les dettes de sang épon-

(1) P. Burnham, Opportunity and constraint..., op. cit., p. 22-23.

(2) A.N.C., APA 11317/C. Doume. Rapport du Sergent Carré en tournée du 9 au 29 juin 1923; A.N.C., A.P.A. 11319/C. Doume. Rapport du 1er trimestre 1919.

(3) P. Burnham, Opportunity and constraint..., op. cit., p. 24.

(4) Burmbe et Turuku, traditions orales recueillies à Betare-Oya, janvier 1991.

(5) Unanimité des informateurs interviewés notamment Burmbe, Ngozo et Maina.

gées par l'échange de femmes. L'office du leader de guerre s'arrêtait dès que les hostilités étaient closes. Mais, il semble que cette fonction ait la plupart du temps été cumulée avec celle de leader de chasse, Wan gia OU Wan zo.

Pour désigner les grands leaders claniques comme Mbartwa ou Betare Waya et marquer la déférence à leur égard, les Gbaya utilisaient les expressions de gasa wan ("seigneur") ou gasa wan re⁽¹⁾. Pendant la colonisation, ce titre honorifique fut emprunté et appliqué aux chefs supérieurs et de canton nommés par le pouvoir colonial.

S'agissant de la succession du wan, il n'existait pas de règles clairement définies, telles que le droit de primogéniture, l'hérédité, la désignation impérative par le leader en fonction, etc. Toutefois, le choix devait obligatoirement s'opérer parmi les adultes mâles du duk dominant⁽²⁾. Le wan pouvait manifester sa préférence, sans que cela n'influence outre mesure la décision des notables. Ces derniers restaient en effet maîtres de décider qui, du frère, du fils ou du neveu du wan défunt ils devaient introniser. Le souci majeur qui guidait le choix était la nécessité de disposer d'un leader fort et efficace dans les rapports de la collectivité clanique avec l'extérieur. Sur le plan intérieur, il devait être respectueux du contrat social tel que défini par la coutume. Une fois agréé par les notables, le candidat était tenu caché dans l'habitation des wan pendant une période d'une ou deux années. Pendant ce temps, on l'initiait à sa future fonction de chef⁽³⁾.

(1) Y. Blanchard et P.A. Noss, Dictionnaire gbaya-français, op. cit.;

Les informateurs Burmbe de Betare-Oya et Ngozo de Bertoua.

(2) Unanimité des traditions orales gbaya, recueillies à Bertoua, Betare-Oya et Bouli. Ainsi, d'après les informations fournies par Burmbe, les notables de Betare-Oya rejetèrent en 1930 la candidature du gasa nu duk Mbele Mbule du clan Mbokomo, qui jouissait de la préférence du Wan Garba dont il était conseiller et du soutien de l'administration coloniale.

(3) L'informateur Burmbe de Betare-Oya. Voir aussi J. Hilberth, The Gbaya, op. cit., p. 37.

Pour terminer, signalons qu'avec l'accroissement de l'insécurité consécutif au jihad peul dans la seconde moitié du XIXème siècle, le leader de guerre allait acquérir une importance grandissante. On assista alors au cumul des offices de leader clanique (wan) et de chef de guerre (wan biro) et à une tendance à la personnalisation des pouvoirs. Toutefois, même dans ce cas, le wan demeura dépendant du soutien des gasa nu duk . Il était conscient de cette réalité et ne pouvait rien entreprendre sans connaître l'avis du conseil des notables.

L'Assemblée des notables.

C'est une lapalissade d'affirmer que le conseil ou assemblée constitue en Afrique noire l'institution politique la plus répandue⁽¹⁾. Dans les sociétés dépourvues d'un pouvoir central fort en particulier, la gestion de la communauté villageoise reposait sur un organe collégial de gouvernement et groupement primordial de la vie politique, justement l'assemblée des notables. L'autorité personnelle, l'exercice du pouvoir par un seul individu y étaient inconcevables.

Chez les Gbaya, l'administration de la communauté clanique revenait à un conseil présidé par le wan. Ce conseil comprenait tous les gasa nu duk ainsi que les personnalités importantes de la communauté: aînés et hommes prestigieux, comme le leader de guerre, les maîtres de l'initiation labi, le prêtre sacrificateur, les initiés au labi, en un mot les notables (Gasawi)⁽²⁾. Y prenaient également part quelques femmes très âgées, prêtresses et gardiennes d'objets rituels, les Gasa boko . Il est à noter que ces vénérables dames jouaient un rôle de premier plan irremplaçable dans la vie politico-religieuse de la communauté. Les gasa boko intervenaient notamment

(1) J. Lombard, Autorités traditionnelles et pouvoirs européens..., op.cit., p. 42 ;

J. Lombard, <<Pensée politique et démocratie dans l'Afrique noire traditionnelle>>, Présence Africaine, Paris, 1967, n° 63, p. 19.

(2) Les informateurs Burmbe et Samaki de Betare-Oya, Tamle et Ngozo de Bertoua, Maina de Bouli, etc.

dans l'initiation du Wan et dans tout le riche rituel gbaya comme dispensatrices de paix et de prospérité⁽¹⁾. La plus éminente était la ko-gangmo, la <<Femme de la Paix>>, deuxième personnalité religieuse après le prêtre sacrificateur à So Kao, les divinités du territoire⁽²⁾.

La composition du conseil gbaya reflétait le caractère démocratique de l'institution, caractère que rendent les expressions employées pour désigner ce rassemblement de personnes :

- bi fet : tous les hommes, tout le monde
- Moya-bi : rassemblement de gens, assemblée
- Moya-ma : rassemblement, assemblée de personnes.

Effectivement siégeaient à l'assemblée (bi fet) tous les hommes adultes initiés au labi et tous ceux ou toutes celles reconnus pour leurs valeurs intrinsèques ou ayant quelque mérite social. Chaque membre jouissait du droit égal à la libre expression sur les affaires publiques, même si l'âge, le prestige, le charisme, l'éloquence pouvaient donner plus de poids à l'opinion de tel orateur qu'à celle de tel autre. En cela, la société gbaya ancienne apparaît comme une véritable démocratie, comprise dans le sens où l'entend J. Lombard, c'est-à-dire

comme le mode de vie fondé sur la croyance en l'égalité fondamentale des individus et sur leur droit égal à l'expression politique⁽⁴⁾.

Dans ces rassemblements convoqués par le Wan et co-présidés par les gasa nu duk, les vertus de la palabre (otonewe) étaient mises en honneur et les décisions prises à l'unanimité. De l'avis d'un administrateur colonial, les deux principaux objectifs d'une assemblée gbaya se ramenaient à la diffusion de nouvelles importantes et au rassemblement pour la

(1) T. Christensen, An african tree of life, Maryknoll, Orbis Books, 1990, p. 42-44.

(2) T. Christensen, An african tree of life, op. cit., p. 42-44.

(3) La plupart des informateurs, comme Tamle de Bertoua, Burmbé de Betare-Oya, Maina de Boulé ou Meru de Mararaba. Pour la traduction, voir Y. Blanchard et P.A. Noss, Dictionnaire gbaya-français, op.cit.

(4) J. Lombard, <<Pensée politique et démocratie...>>, op.cit., p.18.

guerre⁽¹⁾. En effet, le *bi fet* s'occupait des questions relatives à la sécurité et à la survie collectives: problèmes de voisinage, défense du *nu*, droits coutumiers, conflits internes, activités d'auto-subsistance: la grande chasse (*battue*), expéditions d'échanges, et enfin, les migrations⁽²⁾. Notons pour le souligner qu'en matière de différends entre groupes locaux, l'assemblée ne pouvait point s'ériger en tribunal. Son rôle se limitait au simple arbitrage, afin d'obtenir une réconciliation pour éviter la division de la communauté clanique.

En définitive, tout comme l'ensemble des organes politiques élaborés par les Gbaya, l'assemblée demeurait essentiellement une structure informelle, qui se réunissait chaque fois que les circonstances l'exigeaient.

Ainsi, les structures du pouvoir et de l'autorité conçues et aménagées par la société *gbàya* étaient caractérisées par une certaine fluidité. Les diverses autorités traditionnelles, *gasa nu duk*, *wan*, *bi fet* et autres, assumaient des responsabilités diffuses, peu différenciées, où le domestique, le religieux, l'économique et le politique étaient entremêlés. Les fonctions étaient exercées ponctuellement, au gré des événements. En un mot, les autorités traditionnelles *gbaya* détenaient un pouvoir contingent. De telles conceptions et pratiques politiques permirent aux Gbaya de préserver, au cours de l'histoire, les valeurs fondamentales de liberté et d'indépendance qui leur sont si chères, valeurs dont l'observation était garantie et périodiquement rappelée aux nouvelles générations par le biais des pratiques religieuses et initiatiques.

(1) Archives de l'I.S.H., I₂₁. G. U.S.A., Usages et coutumes...

(2) *Burmbe*, traditions orales recueillies à Bétaré-Oya, janvier 1991; *Ngozo*, traditions orales recueillies à Bertoua, décembre 1990. Voir également P. Kalck, *Réalités ousangulennes*, op. cit., p. 50; Archives de l'I.S.H., III₃₀. G. Not. Notes sur les Gbaya de la haute Mambere.

b - Les fondements magico-religieux et initiatiques de l'autorité.

Le politologue béninois Ahanhanzo Glele pense que l'homme négro-africain est profondément, incurablement religieux⁽¹⁾. Pour lui,

le religieux imprègne et informe constamment tous les comportements et actes de l'Africain, et partant conditionne l'organisation socio-politique et économique des sociétés africaines⁽²⁾.

La religiosité des Gbaya illustre parfaitement les propos cités ci-dessus. De fait, la vie du Gbaya baignait autrefois dans un univers magico-religieux peuplé d'une multitude d'esprits (so) et marqué par la profusion de rites et de symboles⁽³⁾. Ce faisant, il serait vain de chercher à comprendre les structures socio-politiques de ce peuple sans se référer au monde du sacré et aux puissances visibles et invisibles qui les informaient, tels qu'ils étaient projetés par les Gbaya eux-mêmes.

Les indications disponibles attestent que les Gbaya croyaient en un Dieu unique dénommé so (Esprit) ou Gbaso (Grand Esprit, Dieu Créateur)⁽⁴⁾. Ils n'anthropomorphisaient jamais l'idée de ce dernier et aucun sacrifice ne lui était fait. Comme dans la plupart des sociétés négro-africaines, so était un Dieu lointain, inaccessible. Aussi, est-ce peut-être la raison pour laquelle les populations gbaya, dont la religiosité revêtait un caractère pragmatique et immédiat avaient très souvent recours aux mânes des ancêtres et aux génies tel-

(1) M. Ahanhanzo Glele, Religion, culture et politique en Afrique noire, Paris, Economica/Présence Africaine, 1981, p. 7.

(2) Idem, p. 8. Voir aussi L.V. Thomas et R. Luneau, La terre africaine et ses religions, Paris, L'Harmattan, 1980.

(3) T. Christensen, An African tree of life, op.cit. A partir du symbolisme de l'arbre so, l'auteur décrit de manière détaillée la vie religieuse des Gbaya. Voir les idées maîtresses de leur religion à la page 8.

(4) Unanimité des traditions orales recueillies en pays gbaya; voir aussi les ouvrages de T. Christensen, op. cit., p. 28 et de J. Hilberth, op. cit., p. 63-64.

luriques plus proches, *so*⁽¹⁾. Avec ceux-ci, ils communiquaient et communiaient par le langage rituel. Deux rites collectifs jouaient un rôle fondamental dans la vie socio-politique: le *Too so - Kao* ou Culte des divinités de la terre et le rite initiatique *labi*.

So kao est l'esprit maître de tel ou tel *nu* ou territoire. C'est le génie, la divinité protectrice du *nu* et de ses habitants. Conjointement avec *So daa* (esprits ancestraux) qu'il incluait, *so kao* était l'esprit le plus vénéré des Gbaya. Le culte à lui adressé, *too - so - kao*, était intimement lié aux activités d'auto-subsistance. Il en est ainsi, en particulier, de la grande chasse au feu de brousse, et accessoirement de la pêche. C'était un culte annuel, célébré au début de la saison sèche en décembre, avant le départ pour la grande battue, pour solliciter des esprits des lieux une expédition fructueuse⁽²⁾.

Tous les membres du village traditionnel y participaient. *Wan wor kao*, le prêtre du culte, était l'aîné le plus ancien du clan dominant, idéalement le fils aîné du fondateur vénéré de la communauté clanique⁽³⁾. C'est à ce titre qu'il pouvait invoquer l'esprit de ce dernier. Il faisait partie du petit cercle des grands initiés au *labi* et était fort craint par la population.

La célébration du *Too - so - kao* était précédée par une cérémonie de purification collective (*Zanga nu*) dirigée par le leader clanique et à laquelle assistaient tous les *Gasa nu duk*.

(1) En langue gbaya, *so* signifie, <<esprit, dieu, Dieu>>. Il est associé à d'autres mots pour désigner les multiples divinités de la riche cosmogonie gbaya. Voir P. Blanchard et P. A. Noss, *Dictionnaire gbaya-français*, *op. cit.*, p. 433-434.

(2) Abo et Meru, traditions orales recueillies à Mararaba, Janvier 1991; A.N.C., APA 11794/D, Batouri. Rapport de Tournée de l'administrateur Dubosc-Taret, Novembre 1931.

(3) T. Christensen, *op.cit.*, p. 34.

Le zanga nu était un rite de confession publique et de réconciliation. Il était destiné à rétablir la confiance, la paix et l'harmonie au sein de la communauté⁽¹⁾.

Après le zanga nu, le prêtre sacrificateur dressait un autel dans un coin de savane, au pied d'un gros arbre, d'un énorme rocher ou d'une monticule, plusieurs centaines de mètres loin du village⁽²⁾. C'était le lieu sacré. Ensuite, toute la population, dans une procession silencieuse et solennelle, se rendait à cet endroit où avaient lieu les sacrifices (un coq ou des oeufs) et les offrandes. Le prêtre implorait so kao le tout puissant d'accorder la paix et la concorde aux membres de la communauté, de prévenir les décès, la maladie ou toute autre calamité, de rendre les femmes fécondes, de protéger les chasseurs, ..., en un mot de veiller sur la communauté et de procurer la paix et le pain quotidien à tous⁽³⁾. La fin de la prière annonçait le retour au village. Là, le wan procédait au rite de renouvellement annuel du feu. Cela se faisait dans la joie et l'allégresse.

L'importance politique du Too so kao était par conséquent évidente. Le rite rappelait annuellement aux groupes patriclaniques locaux (duk) leur appartenance à une même communauté de vie et la nécessité d'y préserver la solidarité et l'harmonie. Le rôle primordial joué par le clan dominant, par l'entremise du leader clanique et du prêtre, renforçait la prééminence de ce groupe social dans la communauté. En définitive, le culte du so kao était un des facteurs d'unité entre les duk d'un même territoire (nu), tout comme l'initiation Labi.

Le labi était le rite d'initiation des Gbaya⁽⁴⁾.
C'était, écrit Raphael Nzabakomada - Yakoma,

(1) T. Christensen, *op. cit.*, p. 35.

(2) Abo et Meru, traditions orales recueillies à Mararaba, janvier 1991; A.N.C., APA 11794/D. Batouri. Rapport de tournée, novembre 1931.

(3) T. Christensen, *op. cit.*, p. 36-37.

(4) T. Christensen, Le labi, rite initiatique des Gbaya, 14 pages dactylographiées. Ce document a été publié sous la version anglaise dans le livre déjà cité de l'auteur au chapitre 8, p. 84-99.

une école de formation de la jeunesse comparable en quelque sorte aux anciennes institutions éducatives des Spartiates de la Grèce antique⁽¹⁾.

La durée normale du Labi était de trois ans, mais il pouvait y avoir des camps abrégés et d'autres plus longs⁽²⁾. Le labi concernait les jeunes gens, âgés de dix à quinze ans, issus d'un seul nu ou de nu voisins. C'était un rite initiatique masculin. L'initiation des femmes s'appelait bana et leur société initiatique, zaa bolo⁽³⁾.

L'initiation labi débutait en décembre, au début de la saison de chasse (saison sèche). Elle était dirigée par un notable très respecté et passé maître du Labi, Narninga. Cependant, l'instruction des novices (be labi = enfants du labi) était confiée à son adjoint, un ancien dénommé gandimba.

Le labi comportait trois temps forts⁽⁴⁾. D'abord, une mise à mort symbolique dans un barrage d'eau et la résurrection, suivies de la séparation des novices de la communauté villageoise. Ensuite, la réclusion dans le camp d'initiation (twa gbang) où les be-labi passaient trois années à s'imprégner des mystères de la vie. Gandimba leur apprenait la langue secrète et les danses labi, l'histoire clanique et les us et coutumes ancestrales, la connaissance de la nature, la pharmacopée traditionnelle et des éléments d'astrologie, les métiers et l'art de la chasse et de la guerre. Enfin, le retour au village et la réintégration dans la société.

Au terme du séjour initiatique, les néophytes (be labi) devenaient kpang labi, c'est-à-dire les initiés à la Vie.

(1) R. Nzabakomada-Yakoma, " Karnu, prophète de l'indépendance en Afrique Centrale" in Les Africains, Paris, Editions J.A. (Jeune Afrique) 1977, tome IV, p. 231.

(2) T. Christensen, An african tree of life, op. cit., p. 85; F.J. Clozel, op. cit., p. 19; J. Hilberth, op. cit., p. 54. Pendant la colonisation, la durée du labi fut réduite à quelques mois pour permettre la fréquentation de l'école moderne.

(3) Madame Konga, traditions orales recueillies à Betarè Oya, janvier 1991. Voir aussi T. Christensen, op. cit., p. 78-83.

(4) Les informateurs Tamle et Komdeke de Bertoua, Burmbe de Betarè-Oya et Abo de Mararala. Voir aussi T. Christensen, op. cit. Notons que tous les rites initiatiques comportent généralement ces trois temps forts. Voir L.V. Thomas et R. Luneau, op. cit., p. 221.

Ils acquéraient le statut d'adultes, d'hommes à part entière. Car, la société faisait une distinction très nette entre les *kpang* ou initiés, et les *dem*, les profanes. Tandis que les premiers jouissaient de la pleine citoyenneté et étaient considérés et respectés; les seconds, quant à eux, étaient tenus pour des sous-hommes, méprisés et maltraités. Même aujourd'hui, les anciens *kpang* restent craints; s'ils ne font plus subir des horions et autres traitements déshonorants aux adultes non initiés, il n'en demeure pas moins qu'ils les considèrent avec dédain.

Ceux qui avaient subi ensemble les épreuves du *labi*⁽¹⁾ et en étaient sortis honorablement devenaient des frères pour la vie: ils formaient une <<fraternité d'âge>>. Ils étaient auréolés de mystère et de science; leurs privilèges dans la société étaient énormes⁽²⁾. C'est parmi eux que se recrutaient toutes les autorités traditionnelles.

Par l'initiation *labi*, la société *gbaya* assurait donc sa propre reproduction. Elle restaurait ses propres structures et préservait l'ordre du monde au sein duquel elle s'inscrivait en s'ouvrant une nouvelle génération. Comme le dit G. Balandier, la société retrouvait sa verdeur en jouant sa propre genèse⁽³⁾. Grâce à une pédagogie résolument enracinée dans des traditions ancestrales séculaires, le *labi* réussissait à transcender la dialectique antagoniste jeunes/vieux, cadets/ aînés, et par là même à fonder la prééminence des seconds, les géniteurs sur les premiers, les engendrés. Mais, en même temps, paradoxalement, les relations de type parental se distendaient au profit des solidarités d'âge = les générations d'initiés jouissaient d'une large marge de manoeuvre

(1) Des brimades très sévères, allant de la simple bastonnade jusqu'à la torture par le feu étaient infligées aux *belabi*, pour forger le courage et obtenir la soumission. Unanimité des informateurs. Voir aussi T. Christensen, *op. cit.*, p. 87.

(2) Archives de l'I.S.H., III30.G.Not. Notes sur les *Gbaya*.

(3) G. Balandier, *Anthropologie politique*, *op. cit.*, p. 131.

vre résultant de toute dynamique de groupe. Aussi a-t-on vu dans le passé des jeunes soucieux de se soustraire à l'emprise envahissante des aînés entreprendre des migrations pour aller se fixer ailleurs⁽¹⁾.

Ecole de vie, mais aussi société secrète et initiatique, le labi apparaissait comme une puissante organisation politico-sociale. Les jeunes labi (initiés) dirigeaient les migrations et choisissaient le site des villages nouveaux. Ils étaient les guides tout indiqués pour chercher les terres fertiles, conduire les battues, dresser les barrages à poisson dans la rivière, indiquer le coin de forêt où les meules à charbon fourniraient le combustible nécessaire au travail du fer⁽²⁾. Ils formaient les troupes combattantes lors des guerres. C'était parmi les kpany qu'était issue l'élite politico-militaire et religieuse constituée du leader clanique, du chef de guerre, du prêtre sacrificateur, des gasa nu duk et des notables⁽³⁾. Leur point de vue était prédominant dans les assemblées. Ils en imposaient à leur entourage qui les considéraient avec une admiration mêlée de crainte sacrée. La terreur qu'ils faisaient régner était la base de toute autorité.

Partant, l'institution labi exerçait des fonctions multiples, magico-religieuses, éducationnelles, économiques et politiques qui formaient un système cohérent. C'est sur ce socle solide que toute l'organisation sociale des Gbaya avait été érigée:

Le labi contribuait à l'ordre, à la paix, au bien-être,
à l'harmonie et à l'intégrité de la société gbaya⁽⁴⁾.

Dans ces conditions, la persécution de l'initiation labi à par-

(1) Archives de l'I.S.H., III 30. G. Not. Notes sur les Gbaya.

(2) Ibid.

(3) Les informateurs comme Tamle de Bertoua, Burmbe et Turuku de Betare-Oya, Abo de Mararaba. Voir aussi A. Kewen, <<Koundé ...>>, op. cit., p. 26-27.

(4) T. Christensen, Le labi, rite initiatique des Gbaya, p. 12.

tir du début des années 1930⁽¹⁾ et sa suppression dans les décennies 1950-1960⁽²⁾ ne pouvaient être que des mesures administratives inopportunes et lourdes de conséquences sur le devenir de la vie politique et sociale des Gbaya. De nos jours, le rite *labi* est réduit à une simple danse folklorique exhibée à l'occasion des manifestations publiques.

B. LES KAKA.

1. Organisation sociale.

La société kaka précoloniale se composait de plusieurs groupes claniques (*kando*) rassemblés en communautés claniques. Egalement dénommées *kando*⁽³⁾, les communautés claniques correspondent aux anciens groupes migratoires qui peuplèrent l'Est-Cameroun au XIX^{ème} siècle, à savoir les Bera, les Ngbwako, les Mbonjo, etc. Elles représentaient alors les unités politiques et résidentielles les plus élevées connues des kaka. A leur tête se trouvaient des leaders appelés *kum*. Aucune idéologie segmentaire ne les reliait en groupes de filiation.

Dans l'ouest et le centre du pays kaka, les *kando* (clans) constitutifs des communautés claniques étaient localisés en un seul endroit. Ici, chez les Ngbwako, les Mbonjo, les Mbogendi et les Ngwenje, les *kando* s'aggloméraient en grands villages (*ayari*) situés au centre du territoire occupé par le groupe migratoire. Chaque *ayari* abritait entre cinq cents et mille âmes en moyenne, mais rarement mille cinq cents et plus⁽⁴⁾. L'habitat y était donc groupé.

(1) D'après l'informateur Burmbe, l'interdiction fut prononcée par l'administrateur colonial Gariod, chef de la subdivision de Betaré-Oya. Ce fut à la suite d'incidents qui opposèrent l'instituteur de l'école publique aux *be labi* en pleine initiation, incidents au cours desquels le premier fut passé à *tabac*. Le dernier maître *Labi* des Lai s'appelait Mbele Pilo.

(2) T. Christensen, *An african tree of life*, op. cit., p. 84.

(3) *Kando* est un terme générique qui peut signifier, selon le contexte, famille, clan, communauté clanique, voire groupe ethnique. Il n'a de sens que dans un contexte d'opposition en référence à des groupes de même niveau. Toutefois, ce mot est couramment employé dans l'acception de groupe clanique, clan. Nous lui gardons ce sens.

(4) E. Copet-Rougier, <<Le Mal Court>>: Visible and invisible violence in an acephalous society, *Mkako of Cameroon*>>, in *The Anthropology of violence*, David Riches ed., Oxford, Basil Blackwell Ltd, 1986, p. 56.

Plus à l'est par contre, les Bera n'étaient pas encore définitivement stabilisés au contact des premiers européens. Les *kando* n'étaient pas groupés en un seul lieu et ne définissaient pas explicitement un territoire. Ils constituaient des groupes pluriclaniques autonomes, rattachés au *kando* dominant des Bolese par des liens assez lâches. Il en était ainsi des Mbesembo, des Gwapil, des Jenjoku, des Bojoko, des Mekotu, etc⁽¹⁾. Comme chez les Gbaya, ici les *kando* étaient dispersés en hameaux séparés par une distance allant de quelques centaines de mètres à quelques kilomètres, mais toujours à la portée du tam-tam d'appel⁽²⁾. Ils se rattachaient, selon leur origine historique et le réseau de relations sociales, à un centre villageois représentatif de leur appartenance ethnique. C'était le cas des clans étroitement subordonnés aux Kaka Bolese de Ndelele, mais aussi ceux rattachés aux autres groupes pluriclaniques Mbesembo, Gwapil, etc⁽³⁾. Mobile, l'habitat apparaissait dense et mixte, à la fois groupé et dispersé.

L'unité territoriale ne fut jamais co-extensive à l'espace social d'un seul *kando*. Le territoire était la propriété collective de tous les membres de la Communauté clanique. Un *kando* dominant par ses effectifs, son antériorité, ou son leadership historique marquait de son cachet les relations entretenues au sein du *ayari*. Aucune institution n'incarnait cette prééminence. Seules les rapports avec l'extérieur caractérisés par l'agressivité fondaient l'unité de la collectivité. Sous l'égide du leader de guerre (*bende*) se regroupaient ensemble, outre les membres du clan dominant, ceux des autres *kando* proches ainsi que des segments claniques ou des familles isolées par des accidents démographiques ou

(1) Bondo et Mbigaka, traditions orales recueillies à Ndelele, Mai-Juin 1991; A.N.C., APA 11792/C Batouri. Rapport de tournée, Mars, 1935.

(2) Bondo, traditions orales recueillies à Ndelele, Mai-Juin 1991; le pasteur Yeso, traditions orales recueillies à Batouri, août 1990.

(3) A titre d'exemple, voici les *kando* subordonnés au clan Bolese dominant de Ndelele: Mbokombi, Mbogamo, Mbolmo, Mbunjeng, Mbotondu, Mbodaka, Mboduno, Mbombusa, Mbokamba, Mbolnganja, Mbolambo et Mbomangere. Ce dernier *kando* est d'origine Yangere.

guerriers. En cas d'accalmie, les familles et kando avaient une forte propension à la dispersion, mais sans trop s'éloigner à cause du climat d'insécurité ambiant et de violence exacerbée⁽¹⁾.

Le territoire clanique était délimité par des cours d'eau. Il définissait la limite en deçà de laquelle les kando et familles autonomes du *ayari* ne se faisaient pas la guerre. Au-delà, le rapt de femmes, le pillage et la prise de captifs étaient permis. L'espace ainsi circonscrit offrait le cadre de la vie sociale et économique du *ayari*. Il était défendu par ses habitants contre toute incursion étrangère⁽²⁾. Des alliances pouvaient se nouer entre les communautés claniques, en fonction des aléas de la guerre et du voisinage.

Les kando étaient de dimensions très variables. C'étaient des groupes de parenté patrilinéaires, patrilocaux et exogames. Ils résidaient dans des quartiers ou hameaux, en fonction de la nature de l'habitat, groupé ou dispersé, autour ou à proximité du kando dominant. Hameaux ou quartiers s'appelaient *danga*. Les kando n'étaient reliés les uns aux autres par aucune institution, aucune tradition d'origine ou un ancêtre commun. Seule une histoire partagée, marquée par la guerre et une cohabitation ancienne peuvent expliquer la volonté de vivre ensemble⁽²⁾. Aussi, la solidarité était-elle des plus fragiles. Ici plus qu'ailleurs, la contiguité locale et l'adversité définissaient l'assise de l'action politique commune.

Les *danga* correspondaient *mutatis mutandis* aux hameaux *gbaya*. Comme eux, ils disposaient d'une large autonomie politique. Leur comportement les uns vis-à-vis des autres était celui des groupes égaux. Il se caractérisait par la compétition au sein du *ayari* d'un côté, et la collaboration dans les affaires extérieures de l'autre.

(1) La plupart des informateurs, notamment Gombo de Batouri, Bondo de Ndelele, etc.

(2) Les informateur Gombo et le Pasteur Yeso de Batouri.

Sociologiquement, le kando peut se définir comme

un groupe unilinéaire de patrification dans lequel tous les membres hommes et femmes, morts et vivants, sont et pensent être reliés par des liens agnatiques, mais sont incapables de retracer leurs connexions généalogiques. En outre, ils ne reconnaissent pas d'ancêtre fondateur nommé⁽¹⁾.

Tout comme la communauté clanique, le kando porte un nom. Celui-ci commence le plus souvent par le préfixe mbo ou bo - l'ensemble des gens de-, les descendants de-, plus un nom d'animal, de plante, de lieu, de fondateur quelquefois, ou encore relatant une action spécifique. En aucun cas, ces noms ne correspondaient à un tabou (sembo)⁽²⁾.

Le kando avait à sa tête un chef, kum kando. Il était constitué par un ensemble de petits lignages ou lignées non raccordés, incapables de retracer leur lien généalogique, quoiqu'ils prétendent descendre d'un ancêtre commun légendaire. Nous dénommerons lignées et lignages, familles (jong).

La famille (jong) était l'unité la plus homogène de la structure sociale kaka⁽³⁾. Elle comprenait des hommes rattachés généalogiquement par un lien connu et leurs ménages, épouses et enfants. Elle pouvait inclure des parents éloignés, ainsi que des captifs de guerre. Au sein du danga, la famille (jong) se regroupait dans une concession, autour de l'habitation du chef de famille. Elle formait ainsi une unité de consommation, dénommée couramment dite (feu). Le dite était l'unité familiale, résidentielle et économique des Kaka. En son milieu était érigée une construction en forme de hangar, mbanjo, sous laquelle brûlait en permanence un feu (dite) autour duquel tous les membres mâles de la famille pre-

(1) E. Copet-Rougier, «Parents-Alliés et Alliés-Parents. Etude des structures claniques et matrimoniales de la société kako (Est-Cameroun)», in New Perspectives in West African Studies, sous la direction de P. Burnham, Routledge ed. (devait paraître en 1982), p. 8.

(2) E. Copet, «Nguelebok...», op. cit., p. 75.

(3) A.N.C., APA 11792/C. Batouri, Rapport de tournée, mars 1935 ;

E. Copet, "Nguelebok...", op. cit., p. 80-81,

W.D. Rebyrn, «Kaka kinship, sex and adultery» in Readings in Missionary Anthropology, Practical Anthropology, A. Smalley ed., 1967, p. 85-86.

naient en commun les repas. Le Mbanjo symbolisait l'unité du dite dont les membres étaient très solidaires et agissaient toujours de concert. Le dite avait en moyenne onze individus, mais ses effectifs pouvaient passer de quatre à soixante-dix personnes⁽¹⁾. Il ne semble pas que ce dernier chiffre pût être dépassé, car la carence des connaissances généalogiques fixait une limite au développement des familles à travers les générations. Dans le cas contraire, le dite éclatait en unités analogues.

La fission et la fusion politiques étaient des phénomènes normaux, révélateurs du dynamisme des relations sociales chez les Kaka⁽²⁾

In this society, écrit Copet, antagonism, competition and segmentation form the basic framework for social relations⁽³⁾

La scission pouvait survenir dans le groupe migratoire, avec pour conséquence la constitution de deux communautés claniques indépendantes. La séparation des Mbobutu, des Mbesembo ou des Mborong du tronc Bera est assez éloquente. De même, elle pouvait s'opérer au niveau du danga, lorsque deux familles (jong) fortement établies s'affrontaient en une concurrence permanente. La famille dissidente déplaçait ses habitations. Elle se formait un kando autonome, se dotait d'un nom propre, et avec ses partisans, se fixait dans un danga neuf. Les liens de sang avec la fraction rivale étaient coupés au profit de simples relations de voisinage.

La relative autonomie des danga dans le processus de fission permettait un autre mode de réorganisation. Des kando ou des familles étaient susceptibles de fusionner. Cela arrivait lorsque pour une raison ou une autre (décès, guerre...), ils accusaient un déficit démographique important. Dans un tel cas, on assistait à l'intégration du kando ou de la fa-

(1) E. Copet, <<Nguelebok...>>, op. cit., p. 78 ;

Archives de l'I.S.H., 121, G. USA. Usages et coutumes du pays de Batouri.

(2) E. Copet, <<Nguelebok...>>, op. cit., p. 86-92.

(3) E. Copet-Rougier, <<Le Mal court...>>, op. cit., p. 57.

mille réduite dans l'un de ses voisins envers lequel existaient déjà des relations amicales et matrimoniales renforcées.

Tel est l'essentiel sur l'organisation sociale des Kaka. Tout comme chez les Gbaya, la parenté et la proximité géographique permettaient dans leur interaction une grande mobilité des groupes et la fluidité des structures sociales. L'analyse des rapports politiques au sein de cette société kaka pluriclanique fait d'ailleurs largement ressortir ce fait.

2. Aménagement du pouvoir et de l'autorité.

a. Les autorités traditionnelles.

À la question fondamentale de savoir quelle est l'origine de l'autorité chez les Kaka, W.D. Réyburn répond en ces termes :

The kaka conceive of authority as an aspect of the male lineage. The greater authority is the one who originated the clan. Consequently, each male ancestor receives his authority from his predecessor and passes it down through the lineage. It is because of this that the dead are literally more powerful and respected than the living. The oldest living male, unless he has become too senile to function, is the respected authority of the clan. The outstanding elderly leader of the largest clan in a village is normally the village chief⁽¹⁾.

De ce qui précède, il ressort clairement que dans la société kaka précoloniale, l'autorité et le pouvoir obéissaient, dans leurs modes de transmission et d'exercice, au principe lignager. L'âge et l'aïnesse étaient les critères de toute légitimité politique. La gestion des affaires publiques revenait aux Anciens ou Aînés, les *tomba*⁽²⁾; cela à quelque niveau que ce soit de la structure sociale: *dyari, kando / danga,*

(1) W.D. Reyburn, <<The kaka kinship...>>, *op. cit.*, p. 86.

(2) *tomba*, parfois *tumba*, se décompose en *to* (tête), *mbo* (clan, famille). Les *tomba* étaient donc des têtes de familles, de clans, bref des leaders.

famille /dite. Quelles étaient la nature, la forme et l'étendue de l'autorité et du pouvoir des uns et des autres ?

Le Chef de famille.

La famille (jong) ou le feu (dite) avait à sa tête un chef de famille dénommé sangwe (père) ou tomba seng (littéralement aîné de la concession familiale ou feu). Le chef de famille était de ce fait un patriarche, avec une autorité familiale essentiellement morale. Il était la seule autorité traditionnelle acceptée. Hors du dite, son influence était mise au service des affaires du danga où, avec ses pairs, ils formaient le conseil des Aînés présidé par le chef du kando.

Le Chef de clan ou Kum Kando.

Chaque danga, quartier clanique ou hameau, était dirigé par un responsable appelé kum kando, ce qui signifie chef de clan. Le kum kando était choisi dans la famille (jong) dominante du danga dont il était chef de famille. Il devait être suffisamment âgé pour appartenir à la classe des tomba, c'est-à-dire des plus de quarante ans. (1)

En tant qu'individu, le kum kando disposait de peu de pouvoir effectif car, en définitive, il n'était qu'un aîné parmi les autres. Il jouissait surtout de respect et de prestige. En présence des chefs de famille, il arbitrait les différends internes au danga = adultères, accusation de sorcellerie, vol, compétition entre tomba, etc.. Il réglait les questions matrimoniales et discutait avec les tomba de tout autre problème relatif à la bonne marche du danga. Par ailleurs, il sacrifiait aux esprits et génies du terroir du danga (ablasa), et procédait à la mobilisation en cas d'hostilités. Enfin, il représentait son groupe au conseil de la communauté clanique. (2)

(1) E. Copet, <<Nguelebok...>>, op. cit., p. 79,96.

(2) Gombo, Mayo et le pasteur Yeso, traditions orales recueillies à Batouri, Août 1990; Bondo et Mhaka, traditions orales recueillies à Ndelele, Mai 1991.

L'autorité du *kum kando* était donc des plus diffuses: familiale, judiciaire, religieuse, politique. L'administration du *danga* étant collégiale, par le biais du conseil des aînés, le pouvoir du *kum kando* était très limité. Il n'était accepté que dans la mesure où il se faisait le moins sentir sur les *dite* et où il était mis au service du *danga* dans ses rapports compétitifs pour le prestige et la primauté avec les unités homologues du *dyari*.

En dehors des moments de crise, le *kum kando* avait peu d'influence réelle sur les *tomba* de son *danga*. Pour illustrer cela, citons le témoignage du capitaine Engelhardt, qui séjourna à la veille de Noël 1903 chez les *Mbesembo* du *Kum Kando Mbwa*.

Le chef *Mbua* a peu d'emprise sur son peuple. Chaque père de famille ou bien chef de famille, chaque possesseur de quelques femmes est son propre maître. Cet état de choses (...) entraîne des palabres avec chacun des sous-chefs⁽¹⁾.

Pendant la colonisation, la plupart des *kum kando* furent transformés en chefs de village ou sous-chefs (*capita* dans le langage colonial), de même que certains chefs de communauté clanique.

Le Chef de la communauté clanique ou du *dyari* : *Kum*.

La communauté clanique avait à sa tête un chef issu du *kando* dominant, *kum*⁽²⁾. Le *kum* était en principe l'aîné de la famille dominante du *kando* dominant du *dyari*. Ce leader était la seule autorité traditionnelle supraclanique connue dans la société *kaka*. Assisté par les *tomba*, le *kum* dirigeait les migrations, mobilisait en cas de guerre, présidait les assemblées communautaires au cours desquelles étaient traitées les questions d'intérêt public. De ce fait, son pouvoir ne pouvait être personnalisé.

(1) A.N.C., T.A.- 109. Rapport du Capitaine Engelhardt, 1903.

(2) Les groupes *kaka* retenus dans la chefferie de Bertoua utilisent également le vocable Wan emprunté au *Gbaya*.

En dehors de son propre kando, l'autorité du kum s'avérait fragile et vulnérable. Cette personnalité était, en effet, soumise à la loi de la concurrence politique, les Aînés les plus importants cherchant toujours à jouer aussi les premiers rôles. Ce faisant, si le kum tenait à préserver sa prééminence, il lui appartenait de rassembler autour de sa personne une nombreuse clientèle et de l'entretenir en permanence et convenablement. Cela justifiait la polygamie des chefs. Car, la capitalisation d'épouses, de descendants et d'alliances était un signe de richesse, et surtout un moyen fréquent de maintien et de renforcement du pouvoir⁽¹⁾. Les chefs kaka étaient de ce fait entourés d'une cour composée d'aînés, les tomba be mbam (littéralement les aînés bras droit), mais aussi d'un corps de gardes et de messagers (jaki et jeke)⁽²⁾. La pratique allait s'étoffer, voire se vicier sous les influences peul et coloniale.

De grands leaders comme Ndelele, Baturi, etc. étaient surnommés Nyangwe Kum (Grand chef) ou Samboko (littéralement propriétaire ou créateur du monde)⁽³⁾. C'étaient de grands chefs politiques et militaires très craints à cause de leurs pouvoirs surnaturels, la *duma* et la magie de guerre notamment⁽⁴⁾. L'état de belligérance caractéristique de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle leur avait offert une occasion de se forger l'image de condottiere, de rassembleur et de meneur d'hommes.

Et de fait, peu avant l'intrusion européenne, la guerre fut une des principales activités des kaka. Les traditions orales évoquent un climat d'hostilité permanent⁽⁵⁾.

(1) W.D. Reburn, <<Polygamy, Economy and Christianity in the Eastern Cameroon>>, in Readings in Missionary Anthropology, Practical Anthropology, A.Smalley ed., 1967, p. 77.

(2) Bondo et Mbgaka, traditions orales recueillies à Ndelele, mai 1991.

(3) Bondo et Mbgaka, traditions orales recueillies à Ndelele, Mai-Juin 1991. Pour la traduction, Voir H. Ernst, Lexique kako-français, français-kako, Yaoundé, Société Internationale de Linguistique (S.I.L), 1989.

(4) Duma est une puissance mystique intrinsèque, liée au sang. Voir E. Copet-Rougier, <<Le Mal court...>>, op. cit., p. 66.

(5) La plupart des informateurs kaka, tels que Adjibolo, Gombo, Atchekwe de Batouri, Bondo et Bunda de Ndelele, etc.

Rappelons que c'est en combattant que la plupart des kando s'implantèrent dans l'Est-Cameroun. Le pillage des villages et hameaux et la razzia des hommes étaient alors des pratiques très fréquentes, ce qui occasionnait de fréquents déplacements. Pour faire face à l'adversité, les kando et les groupes migratoires ou communautés claniques se dotaient de chefs de guerre susceptibles d'assurer leur sécurité. Au fur et à mesure que l'insécurité perdurait, l'importance de ces leaders allait s'accroître progressivement.

Dénommé *bende* ou *tokondo*, le leader de guerre apparaissait-en-quelque sorte comme le commandant opérationnel. C'était lui qui dirigeait les opérations guerrières entreprises par la communauté clanique, tant offensives que défensives. Il différait du *kum*, duquel il recevait les directives, mais aussi les pouvoirs magiques et qu'il secondait. Il n'était pas désigné de façon héréditaire dans un kando déterminé, mais il appartenait souvent au groupe de filiation dominant⁽¹⁾. Bien entendu, l'office de *bende* n'était pas régulièrement pourvu de titulaire. Cependant, il revenait aussi au *tokondo*⁽²⁾ de conduire les battues et toute expédition en territoire étranger.

Notons tout de même qu'un *bende* fort, prestigieux et charismatique pouvait, grâce à ses succès militaires et au soutien des *tomba*, transformer le leadership guerrier en un pouvoir politique et devenir *kum*. Par la suite, il pouvait être tenté de transmettre le pouvoir ainsi acquis à sa descendance. Ce scénario a prévalu au XIX^{ème} siècle, chez les Ngbwako et les Bera en particulier. Evidemment, le processus était contrarié par les luttes hégémoniques que se livraient les kando importants, l'émergence de nouveaux *tokondo* que celles-ci impliquaient, ainsi que les scissions subséquentes⁽³⁾. L'ordre social exigeait, en effet, que les pouvoirs

(1) Ali NGoe, Traditions orales recueillies à Batouri, Mai 1991.

(2) *Tokondo* = littéralement tête (*to*) de chasse (*ndo*). La sémantique du mot montre que le leader de guerre était simultanément chef de la battue. D'ailleurs guerre et battue sont appelées en langue kaka *djambi*. Voir E. Copet-Rougier <<Le Mal Court...>>, *op.cit.* p.58.

(3) Les informateurs Gombo et Salime de Batouri, Bondo et Bundo de Ndelele.

fussent dispersés et collégialement assumés. De toute façon, quelle que soit son origine, le kum ne pouvait rien faire sans l'accord et le soutien des kum kando.

En pays kaka, la guerre (djambi) n'était pas un événement exceptionnel. Loin de là, elle faisait partie de l'ordre social et politique. A l'intérieur du dyari, elle était en principe interdite, même si les rivalités entre kando pouvaient déboucher sur des accrochages violents qui se résorbaient dans la séparation. Plus meurtrières paraissaient avoir été les hostilités entre groupes migratoires ou dyari, et entre ces derniers et les voisins non kaka. Ici, les causes principales de conflit se résumaient dans le pillage des récoltes, la recherche des femmes, la conquête de nouveaux terroirs cynégétiques, et plus tard, dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, la razzia d'esclaves.

Pour résorber ou conjurer la guerre, des pactes de non-belligérance pouvaient être conclus entre groupes voisins. Le serment était scellé par le pacte de sang (mbon), cérémonie au cours de laquelle les kum ou bende buvaient mutuellement leur sang et procédaient à l'échange de soeurs. Le pacte de sang (mbon) prohibait tout acte d'hostilité entre les parties contractantes. Ainsi, les Mbobutu et les Mbogendi ayant combattu ensemble les Ngbwako <<mangèrent le mbon (dye mbon)>> et jamais ne se firent la guerre⁽¹⁾. De même, le kum Gbel des Mbonjo échangea son sang avec Baturi pour conclure une lutte qui ne les avait pas départagés; aussi, lorsque Mbartwa vint chez Gbel solliciter son soutien pour vaincre Baturi, le chef Mbonjo le lui refusa-t-il pour ne pas se renier⁽²⁾. Enfin, on peut également mentionner que Ndelele fit alliance (mbon) avec le chef mbombo, père de Yokaduma, après la bataille de Salangon, alliance qu'il devait renouveler quelques années plus tard, avec son ancien subordonné et rival le chef Mbwa⁽³⁾. L'alliance par le sang (mbon) était, de ce fait, une

(1) E. Copet, <<Nguelebok...>>, *op. cit.*, p. 66.

(2) P. Burnham et autres, <<Gbaya et Mkako...>>, *op. cit.*, p. 113.

(3) Les informateurs le Pasteur Yeso et Mayo de Batouri, Bondo et Mbgaka de Ndelele.

pratique politique courante, qui permettait de créer un climat de détente entre voisins.

Le rôle de la guerre était donc considérable dans les oppositions. Même à l'heure actuelle, les anciens alliés conservent des liens privilégiés tandis qu'entre anciens ennemis, on se méfie encore⁽¹⁾. De ce point de vue, les maladroites administratives allaient engendrer des situations complexes, qui ne manquèrent pas de perturber l'ordre social. C'est ainsi que le Ngbwako Dambura fut dès 1918 nommé chef supérieur de tous les kaka, avec pour mission d'instaurer *manu militari* la "paix coloniale" chez des communautés claniques jusque-là indépendantes, dont la plupart avaient été ou étaient encore ennemis des Ngbwako. Par la suite, les deux ennemis Mbonjo et Mbogendi devaient être réunis dans un même canton dénommé <<Kaka Mbondjo>>, décision administrative que les seconds n'ont jamais réussi à admettre.

A la mort du kum, la succession s'effectuait dans sa propre famille. Le kum défunt pouvait avoir désigné son candidat, mais il appartenait aux tomba de la communauté clanique de décider qui, du frère, du fils ou du neveu, méritait leur confiance. Après une réclusion initiatique, le postulant était publiquement intronisé. Désormais, son autorité et son pouvoir dépendraient de ses qualités personnelles: charisme, générosité, puissances surnaturelles... mais aussi et surtout de ses rapports avec le conseil des tomba, dont il n'était en définitive que l'exécutant.

Le Conseil ou Assemblée des Aînés: Kutu OU lepi.

Chez les Kaka, seuls les tomba, c'est-à-dire les aînés étaient respectés et pouvaient se faire obéir. L'absence d'une autorité centrale que ne réussissaient pas à incarner le kum et les kum kando faisait que les hommes d'âge mûr acquièrent une importance considérable. Ils participaient à la ges-

(1) E. Copet, <<Nguelebok...>>, op. cit., p. 68.

tion de la communauté clanique, dans le cadre du conseil, ou mieux de l'assemblée.

L'assemblée kaka connaît différentes dénominations. E. Copet écrit que les Mbogendi utilisent le mot ewondo moo qui, selon l'auteur, aurait remplacé depuis longtemps le terme kaka kutu⁽¹⁾. Un administrateur colonial rapporte que le vocable lepi désigne à la fois la palabre et l'assemblée du village⁽²⁾. Le lexique d'U. Ernst réalisé sur la base du dialecte ngbwako donne : kutu = concertation; lepi = parole, affaire; et ngii = assemblée⁽³⁾. En plus de lepi, les kaka Bera emploient le mot kwan pour signifier réunion, conseil⁽⁴⁾. Le terme lepi étant le plus couramment usité dans tous les dialectes, nous l'adoptons pour cette étude.

L'assemblée kaka (lepi) opérait à deux niveaux de l'organisation sociale: le hameau ou quartier (danga) et la communauté clanique ou village (dyari). Au niveau du danga, les chefs de famille et les autres hommes âgés formaient le conseil du kando, qui se réunissait sous la présidence du kum kando et sous son mbanjo. Ce conseil était occasionnel. Il se tenait pour régler les palabres entre des membres du danga ou toute autre affaire relative à cette unité. Il ne connaissait pas des différends opposant les ressortissants de deux kando, dont l'arbitrage incombait à l'assemblée du dyari.

En effet, les kum kando formaient le Conseil de la Communauté clanique. Toutefois, lorsque la question à traiter était grave, ce conseil associait les tomba des familles importantes et tout autre homme prestigieux pour former l'assemblée du dyari. Cette dernière était la plus haute instance politique de la société kaka. Convoquée et présidée par le kum

(1) E. Copet, <<Nguelebok...>>, op. cit., p. 93.

(2) Archives de l'I.S.H., I 21 G. USA, Usages et coutumes du pays de Batouri.

(3) U. Ernst, Lexique..., op. cit.

(4) Les informateurs Mayo de Batouri, Bondo et Mbgaka de Ndelele.

sous son *mhanjo*, l'assemblée s'occupait du gouvernement. Elle supervisait les préparatifs de la guerre et rendait justice. Les pommes de discorde se rapportaient aux questions matrimoniales (adultère, rapt, dot non remboursée), aux meurtres, aux disputes des feux de brousse, à la mort de chiens de chasse, aux insultes à l'endroit d'un initié au durbe, aux disputes consécutives à une partie heurtée de jeu de hasard (*mbari*), aux accusations de sorcellerie et de vol, à la revendication du droit d'aînesse, etc⁽¹⁾.

A propos de cette dernière cause, soulignons que selon la coutume, et en dehors de toute considération parentale, les Kaka se distinguaient en *tumbawombe* (mon aîné) et en *ndembi wombe* (mon cadet)⁽²⁾. C'est de cette manière que s'établissait l'autorité. Toute revendication du droit d'aînesse signifiait sans équivoque la prétention au leadership. D'ailleurs, la plupart des *casus belli* ci-dessus énumérés masquaient en réalité les luttes d'influence et la compétition entre *tomba* ou *tokondo*. La querelle d'aînesse restée célèbre est celle qui opposa le chef Mbwa des Mbesembo courroucé de s'entendre interpellé *dembiwombe* (mon cadet, petit frère) par le *kum Ndelele*⁽³⁾.

Au cours des assises, les représentants des familles dominantes ou fortement constituées étaient les plus écoutés et les plus influents. L'assemblée ne disposait pas de moyens de coercition visibles pour faire exécuter les décisions prises. Les *tomba* privilégiaient la recherche du consensus. L'accord devait être obtenu à l'unanimité, sous peine de susciter des camps antagonistes et donner ainsi voie à la scission. Cependant, l'autorité naturelle des Aînés et le recours aux sanctions surnaturelles suffisaient, dans la plupart des cas, à préserver l'ordre et la paix et à faire respecter les coutumes ancestrales⁽⁴⁾.

(1) Unanimité des informateurs, dont Gombo de Batouri, Bondo de Ndelele, etc.

(2) E. Copet, <<Nguelebok...>>, *op. cit.*, p. 99.

(3) Tous les informateurs Mbesembo et Bera, comme le Pasteur Yeso, Mayo, Bondo, etc.

(4) E. Copet-Rougier, <<Le Mal court...>>, *op. cit.*, p. 57.

De nature entre autres religieuse, l'autorité des tomba était donc considérable sur la population. Elle était d'ailleurs fondée sur des croyances et des pratiques magico-religieuses.

b. Les fondements magico-religieux et initiatiques de l'autorité.

Les développements antérieurs nous ont permis d'entrevoir l'importance de l'emprise du religieux sur les structures de l'autorité chez les Kaka. Correspondance entre affinesse et séniorité avec les ancêtres, prêtrise des chefs, recours systématique à la magie, à la sorcellerie et au surnaturel dans la concurrence politique et la guerre etc, étaient autant de manifestation de type religieux qui concouraient à justifier l'exercice politique. Le superstructure magico-religieuse était mise au service du politique. Aussi, serait-il illusoire de chercher à appréhender la nature et les formes du pouvoir et de l'autorité dans la société kaka, sans tenir compte de sa conception du monde et des relations qu'elle entretenait avec les puissances surnaturelles qui l'habitaient.

À en croire E. Copet, les Kaka n'auraient pas de conceptions élaborées du monde, de sa création, d'une cosmogonie explicite⁽¹⁾. Presque rien ne serait exprimé d'un univers pauvre et dépourvu d'imaginaire sur ces sujets⁽²⁾.

Pourtant, ce peuple croyait en un Dieu Suprême, so ou Njambiye⁽³⁾. so rappelait un Dieu caché, lointain, inabordable. C'était un <<Dieu-Mystère, AgeSo >> dit le Pasteur Yeso⁽⁴⁾. Il était symbolisé par l'araignée (njambiye)

(1) E. Copet-Rougier, <<Contrôle masculin, exclusivité féminine dans une société patrilinéaire>>, in Femmes du Cameroun, sous la direction de J.C. Barbier, Paris, ORSTOM/Karthala, 1985, p. 167.

(2) E. Copet-Rougier, <<Contrôle masculin...>>, op. cit., p. 167.

(3) So (Dieu) porte le même nom que chez les Gbaya. Est-ce un emprunt ?

(4) Le Pasteur Yeso, traditions orales recueillies à Batouri, Août 1990.

qui, avant la venue du christianisme avait en toute
quiétude tissé les cieux et retenu étoiles et nuages
en place. (1)

Le symbolisme de la toile d'araignée semble signifier l'incapacité pour le Kaka de cerner, d'appréhender la réalité divine. Aussi, est-ce peut-être pourquoi la population préférait-elle implorer les esprits et les génies des lieux qui leur paraissaient plus familiers et plus abordables.

Les esprits et génies kaka étaient dénommés *ablasa* ou *dim* (de l'arabe *djinn*) (2). Génies telluriques et esprits des ancêtres étaient associés et confondus. Ils hantaient de façon anonyme les lieux inhabités, spécialement les sources, les grands arbres et les monticules (3). A la fois maléfiqes et bénéfiques, les *ablasa* inspiraient la terreur aux vivants. C'est la raison pour laquelle les *tomba* et les prêtres consacrés à leurs cultes étaient très craints. Ils détenaient des secrets et de pouvoirs dangereux, possédaient la puissance *duma*, pratiquaient la sorcellerie *lembo* et la magie, et ne manquaient pas d'impliquer les *ablasa* dans les rivalités politiques (4). Toute autorité traditionnelle kaka devait donc, d'une manière ou d'une autre, pouvoir communier avec les *ablasa*. Ce faisant, le culte des *ablasa* se trouvait être un des supports fondamentaux de l'autorité et du pouvoir des aînés. Il en était de même de l'initiation *durbe*.

Avant d'acquérir le statut de *tomba* (ancien), tout Kaka devait d'abord devenir homme, c'est-à-dire subir l'initiation *durbe*. *Durbe* était le rite initiatique des Kaka (5). Pour

(1) W.D. Reyburn, <<Kaka kinship...>>, *op. cit.*, p. 96-97. C'est nous qui traduisons.

(2) Les informateurs Gombo et le Pasteur Yeso de Batouri, Bondo de Ndelele.

(3) E. Copet-Rougier, <<Contrôle masculin...>>, *op. cit.*, p. 168.

(4) E. Copet-Rougier, <<Le Mal court...>>, *op. cit.*

(5) La fraction Bera pratiquait plutôt le *labi*, rite initiatique probablement emprunté aux Gbaya et Yangere avec lesquels ils cohabitèrent dans la région de Carnot, longtemps avant leur migration vers le Cameroun. Ils affirment ignorer le *durbe*, rite pourtant commun aux autres groupes kaka.

ceux-ci, qui n'avait pas été initié au durbe n'était ni homme, ni Kaka⁽¹⁾.

Le durbe n'avait pas d'équivalent féminin. La danse des femmes, bana, n'était qu'une simple réjouissance, non un rite de passage. Par contre, durbe disent les Kaka, c'était l'initiation contre les femmes⁽²⁾. Pour prouver leur supériorité, les hommes racontent que ce rite appartenait autrefois aux femmes, mais qu'ils le leur avaient volé. Les adultes mâles non initiés étaient considérés comme des femmes, des sous-hommes; le mépris était leur lot. La tâche de sakumbo, le maître initiateur, consistait de ce fait à les faire devenir des hommes, au sens sociologique du terme.

L'initiation au durbe se déroulait dans un camp de brousse secret dénommé village de brousse. Elle était conduite par un tomba très respecté appelé sakumbo, "le maître ou propriétaire de la forêt">>⁽³⁾. Elle pouvait durer plusieurs semaines. Elle rassemblait le plus grand nombre d'adolescents du ayari, non encore âgés de dix-huit ans, parce que les cérémonies avaient lieu irrégulièrement, à plusieurs années d'intervalle⁽⁴⁾. Toutefois, l'administrateur colonial Aimont pense que le durbe avait un caractère cyclique⁽⁵⁾. L'initiation était absolument secrète.

Pendant l'initiation, sakumbo était en relation étroite avec les ablasa et so dont il était l'incarnation. Par le biais des brimades⁽⁶⁾, il inculquait aux néophytes les secrets et les interdits du durbe qu'il ne fallait jamais révéler aux femmes et aux non-initiés. De multiples cérémonies symboliques

(1) A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapport annuel 1953, <<Danses Doulbeng>>, p. 10 bis-10 ter.

(2) E. Copet-Rougier, <<Contrôle masculin...>>, *op. cit.*, p. 176.

(3) *Ibid.* Voir aussi E. Copet, <<Nguelebok...>>, *op. cit.*, p. 97.

(4) Adjibolo, traditions orales recueillies à Batouri, Août 1990, E. Copet, <<Nguelebok...>>, *op. cit.*, p. 97, A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapport annuel 1953.

(5) A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapport annuel 1953.

(6) Adjibolo et Umaru, traditions orales recueillies à Batouri, Août 1990, A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapport annuel 1953.

participaient, non seulement de la volonté de domination des hommes sur la gent féminine, mais également du désir de soumission des cadets à l'autorité des aînés⁽¹⁾.

L'enseignement dispensé pendant le durbe ne comportait pas de mystique religieuse. L'initiation était une école de vie dans laquelle les novices étaient instruits dans les mystères de l'existence humaine et les secrets du monde des tomba. Un accent particulier paraît avoir été mis sur la formation à une plus grande intériorité, dans le but de permettre à l'initié une prise directe sur le cosmique et le surnaturel⁽²⁾. Pourtant, le savoir social et culturel n'était guère négligé. L'art et la pratique de la chasse et de la guerre ont dû occuper une certaine place dans le programme, du fait du caractère vital de ces activités pour la société⁽³⁾. Enfin, les néophytes apprenaient des chants et des danses exécutés lors du deuil de personnalités importantes, les *kum* par exemple.

Au terme de l'initiation, un certain nombre de comportements était exigé des initiés, mais seuls quelques uns les observaient scrupuleusement par la suite, formant le noyau central d'une société secrète⁽⁴⁾.

Ainsi, pour acquérir un statut social privilégié dans la société *kaka*, il était indispensable de passer par le durbe. Les non-initiés, même mariés, n'étaient que des <<femmes>>, des sous-hommes. Le Durbe conditionnait l'accès à la plénitude sociale. Il tendait, en définitive, à reproduire l'ordre socio-politique établi par les ancêtres, et à réaffirmer la suprématie des tomba sur les femmes et les moins âgés. La terreur sacrée entretenue par les grands initiés durbe

(1) E. Copet-Rougier, <<Contrôle masculin...>>, *op. cit.*, p. 176-177;

E. Copet, <<Nguelebok...>>, *op. cit.*, p. 97.

(2) Adjibolo et le Pasteur Yeso, traditions orales recueillies à Batouri, Août 1990.

(3) E. Copet-Rougier, <<Le Mal court...>>, *op.cit.*, p. 58.

(4) E. Copet, <<Nguelebok...>>, *op. cit.*, p. 97.

était le plus sûr moyen pour les tonba de préserver les structures de la société, mais aussi leur leadership.

La politique répressive menée pendant la colonisation à l'encontre du durbe, faussement assimilé à la sorcellerie, ne manqua certainement pas de porter atteinte à l'autorité des tonba, donc des véritables autorités traditionnelles. C'est pourquoi ces dernières persistent à l'organiser clandestinement, au risque d'encourir la prison⁽¹⁾.

Que dire pour conclure ce chapitre consacré à l'étude des structures socio-politiques traditionnelles des Gbaya et des Kaka ? Les sociétés concernées avaient su se doter d'une organisation sociale et politique souple, fluide, dans laquelle les autorités traditionnelles apparaissaient plus comme des patriarches, des prééminences que des responsables politiques au sens plein du terme. Qu'advint-il lorsqu'elles furent sous l'influence des Etats fortement centralisés, peul et colonial ?

(1) A.N.C., APA 11569, Batouri. Rapport annuel 1953. Ce fut à la suite d'une plainte d'un homme dont le frère avait succombé pendant le durbe que l'administration eut vent de sa pratique, interdit le rite et arrêta les organisateurs.

CHAPITRE 3 : IMPACT DU JIHAD PEUL.

Peu avant la pénétration européenne, les peuples Gbaya et Kaka étaient entrés en contact avec les Fulbe de l'Adamaoua⁽¹⁾. Cette rencontre a marqué profondément leur histoire de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle et les rapports avec l'Etat peul de Ngaoundere influencèrent fortement leurs structures socio-politiques.

A. GUERRE, RAZZIA ET COMMERCE.

1. Campagnes militaires en pays gbaya et Kaka.

Plus que tout autre événement, la guerre, son corollaire la razzia et le commerce s'avérèrent les trois faits majeurs qui caractérisèrent les relations entre les Musulmans d'une part, les Gbaya et les Kaka d'autre part.

Ce fut autour de 1850, avec l'avènement d'Ardo Issa au pouvoir à Ngaoundere que les premières expéditions militaires de grande envergure furent lancées en direction du pays gbaya et kaka. Ce souverain se révéla être un grand conquérant. Pendant les vingt quatre ans de règne, Ardo Issa ne séjourna pas plus de deux mois à Ngaoundere⁽²⁾. Le plus clair de son temps, il le passa en campagne, précisément contre les Gbaya, les Kaka et les peuples apparentés, les Yangere notamment⁽³⁾. Il entreprit une conquête systématique des contrées gbaya et kaka, aucun groupe n'étant épargné par les raids de sa cavalerie. Il enleva la région de Kounde et consolida sa

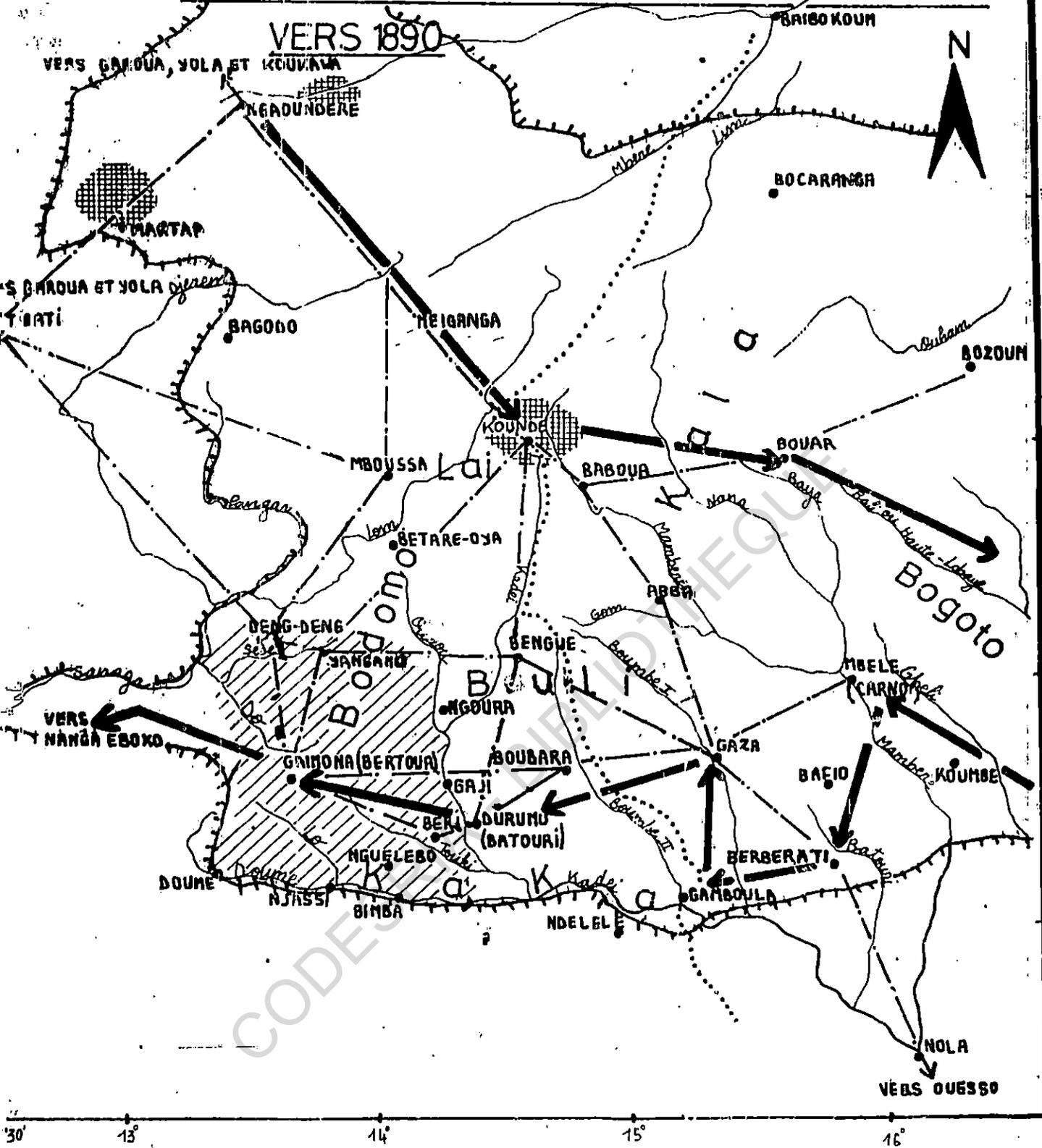
(1) A propos du processus de peuplement du Nord-Cameroun par les Fulbe, voir E. Mohammadou, <<Implantation des Peul dans l'Adamaoua (approche historique)>>, in Contribution de la Recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun, op. cit., p. 229-244, E. Mohammadou, les royaumes Foulbé du plateau de l'Adamaoua au XIX^{ème} siècle, op. cit.

(2) E. Mohammadou, Les royaumes foulbé..., op. cit., p. 287.

(3) Idem, p. 288, 294, 301.

IMPACT DU JIHAD PEUL: PAYS GBAYA ET KAKA

VERS 1890



Légende

Pistes commerciales

La grande expédition de Yerima Bello sur Bargui C. 1883

Zone d'influence de la chefferie de Mbarikwa

fermes d'esclaves du monde

Frontière

échelle: 0 25 50km

Zone d'influence de
Lamidat de Ngaroundéré

SOURCE: E. MOHAMMADOU, *Les royaumes foulbés*, op. cit. carte P. 439
nos informations BATEMIZIGO Leouidas.

domination sur les clans Yayuwe , Dooka et Lai. Ensuite, il entreprit des attaques de grande envergure contre les groupes gbaya et kaka situés plus au sud, dans la région de Bertoua jusqu'au-delà de Nola sur la Basse-Mambere en passant par Batouri et Gaza. Dans les contrées où la résistance s'avérait sérieuse, il élevait des camps fortifiés, points de départ pour les expéditions futures et postes de surveillance du pays et des populations. En territoire gbaya, la base militaire la plus importante était Kounde. Mais il faut ajouter, en plus de Gaza, les postes de Bertoua, voire de Durumu (Batouri) dans l'Est-Cameroun.

Dans le secteur de Bertoua, Lamido Issa combattit les Gbaya au sud de l'agglomération, au cours de la "guerre dite de Bilon", au terme de laquelle s'instaura une ère de relations pacifiques et de collaboration entre Gbaya et Fulbe⁽¹⁾. A partir de son camp de Bertoua, le conquérant peul envoya des expéditions jusqu'à Doume. Il guerroya dans la région de Deng-Deng et sur les rives de la Sanaga. Enfin, il se tourna vers la vallée de la Kadei. Le secteur de Batouri fut conquis et soumis. Des kando entiers furent raziés, emmenés et transplantés à proximité de Ngaoundere et Koundé, dans des fermes agricoles, d'umde en fulfulde⁽²⁾. Ce fut d'ailleurs au cours des opérations contre les Kaka, probablement les Bera, qu'Ardo Issa décéda et fut emporté pour être inhumé à Kounde⁽³⁾.

A la mort d'Issa vers 1878, son neveu Yerima Bello affermit les conquêtes de son oncle. Il poussa ensuite jusqu'aux environs de Bangui actuel, en combattant les Gbaya de la Nana et de la Lobaye. Le retour devait s'effectuer par le sud, en longeant la bordure méridionale de la savane, par Mbaiki, Nola, Gamboula, Gaza puis Batouri⁽⁴⁾. Sur ce long parcours, l'armée

(1) E. Copet, <<Les Kaka>>, in Contribution ..., op. cit., p. 514.

(2) E. Mohammadou, Les royaumes foubé ..., op. cit., p. 294.

(3) Ibid; P. Burnham et autres, <<Gbaya et Mkako...>>, op. cit., p. 118; E. Mohammadou, Peuples et Etats du Foubina..., op. cit., p. 151.

(4) E. Mohammadou, Les royaumes foubé..., p. 296-298 ;

E. Mohammadou, <<Implantation des Peul...>>, op. cit., p. 243.

peul eut affaire respectivement aux Gbaya, au Banda, aux Yangere et aux Kaka. Chez les Kaka et les Yangere, Yerima Bello se trouva en présence de groupes anthropophages⁽¹⁾ Ceux-ci dévoraient notamment les Gbaya. Notons que c'était une pratique courante chez certains clans kaka et yangere de manger les guerriers ennemis tombés au cours du combat⁽²⁾. Yerima Bello décida d'éradiquer le cannibalisme :

c'est la raison [?] pour laquelle Yerima Bello transplanta un certain nombre de Kaka et les installa à l'est de Ngaoundéré où il leur donna des terres à cultiver à l'instar d'Ardo Issa.⁽³⁾

Ce déplacement des populations kaka dut se dérouler entre 1885 et 1890⁽⁴⁾ En 1954, les Kaka de Ngaoundere étaient évalués à 556 individus⁽⁵⁾.

Yerima Bello soumit définitivement les Gbaya Buli de Gaza et fit de ce village un centre commercial et musulman important. Plus à l'ouest chez les Kaka, ce Général conquiert Durumi, village situé près de la colline de Mbobutu /certainement les Mbobutu/à proximité de l'actuel Batouri⁽⁶⁾ Ce fut dans ce même secteur qu'il remporta la victoire de Gangduma, place forte assiégée pendant un an sans succès et évacuée après une entente tacite entre les belligérants pour arrêter les hostilités⁽⁷⁾ A la mort du lamido Haman Gabdo en 1887, Yerima Bello guerroyait toujours chez les Gbaya et les Kaka. Il s'empressa de rentrer à Ngaoundere recueillir la succession, mais les notables lui préférèrent son petit-frère Abbo. Ce dernier n'était guère une foudre de guerre. En conséquence, il n'envoya pas d'expéditions militaires dans les contrées gbaya et

(1) E. Mohammadou, Les royaumes foulbé..., op. cit., p. 299.

(2) Les informateurs Gombo de Batouri, Bondo et Bunda de Ndelele.

(3) E. Mohammadou, Les royaumes foulbé..., op. cit., p. 299.

(4) I. Dugast, Inventaire ethnique du Sud-Cameroun, op. cit., p. 132.

(5) J.C. Froelich, <<Le commandement et l'organisation sociale chez les Foulbé de l'Adamaoua (Cameroun)>>, Etudes Camerounaises, septembre-Décembre 1954, n° 45-46, p. 6. Ajoutons que beaucoup ont perdu leur identité ethnique et parlent les langues mbum et fulfulde.

(6) E. Mohammadou, Les royaumes foulbé..., op. cit., p. 300.

(7) E. Mohammadou, Les royaumes foulbé..., op. cit., p. 300.

kaka. D'ailleurs, à l'avènement du lamido Abbo, la plupart des populations gbaya et kaka étaient, soit directement soumises à l'Etat de Ngaoundere, soit indirectement touchées par le jihad. A part quelques noyaux de résistance, elles subissaient toutes l'influence musulmane et payaient tribut. Sur le plan local, la tutelle peul se poursuivait par le biais de leaders autochtones tributaires, tel un Mbartwa, dont l'une des tâches était de veiller à la sécurité du commerce musulman.

2. Razzia, commerce et prosélytisme.

L'idéal et le zèle religieux, qui avaient caractérisé le jihad dans ses débuts dans l'empire de Sokoto, s'étaient rapidement estompés pour faire place à l'appât du lucre. L'objet principal de la guerre devint la chasse à l'esclave⁽¹⁾

Certes, l'obligation spirituelle contraignait les conquérants peul d'amener les populations soumises à la foi islāmique. Mais, toute conversion systématique avant la réduction en esclavage allait à l'encontre des intérêts matériels des chefs peul. Ceux-ci recherchaient des captifs, non seulement comme domestiques et esclaves de fermes agricoles (dumde), mais aussi comme marchandises d'échange contre des denrées exotiques, source de leur richesse, de leur prestige et de leur puissance⁽²⁾. Le jihad servait donc à justifier sur le plan idéologique des entreprises politiques et économiques intéressées. Les souverains des Etats peul de l'Adamaoua tenaient les populations voisines, non converties à l'Islam, pour des réserves d'esclaves. Très tôt, les lamibe de Ngaoundéré virent dans les territoires gbaya et kaka, des zones de pillage et de razzias plus qu'une terre de conversion⁽³⁾

(1) E. Mohammadou, Peuples et Etats du Fombina..., op. cit., p. 147.

(2) M.Z. Njeuma, Fulani hegemony in Yola (old Adamawa), 1809-1902, Yaoundé, CEPER, 1978, p. 65. L'auteur fait une analyse intéressante du caractère du jihad et des motivations multiples et diverses des chefs peul chargés de le faire triompher, op. cit., p. 63 - 67.

(3) P. Burnham, Opportunity and constraint..., op. cit., p. 17.

Les longues et harassantes campagnes militaires menées pendant près de quarante ans dans ces régions n'avaient pas d'autre objectif que de faire la chasse aux esclaves et de subjuguier les communautés locales gbaya et kaka. Dès lors, ces dernières devaient guerroyer pour le compte des Fulbe et leur payer tribut.

Au début des années 1890, date de la pénétration occidentale et de l'arrêt des expéditions de Ngaoundere en pays gbaya et kaka, la situation politique dans ces contrées se présentait comme suit⁽¹⁾ : les agglomérations de Koude, Gaza et Baboua étaient fermement soumises à la domination peul, tandis que les groupes gbaya résidant à quelques heures seulement de marche vers l'est s'avéraient beaucoup moins sûrs. Au-delà des environs immédiats de ces trois centres, l'influence musulmane était relativement forte dans la région s'étendant des sources du Lom et de la Nana au nord jusqu'au niveau des villages de Bertoua, Batouri et Gaza au sud. Ces contrées gbaya et kaka avaient été le théâtre d'une activité militaire peul intense pendant près de quatre décennies. En revanche, au-delà de la Nana et de la Basse-Mambere et dans la région située au sud de Gaza dans le bassin de la Kadei, les campagnes peul y avaient été peu fréquentes à cause de l'éloignement des bases fortifiées. De même, la cavalerie s'était heurtée à une vive résistance organisée par les autochtones gbaya, kaka et yangere, mais aussi à la forêt et à la mouche tsé-tsé.

L'Etat de Ngaoundère ne réussit pas à établir une administration directe dans les territoires gbaya et kaka dominés. Etait-ce son objectif? En avait-il la volonté et les moyens? Toujours est-il que leur éloignement, leur immensité, leur état de sous-peuplement et la mobilité des autochtones étaient autant de facteurs peu favorables à un contrôle systématique continu. D'ailleurs, les lambe manquaient de per-

(1) P. Burnham, Opportunity and constraint..., op. cit., p. 15.

sonnel. Leurs troupes étaient trop réduites pour être fractionnées et cantonnées à demeure partout dans le pays. Par exemple, l'armée d'Ardo Issa, le plus grand conquérant, ne comptait qu'à peine plus de trois mille hommes, infanterie et cavalerie réunies⁽¹⁾. Ce n'était pas avec de tels effectifs qu'on pouvait assurer la défense de la capitale sous la menace des voisins comme le lamidat de Tibati, et occuper des centaines de milliers de kilomètres carrés de territoire. Les dirigeants peul étaient conscients du problème. Ils le contournèrent en mettant sur pied une sorte d'administration indirecte, par tributaires locaux et commerçants musulmans interposés.

En effet, à l'issue des conquêtes, des djawro ou chefs de village furent nommés et placés dans les lieux les plus importants pour assurer la sécurité du commerce et approvisionner les colonnes, militaires et commerciales⁽²⁾. Les Chefs de village désignés étaient rarement des Fulbe. Ils étaient mbum, et surtout gbaya. Des leaders (wan) gbaya qui avaient promptement accepté la tutelle peul avaient été confirmés dans leurs fonctions, et leurs pouvoirs renforcés. Ils furent conviés à collaborer à la politique belliciste et esclavagiste de leurs maîtres. Cette situation prévalut très tôt dans les contrées fortement subjuguées voisines de Kounde, notamment dans les villages de Kounde (chef Betare Waya), de Baboua (chef Babwa), de Gaza (chef Amada), de Bertoua (chefs Ndiba et Mbartwa) et Durumu ou Batouri (chef Durumu, puis Sambo).

Dans les régions insuffisamment soumises, les Fulbe doublaient le leader gbaya vassal d'anciens esclaves ou otages fidèles originaires du pays, mais enlevés jeunes et élevés à Ngaounderé dans la tradition peul et musulmane⁽³⁾. Ceux-ci avaient pour mission de régner au nom des lambe ou de

(1) E. Mohammadou, Les royaumes foubé..., op. cit., p. 287.

(2) Ibid., p. 298 ; J.F. Clozel, Les Bayas, op. cit., p. 7.

(3) P. Burnham, Opportunity and constraint, op. cit., p. 28.

leurs représentants peul. Ils devaient conseiller les chefs locaux, leur rappeler en toute occasion leur allégeance envers Ngaoundere, percevoir le tribut et renseigner les Fulbè. Tel était le cas dans les vallées de la Bali et de la Baya dans la région de Bouar où

nombre de petits chefs païens se considèrent [en 1896] comme les clients du lamido de Ngaoundéré ou de quelqu'un de ses parents. Ce vasselage se traduit dans la pratique par le paiement assez irrégulier de redevances en nature et par la présence de quelques esclaves de confiance des suzerains ... [qui] conseillent les chefs, font rentrer les redevances et vivent sur le pays. (1)

Tous les chefs gbaya assujettis étaient soumis à l'obligation de garantir la sécurité des commerçants installés ou transitant dans le pays et de payer un tribut au lamido.

Il est difficile d'évaluer le montant exact du tribut levé annuellement dans les territoires gbaya et kaka. Mais, si l'on s'en fie à P. Burnham, il n'a pas du être très lourd. (2) Charreau rapporte par exemple que le village de Bingue près de Baboua payait des redevances annuelles constituées d'esclaves, de sel, de nattes, d'ivoire. (3) Mais, il recevait en retour du lamido des cadeaux en têtes de bétail et en bou-bou qui, aux yeux des Gbaya, étaient de valeur égale aux denrées envoyées. Naturellement, du point de vue peul, le tribut perçu était une source de richesse appréciable, à cause des cours élevés des produits comme l'ivoire et les esclaves sur les marchés de Kano et de Koukawa. (4) Ainsi, lorsqu'un leader gbaya s'acquittait de ses obligations, il lui était souvent remis des objets de valeur: sel, habits, bétail, équipement de guerre, chevaux, etc. Ceux-ci étaient autant de pro-

(1) F.J. Clozel, op. cit., p.7. Une telle politique comportait son revers de la médaille. Les fils de chefs otages pouvaient, dès le retour dans leur pays natal, animer la résistance à l'occupant peul, comme ce fut le cas du Yangere Gasa Kumbe de Carnot.

(2) P. Burnham, Opportunity and constraint, op. cit., p. 29.

(3) Cité in P. Burnham, Opportunity and constraint, op. cit., p. 29.

(4) Ibid.; E. Mohammadou, Les royaumes foubé, op. cit., p. 298.

duits de prestige, dont le contrôle et la distribution judiciaire permettaient aux chefs de consolider leur pouvoir.

Une autre méthode utilisée par les Fulbe pour traiter avec les populations gbaya et kaka fut l'établissement dans les villages les plus importants de commerçants musulmans qui agissaient comme représentants locaux⁽¹⁾. Les Hausa et les Kanouriou Bornouans avaient, en effet, pour habitude d'accompagner les colonnes militaires en campagne et de se fixer dans les régions conquises pour exercer des activités commerciales. Ces marchands remplissaient un certain nombre de fonctions: veiller à ce que les leaders gbaya s'acquittent de leurs obligations envers le lamido, percevoir les taxes sur les caravanes marchandes, accueillir les étrangers et les émissaires, répandre l'Islam, et diriger la communauté musulmane locale⁽²⁾. Le chef local d'une telle communauté portait le titre de madugu (pluriel madugai), terme hausa désignant le leader de caravanes commerciales. Au moment de l'intrusion européenne vers 1892, on rencontrait des madugai à Kounde, Bertoua, Batouri, Gaza, et Baboua⁽³⁾.

Ainsi, faute de gérer directement le pays gbaya et kaka, les chefs peul avaient opté pour l'emploi des intermédiaires autochtones ou musulmans. Ce moyen de gouvernement leur réussit relativement bien, puisque les redevances continuaient à affluer vers Ngaoundere et le commerce, protégé.

L'accent particulier mis sur la sécurité des commerçants reflétait le fait que le commerce, principale richesse des Etats peul, était le monopole de ces hommes. En plus de leur office politique, les madugai et leurs coreligionnaires installés dans les agglomérations gbaya et kaka fai-

(1) P. Burnham, "Notes on Gbaya history", *op. cit.*, p. 129.

(2) P. Burnham, *Opportunity and constraint*, *op. cit.*, p. 29.

(3) A.N.C., T.A. 107. Rapport final de Von Stein sur l'expédition de Bertoua, 1903 ; P. Burnham et autres, *op. cit.*, p. 100.

saient des affaires pour leur propre compte. Ils achetaient des esclaves, de l'ivoire et de la kola surtout; mais d'autres denrées comme les plumes de perroquets, la vannerie, les nattes, la pâte de caroube, le poivre africain (*Xylopia aethiopica*), la cire d'abeilles, les peaux d'animaux, etc. étaient dignes d'intérêt⁽¹⁾. Les Gbaya et les Kaka cédaient ces produits en échange de bétail de boucherie, de vêtements, de cauris, de sel, de perles, de verroteries, d'objets en métal ou en cuir, de tabac, d'amulettes, de chevaux, de l'équipement militaire hormis les armes à feu encore inconnues jusqu'en 1890, etc.⁽²⁾

Plusieurs itinéraires traversaient le pays gbaya et kaka en provenance de Kano, Yola et Garoua par Ngaoundere. Ils reliaient Koude, puis se poursuivaient plus au sud pour atteindre Ouesso en passant par Gaza et Nola. Plus à l'ouest, existait la piste importante qui, de Mboula et de Ngaoundere aboutissait à Bertoua et à Batouri avant de rejoindre Koude et Gaza. Quand les Blancs pénétrèrent dans la région, les chemins praticables avaient été aménagés et élargis afin de faciliter la circulation de la cavalerie et des caravanes de commerce. Les populations gbaya devaient pourvoir au ravitaillement. A cet effet, des gîtes d'étapes (Zango) avaient été élevés à des endroits déterminés. Les villageois devaient y entreposer des paniers de mil et de manioc, ainsi que de la viande fumée⁽³⁾. Aux autochtones, il était strictement interdit d'y passer la nuit, sous peine de mort.

Ainsi, la razzia et le commerce semblent, à nos yeux, être les motivations profondes de la politique hégémonique du lamidat de Ngaoundere.

La question qui se pose ici est de savoir si tout souci de prosélytisme était absent des préoccupations politico-

(1) P. Burnham, *Opportunity and constraint*, *op. cit.*, p. 29.

(2) *Ibid.*, E. Copet-Rougier, «Du clan à la Chefferie...», *op. cit.*, p. 354.

(3) F.J. Clozel, *Les Bayas*, *op. cit.*, p.7; P. Kalck, *Histoire de la République Centrafricaine*, *op. cit.*, p. 121.

militaires et économiques des souverains peul. Nous avons déjà vu que les contrées lointaines habitées par des peuples non islamisés intéressaient les Fulbe comme réserves d'esclaves et zones d'exploitation économique. Néanmoins, l'établissement de communautés musulmanes avaient entraîné l'édification des mosquées ou de lieux de prière dans les villages gbaya et kaka. Ardo Issa construisit une mosquée à Kounde et à Bertoua et Yerima Bello en fit autant à Gaza⁽¹⁾. Ce dernier

is said to have made a great effort to islamicize the conquered populations, leaving mallams in key villages and sending the sons of various gbaya leaders to Ngaoundere for conversion and education.⁽²⁾

Il y aurait eu donc un certain effort de prosélytisme. Vers 1885, les musulmans de Kounde étaient évalués entre 2000 à 2500 individus⁽³⁾. Ajoutons aussitôt que peu de Gbaya figuraient parmi les fidèles de Mahomet.

En effet, les populations gbaya ou kaka ne pouvaient pas communier avec les Musulmans, du fait du statut inférieur qui était le leur et de la discrimination sociale et résidentielle subséquente. En plus, les mahométans ne faisaient pas montre de zèle missionnaire. Toutefois, ils constituèrent une source d'influences islamiques. Pour ce faire, ils agissaient sur les élites locales gbaya et kaka en contact avec eux, qui voyaient dans l'Islam une nouvelle voie pour accéder au pouvoir⁽⁴⁾. Jusqu'aujourd'hui, la plupart des chefs issus des familles régnantes de cette époque continuent de faire profession d'islamisme. L'emprise de l'Islam resta cependant superficielle, avec une tendance hétérodoxe fort marquée. L'interdit sur les boissons capiteuses fut rarement respecté et les obligations rituelles furent négligées. Le chef Babwa, par exemple, accepta bien chez lui les prosély-

(1) E. Mohammadou, Les royaumes foubé, op. cit., p. 301.

(2) P. Burnham, Opportunity and constraint, op. cit., p. 14.

(3) P. Burnham et autres, op. cit., p. 99.

(4) P. Burnham, Opportunity and constraint, op. cit., p. 17.

tes musulmans mais fit une sérieuse entorse à la chaada, la profession de foi musulmane. Il décida en effet de transformer ainsi l'appel à la prière :

Gloire à Baboua et ... à Allah.

Allah est grand, mais Baboua est aussi très grand⁽¹⁾

Il ne subsista, par conséquent, de cette islamisation que la seule invocation d'Allah (Dieu), quelques emprunts lexicaux: barka (bénédictio)n, sadaka (sacrifice), alkawal (pacte), nyafi (pardon)... ainsi que des serments et des jurons qui ajoutent du piment au discours quotidien.⁽²⁾

C'est dire que le jihad, dont la mission supposée est la conversion des "infidèles" à l'Islam, eut peu de fortune chez les Gbaya et les Kaka. Il ne conduisit pas à une révolution religieuse et culturelle. Par contre, son impact plus visible s'opéra sur le plan politique.

B. CONSEQUENCES DU JIHAD PEUL.

1. Attitudes à l'égard du jihad peul.

Les modifications socio-politiques intervenues dans les sociétés gbaya et kaka au contact avec le système peul ne peuvent être comprises que si l'on analyse, au préalable, les comportements affichés par les peuples en question vis-à-vis du jihad.

D'emblée, trois attitudes étaient possibles; elles furent par la suite effectivement adoptées: d'abord la soumission plus ou moins rapide et la collaboration; ensuite la fuite et le repli dans des lieux-refuges; enfin, la résistance ouverte et organisée⁽³⁾. Dans tous les cas, la roublardise sem-

(1) Archives de l'I.S.H., III 30, G. Not. Notes sur les Bayas. Cité également in T. M. Bah, op. cit., p.123.

(2) P. Burnham et autres, op. cit., p. 122.

(3) P. Burnham, Opportunity and constraint, op. cit., p. 14-15.

ble avoir été en général au rendez-vous. Aussitôt que les troupes peul s'en retournaient à Ngaoundere ou levaient le camp d'une région, les velléités indépendantistes se réveillaient, même parmi les groupes réputés soumis ou loyaux, qui saisissaient l'occasion offerte pour se dégager de la tutelle peul. Essayons d'illustrer chacune des trois attitudes ci-dessus relevées. Plus proches de Ngaoundere et harcelés sans cesse par ses troupes dès les années 1850, les Gbaya des marges occidentales du territoire gbaya durent tôt reconnaître et accepter la suzeraineté peul. En retour, la plupart de leurs leaders furent maintenus dans leurs fonctions politiques. Ils furent investis *djawro* (chefs de village ou hameau en fulfulde (*zaoro* en gbaya) et *kaigama* — chefs de guerre par les *lamibe* ou leurs représentants locaux. Très vite, ils s'accommodèrent de la présence et des entreprises musulmanes et cherchèrent à tirer profit des possibilités offertes par les relations nouvelles et privilégiées avec l'Etat de Ngaoundere. C'est ainsi que des leaders gbaya ou kaka guerroyèrent aux côtés des armées peul. Au nom des *lamibe*, ils razièrent indistinctement les communautés voisines, fussent-elles de même appartenance ethnique ou pas. *Mbartwa* combattit dans la région de Bertoua. De leur côté, les chefs *Betare-Waya*, *Babwa* et *Doko Lokoti* se joignirent aux colonnes peul qui écumaient le massif du Yade et les contrées comprises entre la Nana et l'Ouham⁽¹⁾. Plus au sud, le chef *Amada* de Gaza opérait dans la région de *Berberati*; tandis que le chef *Sambo* (gbaya) de *Batouri*, soutenu par *kum* *Baturi*, menait des incursions militaires dans la vallée de la moyenne *kadei* contre les Gbaya *Ngombe* et les kaka *Bera* du chef *Ngembe*.⁽²⁾

Nombreux furent par conséquent les leaders gbaya ou kaka qui, de gré ou de force, directement ou indirectement, prirent part au *jihad* conduit dans leurs territoires par les sou-

(1) P. Burnham, *Opportunity and constraint*, op. cit., p. 32.

(2) P. Burnham et autres, *op. cit.*, p. 16.

verains de Ngaoundere. Ce constat a amené Von Briesen à écrire que

plus d'un Baya n'a pas hésité à se ranger du côté des Foullah, contre ses propres frères de tribu.⁽¹⁾

Comme nous le verrons un peu plus loin, cette attitude, délibérée ou non, de collaboration avec les Fulbe fut payante.

Si certains groupes gbaya ou kaka flirtèrent avec le pouvoir peul, d'autres en revanche s'y opposèrent vigoureusement. Contrairement à ce qu'affirme Von Briesen pour qui, durant les guerres contre les Fulbe, chaque Gbaya aurait combattu pour lui-même et nulle part la cavalerie peul ne se serait trouvée « en présence d'une bande organisée de quelque importance »⁽²⁾ des ligues se créèrent. Des alliances inter-claniques et même inter-ethniques se nouèrent. Elles rassemblèrent des troupes considérables et permirent de faire front contre les envahisseurs, parfois avec succès. L'explorateur F.J. Clozel qui séjourna dans la région en 1896 témoigne :

on a vu cependant, dans certaines circonstances, un chef de clan influent grouper autour de lui la tribu entière. Le fait s'est produit chez les Bayandas (sic=Biyanda) lorsqu'il s'est agi de repousser les invasions foulbés.⁽³⁾

Autour des années 1850, le grand-père de Betare Waya avait regroupé les clans gbaya établis dans la région de Kunde et résisté aux premières incursions peul.⁽⁴⁾ Dans la région de Berberati, la dynastie des Bafio du clan Bupane réunissait les Biyanda dans une longue résistance contre les Fulbe et plus tard le pouvoir colonial. Souvent, elle s'allia aux Yangere du chef Gasa Kumbe de la région sud de Carnot.⁽⁵⁾

(1) Cité in E. Mohammadou, Peuples et Etats du Foubina, op. cit., p. 140.

(2) Cité in E. Mohammadou, Peuples et Etats du Foubina, op. cit., p. 32.

(3) F.J. Clozel, op. cit., p. 16.

(4) Archives de l'I.S.H., III 30, G. Not. Notes sur les Bayas ;

P. Kalck, Histoire de la République Centrafricaine, op. cit., p. 100.

(5) F.J. Clozel, op. cit., p. 16-17; P. Kalck, op. cit., p. 122.

Dans la contrée de Batouri, il a déjà été question de la coalition qui se forma autour du chef Baturi en vue de chasser le chef Mbartwa qui avait attaqué le pays. Y participaient les Bera de Ndelele, les Kaka de Mbendisola, les Mbobutu, les Gbaya de Sambo, les Buli, les Yangere de Nambalo, les Mejime, etc⁽¹⁾ Les populations gbaya et kaka savaient donc percevoir l'enjeu quand il dépassait le simple cadre des conflits locaux qui faisaient partie de l'ordre social. On ne peut pas, par exemple, nous semble-t-il, comprendre les complexités et la participation des divers groupes ethniques de l'A.E.F. et du Cameroun à la <<Révolte des Gbaya>> ou <<Guerre du Kongo Wara>> des années 1920 et 1930 contre le pouvoir colonial, si l'on ignore ce paramètre⁽²⁾.

Enfin, les petites communautés gbaya ou kaka qui ne pouvaient pas s'organiser pour mieux résister aux raids peul, n'avaient pas d'autre choix que la fuite, si elles tenaient à échapper à l'esclavage. Elles se dispersaient alors dans la savane ou dans la forêt, et se retranchaient dans des lieux refuges en général inaccessibles à la cavalerie ennemie. Les grottes et les contreforts rocheux du massif du Yade abritèrent des Gbaya Kara, des Yangere, etc. Dans l'Est-Cameroun, les galeries forestières des cours d'eau et les forêts de Deng-Deng et de la vallée de la Doumé - Kadei offrirent un asile sûr aux Gbaya Mbodomo, Buli ou Ngombe et à de nombreux groupes kaka. Ceux-ci y refluaient automatiquement, chaque fois que les troupes d'Issa ou de Bello étaient signalées dans le pays⁽³⁾. Cela explique, partiellement, l'implantation actuelle des kaka à cheval sur les deux zones biogéographiques que sont la savane et la forêt dense.

Conscients de l'inefficacité des cavaliers une fois la limite de la grande forêt atteinte, les Fulbe allaient en-

(1) Ngozo, traditions orales recueillies à Bertoua, décembre 1990; Adjibolo et Gombo, traditions orales recueillies à Batouri, Août 1990.

(2) Nous reviendrons sur cet événement dans la seconde partie de cette thèse.

(3) Les informateurs Bana de Yaoundé, Burmbe de Betaré-Oya, Gombo, Mbalbe et Adjibolo de Batouri, etc.

courager le développement des chefferies tributaires de Gaimona (Bertoua), Durumu (Batouri) et Gaza, dont les dirigeants devaient avoir pour mission de poursuivre le jihad en forêt⁽¹⁾

Il va sans dire que toute la géopolitique du pays gbaya et kaka fut considérablement bouleversé par le jihad peul. Des mouvements de populations furent enclenchés tandis que d'anciennes migrations, séculaires, étaient stoppées net dans leur évolution, vers l'Est-Cameroun notamment. Dans le même ordre d'idées, des régions entières furent vidées de leurs habitants par les razzias. Des communautés perdirent à jamais leur liberté, leurs membres ayant été vendus ou/et transplantés dans des contrées étrangères où ils vécurent dans la servitude. Les Kaka de Ngaoundere y furent emmenées dans les années 1860-1870 par Ardo Issa, et plus tard entre 1885 et 1890 par son neveu Bello. Ils furent déplacés par kando (clans) entiers et placés dans les dumde.

Il /Ardo Issa/ plaça les Borok à Bogodji, les Bori à Ndjongmbi, les Mbolé à proximité de Minim, les Mama à Mahoba⁽²⁾.

De même, des Kaka et des Gbaya tels que des Mbodomo, des Ngombe, etc. figuraient parmi les populations déplacées, le plus souvent en bloc, et installées dans des colonies agricoles autour des agglomérations de Kounde, Ngaoundere, Bertoua et le long des pistes commerciales⁽³⁾.

Une autre conséquence socio-politique majeure du jihad fut la tendance au regroupement des populations gbaya et kaka dans des unités plus grandes et le resserrement de la cohésion sociale face aux envahisseurs. L'esprit d'indépendance, la mobilité et l'autonomie des groupes que nous avons

(1) P. Burnham et autres, *op. cit.*, p. 101.

(2) E. Mohammadou, *Les royaumes foubé*, *op. cit.*, p. 294, 299;

I. Dugast, *op. cit.*, p. 132 et carte p. 133; J.C. Froelich, *op. cit.*, p. 21.

(3) - Les informateurs Burmbe de Betare-Oya, Adjibolo, Mbalbe et le Pasteur Yeso, de Batouri, etc.

relevés en temps opportun, furent quelque peu refrénés, et les gens disposés à se placer sous le leadership d'une autorité capable de les protéger. Le processus favorisa l'émergence de chefs de guerre forts, tributaires des lamibe ou résistants, qui réussirent à rassembler autour de leur famille ou clan des groupes autrefois indépendants. La centralisation politique qui en découla devait à terme conduire à un début de formation de chefferies, structure politique traditionnellement inconnue dans les sociétés gbaya et kaka démocratiques et égalitaires.

2. Emergence d'entités politiques nouvelles: Le cas de la chefferie de Bertoua.

Au contact du système peul, certains leaders gbaya ou kaka profitèrent de l'état de belligérance et des possibilités lucratives offertes par le commerce pour transformer leurs prérogatives traditionnellement limitées, occasionnelles et éphémères en un pouvoir personnel fort et permanent. Le processus conduisit à un début de focalisation de l'autorité et à la création de chefferies guerrières.

Par le terme chefferie, nous entendons ici un type d'organisation politique ancienne, sans structure étatique mais dirigée par des chefs disposant d'un pouvoir personnel généralement héréditaire.⁽¹⁾ Plus précisément,

il n'y(a) de véritable chefferie que lorsqu'un groupe de parenté étend sa domination à l'extérieur de son territoire d'origine. Il y a alors recherche d'un monopole du pouvoir sur l'ensemble des communautés territoriales du groupe ethnique.⁽²⁾

C'est ce qui advint dans l'Est-Cameroun dans la seconde moitié du XIXème siècle, lorsque le clan Bodaye s'imposa,

(1) J. Lombard, Autorités traditionnelles et pouvoirs européens, op. cit. p. 16, note 5.

(2) Nature et formes de pouvoir dans les sociétés dites acéphales, op. cit., préface de J. Lombard, p. 9.

non seulement à ses congénères gbaya, mais également aux kando kaka et à d'autres groupes ethniques de la région, déterminant la formation de la chefferie de Bertoua.

La chefferie de Bertoua se développa à partir du village de Gaimona, sur le site actuel de la ville de Bertoua. Gaimona signifie " Pas d'intervention, pas d'agression " ou encore "Liberté, indépendance totale"⁽¹⁾ Tout un programme! Ne voulant pas subir d'agression tout en sauvegardant leur indépendance, les Gbaya Bodaye optèrent pour une politique hégémonique offensive. Cette politique belliciste fut initiée par Wan Ndiba, qui conduisit la migration des Bodaye dans l'Est-Cameroun, mais surtout par son fils et successeur Mbartwa.

A l'avènement du jihad peul en effet, les Bodaye vivaient encore dans l'extrême-ouest de la R.C.A., dans une zone située quelque part entre Gaza et Baboua. Ce fut certainement sous la poussée des Yangere et des Fulbe qu'ils émigrèrent. C'était dans les années 1850-1860. Le chef Ndiba et les siens s'établirent dans la clairière de Bertoua, secteur très giboyeux. Ndiba reconnut rapidement la tutelle d'Ardo Issa. Ensuite, il s'allia avec les Mbum de Mboula et entreprit de guerroyer les peuples autochtones de la région.

Toutefois, à l'époque de la fondation de Gaimona, les clans gbaya et yangere émigrés avec les Bodaye étaient encore dispersés et jouissaient d'une large autonomie politique.⁽²⁾ La tâche de Ndiba fut d'abord de les rassembler pour former un grand village, ensuite de les entraîner dans sa croisade guerrière contre les voisins. Il fut aidé en cela par les expéditions militaires menées dans le pays par Ardo Issa. Comme nous l'avons déjà vu, ce dernier fit de Gaimona la base de ses

(1) Ngozo et Tamle, traditions orales recueillies à Bertoua, décembre 1990; Burmbe, traditions orales recueillies à Betarè-Oya. Voir aussi T.M. Bah, op. cit., p. 119.

(2) Ngozo et Tamle, traditions orales recueillies à Bertoua, décembre 1990; Burmbe, traditions orales recueillies à Betarè-Oya. Notons que le clan Bukwa auquel appartient l'informateur Burmbe de Betarè-Oya cohabitait à l'époque avec les Bodaye et avait son hameau (re) à Ngari Pondo, près du village actuel de Gounte.

opérations dans la région. L'entreprise de Ndiba fut cependant interrompue brutalement. Ce chef mourut dans la force de l'âge, empoisonné par une de ses épouses qui voulait donner le pouvoir à son fils Mbartwa⁽¹⁾ Si l'on en croit E. Copet, l'idée d'un pouvoir politique permanent à transmettre dans la filiation semblait déjà acquise, même si cela s'effectua par la violence.⁽²⁾

A la mort de Ndiba, Mbartwa était encore mineur. La régence échut à son oncle Ngangaluku. L'informateur Ngozo nous apprend que ce fut dès cette époque que le jeune Mbartwa se créa une clientèle parmi les Aînés, par le biais des agapes organisées par sa mère.⁽³⁾ De ce fait, lorsqu'il eut atteint la majorité, n'eut-il pas de peine à se faire investir Man par le conseil des Aînés. Dès lors, il paracheva le regroupement des clans gbaya et yangere venus ensemble avec les Bodaye et affermit son autorité sur la communauté ainsi formée. Ensuite, il s'allia le clan Buyi (fraction Buli) de Bonis, les Gbaya Mbodomo et les Maka du Nord proches de Gaimona. Ce fut tout ce monde qui constitua le noyau de la chefferie de Mbartwa (ou chefferie de Bertoua) et sur lequel Mbartwa s'appuya pour faire triompher sa politique hégémonique.

Les relations politiques et économiques avec les Musulmans permirent le développement rapide du village de Gaimona. Celui-ci devint une agglomération florissante. Le sous-officier allemand Staadt qui passa par là fin 1897 parle d'un centre groupant environ mille cinq cents chaumières rondes très bien bâties.⁽⁴⁾ Surtout, les liens avec les Fulbe servirent l'ambition politique de Mbartwa en lui fournissant les moyens militaires et matériels de ses activités militaires.

(1) A.N.C., T.A.-35, Abo, L'histoire de Bertoua;

--E. Copet-Rougier, <<Du clan à la chefferie...>>, *op. cit.*, p. 353.

(2) E. Copet-Rougier, "Du clan à la chefferie...>>, *op. cit.*, p. 353.

(3) Ngozo, traditions orales recueillies à Bertoua, décembre 1990.

(4) A.N.C., T.A.- 151. Rapport sur l'expédition du sous-officier Staadt de Carnotville à Yaoundé.

Fondées sur le principe de la razzia et du tribut, les guerres menées par Mbartwa firent de ce chef un Gasa wan re, c'est-à-dire, un seigneur. Sa capitale Gaimona devint un centre d'affaires important relié aux agglomérations commerciales de Tibati, Ngaoundere, Kounde, Gaza et Durumu (Batouri). Plus tard vers 1890, elle fut également reliée au commerce atlantique.

Dans ses multiples campagnes militaires, Mbartwa ou les lieutenants à sa solde attaquèrent les groupes voisins: Kepere, Maka, Bakum, Pol, Mejime, Bangantu, Gbaya Mbodomo et Buli, Kaka, etc. Les régions de Deng-Deng jusqu'au fleuve Sana et son affluent Lom ainsi que les vallées de la Kadei et de la Doume furent touchées par les incursions. A la pénétration européenne dans la dernière décennie du XIXème siècle, la chefferie de Bertoua exerçait une influence effective sur un territoire s'étendant à une soixantaine de kilomètres de rayon à partir de Gaimona. Elle était limitée à l'est par la Kadei, au sud par la Doume, à l'ouest par la chefferie Yekaba du chef Nanga Eboko, et au nord par les contrées déjà soumises au lamidat de Ngaoundere mais se trouvant sous sphère d'influence de Kounde. Dans les années 1880, le maître de Gaimona conduisit personnellement⁽¹⁾ une expédition dans la région de Batouri. Il voulait contraindre les habitants de la contrée à se soumettre à lui et à venir résider à proximité de Gaimona⁽²⁾. Mais la campagne fut un désastre. Sous l'instigation du chef Baturi assiégé à Mbora, les peuples de la région se coalisèrent et chassèrent du pays l'ennemi tant redouté. Cette guerre mobilisa des centaines de guerriers de part et d'autre. Parmi les assiégeants se trouvaient des guerriers gbaya, kaka, Maka, Pol, Bakum, Yangere, etc. tandis que participaient à la coalition regroupée autour du chef Baturi.

(1) C'est exceptionnellement que Wan Mbartwa dirigeait personnellement les expéditions militaires; il ne le faisait que lorsque la campagne projetée était d'une importance capitale, sinon, il déléguaient un des nombreux chefs de guerre sous ses ordres.

(2) Unanimité des traditions orales recueillies à Bertoua et à Batouri, auprès de Ngozo, Adjibolo et Gombo.

des groupes ethniques aussi divers que les kaka Ngbwako, Bera, Losu et Mbobutu; les Gbaya Sambo et Buli; les Yangere de Nambalo; les Mejime; etc. C'est donc toute la région étudiée qui fut impliquée dans ce conflit.

Du côté opposé de Batouri, Mbartwa avait en face de lui la chefferie de Nanga Eboko. Mais les deux grands leaders se craignaient mutuellement. Jamais ils ne se firent la guerre, préférant à la place délimiter les zones d'opération respectives de leurs armées.⁽¹⁾ Ce fut d'ailleurs en fuyant les raids du leader Yekaba que certains groupes maka et bamvele vinrent se placer sous la protection de Mbartwa.⁽²⁾

Les relations pacifiques avec la chefferie de Nanga Eboko permirent aux Gbaya de Bertoua d'entrer en contact avec le commerce atlantique. Car, le chef Yekaba effectuait des échanges non seulement avec les marchands musulmans par le truchement du lamidat de Tibati, mais également avec la côte atlantique via les *middle men*. Il s'agit ici du "Circuit ewondo": l'itinéraire traversait les territoires des villes actuelles de Bertoua, Nanga-Eboko - Obala - Okola ou Esse - Dzeng, en passant par Yaoundé - Mbalmayo - Ngoumou - Eseka - Edéa et enfin Douala.⁽³⁾ Mais Douala n'est devenu le débouché de ce circuit qu'après la pénétration allemande. Jusque vers 1890, seuls quelques esclaves avaient pu être expédiés par ce circuit. Cela explique également l'entrée tardive des armes à feu en pays gbaya et kaka. Outre le "circuit ewondo", signalons l'existence du "circuit bulu"⁽⁴⁾ Ici, l'itinéraire partait du pays kaka, traversait approximativement les territoires des villes actuelles de Batouri, Bertoua, Doume, Abong-Mbang - Ayos - Akonolinga, Bengbis, Sangmelima, Ebolowa, Lolodorf, et aboutissait à Kribi. Par ces circuits, les populations de l'in-

(1) Ngozo, Tamle et Komdeke, traditions orales recueillies à Bertoua, décembre 1990. Voir aussi L. Bateranzigo, "Monographie historique des Maka de l'Est-Cameroun, des origines à 1900", *op. cit.*, p. 64-65.

(2) L. BATERANZIGO, *op. cit.*, p. 64-65.

(3) M. Mveng Ayi, "Rapport de synthèse. Echanges précoloniaux et diffusion des plantes au Sud-Cameroun", in Contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun, *op. cit.*, p. 589.

(4) Ibid.

Ndemnam, qui étaient par nature des guerriers. A l'issue des combats, chaque leader de Ndemnam ou chef du groupe retenu était récompensé par une part du butin: armes, vivres, esclaves ou produits de prestige, dont il assurait à son niveau la distribution aux siens. Ce procédé avait pour effet de renforcer l'allégeance des leaders kaka et gbaya à Mbartwa. Il contribuait également à rehausser leur position dans leurs propres communautés. Ce faisant, la guerre, fondement de la chefferie de Bertoua, constituait une réalité potentielle et permanente qui instaura de façon rémanente le pouvoir des leaders et tendit à institutionnaliser leur office. L'autorité de ceux-ci s'en trouva considérablement renforcée. Au début de la colonisation, les chefs qui avaient résidé à Gaimona avaient acquis un pouvoir personnel et une autorité certaine, jusque-là peu connus dans les sociétés gbaya et kaka.

A la différence d'autres leaders intégrés dans le système peul, Mbartwa semble avoir bénéficié d'une plus grande liberté de manoeuvre politique.

Il est possible, écrit P. Burnham, que les Foulbé fussent contraints de laisser une certaine autonomie à Gamane parceque leur efficacité guerrière touchait à sa limite dès la grande forêt atteinte, et que seuls les Gbaya et leurs alliés-dépendants, les Mkako, pouvaient combattre en forêt. Dans un tel cas, plutôt que de razzier systématiquement Gamane, ils en auraient fait le relai plus autonome, d'une jihad (SîC) poursuivie en forêt. (1)

Par conséquent, à Gaimona, Mbartwa mena sa propre politique et ses propres guerres, quitte à ne pas renier ses liens tributaires avec l'Etat de Ngaounderé. Il contrôlait le flux des esclaves et du commerce et pouvait s'enrichir à son propre compte. Autant de facteurs qui contribuèrent à asseoir son pouvoir. Il imita les habitudes peul de gouvernement. Des titres nobiliaires furent empruntés : djag (servants), fata (cour-

(1) P. Burnham et autres, *op. cit.*, p. 101. Gamane est la transcription allemande de Gaimona.

tisans), Yerima (princes), kaigama (chefs de guerre), etc⁽¹⁾. Les chefs et leur entourage se dotèrent de harem (sare). Mbartwa avait une grande concession cloturée à la manière peul dont l'entrée formait le corps de garde. Sa capitale Gaimona, florissante, comprenait un quartier musulman.

Ainsi, Mbartwa apparaît comme un self made man. Ce leader sut judicieusement profiter des opportunités que lui offrait l'histoire mouvementée de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle dominée par le jihad peul pour créer une chefferie. Que serait devenue celle-ci si les Européens n'étaient pas venus l'anéantir ? Oeuvre d'un homme plus que produit d'une civilisation, née et grandie dans un contexte historique particulier, la chefferie de Bertoua pouvait-elle survivre à son fondateur ? Pouvait-elle évoluer de manière autonome, hors de la mouvance peul ? Autant de questions auxquelles il est difficile de répondre. Constatons seulement que le pouvoir des leaders gbaya ou kaka tributaires des Fulbe s'était considérablement réduit depuis l'affaiblissement et la chute de la domination peul dès les années 1890. Telle est la constatation faite par les officiers allemands qui servirent en pays gbaya et kaka au début de ce siècle.

Maintenant que la domination foubé est tombée, dans le même temps, les grands chefs Baja [et Kaka] ont perdu leur influence sur les tribus qu'ils avaient auparavant, y compris et surtout dans leur propre tribu. Les Foubé ont appuyé le pouvoir des chefs Baja dans une sorte de soutien gouvernemental à leurs propres tribus. Quand le pouvoir foubé a disparu, les chefs Baja ont perdu la totalité de leur autorité qui leur permettait de réunir les différentes tribus secondaires et leurs villages.⁽²⁾

Un fait est de toute évidence certain, la chefferie de Bertoua s'effondra en même temps que son chef. Début août

(1) Les informateurs Ngozo et Komdeke de Bertoua.

(2) L'officier Hartmann cité in P. Burnham et autres, *op. cit.*, p. 101 et in E. Copet-Rougier, «Du clan à la chefferie...», *op. cit.*, p. 358.

1903, le lieutenant allemand Von Stein arrivait à Gaimona pour "pacifier" la chefferie et venger son compatriote le docteur Plehn qui avait trouvé la mort dans le secteur quatre ans plus tôt. ⁽¹⁾ Le Gasu Wan Mbartwa refusa de se soumettre aux autorités allemandes. Avec son fils Abo et des partisans, il prit le maquis. Il résista plus de deux mois, avant d'être abattu le 12 octobre 1903. Il était alors d'un âge avancé. Entre temps, fidèle au principe bien connu du Divide et impera (<<Diviser pour régner>>) cher aux colonisateurs, Von Stein sema la zizanie dans la chefferie, et imposa à sa tête un des fils de Mbartwa nommé Ndiba, loyal mais sans autorité.

Ainsi prit fin la chefferie de Bertoua. Profitant de la guerre allemande contre Mbartwa, tous les groupes retenus à Gaimona (Ndemnam) s'émancipèrent et s'en retournèrent dans leur ancien habitat. Ndiba tenta par la suite, avec l'appui du pouvoir colonial, allemand puis français, de consolider son autorité dans la paix. Ce fut un fiasco. Même les chefs de famille Bodaye l'écoutaient à peine. Le capitaine Engelhard témoigne :

La puissance du sultan Eriman /Yerima/ Diba est petite. Il n'est en fait qu'un maire de village. Les sous-chefs, même lorsqu'ils ne sont qu'à peu d'heures de marche de Gama-
ne, ne lui obéissent que lorsque cela leur plaît. ⁽²⁾

La puissance et la gloire des Bodaye avaient vécu. Les facteurs externes - insécurité, guerre, échanges avec le monde extérieur - qui justifiaient et légitimaient l'existence d'un pouvoir fort ayant été abolis par le pouvoir colonial, l'autorité des chefs de Gaimona (devenue Bertoua) retomba, comme à la période anté-peul, au niveau clanique et familial.

(1) A.N.C., T.A. -35. Rapport de Von Stein sur la fin de l'expédition Bertoua.

(2) A.N.C., T.A. -109, Rapport du Capitaine Engelhardt sur son voyage Mbua-Besimba-Bertoua, 1903.

3. Influences politico-culturelles du jihad peul.

Les sociétés gbya et kaka subirent à des degrés divers l'influence de la civilisation musulmane avec laquelle elles furent en contact pendant près d'un demi-siècle avant l'arrivée des Blancs. Les rapports de guerre et de commerce avec les Musulmans provoquèrent la modification de la nature de l'autorité dans ces sociétés pluriclaniques dépourvues de pouvoir central. Le pouvoir qui, autrefois, ne se manifestait que conjoncturellement, sans jamais être détenu de façon permanente par un seul homme ou une seule famille, fut assumé de manière continue et unilatérale par des leaders de guerre devenus chefs permanents. Ces derniers institutionnalisèrent l'office et leurs familles essayèrent par la suite de conserver le pouvoir devenu héréditaire.

La rencontre avec le monde peul développa certaines institutions. La pratique de la razzia et du pillage s'accrut beaucoup en modifiant sa finalité: les captifs ne furent plus recherchés pour agrandir le groupe de parenté, mais pour être vendus et échangés contre des biens matériels, source de prestige et de puissance. Les activités militaires renforcèrent le pouvoir des leaders de guerre. La fonction de chef commença à cumuler les rôles de juge et de guerrier, et, ce faisant, à contrebalancer l'autorité des anciens et des assemblées. Les chefs exigèrent des prestations auxquelles ils n'avaient pas droit selon la coutume: droit de regard sur le butin de guerre, construction des concessions, mise en valeur des fermes des chefs, etc.⁽¹⁾

Au contact des structures politiques plus centralisées des Mbum et des Fulbe, les Gbya et les Kaka qui étaient éparpillés dans des hameaux claniques se rassemblèrent dans de grands villages⁽²⁾. Les Gbya empruntèrent les expressions

(1) P. Burnham, Opportunity and constraint, op. cit., p. 31.

(2) E. Mohammadou, Peuples et Etats du Foubina, op. cit., p. 140;
N. David et P. Vidal, op. cit., p. 40.

mbum ndok fuu (quartier) et kira (concession) ou sare en fulfulde. Gbaya et Kaka imitèrent à un certain degré les institutions politiques peul et firent largement usage de la terminologie politique peul, elle-même d'origine hausa ou kanuri. On eut des zaoro (chefs de village), des Yerima ou Irma (princes héritiers), des kaigama ou kakama (chefs de guerre ou de clan), des serki (n) Yaki (généraux d'armée), des alkali (juges), des jag, jaki ou jeki (courtisans et corps de garde), des fata (conseils), des dogari (gardes ou policiers du chef), des bambado (griots), ...⁽¹⁾ La plupart de ces titres sont jusqu'à nos jours employés comme noms propres. Toutefois, ils n'ont jamais eu de contenu, puisque la fluidité de l'organisation sociale des Gbaya et des Kaka est demeurée la caractéristique fondamentale.

Par ailleurs, des modes de vie et des habitudes peul furent copiés : mini-fantasia organisées par les descendants de leaders prestigieux à Bertoua, Betare-Oya et Batouri; adoption du boubou et du bonnet hausa à la place du vêtement traditionnel d'écorce ou de cuir; construction de cases rondes (bukare ou bonda); islamisation très superficielle; etc.

Mais, l'influence la plus notable qui a durablement survécu jusqu'à nos jours s'observe dans la toponymie. A l'instar des patronymes, de nombreux noms de personnages et de lieux d'origine peul ou musulmane ont été empruntés et sont aujourd'hui largement utilisés par les Gbaya et les Kaka pour dénommer des villages et des agglomérations. On a plusieurs Garoua, Garoua-Boubara, Garoua-Sambe, Garoua-Boulâi, Ngaoundere, Garga Sarali, Petit Bello, etc. On ne s'étonnera donc pas de rencontrer ce genre de toponymes dans ce travail. Avec la toponymie, le costume et la patronymie restent les vestiges visibles de l'impact peul et musulman sur les sociétés étudiées.

(1) P. Burnham et autres, *op. cit.*, p. 121-122.

Au total, le jihad peul, dans sa double dimension militaro-politique et économique, imprima une dynamique politique nouvelle jusqu'alors inconnue des Gbaya et des Kaka et eut un impact profond sur l'histoire et la géopolitique de l'Est-Cameroun. Néanmoins, si profondes que furent les influences musulmanes, elles furent éphémères et ne purent modifier de fond en comble les structures socio-politiques traditionnelles de ces peuples. Celles-ci demeurèrent pour l'essentiel comme elles étaient avant le jihad peul. Par là, elles démontraient une grande capacité de résistance à la domination étrangère, comme allait également l'expérimenter le colonisateur.

Pour conclure cette première partie, rappelons que les groupes gbaya et kaka de l'Est-Cameroun se sont installés dans cette région au XIXème siècle en provenance de l'ouest de la R.C.A. Sociétés patriclaniques et égalitaires, les peuples gbaya et kaka ont élaboré une organisation socio-politique adaptée à leur tempérament et caractérisée par la fluidité et la mobilité des unités sociales. Dans la seconde moitié du XIXème siècle, ils furent partiellement subjugués par le lamidat peul de Ngaoundère, avant de subir la colonisation européenne à l'aube du XXème siècle.

DEUXIEME PARTIE : LES GBAYA ET KAKA SOUS L'OPPRESSION
COLONIALE (1892 - 1938).

En 1892, le premier européen pénétra en pays gbaya et kaka. Cet événement en apparence anodin quoique spectaculaire fut le prélude d'une domination étrangère et coloniale particulièrement oppressive. Inaugurée par les Allemands, la colonisation se poursuivit après 1916 avec les Français. Les autochtones connurent dès lors l'époque la plus noire de leur histoire, époque marquée par une mainmise administrative et une exploitation économique effrénées et tous azimuts. Tous les efforts déployés pour se libérer de l'asservissement colonial furent vains, jusqu'à ce qu'en 1939, une lueur d'espoir apparaisse à l'horizon avec les bouleversements que l'éclatement du Second conflit mondial n'allaient pas manquer de provoquer dans le système colonial.

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

CHAPITRE 1. CONTACTS AVEC LES EUROPÉENS ET DOMINATION
ALLEMANDE (1892-1915)

A. LA PENETRATION EUROPEENNE.

La pénétration européenne en pays gbayà et kaka débuta en 1892. Elle s'inscrivit dans le vaste mouvement du *scramble for Africa*. En l'occurrence, il s'agit ici des rivalités franco-germaniques pour la conquête et le contrôle des bassins tchadien et congolais. De part sa position géographique et l'importance politique et économique des agglomérations de Bertoua (Gaimona), Kounde et Gaza sous influence du lamidat de Ngaoundere, le pays gbayà et kaka se révéla être d'une importance stratégique et d'un enjeu considérables.⁽¹⁾ Les pistes commerciales qui le traversaient du Nord vers le Sud ainsi que ses cours d'eau servirent de voies de pénétration aux colonisateurs.

Les Français furent les premiers à atteindre, à partir de 1892, les contrées gbayà et kaka. Dès 1890, en effet, des missions de reconnaissance furent envoyées par Savorgnan De Brazza, Commissaire de l'Afrique Equatoriale Française, à la recherche d'une voie conduisant du fleuve Congo vers le lac Tchad.⁽²⁾ Venant de Yola via Ngaoundere, le lieutenant Mizon traversa entre 1892 et 1893 la région de Betare-Oya, Kounde et Batouri pour rejoindre De Brazza à Nola, sur le confluent Kadei-Mambere. Il avait exploré la vallée de la Kadei et pouvait conclure que du côté occidental, il ne restait du bassin du Congo que la rivière Doume et le district de Bertoua à moitié soumis à l'Adamawa.⁽³⁾ A la même époque, de Brazza entra en contact avec les kaka au niveau de la Kadei dans

(1) A. Kewen, «Koundé: son enjeu dans les rivalités franco-allemandes et sa mise en valeur (1892-1916)», op. cit.

(2) Idem, p. 43-48. Voir aussi P. Burnham, Opportunity and constraint..., op. cit., p. 40.

(3) E. Copet, «Nguelebok...», op. cit., p. 29.

le secteur de Kentzou.⁽¹⁾ Enfin, Ponel atteignit entre 1893 et 1894 les sources de la Kadei et de la Mambere en provenance du Sud; il fut même reçu par Wan Betare Waya sur les bords du Lom.⁽²⁾

Ainsi, de 1892 à 1894, les Français reconnurent les territoires gbaya et kaka. Ces explorations leur permettaient dès fin 1893 d'établir sept postes échelonnés entre Nola au Sud et Kounde au Nord inclus, à savoir Bania, Berberati, Gaza, Carnot et Bouar. Ceux-ci furent placés sous le contrôle d'Alphonse Goujon, nommé entre temps administrateur de la Haute Sangha. A. Goujon devenait le premier européen à commander le pays gbaya et kaka. L'occupation française déclencha des migrations vers l'ouest, dans le territoire actuel du Cameroun.

A cette période, aucune expédition allemande n'était encore apparue dans ces contrées trop éloignées des côtes camerounaises déjà contrôlées par les Allemands. Néanmoins, la signature le 4 février 1894 de la Convention germano-française relative à la délimitation des frontières entre le Protectorat du Kamerun et l'Afrique Equatoriale Française (A.E.F.) permit à l'Empire allemand d'obtenir la partie occidentale des territoires gbaya et kaka. L'Acte en question fixait provisoirement la frontière juste à l'ouest des postes français sus-énumérés, suivant le cours de la Sangha-Kadei. Il réservait les régions de Betare-Oya, Bertoua et la vallée de la Doume, c'est-à-dire la rive droite de la Kadei à l'Allemagne. Les Allemands allaient reconnaître la partie ainsi concédée entre 1895 et 1903.

En effet, le lieutenant Hans Dominik semble avoir été le premier Européen à séjourner à Bertoua en 1895, venant de Ngaoundere par Kounde.⁽³⁾ Deux ans plus tard, le sous-of-

(1) Fongo et Mbgaka, traditions orales recueillies à Ndelele, Mai-Juin 1991. Voir aussi E. Copet, "Nguelobok...", *op. cit.*, p. 29.

(2) Burmbe, traditions orales recueillies à Betare-Oya, janvier 1991. Voir aussi A. Kewen, "Kounde...", *op. cit.*, p. 94.

(3) A.N.C., T-A. 35. Abo. L'histoire de Bertoua, A.N.C., T-A. 151. Rapport sur l'expédition du sous-officier Staat de Carnotville à Yaoundé.

licier Staadt traversa le pays gbaya d'ouest en est; il se rendait à Yaoundé venant du poste français de Carnot, en passant par Bertoua.⁽¹⁾ Mais l'exploration proprement dite de la région s'effectua à partir du Sud du District de la Sangha-Ngoko (région de Moloundou). Elle fut l'oeuvre de deux hommes, le docteur Plehn (1897-1899) et le lieutenant Von Stein.⁽²⁾ Plus au Nord, les Gbaya de Betare-Oya et de Meiganga furent, quant à eux, reconnus vers 1900 par les officiers Nolte, Carnap et Von Stetten.⁽³⁾

Au début de 1904, le pays gbaya et kaka était globalement exploré. Il revenait alors au colonisateur allemand de le "pacifier" afin d'en entreprendre l'exploitation des richesses. Mais au préalable, il lui fallut résoudre définitivement le problème de délimitation des frontières avec l'A.E.F.. Ce fut fait avec l'Accord du 18 avril 1908, qui recula la frontière orientale du Kamerun de la Kadei pour la fixer sur la Boumbe II. Dès cette date, tous les groupes gbaya et kaka étudiés dans cette thèse ressortaient du Cameroun. La frontière issue de l'Accord du 18 avril 1908 venait de les séparer arbitrairement, malgré eux, de leurs congénères des colonies françaises de l'A.E.F.. Ce qui ne manqua pas de poser problème dans la suite. Depuis, la frontière n'a pas varié, excepté pendant la courte existence du Neu Kamerun, de 1911 à 1916.

Avec l'intrusion européenne dans leur pays, les peuples gbaya et kaka semblent avoir rapidement pris conscience du danger que la présence étrangère leur faisait courir. Aussi, tout en réservant un bon accueil aux explorateurs, s'efforcèrent-ils d'éviter un contact suivi avec l'occupant.

(1) A.N.C., TA-151. Rapport sur l'expédition du Sous-officier Staadt de Carnotville à Yaoundé.

(2) A.N.C., TA-89. Rapport du Dr. Plehn sur son voyage à Ndzimu et Bayanga;

A.N.C., TA-35. Rapport de Von Stein sur la fin de l'Expédition Bertoua.

(3) E. Mohammadou, Catalogue des archives coloniales allemandes du Cameroun, Yaoundé, 1972, p. 127-133. Voir aussi E. Mveng, Histoire du Cameroun, Tome II, op. cit., p. 52.

A l'époque vivaient encore de grands leaders qui, sous l'influence du jihad peul, avaient acquis une forte autorité: Mbar-twa, Baturi, Ndelele ou Betare Waya. Ceux-ci n'entendaient pas aliéner la souveraineté de leurs peuples aux nouveaux venus, ni perdre leur pouvoir. Cela explique les migrations locales enregistrées entre 1895 et 1915. Cette volonté délibérée d'esquiver tout contact avec le pouvoir colonial constitua le premier acte de résistance des autochtones; il ne sera pas le dernier. Prenons quelques exemples pour illustrer ce fait.

Vers 1893, les Kaka Bera du kum Ndelele entraient en contact avec les Français à Ndoko, localité située au bord de la kadei non loin de Kentzou. En dépit de la mise en garde du leader Ndelele enjoignant aux populations de se méfier de ces "poissons bottés"⁽¹⁾ aux armes crachant du feu, le clan du chef Njenjoku attaqua la colonne française, à ses dépens. Cette dernière infligea aux assaillants des pertes sévères en vies humaines. En tout cas, Ndelele décampa avec le gros des Bera pour s'installer plus à l'ouest de Ndoko, dans le secteur de Danko / Patere. Lorsque dix années plus tard, les Allemands apparurent dans le coin en provenance de Lomié par la vallée de la Doume, Mbasà, le nouveau leader des Bera s'en alla vers le sud-est. Il se fixa avec les siens aux sources du ruisseau Lumbe. Ultérieurement, les Bera s'enfoncèrent profondément dans la forêt. Il fallut aux autorités tant allemandes que françaises les contraindre par la menace des armes à sortir pour s'établir dans la savane de Ndelele, leur habitat actuel. Le chef Mbasà et sa descendance du clan dominant des Bolese devaient du reste refuser de servir l'administration coloniale.⁽²⁾ Nous y reviendrons plus tard.

Chez les Gbaya, le cas des Lai est le plus patent. Sous la conduite du wan Betare Waya, les clans lai partirent

(1) C'est ainsi que les Kaka dénomment les premiers Européens qu'ils rencontrèrent, sans doute à cause de la couleur blanche de leur peau qui ressemblait fort à celle du poisson (njanjo).

(2) Bondo, Bunda, Mbgaka, traditions orales recueillies à Ndelele, Mai-Juin 1991.

des bords du Lom peu après 1896. Ils cherchaient à échapper aux représailles de l'administrateur Goujon qu'ils avaient combattu à la bataille de Sakani. Ils se dirigèrent vers le plateau de Ngaoundere chez leurs alliés peul, mais se heurtèrent aux Allemands. C'étaient vers 1900. Aussi, firent-ils demi-tour et descendirent-ils vers les vastes contrées peu explorées et inhabitées du sud-est pour se fixer à Betare-Oya. Pris en ténaille entre les Français de la Haute-Sangha (poste de Kounde) plus proches et les Allemands du poste de Yoko lointain, Betare Waya, en fin politique, choisit de se soumettre à ces derniers. A en croire l'informateur Burmbe, ce furent les chasseurs du clan Bozao qui tuèrent l'éléphant dont l'ivoire fut à cette occasion offerte en cadeau au sous-officier qui commandait le poste.⁽¹⁾ Ce témoignage correspond à la tradition de l'époque. Lors du passage d'Européens dans le pays, les chefs envoyaient des cadeaux, généralement de l'ivoire, en signe de bienveillance et de reconnaissance.⁽²⁾ Pour sa part, l'administrateur allemand aurait remis un carnet de chef à Betare Waya et informé son collègue français de Kounde que les Lai étaient désormais sous la juridiction allemande. La lune de miel entre Lai et Allemands - si lune de miel il y eut - ne dura pas longtemps. Lorsque ces derniers entreprirent une exploration en profondeur du pays gbaya qui formait l'essentiel des territoires du Neu Kamerun cédés par la France en 1911, Zaoro Garba, fils et successeur de Betare Waya, s'enfuit de la zone sous contrôle germanique. Avec une fraction de Lai, il s'en retourna dans le pays d'origine, très loin vers l'est, au-delà de la Nana. Là, il se plaça sous l'autorité française. Ce fut en 1915 qu'il revint à Betare-Oya, en compagnie des troupes alliées.⁽³⁾ Cette fidélité à la cause française lui valut ultérieurement la confiance des administrateurs français en poste à Doume.

(1) Nous n'avons pas pu connaître le nom de ce sous-officier.

(2) A.N.C., TA-107. Rapport final de Von Stein sur la fin de l'expédition Bertoua.

(3) A.N.C., APA 12066/F. Doume. Note du capitaine Saury, 7 juillet 1922.

Ce faisant, dès leur contact avec les colonisateurs, les gbaya et kaka firent tout leur possible pour éviter ceux-ci et échapper à leur contrôle. Souvent, ils ne manquèrent pas de jouer des rivalités qui opposaient l'une ou l'autre des administrations française et allemande. Dans ces conditions, quelle a pu être l'emprise de la présence allemande sur le pays et les hommes ?

B. LES GBAYA ET LES KAKA SOUS L'ADMINISTRATION ALLEMANDE.

La conquête du pays gbaya et kaka s'opéra à partir du District de la Sangha-Ngoko, l'actuelle région de Moloundou. En effet, les voyages exploratoires du Docteur Plehn en 1899 avaient permis aux autorités allemandes de conclure qu'il serait plus rationnel de pénétrer le Sud-Adamawa, c'est-à-dire la région de Bertoua en partant du bassin de la Boumba.⁽¹⁾ Le lieutenant Von Stein mena en 1901 et en 1902 deux expéditions dans le pays qui ouvrirent la voie à la conquête du "sultanat" de Bertoua en 1903 et à la soumission des Kaka.⁽²⁾

Effectivement, au second semestre 1903. Von Stein conduisit l'Expédition Bertoua.⁽³⁾ L'objectif était triple :

- Soumettre la chefferie de Mbartwa et venger la mort du Docteur Plehn, chef de la Station Sangha-Ngoko, tué dans le pays quatre ans plus tôt dans des circonstances peu claires;
- Ouvrir la contrée si riche en ressources naturelles : caoutchouc sylvestre, ivoire et kola au commerce allemand;
- Etablir à Bertoua une solide base, point de départ pour la conquête des régions de l'Ouest et du Nord-ouest peuplées de Maka, de Bobilis, de Pol, de Mvang, etc.

L'expédition fut un succès. Après deux mois de vive

(1) A.N.C., TA - 88. Expédition Sangha-Ngoko. Rapport du 21 septembre 1899.

(2) A.N.C., TA - 35. Rapport de Von Stein sur la fin de l'Expédition Bertoua.

(3) A.N.C., TA - 35. Rapport de Von Stein sur la fin de l'Expédition Bertoua.

résistance, trahi par les siens et abandonné de tous, le vieux leader Mbartwa fut découvert et tué le 12 octobre 1903 dans le bois de Ngari Pondo, près du village actuel de Gounte, par un soldat indigène.⁽¹⁾ Craignant l'extension des combats dans leurs villages et des représailles possibles de la part de l'officier allemand, la plupart des chefs gbaya, kaka et maka importants de la région de Bertoua s'étaient momentanément soumis à Von Stein. Ils vinrent de deux à trois jours de marche de Gaimona, pour assurer de leur fidélité aux nouvelles autorités. Anciens alliés ou "esclaves" du Wan Mbartwa, ennemis ou membres de sa propre famille, tous s'étaient offerts ou avaient été forcés de guerroyer le leader gbaya dont les partisans étaient commandés par son fils cadet Abo. Son autre fils aîné Ndiba, que Von Stein avait entretemps nommé à la tête de la chefferie, prit la direction du camp adverse et joua un rôle de premier plan dans la capture de son père.⁽²⁾

Les clans retenus à Gaimona et ses environs (ndemnam) profitèrent des hostilités pour s'enfuir et s'émanciper de la chefferie de Bertoua. En accord avec Von Stein, ils peuplèrent la contrée comprise entre Bertoua et Bimba ainsi que la piste Bertoua - Batouri. Sur les nouveaux sites, l'Expédition Bertoua ouvrit des comptoirs pour le compte de la Süd-Kamerun Gesellschaft ou Compagnie du Sud-Cameroun.

Simultanément, après sa victoire sur Mbartwa, Von Stein s'attacha à faire cesser les conflits intercommunautaires et interethniques qui mettaient aux prises les groupes Gbaya, Kaka, Mejime, Pol et Maka de la vallée de la Doume, le pays du caoutchouc. La paix et la sécurité s'avéraient indispensables à l'essor des activités commerciales qui n'allait pas tarder, vu la présence déjà effective des agents de la Süd-Kamerun Gesellschaft dans le pays.⁽³⁾

(1) Ngozo, traditions orales recueillies à Bertoua, Décembre, 1990. Voir aussi A.N.C., T.A-35. Rapport de Von Stein sur la fin de l'Expédition Bertoua.

(2) Ibid.

(3) A.N.C. T.A-107. Rapport final de Von Stein sur la fin de l'Expédition Bertoua.

Au terme de l'Expédition Bertua, les Gbaya de Bertoua et les Kaka de la vallée de la Doume furent subjugués. Avant de s'en retourner à Moloundou, Von Stein confirma Ndiba, cet << ami du gouvernement >> dans les fonctions de chef et détermina les groupes humains sur lesquels s'exercerait désormais son autorité. Aux populations émigrées de Galmoua, plus d'un millier au total, il les autorisa à garder leurs propres leaders. Toutefois, la mort de Wan Mbartwa sonna le glas de la Chefferie de Bertoua, aucun pouvoir n'étant reconnu à Ndiba par les chefs de clans et les notables gбая.

S'agissant de la rive gauche de la Kadei, les Allemands en prirent possession après la Convention du 18 avril 1908 qui renvoyait la frontière sur la Boumbe II. Jusqu'à cette date, les Gbaya et les Kaka de Batouri avaient nominativement dépendu de l'Administration française. Celle-ci était représentée dans la région par la compagnie concessionnaire << la Haute-Sangha >> du sieur Durand dont les agents achetaient du caoutchouc et de l'ivoire.⁽¹⁾ Sans contrôle administratif, les autochtones étaient restés indépendants. Mieux, Kum Baturi avait profité de la chute de l'influence peul et de la présence du commerce européen pour raffermir son autorité et rehausser son prestige. Depuis la mort de Mbartwa, les officiers allemands le tenaient pour le chef le plus puissant du pays. L'agglomération de Batouri qui, entre autre, avait bénéficié de la fuite des commerçants musulmans de Galmoua lors des opérations de 1903, était devenue plus grande et plus prospère que cette dernière.⁽²⁾

Après 1908 donc, les autorités allemandes durent entreprendre d'occuper la contrée et d'y instaurer leur autorité. Mais, il leur fallut d'abord briser la résistance des leaders locaux. Car, comme au temps des invasions peul, le chef Baturi fit appel aux alliés d'hier pour s'opposer à la conquête du pays. Des accrochages sérieux eurent lieu vers

(1) A.N.C., TA - 107. Rapport final de Von Stein sur la fin de l'Expédition Bertoua; A.N.C., TA - 109. Rapport du capitaine Engelhardt sur son voyage Mbua-Besimba-Bertoua.

(2) Ibid.

Mbendissola au sud de Batouri et au niveau du gué de la kadei donnant accès à Batouri en provenance de Bertoua. A en croire Adjibolo Philémon, les combats dans cette dernière localité auraient duré deux semaines.⁽¹⁾ Hélas, les guerriers kaka ne purent pas tenir longtemps devant la puissance de feu des soldats allemands. Vaincus, les Kaka s'enfuirent vers leur pays d'origine, au-delà de la Boumbe II. Mais, ils furent refoulés par les Français et durent subir la loi du nouvel occupant. Ceux des chefs qui avaient résisté furent pendus; d'autres, fusillés. Ce fut le sort réservé au vieux chef Baturi, à son fils et successeur Kiringa, ainsi qu'à leurs alliés les leaders Mbendisola (Kaka Losu), Nyanjang (Kaka Mbonjo) ou Meso (Kaka Bera).⁽²⁾

Vers 1910, on peut dire que la conquête des contrées gbaya et kaka était achevée. Mais les populations avaient payé un lourd tribut. Les grands leaders charismatiques et militaires qui avaient émergé à la fin du XIX^{ème} siècle avaient été tués: Mbartwa, Baturi, et peut-être Betare Waya. Ndelele était décédé. C'est dire qu'il y avait comme un vide politique, une absence de leadership. Les chefferies qu'ils avaient fondées ne leur survécurent point; les communautés claniques en furent ébranlées. De la conquête coloniale, il résulta un début de dispersion des clans et de l'autorité. La cohésion sociale se distendit. De ce fait, l'administration du pays et sa "mise en valeur" durent être placées sous le signe du regroupement.

Pour marquer l'occupation effective de la région, les Allemands créèrent le District de Doume. De 1907 à 1911, le Dume Station (poste de Doume) fut construit. Des postes secondaires furent érigés à Bertoua, Deng-Deng, Batouri et Mindourou. Des détachements mobiles de la Schutztruppe patrouillaient inlassablement dans la région. La principale fonction des ti-

(1) Traditions orales recueillies à Baturi, août 1990. Administrateur municipal de Batouri et homme politique, Adjibolo est un arrière-petit-fils de Baturi.

(2) Adjibolo et Mbalbe, traditions orales recueillies à Batouri, août 1990.

raillieurs était de faire respecter l'autorité allemande et de protéger le commerce.

De fait, l'exploitation économique avait démarré tôt en 1903, avec l'installation des premières factoreries de la Süd - Kamerun Gesellschaft. Essentiellement mercantile, l'activité économique demeura limitée à la seule traite du caoutchouc sylvestre, de l'ivoire et de la kola. Ce qui n'empêcha pas, du reste, l'essor rapide des affaires. De nombreuses autres sociétés commerciales affluèrent dans le pays. En dépit de la crise du caoutchouc des années 1907 et 1908, on comptait en 1911 onze firmes allemandes installées à Bertoua. A Njassi opérait plus d'une douzaine de factoreries, dont deux anglaises.⁽¹⁾ Des comptoirs étaient également disséminés à travers la contrée dans les principaux villages de la Vallée de la Doume-Kadei, notamment à Bimba, Batouri, Mindourou, Kobi, Ngoto, Ndelele.

A partir de 1908, les populations furent soumises au paiement de l'impôt: six marks cette année-là, treize à partir de 1913.⁽²⁾ En 1912, les recettes fiscales du District de Doume s'élevèrent pour la capitation à 360.000 marks, les taxes judiciaires à 60.000 marks et l'impôt des traitants à 225.000 marks.⁽³⁾ Les charges fiscales pesaient essentiellement sur les populations kaka, principales productrices de caoutchouc. Les Kaka avaient, en effet, été forcés de récolter la gomme. Cette activité rebutait les Gbaya éloignés des zones de cueillette, à savoir la forêt située au sud de la rivière Doume et celle de Deng-Deng.

(1) Marabail (Commandant), Etude sur les Territoires du Cameroun occupés par les troupes françaises, Paris, Emile Larose, Libraire-Éditeur, 1919, p. 85.

Voir aussi E. Copet, <<Nguelebok, essai d'analyse de l'organisation sociale des Mkao Mbo-gendi>>, op. cit., p. 31 et 45.

(2) Rapport annuel adressé par le Gouvernement français au Conseil de la Société des Nations (S.D.N.) sur l'Administration du Cameroun sous mandat français pour l'année 1922, p. 71. Désormais abrégé Rapport annuel.

(3) A.N.C., APA 12029. Doume. Rapports mensuels 1916-1917. Réponse du Commissaire de la République Française au Cameroun au Rapport mensuel d'octobre 1916, sous la correspondance n° 226 du 9 janvier 1917.

Pendant les dernières années de l'administration germanique au Cameroun, la plus grande partie du caoutchouc exporté provenait de cette région Kaka, le reste de Moloundou et de Lomié.

Tableau 3: Chiffres d'exportation du caoutchouc de 1911 à 1913⁽¹⁾

Année	Production en kg	Chiffres d'exportation en marks
1911	2. 707. 862	11. 030. 225
1912	2. 811. 010	11. 472. 223
1913	2. 931. 227	12. 138. 729
Total	8. 450. 099	34. 641. 177

----- — Quoique globales, ces statistiques montrent les résultats somme toute brillants obtenus par le commerce allemand, nonobstant la chute des cours survenue à partir de 1911 et qui avait mis fin à l'"ère du caoutchouc" en Afrique Centrale.⁽²⁾ Elles révèlent surtout le gros effort exigé des populations du Cameroun en général, des Kaka et des Gbaya en particulier dans la production du latex. Dans ce domaine, les Français n'innoveront guère.

La traite du caoutchouc provoqua des modifications sociales non négligeables. La vie des autochtones subit des variations saisonnières liées à la récolte du latex. Sous la conduite de leurs chefs de famille, des clans ou des familles entières partaient en forêt où les hommes passaient plusieurs mois par an à cueillir du caoutchouc, laissant les villages et les plantations vivrières à l'abandon. Le séjour en forêt devint l'occasion de s'émanciper de l'autorité des chefs de village et de se soustraire au contrôle administratif.

(1) Marabail, Etude sur les Territoires du Cameroun, op. cit., p. 68.

(2) J. Suret-Canale, Afrique Noire. L'ère coloniale 1900-1945, Paris, Editions Sociales, 1977, p. 63.

La tendance à s'égailler en brousse et à vivre dans des hameaux de fortune dans le secret espoir d'échapper aux exigences coloniales ne plut guère aux Allemands. Pour éradiquer les exodes et préserver la cohésion au sein des communautés, ces derniers inaugurèrent la politique de regroupement forcé de hameaux dispersés en gros villages compacts et disposés au bord des pistes. Un tel habitat, nouveau chez les Gbaya et les Kaka, avait pour le colonisateur l'avantage de faciliter la surveillance des populations, la perception des taxes fiscales, le recrutement de la main-d'oeuvre et le ravitaillement des postes et des colons de porteurs en vivres.

A la tête des villages groupés furent nommés des chefs (Hauptlinge), pour la plupart anciens leaders claniques ou de guerre. L'administration sévit contre toute fuite en brousse ou tout refus d'abandonner les hameaux pour rejoindre les nouvelles agglomérations. Elle n'hésita pas à faire pendre les chefs ou notables particulièrement réfractaires au nouveau type d'habitat et d'autorité, et à livrer leurs femmes et enfants aux chefs fidèles ou aux soldats indigènes.⁽¹⁾ A ce sujet, P. Burnham écrit :

The Germans were very hard on those who refused to leave their hamlets and join a large village, burning houses and plantations and, to the horror of the Gbaya who were uninitiated to the custom, hanging senior men who were particularly stubborn.⁽²⁾

Ce fut donc sous le signe de la violence, de la résistance ou de la collaboration que débutèrent les relations tumultueuses des leaders gbaya et kaka avec les colonisateurs européens.

(1) Burmbe, traditions orales recueillies à Betare-Oya, janvier 1991; Djabule Disara, traditions orales recueillies à Bouli, janvier 1991; Bondo, traditions orales recueillies à Ndelele, Mai 1991. Voir aussi A.N.C., APA 11319/C. Doume. Rapport du 2ème trimestre 1921.

(2) P. Burnham, Opportunity and constraint..., op. cit., p. 48.

Les rapports entre les leaders gbaya et kaka et l'occupant allemand étaient dénués de toute ambiguïté.

Pourvu que le chef exécutât à la lettre les ordres qui lui étaient donnés, on fermait les yeux sur ses agissements. Tant que sa fidélité n'était pas suspecte et qu'il se montrait mandataire discipliné, il jouissait d'une quiétude relative. Mais s'il manifestait la moindre tiédeur dans l'accomplissement de sa tâche, s'il tardait trop à faire rentrer l'impôt, à mettre les travailleurs à la disposition du gouvernement, il était l'objet de peines de prison sévères qu'il subissait dans un local situé au district. ⁽¹⁾

Après la prise de possession effective du pays, les autorités coloniales avaient commencé l'organisation administrative des chefferies de village. ⁽²⁾ Les chefs officiellement reconnus (Hauptlinge) recevaient dès 1909 le livret de chef. A ce dernier s'ajoutèrent d'autres insignes de la nouvelle fonction : drapeaux, chapeaux, cannes, ... Les chefs perçurent 10% de prime sur les taxes collectées. Ils reçurent un mark ou deux par manoeuvre recruté par leurs soins. ⁽³⁾ Disons à ce propos qu'il revenait à l'administration de recruter les porteurs et autres travailleurs dont avaient besoin les commerçants. L'autorité des chefs fut renforcée par l'attribution des pouvoirs exécutif et judiciaire. Elle le fut également par le bénéfice des avantages matériels et financiers. Autant de choses jusque-là ignorées ou peu susceptibles d'appropriation individuelle dans ces sociétés gbaya et kaka patriclaniques.

Cette situation pouvait à la longue avoir pour effet d'entériner la fonction de chef politique qui, à l'époque précoloniale, n'existait pas, les pouvoirs étant diffus et

(1) Marabail, Etude sur les territoires du Cameroun..., op. cit., p. 149-150.

(2) Gomsu, <<La problématique de la collaboration: les chefs traditionnels dans l'Administration coloniale allemande au Sud-Cameroun (1884-1914)>>, Afrika Zamani, Yaoundé, Février 1986, n°s 16 et 17, p. 153-155.

(3) Idem, p. 159. Voir aussi Marabail, Etude sur les territoires du Cameroun..., op. cit., p. 57.

collégalement assumés par les Aînés. Les autorités allemandes en avaient d'ailleurs posé le principe, en ces termes :

Le gouvernement doit renforcer vis-à-vis des villageois le prestige des chefs, souvent pleins de bonne volonté, pour créer entre l'administration allemande et la masse incohérente des indigènes des organes politiques capables.
(...)

Les indigènes avides de liberté, avec leur caractère de nomades et ayant une répugnance sans borne pour le travail sont hostiles à toute organisation politique, même la moins sévère. Ils y voient un organe qui les force à obéir, à se soumettre et à faire un travail régulier. Les chefs semblent être satisfaits de l'effort du gouvernement qui leur procure une influence plus grande sur leurs sujets.⁽¹⁾

Ce diagnostic établi en 1910 par le capitaine Schlosser, Chef du district de Lomié s'appliquait parfaitement aux Gbaya et aux Kaka du district de Doume limitrophe.

Néanmoins, l'occupation allemande fut trop courte, à peine dix ans, voire moins dans certaines localités, pour entraîner des modifications notables et durables dans l'organisation sociale et politique des sociétés étudiées. L'emprise coloniale demeura circonscrite à la seule partie du pays économiquement utile et d'autre part proche des postes administratifs. Il s'agit du secteur de Bertoua et de la vallée de la Doume-Kadei au Sud de Batouri. Ailleurs, surtout dans les régions de savane peu riches et peuplées de Gbaya, l'influence allemande resta très lâche, plus nominale que réelle. Ici, la politique de regroupement des hameaux claniques en gros villages commandés par des chefs nommés par l'administration n'eut guère de succès. Le lieutenant Von Briesen qui servit dans le pays écrit :

... tous les efforts qui furent faits pour placer plusieurs villages baya sous l'autorité d'un chef appartenant à leur propre tribu (aient) échoué. Des tentatives de cette nature ont été faites chez les Baya nouvellement installés dans

(1) A.N.C., TA - 23. L'organisation politique des indigènes et son emploi dans l'Administration et la juridiction du protectorat du Cameroun, 1910.

l'ouest de leur pays, par exemple à Dirr, Kalaldi et Béka, ou dans l'est du pays à Bondang. Or, au bout de quelques années ces regroupements politiques se disloquèrent.⁽¹⁾

Même dans les secteurs relativement subjugués de Bertoua et de Batouri, la crise du caoutchouc qui éclata à partir de 1911 provoqua la pauvreté. Celle-ci fut durement ressentie du fait des obligations fiscales et de la corvée du caoutchouc (cueillette, portage, entretien des pistes commerciales) qui ne permettaient pas de se livrer normalement aux activités d'auto-subsistance. De telle sorte qu'à la veille de la première guerre mondiale, les autochtones étaient à bout. La tendance générale était l'esquive de l'autorité coloniale et à la fuite vers la forêt-reluge. C'est ce qui explique qu'en 1914, les Allemands fussent encore à se livrer à une véritable chasse à l'homme pour regrouper de force les Gbaya et les Kaka qui préféraient leur <<sauvage>> indépendance à la férule du conquérant <<civilisateur>>.⁽²⁾

Ainsi, lorsque éclata le conflit mondial, les sociétés étudiées étaient indubitablement entrées dans l'ère coloniale. Les indigènes avaient été embrigadés dans des structures administratives et territoriales modernes; ils étaient introduits, par le biais de la traite du caoutchouc, dans le circuit économique planétaire. Toutefois, et cela est fondamental, l'emprise germanique était superficielle, voire inexistante dans certaines contrées. Malgré les rigueurs d'une administration particulièrement énergique, les Allemands n'avaient pas réussi à subjuguier les Gbaya et les Kaka. Ces derniers continuaient à évoluer dans le cadre des structures traditionnelles séculaires. Il devait revenir aux Français de réaliser le défi de les intégrer dans le système colonial étatique.

(1) E. Mohammadou, Peuples et Etats du Foubina, ... op. cit., p. 140.

(2) A.N.C., APA 11319/C. Doumé. Rapport du 2^{ème} trimestre 1921.

C. LA PREMIERE GUERRE MONDIALE ET SES CONSEQUENCES
(1914-1915).

Les pays gbaya et kaka fut l'un des principaux champs de bataille du front Est de la Guerre qui mit aux prises, entre 1914 et 1916 au Cameroun, les Allemands aux troupes alliées. ⁽¹⁾ Dès le déclenchement des hostilités en Europe, la France avait vu dans l'événement l'occasion rêvée de récupérer les territoires de l'A.E.F. perdus au profit de l'Allemagne lors des accords de 1911. Aussi s'empressa-t-elle de mobiliser son armée stationnée en A.E.F., renforcée pour la circonstance par un contingent de la Force Publique du Congo Belge.

Déclenchée le 5 août 1914 simultanément sur les fleuves Congo et Oubangui, l'offensive du Général Aymerich atteignait en décembre de la même année les contrées gbaya et kaka de l'Est-Cameroun. Le Général Aymerich était le commandant en chef des troupes françaises engagées à côté des Britanniques dans les opérations militaires contre le Kamerun allemand.

Sur la défensive, peu nombreux mais remarquablement armés et bien organisés, les soldats allemands reculaient mais se défendaient bien. ⁽²⁾ De telle sorte que les opérations militaires en pays gbaya et kaka allaient durer près d'une année. La Schutztruppe combattait dans la région les hommes du lieutenant-colonel Morisson.

Après avoir repoussé l'ennemi de la Haute-Sangha, la colonne Morisson trouvait Batouri évacuée le 9 décembre 1914. Cependant, elle était accrochée à Garoua-Boubara. Tombé le 29 décembre après une vive résistance, le poste de Bertoua était réoccupé par les Allemands peu de temps après. Il ne fut défi-

(1) Sur le déroulement des hostilités au Cameroun, voir Marabail, op. cit., p. 6-13; E. Mveng, Histoire du Cameroun, tome II, op. cit., p. 103-110.

(2) Les troupes alliées enregistrèrent de lourdes pertes, comme en témoignent les cimetières d'officiers et de soldats se trouvant à Bertoua, Abong-Mbang, etc.

nitivement conquis que huit mois plus tard. Entretemps, Kounde, Betare-Oya, Deng-Deng, le poste de Mindourou et tous les villages kaka de la vallée de la Doume et de la Kadei furent enlevés par les Français. Les habitants subirent une longue et lourde occupation préparatoire à la reprise du poste de Bertoua et consécutive au siège de la Station de Doume. Assiégés pendant plusieurs mois, les Allemands abandonnaient le 25 juillet 1915 le fort de Doume livré aux flammes. Deux mois plus tard, ils sortaient de l'Est-Cameroun par Nguele-mendouka... pour ne plus y revenir. La campagne militaire en territoires gbaya et kaka était terminée, et avec elle, l'occupation allemande. Dorénavant, les populations indigènes eurent affaire aux Français qui, dès cette date, prirent possession du pays jusqu'à l'indépendance du Cameroun le 1 janvier 1960.

Au cours des hostilités et pendant l'année d'occupation militaire, les autochtones furent mis à rude épreuve. La loyauté et le soutien furent exigés par l'un et l'autre belligérant occupant le terrain. Les chefs de village et de famille furent sommés de fournir conscrits et porteurs. Pour le seul ravitaillement de la colonne Sangha-Cameroun (colonelle Morisson) en 1914-1915, l'administration recruta plus de 5000 porteurs gbaya dont un tiers fut décimé.⁽¹⁾ Les populations payèrent également des contributions financières, livrèrent des vivres et du bétail b'abattoir: chevaux, boeufs et volaille. En 1916, les Gbaya Lai de la région de Betare-Oya n'avaient plus aucun animal domestique!⁽²⁾

Des chefs ou des individus s'engagèrent dans l'une ou l'autre armée, offrant leurs services comme tirailleur ou comme guide. Les Allemands avaient recruté pas mal de soldats chez les Kaka de la vallée de la Doume-Kadei, notamment dans la communauté Ngwenje, et à Bertoua. Par contre, bon nombre de chefs et de fils d'anciens leaders prestigieux pendus ou

(1) R. Nzabakomada-Yakoma, «Karnou. Prophète de l'indépendance en Afrique Centrale», in Les Africains, Paris, Editions J.A., Tome IV, p. 232.

(2) A.N.C., APA 12029. Doume, rapport de novembre 1917.

fusillés par l'administration germanique profitèrent de l'occasion pour se venger, en servant dans l'armée française. Tel fut le cas de Gamana, futur Chef Supérieur des Kaka de Gamboula (A.E.F.). Gamana était le fils et héritier présomptif de Meso, frère de Ndelele et notable très influent de la famille dominante des Bolese. Meso avait été emprisonné à Doume. Par la suite, il fut tué parce qu'il ne voulait pas se voir commandé par les Allemands.⁽¹⁾ S'étant juré de venger son père, Gamana s'engagea dans l'armée française de l'A.E.F. dans laquelle il obtint le grade d'adjudant.⁽²⁾ Après la guerre, il devint Chef Supérieur des Kaka Bera du Moyen-Congo. Il exerça une grosse influence sur la fraction Bera du Cameroun dont plusieurs familles n'hésitèrent pas à le rejoindre. Nous y reviendrons plus loin.

Les chefs et les notables gbaya et kaka servirent surtout en tant que guides des colonnes françaises. Les plus célèbres furent Dambura et Garba, respectivement fils de Baturi et de Betare Waya. Très reconnaissante fut d'ailleurs à leur égard, l'administration française. Le premier fut nommé Chef Supérieur des Kaka du Cameroun jusqu'à sa mort en 1941, et le second, Chef de Canton des Gbaya Lai. D'autres chefs se mirent à la disposition des troupes alliées, comme Yokaduma, chef du village du même nom. Ce leader possédait un satisfécit élogieux du Général Aymerich pour avoir servi de guide en 1915 et contribué au passage difficile de la rivière Tuki large d'environ cent mètres.⁽³⁾

En plus de l'effort de guerre fort considérable, les populations gbaya et kaka souffrirent énormément des exactions commises par les soldats des armées combattantes. Au delà des réquisitions, les greniers furent pillés et les plantations vivrières dévastées. Dans leur retraite, les Allemands sacca-

(1) Bondo et Bunda, traditions orales recueillies à Ndelele, Mai-Juin 1991.

(2) A.N.C., APA 11851/D. Batouri. Rapport de tournée Août 1933.

(3) A.N.C., APA 12029. Doume. Rapport de Juillet 1917.

geaient tout sur leur passage; ils mettaient le feu aux villages et aux hameaux. Des mutineries de tirailleurs éclatèrent. On parla d'une Foolish Company qui ravagea le pays et massacra la population.⁽¹⁾ Les Kaka de Ndelele et de la Vallée de la Doume gardent encore aujourd'hui le souvenir horrifié de la cruauté et des exactions sans nombre des tirailleurs de la Force Publique localement appelés "Congolais". Le vol, le viol et l'assassinat paraissent avoir été leur passe-temps favori!⁽²⁾

Il y eut la misère et la famine dans la région. Les habitants fuirent les villages et les pistes fréquentées pour trouver refuge en forêt. Des pratiques sociales repréhensibles que les Allemands s'étaient efforcés d'éradiquer non sans quelque succès resurgirent: règlements de comptes et rixes entre anciens groupes ennemis, actes de cannibalisme chez les Kaka, recrudescence du trafic d'esclaves (jeune filles) en pays gbaya.⁽³⁾ C'est dire que la contrée était en ruine. L'ébauche d'organisation mise en place par les autorités allemandes avait vécu. Il fallait tout reprendre à zéro.

Ainsi, lorsque les Français prirent possession de l'ex-Protectorat allemand du Kamerun au terme de la victoire militaire, ils se trouvèrent dans un pays gbaya et kaka ravagé par la guerre, désorganisé et socialement déliquescents. Joli prétexte pour justifier l'occupation par la nébuleuse et fallacieuse <<mission civilisatrice>> qui serait intrinsèque à la France et vouer aux gémonies l'Allemagne qui avait failli! Comme le note le Commandant Marabail, celle-ci n'avait-elle pas

prouvé qu'elle était incapable, par la nature uniquement mercantile de l'esprit de ses représentants, leur brutali-

(1) A.N.C., APA, 12029. Doumé. Rapport de Juillet 1917. Voir aussi E. Mveng, Histoire du Cameroun, tome II, op. cit., p. 115.

(2) Mbgaka et Bondo, traditions orales recueillies à Ndelele, Mai 1991.

(3) A.N.C., APA 11319/C. Doume. Rapport du 2^{ème} trimestre 1921.

té, leur manque de tact et de mesure, leur égoïsme, d'accomplir une tâche civilisatrice?⁽¹⁾

Elle devait, par conséquent, s'effacer et laisser à la France <<civilisatrice>> le soin de guider le pays dans une meilleure voie. Cette argumentation servit de base au réquisitoire de la France contre l'Allemagne à la Conférence de Paix de Versailles en 1919.

La nomination le 5 septembre 1916 du gouverneur des Colonies Lucien Fourneau, un ex-blessé de la campagne du Cameroun, comme Commissaire de la République Française au Cameroun⁽²⁾ participait de cette volonté hégémonique des autorités métropolitaines. Il fut chargé de la mission d'asseoir l'autorité de la France sur l'ensemble de l'ex-Kamerun allemand, gagner les indigènes à la cause française et déclencher une évolution générale telle qu'au moment du traité de paix, la présence de la France au Cameroun défiât toutes les revendications.⁽³⁾ Ainsi fut-il fait.

Ce fut donc sous l'impulsion du Commissaire de la République L. Fourneau que la colonisation française s'établit en territoires gbaya et kaka de l'Est-Cameroun, pour près de quarante cinq ans.

(1) Marabail, op. cit., p. 172-173.

(2) Dans la suite, nous abrégeons et écrivons Commissaire de la République.

(3) E. Mveng, op. cit., p. 118.

CHAPITRE 2 : OPPRESSION ADMINISTRATIVE SOUS L'OCCUPATION FRANÇAISE (1916-1938).

La présence allemande fut trop éphémère pour être ressentie par toutes les populations gbaya et kaka de l'Est-Cameroun. En fait, les Allemands n'eurent pas assez de temps pour contrôler et organiser toute la région étudiée. Cette tâche revint à leurs successeurs français. Entre 1916 et 1938, ceux-ci allaient organiser le pays gbaya et kaka, le "pacifier", et exercer un contrôle administratif effectif sur toute la région. D'où l'oppression administrative qui s'abattit sur les autochtones pendant cette période.

A. ORGANISATION TERRITORIALE ET ADMINISTRATIVE.

1. Organisation territoriale.

L'administration française en pays gbaya et kaka commença en 1916. Au 1er avril 1916, en effet, expira le condominium franco-britannique sur l'ex-Kamerun allemand. Aussitôt, le Général Aymerich procéda à l'organisation de la nouvelle possession française. Il avait été nommé provisoirement Commissaire de la République des Territoires de l'ancien Cameroun-occupés par les troupes françaises. Par l'arrêté du 14 mai 1916, le Cameroun français fut découpé en neuf circonscriptions.⁽¹⁾ Comme à l'époque allemande, les Gbaya et les Kaka ressortaient de la circonscription de Doume. Une série de réformes administratives intervenues entre 1916 et 1935⁽²⁾ allait permettre aux autorités coloniales de mieux asseoir la domination française.

(1) Journal Officiel des Territoires occupés de l'Ancien Cameroun, 1916, p.2. Notons qu'en 1919, la France reçut mandat de la Société des Nations d'administrer en son nom la partie du Cameroun occupée par ses troupes. En dépit de ce statut international, le Cameroun français fut géré comme une colonie. C'est pourquoi nous utilisons les termes colonisation, colonial...

(2) Pour toutes ces réformes, voir <<Notice sur la Région de Lom et Kadei>> établie en 1940 par l'administrateur colonial Barthe. Ce document se trouve dans A.N.C., APA 11851/D. Batouri et Archives de l'I.S.H., II 013, G. Not.

Dès sa création le 14 mai 1916, la circonscription de Doume fut scindée en trois subdivisions: Doume, Lomié et Yokadouma. Les Gbaya et les Kaka dépendaient tous de la subdivision de Doume. En 1920, chacune des Subdivisions fut érigée en circonscription autonome. La nouvelle circonscription de Doume éclata en deux subdivisions à savoir Doume et Batouri. La première englobait les Gbaya de Bertoua et ceux de Betare-Oya. Créée par l'arrêté du 4 Mai 1920, la Subdivision de Batouri, quant à elle, inclut à partir de 1922 la totalité des kaka, auxquels s'ajoutaient les Gbaya de la région de Batouri. En février 1925 fut ouverte la subdivision de Deng-Deng, transférée quatre années plus tard à Betare-Oya (arrêté du 2 mai 1929). Cette unité administrative avait été créée dans le but de surveiller les Gbaya de la région de Betare-Oya. Car, les Lai et les Yayuwe établis de part et d'autre du Lom, alors frontière entre les circonscriptions de Doume et de Ngaoundéré, échappaient pratiquement au contrôle administratif. Les Yayuwe furent rattachés à Doume et groupés dans le Canton dit Yayuwe, à la tête duquel fut nommé le chef Disara.

En 1927, l'arrêté du 26 Novembre supprima la circonscription de Doume remplacée par celle de Bertoua (1928), elle-même transférée à Batouri à compter du 1 janvier 1929.

En fin 1929, la circonscription de Batouri comptait trois Subdivisions: Batouri, Bertoua et Betare-Oya, presque exclusivement peuplées de Gbaya et de Kaka. Un arrêté du 8 avril 1935 modifiant l'organisation territoriale du Cameroun substitua le terme Région à celui de Circonscription. La Circonscription de Batouri s'appela désormais Région de Lom et Kadei jusqu'en 1960. Le siège demeurait à Batouri. L'organisation territoriale du pays gbaya et kaka était achevée.

Au moment où fut réalisée cette dernière réforme administrative en 1935, la Circonscription de Batouri ou Région de Lom et Kadei s'étendait sur une superficie totale de 45.000 km² environ. Elle était habitée par près de 90.648 per-

sonnes, gbaya et kaka en grande majorité.⁽¹⁾ Ces deux groupes ethniques formaient la quasi-totalité des populations des subdivisions de Batouri et de Betare-Oya. Dans celle de Bertoua, ils constituaient le groupe humain le plus important. Les limites géographiques des unités administratives correspondaient grosso modo à celles des Communautés claniques, mais elles répondaient surtout à des considérations d'ordre administratif et économique.

La Circonscription ou Région et la Subdivision devinrent le nouveau cadre territorial dans lequel les Gbaya et les Kaka furent dorénavant tenus de vivre. Dans un souci de simplification administrative, les subdivisions furent dès 1918 découpées en cantons, à la tête desquels furent placés des chefs indigènes. Unités territoriales tout à fait nouvelles dans le pays, les cantons regroupaient un certain nombre de villages préexistants ou constitués sous la pression administrative. La territorialisation du village et l'institutionnalisation des cantons parachevaient l'organisation territoriale des contrées gbaya et kaka.

(1) A.N.C., APA 11851/B. Batouri, Monographie du Lom et Kadei, 1935.

Tableau 4 :

Organisation administrative de la Région de Lom et Kadei en 1935.⁽¹⁾

Subdivision (superficie)	Canton	Chef-lieu	Date de création	Chef en 1935	Nombre de villages	Population approximative
Batouri (17.500km ²)	Kaka Ngbwako	Batouri	1918	Dambura	114	29. 272
	Kaka-Est ou Bera	Ndelele	1933	Djombo	59	5 620
	Gbaya-Ouest	Bengue-Tiko	1929	Ko Katwa	18	2 821
	Gbaya-Est	Garoua-Bobara	1929	Amada Badju	18	2 619
	Mejime *	Kanyol	1919	Mbiya	21	2 268
	Bangantu*	Djampiel	1919	Gwihwa	10	1 672
Bétaré-Oya (16.500km ²)	Gbaya Lai	Bétaré-Oya	1922	Musa	12	4 503
	Gbaya Yayuwe	Mararaba	1925	Sananga	20	3 422
	Gbaya Mbodono	Garga-Sarali	1929	Ngari	5	1 877
	Gbaya Ghanginda	Ngoura	1920	Golke	7	3 454
	Mbum ⁽²⁾	Monay	1929	Doroko	6	1 187
Bertoua (11.000km ²)	Gbaya de Bertoua	Bertoua	1918	Ngari	13	7 842
	Bobilis*	Esselegue	1919	Mainame	20	6 578
	Maka du Nord*	Ndoumbi	1919	Zomongo	8	6 217
	Bamvele*	Nguen	1919	Avom Okeng	10	5 616
	Pol-Beten*	Mambaya	1919	Sarki Danko	10	2 824
	Keperere*	Deng-Deng	1919	Kaigama	9	1 733
	Keperere*	Boutchaba	1922	Abo	3	1 023
Total Gbaya + Kaka	10				269	62.617
Total Région	18				363	90.538

La circonscription (Région à partir de 1935) et la Subdivision étaient dirigées par des fonctionnaires d'autorité, civils ou militaires, dénommés Commandants. Ce titre rappelait fort opportunément l'origine militaire de la fonction.⁽³⁾

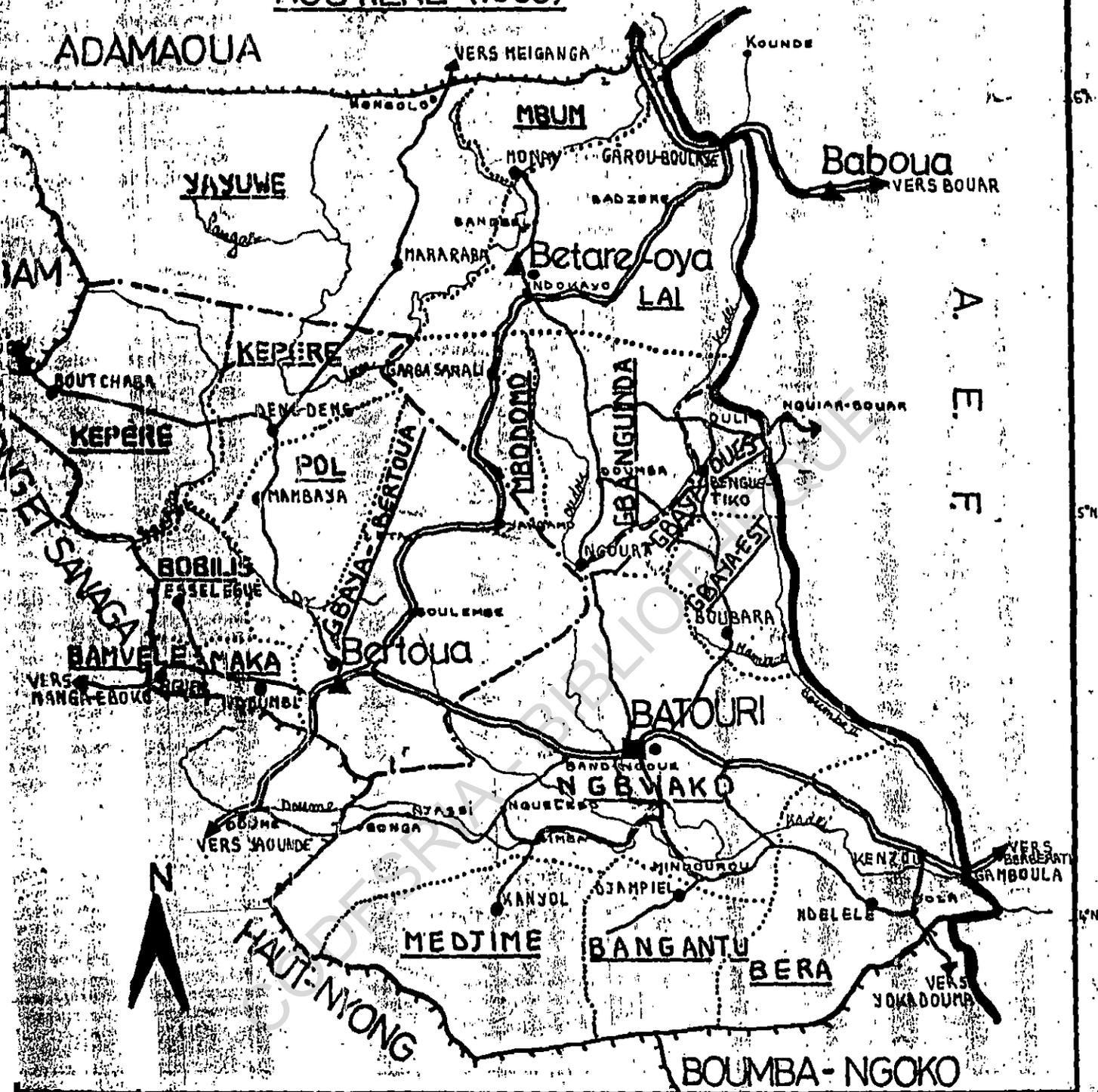
(1) Ce tableau est établi à partir des données d'archives. Voir notamment A.N.C., APA 11851/B. Batouri. Monographie du Lom et Kadei, 1935.

* : Ce signe indique les cantons non gbaya et non kaka.

(2) Le Canton Mbum est peuplé de Gbaya et de Mbum fortement métissés. Nous le considérons dans cette étude comme gbaya.

(3) J. Suret-Canale, Afrique Noire. L'ère coloniale, op. cit., p. 94-95.

REGION DU LOM ET KADEI. CARTE ADMINISTRATIVE ET ROUTIERE (1938)



Légende

échelle 0 25 50 Km

-  frontière actuelle
-  limites entre régions
-  limites des subdivisions
-  limites des cantons
-  Chef-lieu de région
-  Chef-lieu de subdivision

-  Chef-lieu de Canton
- POL** Nom du Canton
-  Village important
-  Route intercoloniale
-  Routes et pistes principales
-  Cours d'eau

Source

Les chefs de circonscription et de subdivision étaient les plus hautes autorités coloniales auxquelles les indigènes avaient affaire. Ils étaient nantis de larges pouvoirs, politiques, administratifs, militaires, judiciaires et disciplinaires. Ils dirigeaient et coordonnaient les activités de tous les agents subalternes, européens et africains, intégrés dans l'administration. Parmi les auxiliaires indigènes, on notait particulièrement ceux que Mveng Evina appelle collaborateurs indirects, à savoir les chefs traditionnels.⁽¹⁾ Par cette expression, on désigne habituellement tout indigène, autorité coutumière ou non, investi par les autorités coloniales d'une responsabilité à la tête d'une communauté.⁽²⁾ C'est dans ce sens que nous l'emploierons. En l'occurrence, en pays gbaka et kaka sous l'occupation française, il s'agit des chefs de village, de leurs adjoints dénommés *capitas*, et des chefs de Canton ou Supérieurs. Les chefs indigènes furent de ce fait organisés dans une structure appelée chefferie traditionnelle. Vu le rôle primordial que les chefs traditionnels ont joué dans l'administration, il convient de voir comment ils furent organisés par les Français afin de les amener à s'acquitter au mieux de leurs tâches.

2. Organisation administrative de la chefferie.

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, le chef de village et le *capita* furent des créations allemandes. En revanche, l'institution des chefs de régions indigènes, diversément dénommés chefs Supérieurs, de Groupement ou de Canton en pays gbaka et kaka, fut l'oeuvre des Français.

Deux années après sa mise en place, l'administration française de Doumé s'attacha des intermédiaires autochtones pour assurer le commandement des chefs de village gbaka et kaka trop nombreux à son goût.⁽³⁾ L'initiative en revint au

(1) E. Mveng Evina, «Les collaborateurs indigènes de l'administration française au Cameroun de 1916 à 1945», thèse de 3ème cycle en histoire, Paris, 1981, p. 15; 65-148.

(2) Ibid. Voir aussi J. Lombard, Autorités traditionnelles et pouvoirs européens en Afrique noire, op. cit., p. 13-16.

(3) Rapport annuel 1922, p. 59.

lieutenant Desanti en 1918.⁽¹⁾ Au troisième trimestre de cette année, Dambura, un des fils cadets de feu Kum Baturi fut nommé chef supérieur des Kaka et le resta jusqu'à sa mort en 1941.⁽²⁾ Fin 1918, Ndiba, le chef de l'agglomération de Bertoua fut placé à la tête des Gbaya de Bertoua et de Betare-Oya.⁽³⁾ La désignation deux années plus tard de Golke comme chef de Canton des Gbaya de Batouri⁽⁴⁾ acheva d'incorporer toutes les populations gbaya et kaka sous l'autorité de chefs supérieurs. Dans la suite, il n'y eut que des réformes internes. Les chefs de Canton ou Supérieurs, personnages totalement inconnus des structures socio-politiques traditionnelles des Gbaya et des Kaka, venaient d'être créés de toutes pièces et institués par les Français. Avec les chefs de village, ils constituèrent dorénavant la chefferie dite traditionnelle ou administrative.⁽⁵⁾ Le corps des chefs traditionnels ou chefferie traditionnelle devint le rouage essentiel de l'activité administrative. C'est pourquoi les autorités coloniales françaises organisèrent la nouvelle fonction. Sans négliger les chefs de village, nous insisterons dans les lignes suivantes sur l'attribut du chef de Canton. Non seulement la chefferie de canton constituait une nouveauté dans les sociétés gbaya et kaka, mais par dessus tout, l'occupant français fondait sur elle l'organisation et l'action administratives du pays.⁽⁶⁾

Quatre à cinq ans après la création des chefs de Canton en pays gbaya et kaka, le capitaine Saury estimait que leur rôle n'était pas suffisamment déterminé et compris.⁽⁷⁾

(1) A.N.C., APA 11319/A. Doume. Rapport annuel 1918.

(2) A.N.C., APA 11319/C. Doume. Rapport du 3ème trimestre 1918.

(3) A.N.C., APA 11319/C. Doume. Rapport du 4ème trimestre 1918.

(4) A.N.C., APA 11643. Région Est-Cameroun. Rapport sur la situation politique et la mise en valeur économique de la subdivision de Batouri, 1er août 1920.

(5) E. Mveng Evana, "Les collaborateurs indigènes...>>, *op. cit.*, p. 116-118. Voir aussi J. Suret-Canale, *Afrique Noire. L'ère coloniale*, *op. cit.*, p. 106-111.

(6) *Journal Officiel du Cameroun* (désormais abrégé *J.O.C.*), n°300 du 15 novembre 1932. Circulaire à Messieurs les chefs de Circonscription, p. 652-654.

(7) A.N.C., APA 12066/F. Doume. Note du 2 Mai 1922. Voir la liste des administrateurs coloniaux ayant dirigé les circonscriptions de Doume et Batouri ainsi que les subdivisions de Batouri, Bertoua et Betare-Oya de 1916 à 1960 en annexe.

Pourtant, il était devenu impossible de se passer des services de ces auxiliaires.⁽¹⁾ Pour pallier cette lacune, le chef de circonscription précisa dans une "Note" du 2 mai 1922 les attributions des chefs de Canton:

Les chefs de canton doivent connaître parfaitement les villages appartenant à leur tribu, les habitants, la mentalité, les aptitudes aux différents travaux de cultures et autres, les ressources, etc.

Ils doivent se tenir au courant de tous les faits qui surviennent dans les villages notamment les défections et les exodes (qu'ils ont le devoir de combattre eux-mêmes et de signaler).

Ils effectuent des tournées; visitent leurs villages; s'intéressent à leurs travaux, les encouragent, les développent. Ils font appliquer les mesures dictées par les autorités qui ont reçu mandat de les administrer. Ils recensent leurs populations; ils font rentrer l'impôt dans le minimum de temps. Ils participent à l'exercice de la justice selon la coutume; ils veillent à ce que les habitants vivent suivant leurs moeurs et à l'abri des exactions des uns des autres. Ils surveillent les travaux de route. Ils renseignent les chefs de subdivision fréquemment et toutes les fois qu'ils se sont déplacés.⁽²⁾

Le rôle et les charges des chefs de Canton étaient désormais explicitement définis. Dans la suite, ils ne devaient plus subir de modifications.

Hommes à tout faire de l'administration coloniale, les chefs de Canton devinrent auxiliaires administratifs, policiers, juges, recenseurs, collecteurs d'impôt, agents politiques ou de renseignements, agents économiques, agents des travaux publics, etc. Ils devaient être tout cela à la fois.

Mais, comment ces hommes à tout faire de l'administration française furent-ils désignés en pays gbayà et kaka? Autrement, quels furent les critères de leur choix? Le Commissaire de la République Carde nous apprend qu'ils étaient

(1) Rapport annuel 1922, p. 59.

(2) A.N.C., APA 12066/F. Doume. Note du 2 mai 1922.

choisis en raison de leur intelligence, de leur empressement à venir au devant de nous /C'est-à-dire les autorités françaises/, de leur influence...⁽¹⁾

Pour être plus concret, voici énumérés par le Commandant Desanti les critères qui présidèrent à l'investiture de Dambura comme chef Supérieur des Kaka :

Damboura, frère cadet du chef Aman du village de Batouri a beaucoup d'autorité sur les indigènes et nous est complètement dévoué. Dès le début des hostilités, avant même de savoir comment tourneraient les affaires, il s'était mis à la disposition du commandement français et son concours nous fut des plus précieux. Il parle très bien le français et passe pour être honnête. Il a une qualité rare dans le pays <<l'énergie>>.⁽²⁾

Les mêmes préoccupations semblent avoir prévalu dans la nomination de Garba à la tête des Gbaya de la région de Betare-Oya en 1922 :

Le chef Garba a une autorité très marquée dans toute cette région. C'est un chef intelligent, parlant bien français, qui a montré son loyalisme en quittant la région en 1911 pour fuir l'occupation allemande et qui y est revenu avec nous /les troupes françaises/.⁽³⁾

Plus que l'autorité et l'influence qui dépassaient rarement le cercle du patriclan ou de la communauté clanique, et l'honnêteté très douteuse; la fidélité et le dévouement sans faille à la cause française, l'intelligence, l'"énergie", c'est-à-dire la poigne de fer dans l'exécution des ordres administratifs, ainsi que la connaissance de la langue française furent de tout temps les vertus cardinales recherchées et appréciées chez les candidats à la fonction de chef de Canton. Des hommes comme Dambura et Garba cumulaient de telles qualités. Ils apparaissaient comme des hommes providentiels. Du reste, ils tirèrent leur épingle du jeu des relations très complexes entretenues avec l'occupant français. En revanche,

(1) Rapport annuel 1922, p. 59.

(2) A.N.C., APA 11319/C. Doume. Rapport du 2ème trimestre 1918.

(3) A.N.C., APA 12066/F. Doume. Note du 7 Juillet 1922.

tous les autres chefs de Canton gbya et kaka, illetrés et ignorant totalement le français, devaient avoir maille à partir avec l'administration française. Cela d'autant plus que l'absence d'un statut des chefs clair autorisait toutes les pratiques et tous les abus et ne laissait d'autre choix aux chefs que celui de la collaboration aveugle.

Pour être en contact avec les chefs de Canton et garantir l'efficacité de leur action, les autorités de Doume les dotèrent d'un certain nombre d'organes de liaison ou d'appui adéquats: un système de messagers, un corps de polices, etc.

Le système de messagers fut institué en 1917.⁽¹⁾ Par cette formule, l'administration locale pensait disposer à moindre frais d'agents de liaison qui la mettraient en contact permanent avec les chefs de village d'abord et plus tard de Canton. Ce qui devait lui éviter l'emploi des tirailleurs dont les brutalités et les exactions multiples ne faisaient que l'éloigner des populations.

Etablis avec leurs familles dans les environs immédiats du poste de Doume, les messagers s'accrurent rapidement: 30 en juin 1917, 132 en juillet et 192 en août de la même année.⁽²⁾ Ce rassemblement d'indigènes d'ethnie et d'origine diverses devait, dans l'esprit du colonisateur français, favoriser la réconciliation et le métissage des populations et faire cesser les guerres inter-villageoises.

De simples agents de liaison non armés, les messagers furent rapidement employés à des missions de police; ce qui les mit aussitôt en conflit avec les chefs et les autochtones. Ils furent alors séquestrés et molestés. En novembre 1917, ils enregistraient «leur premier victime du devoir». Ce messager fut tué d'un coup de sagaie alors qu'il tentait de conduire par force un homme au poste de Doume.⁽³⁾ Le métier de messa-

(1) A.N.C., APA 12029. Doume. Rapport de juin 1917.

(2) A.N.C., APA 12029. Doume. Rapport de juin 1917.

(3) A.N.C., APA 12029. Doume. Rapports d'octobre et novembre 1917.

ger n'était donc pas sans risques. C'est pourquoi, tout en maintenant le système de messagers, l'administration dota à partir de 1920 les chefs d'une force contraignante: les «polices».⁽¹⁾

Les policiers formaient la garde du chef (dogari en Gbaya). Ils constituaient une milice armée de sabre (kafa) ou d'autres armes coutumières. Ils étaient immatriculés au bureau de la subdivision et possédaient une carte de service. Leur effectif variait selon l'importance du Canton. Les Chefs de Canton gbaya et kaka avaient à leur service entre dix et vingt agents; les chefs de village, deux unités.⁽²⁾ Leur charge incombait à ceux qui les utilisaient.

Sbires des chefs et volontiers méchants, les polices s'illustrèrent rapidement par leurs rapines et autres méfaits perpétrés contre les indigènes. A l'instar de ceux de Dambura ou de Garba, ces hommes de main se comportaient au cours de leurs missions dans les villages en terrain conquis. Aussi devinrent-ils de véritables épouvantails.

En plus des polices, les chefs de quelque envergure disposaient d'une milice privée constituée d'anciens guerriers. C'est parmi ces oisifs gravitant autour des chefs que l'administration puisait les "partisans" ou "auxiliaires" indigènes lors de ses campagnes de répression.

Enfin, quand cette force indigènes ne suffisait pas pour impressionner la population gbaya et kaka et asseoir l'autorité des chefs, - ce qui fut souvent le cas - l'administration n'hésita pas à envoyer des tirailleurs ou des gardes en renfort. Cette pratique fut courante jusqu'en 1925, ce qui, semble-t-il, incita les chefs à se désintéresser de leurs attributions, puisqu'à leur demande, on envoyait des soldats indigènes faire la besogne à leur place.⁽³⁾

(1) A.N.C., APA 11643. Région Est. Circulaire du 8 juillet 1920.

(2) Ibid. A.N.C., APA 11319/A. Doume. Rapport annuel 1921.

(3) A.N.C., APA 11859/A. Doume. Rapports des 1 et 2ème trimestres 1925.

L'impératif de l'emploi de la force pour se faire obéir révélait l'incurie des chefs de Canton. Bien qu'elle se méprît le plus souvent sur l'origine de la carence de l'autorité des chefs, l'administration coloniale chercha à remédier à la situation. Un train de mesures fut envisagé à cet effet. Ces mesures allaient de la fixation des chefs dans leur rôle d'agent administratif au soutien incondi- tionnel à leur pouvoir défaillant, en passant par le rehausse- ment de leur prestige.⁽¹⁾ Ils furent dès 1922 associés aux tournées effectuées par les fonctionnaires d'autorité. Un ré- gime de faveurs leur fut octroyé: exemption de peines rele- vant du code de l'indigénat et autres traitements publics dé- gradants ou humiliants, exemption de travaux forcés, moult marques de reconnaissance: invitation aux festivités, distri- bution des médailles du <<Mérite Indigène>>, autorisation d'achat et de détention d'armes à feu, etc.

Les remises sur l'impôt doublés après 1933 d'une ré- munération annuelle fixe pour les services rendus, devaient permettre aux chefs de Canton de vivre dans un certain luxe et gagner quelque prestige aux yeux de l'indigène.

Le statut des chefs concocté en 1933⁽²⁾ fixait entre autres choses la procédure de désignation des chefs, les mo- dalités de rémunération, le régime pénal et disciplinaire, les conditions de destituer ou de démission etc. Quoique le texte réglementaire ne précisât pas explicitement si les chefs étaient des fonctionnaires de l'administration, on s'o- rienta pourtant de ce côté-là. Des uniformes et autres attri- buts externes (carnets de chefs,...) étaient prévus par l'ar- rêté de 1933 et les textes antérieurs. Mais, les chefs gbayá et kaka étaient trop pauvres pour s'en procurer; les rares chefs qui le pouvaient professaient l'islamisme.⁽³⁾

(1) A.N.C., APA 12066/F. Doume. Voir aussi A.N.C., APA 11319/C. Doume. Lettre n° 345/C du 11 août 1919 du Commissaire de la République en réponse au rapport du 2^{ème} trimestre 1919; J.O.C. n° 300 du 15 novembre 1932. Circulaire du 28 octobre 1932, p. 652-654.

(2) J.O.C. n° 306 du 15 février 1933. Arrêté fixant le statut des chefs indigènes, 4 février 1933, p. 91-92.

(3) A.N.C., APA 11859/E. Doume. Rapport du lieutenant-colonel Murat, 14 février 1924.

En dépit des dispositions administratives prises, l'influence des chefs gbaya et kaka demeura, comme à l'époque précoloniale, limitée à leur seul patriclan. Ailleurs, elle était quasi-inexistante. Comment pouvait-il en être autrement dans ces sociétés pluricéphales jalouses de leur autonomie, qui n'avaient jamais connu de formes d'organisation étatique ou centralisée.

Les chefs de Canton détenaient donc un pouvoir non seulement arbitraire, mais aussi illégitime. Pour lui donner une base plus populaire, le capitaine Saury projeta en 1922 la création de conseils des chefs. Le but visé était de

former autour des chefs de canton des sortes de conseils de chefs choisis parmi les principaux chefs de village qui se distinguent par un meilleur bon sens, un loyalisme et un dévouement sûrs, une certaine expérience, lesquels se réuniraient périodiquement aux chefs de canton, porteraient les désirs et les doléances de leurs ressortissants après consultation, examineraient la question d'organisation, de santé, de production, recueilleraient les conseils et les instructions de l'autorité administrative. ⁽¹⁾

A la lecture de ce passage, l'on se rend vite compte que les Conseils des chefs ne pouvaient être que des clubs de chefs béli - oui-oui et inconditionnels de la cause française. Ils étaient conçus pour légitimer et régulariser l'autorité usurpée et excessive des chefs de Canton, tout en donnant l'impression d'associer les chefs de village à la gestion des affaires de leurs communautés. En somme, c'était une nouvelle structure d'oppression.

Les responsables gbaya et kaka ne furent pas dupes de la supercherie. Par conséquent, le projet des Conseils des chefs échoua. Les autorités de Batouri devaient récidiver en 1935, sans plus de succès. ⁽²⁾

(1) A.N.C., APH 11317/B. Doume. Note n° 33 du 25 septembre 1922.

(2) Archives de Betare-Oya. Lettre n° 376 du 21 mars 1935.

Ainsi donc, l'administration française s'associa un certain nombre de Gbaya et de Kaka qui, investis chefs, devinrent ses collaborateurs. Leur mise en place et la détermination de leurs rôles parachevaient l'organisation administrative locale. Désormais, les autorités coloniales françaises possédaient un cadre territorial et administratif adéquat pour exercer un contrôle plus efficace sur les autochtones. En ce sens, Jean-Loup Amselle a raison d'affirmer que le phénomène majeur de la colonisation fut l'instauration de nouveaux découpages territoriaux (villages, cantons, subdivisions, circonscriptions...), prélude à la désarticulation des relations entre les sociétés locales.⁽¹⁾

B. EVOLUTION DE L'ACTION ADMINISTRATIVE.

Entre 1916 et 1939, les populations étudiées connurent deux types d'administration: l'administration militaire et l'administration civile. La première s'exerça de 1916 à 1924; elle eut pour principale tâche la soumission des indigènes. Quant à la seconde, elle débuta le 1er janvier 1925. A elle incombèrent la consolidation de l'emprise française sur le pays et ses habitants, ainsi que la création des infrastructures nécessaires à l'action administrative et à l'exploitation économique. Comment l'une et l'autre administration a-t-elle réalisé ses objectifs? Telle est la question à laquelle répond ce sous-chapitre qui montre comment progressivement les Gbaya et les Kaka furent subjugués.

1/ L'administration militaire: le problème du contrôle des populations.

a) La politique d'apprivoisement.

D'emblée, les autorités françaises de Doume reçurent pour mission de ramener l'ordre et la confiance dans le pays

(1) J.-L. Amselle, "Ethnies et espaces: pour une anthropologie topologique", in Au coeur de l'ethnie, op. cit., p. 38.

et d'établir un contrôle réel et effectif sur les autochtones. C'était, jugeait-on, la condition *sine qua non* à la << mise en valeur >> de la région qui devait dédommager la France des sacrifices consentis pour la conquête du pays.⁽¹⁾ La tâche ne s'avérait pas des plus aisées.

Le premier obstacle sur lequel on buta fut de savoir quelle politique indigène appliquer. En effet, quelles méthodes utiliser avec quels moyens pour obtenir une soumission rapide et définitive des populations réputées à tort ou à raison réfractaires et frondeuses ?

Pour le Commissariat de la République, la maîtrise de la situation passait impérativement par l'établissement des relations de confiance entre l'administration locale et ses administrés, habitants et chefs confondus - De nombreuses tournées, effectuées avec méthode en stationnant longuement dans les villages et en usant de prudence, de douceur de patience, de ténacité et de modération devaient, de l'avis de l'autorité supérieure, pouvoir subjuguier sûrement et durablement les indigènes mieux qu'une politique de la canonnière aux effets immédiats mais sans lendemain.⁽²⁾ Telle était la substance de la politique dite d'apprivoisement. Était-elle susceptible d'inspirer et de guider l'action des baroudeurs de la coloniale chargés de la circonscription de Doume ?

Bon nombre de militaires nommés aux fonctions administratives dans la région de Doume l'avaient été pour la plupart sur le champ de bataille, sans avoir préalablement été préparés aux tâches d'administration. Comme le soulignait le Commissaire de la République Carde, s'ils avaient été de braves soldats, ils ne pouvaient faire que de médiocres administrateurs.⁽³⁾

Ils n'y mettent certainement aucune mauvaise volonté,
mais la plupart d'entre eux ignorent tout des fonctions

(1) Marabail, *op. cit.*, 141.

(2) A.N.C., APA 12029. Doume. Rapports mensuels 1916-1917.

(3) A.N.C., AFA 11937/A. Exposé général de la situation dans les territoires occupés de l'ancien Cameroun, 1920.

administratives et ont besoin de quelques temps pour se pénétrer du mécanisme des fonctions dont ils sont chargés,

écrivait de son côté le Capitaine Martin,⁽¹⁾ en réponse aux reproches que lui faisait L. Fourneau sur l'incurie de ses subordonnés.

A la qualité défectueuse du personnel s'ajoutait le problème de la quantité. Les moyens humains disponibles paraissaient dérisoires au regard des besoins de la Circonscription de Doume. Carde le reconnaissait lui-même :

... pour donner une idée de la précarité de nos moyens, je citerai la Région de l'Est, formant une seule circonscription (...), avec cadres incomplets réduits à 5 ou 6 européens là où les Allemands avaient trois circonscriptions avec plus de 50 fonctionnaires métropolitains.⁽²⁾

Ce fut donc à un corps administratif squelettique, réduit à deux ou trois officiers et sous-officiers pour la plupart peu au fait des questions administratives qu'il échet de faire triompher la politique d'apprivoisement dans la circonscription de Doume, et par ricochet, en pays gbaya et kaka.

Or, nous sommes à l'époque où les militaires français de l'armée coloniale affichaient ouvertement du mépris à l'endroit des populations africaines, ne pouvant concevoir autrement les rapports avec celles-ci qu'en termes de répression. Pour eux, il fallait «faire parler la poudre», «en imposer par la force à ces sauvages rebelles aux instincts barbares», comme disaient les capitaines Martin et autres Debost. Racistes et de tempérament belliqueux, les administrateurs militaires allaient mener jusqu'en 1922 une politique terroriste et répressive en contradiction flagrante avec les méthodes pacifiques de la doctrine de l'apprivoisement. Du reste, ils ne se privaient pas de fustiger cette dernière, la déclarant d'une inapplicabilité totale. Dans ce cadre, le capitaine Martin écrivait fin 1916 :

(1) A.N.C., AFA 12029. Doume. Rapport d'avril 1917.

(2) A.N.C., AFA 11937/A. Exposé général de la situation dans les territoires occupés de l'ancien Cameroun, 1920.

Il n'y a rien à espérer pour amener à nous par la persuasion et les manifestations pacifiques les populations rebelles ... Seule la répression aura quelque chance d'obliger les indigènes de cette région à se soumettre aux chefs de circonscription. ⁽¹⁾

Cinq ans plus tard, le ton n'avait guère changé. Voici la conclusion du rapport du premier trimestre 1921 rédigé par le Commandant Debost :

De tout ce qui précède, il résulte que notre politique d'apprivoisement ... a laissé insensible celles les RACES qui, réfractaires à tout progrès social furent l'Européen et préfèrent la vie hasardeuse de la brousse à celle paisible du village. Sur ces populations, la crainte seule peut agir, elle leur fera faire ce que nous n'avons pas pu obtenir par la persuasion. ⁽²⁾

Les Gbaya et les Kaka étaient ici nommément visés.

C'était très clair. Pour les militaires de Doume, seule la politique de la canonnière était susceptible de subjuguier les indigènes de la circonscription. Par voie de conséquence, ce fut elle qu'ils pratiquèrent.

b) La <<pacification>> du pays gbaya et kaka.

La "pacification" prit ici la forme de la répression des anciens leaders et chefs que les Français trouvèrent en poste. Au moment où ceux-ci occupèrent le pays gbaya et kaka, celui-ci était désorganisé. Ce relâchement social était souligné par la dissolution des villages. Les patriclans et les familles s'étaient enfuis pour s'installer dans des hameaux ou campements de brousse, loin des pistes, sous la seule autorité des chefs de famille. Les chefs de village n'avaient qu'un pouvoir réduit sur les groupes sociaux ainsi dispersés. Cette situation correspondait d'ailleurs avec l'organisation

(1) A.N.C., APA 12029. Doume. Rapport de décembre 1916.

(2) A.N.C., APA 11319/C. Doume. Rapport du 1er trimestre 1921.

ancienne qui consacrait l'autonomie des patriciens. Même des chefs de village avaient également abandonné les villages groupés sous l'instigation des Allemands pour en créer de nouveaux. Ceux qui demeuraient sur place ne commandaient plus qu'à leurs propres familles et à quelques notables. L'"anarchie" était donc presque totale. L'administration de Doume ne pouvait pas admettre, ni tolérer une telle situation qui hypothéquait la rentrée fiscale et la traite du caoutchouc. Elle fit appel aux chefs pour faire rentrer leurs hommes dans les villages, les surveiller et veiller à l'exécution des ordres administratifs. Car pour elle, la période de douce far niente qui avait prévalu pendant et après les hostilités était révolue.⁽¹⁾

Troublés dans leur quiétude et conscients des limitations traditionnelles de leur autorité, les chefs gbaya et kaka ne se montrèrent guère empressés de se mettre au service des Français. Aussi, les autorités de Doume entreprirent-elles de les ramener à une <<meilleure compréhension de leurs devoirs>> pour parler comme L. Fourneau.⁽²⁾ Elles allaient réprimer durement ces leaders, accusés à tort ou à raison d'être les instigateurs ou les complices des exodes en brousse ou de l'insoumission des populations.

Les chefs de village, les capitans, les chefs de famille et les Aînés furent appréhendés en masse, lors des tournées administratives ou de police, punis d'amende et jetés en prison. A la fin de 1917, très rares étaient les responsables gbaya ou kaka qui pouvaient se targuer de n'avoir pas encore connu la geôle du blanc au moins une fois.⁽³⁾ Il est à douter que les Allemands aient atteint ce triste record!

Multiplés et divers étaient les chefs d'accusation.⁽⁴⁾
Mentionnons entre autres :

(1) A.N.C., APA 12029. Doume. Rapports mensuels 1916-1917.

(2) Idem, Réponse au rapport de décembre 1916.

(3) A.N.C., APA 12029. Doume. Rapports mensuels 1916-1917. Voir l'état des registres d'écrou.

(4) Ibid.

- le refus ou la mauvaise volonté à payer l'impôt, à exécuter les ordres administratifs comme fournir de la main-d'oeuvre ou faire le portage ;
- le refus ou la mauvaise volonté à rejoindre les villages ou à les reconstruire sur les anciens sites en bordure des pistes, à entretenir les habitations et les routes;
- la fuite en brousse et la persistance à y vivre ;
- le fait de favoriser la fuite des "prisonniers", c'est-à-dire des indigènes appréhendés dans les hameaux; le fait de donner asile aux gens recherchés par l'administration ;
- le refus d'acquitter ses dettes ;
- l'accusation de meurtre, datant parfois de l'époque allemande ou de la période trouble de la guerre; etc.

Plus grave, d'aucuns étaient accusés de nourrir des sentiments francophobes et de rester fidèles à l'ex-puissance coloniale allemande. C'était singulièrement le cas chez les Kaka de la Vallée de la Doume où existaient de nombreux ex-tirailleurs allemands assez rebelles à l'autorité française.⁽¹⁾

La peine la plus élevée consistait en un emprisonnement de trente jours cumulé à une amende de cinq cents francs. Quant à la plus légère, elle se montait à quatre jours de prison ou à douze francs d'amende.⁽²⁾

Evidemment, un chef pouvait être retenu prisonnier plusieurs mois de suite. De septembre à décembre 1916, les leaders Njasi, Ngonga, Ngelebo et Bimba avaient tous écopé chacun de quarante à quatre-vingts dix jours de cachot.⁽³⁾ Les registres d'écrou de la Subdivision de Doume à partir d'août 1916 jusqu'à décembre 1917 montrent de longues listes des chefs incarcérés.⁽⁴⁾ Parmi ceux-ci figuraient de nombreux leaders gbaya et kaka. Sur les 212 prisonniers du seul mois

(1) A.N.C., APA 12029. Doume. Rapports d'août, novembre et décembre 1916. Voir aussi A.N.C., APA 11317/J. Batouri. Rapport de tournée, février 1921.

(2) A.N.C., APA 12029. Doume. Rapports mensuels 1916-1917.

(3) Ibid.

(4) Ibid.

de novembre 1917, on notait 93 chefs de villages, 1 sous-chef et 14 *capitas*, soit 108 notabilités pour la plupart *gbaya* et *kaka*. On reconnaît le chef Ndiba de Bertoua et son frère et sous-chef Ngari, ainsi que la quasi-totalité des chefs *gbaya* et *kaka* du même secteur. Il y avait aussi Zaria Abiba chef de Ngoura et ses collègues *gbaya* de la région de Batouri. Enfin, les chefs *Kaka* Betare Wolongo de Daiguene, Balongwe de Lets, Bagutu de Batouri, Gaji des Mbobutu, Batanga, Ngoto, etc. du secteur de Ndelele. La liste est longue.

La répression fut systématique, touchant région par région. Entre août et novembre 1916, les leaders de la vallée de la Doumé étaient en prison: Sambo, *wan* des *Gbaya* de Batouri; Bimba, chef des *Boli*; Njasi, chef des *Ngwenje*; Ngonga, chef des *Mborong*; Ngelebo, chef des *Mbogendi*. En juin 1917, ce fut le tour des leaders *gbaya* et *kaka* du secteur compris entre Bertoua et Betare-Oya, Mbodomo pour la plupart. En octobre de la même année, une tournée dans la région de Betare-Oya permettait de se saisir de tous les chefs *Lai* qui s'étaient émancipés de *wan* Garba en obtenant un carnet de chef. ⁽¹⁾

Après 1918, avec l'organisation de la justice indigène et l'application de la législation inique de l'indigénat, des peines de plusieurs années de prison avec déportation furent prononcées. Le vieux *Kum* Njasi fut au début de 1918 exilé à Douala pour deux ans. A son retour, il fut aussitôt condamné à cinq autres années de geôle: il était tenu responsable d'une guerre sanglante qui opposa ses partisans à ceux du chef de village désigné durant son absence. ⁽²⁾ De même, à la suite d'une accusation de détournement de l'argent de l'impôt, Bagutu, le chef de Batouri, fut en décembre 1917 condamné à sept ans d'incarcération et dix ans d'interdiction de séjour avec Douala pour lieu d'exil. ⁽³⁾

(1) A.N.C., APA 12029. Doume. Rapports mensuels 1916-1917.

(2) A.N.C., APA 11319/C. Doume. Rapports trimestriels 1918 et 1920.

(3) A.N.C., APA 12029. Doume. Rapports de novembre et décembre 1917.

Les premières années de la présence française furent, de ce fait, particulièrement éprouvantes pour les populations goaya et kaka dont les leaders coutumiers furent emprisonnés, parfois sans raison apparente. Beaucoup d'entre eux furent dans la suite destitués pour être remplacés par des chefs fantoches, pour la plupart jeunes, jugés plus énergiques et plus loyaux, malléables dirions-nous. Bien évidemment, de tels hommes de paille n'avaient aucune autorité sur les indigènes. C'était l'époque où, fidèles à la politique du *divide et impera* (diviser pour mieux régner), le commandant Desanti et ses collègues de la circonscription de Doume prêchaient la répression des chefs "rebelles" par voie de punitions individuelles afin de les dissocier de leurs peuples.

La politique faite d'incarcérations, de destitutions et d'humiliations des anciens leaders gbya et kaka eut pour effet de distendre davantage l'armature sociale. Au lieu de la soumission tant espérée, l'administration française se heurta à la phobie des indigènes à l'égard de ses représentants. En même temps se développa une tradition de résistance populaire et d'insubordination, entre 1918 et 1922 notamment. Aussi, les commandants de Doume durent-ils entreprendre des opérations de police, pour enrayer les exodes en brousse ou hors de la circonscription, ou réprimer des rébellions, chez les kaka Ngwenje ou chez ceux de Bertoua par exemple.⁽¹⁾ Nous y reviendrons dans un chapitre topique.

Jusqu'en 1923, des tournées répressives étaient toujours effectuées chez les Gbàya <<très craintifs>> où les Kaka Bera ou Ngwenje réfractaires. Le but poursuivi était alors la consolidation de l'autorité des chefs et le regroupement des villages.

(1) A.N.C., APA 11319/C. Doume. Rapports trimestriels 1918 - 1921.

C. LE REGROUPEMENT EN VILLAGES.

Les Gbaya et les Kaka étaient à l'époque précoloniale des sociétés essentiellement mobiles et migratrices. Que l'habitat soit groupé ou dispersé, les patriclans résidaient dans des quartiers ou des hameaux qu'ils déplaçaient constamment, au gré des événements ou des nécessités économiques (chasse et pêche). La fin de la menace peul et l'avènement de la <<paix coloniale>> permettant une sécurité plus grande, la mobilité sociale s'accrut en proportion. Les Communautés claniques éclatèrent, avec pour résultat la multiplication de hameaux ou campements de brousse. Cela d'autant plus facilement que les populations disposaient de larges espaces vides où se déployer. Une telle évolution sociale n'autorisait pas un meilleur contrôle administratif. Comme les Allemands avant eux, les français allaient lutter contre elle par le regroupement de l'autorité et de l'habitat.⁽¹⁾ Toutefois, à cause de l'insuffisance du personnel et surtout l'indiscipline et l'insubordination des administrateurs de Doume, cette politique ne put être appliquée de façon systématique avant 1920. Ce fut donc après que le regroupement fut entrepris avec plus de vigueur.

Des mesures très concrètes furent prises dans ce sens. Les fonctionnaires d'autorité parcouraient les contrées gbaya et kaka, stationnant fréquemment et longuement dans les villages pour expliquer et faire exécuter les travaux nécessaires.⁽²⁾ Ils battaient la campagne à la recherche des campements de brousse. Ceux-ci étaient détruits, et les occupants ramenés au village ou faits "prisonniers". Plus que jamais, la <<politique de présence>> était à l'honneur: la tournée étant la clé du succès. Dans les notes de service adressées aux chefs de Subdivision et aux chefs de Canton, le Capitaine

(1) P. Burnham, <<Regroupement>> and mobiles societies...>>, *op. cit.*

(2) A.N.C., APA 11317/C. Doume. Rapports de tournées 1918-1927 ;
A.N.C., APA 11317/J. Batouri. Rapports de tournées 1920-1928.

Saury prescrivait jusqu'au moindre détail la conduite à tenir lors de chaque tournée.⁽¹⁾ Il fallait notamment :

- piqueter et faire construire les villages en bordure des routes, veiller à l'entretien de ceux déjà existants, détruire les cases en paille et les faire remplacer par des habitations en pisé ;
- Faire placer des poteaux indicateurs faisant connaître les noms du village et de son chef à l'entrée et à la sortie des agglomérations ;
- Recenser la population, établir et remettre à jour les rôles d'impôt, percevoir ce dernier ;
- Ouvrir, faire construire et entretenir les pistes, les digues et les ponts; faire planter aux abords des routes de la citronnelle, de l'ananas, des bananeraies, des palmiers ;
- Veiller à ce que les cultures vivrières fussent faites à proximité des villages et non très loin dans la brousse, comme c'était la coutume ;
- Promouvoir toute activité susceptible de générer des revenus, surtout chez les Gbaya dépourvus de ressources et peu empressés d'aller récolter le caoutchouc, exiger qu'ils le fassent ;
- Enfin et surtout, rechercher et détruire les campements de brousse, ramener les occupants dans les villages groupés et les placer sous les ordres des chefs reconnus dont l'autorité devait être soutenue et raffermie.

Ce programme fut exécuté avec diligence à partir de 1922. Lorsque l'administration passa aux civils en 1925, peu de campements de brousse étaient encore signalés. L'emprise française était devenue effective sur une grande partie des contrées gbaya et kaka. Le contrôle était étroit dans

(1) A.N.C., AFA 2066/F. Doume. Rapports sur la situation de la Circonscription de Doume en 1922.

le voisinage des agglomérations de Batouri, Bertoua ou Ngoura. Il demeurait toutefois lâche dans les zones périphériques éloignées des postes administratifs, comme les secteurs kaka de la Vallée de la Doume ou de Ndelele, mais aussi chez les Gbaya des régions frontalières et de Betare-Oya. Ce fut donc une région relativement mieux connue et des populations globalement soumises qu'hérita l'administration civile.

2. L'Administration Civile: oppression administrative et malaise social.

De 1916 à 1924, les autorités militaires s'étaient surtout préoccupées d'instaurer l'autorité française sur les Gbaya et les Kaka. Tout en poursuivant ce même but, les administrateurs civils mirent un accent particulier sur le développement des infrastructures et l'exploitation économique. L'oppression administrative s'accrut donc, et un malaise social fut perceptible dès 1927.

Pendant les six années qui suivirent l'établissement de l'autorité civile, de nombreuses réformes administratives décisives furent opérées: création des Subdivisions de Deng-Deng, Bertoua et Betare-Oya, transfert du siège de la circonscription de Doume à Batouri. Toutes procédaient de la volonté du colonisateur français de mieux tenir en mains les indigènes, afin de les impliquer davantage dans les travaux <<d'intérêt public>> entrepris dans la région.

Il s'agissait principalement des routes, surtout de l'Axe Yaoundé-Bengui (Route de l'A.E.F.) dont deux tronçons traversaient le pays gbaya et kaka dans toute sa longueur. Le tronçon Bertoua-Gamboula vers Berberati par Batouri, long d'environ 220km fut construit en deux années, de 1926 à 1928 avec uniquement la main-d'oeuvre locale. Il en fut de même du second tronçon Bertoua-Garoua-Boulai vers Bouar, long d'environ 300km, aménagé entre 1934 et 1936. Dans les années 1930 furent également édifiés les bâtiments publics dans les postes

administratifs : bureaux et résidences, prisons, écoles, hôpital et dispensaires, palais de justice... et deux à trois terrains d'aviation à Batouri, Ndokayo près de Betare-Oya et à Bertoua.

La réalisation de toute cette infrastructure marqua de manière indélébile la prise de possession effective du pays. Cet équipement contribua énormément à accroître et accélérer la pression administrative et économique sur les Gbaya et les Kaka. L'oppression administrative devint aiguë, les charges trop lourdes à supporter pour des populations peu accoutumées aux travaux et contraintes auxquels elles étaient soumises. Cette situation allait provoquer un profond malaise social entre 1927 et 1938.

Trois causes furent à l'origine du malaise. D'une part, il y avait les réquisitions abusives de corvéables routiers. D'autre part, il y eut le démantèlement des Communautés claniques et gros villages Kaka orchestré par l'administrateur Géraud entre 1927 et 1929 pour peupler la route de l'A.E.F. et les axes secondaires.⁽¹⁾ On procéda de même en pays gbaya entre 1934 et 1936. Enfin, ces mesures administratives impopulaires intervinrent dans un contexte de récession économique locale soulignée d'abord par la stagnation de la traite du caoutchouc due à la chute drastique des cours en Europe, ensuite par la ruine de l'économie traditionnelle d'autosubstance: les gens n'avaient plus assez de temps pour faire-des champs. La récession locale fut aggravée au début des années 1930 par la crise économique mondiale.

Exaspérés, les autochtones entrèrent en pleine révolte. De 1928 à 1930, les Gbaya de Betare-Oya s'insurgèrent.⁽²⁾ A la même période, l'administration locale faisait état d'une "dissidence Kaka-Yangere dans les contrées Sud et Est de la subdivision de Batouri."⁽³⁾ Les indigènes avaient massivement

(1) A.N.C., APA 11792/C. Batouri. Rapports de tounnées 1935-1939.

(2) Voir le chapitre 5 de la deuxième partie.

(3) A.N.C., APA 11785/B. Batouri. Rapports trimestriels 1929.

déserté les villages et fui dans la forêt, pour se soustraire aux travaux forcés. Dans la seule région Bera, entre 30 à 50% des habitants avaient passé la frontière du Moyen-Congo en août 1928. (1)

Les opérations de police montées pour éradiquer les exodes et stabiliser les populations dans leurs villages n'obtinrent que des résultats éphémères. Le mouvement d'émigration se poursuivit. Les rapports administratifs des années 1930 font état d'une grande désolation: le pays était désorganisé, la société en voie de désagrégation. L'anarchie était quasi-complète; elle régnait en maîtresse dans le pays kaka.

Vers 1935 donc, la situation socio-politique de la Région du Lom et Kadei en général, et de la subdivision de Batouri en particulier, apparaissait des plus "lamentables". Le Chef-lieu du Territoire en rendait responsable l'incurie et l'impéritie de l'administration locale. Par contre celle-ci voyait dans l'instabilité du personnel et surtout dans la réticence éprouvée des Kaka, plus des 4/5 de la population de la Subdivision de Batouri, d'accepter l'autorité des chefs auxquels ils opposaient une force d'inertie absolue, les causes majeures de cet état de choses. (2)

Pour éviter que le pays ne sombre dans le désordre et la déliquescence, en cette période précise où l'ouverture des exploitations aurifères à Betare-Oya et la reprise de la traite du caoutchouc battaient le plein, on reparla de "réappropriation" et de regroupement. Le Commissaire de la République Répaquet attira l'attention des fonctionnaires de Batouri

sur la nécessité d'exercer dans l'ensemble de la circonscription et plus spécialement dans les subdivisions de Batouri et de Bertoua une action administrative à l'effet notamment :

(1) A.N.C., APA 11317/J. Batouri. Rapport de tournée, octobre 1928.

(2) A.N.C., APA 11851/D. Batouri. Situation politique de l'année 1934.

1^a d'assurer un contact plus étroit avec les populations trop rarement visitées...

2^a d'opérer en matière de commandement indigène un redressement qui sera la condition de l'accomplissement par les autochtones des obligations diverses qui leur incombent.⁽¹⁾

Il énumérait un train de mesures à prendre sans délai et avec fermeté : recenser les indigènes, regrouper tous les hameaux de moins de dix imposables; rétablir l'autorité des chefs en les soutenant systématiquement, étudier sérieusement l'organisation ancienne pour s'y inspirer dans l'organisation du commandement indigène, fixer définitivement les villages regroupés, dénommés, recensés et reconstruits en bordure des routes, développer l'agriculture vivrière, etc.⁽²⁾

Comme dans les premières années de l'occupation française, les mêmes causes avaient produit les mêmes effets. L'oppression administrative et la surexploitation des ressources humaines avaient entraîné la décomposition du tissu social gbya et kaka. Jusqu'en 1938, les autorités locales cherchaient toujours à stabiliser les collectivités indigènes. Cette entreprise était peu facilitée par les contraintes fiscales qui étaient à l'origine de l'exode de ceux qui ne possédaient pas les moyens de s'acquitter de l'impôt.

C. IMPÔT DE CAPITATION, OUTIL D'OPPRESSION COLONIALE.

Parmi les outils de domination coloniale, l'impôt de capitation occupe une place de choix. Cet instrument de politique et d'économie coloniales⁽³⁾ fut largement utilisé pour asservir les Gbya et les Kaka. Sous le prétexte de le percevoir, des misères furent imposées aux indigènes; des crimes perpétrés. Voyons ce qu'il en fut.

(1) A.N.C., APA 11851/D. Batouri. Lettre n° 3669 AP du 8 décembre 1934.

(2) Ibid.

(3) R.P. Anouma, "L'impôt de capitation en côte d'Ivoire de 1901 à 1908 : modalités et implications d'un instrument de politique et d'économie coloniales", Afrika Zamani, Yaoundé, Décembre 1978 n°s 8 et 9, p. 132-155.

L'impôt de capitation naguère en vigueur sous l'administration allemande fut perçu par les Français dès leur installation à Doume en 1916. Comme l'écrit le Commandant Marabail, il importait que l'Etat français, en compensation des frais d'occupation, tirât parti des ressources du pays.⁽¹⁾ Cela se fit par le biais de la capitation, conçue d'emblée comme une sorte de rançon due à la France libératrice de la méchante Allemagne! Jusque-là réservé aux seuls hommes, l'impôt de capitation fut étendu aux femmes ayant moins de deux enfants à partir de 1920.⁽²⁾ Plus tard, les populations durent payer d'autres taxes : taxes A.M.I. (Assistance Médicale Indigènes), Impôt S.I.P. (Société Indigène de Prévoyance), taxe vicinale, etc. Néanmoins, c'est la capitation qui resta l'épouvantail. Ne constituait-elle pas

"le seul moyen de contrainte légitime>>>>"⁽³⁾

Elle allait se révéler un précieux instrument d'administration et d'exploitation coloniales, ou mieux, d'oppression des autochtones.

L'obligation de payer l'impôt impliquait comme corollaire la recherche des ressources nécessaires pour s'en acquitter. Dépourvus de tout revenu, les Gbaya et les Kaka se retrouvèrent forcés de travailler pour gagner l'argent nécessaire. On les força à cueillir le caoutchouc, à faire le portage, etc. N'était-ce pas du reste le but recherché? A savoir se servir de l'impôt pour créer l'habitude du travail chez ces peuples jugés congénitalement paresseux!⁽⁴⁾

Parallèlement, la perception de l'impôt de capitation favorisa un contact étroit avec les indigènes. C'est elle qui motivait la plupart des tournées administratives. Au cours de celles-ci étaient également effectués le recensement des imposables et l'évaluation des ressources potentiel-

(1) Marabail, *op. cit.*, p. 141.

(2) *Rapport annuel 1922*, p. 71.

(3) R.P. Anouma, "L'impôt de capitation...", *op. cit.*, p. 140.

(4) A.N.C., APA 11643. Région Est.

les. Ces opérations permettaient un meilleur suivi de la situation démographique. Dans les contrées gbaya et kaka, la rentrée de l'impôt devint le critère par excellence pour juger de la situation politique prévalante. C'est ainsi qu'on peut lire dans les rapports administratifs :

Impôt intégralement rentré
Situation politique normale. (1)

Où encore : Une rentrée rapide de l'impôt est (...) un indice incontestable d'une bonne situation politique. (2)

Qu'on ne s'étonne donc pas si chez ces autochtones rebelles et impécunieux, le recouvrement de cette <<dette envers la société>> ait pris des allures d'une véritable guerre de conquête, avec tout le cortège de souffrances, de vexations, d'abus et d'arbitraire que cela entraîne.

Pour bien comprendre cela, il importe de savoir que les populations gbaya et kaka ne disposaient que de sources de revenus fort réduites. La seule richesse naturelle de la région resta jusqu'au milieu des années 1930 le caoutchouc sylvestre. Mais, si les Kaka proches de la forêt se livraient d'assez bon gré à la cueillette du latex, il n'était pas de même des Gbaya. Trop éloignés des zones de production, souvent de douze à quinze jours de marche, (3) ceux-ci se montrèrent particulièrement répugnants à ce travail. On dut donc les y forcer.

La levée de l'impôt se faisait au moment de l'année que l'administration jugeait le plus favorable. Était tout indiquée la période à laquelle la traite du caoutchouc était la plus active, en l'occurrence la saison sèche, de novembre à mars. Tant que le caoutchouc fut acheté, les kaka s'acquit-

(1) A.N.C., APN 11319/C. Doume. Rapports trimestriels 1918-1921 ;
A.N.C., APN 11859/A. Doume. Rapports trimestriels 1922-1926.

(2) Archives de Betare-Oya. Rapport de tournée, février 1940.

(3) A.N.C., APN 12066/F. Doume. Note du 18 juin 1922.

tèrent assez régulièrement de leurs obligations fiscales. Mieux, ils se <<débarrassaient>> de l'impôt dans les premiers jours de janvier de chaque année.

La préparation de l'impôt de 1919 est en si bonne voie qu'à Doumé seulement, plus de 40.000 francs attendent le soir même du 31 décembre 1918 d'être pris en recette à la date du 1er janvier 1919 et que de ce fait cinquante-cinq chefs vont se trouver libérés dès le premier jour de l'année.

...

Tout permet donc d'espérer que la moitié de l'impôt de la circonscription sera perçue pour 1919 au mois de janvier. (1)

Les chefs kaka étaient parmi les premiers et les plus nombreux à accourir au chef-lieu au mois de janvier se libérer de l'impôt. Le manège devait se répéter plusieurs années d'affilée. (2)

En agissant ainsi, les chefs kaka et quelques uns de leurs collègues gbaya pensaient effectivement se libérer de la contrainte fiscale pour pouvoir ensuite avec leurs hommes vaquer, en toute quiétude, à leurs activités préférées de chasse et de pêche. En 1924, le lieutenant-colonel Murat écrit :

Les Bayas ont fait connaître qu'ils voulaient se libérer au plus tôt de l'impôt, de façon à être libres ensuite pour la chasse et la pêche. Le chef de circonscription les en a dissuadés (3).

L'attitude somme toute compréhensible des indigènes était estimée néfaste à la "mise en valeur" du pays. Ne risquait-elle pas d'hypothéquer l'activité des factoreries. Mise sur le compte de la prétendue paresse atavique du Noir, elle fut en permanence combattue... sans succès.

(1) A.N.C., APA 11319/A. Doume. Rapport annuel 1918.

(2) A.N.C., APA 11319/C. Doume. Rapports trimestriels 1918-1921. Voir aussi A.N.C., APA 11859/A. Doume. Rapports trimestriels 1922-1926.

(3) A.N.C., APA 11859/E. Doume. Rapport du lieutenant-colonel Murat, 14 février 1924.

Chez les Gbaya en particulier et chez quelques groupes Kaka, le recouvrement des redevances fiscales se fit presque toujours *manu militari*.⁽¹⁾ Jusqu'au début de l'exploitation de l'or en 1935, les autorités administratives durent elles-mêmes fondre sur les villages et organiser des équipes de récolteurs de latex. Toutefois, la répugnance du Gbaya pour cette activité s'avéra si forte que l'administration locale dut rechercher et développer des ressources de substitution. Les produits agricoles (farine de manioc), cynégétiques (viande fumée, quelques peaux de certaines bêtes) ou halieutiques permettaient d'habitude aux populations d'avoir quelques revenus. Mais, le marché était étroit, les produits en quantité insuffisante, et surtout peu rémunérateurs. Un kilogramme de farine de manioc se vendait dix centimes (0,10 francs). Il fallait ainsi céder 100 à 150 kg de farine pour avoir les dix à quinze francs d'impôt exigés entre 1916 et 1925!⁽²⁾ On <<persuada>> donc le Gbaya à faire le portage pour le compte des maisons de commerce. Mais les tribulations liées à ce travail forcé étaient telles qu'elles découragèrent rapidement les meilleures volontés.

A partir de 1922, l'on développa l'"industrie du rotin".⁽³⁾ Sous la supervision des chefs de canton, les chefs de villages furent sommés de faire fabriquer par leurs hommes des paniers, des nattes, des malles etc. à partir de cette liane. La fabrication s'effectuait au village ou au chef-lieu de la subdivision, sous la surveillance des tirailleurs et des gardes. Les paniers et les malles étaient achetés par les traitants et servaient au transport des balles de caoutchouc vers la côte; les nattes étaient proposées aux colporteurs hausa. La pièce était généralement vendue à 0,50 francs. De ce fait, il fallait une trentaine de paniers, c'est-à-dire deux semaines de travail en raison de deux paniers par jour pour payer

(1) Ngozo et Komdeke, traditions orales recueillies à Bertoua, décembre 1990. Voir aussi A.N.C., AFA 11319/C. Doume. Rapports trimestriels 1918-1921.

(2) A.N.C., AFA 11317/J. Batouri. Rapports de tournées 1920-1928.

(3) Ibid.

son impôt.⁽¹⁾ La demande locale était parfois considérable. En 1922, un traitant de Ndelele fit une commande d'un millier de paniers au chef Gamana de Gamboula (Moyen Congo). C'était, comme le déplorait le capitaine Saury, évidemment une somme de 500 francs qui aurait pu être gagnée par les Gbaya à la recherche d'une industrie.⁽²⁾ Le travail du rotin fut ultérieurement étendu à tout le pays gbaya. Il resta jusqu'en 1935 l'une des sources pécunières du Gbaya.

Ce faisant, à cause de la rareté de ressources exploitables, la rentrée de l'impôt en pays gbaya fut toujours <<des plus pénibles>>. Jusqu'en 1935, le recouvrement intégral des rôles fut toujours considéré comme un événement :

Fait assez rare, les Bayas de la subdivision de Batouri toujours réfractaires, ont payé intégralement l'impôt dans le cours du premier trimestre.⁽³⁾

Après 1935, le démarrage de l'exploitation aurifère devait placer la perception de la capitation sous de favorables auspices.

Le taux de capitation variait d'un canton à l'autre, en fonction des potentialités économiques locales et des considérations politiques. Les Kaka producteurs de caoutchouc étaient fortement imposés; mais on veilla à ce que les cantons Gbaya et les Kaka Bera riverains du Moyen-Congo ne fussent pas imposés plus que leurs congénères de l'A.E.F.: cela aurait provoqué des exodes. Dans l'ensemble, les taux oscillèrent de 10 et 15 francs par adulte mâle et de 5 à 10 francs par femme jusqu'en 1928. Ensuite, ils chutèrent à 1,50 francs en 1933 au plus fort de la récession économique et la désorganisation sociale. Puis, une reprise fut amorcée à partir de 1935: 5 francs chez les Kaka, 6 chez les Gbaya de Betare-Oya. Les taux devaient connaître une flambée pendant les an-

(1) A.N.C., APA 12066/F. Doume. Note du 18 juin 1922.

(2) A.N.C., APA 11317/B. Doume. Note du 25 septembre 1922.

(3) A.N.C., APA 11859/A. Doume. Rapport du 1er trimestre 1924.

nées de guerre, passant de 10 à 20 francs en 1939 à 22 à 50 francs en 1946 selon les cantons, soit une augmentation allant de 250% à 420%.⁽¹⁾

La contribution des Gbaya et des Kaka au financement du budget du Cameroun était considérable, comme le montre le tableau ci-après.⁽²⁾

Tableau 5 : Contribution des Kaka et des Gbaya au budget colonial.

Année	Capitation en francs.		
	Cameroun	Circonscription de Doume	Subdivision de Doumé
1916	/	109.726,05	64.438,55
1917	/	environ 100.000	Plus de 60.000
1918	2.784.000	environ 126.000	
1919	2.870.000	150.000	
1920	4.200.000	250.000	
1921	6.000.000	171.000*	

* Il s'agit de l'ancienne subdivision de Doume, qui, en 1920, fut transformée en circonscription autonome.

Signalons que les Kaka constituaient les principaux contribuables de la subdivision de Doume qui fournissait jusqu'en 1920 les deux-tiers des recettes financières de la circonscription de Doume.

La perception de l'impôt de capitation était basée sur le recensement de la population. Généralement opéré en hâte par des administrateurs en tournée, le recensement apparaissait, dans la région étudiée, comme une entreprise fondée sur la présomption et l'approximatif.⁽³⁾ Les Gbaya et les Kaka

(1) A.N.C., APA 11319/C. Doume; A.N.C., APA 11859/A. Doume; A.N.C., APA 11851/D. Batouri. Conseils des notables 1939-1941, 1945.

(2) Rapport annuel 1922, p. 72.

(3) R.P. Anouma, "L'impôt de capitation...", op. cit., p. 144-145.

étaient rarement chez eux. Quand ils n'étaient pas au travail du caoutchouc ou sur les chantiers miniers, ils étaient en brousse à la chasse, à la pêche ou aux cultures, quand tout simplement ils n'étaient pas en déplacement, de village en village ou hors de leur circonscription administrative. Les recensements étaient donc loin de refléter la réalité. Le plus souvent, il y eut surestimation. Ce qui avait pour résultat de surimposer les villages. Ce fait n'était pas ignoré de l'administration qui en appréhendait les répercussions politiques malencontreuses. Le lieutenant-colonel Murat nota au cours d'une tournée:

Il est certain que, par suite des recensements sus-estimés(SiC) des villages ont payé plus qu'ils n'auraient dû le faire. Des chefs ont rapporté des jetons, en disant que tous leurs hommes en avaient reçus et que ces jetons étaient en excédent. L'impôt a été perçu, c'est entendu. Mais au point de vue politique le fait est fâcheux. (1)

Pour remédier à la situation, on consentait des dégrèvements: 30.000 francs en 1922 et 13.000 francs environ en 1923, à la suite notamment de l'exode sur l'A.E.F. des Gbaya fuyant les travaux du chemin de fer. (2)

En dépit de ses imperfections, les recensements démographiques permirent, lorsqu'ils étaient mis à jour régulièrement, de mieux contrôler les contribuables gbaya et kaka qui éprouvaient de nombreuses difficultés à se soustraire à la capitation lorsqu'ils étaient déjà inscrits. Pourtant, ce n'était pas faute de n'avoir pas essayé.

En effet, les indigènes usaient de divers stratagèmes pour ne pas acquitter l'impôt. Les Kaka de la vallée de Doume allaient cacher les jeunes filles dans les campements

(1) A.N.C., APA 11859/E. Doume. Rapport du lieutenant-colonel Murat, 14 février 1924.

(2) A.N.C., APA 11859/A. Doume. Rapports trimestriels 1922 et 1923.

Pygmées proches.⁽¹⁾ D'autres femmes sans enfants s'en faisaient prêter par leurs amies au moment des recensements. De même, les hommes empruntaient les jetons d'impôts féminins qui revenaient moins cher que les leurs. Enfin, la tentation était toujours grande pour les chefs de cacher une partie de la population ou quelques membres de leurs familles.⁽²⁾ Bien entendu, l'administration locale finissait tôt ou tard par découvrir le pot aux roses: les responsables des fraudes étaient alors sanctionnés.

En définitive, grâce à la contrainte de l'impôt de capitation, les autorités françaises du Cameroun réussirent à alimenter le budget du Territoire, à financer l'infrastructure routière, à mieux contrôler les populations gbya et kaka et à les impliquer dans l'exploitation de la région. L'impôt fut un puissant facteur de transformation économique et sociale. Son recouvrement en numéraire répandit l'usage de la monnaie. Et en dépit du caractère fruste des indigènes, de la frugalité de leurs modes de vie et du manque d'attrait pour les produits importés, l'argent finit par perdre son caractère d'intrus. Par conséquent, la capitation impliqua, peu à peu mais sûrement, et ce malgré eux, les autochtones dans l'économie coloniale mieux que ne pouvaient le faire les armes. Sa perception exigeait la présence inlassable des autorités locales dans les villages, d'où la forte oppression administrative subie par les habitants.

(1) A.N.C., APA 11794/D. Bâtouri. Rapports de tournées 1932-1933.

(2) A.N.C., APA 11859/A. Doume. Rapports trimestriels 1922-1926.

CHAPITRE 3 : EXPLOITATION ÉCONOMIQUE (1916-1938).

Parallèlement à l'oppression administrative, les peuples gbayà et kaka subirent une exploitation économique particulièrement dure. Celle-ci se manifesta par la traite du caoutchouc et l'extraction aurifère. Ces deux activités donnèrent lieu à de multiples contraintes, abus et exactions qui cumulèrent dans le travail forcé.

A. LA TRAITE DU CAOUTCHOUC.

Depuis la présence allemande jusqu'en 1934, l'activité économique des régions gbayà et kaka fut presque exclusivement centrée sur la traite du caoutchouc sylvestre (ndamba). Les indigènes se livraient à la monoproduction du latex qui alimenta seule le commerce local.

Lorsque les Français s'installèrent à Doume, des compagnies concessionnaires opérant en A.E.F.,⁽¹⁾ des sociétés commerciales établies à Douala au Cameroun et des commerçants privés vinrent en grand nombre ouvrir des factoreries dans le pays. Dès juin 1916, des traitants indigènes furent signalés à Mindourou. Un mois plus tard, le sieur Marregot, opérant pour le compte de la Compagnie Forestière de la Sangha-Oubangui (C.F.S.O.), achetait de notables quantités dans le même secteur et obtenait l'autorisation de se fixer à Bertoua.⁽²⁾ Une année plus tard, la même C.F.S.O. avait disséminé des agents dans tous les villages kaka importants, entre Njassi, Mindourou et au-delà. Elle avait été rejointe par la Maison Périnaud de Douala et Beukema, un commerçant libre d'origine hollandaise.⁽³⁾ Complètement arrêtées pendant la guerre, les transactions commerciales venaient de reprendre

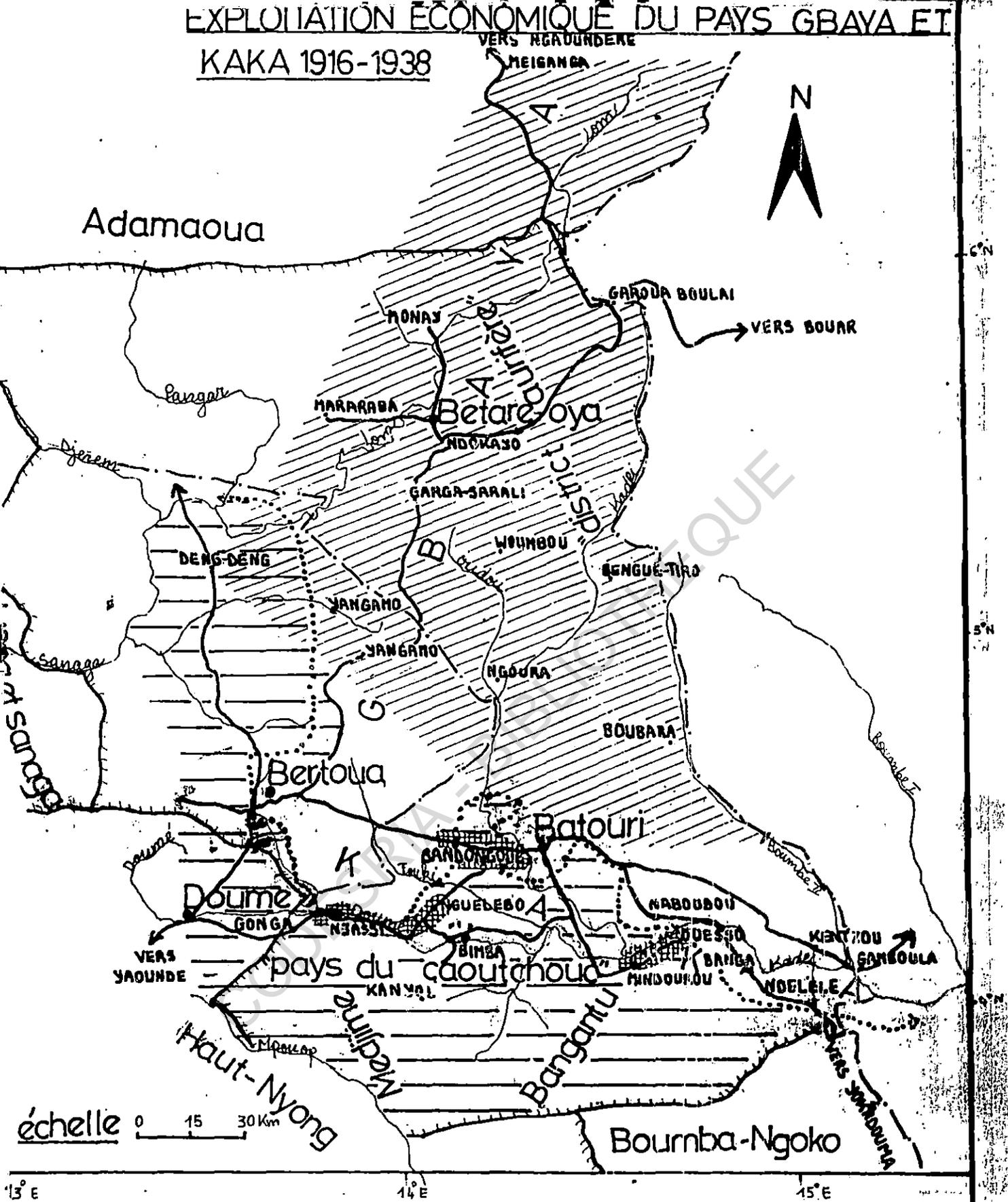
(1) A ce sujet, voir C. Coquery-Vidrovitch, Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires 1898-1930, Paris - La Haye, Mouton, 1972.

(2) A.N.C., APA 12029. Doume. Rapports mensuels 1916-1917.

(3) Ibid.

EXPLOITATION ÉCONOMIQUE DU PAYS GBAYA ET

KAKA 1916-1938



Légende

- | | | | |
|---|---------------------------------|---|------------------------------|
|  | Zone d'extraction aurifère |  | limites de subdivisions |
|  | Zone de récolte du caoutchouc |  | Routes et pistes principales |
|  | Cultures de rente (café, cacao) |  | Chefs lieux de subdivision |
|  | limite de la forêt dense |  | Cours d'eau. |

SOURCE: nos informations - L. ZOUYA MIMBANG, op. cit. p. 15; carte du district aurifère.

de plus belle. Elles allaient se poursuivre sans beaucoup de difficultés jusqu'à la récession du caoutchouc de 1928-1934, période après laquelle la relance sera plus timide jusqu'à la seconde guerre mondiale. Comme le montre le tableau ci-dessous, l'implantation des Maisons de commerce se fit progressivement, au rythme de la bonne marche des affaires.

La quasi-totalité des factoreries s'établît dans la contrée kaka qui jouxtait la principale zone de production du caoutchouc. C'est pourquoi la région fut dénommée "pays du caoutchouc". Si l'on en croit les commandants Desanti et Saury, le "pays du caoutchouc" était la zone la plus riche en caoutchouc naturel de l'Afrique centrale.⁽¹⁾ Cela suffit à expliquer pourquoi tous les centres d'achat importants étaient concentrés en pays kaka. Ils se coudoyaient à Bimba, Njassi, Mindourou, Batouri, Ndelele et Bertoua. Des comptoirs tenus par des traitants indigènes existaient dans presque tous les villages. Plus tard en 1923, la région de Deng-Deng au nord de Bertoua fut exploitée. Des factoreries s'installèrent dans le coin. Elles furent fréquentées notamment par les Gbaya habitant les contrées voisines.

A la tête des factoreries étaient placés des agents européens tandis que des traitants indigènes géraient les comptoirs de brousse. Tout ce personnel achetait des balles de caoutchouc et vendaient de la camelote. L'argent donné à l'indigène, quant il ne rentrait pas dans les caisses du budget colonial, retournait directement au commerçant. De 1924 à 1928, les traitants connurent une période de grande prospérité. On vit affluer dans le pays de nombreux aventuriers tant européens, métis qu'africains qui se disaient commerçants libres. Ils achetaient la production aux populations pour la revendre sur place aux Maisons d'exportation. Ce fut << l'ère du bien-être >>⁽²⁾, pour le colon cela s'entend. Au prix moyen

(1) A.N.C., APA 12029. Doume. Rapport de Septembre 1917.

(2) A.N.C., APA 11859/A. Doume. Rapports trimestriels 1925-1926.

Tableau n°6 : Maisons de commerce implantées en pays gбая et kaka de 1916 à 1928. (1)

Période	1916 - 1918	1919 - 1922	1923	1924	1925	1926	1928
Nombre de sociétés	3	2	3	5	15	15	8
Dénomination des sociétés ou particuliers + nombre de comptoirs (x)	- C.F.S.O. - Maison Périnaud - Beukena	- C.F.S.O. (7) - Maison Périnaud et Blat (P.B.) (10)	- C.F.S.O.- - Maison P.B. - Maison Tabourel	- C.F.S.O. - Maison P.B. - Maison Tabourel - Maison Grenouilleau - Société du Haut-Ogoué (S.H.O.)	- C.F.S.O. (36) - S.H.O. (27) - Société Anonyme des Etablissements Tabourel (11) - Compagnie Française du Cameroun (C.F.C.-Grenouilleau) (40) - Bousquet (5) <u>Africains</u> * - Anani (4) - Mamadi Kourma (9) - Gordon (13) - Gross (1) - Jacob (3) - Makaya (2) - John Henes (1) - Epée (4) - Bonga - Abbo	- C.F.S.O. - S.H.O. - Sociétés Anonyme des Etablissements Tabourel - C.F.C.(Grenouilleau) - Compagnie d'Entreprises Africaines (S.E.A) - Bousquet - Boulestreau - Buffet - Constant - De Miranda - Ajax Saint-Clair - Maton - Tanguy - Constantinidès - Cluzel	- C.F.S.O. (5) - S.H.O. (2) - S.E.A. (4) - C.F.C. (5) - Maton (1) - De Miranda (1) - Constant et Maisonneuve (2) - Koundjali. (1).

(1) A.N.C., APA 11859/A. Doume. Rapports trimestriels 1922-1926.

(*) Ces traitants africains étaient d'origines diverses du Cameroun comme Epée (Dwala) ou Abbo, du Moyen-Congo (Makaya, Bonga), du Togo (Anani), de Gold Coast (Gordon, Gross) etc. Ils furent vite écartés des affaires par le colonat européen comme le montre l'état de 1926 et la plupart se convertirent dans le commerce et l'agriculture de rente (Epée, Anani, Gordon, Makaya). Voir A.N.C., APA 11792/C. Batouri. Rapports de tournées 1935-1939.

de 3,50 francs le kg, le caoutchouc apportait en 1926 à la circonscription de Doume plus de deux millions de francs.⁽¹⁾

Les exportations furent considérables. Bien qu'il nous soit difficile de fournir le tonnage exporté année par année, - les traitants cachaient souvent les statistiques de leurs affaires aux autorités administratives quand ils n'exportaient pas le caoutchouc frauduleusement par l'A.E.F.-, les chiffres disponibles permettent de se faire une idée de l'effort demandé aux populations gbara, kaka et autres productrices de latex. De juin 1916 à juillet 1917, la C.F.S.O. qui jouissait alors d'un monopole de fait acheta près de 111,5 tonnes.⁽²⁾ La production du second semestre 1917 fut de plus de 260 tonnes. Elle se présente ainsi :

Tableau 7. Production du caoutchouc du second semestre 1917.⁽³⁾

Société Mois	C.F.S.O. (kg)	Maison Périnaud (kg)	Beukema (kg)
Juillet	15.920	10.562)
Août	13.778	2.693) 9 000
Septembre	7.526	514)
Octobre	8.203	1.292) 1 534
Novembre	24.000	16.000	8 000
Décembre	85.000	40.000	5 333
Total	154.427	81.061	23.867

En 1918, le commerce local exporta, en dépit d'une crise passagère, plus de 530 tonnes de caoutchouc frais.⁽⁴⁾ Au début de 1924, le lieutenant-colonel Murat estima la capacité productive moyenne de la circonscription de Doume à 1000 tonnes par an.⁽⁵⁾ Vu le bon climat des affaires qui prévalut après cette date, il n'y a pas de doute que la production ait atteint

(1) A.N.C., APA 11859/A. Doume. Lettre n°433 du 4 décembre 1926 "a.s. caoutchouc et centres urbains" de l'administrateur Viguérie au Commissaire de la République.

(2) A.N.C., APA 12029. Doume. Rapport de décembre 1917.

(3) A.N.C., APA 12029. Doume. Rapport de décembre 1917.

(4) A.N.C., APA 11319/A. Doume. Rapport annuel 1918.

(5) A.N.C., APA 11859/E. Rapport de tournée, 14 février 1924.

sinon largement dépassé ce tonnage. En 1926 par exemple, sur les 2 500 t. produites dans l'Est-Cameroun, les 2/3 soit près de 1700 t. provenaient du seul "pays du caoutchouc".⁽¹⁾ A plusieurs reprises, les traitants ne furent pas en mesure d'acheter toute la production indigène. En 1924, 50 tonnes pourrissaient dans la seule région de Deng-Deng, faute de preneurs.⁽²⁾ Après une longue période de stagnation (1928-1934), la traite du caoutchouc devait reprendre timidement à partir de 1935. Les quantités produites sont mieux connues: 219.870kg en 1936, 394.811kg en 1937, 421.200kg en 1938, 523.003kg en 1939.⁽³⁾ Pendant l'effort de guerre, on atteignit une <<production énorme>>, entre 700 et 900t.⁽⁴⁾

Naturellement, la récolte du caoutchouc incombait aux kaka principalement, ainsi qu'aux groupes minoritaires voisins: les Bangantu et le Mejime. Les Gbaya étaient très réfractaires à cette activité qui les privait de leur liberté. En tout cas, personne n'allait de bon gré au pénible et dangereux travail du latex.⁽⁵⁾ Tous s'y livraient contraints par l'impératif de se libérer de la capitation et se mettre ainsi à l'abri des tracasseries administratives. Les Gbaya et les Kaka de la vallée de la Doume rebelles et toujours en retard sur le paiement de l'impôt étaient conduits en forêt sous la menace des armes. L'administration organisait dans chaque village des équipes de récolteurs. Celles-ci étaient conduites en forêt par les chefs de famille, les capitas ou les chefs de village et travaillaient sous la surveillance des tirailleurs ou des gardes. La production était vendue aux factoreries les plus proches; la recette pécunière était confisquée et versée au titre des rôles de l'impôt des villages. Les gros tonnages obtenus fin 1917 et dans la suite ne le firent que par cette méthode de la productivité par la terreur.⁽⁶⁾

(1) A.N.C., IAC 3289. Batouri. Rapport annuel 1954.

(2) A.N.C., APA 11859/E. Rapport de tournée, 14 février 1924.

(3) A.N.C., IAC 421. Batouri. Inspection des affaires administratives.

(4) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapports annuels 1941-1950.

(5) Des chutes graves, voire mortelles lors des saignées des arbres laticifères n'étaient pas exclues.

(6) A.N.C., APA 12029. Doume. Rapports mensuels 1916-1917; Voir aussi A.N.C., APA 11319/C. Doume. Rapports trimestriels 1918-1921.

D'ailleurs, l'administration coloniale locale n'était pas la seule à recourir à la pratique de cueillette collective forcée. Le colonat ne la dédaignait pas non plus. A preuve ce passage d'une note du Commandant Saury :

Les errements antérieurs qui consistaient à tolérer l'organisation de compagnies de récolteurs soi-disant volontaires et qui échappaient au contrôle de l'administration ont pris fin. Il s'en est peut-être suivi un léger mécontentement manifesté d'ailleurs, de la part des commerçants qui ont cru craindre pour leurs affaires. (1)

Si le travail du caoutchouc était boudé, ce n'était pas uniquement à cause de son caractère pénible. Il l'était également parce que les populations étaient le plus souvent spoliées du fruit de leur labeur. A ce propos, le lieutenant Desanti constatait :

L'indigène n'est pas protégé. Les traitants auxquels sont confiés les intérêts des maisons de commerce n'ont pour la plupart pas d'argent et paient en bibelots de peu de prix. L'indigène est ainsi doublement grugé: on lui achète à bas prix ses produits et on les lui paie avec de la pacotille sur laquelle le commerçant réalise de gros bénéfices.

Ce n'est pas mettre en doute la probité des commerçants européens que d'ajouter à ces causes de découragement pour l'indigène une troisième cause dont ils sont moralement responsables aussi, les exactions de leurs agents qui surenchérisent encore à rebours sur la modicité des cours, confondant à plaisir marks et francs et réalisent à leur profit des bénéfices illicites. (2)

Cet extrait révèle l'ampleur du vol et de la surexploitation dont étaient victimes les Kaka et les Gbaya.

D'abord, le caoutchouc était acheté à des prix dérisoires, fixés arbitrairement et unilatéralement par le commerce, en l'absence de toute mercuriale et de toute réglementation, au nom de la prétendue sacro-sainte loi de l'offre et de la demande, dont chacun sait ce qu'elle signifiait dans

(1) A.N.C., APA 11317/B. Doume. Note n° 33 du 25 septembre 1922.

(2) A.N.C., APA 12029. Doume. Rapport de juin 1917.

le contexte colonial.⁽¹⁾

Tableau 8 : Evolution des cours du caoutchouc de 1916 à 1938 en francs/kg.

Année	1916-1917	1918-1919	1920	1921	1922	1923	1924	1925	1926	1928	1929	1932	1935	1938
Cours en franc	0,50 à 1	moins de 1	1 à 2	0,25	0,40	0,50 à 1	1,5 à 2	3	3,5 à 4	2	1 à 1,5	0,40	1 à 1,5	0,50 à 0,75

Les commerçants paraissaient vouloir <<prendre date>> dans la région, mais sans y faire aucun effort et surtout sans y courir le moindre risque, tout en réalisant le maximum de profits dans les délais les plus brefs possibles. Cela est la caractéristique principale d'une «économie de pillage» comme la traite du caoutchouc, ainsi que l'a démontré le professeur Cathérine Coquery-Vidrovitch.⁽²⁾ Parfois, ils s'entendaient sur le dos de l'indigène pour lui payer sa récolte en pacotille, quand ils n'arrêtaient pas tout simplement les achats pour le pousser à brader sa production extrêmement fragile et périssable.

Il y avait ensuite les exactions des traitants indigènes. Ces individus de sac et de corde, représentants des factoreries européennes dans les villages, renchérisaient sur les prix d'achat. Ils truquaient le pesage ou, carrément, razziaient le caoutchouc des autochtones.⁽³⁾ Ces pratiques frauduleuses contraignaient les kaka à marcher plusieurs jours pour vendre leur production dans les comptoirs tenus par les européens.

En outre, les chefs traditionnels appâtés par des cadeaux multiples profitaient de la naïveté ou de la crainte de leurs sujets pour se commettre avec les commerçants. Par ailleurs, la multiplicité d'intermédiaires entre le récolteur indigène et la maison exportatrice implantée sur place frus-

(1) A.N.C., APA 11317/B. Doume. Note n° 33 du 25 septembre 1922.

(2) C. Coquery-Vidrovitch et H. Moniot, L'Afrique Noire de 1800 à nos jours, Paris, P.U.F., 1974, p. 183.

(3) A.N.C., APA 12029. Doume. Rapports mensuels 1917.

trait le producteur des dividendes de son labeur. En 1925-1926, pendant l'"ère du bien-être", le traitant indigène achetait le kg de latex entre 3,5 à 4 francs. Il le revendait 6 francs le kg à un commerçant libre ou à une factorerie, lesquels le refilaient à la société exportatrice locale 8 à 9 francs le kg; soit un manque à gagner de 4,5 à 5 francs par kg pour l'indigène, c'est-à-dire près de 125% du prix d'achat!⁽¹⁾ En 1926, deux de ces Africains, les nommés Gordon et Mamadi Kourma percurent respectivement environ 200.000 francs et entre 160 à 180.000 francs de commission, gagnant ainsi plus que les agents européens des diverses sociétés.⁽²⁾ De telles pratiques étaient rendues possibles par la concurrence acharnée que se livraient à l'époque les maisons de commerce pour obtenir les plus grosses quantités.⁽³⁾

Enfin, les marchandises proposées par les comptoirs étaient peu nombreuses et peu diversifiées, de mauvaise qualité et onéreuses. On y trouvait des barres de savon, du sel, des cuillers, des casseroles et assiettes émaillées, du tabac indigène, des perles, des étoffes kaki ou bleu et des complets de brousse en treillis employés par l'armée coloniale,... En 1917, le complet en treillis coûtait 16 francs alors que le kg de latex n'était qu'à un franc. En 1926, le pagne acheté 10 francs la pièce en 1919 valait 35 à 40 francs; le sel, 4 à 5 francs le kg; le tissu, 6 à 10 francs le yard (91,44 cm); un boeuf, 300 à 350 francs; un cheval convenable, entre 2 et 3000 francs.⁽⁴⁾ Ce qui signifie que pour un chef qui voulait habiller une de ses multiples épouses, il lui fallait pour cinq à six yards faire récolter entre 10 et 20 kg de caoutchouc. S'il voulait un cheval, il lui fallait 500 à 750 kg de ce produit! Et quand on sait que des chefs supérieurs comme Dambura possédaient plusieurs chevaux et que ce dernier acheta sa première automobile en 1927 pour quelques

(1) A.N.C., APA 11858/A. Doume. Rapport du 4e trimestre 1926.

(2) A.N.C., APA 11859/A. Doume. Lettre n° 433 du 4 décembre 1926. "a.s. caoutchouc et centres urbains".

(3) Ibid.

(4) A.N.C., APA 11859/A. Doume. Rapport du 3ème trimestre 1926.

dizaines de milliers de francs, ⁽¹⁾ on peut s'imaginer à quels excès il fallait en arriver pour disposer des sommes si faramineuses pour un indigène, fut-il chef supérieur!

Le logique margouline était de ce fait le principe directeur du colonat engagé dans la traite du caoutchouc, économie fondée sur la prédation et la productivité par la terreur. Les indigènes qui refusaient de se laisser exploiter de bon gré y furent contraints par le travail forcé du caoutchouc. Celui-ci était imposé par le biais de la capitulation. Le soutien inconditionnel de l'administration coloniale au commerce, acquis de facto et de jure, contribua beaucoup à l'asservissement des Kaka et des Gbaya. Les administrateurs veillaient à la protection des colons et de leurs biens. Ils recrutaient les porteurs et autres travailleurs nécessaires aux sociétés, faisaient entretenir les pistes et les ponts. Ils enseignaient aux indigènes comment saigner l'arbre latexifère, soigner les galettes et en contrôlaient la qualité avant la vente. Surtout, ils les forcèrent à produire une denrée inutile pour eux, laquelle denrée ne profitait qu'aux seuls colonisateurs.

Au vu de ce qui précède, quoi de plus naturel que les populations gbaya ou kaka eussent profité du séjour en forêt pour fuir les exigences administratives et s'émanciper de l'autorité des chefs. Avec leurs familles, les indigènes s'établissaient dans la forêt, faisant le moins de caoutchouc possible, et refusant de réintégrer les villages. Il fallut envoyer des tirailleurs pour les pourchasser et les contraindre à rentrer dans les lieux habituels de résidence. Mais, si la contrainte du caoutchouc pesa lourdement sur les Kaka, les Gbaya allaient avoir leur lot avec l'ouverture des chantiers miniers.

(1) A.N.C., APA 11317/B. Doume. Correspondance 1927.

B. L'EXPLOITATION AURIFERE.

L'or fut découvert dans la circonscription de Batouri en 1933 et au début de 1934 par l'ingénieur Vidal chargé de prospecter la Région Est.⁽¹⁾ La présence du métal jaune fut décelée exclusivement dans les contrées gbaya. Elle suscita une véritable ruée dans la zone comprise entre Meiganga et Batouri. Cette région fut dénommée "District aurifère de l'Est-Cameroun".⁽²⁾ La subdivision de Betare-Oya concentra la quasi-totalité des exploitations aurifères. A partir de 1936, elle devint le plus grand centre d'extraction minière du Cameroun et le resta jusqu'à la fermeture des chantiers en 1952.⁽³⁾

Deux types d'entreprises exploitaient l'or du pays gbaya: les sociétés et les particuliers. Dès janvier 1934, la Compagnie Minière Dulos Frères et le colon Thirion exploitaient les premiers placers. Ensuite, il y eut afflux de chercheurs d'or. Le maximum fut atteint en 1936. Cette année-là, la chasse au métal précieux prit l'allure d'une véritable compétition. Et l'on parla de "fièvre de l'or". A cette date, plus d'une dizaine de Sociétés s'était déjà installée dans la Subdivision de Betare-Oya.⁽⁴⁾ On y rencontrait

- la Compagnie Minière de l'Oubangui Oriental (C.M.O.O.)
- La Compagnie Equatoriale des Mines (C.E.M)
- L'Entreprise Minière Dard et Merlin (E.M.D.E.M.)
- La Société Coloniale des Mines (Colomines)
- La Société Minière Tricou et Loretan
- La Société Minière Pargny-Carmagnac
- La Société des Recherches Aurifères du Cameroun (S.O.R.A.C)
- Le Groupement de Producteurs d'Or du Cameroun
- La Compagnie des Mines africaines

(1) A.N.C., APA 11851/B. Monographie du Lom et Kadei, 1935.

(2) L. Zouya Mimbang, <<L'exploitation minière dans l'Est-Cameroun de 1934 à 1952. Aperçu historique>>, Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé, 1983, p. 14.

(3) L. Zouya Mimbang, op.cit. Voir aussi A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapports annuels 1951-1953.

(4) L. Zouga Mimbang, op. cit., p.57; Archives de Betare-Oya. Rapports de tournées 1935-1940.

- La Société Naturelle des Mines (S.N.M.)
- La Compagnie Minière du Cameroun (C.M.C.)

La C.M.C. ainsi que la Société Minière du Lom et Kadei (S.M.L.K.) étaient également implantées dans la Subdivision de Batouri. Quelques unes de ces sociétés exploitaient des gisements aurifères à Yokadouma et en A.E.F.

S'agissant des particuliers, ils se trouvaient disséminés à travers la région. Citons Tricou, Loretan, Fischer, Schuller, Schmidt, Molinatti, Doulliac, Goutier, Ollivier, Vidal, etc.⁽¹⁾

Chaque exploitant était soumis aux aléas de la production que tous abordaient pourtant suivant les mêmes méthodes d'exploitation fort archaïques.⁽²⁾ Tout dépendait moins de la somme de capitaux engagés que de la teneur des gisements essentiellement alluvionnaires et de la puissance de la main-d'oeuvre employée. Ce dernier facteur de production devait du reste apparaître comme le talon d'Achille de l'industrie aurifère.

Le gros problème qui se posa en effet aux exploitants miniers fut celui de la main-d'oeuvre. Manuelle et artisanale, l'extraction de l'or s'affichait d'emblée grosse bouffeuse de bras. La production était proportionnelle aux effectifs d'ouvriers employés: en moyenne 1 kg d'or par mois pour 100 travailleurs.⁽³⁾

Trouver la main-d'oeuvre nécessaire ne fut pas toujours une sinécure. La région du Lom et Kadei en général, et la Subdivision de Betare-Oya en particulier accusaient un sous-peuplement chronique, à peine 2 habitants au km² et moins d'un habitant au km² de densité respectivement en 1935.⁽⁴⁾

(1) L. Zouya Mimbang, *op.cit.*, p. 57; Archives de Betare-Oya. Rapports de tournées 1935-1940.

(2) L. Zouya Mimbang, *op. cit.*, p. 58-65.

(3) Archives de Betare-Oya. Rapport de tournée Décembre 1939.

(4) Voir le chapitre 2 de la deuxième partie.

En outre, le manoeuvre local n'était pas toujours apprécié des exploitants. Pour le sieur Doulliac,

la main-d'oeuvre recrutée dans la Région de Lom et Kadei ne vaut rien. ⁽¹⁾

Cet avis était largement partagé par quelques uns de ses compères. On reprochait au travailleur gbayà la désertion intempestive des chantiers et l'absentéisme. Plus tard après 1945, les indigènes préférèrent se livrer à la tabaculture plus rémunératrice et moins pénible que le dur travail des mines. En 1938 par exemple, le salaire mensuel d'un mineur travaillant entre 9 heures 30 minutes et 10 heures par jour était de 40 francs seulement. ⁽²⁾ En somme, comme le note L. Kaptue

la population Baya (...) constituait une main-d'oeuvre vigoureuse mais fruste. Elle préférait davantage la chasse et la pêche aux durs travaux des mines. ⁽³⁾

Pour l'administration locale enfin, il ne fallait pas trop ponctionner les maigres ressources humaines de la subdivision de Betare-Oya sur lesquelles reposait le ravitaillement des exploitations minières et des chantiers routiers en vivres.

Compte tenu de tous ces paramètres, le colonat jeta son dévolu sur la main-d'oeuvre étrangère à la région: 3000 recrutés en avril 1936, près du double l'année suivante. ⁽⁴⁾ Ces travailleurs étrangers venaient d'horizons divers, des Régions autres que la Région du Lom et Kadei ainsi que de l'A.E.F.. Dans l'exploitation de Thirion, on dénombrait en 1938 401 ouvriers répartis ainsi : 253 originaires de la Région du Lom et Kadei, soit 28 de Betare-Oya, 16 de Batouri et 195 de Bertoua, plus 14 enfants travaillant au débroussaillage du camp; 148 étrangers, soit Poli (Nord) 9, Meiganga 1,

(1) Archives de Betare-Oya. Rapport de tournée Octobre- Novembre 1935.

(2) A.N.C., IAC 421. Batouri. Inspection des affaires administratives.

(3) L. Kaptue, Travail et Main-d'Oeuvre au Cameroun sous régime français 1916-1952, Paris, L'Harmattan, 1986, p. 77.

(4) Archives de Betare-Oya. Rapports de tournées 1936-1937.

Yokadouma 13, Doume 22, Abong-Mbang 1, Nanga-Eboko 34, Yaounde 2, Kribi 2, Bafia 2, Dschang 2, Moyen-Congo (A.E.F.) 56 et quelques blancs.⁽¹⁾ On retrouvait ce melting pot sur tous les chantiers miniers. On importa même des Sara du Tchad; mais l'expérience fut un fiasco.⁽²⁾ Les allogènes s'adaptaient difficilement au climat et aux tâches pénibles des mines. D'aucuns comme ceux originaires de Saa (Yaounde) étaient frondeurs. En conséquence, malgré la prévention qui pesait sur eux, les Gbaya continuèrent de fournir le gros des effectifs engagés dans les exploitations aurifères.

En 1938, dans le Canton Lai de Betare-Oya, le taux de recrutement s'élevait à 18% de la population imposable, c'est-à-dire active.⁽³⁾ Dans certains villages, il atteignait 40%.

Tableau 9: Etat des recrutements de main-d'oeuvre dans le canton Lai en juillet 1938.⁽⁴⁾

Village	Population mâle imposable	Effectifs recrutés	Taux de recrutement en %
Betare-Oya	446	74	16
Kissi	59	10	16
Bangbel	175	65	37
Baden	84	34	40
Garoua-Boulai	89	6	7
Yoko Sire	36	3	8
Badzere	100	25	25
Boutila	23	9	39
Mombal	35	13	37
Nandoungue	80	30	37,5
Borongo	172	69	40
	1 299	338	26

Avec l'éclatement de la seconde guerre mondiale et le retrait subséquent des manoeuvres originaires de l'A.E.F., le taux de recrutement dépassa le cap de 60% à partir de 1941.⁽⁵⁾

(1) A.N.C., 1AC 421. Batouri. Inspection des affaires administratives.

(2) Ibid.

(3) Archives de Betare-Oya. Rapports de tournées 1938.

(4) Archives de Betare-Oya. Rapports de tournées 1938.

(5) Archives de Betare-Oya. Rapport de tournée Novembre-Décembre 1940.

Tableau 10 : Etat des recrutements de main-d'oeuvre dans la subdivision de Betare-Oya en décembre 1940.⁽¹⁾

Canton	Hommes				Femmes	
	Célibataires	Mariés	Garçons	%	Effectifs	%
Lai	180	350	40	27	394	20
Gbanginda	140	261	28	44	297	33
Bodomo	69	167	6	37	197	31

Ce "véritable pillage" des ressources humaines des villages entraîna une profonde désagrégation sociale. Pour l'administration locale cependant,

le fait aurait peu d'importance si la désagrégation et la disparition des villages n'avaient pour conséquence de compromettre le ravitaillement des entreprises. Car, l'on ne peut demander au pays de fournir tous les hommes valides et d'aménager en même temps des cultures vivrières suffisantes pour entretenir une grande partie de travailleurs.⁽²⁾

Ce fut pourtant ce que l'on fit. On recruta les Gbaya à tour de bras, tout en les forçant à faire les plantations obligatoires et à livrer la récolte aux exploitations minières sans beaucoup trop se soucier des risques de disettes et de famine. Au prix de grandes souffrances de la population autochtone, la production aurifère put ainsi se faire. Elle alla croissante jusqu'en 1942, avant d'amorcer une phase de régression jusqu'à l'arrêt des activités en 1952.

Production de l'or de 1934 à 1943.⁽³⁾

Année	1934	1935	1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943
Production en kg	14	88	342	442	483	505	544	710	717	678

(1) Archives de Betare-Oya. Rapport de tournée Novembre-Décembre, 1940.

(2) Archives de Betare-Oya. Rapport de tournée Novembre-Décembre 1940.

(3) A.N.C., 1AC 3289. Betare-Oya. Rapport annuel 1954.

Voir aussi A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapports annuels 1941-1950.

Au total, de 1934 au 31 décembre 1950, 7220kg d'or environ avaient été officiellement extraits du territoire, ce qui représentait en 1951 environ 1 milliard 800 millions de francs CFA. (1)

Avec la traite du caoutchouc, l'exploitation minière constitua la plus grosse activité économique du pays gbaya et kaka. L'affaire fut si juteuse que le colonat, soutenu en cela par quelques administrateurs, tentèrent de s'accaparer de la région. Il réclama à plusieurs reprises, en 1936 et entre 1949 et 1951 notamment, l'érection du "District aurifère" en une <<subdivision Minière>> qui serait dénommée <<Région Baya>> et dont le chef-lieu serait Betare-Oya. (2) Les desiderata du colonat ne furent pas exaucés pour des raisons d'ordre administratif, politique et financier. (3)

Le développement de l'activité aurifère eut un profond impact sur la société gbaya. Des populations réputées semi-nomades amorcèrent une sédentarisation définitive. Jadis isolées, elles furent irrémédiablement ouvertes au monde extérieur et introduites dans le circuit de l'économie monétaire. L'agriculture forcée et les marchés périodiques obligatoires, le travail rémunéré sur les chantiers miniers ainsi que l'impôt de capitation furent les trois agents responsables de la monétarisation de la société gbaya.

Mais, au-delà de la fixation au sol et de l'entrée forcée dans l'économie de type capitaliste, on enregistra des influences pernicieuses. Les recrutements massifs de couples et d'éléments jeunes et vigoureux de la population disloquèrent les collectivités villageoises et perturbèrent la vie sociale. A la suite des migrations de travail, les villages se dépeuplaient; les habitations tombaient en ruine; les

(1) L. Zouya Mimbang, *op. cit.*, p. 74.

(2) A.N.C., APA 11851/C. Batouri. Dossier <<Projet de création d'une Région Baya>>. Voir aussi Archives de Batouri . . . Classeur 1951. Lettre n°737/RLK du 2 Novembre 1951 a.s "Projet de subdivision Minière".

(3) *Ibid.*

travaux champêtres étaient délaissés. Il ne restait sur place que des vieillards et des impubères. L'autorité des notables et des chefs de village s'effrita et l'armature sociale se distendit. Par ailleurs, au contact avec les étrangers, les mineurs gbaya et kaka acquirent une nouvelle mentalité dont pâtit le respect dû aux autorités traditionnelles. Ils empruntèrent de mauvaises habitudes naguère méconnues ou peu valorisées, comme la prostitution, la recrudescence de l'alcoolisme soulignée par la consommation abusive du pipi et de l'arki dont l'usage s'était répandu avec l'afflux d'allogènes.⁽¹⁾

En définitive, les travaux de naa-gba-ta⁽²⁾, appellation gbaya de l'extraction aurifère, provoquèrent tant de souffrances que tous ceux qui les ont connus ou vécus n'aimeraient à aucun prix reprendre l'activité dans les conditions qui prévalaient alors.

C. LES TRAVAUX FORCES.

Toute activité manuelle, rémunéré ou non, de personne n'offrant pas spontanément ses services, dans les chantiers publics ou privés de toute nature, est du travail forcé. Partant, le portage, les prestations et les corvées de toute nature, les cultures obligatoires, etc. sont autant de formes de travail forcé dont expérimentèrent les Gbaya et les Kaka. Car, tout comme l'impôt de capitation, les Français firent des travaux forcés un des principaux instruments de politique et d'économie coloniales⁽³⁾ dans la région étudiée.

1. Le portage.

Dans la circonscription de Doume ou de Batouri immense, sous-peuplée et enclavée, le portage demeura longtemps le moyen le plus abondamment usité pour assurer le transport

(1) Le pipi et l'arki sont des boissons alcoolisées fermentées à base de maïs.

(2) Naa gbaa ta = "Mère fendre des pierres" était le nom donné au prospecteur. Voir Dictionnaire Gbaya-français et les informateurs gbaya.

(3) Pour le cas du portage par exemple, lire A. Dikoume, "Du portage comme point de départ de l'économie coloniale au Cameroun", Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Série Sciences Humaines, Volume 1, n°2, 1985, p. 3-25.

des colons ainsi que leurs biens et marchandises. Sur dos ou à tête d'homme s'effectuaient les opérations de transport de toute sorte.

Les populations gbaya et kaka furent assujetties à la contrainte du portage très tôt, sous l'administration allemande. Les Français reprirent la pratique, aussitôt établis. En janvier 1917, le capitaine Martin rapportait :

Le recrutement des porteurs est d'une très grande difficulté; il faut avoir recours aux populations de l'est, Batouri par exemple, éloignées du poste pour satisfaire aux besoins du portage.⁽¹⁾

Mais, si le portage administratif, qui, du reste, perdura jusqu'à l'indépendance en 1960, était accepté comme un "petit désagrément" par les indigènes selon le commandant Desanti,⁽²⁾ il n'en fut pas de même du portage commercial. Celui-ci constitua une véritable calamité parmi la population. Sans sous-estimer le premier type de portage, nous allons porter notre attention sur le second.

Le portage commercial se développa proportionnellement à l'essor de la traite du caoutchouc. Il fut étroitement lié à l'impôt de capitation. Les factoreries avaient de tout temps besoin de main-d'oeuvre pour évacuer la production des centres d'achat sur Abong-Mbang, d'où celle-ci était acheminée vers la côte par le fleuve Nyong.

Tenue par l'obligation d'aider le commerce et désireuse de voir s'accroître la monnaie dans le pays, l'administration de Doume se chargea de fournir les porteurs indispensables. Tous ceux des hommes qui ne se livraient pas à la cueillette du latex étaient raflés et envoyés au portage. Des instructions dans ce sens avaient été données aux administrateurs de la circonscription de Doume par le Commandant Briaud,

(1) A.N.C., APA 12029. Doume. Rapport de janvier 1917.

(2) A.N.C., APA 12029. Doume. Rapport de juin 1917.

Chef de la Région de l'Est en 1920. Il écrivait en substance:

Pour la récolte du caoutchouc, l'indigène est astreint à un chiffre de production au minimum de 30 kilos pour être exempté de portage. Dans les régions non productrices de caoutchouc, le portage est obligatoire pour tout individu, d'après une liste par village fixant le nombre de porteurs à fournir à raison de 30 jours de portage par an.⁽¹⁾

--- — Les Kaka étant producteurs de gomme, la législation sus-mentionnée concernait les Gbaya non producteurs et peu attirés par l'"or vert". Aussi, furent-ils très vite la proie tout indiquée. Le mythe du Gbaya vigoureux et excellent porteur était né. Au besoin, l'administration locale justifia le travail forcé auquel on le soumettait par son impécuniosité :

le Baya n'a guère d'autre ressource que le portage pour s'acquitter de son impôt.⁽²⁾

Le portage apparaissait donc comme la source de revenu susceptible de lui procurer l'argent de l'impôt.

Mais, comme l'indigène n'était pas disposé à se laisser asservir sans réaction, il fallut l'y contraindre par la force. Ce à quoi les autorités administratives s'attelèrent en recrutant à tour de bras des porteurs pour le colonat, qui recourut à ce moyen de transport jusqu'à l'ouverture des routes carrossables en 1925-1926.⁽³⁾

Le recrutement des porteurs en pays gbaya et kaka prit la forme d'une véritable chasse à l'homme. Sous la conduite de sous-officiers indigènes ou d'administrateurs coloniaux en personne, et guidés par les chefs de canton, les tirailleurs fondaient sur les villages et sommaient les chefs

(1) A.N.C., APA 11643. Région Est. Circulaire n°5/B 2 C du 2 janvier 1920.

(2) A.N.C., APA 11317/J. Batouri. Rapports de tournées 1920-1928.

(3) Les rivières Kadei et Doume, jonchées d'obstacles en saison des pluies et accusant un étiage important pendant la saison sèche furent inutilisables.

de livrer, sous peine de répression, les effectifs demandés. Des centaines d'hommes furent raziés de cette façon en 1919 dans les régions de Bertoua et de Batouri, non sans avoir tenté de résister les armes à la main, sans succès.⁽¹⁾ Entre 1922 et 1925, les Gbaya furent systématiquement requis pour faire le portage. Dans le seul second semestre 1923, l'administration de Batouri n'effectua pas moins de trois tournées de recrutement.⁽²⁾ L'effectif recherché en juin s'élevait à 800 hommes sur une population mâle adulte évaluée à 1300 âmes: seuls 160 s'engagèrent. Deux mois plus tard, 180 porteurs se présentaient sur 260 réclamés. En décembre, la tournée avait pour seul but de recruter le plus grand nombre de porteurs possible: on en eut seulement 63! Pour compléter les effectifs, ordre fut donné au chef de canton Aiba de fournir le reste: il livra 300 Gbaya en août et septembre. En 1924, l'administration fournissait mensuellement près de 2000 porteurs aux maisons de commerce :

En gros, Doume fournit au commerce entre 1000 et 1500 porteurs par mois, Deng-Deng au moins 300. Batouri en fournit 500 par à coup.⁽³⁾

Aux effectifs livrés par les autorités administratives, il convient d'ajouter les <<nombreux volontaires>> recrutés par les commerçants eux-mêmes et dont le nombre était inconnu.⁽⁴⁾

Après 1926, le transport routier alléga — considérablement le portage à longue distance, mais celui-ci persista sur le plan local. En 1939, la Région du Lom et Kadei comptait 711 porteurs administratifs, 750 porteurs des entreprises privées, soit respectivement 3500 et 4000 journées de portage.⁽⁵⁾ Les effectifs s'accrurent avec l'effort de guerre, pour ensuite regresser à partir de 1946.

(1) A.N.C., APA 11317/C. Doume. Rapport du Capitaine Debost, 10 octobre 1919.

(2) A.N.C., APA 11317/J. Batouri. Rapports de tournées 1923.

(3) A.N.C., APA 11859/E. Rapport du Lieutenant-Colonel Murat, 14 février 1924.

(4) *Ibid.*

(5) L. Kaptue, Travail et main-d'oeuvre au Cameroun, *op. cit.*, p. 160.

Ainsi, pendant que les kaka s'échinaient à la récolte de la gomme, les Gbaya eux étaient forcés d'assurer le transport vers le lieu d'exportation. De Bertoua, Batouri, Bimba, Njassi, Mindourou ou Ndelele, ils traînaient jusqu'à Abong-Mbang des charges théoriques de 25kg⁽¹⁾, sur un trajet de 200 à 250km de long, 25 jours durant, pour un salaire de misère: 6 à 10 francs au plus en 1923! Tout juste sinon moins que le taux de la capitation qui s'élevait à 10 francs.

Les tribulations du portage étaient de ce fait nombreuses. Laissons le sergent carré nous les décrire :

Le Baya n'aime pas à faire le portage, et en se rendant compte, il a peu d'avantage vu le long trajet qu'il est obligé de faire. Pour les villages les plus éloignés de Batouri, il lui faut 12 jours pour se rendre à Abong-Mbang. Lassé de cette course, il ne veut rien savoir pour revenir à Bimba où il avait pris le fardeau avec une autre charge de produit importé (sel ou autre). Il rejoint son village dont il a été absent de 20 à 25 jours, pour la modeste somme de 6 à 10 frs tout au plus (pour 6 jours de portage) et j'ose dire que le porteur a eu faim pendant tout le temps qu'il a voyagé.⁽²⁾

Absence prolongée de chez soi, long trajet à parcourir avec des charges très lourdes, salaire de misère (1 franc/jour), faim, fouet des chefs de caravanes, aléas d'un voyage à travers des contrées inconnues et parfois hostiles, sans parler des risques de crever d'inanition ou d'épuisement... les maux du portage étaient sans nombre. Au su de tout cela, qui pouvait aimer le portage ?

2. La réquisition.

Pour l'exécution des travaux dont elle avait la charge, l'administration coloniale française se trouva confrontée à l'incontournable problème de main-d'oeuvre. Pour y faire face, elle recourut à la réquisition.

(1) La charge pesait le plus souvent cinq kg de plus.

(2) A.N.C., APA 11317/J J. Batouri, rapport de tournée, décembre 1923.

La réquisition est le terme juridique employé pour qualifier tout travail forcé ou obligatoire, lorsqu'il s'agit d'assurer les services publics ou d'exécuter les travaux publics essentiels.⁽¹⁾ Les Gbaya et les Kaka furent requis pour travailler sur le chemin de fer et sur les routes.

a) Le travail forcé du chemin de fer.

L'une des expériences les plus douloureuses vécues par les Gbaya fut le travail forcé sur les chantiers du rail. Il s'agit des travaux du tronçon de la voie ferrée Ndjock-Yaounde long de 128 km et construit entre 1922 et 1927. Les conditions de travail y étaient effroyables, le taux de mortalité très élevé. Ainsi,

les 38 km qui séparent Ndjock de Makak coûtèrent la vie à des milliers de personnes, et les conditions de travail furent, par endroits, horriblement, inhumaines. Ndjock, pour beaucoup de gens, est demeuré synonyme de mort.⁽²⁾

Pour accoutumer ses administrés "craintifs et oisifs" au travail, le capitaine Saury et ses subordonnés s'avisèrent au second semestre 1922 de recruter les Gbaya pour les envoyer aux "Travaux Neufs", à savoir le chemin de fer.⁽³⁾ L'expérience fut très rapidement un fiasco. Mais en revanche, elle provoqua un profond traumatisme dans la population et causa un exode massif des Gbaya sur le Moyen-Congo, exode qui se poursuivit de 1922 jusqu'à la fin de 1923.⁽⁴⁾

Et il y a avait de quoi! Pour une population adulte estimée à 1200 Gbaya dans la subdivision de Batouri, près d'une centaine de personnes, dont 79 hommes et 29 femmes disparaissaient après une seule réquisition, mortes sur les chantiers du rail ou lors des évasions qui y avaient fréquemment lieu.⁽⁵⁾ Une situation analogue prévalait chez les Gbaya de

(1) Rapport annuel, 1927, p.7.

(2) E. Mveng, Histoire du Cameroun, tome II, op.cit., p. 138.

(3) A.N.C., APA 11859/A. Doume. Rapport du 3ème trimestre 1922.

(4) A.N.C., APA 11859/A. Doume. Rapports trimestriels 1923; A.N.C., APA 11317/J. Batouri. Rapports de tournées 1923.

(5) A.N.C., APA 11317/J. Batouri. Rapport de tournée Août 1923.

Bertoua et de Betare-Oya.

Pour éviter l'extermination, les autochtones s'enfuirent sur l'A.E.F. et sur la circonscription de Ngaoundere. En deux ou trois mois, le pays gbaya se désintégra. Et le Commissaire de la République Marchand dut ordonner l'arrêt du recrutement et le "réapprivoisement" des indigènes.⁽¹⁾ Mais les Gbaya et autres Kaka n'étaient pas encore au bout de leurs peines.

b) La corvée des routes.

Avant l'ouverture des routes, les populations étudiées durent travailler, dans le cadre de la prestation, donc gratuitement, pour créer et entretenir les pistes qui jalonnaient leur pays. La tâche était pénible, mais elle n'eut pas de commune mesure avec la corvée sur les chantiers de la Route A.E.F.

Les tronçons de la route Yaoundé-Bangui compris entre Bertoua et Gamboula (Route A.E.F. Sud) et Bertoua-Garoua-Boulai (Route A.E.F. Nord) furent construits entre 1926-1928 et entre 1934-1936. Des bretelles leur furent raccordées. Elles reliaient les postes administratifs et les principales agglomérations de la Région du Lom et Kadei.

Naturellement, la création de toute cette infrastructure routière avait nécessité une main-d'oeuvre considérable, recrutée sur place. On vit de véritables armées de Gbaya et de Kaka sur le champ de bataille de la route. Au seul troisième trimestre 1926, 2800 personnes furent levées dans la subdivision de Batouri.⁽¹⁾ En 1935, pour créer une voie provisoire de 70 km de long sur l'axe Bertoua vers Betare-Oya, le chef de la subdivision de Bertoua employa

uniquement la main-d'oeuvre prestataire de la subdivision, dans la proportion de 2000 prestataires (...), soit 20.000

(1) A.N.C., APA 11859/A. Doume. Rapport du 3ème trimestre 1925.

journées de prestations, à raison de 5 équipes de 400 prestataires réparties sur environ deux mois.⁽¹⁾

Les Gbaya du secteur fournissaient le gros des effectifs engagés. A la même date, sur la portion située dans la subdivision de Betare-Oya travaillaient 132 corvéables gbaya. Ce nombre devait en principe être de 200. Des instructions fermes furent données pour qu'il soit porté à 250 individus.⁽²⁾ Avec l'aménagement du tracé définitif, il n'y a pas de doute qu'on ait exigé plus de prestataires.

Inutile de préciser qu'il n'existait pas de forçat volontaire. Les corvéables étaient requis de force dans les villages proches du tracé ou de la région. Les fonctionnaires d'autorité et les chefs de canton accompagnés de gardes s'acquittaient de cette tâche. Le taux de réquisition officiel était de 25% de la population mâle adulte,⁽³⁾ il dépassait largement les 10% réglementaires.⁽⁴⁾ Dans les faits, il dut être parfois plus élevé, puisque malgré le silence des rapports administratifs, les femmes et les enfants étaient également utilisés, aux travaux de déblaiement et de remblaiement effectués à la main à l'aide des paniers en rotin.⁽⁵⁾ D'ailleurs, le reste de la population adulte était dirigé sur les travaux des axes secondaires, vers la cueillette du caoutchouc, sur les chantiers miniers ou aux cultures obligatoires.

Pour prévenir les fuites, les requis étaient attachés les uns aux autres. Tels des esclaves, de longues files d'enchaînés étaient convoyés vers les chantiers routiers. Une fois arrivés et leurs noms enregistrés, ils étaient détachés.⁽⁶⁾ La corvée s'exécutait sous la surveillance quotidienne des

(1) Archives de Betare-Oya. Rapport de tournée avril 1935.

(2) Archives de Betare-Oya. Rapport de tournée, Mars-Avril 1935.

(3) A.N.C., APA 11859/A. Doume. Rapport du 3ème trimestre 1926.

(4) R.L. Buel, The Native Problem in Africa, London, Frank Cass and Co Limited, 1965, p.328.

(5) Burmbe, traditions orales recueillies à Betare-Oya, janvier 1991; Gomba, traditions orales recueillies à Batouri, Août 1990; Tamle, traditions orales recueillies à Bertoua, décembre 1990.

(6) Ibid.

gardes et la présence régulière des administrateurs. Elle durait généralement deux mois.⁽¹⁾

Pour assurer l'entretien du réseau routier, les autorités locales pensèrent, comme avant 1925 avec les pistes,⁽²⁾ recourir au système de cantonniers. Ce fut encore un fiasco.⁽³⁾ On décida, comme à l'accoutumée, de faire appel à la main-d'oeuvre prestataire. Dès février 1935, chaque village kaka ou gbaya dut fournir par décade un contingent proportionnel à son importance démographique.⁽⁴⁾ Ceux des prestataires habitant à plus de 10km du chantier étaient nourris par l'administration; les autres ne l'étaient pas. En 1939, la prestation sur les routes de la Région du Lom et Kadei qui, aux dires des usagers étaient les meilleures du Cameroun,⁽⁵⁾ se chiffrait à 61.700 journées de travail.⁽⁶⁾

Mieux, pour pouvoir disposer en permanence de prestataires, les colonisateurs entreprirent des déplacements forcés et systématiques de villages ou de fractions claniques. Ils les implantèrent sur le tracé des routes, dans des «villages de colonisation».⁽⁷⁾ Ce mouvement migratoire sans précédent toucha la quasi-totalité des populations gbaya et kaka et modifia profondément le paysage humain de la région. Rares sont les villages qui, aujourd'hui se trouvent sur les sites occupés avant 1927 pour les Kaka - exception faite pour ceux du tronçon Bertoua-Batouri peu touchés - et avant 1938 pour les Gbaya.

Le transfert arbitraire et excessif des autochtones au bord des routes ne résolut pas totalement le problème de

(1) Archives de Betare-Oya. Rapports de tournées 1934-1936.

(2) A.N.C., APA 12066/F. Doume. Note du 4 septembre 1922.

(3) A.N.C., APA 11792/B. Batouri. Rapport de tournée janvier 1935.

(4) A.N.C., APA 11792/C. Batouri. Rapport de tournée mars 1935.

(5) Archives de Betare-Oya. Rapport de tournée du chef de Région Spas en 1939.

(6) L. Kaptue, Travail et main-d'oeuvre au Cameroun, op. cit., p. 165.

(7) Archives de Betare-Oya. Rapports de tournées 1935-1936; A.N.C., APA 11792/C. Batouri. Rapports de tournées 1935-1939.

l'entretien routier. A cause de la faiblesse démographique de la région de Betare-Oya, l'administrateur Dubosc-Taret conçut en 1936 le projet d'installer des Maka, des Bikele et des Bajuwe dans le secteur compris entre Ndokayo et Garoua-Boulai.⁽¹⁾ Le projet avorta, le chef de Région du Haut-Nyong s'étant opposé au déplacement de ses sujets.

Ainsi donc, la corvée et la prestation auront été les moyens employés pour doter le pays de routes et entretenir celles-ci. Elles furent également utilisées pour réaliser les travaux publics comme les pistes d'aviation, les ponts, ... ou construire des bâtiments administratifs.

Tableau 12 : Mai-d'oeuvre prestataire au premier semestre 1938 dans la subdivision de Betare-Oya.⁽²⁾

Nature de la prestation	Routes	Bâtiments	Voirie	Hygiène	Aviation	Total
Nombre de Journées	222	120	72	309	28	751

Tableau 13 : Prestations dans la Région du Lom et Kadei en 1939.⁽³⁾

Nature de la prestation	Routes	Bâtiments	Voirie	Hygiène	Divers	Total
Nombre de Journées	61.700	15.077	12.000	13.560	40.960	143.297

3. Les cultures obligatoires.

Les travaux routiers et les chantiers miniers de la Région du Lom et Kadei consommaient une main-d'oeuvre nombreuse qu'il fallait nourrir. L'administration coloniale ne s'embarrassa pas de scrupules et fit produire les vivres nécessaires par les autochtones. Ce fut la genèse des cultures

(1) Archives de Betare-Oya. Rapport de tournée. Novembre 1936.

(2) Archives de Betare-Oya. Rapport du 1er semestre 1938. A cause du travail sur les chantiers miniers, beaucoup de Gbaya rachetaient leurs prestations: 21.400 francs durant cette même période.

(3) L. Kaptue, op. cit., p. 165.

obligatoires. La politique de l'agriculture forcée domina la décennie 1935-1945.

— — Une telle politique agricole répondait à deux ou trois impératifs majeurs, économique, financier et administratif. Sur le plan économique et financier, les colonisateurs visaient à fonder le ravitaillement des entreprises publiques et privées sur la production par les autochtones de certaines denrées imposées. Les revenus générés par la vente de la récolte devaient permettre aux Gbaya et aux Kaka de s'acquitter sans difficultés des redevances fiscales.

S'agissant du volet politique et administratif, on espérait voir les cultures vivrières contribuer à fixer les indigènes à la terre. La bougeote qui leur était caractéristique serait enrayée; le contrôle administratif, facilité. C'était là la conviction du Commissaire de la République Répiquet :

c'est par l'extension des cultures vivrières que l'indigène se sédentariserait. Des vivres abondantes, une habitation convenable retiendraient et fixeraient le kaka vagabond mieux que tous les conseils et toutes les menaces de sanctions. ⁽¹⁾

Ce faisant, loin d'être une simple mesure économique conjoncturelle, la contrainte de l'agriculture forcée participait de la politique de sujétion des autochtones toujours fuyants et <<difficiles à capter>>. C'est pourquoi la réalisation de la politique agricole était impérative et ne pouvait souffrir d'opposition.

C'est en 1934-1935, avec l'ouverture des chantiers aurifères que l'agriculture vivrière suscita un intérêt accru de la part des autorités coloniales. Les débouchés n'étaient-ils pas désormais garantis ? En même temps que l'on introduisait des plantes nouvelles comme l'arachide ou le manioc doux hâtif dit afobo, l'on promut à l'échelle industrielle les cul-

(1) A.N.C., APA 11792/C. Batouri. Lettre n° 2073 A.P. du 26 Juin 1936.

tures habituelles de manioc amer, de sésame et de maïs. Un cadre institutionnel fut créé pour développer l'agriculture et encadrer les populations: il s'agit de la pseudo-coopérative agricole dénommée Société Indigène de Prévoyance ou S.I.P.⁽¹⁾ Des sections S.I.P. furent dans les années 1930 implantées dans les subdivisions de la Région du Lom et Kadei. Elles avaient pour mission d'acheter et de distribuer les semences et les outils agricoles. En avril 1936, la S.I.P. de Betare-Oya reçut du chef du Territoire une subvention de 5000 francs pour l'achat des semences d'arachides.⁽²⁾ Au début de 1937, 1000 houes, 600 machettes et 40 haches furent distribuées dans les villages gbaya par la même section S.I.P.⁽³⁾ Ce ne furent pas les dernières livraisons de semences et d'instruments aratoires effectuées.⁽⁴⁾

Par une présence régulière dans les villages, les administrateurs supervisaient tout le travail conduit de main de maître par un "Conducteur de travaux agricoles" européen assisté par des surveillants agricoles indigènes. Ces derniers étaient rémunérés sur les fonds S.I.P., alimentés par des taxes levées sur la population. Ils étaient disséminés dans les cantons gbaya et kaka. Là, ils faisaient exécuter les travaux de labour, de semis et d'entretien, surveillaient la conformité des superficies plantées aux directives administratives et effectuaient la pesée des récoltes. En 1938, il y en avait trois dans la seule subdivision de Betare-Oya. Les surveillants agricoles se conduisaient en terrain conquis; ils se rendirent coupables d'exactions sans nombre, se faisant livrer des concubines, razziant le maigre cheptel du pays, etc.⁽⁵⁾

(1) J. Suret-Canale, *Afrique noire. L'ère coloniale*, op. cit., p. 299-310.

(2) Archives de Betare-Oya. Rapports de tournées 1936.

(3) *Idem*. Rapports de tournées, 1937.

(4) *Idem*. Rapports de tournées 1936-1940.

(5) Archives de Betare-Oya. Rapport de tournée Juin-Juillet 1935; Maina, traditions orales recueillies à Bouli, janvier 1991.

Aux chefs et indigènes qui rechignaient à faire les plantations forcées, une «distribution générale de peines disciplinaires» faisait têt de les ramener à de meilleurs sentiments.⁽¹⁾ Pour ne citer qu'un seul exemple, en 1938, 16 chefs de village et 53 indigènes du seul canton Yayuwe écopèrent de prison et d'amendes.⁽²⁾

Les villages furent tenus d'envoyer quelques hommes à Batouri apprendre les méthodes culturales nouvelles; obligation leur était faite d'envoyer deux ou trois enfants à l'école de Betare-Oya pour que dans un délai de deux à trois ans, ils puissent disposer de gens capables de déchiffrer et expliquer les ordres et les instructions administratives.⁽³⁾

Ainsi, tout fut mis en oeuvre pour que les Gbaya et les Kaka se livrent aux cultures obligatoires.

Au départ, l'administration opta pour la formule de plantations collectives. Mais, devant l'impopularité d'une forme d'exploitation qui profitait aux seuls chefs de canton ou de village et à leur entourage, il fallut rectifier le tir.

Afin de respecter la coutume baya qui veut que les individus soient groupés par famille dont les individus n'obéissent guère qu'à leur chef de cases, les cultures furent aménagées séparément.⁽⁴⁾

Chaque famille constituée fut tenue de faire ses propres plantations d'arachides, de manioc ou de sésame et d'en commercialiser la production.

Une superficie minimum de 4 ha fut exigée de chaque chef de famille, sous peine de sanctions disciplinaires.⁽⁵⁾ En conséquence, d'énormes champs surgirent de la terre, sur-

(1) Archives de Betare-Oya. Rapports de tournées 1931-1940; A.N.C., APA 11792/C. Batouri. Rapport de tournée Août-Septembre 1936.

(2) Archives de Betare-Oya. Rapport de tournée Octobre 1938.

(3) Idem, Rapports de tournées 1935.

(4) Archives de Betare-Oya. Rapport de tournée Avril 1936.

(5) A.N.C., APA 11792/C. Batouri. Rapport de tournée Mars 1935.

tout dans les contrées gbaya les plus sollicitées du fait de la proximité et de la concentration des chantiers aurifères. Comme cette vaste plantation de manioc de plus de 10 ha à Garoua-Sambe qui, en 1937, suscita l'admiration du chef de Région Dubosc-Taret.⁽¹⁾ En juillet 1936, le canton Gbanginda avait planté 150 ha de manioc doux hâtif en deux mois.⁽²⁾ Mieux que des commentaires, le tableau détaillé des superficies plantées du canton Yayuwe fait ressortir l'effort exigé des Gbaya.

Tableau 14 : Contrôle des plantations vivrières obligatoires dans le canton Yayuwe.⁽³⁾ (Superficies en m²).

Village	Arachides			Manioc et sésame en association	Maïs	Riz
	Septembre 1938	Avril 1939	Décembre 1939	Septembre	1 9 3 8	
Mararaba	5780	68.625	150.000	125.350	24.000	
Sarembi	1250	13.125	25.000	79.500		
Biboko	2430	8.800	16.000	28.500		
Tantana	900	12.750	25.000	46.000	10.000	
Doyo	1400	15.000	30.000	30.466	57.000	
Kassa Ngaoun- déré	1254	8.925	12.000	220.000	15.000	
Batougou	1950	8.400	12.000	12.760	15.000	
Mvou	595	7.500	15.000	22.325		
Maroua	525	11.000	22.000	16.000	10.500	
Dang Haoussa 1	2100	27.000	50.000	1.099.251		4500
Daboule	600	5.000	5.000	14.400		
Dang Haoussa 2	525	1.000	1.500	74.600		
Dampatou	1440	15.300	40.000	35.830		
Djaoro Bali	3080	66.000	100.000	40.080		
Tapare	6750	10.200	20.000	97.620		
Baboua	2240	20.000	40.000	12.320		
Mabele	7150	26.600	50.000	57.350		
Boye	4816	3.000	3.000	57.380		
Konqolo	4032	8 400	12.000	24.540		
Bodoma	735	25.500	50.000	49.167		
Totaux	49.342	363.125	678.500	2.143.439	131.500	4500

(1) A.N.C., APA 11792/B. Batouri. Rapport de tournée Août-Septembre 1937.

(2) Archives de Betare-Oya. Rapport de tournée Août 1936.

(3) Archives de Betare-Oya. Rapports de tournées Octobre 1938 et Décembre 1939.

L'état de la saison culturale de septembre 1938 montre clairement que l'arachide était négligée contrairement aux cultures du manioc, du sésame et du maïs. L'administration locale n'ignorait pas le fait. En 1937, le chef de Région écrivait :

J'ai pu constater que dans tous les villages un effort important a été fait pour le développement des cultures vivrières ...

En ce qui concerne l'arachide, les semences distribuées en mars ont été mises en terre trop tardivement dans des emplacements mal choisis et insuffisamment travaillés : le rendement est médiocre. (...) Les Bayas peu habitués à cette culture ne semblent pas s'y intéresser; mieux vaudrait sans doute n'entreprendre les plantations d'arachides qu'une fois par an, dans la période d'avril à juillet et ne semer que du sésame dans la seconde période de septembre à décembre; l'activité des cultivateurs baya n'est pas encore suffisante pour qu'il soit possible d'exiger d'eux deux récoltes d'arachides et une de sésame en douze mois.⁽¹⁾

Ce fut pourtant ce que l'on fit. D'où l'avalanche de sanctions disciplinaires qui plut sur les Gbaya et les Kaka, hostiles à une culture nouvelle introduite au début des années 1930, exigeante et totalement destinée à la commercialisation. Les autochtones lui préféraient le manioc et le sésame qui rentraient dans le menu quotidien. Cela explique le courroux du colonisateur qui voulait donner une extension idoine à l'arachide. Du reste, en dépit du caractère contraignant des travaux, ils n'opposèrent pas beaucoup de résistance à l'agrandissement des plantations de manioc et de sésame. Les rendements étaient relativement élevés : 8 à 10 tonnes par ha pour le manioc⁽²⁾; les récoltes, substantielles si l'on en juge par les quantités réquisitionnées pour alimenter les forçats routiers ou celles achetées par les exploitants miniers.

Au départ, à chaque réquisition, il était exigé 25kg de vivres pour chaque corvéable recruté dans le village tra-

(1) A.N.C., APA 11792/B. Batouri. Lettre n° 1123 du 2 octobre 1937.

(2) Archives de Betare-Oya. Rapports de tournées 1937.

vaillant loin de chez lui pour pouvoir se nourrir lui-même.⁽¹⁾ Ce quota ne fut pas toujours respecté. C'est ainsi qu'en 1935, la soudure étant particulièrement aigüe dans la subdivision de Betare-Oya, deux des cinq chefs de Canton gbaya durent se substituer à leurs collègues - solidarité ethnique oblige! - pour ravitailler tous les prestataires gbaya qui trimaient sur la construction de la route Bertoua-Garoua-Boulai.

Une question qu'il est nécessaire de régler sans délai est celle du chantier de la route pour lequel est signalé des difficultés de ravitaillement tenant, paraît-il, à la période de soudure dans laquelle nous nous trouvons. Actuellement, l'effectif des travailleurs n'est plus que de 132 hommes alors qu'il devait être d'au moins 200. Les chefs Moussa, Doroko et Sananga déclarent ne pouvoir assurer jusqu'au début de juin, le ravitaillement de 40 hommes chacun représentant la part de chaque canton (...). Par contre Ngari et Golike, chefs des cantons Banguinda et Bodomo se déclarent en mesure de se substituer à leurs voisins et d'assurer à eux deux la nourriture de l'effectif actuel de 132 hommes; à partir de juin, cet effectif sera porté à 250 hommes et chaque canton aura la charge de ravitailler 50 hommes: il en est ainsi décidé.⁽²⁾

Cela représentait une charge énorme pour la population des cantons Mbodomo et Gbanginda qui suppléaient deux mois durant à la carence de vivres des autres cantons.

Peut-être les indigènes auraient-ils pu supporter ce poids si les besoins de l'industrie aurifère n'étaient pas venus s'y greffer. Plus que les travaux publics en effet, les exploitations minières employaient une main-d'oeuvre nombreuse, estimée entre 1935 et 1939 de 3000 à 6000 personnes, qu'il fallait nourrir.

Ces travailleurs plus civilisés qu'eux n'ont pas le temps de faire des plantations et (...) l'administration donne l'ordre aux Bayas d'en faire pour eux.⁽³⁾

La tâche de ravitailler les mineurs incombait donc au Gbaya.

(1) A.N.C., APA 11317/C. Doume. Rapports de tournées 1927.

(2) Archives de Betare-Oya. Rapport de tournée du chef de Région, Avril 1935.

(3) Idem. Rapport de tournée Septembre-Octobre 1935.

Et l'administration coloniale fit miroiter les avantages financiers et matériels que les autochtones retireraient de la vente des produits vivriers. Mais comme les Gbaya ne se laissaient pas appâter par le gain - si gain il y avait vraiment -, on leur imposa les marchés obligatoires à partir de 1935.⁽¹⁾ Chaque adulte fut tenu d'apporter au marché une fois par semaine une charge d'au moins 20kg de farine de manioc (fougou), de graines de maïs ou de sésame. Pour la subdivision de Betare-Oya la plus sollicitée, les autorités locales escomptaient hebdomadairement 39t 800kg de vivres!⁽²⁾

Les Gbaya et les Kaka se virent par conséquent contraints de brader, en dépit de la menace permanente de disette, leurs récoltes aux colons à des prix dérisoires. De 1935 à 1939 voire au-delà, 1kg de fougou revint à 0,10 francs ou dix centimes, celui de graines de maïs à 0,40 francs et celui de sésame à 1 franc.⁽³⁾ Pendant plusieurs jours, les indigènes parcouraient des dizaines de km pour aller aux marchés obligatoires de Betare-Oya, Batouri, Bertoua ou Youla (Yola). Un paysan de Ngoura à environ 100km de Betare-Oya passait huit jours sur la route, avec une charge de 20kg et plus pour ne rentrer qu'avec 2 à 20 francs de recettes selon la denrée vendue, c'est-à-dire moins que ce qu'il lui fallait pour payer ses taxes fiscales: capitation: 12 francs, impôt S.I.P.: 5 francs, taxe vicinale, etc. en 1938.

Pour éviter ces longs voyages éreintants et sans profit, les populations en vinrent à livrer directement les vivres aux camps miniers installés à proximité des villages. Cette solution semblait arranger tous les protagonistes, les colons mineurs en particulier. Ces derniers purent à peu de frais s'aménager des chasses gardées pour le ravitaillement de leurs ouvriers. Les villages gbaya les plus éloignés des

(1) Une campagne d'explication fut menée tambour battant toute cette année.

(2) Archives de Betare-Oya. Rapport de tournée Juin-Juillet 1935.

(3) Archives de Betare-Oya. Rapports de tournées 1931-1940.

camps miniers n'étaient qu'à moins de 35 km des chantiers aurifères les plus proches.⁽¹⁾ Compte tenu de la rude concurrence qu'ils se livraient, les exploitants miniers parcouraient eux-mêmes les villages avec les camions pour acheter et enlever la production vivrière.

Ainsi, les tribulations des marchés forcés furent quelque peu allégées. Mais les indigènes furent pratiquement réduits à l'esclavage agricole et industriel, et leur pays mis en coupe réglée. En juillet 1935, le prospecteur Gaudrot achetait et stockait à Ngoura 8 tonnes de vivres⁽²⁾. En 1937, les exploitants Tricou et Goutier établis dans le secteur de Mararaba dépensaient mensuellement sur place entre 3500 à 4000 francs pour alimenter en fougou leurs 170 manoeuvres. Cela faisait 35 à 40 tonnes de farine de manioc fournies par mois par les Yayuwe! Les Gbaya Gbanginda et ceux de Batouri quant à eux nourrissaient suffisamment 1100 ouvriers de quatre camps miniers à la même date.⁽³⁾ Les autorités administratives estimaient qu'avec l'accroissement de la production enregistré entre 1935 et 1937, les Gbaya de Betare-Oya seraient en mesure à partir de 1938 de fournir l'essentiel des vivres dont l'industrie aurifère avait besoin.⁽⁴⁾

Administrateurs et exploitants miniers pouvaient donc être satisfaits. La difficulté de ravitaillement qui jusque-là avait été «le leitmotiv caractéristique de la subdivision de Betare-Oya»⁽⁵⁾ était conjurée. Mais à quel prix pour les habitants ?

Pour terminer, soulignons que les Gbaya ne supportèrent pas la surexploitation dont ils étaient l'objet les bras croisés. La résistance aux cultures obligatoires fut générale. L'autochtone s'opposa d'abord par la force d'inertie, la fuite en brousse ou la pérégrination de village en village.

(1) Archives de Betare-Oya. Rapport de tournée Avril 1938.

(2) Archives de Betare-Oya. Rapport de tournée Juin-Juillet 1935.

(3) Idem. Rapports de tournées 1937.

(4) Idem. Rapport de tournée Novembre 1936.

(5) Cité in L. Kaptue, Travail et main-d'oeuvre au Cameroun, op. cit., p. 116.

Mais devant le harcèlement administratif et la répression, il dut changer de tactique. Il recourut alors à l'émigration, vers l'A.E.F. mais surtout vers les subdivisions voisines de Meiganga, Tibati et Yoko. Entre 1933 et 1937, on enregistra un large exode des Gbaya de Betare-Oya. Certains villages comme Bangbel perdirent plus de 30% de leurs habitants! Pour l'ensemble de la subdivision, le taux d'émigration était de 15% de la population totale à la fin de 1935.⁽¹⁾ Toutefois, la réaction la plus désespérée vint de ce Gbaya de Bohanto qui, pour ne pas travailler aux plantations exigées par le blanc, se tua d'un coup de lance au ventre.⁽²⁾

multiples furent donc les souffrances et les misères qu'endurèrent les Gbaya et les Kaka soumis aux travaux forcés, que ce soit le portage, la corvée des routes, les cultures obligatoires etc. Ceux-ci furent en grande partie responsables du sous-peuplement chronique du pays gbaya et kaka. Car, ni les morts survenus sur les chantiers des entreprises publiques et privées ou lors de la répression des résistances, ni les affections physiques et mentales consécutives aux contraintes coloniales, ni les exodes continus de populations n'étaient des facteurs favorables à une croissance démographique normale. Par leur collaboration aveugle avec l'occupant français, certains autochtones, notamment les chefs, contribuèrent à cette déshumanisation de leurs congénères.

(1) Archives de Betare-Oya. Rapports de tournées 1931-1938. Pour le détail voir le chapitre 5 de la deuxième partie.

(2) Archives de Betare-Oya. Rapport de tournées Juillet et Octobre 1935.

CHAPITRE 4 : PROBLÉMATIQUE DU COMMANDEMENT INDIGÈNE
(1916-1938).

Dans ce chapitre, nous allons d'abord analyser l'action des chefs gbaya et kaka impliqués ou associés à l'oeuvre coloniale; ensuite, nous verrons les problèmes socio-politiques créés ou suscités par cette implication.

A. COLLABORATION DES CHEFS.

Les chefs indigènes devaient collaborer à l'oeuvre coloniale dans tous les domaines: fiscal, administratif, économique, etc.

1. Dans la perception de la capitation.

Les chefs de village ou de canton gbaya et kaka furent d'emblée sollicités pour percevoir l'impôt de capitation. Très tôt, cette besogne apparut comme leur principale tâche.

En règle générale, le recouvrement de l'impôt incombait au chef du village, sous la supervision de son chef de canton. En cas de manquement ou de débêts, c'est lui qui était sanctionné. Il était alors appréhendé, pris en otage et incarcéré jusqu'au versement intégral des sommes dues par la population. Voici un témoignage à ce propos :

La tournée du sergent Martonneaud a donné de bons résultats: les perceptions effectués sur place n'ont été que de quatorze mille francs, mais tous les chefs Bayas ayant été amenés à Doume et ceux qui avaient apporté de la mauvaise volonté au paiement de l'impôt ayant été emprisonnés, l'impôt commença à rentrer sérieusement: aujourd'hui, on peut espérer voir recouvré intégralement avant le 31 octobre le rôle de toute la région Nord. ⁽¹⁾

Les chefs Lai ne furent pas les seuls à séjourner en prison pour cause de l'impôt. A cette époque, la situation

(1) A.N.C., APA 12029. Doume. Rapport de Novembre 1917.

était analogue dans toutes les contrées gbaya et kaka.

Cette méthode peu orthodoxe d'associer les chefs à une activité honnie des indigènes et à laquelle ils répugnaient eut cependant quelque succès. A ce sujet, voici ce qu'écrit le lieutenant Desanti du chef Ndiba de Bertoua qui venait d'écoper de quatre mois de geôle :

Le vieux Ndiba de Bertoua lui-même semble avoir réussi à remuer un peu son apathie naturelle et à modérer son ivrognerie. Son impôt est intégralement payé, il a racheté deux chevaux et porte avec ostentation une montre-bracelet. Ndiba commence à souffler: il est un homme heureux. Mais, pendant de long mois, tous les soirs à l'heure où le muezzin appelle les hommes à la prière, des crieurs de Ndiba parcouraient les rues de Bertoua en criant:

" Bayas de Bertoua, écoutez ce que dit Ndiba. Pendant que vous étiez couchés auprès de vos femmes, lui couchait en prison à Doume. Si vous l'aviez oublié, lui s'en souvient toujours et il ne veut pas que cela recommence. Par conséquent, demain vous ferez tel travail ou vous apporterez tant de charges de vivres pour la vente".

Et cette exhortation se fit chaque jour jusqu'à complet paiement de l'impôt. Ce fait rapporté au chef de circonscription par des haoussas et par Monsieur Marregot méritait d'être noté: il prouve une fois de plus que la crainte est le commencement de la sagesse. (1)

De gré ou de force donc, les chefs de village et de canton durent se mettre à l'ouvrage et faire rentrer l'impôt. C'est ce qui explique ces longues caravanes de chefs que l'on vit entre 1918 et 1922 se précipiter à Doume pour se libérer des taxes fiscales dès les premiers jours de janvier. (2) Tel était le prix à payer pour échapper à la répression administrative. Très au fait de cet état d'esprit de l'indigène, les autorités locales ne manquèrent d'ailleurs pas de l'exploiter:

En 1919, tous les chefs furent convoqués dès octobre au chef-lieu de circonscription. A chacun d'eux fut remis des bambous de différentes longueurs: un grand représentait 100 pièces ou billets de

(1) A.N.C., APA 11319/C. Doume. Rapport du 2^{ème} trimestre 1918.

(2) A.N.C., APA 11319/C. Doume. Rapports trimestriels 1918-1921.

cent francs, un petit cinq francs seulement; cette manière de faire permit aux chefs de savoir ce qu'il fallait d'argent pour s'acquitter de leur impôt.

Dans les trois derniers mois de l'année, nous assistâmes à un fait sans précédent. Les villages étaient désertés, tous les gens étant en brousse et se livrant à la récolte du caoutchouc et des palmistes.

Des colonnes de centaines de porteurs venaient à Doume sans y être invités pour faire du portage.

Bien avant la fin de l'année, un certain nombre de chefs vinrent nous demander à payer de suite leur impôt et ils étaient tout surpris devant notre refus de ne pas l'accepter avant le 1er janvier.

(...)

Le 1er janvier, il y avait plusieurs milliers d'indigènes à Doume et le 2 nous assistâmes à une véritable course vers le poste des chefs portant leur caissette en fer sous le bras. (1)

Cette course des chefs vers les postes devait se poursuivre sans relâche jusqu'en 1922.

Lorsque les chefs de village n'allaient pas eux-mêmes verser leurs <<dettes>> envers l'Etat aux chefs-lieux de subdivision, ils remettaient les sommes dues aux chefs de canton qui se chargeaient de le faire à leur place. Car, plus que les premiers, ces derniers rendirent de grands services dans ce domaine fiscal très sensible. Desanti écrit :

Les services rendus par ces chefs de région indigènes sont considérables. Je n'en donnerai qu'un exemple. Le chef Damboura s'est présenté le 31 décembre 1918 avec une quarantaine de mille francs pour l'impôt de 1919 de sa région. L'an dernier, il a fallu trois mois au chef de subdivision européen accompagné de tirailleurs pour rassembler la même somme. (2)

A cet égard, il faut dire que le chef supérieur des kaka détenait la palme d'or de la diligence à satisfaire à ses devoirs fiscaux. Jusqu'en 1928, l'administration française ne tarit pas d'éloges à son égard. (3)

(1) A.N.C., APA 11319/C. Doume. Rapport du 4ème trimestre 1919.

(2) A.N.C., APA 11319/C. Doume. Rapport du 4ème trimestre 1918.

(3) Ibid., A.N.C., APA 11859/E. Rapport du lieutenant-colonel Murat, 14 février 1924; A.N.C., APA 11859/A. Doume. Rapports trimestriels 1922-1926.

Accompagnés de polices, de partisans ou appuyés par les tirailleurs, les chefs de canton ratissaient les villages. Les chefs étaient sommés de collecter et de leur remettre les sommes dues. Dans le cas où le montant s'avérait insuffisant, ordre était donné d'arrêter les chefs de village et les notables et de razzier chèvres, moutons, poulets ou toute autre denrée susceptible de rapporter de l'argent. Le produit des rapines était vendu, les recettes versées sur le rôle d'impôt, et le reste confisqué par le chef de canton. Cette méthode <<énergique>> de recouvrement de la capitation était particulièrement affectonnée par Dambura et Garba.⁽¹⁾

L'activité débordante des chefs de canton en matière fiscale n'était pas dépourvue de lucre. Les chefs s'investissaient moyennant une ristourne. Pour les chefs de village, les maigres remises perçues — 3%, 2% ou 1% selon que l'impôt était rentré au premier, au second trimestre ou après — étaient trop dérisoires pour acheter même un pagne en 1920 :

<< Qu'allons-nous faire de ce papier. Nous voudrions bien acheter des étoffes mais cela nous est impossible en raison de leur prix >>,

demandaient avec dépit les chefs au Capitaine Débost.⁽²⁾ En 1933, les chefs de village gbaya et kaka étaient de fait privés de ristourne par les autorités locales, ce qui, du reste, allait à l'encontre des instructions hiérarchiques.⁽³⁾ Les retombées pécuniaires de la collaboration des chefs de village à la perception de l'impôt paraissent avoir été fort modestes, pour ne pas dire nulles. D'où le peu d'empressement qu'ils manifestaient vis-à-vis d'une charge qui les exposait inutilement à la vindicte populaire. Avec sa franchise habituelle, Viguerie soulignait le fait en ces termes :

Il est évident que (...) la fonction de chef n'est pas des plus enviées, en raison de l'esprit d'indépendance de leurs administrés.

(1) Gombo, traditions orales recueillies à Batouri, Août 1990; Bunda, traditions orales recueillies à Ndelele, Mai 1991; Burmbe, traditions orales recueillies à Betare-Oya, Janvier 1991.

(2) A.N.C., APA 11319/C. Doume. Rapport du 4^{ème} trimestre 1920

(3) A.N.C., APA 11851/D. Batouri. Lettre n° 2986 A.P. du 27 Septembre 1933.

La fonction est surtout honorifique, les remises touchées sur les impôts étant une faible compensation des ennuis qui peuvent résulter du commandement. (1)

C'est tout dire.

Par contre, la ristourne représentait pour les chefs de Canton un revenu substantiel. Ils percevaient une commission de 10% sur l'impôt perçu dans le canton. En 1924 et 1925, les chefs Dambura et Aiba reçurent en principe les sommes suivantes :

Tableau 15 : Allocations perçues par Dambura et Aiba en 1924 et 1925. (2)

Nom du chef	Canton	Année	Imposable	taux imposable	Impôt rentré	Taux de remise	Allocations perçues
Dambura	Kaka	1924	10.796	15 frs	161.940	10%	16.194
		1925	11.610	15 frs	174.150	10%	17.415
Aiba	Gbanginda	1924	1.460	15 frs	21.900	10%	2.190
		1925	1.567	15 frs	23.505	10%	2305,50

Après 1933, la ristourne fut couplée avec une allocation annuelle fixe.

Donc, en plus d'un pouvoir politique excessif, les chefs de Canton jouissaient aussi d'une certaine puissance financière. Cette situation aisée leur permit d'avoir accès à des produits de prestige auxquels les simples gens ne pouvaient prétendre. En 1918, Ndiba s'acheta une montre-bracelet et des chevaux. Cette dernière denrée était très prisée dans le pays depuis l'époque peul. En 1927, Dambura se tapait une automobile, luxe auquel peu de Camerounais de l'époque pouvaient rêver! Pour l'acquérir, il s'était engagé à payer comptant une somme de dix mille francs, et le reste, par mensualités de mille francs. (3)

(1) A.N.C., APA 11859/A. Doume. Rapport du 4ème trimestre 1925.

(2) A.N.C., APA 11317/J. Batouri. Rapport de tournée Juin 1924.

(3) A.N.C., APA 11317/B. Doume. Correspondance 1927.

Compte tenu de ce qui précède, l'on comprend bien qu'il ait été de l'intérêt des chefs de Canton que l'impôt soit le plus tôt et le plus rapidement perçu, dans sa totalité; leurs dividendes en dépendaient. Il en résulta indubitablement que les chefs exerçaient une pression certaine sur les indigènes. Ils commirent de nombreuses exactions, dont les méthodes de perception fiscale de Dambura donnent une idée claire. N'étaient-ils pas coutumiers d'«actes de pillerie (sic)», pour parler comme le Commandant Briaud⁽¹⁾?

Faisons toutefois remarquer que l'activité fiscale des chefs de Canton n'était pas sans risques. Parfois, ils étaient accueillis dans les villages à coups de flèches et de sagaies. Cette mésaventure arriva à Dambura plus d'une fois, sans suites fâcheuses pour lui heureusement.⁽²⁾ De même, le chef Sananga se vit-il interdire l'accès du territoire du village de Kongolo par le chef Narmiya.⁽³⁾ Ces incidents fréquents participaient des risques du métier. Par conséquent, ils ne pouvaient pas empêcher les chefs de Canton d'exercer leurs attributions, en matière fiscale ou ailleurs.

2. Dans l'administration.

Les chefs de canton avaient été institués pour suppléer à l'insuffisance du personnel administratif. En tout état de cause, ils collaborèrent à la gestion administrative des contrées gbaya et kaka, en transmettant les ordres de l'administration et en surveillant leur exécution, en effectuant des tournées, en participant à la "pacification", etc.

D'emblée, Dambura et Ndiba, respectivement chefs supérieurs des Kaka et des Gbaya, s'étaient illustrés dans les opérations de "pacification" et d'"appriivoisement". A la

(1) A.N.C., APA 11643. Région Est. Plan de campagne pour l'année 1921.

(2) Gombo et Atchekwe, traditions orales recueillies à Batouri, Août-Septembre 1990; A.N.C., APA 11319/C. Doume. Rapport du 1er trimestre 1919.

(3) Archives de Betare-Oya. Rapports de tournées. 1938.

fin de 1918, Dambura avait délogé les derniers réfractaires kaka qui se cachaient encore dans les îles de la Kadei; sa nomination à la tête des Kaka avait mis fin aux difficultés que l'administration éprouvait dans la contrée.⁽¹⁾ Au début de 1919, ce même chef réprima le village Ngoura du chef gbaya Ngubu. Au cours de l'opération, Dambura était escorté par un caporal et trois tirailleurs, en plus de ses hommes; quatre gbaya étaient tués.⁽²⁾ Ultérieurement, Dambura dirigea ou fut associé à de nombreuses tournées de police particulièrement contre les Kaka de Njassi en 1922 et 1926, et contre les Gbaya insurgés en 1928-1929.⁽³⁾

Quant à Ndiba, il participa avec plus de 150 guerriers à la répression entreprise par les autorités de Doume contre les Bakum révoltés en 1918.⁽⁴⁾ Une année plus tard, on le retrouva mêlé à l'opération de police menée contre les Kaka de Daiguene et leur chef Betare Wolongo qui s'opposaient les armes à la main au recrutement forcé de porteurs. Il faillit d'ailleurs y laisser la peau.⁽⁵⁾

Il y a lieu de noter ici le rôle considérable joué par ces milices des chefs dénommés "partisans" ou "auxiliaires" par l'administration coloniale. Ces guerriers indigènes fondèrent la tyrannie des chefs de Canton sur des populations jadis indépendantes et réfractaires à toute coercition. Du fait de leur connaissance du pays et des habitudes indigènes dans l'art de la guerre, les partisans et les chefs de Canton contribuèrent à asseoir de façon durable la domination française dans le pays. Ce que ne pouvait réussir des tournées de police ponctuelles. Ils servirent de guides, de rabatteurs et de forces d'appoint aux troupes de répression, mais

(1) A.N.C., APA 11319/A. Doume. Rapport annuel 1918.

(2) A.N.C., APA 11319/C. Doume. Rapport du 1er trimestre 1919.

(3) Adjibolo et Gombo, traditions orales recueillies à Batouri, Août 1990; Burmbe, traditions orales recueillies à Betare-Oya, Janvier 1991. Voir aussi A.N.C., APA 11859/A. Doume. Rapports trimestriels 1922-1926.

(4) A.N.C., APA 11319/C. Doume. Rapports des 1 et 2èmes trimestres 1918.

(5) Ngozo, traditions orales recueillies à Bertoua, Décembre 1990 ; A.N.C., APA 11317/C. Doume. Rapport de tournée Octobre 1919.

aussi d'agents politiques pour l'administration. Ce fut sur ces partisans que Dambura, Garba et d'autres s'appuyèrent pour commander d'anciens leaders évincés ou des groupes humains qui contestaient leur hégémonie.

Les chefs de Canton étaient en outre chargés de rechercher et détruire les campements de brousse, lieux de refuge par excellence de tous ceux qui voulaient se soustraire aux contraintes coloniales. Ils étaient employés au regroupement des indigènes dans les villages, au développement des cultures vivrières, à l'entretien des routes, des pistes et des ponts, au recrutement de la main-d'oeuvre, etc. A partir des années 1930, ils eurent également à dresser les actes d'état-civil, excellent instrument de contrôle démographique. Dans ce dernier domaine, les résultats furent si modestes⁽¹⁾ qu'on dut inviter les chefs de Canton à plus de diligence.

Tableau 16 : Actes d'état-civil dressés par le chef Musa du Canton Lai de Betare-Oya de 1936 à 1938.⁽²⁾

Années	Registres	Actes dressés	Extraits délivrés
1936	Naissances	158	48
	Mariages	10	10
	Décès	80	4
1937	Naissances	213	16
	Mariages	15	15
	Décès	92	0
1938 (jusqu'au 19 Mai)	Naissances	54	1
	Mariages	0	0
	Décès	54	0

Tout comme il le leur était demandé dans la "mise en valeur" du pays.

(1) Les autochtones se méfiaient^{de} tout contrôle administratif et ne comprenaient pas pourquoi ils devaient rémunérer les actes dressés. En conséquence, ils ne se présentaient pas.

(2) Archives de Betare-Oya. Rapport du 1er semestre 1938.

3. Dans l'exploitation du pays.

Très tôt, les chefs de Canton furent sollicités par le colonat pour qu'ils fournissent à forfait les porteurs et autres ouvriers dont il avait besoin. Cette pratique frisait l'illégalité; elle détermina le lieutenant Desanti à mettre en garde les intéressés, dans une «circulaire au sujet du rôle des chefs de région indigènes au point de vue du recrutement de la main-d'oeuvre pour les particuliers».⁽¹⁾ Il écrit en substance :

Les chefs de région sont des organes politiques de création récente qui tirent leur prestige et leur autorité de l'administration qui les a institués. Ils ne sauraient donc en aucun cas être des instruments permettant de tourner les dispositions réglementaires dont l'administration a la charge d'assurer le respect.

D'autre part, ils ne sont pas les maîtres des indigènes et ne peuvent en disposer comme des bêtes de somme. Le concours qu'ils doivent prêter au commerce local en particulier ne saurait avoir pour conséquence le rétablissement d'une sorte de servage pour l'indigène, car ne nous y trompons pas, c'est de cela que tendrait par exemple le fait de dire :

«Je me suis arrangé avec le chef de région, je lui ai avancé de l'argent pour l'impôt, et il doit me fournir les porteurs dont j'ai besoin.»

De même que le paiement forfaitaire fait en bloc au chef sous prétexte qu'il a pu consentir des avances aux hommes.⁽²⁾

De la circulaire de Desanti transparait le souci de l'administration de protéger l'indigène de la rapacité des chefs de Canton et des traitants. L'administration coloniale tenait en effet à éviter tout mécontentement populaire. Mais surtout, elle ne voulait pas que les ressources humaines, principale richesse de la région, fussent exploitées de manière anarchique par des commerçants par essence margou-lins.

Qui aurait le droit de s'étonner que le capital humain en pays noir soit aussi bien protégé que les espèces sonnantes et trébuchantes chez les Blancs ? s'interrogeait Desanti.⁽³⁾

(1) A.N.C., APA 11317/B. Doume. Lettre n° 112 du 25 février 1919.

(2) Ibid.

(3) A.N.C., APA 11319/A. Doume. Rapport annuel 1918.

Dans le principe, interdiction fut faite aux chefs de Canton de recruter pour les milieux d'affaires. Mais rien n'indique que les pratiques collusoires des chefs avec les commerçants et plus tard les prospecteurs miniers aient cessé. Entre 1922 et 1926, les chefs continuèrent de spéculer sur la simplicité ou la crainte de leurs sujets pour organiser des compagnies de récolteurs de caoutchouc au profit des traitants, moyennant des cadeaux et de l'argent.⁽¹⁾

Ayant seule le droit de réquisitionner d'office de la main-d'oeuvre, l'administration utilisa à cette tâche les Chefs de Canton et put ainsi fournir les porteurs aux maisons de commerce. A chaque travailleur recruté par ses soins, elle empochait 25 centimes de taxe. En 1920, le commandant Briaud, chef de la Région Est, ordonna à ses subordonnés d'allouer 10 centimes aux Chefs de Canton pour les intéresser encore plus aux opérations de recrutement.⁽²⁾

Ce faisant, les Chefs de Canton prirent une part active dans la chasse aux travailleurs. Qu'ils l'aient fait pour le colonat ou pour l'administration, cela revient pour nous à la même chose. Ils collaboraient à la surexploitation de leurs congénères. Nous avons déjà eu l'occasion de montrer dans les notes précédentes comment Ndiba, Dambura, Aiba ou Garba s'activaient avec l'appui des tirailleurs pour recruter des Gbaya à envoyer au commerce local, au chemin de fer, sur les chantiers miniers, etc. Nous n'y revenons pas.

A d'autres niveaux de la "mise en valeur", comme la création des infrastructures routières ou autres, la collaboration des chefs fut décisive. Lors de l'ouverture de la route A.E.F. Nord, le Chef Supérieur Ngari de Bertoua approvisionna des centaines de forçats travaillant sur le parcours de 80km de long situé dans son canton; il en était de même pour ses collègues de la subdivision de Betare-Oya.

(1) A.N.C., APA 11317/B. Doune. Note du 25 Septembre 1922; A.N.C., APA 11859/A. Doune. Rapports trimestriels 1922-1926.

(2) A.N.C., APA 11643. Région Est. Plan de campagne pour l'année 1921.

Les chefs indigènes s'impliquèrent aussi dans le développement des cultures vivrières obligatoires. Ils effectuaient des tournées économiques dans leurs unités de commandement pour transmettre les instructions administratives et veiller à leur exécution scrupuleuse. Voici in extenso un ordre de mission enjoignant le chef Sananga à effectuer une tournée dans son canton. (1)

Ordre de mission.

Sananga, chef du Canton Baya Yayoué se rendra sans délai dans tous les villages de son commandement y surveiller et y faire effectuer des plantations vivrières par chaque chef de famille suivant les instructions verbales qui lui ont été données par le Chef de Région. Il s'assurera en outre du bon entretien des villages et des points d'eau et me rendra compte de sa tournée fin juin.

Fait à Mararaba, le 20 mai 1938

Le Chef de Subdivision

L. Peyrical.

Du reste, les chefs de canton étaient tenus de donner l'exemple en créant de vastes plantations dans leurs propres villages. Dans l'ensemble, ils s'acquittèrent de cette obligation avec honneur, à la satisfaction de leurs supérieurs.

Ce faisant, qu'il s'agisse du recrutement de la main-d'oeuvre, de la réquisition des vivres ou de la promotion de l'agriculture, les chefs de canton apportèrent une contribution inestimable à l'exploitation économique du pays gbaya et kaka, au grand bonheur du colonisateur français. Cette action leur fut quelque peu facilitée par l'appareil répressif existant qui dissuadait toute velléité d'opposition.

4. Dans la juridiction.

Les chefs de canton avaient également été investis de pouvoirs judiciaires et répressifs. Ils en usèrent d'abord

(1) Archives de Betare-Oya. Ordre de mission, 20 Mai 1938.

pour régler les différends survenant entre villages ou entre indigènes. Cela se fit à la grande satisfaction de l'administration :

La création des chefs de région indigènes devait apporter une heureuse amélioration à cette situation /règlement des conflits inter-villageois par les armes/. Au dessus des chefs de village, il y a maintenant un arbitre supérieur qui règle immédiatement tous leurs différends avant qu'ils ne s'enveniment, avec faculté évidemment pour les intéressés de s'adresser aux Tribunaux réguliers s'ils le désirent.

Les rôles du Tribunal de Circonscription ont de ce fait été allégés d'une quantité d'affaires insignifiantes réglées à l'amiable par les chefs de région: les palabres de femmes en particulier tendent à disparaître dans les régions déjà organisées. (1)

L'intervention des Chefs de Canton enleva donc, de la plante des pieds des autorités françaises ignorantes des coutumes gbaya et kaka, l'épineux problème des disputes se rapportant aux femmes, dont nous savons qu'elles formaient la trame des relations sociales. Les chefs réglaient les palabres par la conciliation, avant qu'elles n'atteignent les tribunaux indigènes de la circonscription de Doume ou de Batouri. Surtout, leur maîtrise de la coutume en la matière permettait de prévenir facilement les raptés et les luttes y afférentes ou, le cas échéant, appréhender rapidement le véritable délinquant pour le déférer devant le tribunal du commandant.

D'ailleurs, jusqu'aux années 1950, les autochtones gbaya et kaka portèrent rarement leurs différends devant les tribunaux. Une façon comme une autre de contester l'autorité coloniale, par évitement de tout contact avec l'occupant. Les rares cas où une plainte était déposée, l'accusé, dès réception de la convocation administrative ou judiciaire, donnait satisfaction au plaignant, et l'affaire en restait là.⁽²⁾ En tout

(1) A.N.C., APA 11319/A. Doume. Rapport annuel 1918.

(2) Archives de Betare-Oya. Rapport du 1er semestre 1938. Unanimité des Informateurs, comme Gombo de Batouri, Burmbe de Betare-Oya, Ngozo de Bertoua.

état de cause, les indigènes préféraient laver leur linge sale en famille, sous l'arbitrage des anciens ou du chef de Canton qui, en définitive, était plus proche d'eux et moins terrifiant que le commandant. En agissant ainsi, ils se refusaient de rendre hommage à la prétendue équité du colonisateur français et de lui témoigner leur confiance.⁽¹⁾ Peut-on humainement parlant accorder sa confiance à son bourreau ?

Le concours des chefs de Canton ne se limita pas au seul rôle de conciliation. Comme le prévoyait l'article 3 de l'arrêté du 21 avril 1917 portant réorganisation de la justice indigène au Cameroun, les chefs étaient susceptibles d'être nommés assesseurs des tribunaux de circonscription et de subdivision.⁽²⁾ C'était là un trait hérité du système judiciaire allemand.⁽³⁾ En juillet 1917, le chef Ndiba de Bertoua fut désigné à cette fonction. Dambura le fut à partir de 1918. Ultérieurement, la totalité des chefs de Canton gba-ya et kaka et quelques chefs de village ou notables firent partie des assesseurs des tribunaux de subdivision ou de circonscription.

Rémunérateur, le rôle d'assesseur était supposé relever le prestige du bénéficiaire. N'étaient évidemment nommés assesseurs que les chefs dont la fidélité à la cause française était avérée: la désignation était considérée comme une récompense des services rendus. Partant, les assesseurs indigènes détenaient peu de pouvoir de décision. Leur présence aux tribunaux servait à donner un semblant de légitimité à l'arbitraire, sous prétexte que les chefs, supposés représenter les populations et jugeant « d'après la coutume », participaient à la prise des décisions rendues.

Non sans quelque raison, les chefs de Canton apparurent aux yeux du public comme complices de la répression

(1) A.N.C., APA 12029. Doume. Rapport de Juin 1917.

(2) Marabail, Etude sur les territoires du Cameroun..., op. cit., p. 115-116.

(3) Gomsu, « La problématique de la collaboration... », op. cit., p. 118.

judiciaire et pénale qui s'abattait sur les chefs de village et les indigènes. Ils étaient largement utilisés pour faire la publicité des sentences judiciaires et rendre exécutoires les peines prononcées, quand on ne les lançait pas à la poursuite et à l'arrestation des prévenus. C'est ce qui advint notamment lors des séances du 6 juin 1922. Au cours de ces séances, le Tribunal de races de Batouri jugea les leaders Nduwe et Wadjeri, chefs des villages gbaya de Ouan-den et Guienke. Le premier comparait pour "meurtre avec préméditation" sur la personne des Hausa; le second, pour "Faits de vie en brousse et rébellion à main armée"(1). Nduwe fut condamné à la peine capitale; trois de ses hommes écopèrent de la prison à vie, tandis que sept autres en cavale devaient être recherchés, arrêtés et livrés à la justice par les Chefs de Canton Dambura, Golke et Doko. Quant à Wadjeri qui avait tiré des flèches sur le chef de Canton Golke venu détruire son hameau, il fut puni de trois ans de prison et 500 francs d'amende et sa résidence fixée à Batouri chez le chef Dambura.

Notons que l'institution des chefs de Canton fut un facteur important d'accroissement de sanctions pénales. Les chefs permirent de réprimer beaucoup d'infractions que les chefs de village cachaient d'habitude à l'administration.(2) De ce fait, ils furent à l'origine ou associés à la sévère répression judiciaire qui s'abattit sur le pays gbaya et kaka après 1918.

Les chefs de Canton héritèrent aussi d'une partie des pouvoirs disciplinaires des commandants. Leurs résidences devinrent simultanément des cours de justice (conciliation) et des lieux officiels de détention des chefs et notables condamnés à la déportation. La colline Ngbwako de Batou-

(1) A.N.C., APA 12066/F. Doume. Note n° 18 du 9 juin 1922. Selon l'acte d'accusation, Wan Nduwe et les siens avaient assassiné plusieurs commerçants hausa et leurs épouses pour les dévaliser afin de se procurer l'argent d'impôt.

(2) A.N.C., APA 11319/A. Doume. Rapport annuel 1918 ; A.N.C., APA 11570/B. Bertoua. Rapport annuel 1949.

ri, le quartier Bodaye de Bertoua ou le sare (Concession) du chef Garba à Betare-Oya jouaient ce rôle et, l'édification des prisons dans ces localités ne changea rien à la situation. (1)

Sur ce registre, la concession du chef supérieur Dambura est de sinistre renommée. Là, on torturait sans vergogne et en toute impunité. Appréhendés par les polices de Dambura, les "prisonniers" y étaient parqués en plein air, attachés et quotidiennement fouettés. C'est ainsi que l'on apprenait aux chefs de village et autres indigènes têtus le respect du chef supérieur et la soumission aux ordres du blanc. Les détenus étaient tenus de faire la corvée dans les champs de Dambura et à toute autre besogne à laquelle il les conviait. Les chefs ou notables désireux d'être traités avec moins de rigueur et de brutalité devaient convaincre leurs sujets de fournir des prestations en travail au chef supérieur ou lui apporter des cadeaux en nature ou en argent.

La chefferie de Batouri servait aussi de lieu de transit ou de pays d'exil pour les chefs de canton ou de villages importants kaka, gbaya ou autres. Nous avons déjà vu le cas de l'ex-chef gbaya Wadjeri. De même, le notable Dumba, chef du clan Mbotondu qui avait voulu usurper le pouvoir à Ndelele fut déporté à Batouri. (2) Par ailleurs, de retour du Moyen-Congo où il s'était enfui fin 1922, l'ex-chef de canton Golke fut en 1925 placé en résidence fixe à la chefferie de Dambura, puis interné en attendant sa déportation sur Doume. (3)

Enfin, pour les chefs non gbaya et kaka, citons les cas des Chefs de Canton Mvom des Mvang de Nguelemendouka, Bengalon et Mwongo des Bobilis, Betugu des Pol. Ces personna-

(1) Burmbe, traditions orales recueillies à Betare-Oya, Janvier 1991; Gombo, traditions orales recueillies à Batouri, Août 1990; Ngozo, traditions orales recueillies à Bertoua, Décembre 1990.

(2) Dugbe et Bunda, traditions orales recueillies à Ndelele, Mai-Juin 1991.

(3) A.N.C., APA 11859/A. Doume. Rapports trimestriels 1925.

lités ainsi que près d'une dizaine de chefs de village, tous accompagnés de leurs familles avaient été déportés à Batouri et placés en résidence fixe à proximité de la résidence de Dambura entre 1918 et 1924... puis oubliés. Ce fut en 1926 qu'un Inspecteur des Affaires Administratives en tournée découvrit ces <<malheureux>> et obtint leur libération du Commissaire de la République Marchand. ⁽¹⁾

La cruauté des chefs de Canton prenait parfois des proportions inimaginables. Pour punir ses administrés récalcitrants, le Chef Garba de Betare-Oya les faisait attacher, bastonner et verser du piment (ndonge) dans les yeux. Cette dernière torture lui valut le sobriquet de Nyà Ndonge, c'est-à-dire "Monsieur Piment" ⁽²⁾.

Les exemples relevés ci-haut sont loin d'être exhaustifs. Nous pensons toutefois qu'ils instruisent de façon suffisante et édifiante sur l'ampleur de l'implication des chefs supérieurs gbaya et kaka dans la répression judiciaire et disciplinaire de leurs congénères. Au service d'un pouvoir oppresseur, d'aucuns devinrent de véritables tyranneaux.

Comble d'ironie, l'effet boomerang jouait en plein régime. Les Chefs de Canton n'étaient pas à l'abri de la machine répressive coloniale. Eux-mêmes pouvaient du jour au lendemain en être victimes, pour peu qu'ils fussent déçus de la confiance de l'occupant. Les misères et les humiliations endurées durant la "pacification" par les leaders gbaya et kaka ont été décrites ailleurs pour y revenir ici. En revanche, les tribulations vécues par les chefs gbaya de Bertoua peuvent être citées en exemple. Elles sont soulignées par des destitutions fréquentes et des peines d'emprisonnement. Ainsi, entre 1917 et 1927, l'on vit trois fils de l'ancien Gasa Wan

(1) A.N.C., APA 11317/B. Doume. Correspondance 1926 et 1927.

(2) Asana et Burmbe, traditions orales recueillies à Betare-Oya, Janvier 1991.

(grand chef) Mbartwa se succéder à la tête du canton à un rythme effréné, au gré des fantaisies d'une administration à la poursuite d'un chef "énergique" introuvable. Mis au trône par les Allemands en 1903, Ndiba demeura en place jusqu'en septembre 1917; ensuite, il connut quatre mois de prison avant d'être restauré dans sa fonction, de février 1918 à début 1922. Il fut encore écarté au profit d'un de ses cadets le nommé Doko, de Mai 1922 jusqu'au premier trimestre 1925; puis il revint à la chefferie jusqu'à la fin de l'année 1927. Il fut alors remplacé par Ngari, un autre frère cadet qui avait déjà exercé l'intérim de septembre 1917 à Février 1918. Ngari resta en poste de 1927 jusqu'à sa mort survenue en 1947.⁽¹⁾

En définitive, tant sur le plan administratif économique, fiscal ou judiciaire, la collaboration des chefs indigènes et notamment celle des chefs de Canton fut réelle et effective. Elle aurait pu l'être davantage si les chefs ne s'étaient pas heurtés à l'action des mécanismes traditionnels de régulation politique.

B. CHEFS ET DYNAMIQUE SOCIO-POLITIQUE ENDOGENE.

Quelles ont été les interactions entre les réalités socio-politiques gbayà et kaka et les chefs investis par le colonisateur ? Telle est la question primordiale à laquelle répond ce sous-chapitre. Celui-ci permettra de comprendre les causes de la profonde crise d'autorité des chefs gbayà et kaka, crise due pour l'essentiel à la compétition et à l'opposition des notables au pouvoir arbitraire et illégitime des chefs traditionnels.

1. L'Attitude des populations vis-à-vis des chefs traditionnels.

L'institution de la chefferie dite traditionnelle

(1) A.N.C., APA 11319/C. Doune. Rapports trimestriels 1918-1921 ;
A.N.C., APA 11859/A. Doune. Rapports trimestriels 1922-1926.

en pays gбая et kaka avait abouti à deux résultats majeurs porteurs de germes de discorde.

Primo, les leaders claniques qui, sous l'occupation allemande survivaient comme chefs de village, furent pour la plupart destitués au profit de chefs fantoches.

Secundo, les indigènes se virent imposés une structure d'autorité supra clanique nouvelle, jusque-là inconnue: le chef supérieur ou de canton. Hommes de paille créés par l'administration française, les chefs de Canton devinrent par la force des choses les représentants attitrés auprès du colonisateur français des populations qui ne leur reconnaissaient aucune autorité, ni légitimité, ni droit de représentativité. Au passage, les autochtones fustigeaient leur collusion avec l'opresseur. L'informateur Burmbe disait : " Wan kene ngomna ne de kini bone Wan ke na ne wan hene mbori." Ce qui veut dire: Les chefs que vous, ngomna (administration et ses agents, Etat, gouvernement) vous investissez ne sont pas nos leaders, ce sont des chefs vendus ou corrompus. ⁽¹⁾

Un certain nombre de griefs étaient nourris à l'encontre des chefs. Parmi ceux-ci, trois nous semblent capitaux.

D'abord, leur origine non conforme aux coutumes ancestrales. Cet argument prévalut lorsque des chefs de village furent choisis par exemple dans des patriclans subordonnés ou des familles cadettes, au détriment de l'héritier présumé, en faisant fi de la procédure traditionnelle. Ce qui était souvent le cas, lors des révocations de chefs. Le simulacre des tenues de palabre pour la désignation des chefs observé à partir de 1933 ne semble pas avoir changé grand chose à la réalité.

Ensuite, il y avait la jeunesse relative des chefs. Cette qualité était faussement confondue avec "l'énergie",

(1) Burmbe, traditions orales recueillies à Betare-Oya, Janvier 1991.

c'est-à-dire l'autorité coercitive, par l'administration. Or, elle n'était pas un critère de choix traditionnel. Et dans la société kaka gérontocratique dans laquelle les rapports d'autorité se fondaient sur le droit d'afnesse, elle apparaissait comme une aberration. Aussi, les difficultés ne manquaient-elles pas de surgir, surtout quand le jeune chef établi se prenait trop au sérieux pour prétendre donner des ordres aux Anciens et les mener à la baguette. Du reste, les autorités coloniales n'ignoraient pas ce fait, ainsi que l'atteste le passage suivant :

Les chefs sont en général obéis de leurs hommes (...)
Toutefois quelques uns sont trop jeunes pour remplir de telles fonctions et les hommes d'un certain âge leur obéissent avec quelques difficultés.(1)

Les chefs avaient, de ce fait, peu d'influence sur les chefs de famille et les notables qui formaient la classe politique coutumière. A partir des années 1920, mais surtout 1930, ces derniers ne se firent pas prier pour choisir, lors des tenues de palabre pour la désignation des chefs de village ou de canton, de jeunes hommes sans expérience ni envergure. Investis chefs, ceux-ci devenaient des marionnettes qui servaient de paravents derrière lesquels les Aînés continuaient de gérer les affaires de la communauté. Le chef Musa qui succéda à Garba à la tête du canton Lai n'avait que 25 ans lorsqu'il fut choisi par les notables, contre Mbele Mbule, candidat de l'administration et capita énergique.⁽²⁾ Son propre fils Betare Waya Musa dit Bundu prit la succession en 1952 à 22 ans.⁽³⁾ Musa et Bundu n'avaient qu'une autorité toute nominale sur leurs sujets. Une situation analogue prévalait, mutatis mutandis, dans les cantons Mbodomo et Gbanginda à la mort des chefs Ngari et Golke.

Enfin, les autochtones reprochaient aux chefs, notam-

(1) A.N.C., APA 11319/C. Doume. Rapport du 2^{ème} trimestre 1920.

(2) Burmbe, traditions orales recueillies à Betare-Oya, Janvier 1991 ; A.N.C., APA 11785/B. Batouri. Rapports trimestriels 1929-1930.

(3) Archives de Betare-Oya. Rapport politique d'Octobre 1952.

ment les chefs de Canton, leur compromission avec l'occupant. Ils refusaient les tendances autocratiques des uns, tendances doublées de velleités hégémoniques chez les autres. Car, d'aucuns avaient profité du soutien administratif pour asseoir un pouvoir individuel et affermir leur emprise sur des clans ou des groupes humains jadis autonomes ou étrangers. Ndiba ne prétendait-il pas commander tous les Gbaya de l'Est-Cameroun jusqu'à Kounde⁽¹⁾ alors que Dambura entreprenait de fonder un royaume en soumettant les Kaka, les Gbaya et les Yangere placés sous son commandement!

Les intentions hégémoniques de Dambura transparaisent dans la lecture que font les Ngbwako de l'histoire de ce chef. Dans un document conservé au chef-lieu du canton Ngbwako à Batouri, on lit ceci :

Après la mort de Hamane viendra le plus célèbre, Dambura, à la période de la colonisation française, intrépide guerrier, homme de commandement.

(...)

Avec ses proches compagnons (...), il va améliorer le sort de ses administrés en opérant par des guerres pour éteindre certains foyers révolutionnaires qui n'acceptaient pas la soumission à son autorité. Avec les aspirations d'un grand monarque, il va ramener la capitale de Doume à Batouri qui devient chef-lieu de Région.⁽²⁾

Ainsi donc, Dambura, investi chef supérieur des kaka par les Français alors qu'il n'était même pas chef de famille ou de village dans son propre clan, avait fini par se prendre comme "un grand monarque". Cela suffit pour expliquer l'acharnement qu'il mettait dans la "pacification". L'action était tout simplement assimilée à une entreprise de conquête, à son propre compte, mais sous le couvert de la colonisation. On comprend aussi pourquoi cette personnalité, par ailleurs remarquable, s'attacha, toute sa vie durant, à l'administra-

(1) A.N.C., APA 12029. Doume. Rapport de Juillet 1917.

(2) Anonyme, "Historique de la tribu Kaka-Ngbwako", document dactylographié, 1 page. C'est nous qui soulignons.

tion française: Dambura lui devait tout.

Ce faisant, certains chefs trouvaient leur compte dans la collaboration avec le colonisateur. Mais, comme ils ne jouissaient d'aucune légitimité, leur règne ne fut pas de tout repos.

2. Les luttes intestines.

Fidèle au principe du *divide et impera*, l'administration française sema la zizanie dans les familles de chefs; elle exacerba les vieilles compétitions et rivalités politiques. Il en découle un climat de méfiance, de haine et de suspicion. Prenons les cas de la chefferie de Batouri et de celle de Ngoura pour illustrer cela.

Après le décès des leaders Batouri et Kiringa vers 1908-1910, la chefferie Ngbwako connut une période agitée, marquée par des querelles successorales aiguës sur fond de haine et de "trahison"⁽¹⁾.

Bagutu, fils de Kiringa fut choisi par les Allemands pour succéder à son défunt père. Il était alors âgé d'une vingtaine d'années. Cette nomination ne plut guère à ses oncles Hamane et Dambura. Plus âgés que lui, ces derniers ambitionnaient la même fonction. Ils attendirent l'occupation française pour évincer Bagutu. Jeune, inexpérimenté, «peu aimé des siens et cordialement détesté de ses voisins», le chef Bagutu vit son autorité battue en brèche par ses sujets rebelles qui ne le prenaient pas au sérieux.⁽²⁾ Lui-même offrit en 1917 le flanc à ses détracteurs.

Désireux de réaliser dans le cadre enchanteur de Batouri et à son seul profit les rêves du paradis de Mahomet,

Bagutu commit l'erreur de dilapider deux mille francs d'impôt.⁽³⁾

(1) C'est le terme utilisé par les informateurs Adjibolo et Gombo de la famille Ngbwako ou Mbalbe déjà cités, mais aussi dans " Histoire de la tribu Kaka-Ngbwako", op. cit.

(2) A.N.C., APA 12029. Doume. Rapport de Novembre 1917.

(3) Ibid.

Il réussissait à échapper aux forces coloniales qui l'avaient capturé. Nommé chef, Hamane recevait mission de rechercher le fugitif et de le livrer à la justice, tâche dont il s'acquitta avec jubilation :

L'affaire Bakoutou a eu son épilogue devant le Tribunal de circonscription. L'ex-chef de Batouri, après le départ du sergent Martonnaud était revenu au village. Son frère aîné Aman l'engagea à se rendre à Doume pour s'y constituer prisonnier. Bakoutou fit semblant de se rendre à ses raisons, mais il reprit la brousse, espérant que tout finirait par s'oublier et qu'il n'aurait pas besoin de faire le voyage de Doume dont la perspective ne le réjouissait nullement.

Ce que voyant, son frère Aman le fit chercher, attacher et envoyer à Doume.(1)

Bagutu fut condamné à sept ans de prison et dix ans d'interdiction de séjour. L'on ne parla plus de lui, mais les dissensions ne cessèrent pas pour autant dans la chefferie Ngbwako.

Hamane, "véritable chef de famille, homme sérieux et pondéré"⁽²⁾ ne dura pas deux ans à la tête du village. En 1920, il avait déjà été écarté au profit de Dambura, qui cumula les fonctions de chef de village et de chef supérieur. La haine et l'esprit de vengeance devinrent une donnée permanente dans la famille Ngbwako. Dambura échappa à plusieurs tentatives d'assassinat par poison notamment le dulo du sage comme disait Adjibolo.⁽³⁾ En représailles, il faisait le vide autour de lui. Il en fut ainsi en 1929.⁽⁴⁾ Mais l'alerte la mieux documentée eut lieu en 1930. Un administrateur colonial rapporte :

A Batouri, nouvelle affaire d'empoisonnement dans la famille du chef supérieur Dambura (Kakas). Une de ses soeurs est morte,

(1) A.N.C., APA 12029. Doume. Rapport de Décembre 1917. C'est nous qui soulignons.

(2) A.N.C., APA 12029. Doume. Rapport de Novembre 1917.

(3) Adjibolo, traditions orales recueillies à Batouri, Août 1990. C'était une pratique courante chez les Kaka de se débarrasser des gêneurs ou des rivaux en les empoisonnant. Toujours selon Adjibolo, Bagutu lui-même serait mort empoisonné, de retour d'exil.

(4) A.N.C., APA 11785/B. Batouri. Rapport du 2ème trimestre 1929.

la nommée Bila. Il semble que Damboura soupçonnant ses proches de vouloir le faire disparaître fasse le vide autour de lui.⁽¹⁾

Ainsi allait la vie dans la famille Ngbwako. Pour des raisons politiques, les Français couvrirent les crimes de Dambura: car, ils estimaient qu'il était le seul capable de maintenir l'ordre dans le pays kaka.⁽²⁾

A une cinquantaine de kilomètres au Nord de Batouri, la famille Gbanginda de Ngoura constituait un autre foyer de désordre attisé par l'administration française.

Les difficultés s'annoncèrent en 1917, lorsque le chef de village Zaria Abiba fut incarcéré et remplacé par Ngubu, un proche parent.⁽³⁾ Deux ans plus tard, Ngubu fut également destitué. Il lui était reproché d'avoir donné asile aux chefs Kaka Betare Wolongo et Komanda insurgés.⁽⁴⁾ Signalons que son loyalisme à la cause française était mis en doute depuis 1909, date à laquelle il avait été attiré au Cameroun par les Allemands. Golke, fils de Zaria prit la direction du village, à la grande fureur d'Aiba, fils de Ngubu.

Avec la création du Canton gbanginda en 1920, Golke en fut promu chef. Mais, excédé par les charges administratives et craignant d'être jeté en prison, il s'enfuyait sur le Moyen-Congo en novembre 1922. Son neveu Aiba profita de l'absence et fut investi chef de Canton.⁽⁵⁾

Toutefois, les autochtones avaient gardé un bon souvenir de Golke qui, de son côté, nourrissait toujours l'espoir de reprendre la direction de la chefferie. Il rentra au Cameroun fin 1924; et, très vite, son ascendant éclipsa la faible autorité d'Aiba. Cela lui valut la déportation à Doume,

(1) A.N.C., APA 11785/B. Batouri. Rapport du 2^{ème} trimestre 1930.

(2) A.N.C., APA 11785/B. Batouri. Rapport du 2^{ème} trimestre 1930.

(3) A.N.C., APA 12029. Doume. Rapports mensuels 1916-1917.

(4) A.N.C., APA 11317/C. Doume. Rapport du capitaine Debost, 10 Octobre 1919. Nous reviendrons plus loin sur cette insurrection.

(5) A.N.C., APA 11317/J. Batouri. Rapports de tournées 1922.

au milieu de 1925. Le motif de l'exil: "intrigues" politiques.⁽¹⁾ Ce n'était que partie remise.

En 1929, en pleine insurrection des Gbaya, Aiba fut évincé et jeté en prison. Il était accusé d'insoumission, de détournement des fonds fiscaux et de tentative avortée de soulèvement populaire.⁽²⁾ Golke fut rétabli dans ses anciennes fonctions de chef jusqu'à sa mort survenue en 1937.

Aiba écarté, l'opposition à la famille Golke fut dorénavant poursuivie par son frère Kulanya. Celui-ci lutta de 1929 à 1954. Entre-temps, il connut plusieurs fois les geôles pour opposition aux chefs établis. De même, il se présenta sans succès, à deux reprises, aux élections du chef de canton, contre les fils de Golke, les nommés Benam et Ali, respectivement en 1937 et 1949.⁽³⁾ Finalement, Mars 1954 fut la date de triomphe. Kulanya fut investi chef de Canton et, jusqu'aujourd'hui, ce sont les Kulanya qui commandent les Gbanginda.⁽⁴⁾

Des deux cas étudiés, il ressort que les Français entretenirent des luttes intestines dans les familles de chefs. Le jeu politique endogène fut vicié. Car, les colonisateurs jouèrent des divisions ainsi artificiellement créées pour faire pression sur les chefs soutenus et obtenir d'eux une collaboration sans faille. Mais les chefs, fortement contestés dans leurs propres groupes, furent également récusés par les communautés étrangères qu'ils commandaient.

3. L'opposition aux Chefs de Canton.

Le pouvoir arbitraire et autocratique des chefs de canton fut rejeté par les leaders et les chefs de village

(1) A.N.C., APA 11859/A. Doume. Rapport du 2^{ème} trimestre 1925.

(2) A.N.C., APA 11785/B. Batouri. Rapports des 3^{ème} et 4^{ème} trimestres 1929. Le chef Aiba avait-il voulu soulever ses sujets pour rejoindre la rébellion qui faisait rage en A.E.F. et au Cameroun ? Cela est fort plausible.

(3) Archive de Betare-Oya. Monographie du village de Ngoura.

(4) Idem, rapports politiques des lers trimestres 1954 et 1955. Voir aussi la photo.

issus des anciennes familles dominantes, soutenus en cela par leurs populations. Illustrons ce phénomène très fréquent dans les sociétés gbaya et kaka par l'exemple des Mbodomo et des Bera.

Depuis l'époque peul, une fraction significative de clans Mbodomo avait résisté avec plus ou moins de réussite au chef Mbartwa. Avec l'occupation européenne, les Mbodomo furent d'office placés sous la férule des chefs de Bertoua. Cette subordination forcée ne fut pas acceptée par les chefs de village, et notamment la famille Gwiva. Celle-ci dirigeait l'important village de Yangamo et jouissait d'un grand prestige dans la région. Aussi, l'autorité des chefs supérieurs Ndiba, Doko et Ngari était-elle éclipsée par celle des chefs de Yangamo, Guiva et sa descendance. Parlant de la situation politique dans la subdivision de Bertoua, l'administrateur Gavériaux alors chef de cette unité de commandement en 1934 écrivait ceci :

Une seule note discordante est donnée par la partie du canton Bayas (neuf villages totalisant 4.018 personnes sur une population totale de 7.842, recensement 1932) installée sur la piste de Bertoua à Bétaré-Oya.

(...)

Le commandement souffre d'une espèce de partage non avoué mais réel de l'autorité traditionnelle entre le chef de race Ngary, descendant immédiat du grand chef Bertoua et Mbassa Guiva, chef de l'important village de Yangamo. Il apparaît que l'autorité de Guiva, du consentement tacite de Ngary et des autres chefs déborde de son village et s'étend sur le groupement de neuf villages de la piste Bayas. ⁽¹⁾

Cette extension du pouvoir n'était évidemment pas admise par les autorités coloniales locales. Mais l'influence de Mbasa Gwiva sur les Mbodomo et autres Kaka Mbobang était indéniable. Selon Gavériaux, elle était délétère, s'exerçant dans le sens d'une résistance sournoise et passive à l'autorité administrative par la mise en oeuvre de la force d'inertie :

(1) A.N.C., APA 11851/D. Batouri. Situation politique 1934.

Personnage retors et circonspect, écrit Gavériaux, Mbassa Guiva, dont le loyalisme a toujours été suspecté depuis 1919 par les chefs de poste de Doume ou de Bertoua tantôt oppose des objections injustifiées aux instructions et directives données et tantôt semble les approuver quitte à les appliquer dans la mesure la plus faible possible. Ce chef, par son attitude de feinte obéissance et de réelle passivité, freine l'activité d'une importante partie du canton Bayas. ⁽¹⁾

Le Chef Supérieur Ngari s'étant à plusieurs reprises plaint de Mbasa Gwiva, on projeta de révoquer ce dernier dès que la question difficile d'un successeur acceptable aurait été réglée. ⁽²⁾

Une situation semblable existait chez les Kaka Bera de Ndelele. Ici, le chef Supérieur Dambura se heurta à l'hostilité des membres de la famille Bolese établis à Ndelele et à Gamboula (A.E.F.) et à leurs "cousins" Mbesembo de Mindourou.

C'est après hésitation que l'administration de Doume avait décidé d'étendre l'autorité de Dambura sur les grosses communautés Bera et Mbesembo dont les leaders avaient toujours exercé une influence considérable dans la région et guerroyé les ancêtres de Dambura. ⁽³⁾ Mais, comme le constatait le capitaine Debost en 1919, l'influence de Dambura sur les Chefs Mbwa et Mbasa était nulle. ⁽⁴⁾ Comment pouvait-il en être autrement, quand on sait que ces deux leaders dirigeaient chacun plus d'un millier d'individus alors que le Chef Supérieur n'avait qu'un pouvoir fictif émanant du seul colonisateur ?

Kum Mbasa exprima son courroux en s'exilant avec toute sa famille en forêt. Il emmenait avec lui son fils et successeur Sobwa. La famille Bolese coupa tout contact avec

(1) A.N.C., APA 11851/D. Batouri. Situation politique 1934.

(2) A.N.C., APA 11851/D. Batouri. Situation politique 1934. Les rivalités entre Mbodomo et Bodaye (ou Gbaya de Bertoua) sont toujours vives et s'expriment notamment à propos du problème foncier dans le périmètre urbain de Bertoua ou lors des échéances électorales, au niveau de la chefferie de canton, des municipales, voire des législatives.

(3) A.N.C., APA 11319/A. Doume. Rapport annuel 1918.

(4) A.N.C., APA 11317/C. Doume. Rapport de tournée, Août 1919.

l'occupant. De 1919 à 1921, Mbasá et Sobwa refusèrent systématiquement de répondre aux convocations administratives ou de rencontrer les fonctionnaires en tournée. L'administration envisagea une opération de police pour les capturer; mais elle dut y renoncer, par crainte d'un échec inévitable.⁽¹⁾ En effet, aucun indigène n'aurait vendu la famille Mbasá en révélant son refuge; même dans ce cas, Mbasá et les siens auraient largement eu le temps de s'exiler à Gamboula (Moyen-Congo) chez leur parent et chef supérieur Gamana. Comme le pays était calme, les autorités administratives prirent le sage parti de maintenir le statu quo. Elles placèrent à la tête du village de Ndelele le nommé Djombo. Djombo était un parent éloigné de Mbasá. C'est lui qui avait l'habitude de répondre aux convocations administratives.

Cet aménagement ne supprima pas l'hostilité des Bera envers Dambura. Les séjours du chef supérieur dans la contrée furent toujours risqués.⁽²⁾ Cependant, avec la disparition des leaders Mbwa et Mbasá en 1926, l'animosité vis-à-vis de Dambura s'estompa quelque peu.⁽³⁾ Mais l'autorité de celui-ci sur les indigènes demeura toute nominale.

Paradoxalement, contre toute attente, l'influence de Dambura était battue en brèche, non pas par l'autorité de Djombo, mais plutôt par celle de son neveu et chef supérieur des Kaka de Gamboula (Moyen-Congo), l'ex-adjutant de la Coloniale Gamana. Etabli dans cette grosse agglomération de plus de 2500 personnes en 1922 située au point frontière du Cameroun et de l'A.E.F., Gamana exerçait un attrait considérable sur les Kaka du Cameroun.⁽⁴⁾ Les Bera le considéraient comme le Chef supérieur que les autorités de Doume leur avaient pri-

(1) A.N.C., APA 11317/J. Batouri. Rapport de tournée, Décembre 1921.

(2) Gombo et Atchekwe, traditions orales recueillies à Batouri, Août-Septembre 1990; Mbgaka et Bondo, traditions orales recueillies à Ndelele, Mai-Juin 1991. L'informateur Bondo nous apprit que le sieur Djuko faillit tuer Dambura d'un coup de lance: celle-ci manqua de peu sa cible et se ficha dans la selle du cheval de Dambura.

(3) A.N.C., APA 11359/A. Doume. Rapport du 3ème trimestre 1926.

(4) A.N.C., APA 11317/B. Doume. Note n° 33 du 22 septembre 1922.

vés. N'était-ce pas du reste chez lui qu'ils trouvaient refuge et un accueil fraternel chaque fois qu'ils étaient en butte aux tracasseries administratives ?

Ce fut particulièrement le cas en 1928, lorsque les travaux forcés sur la route causèrent la misère dans le pays. En tournée dans le secteur, l'administrateur Nouet rapporte:

Il est impossible de s'opposer directement à cette migration ... si un vrai chef avait été donné à la région de Delele, son intervention aurait permis de limiter le mouvement, en balançant l'influence de Gamana.

Gamana et Damboura, les deux chefs supérieurs kakas sont deux grands ennemis, Gamana a fini par prendre nettement l'ascendant sur Damboura ... Or, dans cette lutte, il est hors de doute que Djombo, le chef de Delele, ne soit de coeur avec Gamana et cherche à nuire en toutes choses à Damboura.

Je crois donc que le remplacement de Djombo s'impose d'urgence dans la région de Delele, pour son défaut de loyalisme et d'activité. (1)

Tout comme Mbasá Gwiva, Djombo devenait bouc-émis-saire d'une situation de crise causée par le colonisateur. Mais il ne fut pas destitué, sans doute par manque de remplaçant. Même, fut-il promu chef de Canton des Bera en janvier 1934⁽²⁾, avec justement pour mission de contrecarrer la forte autorité de son puissant neveu Gamana. Hiérarchiquement, il restait subordonné au chef supérieur Damboura.

Cependant, rien n'y fit. Pendant toute la durée de la colonisation, l'influence de Gamana demeura omniprésente parmi les Kaka du Cameroun, au grand désespoir des autorités administratives de ce Territoire. Car, contrairement à Damboura qui n'était qu'un étranger, Gamana était non seulement un parent, mais aussi un leader issu de la lignée prestigieuse des nyangwe kum Ngembe, Ndelele, Mbasá et Meso. Il représentait la légitimité et les traditions ancestrales, alors que

(1) A.N.C., APA 11317/J. Batouri. Rapport de tournée Août 1928.

(2) J.O.C. n° 328 du 15 Janvier 1934, p. 46.



son rival Dambura symbolisait l'usurpateur, l'arbitraire et l'oppression coloniale.

En définitive, les chefs traditionnels en général, et les chefs de Canton ou Supérieurs en particulier, possédaient une autorité fort limitée sur les Gbaya et les Kaka. Comme à l'époque précoloniale, les indigènes qui n'obéissaient qu'à leurs chefs de famille s'opposèrent aux chefs établis et cherchèrent par tous les moyens à se soustraire à un pouvoir coercitif. Les différentes mutations sociales survenues au contact avec la colonisation n'étaient pas, d'ailleurs, de nature à favoriser la soumission à des tyranneaux locaux.

4. La désagrégation des sociétés traditionnelles.

La colonisation n'a pas accompli oeuvre de civilisation en pays gbaya et kaka. Bien au contraire. L'exploitation économique et l'action administrative furent à l'origine d'un ensemble de transformations qui perturbèrent l'équilibre des sociétés indigènes.

La vie économique connut une régression certaine. Pour se soustraire aux contraintes de tous ordres, un bon nombre de villageois et de familles abandonnaient les lieux de résidence habituels, pour mener une vie précaire dans des campements de brousse ou pour émigrer. Ce qui empêchait les gens de se livrer normalement aux activités traditionnelles de subsistance, ou de participer aux nouvelles formes d'activité économique.

En outre, le commerce naissant entre les populations étudiées et les Musulmans, qui suscitait l'admiration des explorateurs à la fin du XIX^{ème} siècle, périclita. Les centres de transactions de Kounde, Bertoua et Batouri connurent un déclin certain, peu suppléé par la création de marchés sous l'impulsion coloniale. Les Hausa et autres Kanuri qui ani-

maient les échanges subissaient les tracasseries administratives et la concurrence déloyale du colonat. Lourdemment taxés au bénéfice du commerce européen, ils se rachetaient sur les autochtones, comme le révèle cet extrait d'un rapport de 1917 :

Chez les Bayas, le passage fréquent de haoussas ...

Le mouvement commercial est important mais sans profit pour les Bayas.

Les troupeaux de boeufs passent continuellement chez les Bayas et lorsque ces derniers veulent acheter des animaux pour leur consommation, ils paient des prix très élevés et n'ont jamais suffisamment pour payer ce qu'ils consomment (sic).

Le Haoussa peu scrupuleux, mais âpre au gain s'arrange à vendre le plus possible aux chefs Bayas, soit des animaux, soit des boubous qu'il se fera rembourser, faute de numéraire, en petites filles qu'il emmènera après comme esclaves en pays haoussa. (1)

L'administration coloniale groupa les communautés musulmanes autour des marchés aménagés à Doume, à Bertoua et à Batouri, afin d'exercer une surveillance accrue sur leurs activités. Mais ces colporteurs itinérants trouvèrent toujours le moyen de contourner les autorités et continuèrent allègrement à plumer les indigènes... jusqu'aujourd'hui. (2)

La création des marchés coloniaux ne peut suppléer le déclin des anciens centres d'affaires. Du reste, les Kaka, et à une échelle plus large les Gbaya, boudaient ces hauts-lieux d'oppression et d'exploitation.

Ces phénomènes ne passèrent pas inaperçus du Colonisateur. Mais comme à l'accoutumée, nombreux furent les européens qui les imputèrent une fois de plus à la prétendue paresse innée du Noir et à son soi-disant penchant pour la vie sauvage. (3)

(1) A.N.C., APA 12029. Doume. Rapport de novembre 1917. Ces faits sont confirmés par les témoignages recueillis auprès des informateurs Keman de Bertoua, Burmbe de Betare-Oya, etc.

(2) On rencontre de fortes colonies de marchands haoussa dans la plupart des villages gbaya et kaka de quelque importance.

(3) A.N.C., APA 11317/J. Batouri. Rapports détournés: 1920-1928.

La désorganisation de l'économie s'accompagna, évidemment, de la destructuration sociale et politique. Car, ainsi que l'ont souligné bon nombre d'auteurs⁽¹⁾, la domination coloniale a d'emblée, agi avec plus de force en matière de contrôle politique. Cette action corrosive devait avoir de multiples conséquences immédiates sur les groupes subjugués.⁽²⁾

En pays gbaya et kaka, les anciens leaders et aînés, qui gouvernaient à travers les conseils et les assemblées la communauté, perdirent leur rôle, destitués ou méconnus. Comme leurs compatriotes, ils subirent la pression des forces coloniales. Des chefs fantoches, auxiliaires de l'implantation et de la répression françaises, leur furent substitués.

Dans le même ordre d'idées furent interdits ou supprimés les anciens modes traditionnels d'expression politique et de manifestation de la vie collective. C'était ébranler les fondements du système socio-politique gbaya et kaka. Il s'agit ici des pratiques magico-religieuses ou initiatiques comme le labi, le durbe, la tradi-pratique etc. Assimilées à tort à la sorcellerie et aux sectes, elles furent combattues et sévèrement réprimées.

L'interdiction du recours à la guerre, comme mode de résolution des conflits et de redynamisation des rapports socio-politiques, fut vivement ressentie. Comme en attestent les deux cas qui suivent, cas relatifs à une affaire d'adultère et à une dispute de village entre deux chefs.

En février 1918,

pour une histoire d'adultère à laquelle n'était même pas mêlé un homme de son village, le chef Bimba partait avec ses gens en armes pour châtier deux autres villages Tikoundi et Ouenzi qu'il rendait responsable du fait qu'un homme de Molembi avait voulu reprendre sa soeur mariée à un homme de Belekindo.⁽³⁾

(1) Voir les ouvrages de l'anthropologue français G. Balandier cités dans cette étude, ainsi que le livre de J. Lombard, Autorités traditionnelles et pouvoirs européens, op. cit.

(2) Voir G. Balandier, Anthropologie politique, op. cit., p. 188-192.

(3) A.N.C., APA 11319/C. Doume. Rapport du 1er trimestre 1918.

Quatre à cinq villages se trouvèrent dressés les uns contre les autres. Au cours des accrochages, il y eut des blessés. Mais, si aux yeux des Gbaya Boli l'adultère était un casus belli, tel n'était pas l'avis de l'administration. Celle-ci tenait l'infraction pour une affaire absolument insignifiante qui aurait pu être réglée séance tenante si elle avait été soumise au chef de circonscription en tournée dans le secteur.⁽¹⁾ Le chef Bimba et ses hommes furent arrêtés et écroués. Un problème éminemment politique venait d'être réduit à une question "technique" relevant de la compétence administrative.

En mars 1935, une violente altercation éclata entre Musa, chef du Canton Lai et Doroko, chef du Canton Mbum à propos du petit village gbaya de Tapare, dont la cinquantaine d'habitants avaient émigré sur la rive droite du Lom en 1928.⁽²⁾ Un incident anodin - l'opportunité ou non d'accorder des laissez-passer à trois indigènes qui voulaient se rendre à Meiganga ralluma une vieille rivalité qui sourdait entre les deux chefs. Musa était courroucé. Comment Doroko dont le père dépendait autrefois du sien osait-il l'insulter? L'affront ne pouvait pas rester impuni; il voulut le laver selon la coutume, dans le sang.⁽³⁾ L'administrateur Larvaron qui suivait la dispute d'un air plutôt amusé finit par intervenir. Il somma Musa de décamper, sous peine d'être ramené à Betare-Oya à pieds, les mains ligotées et attachées à la queue de son cheval trotinant devant le hamac du Chef de Subdivision.⁽⁴⁾ Musa s'exécuta; mais il était profondément humilié et déshonoré. Le village de Tapare fut maintenu sur place, sous les ordres de Doroko. Les relations entre les deux chefs de Canton devaient rester dépourvues de toute aménité.

Profitant de la confusion créée par l'intrusion co-

(1) A.N.C., APA 11319/C. Doume. Rapport du 1er trimestre 1918.

(2) Archives de Betare-Oya. Rapports de tournées Mai 1935 et Avril 1936.

(3) Idem, rapport de tournée Mai 1935.

(4) Ibid.

loniale, d'aucuns allèrent jusqu'à enfreindre gravement les coutumes ancestrales pour usurper le pouvoir. On vit des femmes s'auto-proclamer chefs de village à la mort de leurs pères, à la grande stupéfaction des notables. La nommée Selingai dirigea le village Boye de 1942 à 1945; Pendo, celui de Borongo.⁽¹⁾ Cela survint lorsque les chefs décédèrent sans laisser de descendants mâles. Mais, conclut notre informateur Burmbe, le conseil des Anciens s'empressait de déposer ou éliminer ces amazones gbaya; car, aucune femme ne devait s'asseoir longtemps sur le trône, devant les hommes.⁽²⁾

La dégradation des structures socio-politiques traditionnelles faussa les rapports d'autorité et s'accompagna de la dénaturation des unités socio-politiques anciennes. Cela fut réalisé par le regroupement artificiel des hameaux en villages rigides et la création des cantons, unités territoriales qui n'existaient pas avant l'intrusion européenne. La cohésion des collectivités fut rompue: le commandement des villages groupés n'en devenant que plus difficile. Telle fut l'agglomération de Mararaba, constituée après la révolte des Gbaya en 1929 par le nouveau chef de Canton Yayuwe Sananga, dont l'autorité sur les chefs de famille rassemblés était quasi-inexistante.

Tableau 17 : Taille du village de Mararaba de 1925 à 1938.⁽³⁾

Année	1925	1927	1929	1930	1931	1932	1935	1936	1938
Population	81	165	398	625	859	1108	1037	1096	1106

La désaffection du pouvoir des chefs dans les gros villages comme Mararaba n'était pas un phénomène rare; loin s'en faut. Plus que jamais, les chefs y apparaissaient comme

(1) Burmbe, traditions orales recueillies à Betare-Oya, Janvier 1991 ; Archives de Betare-Oya. Monographie du village de Mararaba.

(2) Burmbe, traditions orales recueillies à Betare-Oya, Janvier 1991.

(3) Archives de Betare-Oya. Monographie du village de Mararaba.

des "soliveaux", incapables de s'imposer à leurs administrés. Par contre, les chefs de famille tenaient bien leurs gens en main. En 1921, le lieutenant Valteau en tournée chez les Bera constatait :

Dans tous les villages, on est étonné du peu d'hommes qui s'y trouvent. La faute incombe aux chefs qui craignent leurs administrés et de ce fait n'ont qu'une autorité illusoire sur leurs hommes. Dans certains villages, ce sont les capitans énergiques qui commandent, les chefs n'ayant aucune autorité et perdant de plus en plus leur prestige et leur ascendant. Ils ne peuvent jamais mettre en exécution les directives qui leur sont données.(1)

Dans les agglomérations importantes comme il en existait traditionnellement en pays gbaya et kaka, il y avait autant de leaders qu'il existait de patriclans ou familles, jaloux de leur autonomie. Aussi, respectant en cela la coutume, la plupart des chefs de village, par ailleurs chefs de famille, laissaient-ils faire leurs pairs. C'est ce qui explique l'impression d'anarchie observée dans les villages de cinq cents habitants et plus.

Tableau 18 : Taille des 71 villages Kaka recensés en 1919⁽²⁾ et des 52 villages Gbaya de la subdivision de Betare-Oya en 1938.⁽³⁾

Nombre d'habitants	moins de 50	50 à 100	101 à 200	201 à 500	501 à 1000	Plus de 1000
Effectif-Villages Kaka	1	17	22	16	11	4
Effectif-Villages Gbaya	5	6	16	18	4	3

Un tel habitat, groupé et dispersé à la fois, datait de l'époque précoloniale. Avec Bertoua, Batouri et Betare-Oya érigés en postes administratifs, les autres villages de plus

(1) A.N.C., APA 11317/J. Batouri. Rapport de tournée Février 1921.

(2) A.N.C., APA 11319/C. Doume. Rapport du 3e trimestre 1919.

(3) Archives de Betare-Oya. Rapport de tournée Juillet 1938.

de mille âmes étaient Ndelele (près de 1500 personnes en 1919), Mindourou (1500 en 1925) Ngotto (1301 en 1919), Ngoura (1640 en 1935), Mararaba (1037 en 1935) et Bangbel (1374 en 1932).

Une certaine cohésion exista jusqu'en 1928, date à laquelle l'administration désintégra l'habitat pour peupler le tracé des routes.⁽¹⁾ Dans la vallée de la Doume où se trouvait depuis l'époque allemande jusqu'en 1927 les trois à quatre villages de Ngonga, Njassi et Nguelebo, on en dénombra vingt-trois en 1928.⁽²⁾ Dans l'ensemble des contrées kaka, le nombre de villages passa du simple au double en dix ans, de 86 en 1925 à 173 en 1935.⁽³⁾ Avec l'aménagement des "villages de Colonisation" le long de l'axe routier Bertoua-Garoua-Boulai, une situation analogue prévalut dans certains cantons gbaya.

Le morcellement de l'habitat était ainsi réalisé. Les velléités autonomistes des clans avaient reçu une consécration officielle. De nombreux hameaux constitués de trois à quatre familles, voire une seule, eurent à leur tête un chef de village. Evidemment, l'autorité d'une telle poussière de chefs se révéla nulle. Et, la tendance à l'atomisation se poursuivit, de 1928 à 1936 particulièrement, période durant laquelle la désorganisation sociale et politique atteignit son paroxysme. L'administration coloniale tenta de revenir à la politique de regroupement et de "réapprivoisement" sans succès.

Regroupements et morcellements de villages accentuèrent l'instabilité des populations d'habitude mobiles, instabilité accrue par divers mouvements migratoires imputables aux multiples exigences coloniales.

Bien entendu, toutes ces perturbations sociales

(1) A.N.C., APA 11792/C. Batouri. Rapports de tournées 1935-1939.

(2) Ibid.

(3) A.N.C., APA 11792/C. Batouri. Rapports de tournées 1935-1939.

étaient préjudiciables au commandement indigène. Les chefs ne pouvaient plus se faire obéir ou exercer un contrôle effectif sur des populations instables et insaisissables. Seule l'autorité des chefs de famille, coutumière et authentique, demeura. Non sans quelque lassitude, les administrateurs coloniaux ressassaient le même lamento sur l'incurie des chefs. En 1937, l'administrateur Dubosc-Taret écrivait :

Toujours la même remarque à ce sujet :
Aucune autorité, aucune influence de la part des chefs; aucun désir - et sans doute même aucune possibilité - d'en acquérir. A cela, il n'y a, je crois, nul remède immédiat. Pendant longtemps encore les peuplades Bayas restées très primitives ne reconnaîtront qu'une seule autorité, celle du représentant de l'administration qui les commande. (1)

Disons pour terminer que pendant que le système socio-politique traditionnel se dégradait apparaissaient de nouveaux pôles de décision politique, dans les centres administratifs. Les populations gbaya et kaka se firent le devoir d'éviter ou de fuir ces symboles de la domination coloniale. Ce qui n'était pas le cas pour les chefs.

De par leurs attributions en effet, les chefs étaient appelés à fréquenter le colonisateur et les postes administratifs. Ils y venaient pour verser l'impôt, prendre des ordres ou rendre compte de leurs activités, participer aux réunions et autres manifestations publiques organisées par l'autorité supérieure. Alors qu'avant l'arrivée des Européens les grands leaders se déplaçaient rarement, certains comme Ndelele en litière (ukri), chefs de Canton et chefs de village s'échiquetaient sur les pistes et les routes plusieurs fois par an et durant plusieurs jours pour aller rencontrer le commandant. Ces longs voyages éprouvants faisaient déconsidérer le chef et sa fonction. Rien de surprenant que des leaders comme Mbasa, Hamada et autres, ou des Chefs de Canton comme Djombo

(1) Archives de Betare-Oya. Rapport de tournée Mars 1937.

ou Sananga aient quelquefois boycotté ces rendez-vous. Certains chefs commencèrent, dans les années 1920, à considérer leur fonction comme purement honorifique; ils tentèrent de jouir des quelques avantages matériels y afférents.

La monétarisation générale de la société et la fréquentation des milieux coloniaux encouragèrent les chefs à vivre dans un luxe relatif. L'administration les soutint dans cette voie, espérant les voir s'attacher davantage à la cause française et acquérir un regain de prestige. Des chefs comme Ndiba ou Dambura exhibaient fièrement des montre-bracelets, des costumes d'apparat hausa, des habitations en dur, voire des automobiles. Ils disposaient des suites montées et devinrent de grands polygames. Golke avait 35 épouses et tous ses homologues n'en possédaient pas moins d'une dizaine.⁽¹⁾ La richesse personnelle devint, par la force des choses, un symbole politique. Dès 1932, la situation de fortune devint un critère de choix des chefs.⁽²⁾ Là où à l'époque précoloniale prévalaient l'acquisition collective des biens et le partage s'instaurèrent l'individualisme et son corollaire l'égoïsme caractéristiques des sociétés matérialistes occidentales.

Ce faisant, la colonisation avait réussi, par son intervention destructrice et destructurante, en se servant souvent des chefs indigènes, de désorganiser les sociétés gbaya et kaka. Les autochtones réagirent contre la domination française et la dissolution de leurs communautés par une série de résistances qui, toutes, procédaient de la ferme volonté de contester le nouvel ordre qui leur était imposé.

(1) Archives de Betare-Oya. Monographie des villages de Ngoura et de Mararaba.

(2) Informateurs Ngozo de Bertoua, Burmbe et Asana de Betare-Oya, Gombo de Batouri, etc.

(2) J.O.C. n° 300 du 15 novembre 1932. Circulaire du 28 Octobre 1932, p. 653.

CHAPITRE 5 : CONTESTATION DE L'ORDRE COLONIAL (1916-1938).

En pays gbaya et kaka, la contestation de la domination française se manifesta sous diverses formes de résistance. Parmi celles-ci, deux rendent mieux compte de la profondeur du malaise, de l'exaspération et du désespoir des populations indigènes : la migration et la lutte armée.

A. L'EMIGRATION, COMME REVOLTE.

Comme l'a si bien démontré le professeur Asiwaju, protest migration constituted an important dimension of a series of unarmed but effective expressions of resentment by Africans against the European colonial presence.⁽¹⁾ Dans les lignes suivantes, nous montrons comment les Gbaya et les Kaka ont judicieusement su recourir à cette forme de résistance qu'est l'émigration, cette «arme des faibles» pour reprendre l'expression du colon Itier,⁽²⁾ pour contester l'autorité française, non sans succès.

1. L'émigration des Gbaya sur les circonscriptions voisines.

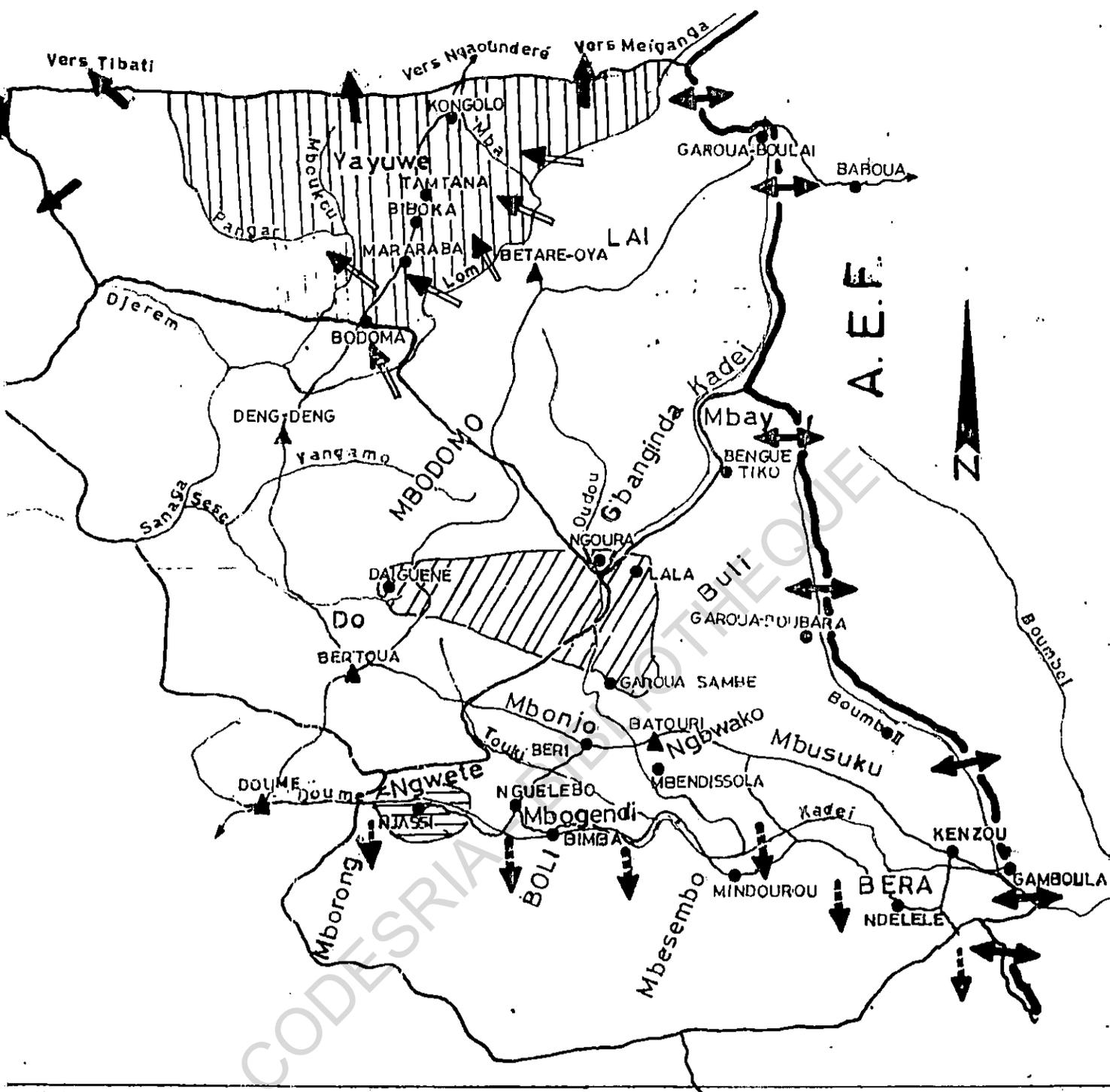
a. Le cas des Lai (1917-1925).

Au moment de l'occupation française, la région de Betare-Oya comprenait cinq villages dont le centre était Betare-Oya. wan Garba, le chef de Betare-Oya jouissait de l'estime des Français. N'avait-il pas prouvé son loyalisme en 1911 en fuyant le protectorat allemand pour se placer sous le contrôle de la France et n'était-il pas rentré au Cameroun avec les troupes alliées en 1915?⁽³⁾ En tout cas, ce chef voulut profiter du soutien administratif pour renforcer son pouvoir

(1) A.I. Asiwaju, «Migrations as revolt: The examples of the Ivory-Coast and the Upper-Volta before 1945», Journal of African History, Cambridge University Press, 1976, Volume XVII, n° 4, p. 578.

(2) Ibid.

(3) A.N.C., APA 12066/F. Doume. Note du 7 Juillet 1922.



LEGENDE:

- | | | | |
|--|--|-------------------|------------------------------|
| | Chef-lieu de subdivision | | Exode vers la forêt |
| | Principales localités | | Cours d'eau |
| | Sous-groupes ethniques gbaya et kaka | | Routes et pistes principales |
| | Révolte de 1919 | | Limites de subdivisions |
| | Communaute ngwenje | | Frontiere avec l'A.E.F. |
| | Secteur Est-Cameroun de l'insurrection des gbaya (1928-1929) | Echelle 0 15 30km | |
| | Exode des Lai (1917-1925) | | |
| | Migrations transfrontalieres | | |
| | Exode des Gbaya de Betare-oya(1929-37) | | |

au-delà des limitations coutumières, voire s'asservir les Gbaya.⁽¹⁾

Les prétentions autocratiques affichées par Wan Garba, les exigences fiscales et les brimades des autorités de Doume déterminèrent les chefs de famille et de village victimes à traverser le Lom pour s'établir sur la circonscription de Ngaoundère.

L'exode débuta en 1917. Les chefs de famille s'émancipèrent du chef Garba en allant à Doume obtenir une carte de chef de village. Ce que voyant, le chef de subdivision en tournée les arrêta. Il les envoya en prison à Doume où leurs pièces officielles leur furent enlevées et remises à Garba.⁽²⁾ A la sortie de prison, les Gasa nu duk prirent leurs hommes et s'en allèrent de la subdivision de Doume vers la région quasi-inhabitée comprise entre les rivières Lom et Pangar. Disara, chef de l'important et très influent patriclan Bofolo, fut le premier à partir. Avec les siens, il se fixa à Mararaba, village qui comptait au début de 1919 plus de cinquante habitations.⁽³⁾ D'autres chefs de famille, originaires notamment de gros villages de Betare-Oya et Garoua-Boulai, emboîtèrent le pas aux Bofolo :

Depuis quelques temps déjà il se produisait un exode des gens de Boulaye et de Betare-Oya et d'autres chefs de moindre importance vers le sud de Ngaoundère. Cela tenait à ce que quelques capitaux avaient passé la rivière Lom qui sert de limite aux deux circonscriptions, s'étaient installés à l'autre côté et de là faisaient de la propagande disant que les gens étaient bien naïfs de rester dans leurs villages puisqu'il suffisait de traverser une rivière pour se trouver à l'abri de toute exigence administrative et n'être pas astreints au paiement de l'impôt.

Fin 1918 (...) un chef avait lui-même passé de l'autre côté avec tous ses gens (Dzaoro Dono)...

(1) A.N.C., APA 12066/F. Doume. Note du 7 Juillet 1922. En 1922, le chef Garba employait 350 "serfs" sur ses plantations.

(2) A.N.C., APA 12029. Doume. Rapport de Novembre 1917.

(3) A.N.C., APA 11319/C. Doume. Rapport du 1er trimestre 1919. La tradition orale fait aussi état d'une affaire d'adultère, comme cause de l'émigration de Disara.

Ces faits donnèrent de l'audace aux dissidents: il était donc vrai que le Lom était inviolable!!! (sic) Rien de plus facile maintenant que de se soustraire au paiement de l'impôt, et de nouveaux groupes quittèrent la circonscription.(1)

Un opération de police appuyée par de nombreux partisans du chef Garba fut entreprise en 1919 pour ramener les transfuges sur le territoire de Doume. (2) Avertis longtemps à l'avance de l'arrivée imminente des tirailleurs, les Gbaya vidèrent les lieux pour s'enfoncer plus à l'ouest, sur la subdivision de Yoko. En dépit des accrochages meurtriers - six tués du côté des résistants et un guide du côté des forces de répression - entre une patrouille laissée sur place et les autochtones revenus à Mararaba croyant tous les tirailleurs partis, l'opération fut un échec. Quelques individus retournèrent momentanément dans les villages, mais l'exode ne fut guère enrayée. Des dizaines de personnes continuèrent d'émigrer sur la rive droite du Lom. Ils allaient grossir les villages formés par leurs prédécesseurs que l'administration de Doume, impuissante, avait fini par reconnaître l'existence. En mai et juin 1923, deux autres tournées de police furent faites dans la région de Mararaba, afin de ramener les populations récemment émigrées dans leurs anciens villages; ce fut encore un échec. (3)

L'exode des Lai dans le sud de la circonscription de Ngaoundere peu tenu par les autorités locales fut à l'origine de la création du canton Yayuwe. Le Canton Yayuwe fut placé dans la subdivision de Deng-Deng dépendant de Doume. L'administration de Doume espérait ainsi pouvoir mieux tenir à l'oeil ses administrés. C'était sans compter avec l'amour inné du Gbaya pour la liberté et les grands espaces. Après

(1) A.N.C., APA 11319/C. Doume. Rapport du 1er trimestre 1919: "Reconnaissance de campements de dissidents à la limite de la circonscription de Ngaoundere."

(2) Ibid.

(3) A.N.C., APA 11317/C. Doume. Rapports de tournée Mai et Juin 1923.

l'insurrection de 1928-1930, l'émigration toucha toute la subdivision de Betare-Oya.

b. L'exode des années 1930.

Cette migration des Gbaya fut la conséquence des opérations de répression de la révolte des Gbaya (1928-1930) et de la "mise en valeur" effrénée et inhumaine qui s'ensuivit, à partir de 1932, dans un pays meurtri par la guerre. De ce fait, on enregistra, entre 1931 et 1936, un vaste mouvement de départ des autochtones qui s'en allèrent peupler les régions de Meiganga, Tibati, Yoko et de l'A.E.F. ⁽¹⁾ Voici in extenso la situation démographique des villages de la subdivision de Betare-Oya en 1931 ou 1932 et en 1935.

Tableau 19 : Situation démographique de la subdivision de Betare-Oya en 1931 et en 1935.

Canton	Village	1932	1935	Départs recensés	Taux d'émigration (%)
Yayuwe	Mararaba	1 108	1 037	88	07,94
	Bodoma	435	467	—	—
	Biboka	206	211	8	03,88
	Doyo	243	248	12	04,93
	Tamtana	122	126	3	02,45
	Kassa-Ngaoundere	69	52	22	31,88
	Betougou	77	26	45	58,44
	Mvou	55	22	30	54,54
	Maroua	71	35	38	53,52
	Dang-Haoussa I	176	92	68	38,63
	Tapare	127	100	39	30,70
	Djaoro Bali	144	114	41	28,47
	Dampatou	180	180	13	7,22
	Daboule	62	75	-	—
	Dang-Haoussa II	113	90	25	22,12
	Baboua	77	117	-	-
	Mabele	73	84	-	-
	Boye	138	117	33	23,91
	Kongolo	240	206	42	17,50

(1) Archives de Betare-Oya. Rapports de tournées 1931-1938.

Canton	Village	1932	1935	Départs recensés	Taux d'émigration (%)
Mbum	Monay	-	-	-	-
	Bindiba	281	223	38	13,52
	Komboul	191	189	3	01,57
	Mboussa	192	114	78	40,62
	Mboua	152	132	20	13,15
	Tapare	72	45	27	37,50
Lai	Betare-Oya	-	-	-	-
	Borong	-	-	-	-
	Badzere	401	382	19	04,73
	Yoko	61	99	-	-
	Baden	356	258	98	27,52
	Garoua-Boulai	203	210	-	-
	Kissi	151	163	-	-
	Bangbel	1 374	885	489	35,58
	Mombal	107	98	9	08,41
Oudou	196	207	-	-	
Mbodomo	Garga Sarali	639	635	42	06,57
	Ngaoundere	401	392	48	11,97
	Tongo	448	462	18	04,01
	Deoule	233	215	23	09,87
	Garoua	229	222	40	17,46
Gbanginda*	Ngoura	1 572	1 465	81	5,15
	Ouanden	330	266	60	18,18
	Bohanto	180	173	14	07,77
	Bongone	263	198	62	23,57
	Tikondi	190	154	28	14,73
	Kiddi	90	81	11	12,22
	Doumba	633	627	17	02,68
	Godan	35	29	6	17,14

Tableau 20 : Tableau récapitulatif par canton.

Canton	1932	1935	Départs recensés	Taux d'émigration (%)
Yayuwe	3 676	3 398	507	13,79
Mbum	888	703	185	20,83
Lai	2 849	2 502	615	21,58
Mbodomo	1 950	1 936	171	08,76
Gbanginda *	3 293	2 993	275	08,35

Quel était le motif de cet exode? Comme l'expliqua Mbele Meyenge, chef du village de Betougou à l'administrateur

(*) Les statistiques démographiques du canton Gbanginda sont de 1931.

Larvaron qui lui posait la question en 1935, les Gbaya

ne voulaient pas faire de plantations ni de prestataires et (...)
ils estimaient que les Blancs voulaient les faire trop travailler. (1)

Peu habitués à un effort soutenu, les autochtones étaient excédés par la surexploitation dont ils étaient l'objet: corvées sur les routes, travaux des chantiers aurifères, cultures obligatoires, charges fiscales. En conséquence, ils fuirent toutes ces misères en émigrant.

Les gens partaient seuls, ou en groupes familiaux. Ils s'en allaient s'installer dans les vastes régions sous-peuplées de Meiganga, Tibati et Yoko. Dans les contrées nouvelles, les Gbaya se fixaient à demeure dans les villages préexistants, en créaient de nouveaux, ou nomadisaient en vivant exclusivement de chasse. Ce fut pendant les années 1930 qu'ils peuplèrent sérieusement les régions de Tibati et de Yoko. De petits groupes isolés poussèrent même au-delà de la rivière Mbam jusqu'à la limite du pays Bamileke, ou atteignirent la frontière de la Nigeria (Cameroun britannique à l'époque). (2) Leur mode de vie n'était guère éloigné de celui des populations Pygmées. (3) D'ailleurs, comme eux, les Gbaya migrants furent abusés par les populations bantu sédentaires du Mbam: les chefs se les attachaient comme chasseurs à l'arc. (4)

A partir de 1937, le flux migratoire des populations gbaya de Betare-Oya vers l'intérieur du Cameroun s'estompa progressivement. Un début de sédentarisation s'amorça. Toutefois, l'émigration se poursuivait, régulière, vers la colonie voisine du Moyen-Congo (A.E.F.).

(1) Archives de Betare-Oya. Rapport de tournée Septembre-Octobre 1935.

(2) I. Dugast, Inventaire ethnique du Sud-Cameroun, op. cit., p. 140. et carte entre les pages 138 et 139.

(3) Kambala, traditions orales recueillies à Betare-Oya, Janvier 1991.

(4) I. Dugast, op. cit., p. 140. Ce phénomène se rencontre aussi dans l'Est-Cameroun où les populations Maka, Kozime, etc. exploitent la force de travail des Pygmées.

2. Les migrations transfrontalières.

Elles affectèrent principalement les groupes gbaya de la subdivision de Batouri et les kaka Bera de la région de Ndelele. Ici, la frontière artificielle fixée en 1908 sur la Boumbe ll-Kadei avait scindé en deux des populations homogènes, voire des familles, comme ce fut le cas des clans Bera ou Buli. Des liens multiples continuaient d'unir les habitants des deux Territoires qui procédaient aux visites familiales et à des échanges matrimoniaux, économiques et autres.⁽¹⁾ Ce va-et-vient incessant mais peu dense allait être amplifié par les exigences coloniales et les tracasseries administratives des autorités du Cameroun. Relativement plus proches de leurs sujets, ces dernières exerçaient une pression plus forte que leurs collègues du Moyen-Congo qui en étaient trop éloignées. L'isolement quasi-absolu des zones frontalières qui servaient de refuge facilitait beaucoup les exodes.

a) L'exode des Gbaya.

L'ouverture de la subdivision de Batouri en 1920 et l'"apprivoisement" mené tambour battant tirèrent la population de cette région en plein peuplement de la quiétude relative dans laquelle elle vivait depuis le début de la colonisation. Confrontés aux exigences nouvelles de fiscalité, les Gbaya jugèrent mieux de retourner d'où ils étaient récemment arrivés, à savoir le Moyen-Congo. En 1921, le Capitaine Debost rapporta au Commissaire de la République ce qui suit :

Le chef de la subdivision de Batouri m'avise que les indigènes de race Baya habitant les villages de Sanda Sakol, Bengue-Ticko, Garoua-Boulai, Mako, Boudono, Bonando et Ganganga, ont franchi la Boumbe et sont installés dans l'immense savane qui s'étend

(1) Un phénomène migratoire similaire s'observa sur la frontière occidentale du Cameroun sous mandat français où de nombreux peuples, Bamileke par exemple, avaient été arbitrairement séparés lors des traités signés entre la France et l'Angleterre. A ce sujet voir Verkijika G. Fanso, "Inter-Group relations and Cameroun reunification: a prototype of Africa's frontiers problems, "Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Série. Sciences Humaines, Yaoundé, Juillet 1985, volume 1, n°2, p. 37-52.

entre Gasa (circonscription de Nola) et la Boumbe qui sert de frontière. Il ne resterait que quelques hommes aux villages de Bengue-Ticko et Sanda Sakol.

Ces villages qui, jusqu'en 1920 n'avaient payé que 5 francs d'impôt par tête ont vu leurs taxes augmentées en 1921 de plus du triple surtout par suite d'un recensement sérieux de la population. Ils en ont ressenti de la mauvaise humeur qui s'est traduite par un exode en masse de l'autre côté de la frontière pour se soustraire à l'impôt de 1922. ⁽¹⁾

Le village de Sanda Sakol avait perdu 50 hommes, 40 femmes et 40 enfants; Bengue-Tiko, 15 hommes, 15 femmes et 12 enfants; Ouanden, trois capitas (chefs de famille), 28 hommes, 25 femmes et 27 enfants; tandis que toute la population de Boudono, Bonando et Ganganga avait entièrement émigré. ⁽²⁾ Au total, plusieurs centaines d'indigènes partis d'une région qui n'en comptait pas à l'époque plus de 1500 individus. Les quatre ou cinq autres villages gbaya non affectés par l'exode le furent une année plus tard.

En mars 1922 en effet, les chefs de village Yandine et Niamon ainsi que tous leurs sujets traversèrent la Kadei en apprenant l'arrivée du chef de subdivision de Batouri. ⁽³⁾ Ils furent rejoints par deux capitas du chef Katwa de Bengue-Tiko, les nommés Dubele et Gambatibo. Niamon et le chef de famille Wane s'établirent à proximité du chef Babwa du Moyen-Congo chez qui ils payèrent l'impôt. Les autorités du Cameroun engageaient des pourparlers avec leurs homologues de l'A.E.F. dans le but de récupérer près d'une centaine d'individus qui avaient fait défection. ⁽⁴⁾

Toutefois, l'exode le plus spectaculaire fut celui qui suivit la réquisition des Gbaya pour les travaux forcés du chemin de fer du Centre. Il occupa le dernier trimestre

(1) A.N.C., APA 11317/B. Doume. Lettre n° 129 du 1er Juillet 1921.

(2) A.N.C., APA 11317/B. Doume. Rapport de tournée de l'adjudant Gauchy, Juillet 1921.

(3) A.N.C., APA 11317/J. Batouri. Rapport de tournée, Mars 1922.

(4) A.N.C., APA 11859/A. Doume. Rapport du 1er trimestre 1922.

1922 et se poursuivit durant toute l'année 1923.

Le signal de l'émigration fut donné par le chef de Canton Golke en personne. Ereinté par les exigences administratives et craignant d'avoir à recruter un nouveau contingent de forçats qu'il conduirait personnellement sur les chantiers du rail en passant par Yaoundé redouté, Golke prit précipitamment la fuite, en apprenant l'arrivée du Sergent Castaingts envoyé l'appréhender.⁽¹⁾ Le 15 novembre 1922, il traversait la Boumbe Il, échappant in extremis à la patrouille de tirailleurs lancée à ses troussés.

Golke trouva asile chez le chef Dongi de l'ex-village Gogoboua qui l'avait précédé en septembre. Il entraîna dans sa suite 200 hommes sur les 350 que comptait le village de Ngoura. Ces hommes étaient accompagnés de leurs familles. Dans la foulée, Bengue-Tiko perdait 140 hommes sur une population mâle adulte estimée à 200 individus. Les habitants de Gogoboua, Soyanga, Mama, Gogazi, Mbandia, etc⁽²⁾ partirent aussi.

Cet exode provoqua la déliquescence de la région. Le chef de circonscription constatait :

Situation franchement mauvaise chez les Bayas. (...). On a l'impression très nette, tout au moins chez les Bayas de Batouri, que les gens attendent une occasion pour filer au Moyen-Congo. Cette occasion d'après renseignements du chef de la subdivision de Batouri serait le retour aux villages des gens travaillant au chemin de fer.⁽³⁾

La crainte d'être envoyé à la corvée du rail, ce qui équivalait presque à la mort, hanta les populations gbaya durant toute l'année 1923. L'arrêt de la réquisition suivi d'une campagne intensive de "réapprivoisement" réussit à réduire le flux des départs. Même, à partir de fin 1923, un mou-

(1) A.N.C., APA 11317/J. Batouri. Rapport de tournée, Novembre 1922.

(2) A.N.C., APA 11317/J. Batouri. Rapport de tournée, Novembre 1922 ; A.N.C., APA 11859/A. Doume. Rapport du 4ème trimestre 1922.

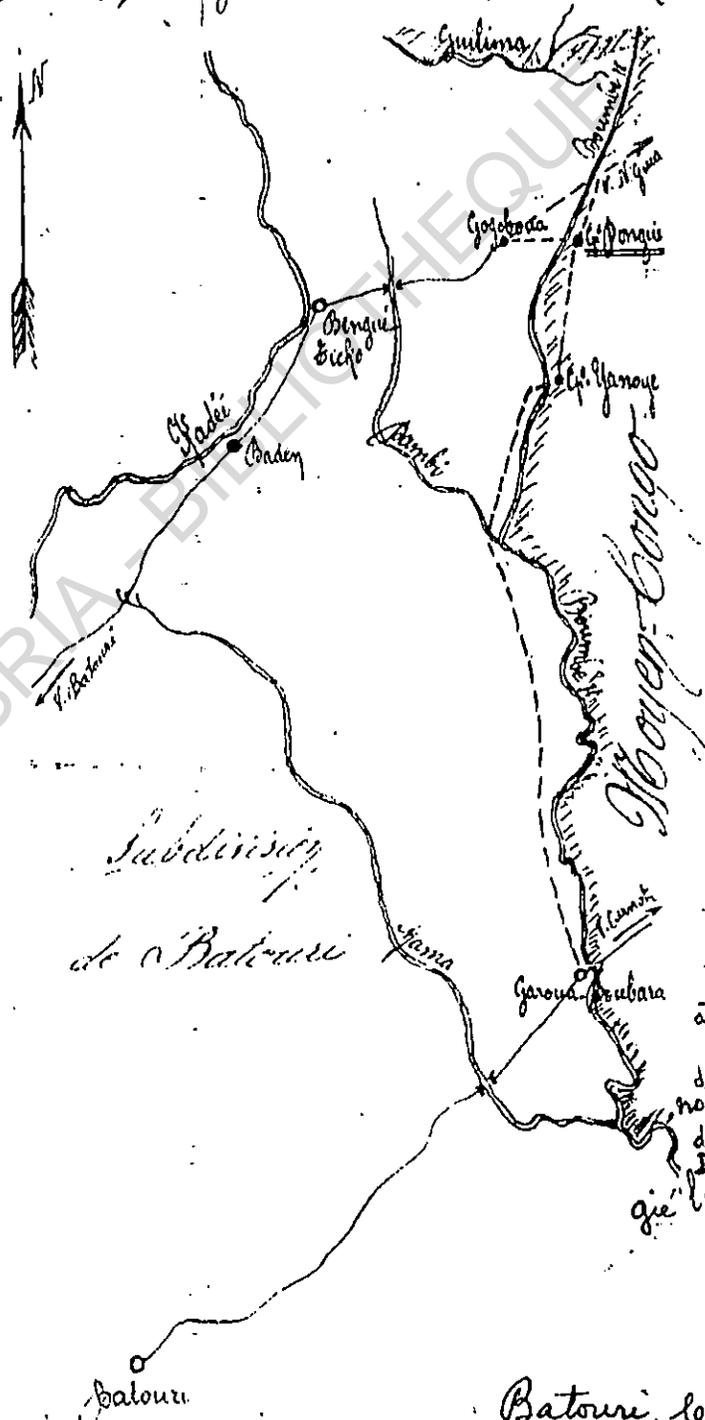
(3) A.N.C., APA 11859/A. Doume. Rapport du 1er trimestre 1923.

Territoires du Cameroun,
Circconscription de Foume
Subdivision de Batouri.

Broquis

de la région où l'ex. chef Gohé a trouvé refuge
le 15 Novembre 1922

(Campement Dongui et pistes y accédant - d'après renseignements).



Légende

— Routes
--- Piste de Gohé
--- Garoua - Boubara à la Jambé environ 7 h de marche
--- de la Jambé au Lt. Noye (M.C.) environ 2 h
--- du Lt. Noye au Lt. Dongui où s'est réfugié l'ex. chef Gohé environ 2 heures.

Echelle :
1 / 300.000

Batouri, le 25-11-22
Le chef de Subdivision
SANDEAU

Extrait de

vement inverse de retour des exilés se dessina. Il devait s'amplifier en 1924, et s'achever avec la rentrée de l'ex-chef de Canton Golke, le 22 octobre 1924.⁽¹⁾

b) L'émigration des Kaka Bera.

Les Kaka de la vallée de la Kadei constituent un autre groupe humain qui contesta l'ordre colonial par l'exode sur le Moyen-Congo. Leur point de chute fut Gamboula, où le Chef Supérieur Gamana commandait la fraction Bera de l'A. E. F. Les rapports des autorités administratives du Cameroun accusaient du reste ce chef d'attirer les Kaka de Batouri pour peupler son Canton.⁽²⁾ En 1923 par exemple, l'ex-chef Djinda du village Ndoun frontalier s'en allait de l'autre côté de la frontière avec 15 hommes, 10 femmes et 4 enfants.⁽³⁾ L'exode des familles de cette taille se fit de façon quasi-ininterrompue ultérieurement.

Mais la migration la plus massive des Bera eut lieu en 1928. Elle fut provoquée par la corvée de la route et son cortège de misères: fatigues, famine, épidémie de la maladie du sommeil, paupérisation, charges fiscales insupportables, misère. En 1928, un administrateur colonial notait dans un rapport :

Les chefs n'ont plus de chevaux, les indigènes vêtus se font de plus en plus rares, nous assistons à un recul certain de bien-être.⁽⁴⁾

C'est dire que les Kaka traversaient l'une des périodes les plus sombres de leur histoire.

En réaction à cette misère physique et morale, les Kaka s'exilèrent en masse vers la forêt et en A.E.F. Nous avons ailleurs parlé de ces mouvements de repli vers la sylvie protectrice pour y revenir ici. Par contre, intéressons-nous

(1) A.N.C., APA 11317/B. Doume. Lettre n° 292 du 20 novembre 1924.

(2) Idem, Lettre n° 147 du 5 Octobre 1923 ; A.N.C., APA 11317/J. Batouri. Rapport de tournée Août 1928 ; A.N.C., APA 11851/C. Batouri. Rapport de tournée Août 1933.

(3) A.N.C., APA 11317/B. Doume. Lettre n° 147 du 5 Octobre 1923.

(4) Cité in E. Copet, "Nguelebok...", op. cit., p. 36.

aux migrations Bera qui s'orientèrent vers Gamboula au Moyen-Congo.

Alerté par le chef supérieur Dambura, l'administrateur colonial Nouet se rendit dans la région de Ndelele en août 1928. De son rapport de tournée, on lit :

Bref, j'ai trouvé le calme dans toute cette région limitrophe du Congo, mais le calme des régions à peu près complètement désertées.

De Ndelele inclusivement à la frontière, 30 à 50% de la population a fui au Moyen-Congo attiré par Gamboula. Gamana a peuplé systématiquement son canton avec nos transfuges. Le retour de cette population sur notre territoire ne doit pas être escompté, car Gamana est accoutumé à agir avec désinvolture et avec toute latitude dans cette partie peu visitée de notre subdivision. (1)

Quelles étaient les causes profondes de cette situation? Laissons encore la parole à Nouet :

La route a fait beaucoup pour favoriser cet exode, en particulier. le recrutement d'avril 1928 a été plus néfaste que tous les recrutements antérieurs réunis.

Mais le mouvement se poursuit actuellement et les chefs de village consultés déclarent, tous, que leurs hommes en traitement à Batouri ne supportent pas la contrainte de résider au camp de ségrégation, où ils se sentent trop éloignés de leur région. Les promoteurs de ces fugues qu'on nous signale continuellement sont donc ces hommes ségrégués, qui ne repassent par leur village en revenant de Batouri que pour chercher à entraîner leurs familles et leurs amis au Congo. (2)

Signalons que la trypanosomiase s'était déclarée dans le pays gbaya et kaka dans les années 1920 pour se répandre avec la construction routière. Elle avait rapidement progressé et causé des dégâts humains considérables.

(1) A.N.C., APA 11317/J. Batouri. Rapport de tournée Août 1928.

(2) A.N.C., APA 11317/J. Batouri. Rapport de tournée Août 1928.

Tableau 21 : Etat de la maladie du sommeil dans la cir-
conscription de Doume au 30 Octobre 1924.⁽¹⁾

Groupe ethnique	Malades recensés	Malades vus et traités	Absents	Décédés
Gbaya	485	180	283	22
Kaka	682	525	131	26
Autres: Maka, Mvang, Bobilis, ..	2 753	1 477	1 085	191
Total	3 920	2 182	1 499	239

Après les Maka et les Bobilis, les Kaka et les Gbaya étaient les plus atteints par l'endémie. Des quartiers entiers de sommeilieux avaient été aménagés à Bertoua et à Batouri. Ils portaient et continuent de porter le nom évocateur de "Trypano". Les malades y étaient ségrégés et soignés.

La migration Bera dont nous parlions ci-dessus se poursuivit, avec une ampleur variable, durant toute la première moitié de la décennie 1930. Elle touchait en priorité les gros villages comme Ndelele (1479 personnes), Djougoulang ou Banga (944 personnes), Ngotto (1301 personnes), Ouesso (786 personnes), Kentzou (564 personnes) etc.⁽²⁾ En 1928, par exemple, Ndelele perdit cinq chefs de famille et leurs hommes. L'évolution démographique de ce village est d'ailleurs très révélatrice du phénomène: 875 habitants en 1918, 1479 en 1919, plus de 1500 en 1922, 919 en 1930, 1377 en 1934 et 1172 en 1935.⁽³⁾

Comme on l'aura remarqué, les autorités indigènes coutumières jouaient un rôle non négligeable dans cette forme de résistance qu'était l'émigration. Le plus souvent, les chefs de village ou les chefs de famille prenaient la tête des exodes. Ceux qui, pour une raison ou pour une autre, ne

(1) A.N.C. APA 11859/A. Doume. Rapport sanitaire du 3^{ème} trimestre 1924. A cette époque, à cause de la trypanosomiase, le gros village de Bertoua se vida de sa population qui passa de 1894 habitants en 1922 à près d'un millier entre 1924 et 1926!

(2) Les statistiques démographiques sont de 1919, excepté Kentzou (1935)

(3) A.N.C., APA 11792/C. Batouri. Rapport de tournée, Mars 1935.

suivaient pas le mouvement, s'en rendaient parfois complices; en tout cas, ils ne faisaient rien pour l'entraver ou l'enrayer. En agissant ainsi, ils respectaient la coutume qui consacrait l'autonomie des unités sociales et la scission politique comme modes d'expression politique.

En fait, rares étaient les chefs, de village ou de canton, qui osaient s'opposer de front et contrarier la mobilité sociale qui procédait du système social traditionnel. L'auraient-ils fait qu'ils n'auraient pas réussi. Ceux des chefs de Canton comme Dambura ou Garba qui s'illustrèrent dans la dénonciation et la répression des exodes étaient mûs, comme cela a été démontré ailleurs, par ambition personnelle. Comme disait le gouverneur des Colonies Bonnacarrère, ils étaient directement atteints dans leur prestige, mais surtout dans leurs ressources par l'effritement de leur commandement.⁽¹⁾ Le bilan de leur intervention dans ce domaine fut d'ailleurs très mitigé. Ce qui poussa l'administration coloniale à chercher ailleurs la solution au problème crucial de l'émigration des Gbaya et des Kaka.

Dans cette optique, des mesures ponctuelles étaient préconisées pour enrayer les exodes vers l'A.E.F.: établissement des recensements nominatifs dans les villages suspects, réduction de la capitation pour en ramener le taux au niveau de celui du Moyen-Congo, collaboration des autorités de la colonie voisine dans la répression des transfuges, etc.⁽²⁾ En 1929, un Accord fut même conclu entre les chefs des circonscriptions frontalières des deux Territoires en vue de déterminer la situation administrative des populations des zones frontalières et d'empêcher à l'avenir les exodes.⁽³⁾ L'Accord fut ratifié par le Commissaire de la République française au

(1) J.O.C., n° 526 du 15 décembre 1933. Circulaire du 2 Décembre 1933, p. 729.

(2) Ibid.; A.N.C., APA 11317/J. Batouri. Rapports de tournées 1922.

(3) A.N.C., APA 11792/C. Batouri. Rapport de tournée Mars 1935, Annexe 11. Voir le texte intégral de cet Accord en annexe.

Cameroun et le gouverneur général de l'A.E.F.

Rien n'y fit. Car, au lieu de tenir compte des causes profondes, socio-historiques des exodes, les deux administrations camerounaise et "aéfiennese" s'étaient contentées de chercher coûte que coûte les voies et moyens de fixer à demeure les clans gbaya et kaka, dans l'une ou l'autre colonie. Par conséquent, l'émigration continua.⁽¹⁾ Du reste, était-il possible de l'éradiquer définitivement? Sur ce point, certains administrateurs coloniaux réalistes étaient sceptiques et reconnaissaient sans ambages l'impossibilité de l'entreprise. Et l'émigration, cette "arme des faibles" par excellence, se révéla plus efficace que la révolte armée.

B. LA COMMUNAUTE NGWENJE DE NJASSI OU LA REVOLTE PERMANENTE.

S'il y eut un groupe gbaya ou kaka qui se montra intraitable dans sa contestation de l'ordre colonial, ce fut bel et bien la communauté clanique des Ngwenje. Les Ngwenje étaient établis à Njassi, dans la vallée moyenne de la Doume dès les dernières années du XIX^{ème} siècle. Pendant toute la période que dura la colonisation, ces Kaka furent toujours réfractaires; ils usèrent de toutes les formes de résistance et de contestation, passive ou active, devenant par là les agents d'une révolte permanente.

Dès octobre 1916, soit à peine quatre mois après l'occupation française, le chef Njasi et ses sous-chefs (capitans) étaient jetés en prison. Le motif: mauvaise volonté à verser l'impôt, à entretenir les pistes et à exécuter les ordres administratifs.⁽²⁾ Ils étaient même accusés de rester fidèles à la cause allemande et de nourrir des sentiments francophobes.⁽³⁾

(1) Voir les rapports administratifs, mensuels, semestriels et annuels de la Région du Lom et Kadei pour la période allant de 1946 à 1960.

(2) A.N.C., APA 12029. Doume. Rapport d'Octobre 1916.

(3) Idem, Rapport de Novembre 1916.

C'est dire que le contact entre le leader Ngwenje et les Français ne fut pas placé sous de bons auspices, ni marqué par l'estime réciproque. Les relations se gâtèrent sérieusement au début de 1918. A cette date en effet,

le chef Ndjassi se serait livré dans son village à une manifestation d'un caractère nettement séditionnel: il aurait jeté à terre sa carte de chef en disant que ceux qui voulaient servir le blanc n'avaient qu'à la ramasser; que lui prenait la brousse.(1)

Joignant le geste à la parole, Nja si prit tout son monde et s'en alla vivre en forêt.

Resté seul au village et effrayé des conséquences du geste de Njasi, le capitaine Ndinga ramassa la carte de chef et informa le chef de circonscription de la situation. Convoqué à Doume pour s'expliquer sur sa conduite, Njasi refusa de s'y rendre. Mais, il y était conduit de force par une patrouille de tirailleurs envoyée l'appréhender. Condamné à deux ans de prison, Njasi fut déporté à Douala.(2) A sa place fut nommé le capitaine Ndinga, celui-là même qui l'avait dénoncé. Le gros de la population Ngwenje se ligua alors dans une opposition acharnée contre le nouveau chef de village. Deux camps ennemis irréductibles se formèrent, constitués des partisans de l'ancien leader Njasi et du nouveau chef de village Ndinga.

La haine et les rancœurs accumulés éclatèrent en janvier 1920, à l'occasion du retour d'exil du leader Njasi. Une bataille rangée s'ensuivit. Les fidèles de Njasi voulaient restaurer celui-ci sur son trône. Plus nombreux, ils taillèrent en pièces leurs ennemis. Ces derniers furent chassés du village; et leurs habitations, livrées aux flammes. Au cours des affrontements, il y eut de part et d'autres des morts et des blessés.(3) Informés des troubles qui agitaient

(1) A.N.C., APA 11319/C. Doume. Rapport du 1er trimestre 1918.

(2) Ibid.

(3) A.N.C., APA 11317/B. Doume. Rapport du sergent Luiggi du 30 Janvier 1920: "a.s. des troubles du village Djassi" ; A.N.C., APA 11319/C. Doume. Rapports du 4e trimestre 1920.

Njassi, les autorités de Doume y dépêchèrent une patrouille de soldats⁽¹⁾. Celle-ci se saisit des Njasi Père et fils, ainsi que de 25 de leurs partisans les plus acharnés qui furent écroués. Le vieux leader écopait de cinq ans de geôle.

Toutefois, les Ngwenje étaient devenus des ennemis irréconciliables. Pour éviter de nouvelles rixes sanglantes, l'administration scinda le groupe en deux.⁽²⁾ Les artisans de la famille Njasi restèrent sur place. Quant au chef Ndinga et les siens, ils allèrent s'installer à Malambo, huit km plus loin. La communauté Ngwenje forte de 804 membres en 1919 venait d'éclater. Ce ne fut pas la première, ni la dernière fois.

Après la scission de Njassi, tout ne rentra pas dans l'ordre. Excédés de voir leurs leaders foulés au pied par les Français, les chefs de famille et leurs hommes devinrent rebelles à l'autorité des chefs imposés. Désormais, ils refusèrent de vivre au village au profit de la forêt, fuyant tout contact avec l'administration et ses représentants.

La région de Njassi se décomposa. En avril 1921, le village était à moitié vide; les habitants, en pleine dissidence. Le Capitaine Debost qui séjourna dans la contrée écrit:

Les chefs /de Njassi et de Ngonga/ m'apportèrent leurs doléances me disant qu'ils étaient incapables de se faire obéir de leurs hommes, que ceux-ci les menaçaient à chaque instant de les tuer et que la plupart vivaient en brousse pour ne plus se trouver sur le passage du "blanc" et être obligés de travailler pour avoir de bonnes cases et assurer l'entretien du chemin.⁽³⁾ *

La distribution des punitions disciplinaires à quelques quatre meneurs supposés fit empirer la situation. Les Ngwenje barrèrent les pistes donnant accès aux villages de Njassi et

(1) A.N.C., APA 11317/B. Doume. Rapport du Sergent Luiggi, 30 Janvier 1920.

(2) A.N.C., APA 11317/B. Doume. Lettre n° 61B.C. du 17 février 1920 <<a.s. de la scission de Djassi>>.

(3) A.N.C., APA 11319/C. Doume. Rapport sur la situation politique de la circonscription, 17 Juin 1921.

de Ngonga avec des tas d'obstacles épineux, très meurtriers pour les porteurs et autres piétons qui empruntaient cet axe principal. A ceux qui s'enquéraient des motifs de cette levée de boucliers, ils répondaient

qu'ils ne voulaient pas qu'on vienne les embêter chez eux. (1)

Parmi les rebelles se trouvait un ex-adjutant de l'armée allemande⁽²⁾ évadé de prison, le nommé Djimbele, frère du chef Ndanga. Sous sa conduite et celle d'autres chefs de famille, les habitants de Njassi avaient opté de faire comme si la colonisation française n'existait pas et de vivre libres en forêt.

Pour "pacifier" le pays en pleine anarchie, l'administration de Doume obtenait de la hiérarchie le rattachement à la subdivision de Batouri des trois villages kaka de Njassi, Ngonga et Malambo précédemment dépendants de Doume.⁽³⁾ Une tournée de police fut effectuée à Njassi. Elle avait pour objectif d'affecter le secteur à Batouri, d'imposer et faire reconnaître Dambura comme chef supérieur, enfin de capturer le "dissident" Djimbele.⁽⁴⁾ Encerclés de nuit par Dambura et ses partisans, Djimbele et les siens furent capturés, malgré une lutte acharnée. Ils furent traduits en justice et écroués. Au cours de l'opération, pas moins de 80 familles sortirent de la brousse et rejoignirent le village.

Dans la foulée furent convoqués à Batouri et jugés le chef Ndanga et son sénile père Njasi. Constitué prisonnier, le vieux patriarche fut condamné pour "manoeuvres politiques": il mourut vraisemblablement en prison, car on n'en parle plus. Quant au chef Ndanga, il fut incarcéré en attendant le versement complet de l'impôt de son village. Il devait également

(1) A.N.C., APA 11391/C. Doume. Rapport sur la situation politique de la circonscription, 17 Juin 1921.

(2) C'est l'époque où les ex-tirailleurs de la Schutztruppe refusaient de se faire engager par les Français et tentaient de combler le vide politique laissé par l'éviction des leaders coutumiers en s'opposant aux nouveaux chefs établis.

(3) A.N.C., APA 11317/C. Doume. Rapport de tournée Juin-Juillet 1922.

(4) A.N.C., APA 11317/C. Doume. Lettre n° 250 du 23 Septembre 1922 "a.s. Région de Njassi."

répondre de l'accusation portée contre lui par ses capitas d'avoir facilité la vie en brousse à son frère Djimbele. Il fut révoqué et remplacé à la tête de Njassi par le capita Wase, un ancien tirailleur allemand.⁽¹⁾ Tel fut le martyre vécu par la famille Njasi.

Pourtant, au lieu d'abattre les Ngwenje, la répression coloniale ne fit qu'attiser le mouvement de contestation. Plus que jamais, l'exode en brousse et la vie libre devinrent la règle. En 1925, plusieurs dizaines de familles continuaient d'habiter à proximité de leurs plantations, loin du village, symbole de l'autocratie des chefs et de la tyrannie coloniale. Comme aimaient le répéter les informateurs Kaka comme Gombo de Batouri ou Bunda de Ndelele, les Kaka n'entendaient pas être commandés par un homme comme eux, de surcroît étranger, fut-il chef supérieur (Dambura) ou Blanc.⁽²⁾

Ce fut dans ces circonstances qu'en juin 1925, un individu nommé Lakindo tua un homme qui accompagnait le Chef Mbele venu l'"encourager" à se rendre aux autorités de Batouri. Une prime fut promise à qui permettrait de s'emparer de Lakindo.⁽³⁾ Le 16 janvier 1926, une opération de répression fut lancée afin de mettre fin à la dissidence de la région de Njassi et d'appréhender Lakindo.⁽⁴⁾ Dambura l'avait conseillée; il y prit part avec ses partisans. Le hameau du capita Danga et de Lakindo fut pris d'assaut par les guerriers de Dambura. Un homme qui essayait de se saisir de Lakindo fut tué de trois coups de couteau; un autre guerrier qui ne voulait pas subir le même sort tua Lakindo. La tournée de police fit rentrer au village 57 hommes, 19 femmes et 13 enfants; d'autres s'étaient enfoncés plus en profondeur dans la forêt, vers le sud,

(1) A.N.C., APA 11859/A. Doume. Lettre n° 68 du 9 Août 1922 "a.s. Njassi."

(2) Gombo, traditions orales recueillies à Batouri Août 1990 ; Bunda, traditions orales recueillies à Ndelele, Mai 1991.

(3) A.N.C., APA 11859/A. Doume. Rapports des 3ème et 4ème trimestres 1925.

(4) Idem, Lettre n° 116 du 22 Février 1926 <<a.s. Campements Région Njassi>>.

en direction de la Subdivision de Lomié.⁽¹⁾

Cette affaire de meurtre coûta son poste au chef Mbele. Celui-ci fut accusé de n'avoir rien fait pour ramener les broussards à Njassi. Enfin, une affaire d'ordalie pratiquée à la suite d'un décès suspect (sorcellerie) et ayant entraîné la mort et la mise en gage de mineurs vint aggraver la situation de Mbele.⁽²⁾ Ce dernier fut accusé d'avoir adopté dans cette affaire une " attitude moins que correcte " pour n'avoir pas su empêcher l'ordalie réprimée par la loi et d'avoir tout fait pour cacher les faits aux autorités locales. Mbele fut destitué. Avec ses trois co-accusés, ils furent condamnés à quinze ans de prison, 500 francs d'amende et cinq ans d'interdiction de séjour. Trois autres inculpés écopèrent de trois ans et dix-huit mois de geôle pour homicide involontaire, coups et blessures.⁽³⁾

La guerre des juridictions coutumière et européenne était déclenchée. Sachant leur sort scellé, les condamnés, bien qu'enchaînés, s'évadèrent au cours d'une tournée d'enquête et disparurent en fumée... ou plutôt en forêt ou au Moyen-Congo. Un seul put être repris, grâce au concours du nouveau chef de village Bangubo! Les affaires de meurtre et d'ordalie, et surtout les punitions excessives infligées aux auteurs défrayèrent la conversation des Ngwenje. Elles troublèrent les esprits alors que les travaux forcés sur les routes battaient leur plein.

L'état d'insécurité et de misère qui s'ensuivit provoqua la désagrégation sociale. Entre 1928 et 1939, l'anarchie fut presque totale dans le secteur de Njassi. Des opérations de police menées entre 1928 et 1929 réussissaient à tirer de la forêt plus de 300 familles qui s'y étaient réfugiées.⁽⁴⁾

(1) A.N.C., APA 11859/A. Doume. Lettre n° 116 du 22 Février 1926 "a.s. campements Région Njassi"

(2) A.N.C., APA 11859/A. Doume. Rapports trimestriels 1925 et 1926.

(3) A.N.C., APA 11859/A. Doume. Rapport du 4^{ème} trimestre 1926.

(4) A.N.C., APA 11859/B. Batouri. Rapport du 2^{ème} trimestre 1929.

Elles furent réparties entre les villages de Meloupa, Sambidjou et Mboutou créés par scission de Njassi. Mais les gens n'y restèrent pas. En 1936, Génin rapporta au terme d'un séjour à Njassi :

On a peu travaillé. Le chef se plaint de ce que le village est déserté des trois quarts de ses habitants. Pendant la journée une partie des hommes qui restaient prend la fuite pour ne pas travailler à la réfection des cases. La situation politique de ce village est particulièrement mauvaise et une action énergique s'impose pour empêcher l'anarchie de devenir totale.⁽¹⁾

Ce lamento devait se poursuivre durant toute la colonisation, sans résultat tangible. Les Kaka Ngwenje refusèrent de résider dans les villages et de se plier aux ordres de leurs "soliveaux" de chefs. Comment pouvaient-ils le faire quand on sait que l'administration française révoquait ces derniers sous le moindre prétexte pour nommer n'importe qui à la place. N'avait-on pas vu entre 1918 et 1925 se succéder à Njassi six chefs ou plus: Njasi, Ndinga, Ndanga, Wase, Mbele, Bangubo,...? En définitive, les Ngwenje répondaient à l'appel de la vie libre en forêt, loin de toute contrainte, qui les interpellait fortement.

C. LA CONTESTATION ARMÉE.

1. La révolte avortée de 1919.

En Septembre 1919, une révolte éclata dans le village kaka de Daiguene; puis, elle s'étendit vers l'est aux villages de Garoua-Sambe, Ngoura et Garoua-Boubara. Elle faillit embraser la région, n'eut été l'intervention prompte et énergique des troupes coloniales.

Un mois avant, une tournée de recensement avait été entreprise dans le pays gbaya et kaka pour dénombrer la population féminine imposable dès 1920 et évaluer les potentialités contributives de la région.⁽²⁾ Bien que durant son séjour

(1) A.N.C., APA 11792/C. Batouri. Rapport de tournée Mai-Juin 1936.

(2) A.N.C., APA 11317/C. Doume. Rapport de tournée Août 1919.

le capitaine Debost n'en parlât pas, une augmentation du taux de l'impôt sur les hommes était aussi envisagée. Les autochtones ne furent pas dupes. Les chefs Hamada de Garoua-Boubara et Komanda de Garoua-Sambe refusaient de venir le rencontrer à Batouri. Depuis quelques temps, Hamada rechignait à se rendre au chef-lieu de circonscription. Bien plus, à une convocation toute spéciale, il fit répondre qu'il n'obéirait plus aux blancs et qu'il disposait de 250 hommes à leur opposer s'ils l'attaquaient.⁽¹⁾ Son collègue Komanda avait également donné une réponse similaire aux envoyés des autorités de Doume.⁽²⁾

Or, en ce milieu de 1919, la traite du caoutchouc battait son plein, animée par la C.F.S.O. et la Maison Périnaud. Cette dernière société possédait en août 1919 200 tonnes de gomme au séchoir qui nécessiteraient près de 8000 porteurs pour l'évacuer sur Abong-Mbang. Des centaines de Gbaya et de Kaka peinaient à la cueillette du caoutchouc. Par centaines d'individus, de nombreuses colonnes de porteurs sillonnaient la route Mindourou-Bimba-Doume-Abang-Mbang transportant la production. Les forçats étaient raflés dans les villages Gbaya de la savane. Les chefs riverains des nombreux cours d'eau importants de la Doume et de la Touki et leurs affluents étaient sollicités pour la construction des ponts qui devaient faciliter la circulation. Tel était le cas de Ngelebo, chef du village Ndemnam ou Nguelebo, qui devait fournir la main-d'oeuvre pour ériger un pont de 40m de long sur la Doume.⁽³⁾

Ce fut dans ce contexte de surexploitation effrénée caractérisée par la surimposition, la récolte du latex, le portage et la prestation sur les pistes et les ponts, qu'éclata la révolte chez les Kaka de Bertoua. La cause directe de l'insurrection fut le recrutement massif forcé de porteurs pour le compte de la Maison Périnaud.⁽⁴⁾

(1) A.N.C., APA 11317/C. Doume. Rapport de tournée, Août 1919.

(2) A.N.C., APA 11317/C. Doume. Rapport de tournée, Août 1919.

(3) A.N.C., APA 11317/C. Doume. Rapport de tournée, Août 1919.

(4) *Idem*, Rapport du capitaine Debost au sujet d'une tournée de police effectuée du 14 Septembre au 10 Octobre dans les régions Bayas et Kakas par l'adjudant indigène Samba Moty, 10 Octobre 1919.

Vers le 10 septembre, le caporal indigène Diamvele et quatre tirailleurs furent envoyés réquisitionner des centaines de porteurs dans les villages du canton gbaka de Bertoua. Arrivés au hameau du capita Uman, ils furent reçus à coups de sagaies et de flèches. Aussi, rebroussèrent-ils chemin pour aller trouver le chef supérieur Ndiba dont relevaient les indigènes insurgés. Immédiatement, Ndiba, accompagné par son frère Ngari alla au village de Uman pour lui intimier l'ordre de fournir les porteurs demandés. Une volée de flèches fut la réponse des guerriers d'Uman. Le chef Ndiba eut le bras traversé par une flèche empoisonnée. Il tomba de cheval. Il aurait été achevé si les soldats n'avaient pas ouvert le feu, tuant trois assaillants.⁽¹⁾ Les autres prirent la fuite.

Averti de la situation et craignant que le mouvement insurrectionnel ne s'étende à d'autres villages, le chef de circonscription dépêchait l'adjutant indigène Samba Moty casser la rébellion et ordonner la poursuite du recrutement des travailleurs.⁽²⁾ En outre, Samba Moty devait pousser jusqu'à Batouri s'emparer des chefs Komanda et Hamada dont l'insoumission risquait de faire tâche d'huile parmi les autres chefs de village. Un détachement de 15 soldats était mis à sa disposition. Chaque tirailleur portait 120 cartouches de munitions.⁽³⁾

Samba Moty trouva le hameau d'Uman évacué. La population était partie se placer sous la protection de leur chef Betare Wolongo de Daiguene. L'adjutant envoya un émissaire auprès de Betare Wolongo. Il lui enjoignait de livrer le capita Uman et fournir une centaine de porteurs. Ces exigences furent rejetées. L'affrontement devenait inévitable.

(1) A.N.C., APA 11317/C. Doume. Rapport du capitaine Debost, 10 Octobre 1919; Ngozo, traditions orales recueillies à Bertoua, Décembre 1990.

(2) A.N.C., APA 11317/C. Doume. Rapport du capitaine Debost, 10 Octobre 1919; A.N.C., APA 11317/C. Doume. Rapport du 3ème trimestre 1919.

(3) A.N.C., APA 11317/C. Doume. Rapport du capitaine Debost, 10 Octobre 1919.

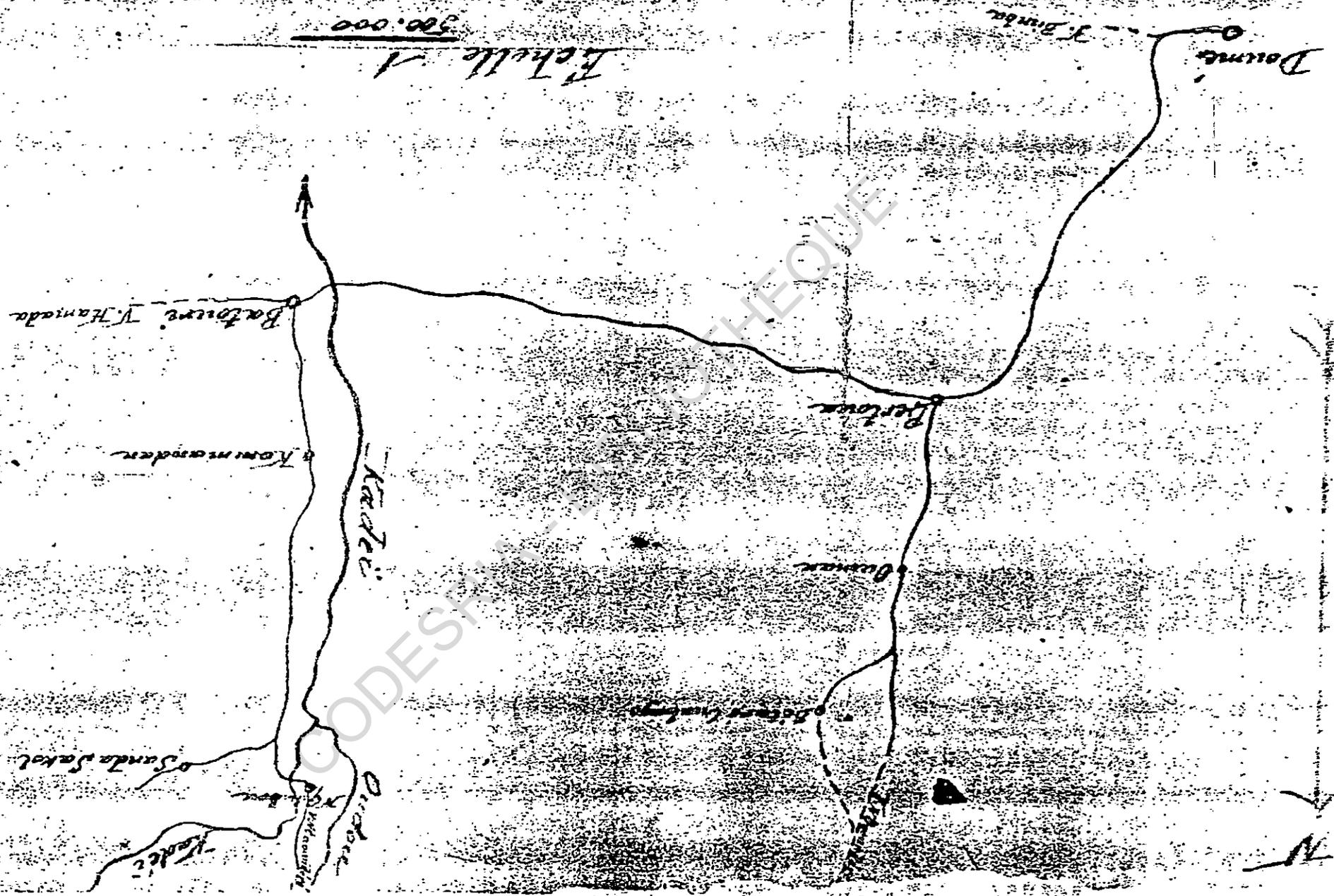
Sachant qu'ils seraient attaqués, Betare Wolongo fit évacuer le village. Il cacha femmes, enfants et vieillards dans la brousse et campa avec ses guerriers non loin de là. Hélas, une vingtaine d'hommes firent défection. Ils allèrent se placer sous les ordres de Ndiba et servirent de guides aux forces de répression.

Signalons en passant que le sous-officier Samba Moty était gendre du chef Ndiba.

Un matin de très bonne heure, les tirailleurs et les partisans réussirent à cerner la cachette des populations invalides de Daiguene et à capturer celles-ci. Un vieux réussit toutefois à s'échapper et alla donner l'alerte. Les guerriers Kaka arrivèrent bientôt en force et attaquèrent leurs ennemis, blessant un tirailleur au poignet. Deux insurgés des plus intrépides et qui portaient très apparents des tatouages et des talismans vinrent si près qu'ils furent fauchés presque à bout portant. Les Kaka laissèrent encore neuf des leurs sur le terrain, tués à moins de 30 mètres.⁽¹⁾ Ensuite, ils s'enfuirent en direction de Ngoura, poursuivis toute la journée par les tirailleurs. Ils franchirent la Kadei et trouvèrent refuge chez le chef Ngubu.

Justement, le village gbanginda de Ngoura devint le centre de rassemblement des insurgés. Apprenant la guerre menée contre Betare Wolongo, Kum Komanda des kaka Mbonjila mit le feu à son village. Avec une fraction importante de son peuple, il s'en alla vers le nord rallier à la résistance contre les blancs les chefs Ngubu de Ngoura et Sanda Sakol de Lala. Ici aussi, quelques familles se désolidarisèrent de l'action de Komanda et rejoignirent le chef supérieur Dambura mobilisé avec ses partisans dans la guerre contre le chef des Mbonjila. Kum Komanda ne réussit pas à convaincre Sanda Sakol de s'engager à ses côtés. Ce dernier préféra lui

(1) A.N.C., AFA 11317/C. Doune. Rapport du capitaine Debost, 10 Octobre 1919.



abandonner son village et trouva refuge à Ngoura. Komanda établit son quartier général à Lala. (1)

Ce fut donc à Lala qu'eut lieu l'affrontement. Les guerriers kaka faisaient bonne garde. Quant les soldats se présentèrent, ils furent accueillis par une nuée de flèches. Un soldat eut les vêtements traversés. Mais ses collègues ripostèrent tuant cinq kaka. A l'instar des gens de Betare Wolongo, les hommes de Komanda firent preuve de bravoure. Durant le combat

un fanatique vint si près qu'il reçut 12 balles à la fois
(le cas est à noter car il témoigne d'un fanatisme inconnu
jusqu'à ce jour dans ces régions où les indigènes ne brillent
pas par leur courage). (2)

Ayant subi de lourdes pertes humaines, Komanda ordonna la retraite. Ses hommes s'en allèrent vers Ngoura, pour se réfugier dans cette forteresse naturelle que formait la zone de confluence des rivières Oudou et Kadei où s'étaient réfugiés avant eux les gens de Betare Wolongo et de Sanda Sakol. Neuf des guerriers de Komanda qui ne purent pas franchir la Kadei à la nage furent faits prisonniers. Car, entre temps, le chef Ngubu avait fait enlever toutes les pirogues pour prévenir toute attaque des tirailleurs. Ce même chef refusait de se présenter à Samba Moty qui lui demandait de s'expliquer sur son attitude. Mais, il promettait de fournir le contingent de porteurs réclamés aussitôt que les soldats auraient quitté le secteur.

Ne pouvant pas se saisir de Komanda, l'adjudant Samba Moty porta la guerre chez le chef Hamada. A son arrivée à Garoua-Boubara, il trouva les lieux déserts. A son approche, les habitants étaient passés sur le territoire du Moyen-Congo qui n'était qu'à trois kilomètres de distance de leur village.

(1) A.N.C., APA 11317/C. Doume. Rapport du capitaine Debost, 10 Octobre 1919.

(2) A.N.C., APA 11137/C. Doume. Rapport du capitaine Debost, 10 Octobre 1919.

Les chefs rebelles étaient dispersés ou contraints à la soumission; les porteurs affluaient à Doume. Betare Wolongo avait dû livrer la centaine de travailleurs exigés, sous la menace de voir sa communauté exterminée. L'insurrection qui avait duré plus d'un mois était brisée. Le 10 octobre 1919, les forces répressives s'en retournaient dans leurs casernes, à Doume. ⁽¹⁾

les événements qui se déroulaient dans la contrée de savane située au nord de la piste Bertoua-Batouri n'étaient pas restés sans écho dans le pays. Ceux des chefs voisins des insurgés qui avaient compris qu'il leur en coûterait de suivre l'exemple de quelques "exaltés" se tinrent coi et livrèrent la main-d'oeuvre requise. Tel ne fut cependant pas le cas de Kum Ngelebo. Dans la région Njassi-Nguelebo, les indigènes prêchaient la guerre en invoquant Allah; ils projetaient de détruire les ponts en construction sur la Doume et la Touki. ⁽²⁾ Convaincus de préparer le soulèvement, Ngelebo et son fils furent arrêtés et incarcérés à Doume.

... — C'est ainsi que le vaste mouvement insurrectionnel qui s'ébauchait dans les contrées kaka et gбая en 1919 fut décapité et étouffé dans l'oeuf. Comme s'en réjouissait le capitaine Debost,

les quelques fanatiques qui prétendaient avoir reçu mission d'Allah de chasser les Français et se disaient invulnérables aux balles ayant été tués, le mouvement qui se dessinait et qui aurait pu prendre de grandes proportions fut arrêté net et le pays a retrouvé sa tranquillité.

Si le mouvement n'avait pas été arrêté dès le début, ce n'est pas à quelques isolés que nous aurions eu affaire par la suite, car ces fanatiques auraient pu faire de nombreux adeptes, voire endoctriner toute la région, et en raison de la témérité dont quelques uns ont fait preuve, une patrouille n'eut pas suffi à les mettre à la raison. ⁽³⁾

(1) A.N.C., APA 11317/C. Doume. Rapport du capitaine Debost, 10 Octobre 1919.

(2) A.N.C., APA 11317/C. Doume. Rapport du capitaine Debost, 10 Octobre 1919.

(3) Ibid.

S'agissant des forces belligérantes, on peut dire que Betare Wolongo et Komanda engagèrent chacun plus d'une centaine de guerriers dans les combats qu'ils livrèrent aux forces de police.⁽¹⁾ Les dernières étaient constituées de quinze tirailleurs commandés par deux caporaux et un adjudant, auxquels s'étaient joints des dizaines de partisans et de guides sous les ordres des chefs supérieurs Ndiba et Dambura. L'avantage numérique certain des autochtones ne put hélas pas compenser l'archaïsme de leur armement (sagaies et flèches, poison et magie de guerre à l'efficacité douteuse). En conséquence, il fut aisé aux soldats dotés de fusils modernes de se livrer au massacre.

Le bilan de la révolte, tel que dressé par les rapports administratifs⁽²⁾ s'établit comme suit : du côté des insurgés, il y eut 19 tués, des dizaines de prisonniers, des centaines de personnes livrées au portage. Du côté des forces coloniales et assimilés, il n'y eut que 4 à 5 blessés légers, dont le chef Ndiba. Au cours des opérations, 262 balles furent tirées. Ajoutons sur le bilan des autochtones la désorganisation sociale consécutive à la fuite sur le Moyen-Congo de certaines populations, la répression pénale et la destitution des leaders ayant de près ou de loin pris part à la résistance, comme Ngèlebo et son fils, Ngu - bu, etc.

Comme l'ensemble des mouvements de résistance anti-coloniale d'avant 1945, la révolte de 1919 échoua. Il ne pouvait en être autrement, au vu du rapport des forces en présence et de la conjoncture de colonialisme triomphant prévalant à cette époque.

Notons pour conclure que l'enracinement de la révolte dans l'univers socio-culturel et religieux des groupes

(1) Ces estimations sont déduites à partir de la taille des villages insurgés - 300 habitants environ - et des effectifs des porteurs demandés, une centaine d'hommes, donc des personnes en âge de faire la guerre.

(2) A.N.C., APA 11319/C. Doume. Rapport du 3ème trimestre 1919.

A.N.C., APA 11317/C. Doume. Rapport du capitaine Debost, 10 Octobre 1919.

qui animèrent celle-ci; les motivations politiques des insurgés; leur tactique de "terre brûlée"; les différents systèmes défensifs mis en place et intégrant les éléments de la nature: emploi judicieux des accidents de terrain, postes d'observation, fortification des abords de villages ou barrage des voies d'accès avec des obstacles pointus ou épineux; tentative de ranimer les anciennes alliances précoloniales etc., tous ces éléments furent autant de traits qui devaient se retrouver dix années plus tard dans l'insurrection des Gbaya. Car, en dépit de l'échec de la révolte de 1919, les Gbaya et les Kaka n'avaient pas perdu tout espoir de se libérer un jour du joug français.

2. L'insurrection des Gbaya ou la guerre du Kongo Wara.

Entre 1928 et 1930, à l'appel de Karnu, les Gbaya et les peuples voisins du Cameroun et de l'A.E.F. se soulevaient massivement pour chasser les Français de leurs terres ancestrales. Le prophète Karnu et le noyau principal de la révolte étaient gbaya. C'est pourquoi celle-ci est connue sous le nom d'Insurrection des Gbaya. Toutefois, les insurgés dénommaient cette guerre contre les Blancs par l'expression *biro Kongo Wara*, littéralement guerre /du/manche de houe. Le manche de houe était l'un des principaux symboles de ralliement à la résistance. La guerre du Kongo Wara fut, de l'avis unanime des nombreux spécialistes qui l'ont étudiée, le plus important des mouvements de résistance anti-coloniale qu'ait connus l'Afrique Noire entre les deux guerres mondiales.⁽¹⁾ Des études spécialisées ont déjà été consacrées à l'événement. Nous allons, en ce qui nous concerne, faire l'état des connaissances sur la question. Ensuite, nous dégagerons quelques aspects de l'insurrection propres aux Gbaya de l'Est-Cameroun qui constituent, faut-il le rappeler, notre centre d'intérêt.

(1) R. Nzabakomada - Yakoma, L'Afrique Centrale insurgée: la guerre du Kongo Wara (1928-1930), op. cit.

a) L'état des connaissances.

La revue des publications.

L'histoire de la Guerre du Kongo Wara est très complexe. Elle est difficile à écrire; car, la répression s'effectua sous le sceau de la " consigne du silence"(1). Cela constitue, bien évidemment, un gros handicap sur le plan documentaire.

Néanmoins, il existe aujourd'hui une littérature relativement abondante sur la question. De valeur inégale, les études vont de simples passages dans des ouvrages généraux à des publications spécialisées, articles de revues et livres.

Dans le premier type de sources se situent les contributions des historiens J. Suret-Canale, E. Sik, P. Kalck ou C. Coquery-Vidrovitch. (2) Ce sont des synthèses dont la valeur dépend des écoles de pensée des auteurs, mais aussi de l'état de l'historiographie sur l'insurrection à l'époque de la publication de leurs livres. Nous n'y insistons pas outre mesure.

Le second type de bibliographie est constitué d'articles de revues et de livres partiellement ou totalement consacrés à la résistance des Gbaya. Les auteurs ont effectué des recherches sur le terrain, ce qui donne plus de consistance à leurs analyses. Présentons-les brièvement, en suivant l'ordre de publication.

Une découverte fortuite à Brazzaville, en République du Congo, d'un dépôt d'archives contemporaines à la guerre du Kongo Wara permit à M. Michel de rédiger un document de

(1) P. Kalck, Histoire de la République Centrafricaine, op. cit., p. 235.

(2) J. Suret-Canale, Afrique Noire. L'ère coloniale, op. cit., p. 530-537; E. Sik, Histoire de l'Afrique Noire, Budapest, 1964, Tome II, p. 281-282; P. Kalck, Histoire de la République Centrafricaine, op. cit., p. 235-238 ; C. Coquery-Vidrovitch, Afrique Noire. Permanences et ruptures, Paris, Payot, 1985, p. 225-226.

16 pages sur la rébellion.⁽¹⁾ Selon le professeur Bah qui a exploité l'article,

la trame chronologique et le déroulement des événements sont bien exposés, même si les caractères de la prédication de Karnou ne tiennent pas compte du cadre social des Gbaya.⁽²⁾

Ce même auteur déplore l'absence de référence aux traditions orales qui auraient certainement pu apporter un éclairage nouveau et une meilleure saisie compréhensive des faits.

C'est peut-être pour lever cette lacune que T.M. Bah a versé le <<dossier Cameroun>> à l'historiographie de l'insurrection des Gbaya, permettant une meilleure connaissance de cette résistance anti-coloniale.⁽³⁾ L'auteur visait à donner un éclairage nouveau sur la personnalité de Karnou et à dégager la véritable dimension socio-politique de l'insurrection. Les aspects militaires (rapport des forces en présence, tactique des insurgés,...) auront également retenu l'attention de ce polémologue éminent de l'Afrique précoloniale.⁽⁴⁾ En dépit de quelques analyses qui prètent à controverse, comme le rôle de la société secrète Labi ou celui d'ex-miliciens dans le mouvement de résistance, l'article du professeur Bah, bien documenté, demeure irremplaçable dans la connaissance des Gbaya en général et de la guerre du Kongo Wara en particulier.

Mais, l'étude la plus détaillée et la plus complète, embrassant la totalité des régions insurgées et le plus grand nombre d'aspects de cette guerre anti-coloniale reste à ce jour l'ouvrage du docteur Nzabakomada-Yakoma intitulé L'Afrique

(1) M. Michel, <<Les débuts du soulèvement de la Haute-Sangha en 1928,>> Annales du Centre d'Enseignement Supérieur de Brazzaville, 1966, tome II, p. 33-49.

(2) T.M. Bah, <<Contribution à l'étude de la résistance...>>, Afrika Zamanl, op.cit., p. 110.

(3) Idem., p. 105-161.

(4) T.M. Bah, Architecture militaire traditionnelle et poliorcétique dans le Soudan Occidental du XVIIème siècle à la fin du XIXème siècle, Yaoundé, Editions Clé, 1985 ; T.M. Bah, <<Guerre, pouvoir et société dans l'Afrique précoloniale (entre le lac Tchad et la Côte du Cameroun)>>, Thèse de Doctorat d'Etat ès-Lettres (Histoire), Paris, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, 1985.

Centrale insurgée: La guerre du Kongo Wara (1928-1930)⁽¹⁾ L'auteur relève d'abord les causes profondes de la rébellion. Puis, il décrit dans le détail, avec minutie, les événements qui se déroulèrent de Mai 1928 à 1931 voire après, en mettant en exergue les différents protagonistes insurgés et l'action répressive. Enfin, il termine en dégageant les conséquences de l'insurrection, sa signification et ses implications multiples. Raphaël Nzabakomada-Yakoma est également l'auteur d'un article intitulé « Karnu, prophète de l'indépendance en Afrique Centrale ».⁽²⁾ Dans cet article, il résume les thèses développées dans son livre.

Enfin, un ensemble d'articles sur la Guerre du Kongo Wara ont paru ces dix dernières années. Dans cette mouvance se situent les écrits du pasteur T. Christensen et des professeurs P. Burnham et T. O'Toole.⁽³⁾ Aucun de ces auteurs ne remet en question les faits historiques connus. Par contre, tous proposent des interprétations qui, de l'avis des uns et des autres, doivent permettre de mieux comprendre la résistance, à la lumière de la culture gbaya. En particulier, T. Christensen et P. Burnham puisent dans leur profonde connaissance de la civilisation gbaya et dans leur riche expérience du pays pour démontrer comment le message délivré par Karnu plongeait ses racines dans le rituel et le symbolisme populaires. Et que, par conséquent, on ne peut pas comprendre le sens de la doctrine et des actes du prophète sans se pénétrer de la signification des symboles qu'il employait. Parmi ceux-ci se trouvait le tikine, un morceau de bambou utilisé par les femmes pour pétrir la pâte de manioc qui forme le mets quotidien du Gbaya. Il y avait également le kongi, un mor-

(1) R. Nzabakomada-Yakoma, *op. cit.*...

(2) R. Nzabakomada-Yakoma, "Karnou,..." in *Les Africains*, *op. cit.*, p. 227-258.

(3) T. Christensen, *An African Tree of life*, *op. cit.*, chapitre 10 : "The story of Karnu, a gbaya Prophet", p. 118-134; P. Burnham et T. Christensen "Karnu's message and the "War of the hoe handle". Interpreting a central african resistance movement", *Africa*, 1983, volume 53, n°4, p.3-22; T.O'Toole, «The 1928-1929 Gbaya insurrection in Ubangu-Shari: messianic movement or village self defense?», *Revue Canadienne des Etudes Africaines*, 1984, volume 18, n° 2, p. 329-343.

ceau de bois fourchu, en forme de Kongo Wara ou manche de houe, d'où dérive l'appellation autochtone de la révolte. Tikine et Kongi étaient les bâtons de commandement de Karnu. Les pouvoirs du prophète étaient concentrés dans ces deux outils coutumiers du rituel gbaya et symboles de paix et de non-violence par excellence.⁽¹⁾ L'usage des branches et des feuilles des arbres deng et sore jouait un rôle analogue.⁽²⁾

Quant à T. O'Toole, il suggère dans son article au lecteur de considérer la guerre du Kongo Wara, non pas comme une insurrection généralisée ayant un lien ombilical avec les prédications de Karnu, mais plutôt comme une série de réactions populaires locales isolées aux tracasseries et aux exactions des agents des compagnies concessionnaires et de l'administration. Pour lui, cette résistance n'aurait servi que de bouc-émissaire ("scapegoat") pour couvrir une campagne de "pacification" de grande envergure et très meurtrière que les responsables de l'A.E.F. ne pouvaient plus s'autoriser sans justification après les révélations d'A. Gide, A. Londres, M. Homet et R. Poulaine sur les atrocités commises dans la Fédération et l'impact qu'elles eurent dans la métropole.⁽³⁾

Disons, pour notre part, qu'une bonne partie de l'argumentation de O'Toole ne résisterait pas à une critique rigoureuse qu'on pourrait développer à partir des textes déjà publiés et à une bonne connaissance du passé historique des Gbaya. Mais, tel n'est pas notre propos.

En définitive, la profusion des écrits sur la guerre du Kongo Wara témoigne de l'intérêt toujours croissant que les chercheurs manifestent à cette résistance. Toutefois, il

(1) P. Burnham et T. Christensen, "Karnu's message...", *op. cit.*, p.12-17. Le professeur P. Burnham et le missiologue T. Christensen sont auteurs de nombreux ouvrages et articles sur l'histoire et la culture gbaya (voir bibliographie).

(2) *Ibid*; T. Christensen, *An African Tree of Life*, *op. cit.*, p. 128-133.

(3) T. O'Toole, *op. cit.* S'agissant des révélations d'André Gide, lire A. Gide, *Voyage au Congo. Carnets de route*, Paris, Gallimard, 1927.

y a lieu de déplorer le fait que des ouvrages scientifiques avérés sur le continent noir, comme l'Histoire Générale de l'Afrique rédigée et publiée sous l'égide de l'UNESCO ou l'Histoire Générale de l'Afrique Noire publiée sous la direction de H. Deschamps, n'aient pu lui consacrer aucune ligne.⁽¹⁾ Négligence, ignorance, oubli ou autre chose? Difficile à dire. Mais, au juste, qu'est-ce qui est connu de cette guerre ?

Karnu et la guerre du Kongo Wara : Les faits historiques saillants.

L'insurrection éclata en Mai-Juin 1928. Les Gbaya attaquèrent un groupe d'éleveurs peul (Fulbe Bororo) dont les troupeaux transhumaient entre Bouar et Bozoum. Huit hommes d'Ardo Adamu étaient tués; une centaine de boeufs, massacrés. Les autochtones reprochaient aux Bororo leur collusion avec les Français en vue de les déposséder de leur pays. Notons que depuis la Bataille de Sakani (1896) au cours de laquelle les Gbaya alliés aux troupes d'A. Goujon avaient battu et chassé les Fulbe, les Français favorisaient, pour des raisons économiques, l'installation des pasteurs Bororo en A.E.F. Les Gbaya considéraient une telle politique comme une trahison. Une enquête administrative menée après l'incident permettait aux autorités coloniales de découvrir l'existence de Karnu. Pourtant, il y avait déjà trois années sinon plus que ce dernier prêchait; et, sa doctrine était déjà largement répandue.

Karnu, de son vrai nom Barka Ngainumbe naquit vers la dernière décennie du XIX^{ème} siècle dans le petit village de Seri-Poumba ou Seri-Boya, non loin de Bouar.⁽²⁾ A la suite

(1) Histoire générale de l'Afrique, publiée sous la direction de l'UNESCO, Paris, 1980, 8 volumes; Histoire générale de l'Afrique noire, publiée sous la direction de H. Deschamps, Paris, P.U.F., 1971, 2 volumes.

(2) A la suite d'une source orale peul, Bah fait naître Karnu au Cameroun, dans le village Boulé actuel du Canton Yauwe. Cela ne nous semble pas possible. Ce village n'existe que depuis 1941. Il est peuplé de Lai émigrés de Betare-Oya. Nous y avons séjourné au mois de janvier 1991 et personne dans le village ou dans la région n'a revendiqué la paternité de Karnu. - Bārka (Karnu) n'est pas à confondre avec son homographe Bārka, mot d'origine arabe signifiant bénédiction. Chez les Gbaya, le patronyme Bārka est courant et veut dire que celui qui le porte sera un jour prestigieux parmi ses semblables. Voir T. Christensen, An African Tree of Life, op. cit., p. 120.

d'une brouille conjugale, sa mère l'emmena avec elle dans sa famille à Nahing. Ce fut là que Barka grandit, fut initié comme tout adolescent gbaya au Labi, sans pourtant jamais en devenir maître ou chef. (1)

Vers 1924-1925, Barka commença à avoir des révélations. Il prédisait l'avenir, faisait des miracles et vaticinait la fin de l'occupation coloniale. Voici comment Marchand, Commissaire de la République Française au Cameroun, décrit les séances de possession de Karnu :

Karnu se dit féticheur, devient sorcier redouté, prétend tuer un homme en le touchant seulement de sa main et n'avoir jamais pu apercevoir des Blancs, ceux-ci fuyant à son approche.

Il simule des crises nerveuses au cours desquelles il vaticine devant ses auditeurs angoissés et tremblants. Puis, il profite de l'excitation générale pour jeter l'anathème contre les Blancs, inciter ses congénères à leur refuser toute obéissance et à fuir leur contact jusqu'au jour de leur expulsion définitive et du massacre de leurs auxiliaires et protégés. Amplifiées et déformées, ses excitations gagnent à travers les profondeurs de la brousse et de la forêt les groupements voisins et atteignent de là des villages reculés. Elles mettent finalement en ébullition, puis en dissidence toute la région... (2)

--- — C'est à ce moment que Barka se baptisa Karnu. Littéralement, Karnu signifie celui qui ramasse la terre, qui peut la rouler comme un objet, telle une natte: Kar (enrouler) nu (terre). Toutefois, il a une résonance plus profonde: Karnu était l'homme qui connaissait le secret de la terre qui pouvait la dominer et la tirer de toutes sortes de malheurs. (3)

(1) Cet avis qu'on retrouve chez la plupart des auteurs cités comme R. Nzabakomada, P. Burnham et T. Christensen s'oppose à celui de T.M. Bah qui considère Karnu pour un Maître Labi. Pour notre part, les informateurs interrogés ne nous ont pas présenté Karnu comme un grand initié au Labi.

(2) Rapport annuel 1929, p. 71. A notre connaissance, aucun chercheur n'a à ce jour encore exploité ce rapport inédit et riche de renseignements sur la situation politique des régions insurgées du Cameroun.

(3) R. Nzabakomada - Yakoma, L'Afrique centrale insurgée, op. cit., p. 45 ; P. Burnham et T. Christensen, op. cit., p.8.

α 07

2 photos ⇒ village de Karun
+ Ascleni - frères

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

L'influence de Karnu grandit rapidement. A partir de Nahing, ses idées se propagèrent comme une traînée de poudre, tout azimuts colportées par les nombreux visiteurs et émules du prophète. Des régions éloignées des centaines de kilomètres comme Baïbokoum, Bocaranga, Bozoum, Yaloke, Bwali, Bambio ainsi que le Cameroun furent touchées. Des villages envoyaient des délégations auprès du grand homme pour apprendre sa doctrine et recevoir des directives et les symboles de la bénédiction, de la protection, du pouvoir et de l'alliance pour la résistance, à savoir le tikine et le Kongi.

Les prédications de Karnu se résumaient en une doctrine anti-coloniale, mais fondée sur la non-violence. Karnu exhortait ses adeptes à ne pas verser le sang de leurs ennemis. Son tikine, son kongi et son armée d'abeilles devaient à eux seuls se charger de chasser les Européens ainsi que leurs complices, peul, gardes ou autres. Il annonçait pour bientôt la fin du joug colonial et l'avènement d'une ère d'un monde nouveau, fait de prospérité, d'abondance et de liberté. Pour réaliser cet objectif éminemment politique, il en appelait à l'unité et à la solidarité de tous les groupes ethniques Gbaya, Mbum, Mbere, Kare, Pana, Duru, Laka, Tali, Yangere, Kaka, etc. Telle est la quintessence du message du prophète Karnu, un message de libération mais dans la paix, la non-violence. Les peuples de l'Afrique Centrale excédés par les exigences coloniales, piaffant d'impatience et confiants dans les pouvoirs du Kongo Wara allaient-ils le comprendre dans ce sens? Rien n'est moins sûr.

A partir de juin 1928, les incidents se multiplièrent. Après l'attaque lancée contre Ardo Adamu, Crubilé, jeune agent agricole chargé de la subdivision de Baboua s'en allait capturer Karnu. A Nahing, il se heurtait à plus de 200 guerriers armés jusqu'aux dents et s'enfuyait. Aux appels de détresse lancés par Crubilé à ses supérieurs, trois détachements de miliciens venus de Batouri (Cameroun), Carnot et

Bouar convergeaient sur Baboua, mais se dispersaient sur l'ordre du gouverneur général de l'A.E.F. Antonetti. Les Gbaya mirent la fuite de Crubilé et le départ des troupes coloniales sur le compte de la puissance invincible de Karnu et du Kongo Wara. Le mythe de l'invincibilité du prophète et de ses armes surnaturelles (Kongi, tikine) était né et il prit corps. La guerre totale contre les Blancs et leurs suppôts pouvait commencer. (1)

Les attaques contre les gardes, les chefs collaborateurs, et les colons éclatèrent simultanément un peu partout, dans la Haute-Sangha, l'Ouham-Pende, la Lobaye, ou les régions de la Vina et de Deng-Deng au Cameroun. Coordonnés ou pas, les événements révélaient la ferme détermination des indigènes de bouter le colonisateur hors du pays, au besoin par les armes. De la résistance non violente prêchée par Karnu, les insurgés étaient passés à la phase de la résistance active, militaire.

Même la mort précoce du prophète n'arrêta pas la révolte. Comme il l'avait prédit, Karnu ne se défendit pas et se laissa massacrer par les troupes coloniales le 11 décembre 1928. Mais, au grand désespoir des Français qui escomptaient sur la disparition du prophète pour voir l'insurrection s'estomper d'elle-même, celle-ci prit de l'ampleur. Elle devait se poursuivre dans certaines localités jusqu'en 1931.

b) La guerre du kongo Wara dans l'Est-Cameroun
1928-1929.

Très tôt, l'insurrection se répandit au Cameroun. (2)

Aux confins de l'A.E.F. et du Cameroun, dès novembre (1928),
la révolte avait gagné du sud au nord Bertoua, Deng-Deng,

(1) Pour les diverses opérations militaires, se reporter aux publications précédemment présentées, notamment le livre de R. Nzabakomada-Yakoma, op. cit.

(2) Voir l'étude du professeur Bah. Ici nous nous attacherons à dégager les faits qui présentent un caractère de nouveauté.

Betare, Bakoumbo, Meiganga et les portes des lamidats de Ngaoundéré et de Rei Boubai. Parmi les nombreux disciples de Karnou, les plus ardents étaient avant tout Dissara, chef de Canton de Mararaba dans la subdivision de Deng-Deng, dont la tête était mise à prix par les autorités coloniales, puis Zaoro Samaki, Ngaro-Gbaya et puis les chefs Binakou, Zatao, Zaoro-Mba, Zaoro-Koundé, Zaoro-Dankal, Zaoro-Gogouna et Gomtse. (1)

Les Mbum, les Mbere, les Duru et les Laka rallièrent les Gbaya révoltés. Trois principaux foyers de résistance s'allumèrent respectivement dans la contrée de Panzama (vallée de la Vina, circonscription de Garoua), sur la Mbere dans la circonscription de Ngaoundere, et dans la région de Mararaba dépendant de la circonscription de Batouri. (2) C'est ce dernier centre d'insurrection ouvert dans la subdivision de Deng-Deng et ses environs qui focalise notre attention. Mais avant d'étudier les événements qui s'y déroulèrent, notons qu'une "dissidence Kaka-Yangere" était signalée dans le sud de la subdivision de Batouri à la même période de 1928-1930. (3) Un second front faillit donc s'ouvrir dans l'Est-Cameroun.

En effet, exacerbés par la corvée de la route et la kyrielle de misères y afférentes, et probablement touchés par la doctrine anti-coloniale de Karnu, les Kaka et les Yangere voisins abandonnèrent les villages. D'aucuns s'enfuirent sur le Moyen-Congo tandis que d'autres gagnaient la forêt dense comprise entre la Kadei et Yokadouma, d'où ils cherchèrent à rejoindre leurs Congénères Yangere de la Sangha (Moyen-Congo) en pleine insurrection. Mieux renseignés du développement de la situation dans cette zone et des intentions de leurs populations, les administrations de Batouri, Lomié et Yokadouma réagirent vigoureusement et rapidement. Elles réussirent ainsi à empêcher les Yangere du Cameroun à opérer la jonction avec les guerriers qui se battaient dans

(1) R. Nzabakomada-Yakoma, "Karnou...", *op. cit.*, p. 254.

(2) Rapport annuel 1929, p. 71-72.

(3) A.N.C., A?A 11785/B. Batouri. Rapports des 1er et 2ème trimestres 1929.

la vallée de la Sangha.⁽¹⁾ La révolte venait d'avorter dans le sud-est de Batouri. Par contre, les autorités ne purent pas l'étouffer dans la région gbyaya de Deng-Deng.

La zone dont il est question était au moment de la guerre du Kongo Wara peuplée de Yayuwe et de Lai émigrés de Betare -Oya depuis 1917. Les indigènes avaient mal pris les réformes administratives de 1925 qui les plaçaient sous l'administration de Doume (devenue plus tard Batouri). Le loyalisme des chefs de village n'était pas la chose la mieux partagée. En décembre 1925, l'administrateur Latrille écrit :

Quant à obtenir des renseignements relatifs aux exodes par les chefs de village, il n'y faut pas trop compter de longtemps encore, car ces derniers jusqu'à présent peu surveillés acceptent peu volontiers le contrôle auquel ils sont soumis depuis la création d'une unité administrative comprenant les cantons excentriques de plusieurs subdivisions.⁽²⁾

Peu ou prou contrôlés depuis l'intrusion coloniale, les Gbyaya de Mararaba avaient plus qu'ailleurs peu souffert des tribulations coloniales. Leur réponse massive à l'appel de Karnu procédait d'un espoir, celui de préserver à jamais leur indépendance. Ainsi, anciens leaders de guerre, chefs de village et notables s'empressèrent-ils de rendre visite à Karnu. Ils ramenèrent chez eux le sara ("branche fourchue"), c'est-à-dire le Kongo Wara qui devait les rendre invulnérables et leur permettre de chasser les colonisateurs.⁽³⁾

La révolte dans la région de Mararaba fut donc, comme le confirma le chef Moyenge de Kongolo aux forces de ré-

(1) A.N.C., APA 11785/B. Batouri. Rapports des 1er et 2ème trimestres 1929.

(2) A.N.C., APA 11317/B. Doume. Rapport du chef de subdivision de Deng-Deng, 30 Décembre 1925.

(3) Beya de Mararaba et Turuku de Betare-Oya, traditions orales recueillies en janvier 1991. Ces deux hommes furent nos principaux informateurs sur l'insurrection des Gbyaya dans la région.

pression,

la conséquence immédiate de la visite faite par Dissara et la plupart des chefs Bayas de la subdivision de Deng-Deng au sorcier Karnou au village Nahim.⁽¹⁾

Moyenge fut l'un des rares chefs Yayuwe à ne pas prendre part à la guerre, quoique toute sa population y adhérât.

Localement, l'insurrection est appelée Biro Karnu (guerre de Karnu) ou Biro Yayuwe (guerre des Yayuwe). Ce qui dénote l'adhésion des autochtones à la doctrine de Karnu, tout en indiquant que la fraction gbaya des Yayuwe avait dans sa presque-totalité intégré la révolte et fourni le gros des combattants. Etroitement surveillés par l'administration depuis le déclenchement des hostilités en A.E.F., les autres groupes gbaya de l'Est-Cameroun (Lai, Mbodomo, Gbanginda, Buli) se tenaient coi; même si des éléments isolés purent passer à travers le filet administratif et rejoindre la résistance.⁽²⁾

Fin 1928, toute la région comprise entre Bodoma sur la piste Deng-Deng à Mararaba et Mboula au Sud de Ngaoundere s'était déjà embrasée. Les Yayuwe avaient été gagnés à la révolte par le chef de Canton Disara et par le chef de guerre Gbangine, frère du chef du village Benguen (ou Gbangine). Ces deux personnalités constituaient les deux principaux chefs des insurgés; ils dirigèrent les opérations militaires contre les troupes coloniales. Celles-ci étaient commandées par Dou, chef de la circonscription de Batouri et le lieutenant Jacquet. Les insurgés ayant tué plusieurs gardes envoyés en éclair, les deux belligérants s'affrontèrent durant tout le mois de janvier 1929. Les principales batailles eurent lieu à Biboka le 10 janvier 1929, à Djaoro Bali le 15,

(1) A.N.C., APA 11239. Répercussions au Cameroun des troubles politiques de l'A.E.F. (dissidence Baya) 1928-1929. Rapport du chef de Bataillon Marsaut au sujet des opérations militaires. Nahing est également transcrit Nahim.

(2) Tamle et Komdeke, traditions orales recueillies à Bertoua, Décembre 1990.

à Mbele le lendemain, dans le Pangar vers le 20, à Kongolo le 25, à Mbeka et à Dankali les 28 et 29 janvier.⁽¹⁾

Après deux mois d'accrochages et de harcèlements incessants, les Gbaya, lassés, abandonnèrent la lutte. Ils avaient été confrontés à la durée inaccoutumée des opérations militaires, à l'âpreté des combats, aux problèmes d'intendance, à l'inefficacité de la magie de guerre délivrée par Karnu et ses lieutenants. Enfin, ils avaient été travaillés par la propagande anti-insurrectionnelle orchestrée par le pouvoir civil de pair avec la répression militaire. Beaucoup cherchèrent refuge en brousse tandis que d'autres se soumettaient. En février 1929, les opérations militaires cessaient officiellement, pour laisser place à l'action politique ("pacification" et "apprivoisement") et à la répression judiciaire des présumés instigateurs de la révolte.⁽²⁾

Ce fut ainsi que l'ex-chef de Canton Disara, présenté comme un dangereux agitateur, et dont la tête avait été mise à prix,⁽³⁾ fut arrêté, jugé à Batouri et déporté à Yaoundé où il décéda.⁽⁴⁾ D'autres chefs et notabilités comme Saina de Benguen, Aito Danson de Kassa Ngaoundere, Kambara etc. furent déportés à Batouri ou ailleurs. Beaucoup d'entre eux moururent en exil. L'insurrection avait échoué, et avec elle, l'espoir pour les peuples gbaya et alliés de recouvrer leur indépendance.

e) Conséquences, impact et portée de la guerre du Kongo Wara .

La guerre du Kongo Wara eut des conséquences néfastes: pertes sévères en vies humaines, misère, famine et répercussions démographiques inévitables, destruction des villages,

(1) A.N.C., APA 11239. Répercussions au Cameroun des troubles politiques de l'A.E.F..

(2) Ibid ; Voir aussi Rapport annuel 1929, p. 72.

(3) T.M.Bah, op. cit., p. 147.

(4) Archives de Betare-Oya. Monographie de Mararaba. Maina de Bouli et Beya de Mararaba, traditions orales recueillies en Janvier 1991.

exodes des populations, etc. Les sociétés traditionnelles furent désarticulées; les autochtones connurent une grave crise morale et matérielle.⁽¹⁾

Les répercussions de l'insurrection des Gbaya dépassèrent largement les frontières du Cameroun et de l'A.E.F. et se firent sentir en France et ailleurs dans le monde.⁽²⁾

Dans l'Est-Cameroun, l'enthousiasme général qui avait régné au début de la guerre céda la place, après l'échec, à un profond découragement. Car l'oppression administrative devint étroite, avec la réorganisation administrative qui aboutit à la création des subdivisions de Betare-Oya et de Meiganga le 2 Mai et le 4 Novembre 1929 respectivement.⁽³⁾ Les autochtones furent également soumis à une surexploitation abusive et sauvage. Au lieu de l'ère nouvelle de liberté, d'abondance et de prospérité prophétisée par Karnu, les Gbaya et assimilés connurent la misère et des vexations multiples. Mais, est-ce dire le joug colonial fut enfin accepté? Et les hommes, définitivement résignés à leur sort? De nombreux faits n'autorisent pas à le croire.

D'abord, de nombreux gbaya réagirent à la nouvelle donne politique en émigrant vers les régions encore vides et peu contrôlées de Yoko, Tibati et Meiganga. Ces exodes ont fait l'objet d'une rubrique spécifique dans ce même chapitre.

Ensuite, ceux qui n'émigrèrent pas plièrent certes, mais tel le roseau, sans rompre: ils n'étaient pas soumis. Dans les années 1930, des incidents furent enregistrés çà et là. Ils mettaient aux prises les Yayuwe et les agents de l'administration: messagers, gardes ou chefs. En 1935, les habi-

(1) R. Nzabakomada-Yakoma, L'Afrique Centrale insurgée, op. cit., p. 117-140.

(2) Idem, p. 140-162 ; J. Suret-Canale, op. cit., p. 535-536.

(3) Rapport annuel 1929, p. 70, 130.

tants de Kongolo accueillèrent toujours à coups de flèches les gardes en mission; ils interdisèrent l'accès de leur territoire au Chef de Canton Sananga en 1938.⁽¹⁾ Ceux de Mararaba rossèrent copieusement le garde Djoda qui tentait d'arrêter un Gbaya originaire de Meiganga sans laissez-passer et déchiraient son uniforme.⁽²⁾ Réagissant à ces incidents, Spas, alors chef de la Région du Lom et Kadei avouait que les Gbaya étaient demeurés éloignés de l'administration. Il écrit :

les populations de ce canton qui fut un des centres du soulèvement baya de 1929 sont restées très loin de nous...

Il n'est pas douteux que ces populations doivent à l'heure actuelle, être reprises en mains avec beaucoup de prudence et d'habileté...

Un canton où, quoiqu'on dise, les envoyés de l'Administration française, gardes ou messagers sont reçus à coups de flèches ou rossés comme les Chevaliers du guet, ne peut être considéré comme positivement soumis et l'on compterait vainement sur la bonne volonté spontanée des habitants pour se ranger sous notre bannière et goûter les bienfaits que leur apporte notre civilisation.⁽³⁾

C'est donc clair. La défaite militaire n'avait pas pu subjuguier définitivement les Gbaya.

Participe du même ordre d'idées le fait que les populations manifestent un grand respect et de l'estime pour les leaders qui dirigèrent l'insurrection. Des gens comme Karnu, Disara, etc. sont entourés d'une auréole de héros sacrés. On en parle peu, et avec déférence.⁽⁴⁾ Par contre, les Chefs-collaborateurs perdirent tout crédit et toute autorité sur les indigènes. Tel fut le cas de Moyenge de Kongolo ou Sananga de Mararaba.

Sur le plan plus général, la guerre du Kongo Wara eut un impact profond sur le devenir politique des peuples de

(1) Archives de Betare-Oya. Rapports de tournées 1935 et 1938.

(2) *Idem*, rapport de tournée Septembre-Octobre 1935.

(3) *Idem*, Lettre n° 1810 du 30 Octobre 1935.

(4) Lors de notre séjour à Bouli, nous avons eu des difficultés à obtenir des renseignements relatifs à Disara des proches parents de ce leader.

l'Afrique Centrale. Elle imprima une dynamique certaine à la lutte pour l'émancipation et l'indépendance de la région.⁽¹⁾ C'est ainsi que l'abbé B. Boganda, un nationaliste centrafricain, essaya habilement de se présenter comme l'héritier spirituel, sinon l'incarnation vivante de Karnu. Ame de cette résistance anticoloniale, Karnu apparaît ce faisant comme un authentique prophète de l'indépendance.⁽²⁾

En conclusion, l'on peut affirmer que le rejet de la colonisation fut une donnée permanente dans les sociétés gbya et kaka. La résistance prit toutes les formes imaginables, allant de la force d'inertie à la lutte armée en passant par des formules intermédiaires, l'esquive ou l'émigration notamment. Cette insoumission constante des habitants de l'Est-Cameroun corrobore la thèse selon laquelle aucun peuple n'a accepté de gré l'occupation coloniale. Surtout, elle illustre de manière éclatante la thèse qui stipule que les sociétés dites acéphales furent les plus réfractaires à la colonisation. J. Lombard constate que ce sont souvent des sociétés acéphales qui se sont montrées les plus contestataires vis-à-vis du pouvoir colonial.⁽³⁾ Les cas recensés chez les Gbaya et les Kaka viennent enrichir le répertoire déjà impressionnant des résistances bien connues de l'histoire africaine, notamment sur la côte atlantique (Dan, Kissi, Holli, Lobi, Tiv...) ou dans les zones forestières de l'Afrique Centrale et du Cameroun (Manja, Loango, Maka, Bulu, etc.)⁽⁴⁾ Ce qui semble indiquer que la co-

(1) R. Nzabakomada-Yakoma, *L'Afrique Centrale insurgée*, op. cit., p. 179. Voir aussi T. M. Bah, op. cit., p. 161. S'agissant de la comparaison de cette insurrection avec les autres résistances, voir R. Nzabakomada-Yakoma, op. cit., p. 170-177.

(2) R. Nzabakomada-Yakoma, "Karnou...", op. cit.

(3) Nature et formes de pouvoir dans les sociétés dites acéphales-exemples camerounais, op. cit., p. 85.

(4) Voir C. Coquery-Vidrovitch, *Afrique Noire. Permanences et ruptures*, op. cit., chapitre IX: "Révoltes et résistances", p. 211-264. Pour les cas précis des Maka de l'Est-Cameroun et des Tiv du Nigeria, lire respectivement P. Geschiere, *Villages Communities and the State. Changing relations among the Maka of South-eastern Cameroon since the colonial conquest*, London, Boston and Melbourne, Paul Kegan International Ltd (K.P.I.), 1982 ; D.C. Dortward, <<Ethnography and administration: a study of Anglo-tiv <<Working Misunderstanding>>>, *The Journal of African History* (J.A.H.), 1974, Volume XV, n° 3, p. 457-477.

lonisation était ressentie durement par ces sociétés égalitaires, du fait qu'elle est l'essence même de l'inégalité.⁽¹⁾ En tout cas, la contestation des Gbaya et des Kaka prouve que dans ces contrées, la prétendue *pax colonica* (paix coloniale) et autres ère de sécurité ne furent qu'un leurre, une vue de l'esprit qui masquait la réalité d'un pouvoir étranger oppresseur, honni et récusé.

... — Ainsi donc, de 1892 à 1938, soit quarante sept ans, l'histoire des Gbaya et des Kaka fut profondément marquée par l'occupation coloniale, allemande puis française. Les sociétés colonisées en furent bouleversées. Devant les agressions extérieures multiples, soulignées par la mainmise administrative, l'exploitation économique ainsi que les effets et les méfaits pervers sous-jacents, elles tentèrent de sauvegarder leur liberté et de préserver leur identité. Les populations le firent avec beaucoup de difficultés; elles luttèrent avec les armes à leur portée et se révélèrent des réfractaires irréductibles. Malgré cela, la marche du temps travaillait en leur défaveur: vers 1938, les sociétés indigènes étaient quelque peu ébranlées dans leurs fondements séculaires. Toujours omnipotent, le colonisateur ne paraissait pas pouvoir être inquiété, encore moins être déraciné et chassé. Pourtant, l'éclatement de la seconde guerre mondiale en 1939 était précurseur d'un ordre nouveau. Par ses répercussions au niveau local, elle devait déclencher une évolution de telle sorte que, pour tous les protagonistes de la scène coloniale de l'entre-deux-guerres, rien ne serait plus comme avant.

(1) Nature et formes de pouvoir dans les sociétés dites acéphales, *op. cit.*, p. 86.

IIIÈME PARTIE : ÉVOLUTION DU PAYS GBAYA ET KAKA DE
1939 A 1960.

Avec l'éclatement de la seconde guerre mondiale en septembre 1939 s'ouvrit une ère nouvelle pour les peuples colonisés. Rien ne fut plus comme avant. Avec ce fléau mondial prit fin la période la plus noire de la colonisation, et débuta une ère de libération qui aboutit à la décolonisation. Les Gbaya et les Kaka de l'Est-Cameroun n'échappèrent pas à ce vaste mouvement de l'histoire. Le pays et la société enregistrèrent une évolution accélérée. Commencée avec l'effort de guerre, celle-ci se poursuivit avec les réformes de 1946 qui consacrèrent la libéralisation du régime colonial. Les indigènes acquirent plus de liberté et retrouvèrent peu à peu la parole jusque-là confisquée par le seul colonisateur. A partir de 1947, le syndicalisme s'enracina; la vie politique moderne prit corps. De plus en plus conscients des mutations en cours au Cameroun, les autochtones usèrent des institutions politiques nouvelles créées par le colonisateur français pour défendre leurs droits et réclamer plus de développement social et économique. De 1939 à 1960 donc, de profondes transformations sociales, politiques, économiques et culturelles s'opérèrent en pays gbaya et kaka. Attachons-nous à en retracer les traits saillants.

CHAPITRE 1. LES ANNÉES QUARANTE: UNE DÉCENNIE CHARNIÈRE
1939-1948.

A. L'EFFORT DE GUERRE ET SES CONSEQUENCES (1939-1945)

Lorsque la France déclara la guerre à l'Allemagne Nazie le 3 septembre 1939, les possessions françaises d'Outre-mer entraient de plein pied dans le second conflit mondial. En dépit de son statut international, le Cameroun, mandat de la Société des Nations, n'échappa guère à l'effort de guerre. C'est ainsi que les Gbaya et les Kaka furent sollicités pour intensifier la production du caoutchouc, pour voir les exploitations aurifères de la main-d'oeuvre et des vivres indispensables, et payer plus d'impôts. Pour prévenir tout manquement et s'assurer que l'autochtone s'acquitterait de toutes ses obligations, un régime d'exception fut instauré.

1. Une administration d'exception.

Etant avéré que les Gbaya et les Kaka sont durs à mener mais que sous un régime énergique, ils sont susceptibles de donner des résultats satisfaisants,⁽¹⁾ les autorités coloniales locales les soumièrent à une administration d'exception. Celle-ci fut matérialisée par une répression impitoyable par l'indigénat, le recours systématique au travail forcé et la pratique de l'administration directe.

Effectivement, dès l'éclatement des hostilités, les responsables de la Région du Lom et Kadei réclamèrent aussitôt auprès du chef du Territoire les pleins pouvoirs. Quant à l'application du code de l'indigénat. Xavier Béliard, chef de la subdivision de Betare-Oya présentait les desiderata suivants:

(1) Archives de Betare-Oya. Rapports des 3ème et 4ème trimestres 1939.

Desiderata: Il importe de considérer la question sous son jour exact. Il faut bien admettre, en effet, que l'indigène n'est pas arrivé à notre point de civilisation et que les méthodes à lui appliquer ne doivent pas être calquées sur les nôtres. L'amende, par exemple, est un excellent moyen de coercition pour les évolués, mais il est insuffisant pour les populations bayas. Il serait opportun que l'Administration supérieure laisse une entière latitude aux chefs de subdivision au sujet de l'application des peines disciplinaires. A certaines époques, et tout particulièrement dans les temps troublés comme ceux que nous traversons, il convient de déployer une énergie considérable. Cette énergie dont le but est de stabiliser les divers éléments noirs dans un état d'esprit normal, doit être étayée par la possibilité de distribuer, en toute opportunité, des peines de prison.(1)

Les doléances des chefs de Subdivision avaient l'appui du chef de Région, l'administrateur Spas :

Je ne peux que me faire l'interprète des doléances exprimées par les chefs de subdivision, doléances que j'estime justifiées et suivant lesquelles le tempérament difficile des populations de la Région nécessite une main ferme et armée de pouvoirs suffisants pour assurer la répression des innombrables manquements que commettent les indigènes, et qui augmentent en raison inverse des pouvoirs conférés aux fonctionnaires de commandement responsables de l'ordre dans leur subdivision. Il demeure un leurre, en effet, de croire au pouvoir de persuasion sur des esprits aussi frustes que les indigènes de cette région et de penser que l'on pourra obtenir d'eux qu'ils augmentent la production ou prennent des habitudes de travail si contraires à leur penchant. Il faudra de nombreuses années avant que la méthode de persuasion puisse ici être de quelque efficacité. C'est pourquoi je joins ma voix à celle de mes collaborateurs pour demander un peu plus de latitude en ce qui concerne l'application de l'indigénat qui, je le répète, n'a, ici, jamais donné lieu à abus.(2)(sic!)

Par conséquent, les autorités coloniales en service en pays gbya et kaka se mirent à distribuer copieusement des peines disciplinaires.⁽³⁾ Dans le seul troisième trimestre 1939, 447 peines disciplinaires furent infligées dans le Lom et Kadei,

(1) Archives de Betare-Oya. Rapports des 3ème et 4ème trimestres 1939 et du 1er trimestre 1940. C'est nous qui soulignons.

(2) Archives de Betare-Oya. Région du Lom et Kadéi. Rapport du 3ème trimestre 1939. C'est nous qui soulignons.

(3) Archives de Betare-Oya. Rapport du 2ème trimestre 1940.

dont 205 à Batouri, 140 à Bertoua et 102 à Betare-Oya.⁽¹⁾

Tableau 22: Etat de peines disciplinaires dans la subdivision de Betare-Oya en 1939 et en 1940.⁽²⁾

Période	Nombre de sanctions
3ème trimestre 1939	102
4ème trimestre 1939	77
1er trimestre 1940	52
2ème trimestre 1940	89
3ème trimestre 1940	111

Comme le montre le tableau ci-dessus, les sanctions au titre de l'indigénat s'accrurent régulièrement en 1940; rien n'indique qu'il y eut régression durant les années suivantes, années marquées par l'intensification de la production de guerre.⁽³⁾

Au Haut-Commissaire de la République qui ne cessait de s'étonner du nombre excessif de punitions, de la sévérité des sanctions et de la prédominance de la peine de prison sur l'amende, on lui opposa l'inapplicabilité complète de cette dernière sanction chez les Gbaya et les Kaka, avant de justifier les autres abus par l'impératif de réprimer le vagabondage. Car,

la Défense Nationale exige que chacun soit au travail, ce qui implique l'extirpation de la maladie sociale du vagabondage.⁽⁴⁾

Une lutte sans merci fut donc engagée contre les nombreux indigènes qui, se passant pour manoeuvres, erraient de village en village pour échapper au travail forcé des mines ou à la cueillette du caoutchouc. Ceux trouvés sans travail

(1) Archives de Betare-Oya. Rapport du 3ème trimestre 1939.

(2) Archives de Betare-Oya. Rapports trimestriels 1939 et 1940.

(3) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapports annuels de 1941 à 1945. Les rapports administratifs de cette période restent muets sur la question.

(4) Archives de Betare-Oya. Région du Lom et Kadei. Rapport du 4ème trimestre 1939.

Discipline - Production".⁽¹⁾ Le rôle des chefs, rappelait le chef de Région Spas, ne devait pas se borner à arborer de beaux uniformes chamarrés de galons; il fallait encore que par leur activité, ils justifient et méritent le port de ces uniformes.⁽²⁾

Mais les chefs de canton et de village continuaient de briller par la nullité de leur autorité. D'aucuns, comme Ngari, Dambura et Djombo vieillissants, considéraient de plus en plus leurs fonctions comme typiquement honorifiques et aspiraient à un repos mérité après plus de deux décennies passées au service des Français. Pour se disculper des accusations proférées par l'administration, accusations relatives au retard dans la rentrée fiscale, la livraison de manoeuvres ou l'exécution des innombrables prestations, les chefs n'hésitèrent pas d'en rendre responsable les méthodes barbares appliquées depuis le début des hostilités, ce qui revenait à accuser les autorités locales. Au Conseil des notables du 6 août 1941

Damboura et Djombo, respectivement Chefs supérieurs des Kaka Mpwako et des Kaka Bera, demandent successivement la parole.

Ils attaquent, non sans vraisemblance les méthodes d'administration introduites dans la subdivision depuis 18 mois environ et leur attribuent la lamentable situation actuelle: une partie de leurs ressortissants est passée en A.E.F., les Haoussas qui animaient les marchés ont fui. Les hommes fournis parfois à la légère à certains chantiers miniers ont déserté, mais n'ont pas rejoint leurs villages. D'où difficultés fiscales actuelles.⁽³⁾

Estimant que les chefs ne s'adaptaient pas à la conjoncture de guerre et qu'ils n'assumaient pas leurs responsabilités en cette période critique où la Défense Nationale exigeait des efforts de tout le monde, l'administration décida de s'en débarrasser. Chefs de canton et de village furent par conséquent mis en veilleuse, révoqués, forcés de se démettre ou

(1) A.N.C., APA 11851/D. Batouri. Procès-Verbal du Conseil des notables du 2 Janvier 1940.

(2) A.N.C., APA 11851/D. Batouri. Procès-Verbal du Conseil des notables du 2 Janvier 1940.

(3) Idem. Procès-Verbal du Conseil des notables du 6 Août 1941.

condamnés. ⁽¹⁾ C'est ainsi qu'Abo et Hamada, chefs des Cantons gbaya de Batouri (Bengue-Tiko et Boubara) furent suspendus de leurs fonctions pour être remplacés par le jeune (30 ans) et énergique interprète Pierre Babilon, désigné chef supérieur des Gbaya de Batouri. ⁽²⁾

Privilégiant la production à toute autre considération, l'administration locale autorisa la scission de certains villages regroupés. En procédant à la création de nouveaux villages, elle consacrait une fois encore l'atomisation des communautés préexistantes. C'est à cette époque que Dofio, fils de l'ex-chef de Canton Yayuwe Disara et Chef des Lai de Mararaba, s'établit avec les siens à Bouli. De même, Kulanya, le rival de la famille Golke dirigeant le canton gbanginda se fixa à Oudou. Dans le seul canton Yayuwe, il y eut quatre nouveaux villages créés en 1943. ⁽³⁾

Les nombreux décès de chefs survenus entre 1939 et 1945 permirent aux autorités coloniales de laisser persister la vacance ou de placer leurs pions. Parmi les décès les plus remarquables, citons celui du chef supérieur Dambura (décembre 1941) et ceux des chefs de canton Sananga (21 janvier 1945) et Ko Katwa. Le premier fut remplacé à la tête des Kākā par son frère Bari (Décision n° 1047 du 13 septembre 1942) et les deux chefs de canton Yayuwe et Gbaya-Ouest par leurs fils Koya Sananga et Abo. ⁽⁴⁾

(1) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapports annuels de 1941 à 1945.

(2) Archives de Betare-Oya. Région du Lom et Kadei. Rapport du 4ème trimestre 1939; A.N.C., APA 11851/D. Batouri. Procès-Verbal du Conseil des notables du 29 Juillet 1940.

(3) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapport annuel 1943.

(4) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapports annuels 1941 - 1945.

Tableau 23: Situation des chefs gbaka et kaka entre 1941 et 1945⁽¹⁾

Année	Décès	Démission	Révocation	Condamnation	Nouvelle création
1941	7	2	1	—	—
1942	2	1	5	—	1
1943	4	1	4	1	4
1944	/	/	1	—	1
1945	12	2	3	2	—
TOTAL	25	6	14	3	6

Comme le montre ce tableau, la chefferie indigène fut profondément bouleversée, puisque le roulement des chefs toucha un cinquième de l'ensemble du corps soit 54 chefs sur les 266 chefs de village recensés au début de 1940.⁽²⁾

Par ailleurs, sous prétexte de l'effort de guerre, les conseils des notables, qui se tenaient régulièrement depuis 1938 en deux sessions annuelles, furent supprimés en 1941. Ils ne furent rétablis qu'à la fin des hostilités, en juillet 1945.⁽³⁾ Ainsi, même la pseudo-participation des indigènes à la gestion du pays par le biais du conseil des notables—n'eut pas de place pendant la période de guerre.

Grâce à cet ensemble de dispositions énergiques, l'impôt, qui d'habitude rentrait difficilement, avec retard, fut intégralement recouvré avant la fin du premier semestre. Comme on l'imagine, les autorités ne furent pas regardantes sur les moyens d'amener les indigènes à s'acquitter de leurs débets. Quand ils le pouvaient, les chefs de subdivisions percevaient eux-mêmes directement l'argent dans les villages ou

(1) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapports annuels 1941-1945.

(2) A.N.C., APA 11851/D. Batouri. Notice sur la Région du Lom et Kadei, 1940.

(3) A.N.C., APA 11851/D. Batouri. Procès-Verbaux des conseils des notables

sur les marchés. Cette pratique ne déplaisait pas aux populations qui échappaient aux rapines des chefs; ceux-ci se voyaient ainsi "privés d'un assez gros revenu".⁽¹⁾ Le taux de la capitation, qui variait de 10 à 20 francs en 1939 selon les cantons et la catégorie des imposables, femmes ou hommes, connut une flambée pendant la guerre: en 1946, il était de 22 à 50 francs, soit une augmentation allant de 250% à 420%.

Tableau 24 : Evolution de la capitation de 1939 à 1946.⁽²⁾

Année Canton	1939		1940		1941		1942	1945		1946	
	Hommes	Femmes	H.	F.	H.	F.		H.	F.	H.	F.
Cantons gbaya de Betare-Oya	12	12	20	15	25	20	mêmes taux qu'en 1941	40	20	40	23
Canton gbaya de Bertoua	12	12	20	15	25	20		40	20	40	23
Cantons gbaya de Batouri	10	10	20	15	20	15		40	20	42	22
Canton Kaka Bera	15	12	20	15	20	15		45	30	50	35
Canton Kaka Ngbwako	20	15	30	20	35	20		45	30	50	35

La célérité dans le versement des charges fiscales devenues plus lourdes dénote l'efficacité des mesures répressives mises en branle et l'intensité de l'effort exigé des indigènes car, pour avoir l'argent dû, il fallut s'engager sur les entreprises aurifères ou produire massivement du caoutchouc.

2. Une production de guerre.

a) La reprise de la traite du caoutchouc.

L'occupation par le Japon des pays du Sud-Est asiatique producteurs de l'hévéa redonna de la valeur au caoutchouc sylvestre. Le pays du caoutchouc se ranima. Tout comme dans les années anté-

(1) A.N.C., APA 10098/B. Bertoua. Rapport de tournée Janvier-Février 1943.

(2) A.N.C., APA 11851/D. Batouri. Procès-Verbaux des conseils de notables. L'administration aurait aimé uniformiser les taux, mais il fallut tenir compte de la proximité de la frontière avec l'A.E.F.

rieures à la crise de 1930, les populations gbayà et kaka furent une fois encore asservies à la cueillette forcée du caoutchouc. Momentanément arrêtée en 1940, à la suite de la mobilisation des colons et de la rupture des liens commerciaux avec la France occupée par les Allemands, la traite du latex reprit de plus belle à partir de 1941. La reprise fut rendue possible par la rentrée de la France libre en guerre et la promesse tenue des Britanniques et leurs alliés américains et sud-africains d'acheter toute la production camerounaise. Ce faisant, la récolte de la gomme fut poussée à l'extrême. Avec l'extraction aurifère, la production du caoutchouc constitua l'apport capital de la Région du Lom et Kadei à l'effort de guerre. De 1942 à 1945, elle connut un "développement énorme", comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 25 : Production du caoutchouc de 1938 à 1946 dans la Région du Lom et Kadei (en tonnes).⁽¹⁾

Année Subdivision	1938	1939	1942	1943	1944	1945	1946
Batouri	421,200	523	477	540	496	582	—
Bertoua	—	—	204	260	230	275	—
Total	421,200	523	681	800	726	857	378

Pour obtenir ces gros tonnages, il avait fallu mobiliser les 4/5ème de la population totale de la Région.⁽²⁾ Des centres d'achat fonctionnaient à Batouri, Youla, Bertoua et Kobi. D'abord quotidiens dans les premières années de la guerre, les marchés du caoutchouc devenaient mensuels vers la fin des hostilités. Voici comment se déroulaient les opérations de traite en 1940 à Batouri :

(1) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapports annuels de 1941 à 1946. En 1940, la Région de la Boumba-Ngoko fut rattachée à la Région du Lom et Kadei. La production de cette circonscription n'est pas incluse dans le tableau.

(2) A.N.C., APA 11851/D. Batouri. Procès-Verbal du conseil des notables du 2 Juillet 1945.

La vente a lieu tous les jours. Le chef de subdivision a aménagé à chaque route ou piste conduisant à la ville un petit hangar où se trouve un agent de la Société de Prévoyance muni d'un peson. Cet agent est chargé de constater la qualité du caoutchouc, de le peser et d'enregistrer chaque apport. Le caoutchouc mal préparé, en crêpes trop épaisses (les dimensions que doivent avoir les crêpes ont été indiquées à tous les chefs supérieurs) ou contenant des impuretés, est rejeté.

Les belles crêpes sont pesées. Un ticket, sur lequel est inscrit le poids de la charge et le village du récolteur est remis à l'indigène qui, après avoir vendu sa charge, doit se rendre à la subdivision où il remet son ticket. Un écrivain-interprète vérifie s'il a bien reçu la somme correspondante au poids inscrit.

Le prix d'achat est de 3 francs ...

Chaque jour, le chef de subdivision recueille les tickets qui lui permettent de suivre, par village, la production. Les contestations entre acheteurs et vendeurs sont extrêmement rares(1).

On procédait de même à Bertoua, Youla et Kobi. La qualité et les quotas de production, par individu et par village, étaient sévèrement contrôlés. Les indigènes qui s'avisent à vicier le latex du caoutchouc (ndamba) avec du vouakanga (bolo) ou d'autres lianes laticifères voyaient leurs charges détruites et subissaient une peine de prison.(2) Quant aux réfractaires qui profitaient du séjour dans la forêt pour se soustraire à l'administration et ne rien faire, les tournées de police ou l'apparition inattendue de "Ronkoro" mettaient leur quiétude à rude épreuve.(3)

Comme au milieu des années 1920, de nombreux commerçants européens affluèrent dans la région pour profiter des gains faciles générés par la prospérité artificielle engendrée par l'effort de guerre. En 1941, il y avait dix maisons de commerce à Batouri, cinq à Youla et huit à Bertoua qui vivaient de caoutchouc. Grâce aux apports de ce produit, sept

(1) A.N.C., IAC 421. Lom et Kadei. Rapport d'inspection, 20 mars 1940.

(2) Komdeke et Tamle, traditions orales recueillies à Koume-Goffi (Bertoua), Décembre 1990.

(3) A.N.C., APA 10098/B. Bertoua. Rapport de tournée Septembre 1943. "Ronkoro": homme qui vit en brousse et qui connaît toutes les pistes. C'était le surnom donné par les Gbaya à Brothier-Oubre, chef de la subdivision de Bertoua.

millions de francs circulaient dans le pays en 1942. (1)

Tableau 26: Etablissements commerciaux implantés en pays gbayà et kaka fin 1941.

Batouri	Bertoua	Youla	Betare-Oya
Gerberon-Saubatte Ligier C.F.S.O. Biau Georges Brouillet Carrère Bourge Bata S.E.A. Santini	Gerberon-Saubatte Ligier C.F.S.O. Biau Georges Brouillet Carrère Frères Rassion Siderey Georges	Gerberon-Saubatte Bata Santini Kulikowski Abadie	Carrère Henry Mme Schuller.

Les tracasseries et autres tribulations liées à la traite du caoutchouc étaient telles que pour y échapper, bon nombre de Gbaya de Bertoua et de Kaka de Batouri n'hésitaient pas à partir s'engager sur les chantiers miniers.

b) La production de l'or.

Les Français avaient grandement besoin du métal jaune extrait en pays gbayà pour poursuivre la guerre contre les troupes nazies. Au Conseil des Notables du 6 août 1941, l'administrateur Joblon ne manqua pas de le rappeler :

Le Pays a besoin d'or, les Mines doivent donc recevoir la main-d'oeuvre qui leur est indispensable et les vivres nécessaires à cette main-d'oeuvre. (2)

Pour produire l'or, il fallait donc des travailleurs et des vivres en abondance. Cet effort allait surtout peser sur les Gbaya de la subdivision de Betare-Oya.

(1) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapports annuels 1941 et 1942.

(2) A.N.C., APA 11851/D. Batouri. Procès-Verbal du Conseil des Notables du 6 Août 1941.

En effet, à l'annonce de la guerre, un mouvement de panique se déclara dans les camps miniers, provoquant de nombreuses désertions. De plus, au début de 1940, les manoeuvres "Congo", c'est-à-dire originaires de l'A.E.F. et composés en grande majorité de Gbaya, furent rappelés dans leur pays d'origine. Il fallut combler un déficit d'environ mille mineurs.⁽¹⁾ On fit appel aux habitants de la Région voisine du Nyong et Sanaga. Au cours du 3ème trimestre 1940, 660 hommes furent recrutés dans la subdivision de Saa et une centaine dans celle de Yaounde.⁽²⁾ Mais les indigènes du Centre s'adaptaient péniblement au climat de Betare-Oya et au travail minier. Et puis, ils ne paraissaient pas être animés d'un "très bon esprit" et se montraient très peu malléables.⁽³⁾

Par voie de conséquences, on renonça à l'emploi de la main-d'oeuvre étrangère pour s'abattre sur les autochtones. Comme en atteste le tableau ci-après, la contrée de Betare-Oya fut soumise à un véritable pillage de ses ressources humaines.

(1) Archives de Betare-Oya. Rapport du 1er trimestre 1940.

(2) Archives de Betare-Oya. Rapport du 3ème trimestre 1940.

(3) Archives de Betare-Oya. Rapport du 3ème trimestre 1940.

Tableau 27 : Etat des Ghaya de trois cantons employés dans les entreprises minières en décembre 1940. (1)

Canton	Village	Hommes				Femmes	
		Célibataires	Marlés	Garçons	%	Effectif	%
Lai	Betare-Oya	72	143	7	45	165	35
	Ndole	0	1	0	7	1	7
	Kissi	6	12	0	32	12	24
	Bangbel	31	82	14	64	92	52
	Baden	15	12	4	32	12	14
	Nandoungue	4	16	0	25	18	23
	Boulila	0	2	0	9	2	6
	Mombal	3	5	0	20	5	17
	Badzere	8	12	5	17	15	14
	Yoko Sire	2	5	0	20	5	17
	Garoua-Boulai	4	3	2	5	3	2
	Borongo	24	40	7	33	44	24
	Judou	11	17	1	50	19	35
	Total		180	350	40	27	394
Gbanginda	Ngoura	58	87	7	34	101	22
	Godam	1	3	0	44	3	37
	Doumba	25	65	6	45	71	37
	Kiddi	5	11	0	61	11	52
	Bongone	11	22	1	45	24	40
	Tikondi	11	15	2	53	18	43
	Ouanden	18	39	11	69	45	65
	Bohanto	11	19	1	57	24	53
Total		140	261	28	44	297	33
Mbodomo	Garga Sarali	18	66	1	52	79	46
	Ngaoundere	13	42	2	47	53	45
	Tongo	31	38	3	47	42	35
	Deoule	2	5	0	12	5	8
	Garoua	5	16	0	31	18	22
	Total		69	167	6	37	197

Ce tableau montre que dans le canton Lai, 964 personnes travaillaient sur les chantiers aurifères parmi lesquelles 530 hommes et 40 enfants mâles (soit 27% de la population masculine, ainsi que 394 femmes (soit 20% de la population féminine). Dans le canton gbanginda, l'effectif s'élevait à 726 individus, dont 401 adultes mâles et 28 garçons (44% de la population masculine), ainsi que 297 femmes (33% de la population féminine). La situation du canton Mbodomo se présentait ainsi: 236 hommes adultes, et 6 garçons (37% de la population masculine), 197 femmes (31% de la population féminine), soit un effectif total de 439 personnes.

(1) Archives de Betare-Oya. Rapport de tournée Décembre 1940.

Sans être aussi élevée que dans les cantons sus-mentionnés, la ponction humaine au profit de l'extraction minière n'en était pas moins importante dans les autres cantons gbaya des subdivisions de Betare-Oya, de Bertoua et de Batouri.

Du reste, à partir de 1940, l'administration locale s'était mise à recruter officiellement pour les exploitants miniers. En août 1941, l'administrateur Joblon fixa à 20% de la population masculine imposable le nombre d'hommes que chaque groupement ou canton devait fournir aux chantiers de l'or; la durée de l'engagement devait être d'un an.⁽¹⁾ Ce taux de recrutement étant largement dépassé dans la subdivision de Betare-Oya, l'on se tourna vers Bertoua et Batouri. Sur les 1267 recrues administratives du seul troisième trimestre 1940, 250 provenaient de Bertoua, 217 de Batouri, 40 de Betare-Oya, le reste de la Région du Nyong et Sanaga.⁽²⁾ Pour des raisons déjà évoquées, la quasi-totalité des manoeuvres miniers fut, dès 1941, gbaya et kaka. Les travailleurs étaient exclusivement raflés dans le Lom et Kadei.

Tableau 28 : Situation de la main-d'oeuvre minière de 1939 à 1946.⁽³⁾

Année	1939	1940	1942	1943	1944	1945	1946
Effectifs	4500	3751	6196	5177	4589	3500	3260

Ce faisant, le problème épineux de la main-d'oeuvre put être réglé. Et comme la production de l'or était pour l'essentiel fonction des effectifs d'ouvriers employés, elle fut " très satisfaisante" durant toute la période des hostilités.

(1) A.N.C., APA 11851/D. Batouri. Procès-Verbal du Conseil des Notables du 6 Août 1941.

(2) Archives de Betare-Oya. Rapport du 3ème trimestre 1940.

(3) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapports annuels 1941 à 1946.

Tableau 29: Evolution de la production de l'or de 1939 à 1946. (1)

Année	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
Production en Kg	505	544	710	717	678	635	506	371

La courbe d'évolution de la production aurifère épouse celle des effectifs engagés.

A noter que la production maximale de 717kg d'or fut obtenue en 1942, année pendant laquelle la main-d'oeuvre fut la plus nombreuse, dépassant le palier des six mille ouvriers jamais atteint avant ou après cette date.

La chasse sans merci menée contre les déserteurs et la répression impitoyable du vagabondage permirent d'asservir

(1) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapports annuels 1941 à 1950. Voir aussi A.N.C., IAC 421. Lom et Kadei. Rapport sur la situation de la Région en 1945.

Ces incorrigibles vagabonds que sont les Gbaya au travail de la mine. Contrairement aux périodes antérieure et postérieure à la guerre, le taux de présence sur les chantiers resta très élevé: 80 à 90% entre 1942 et 1945; il devait chuter à 65% à partir de 1946 avec le nouveau régime d'embauche libre.⁽¹⁾

L'effort fourni par les autochtones dans l'augmentation de la production de l'or fut donc réel et énorme; tout comme leur contribution à l'approvisionnement des entreprises minières en vivres.

c) Les cultures vivrières obligatoires.

Plus que jamais, les habitants de la savane non productrice de caoutchouc et ceux de la subdivision de Betare-Oya en particulier furent mis en demeure de ravitailler les camps miniers en vivres. Mais, il fallait les produire. Pour ce faire, l'administration élaborà, fin 1940, un programme agricole qu'elle fit dans la suite exécuter avec rigueur. La culture de l'arachide peu aimée des autochtones fut délaissée au profit du manioc et du sésame. A cet effet fut imposée la culture des variétés "Afobo" (manioc doux hâtif) et "Moumpé" (manioc amer hâtif).⁽²⁾ Les travaux de labour et de transformation des tubercules en farine revenaient aux femmes, les hommes étant employés au caoutchouc ou dans les mines.

A partir de 1941, chaque femme gbaya ou kaka résidant au village fut contrainte à créer annuellement une nouvelle plantation de manioc et de sésame (cultures associées) d'une superficie de cinquante ares. Dans la seule subdivision de Betare-Oya, 1618ha dont 1200 nouveaux furent plantés en 1942, contre 1303 ha en 1941.⁽³⁾ Approximativement, cela représentait une production de seize mille tonnes de farine de

(1) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapports annuels 1941 à 1946.

(2) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapport annuel 1942; Archives de Betare-Oya. Rapport du 3ème trimestre 1940.

(3) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapport annuel 1952.

manioc, alors que la consommation annuelle, indigène et ouvrière, n'excédait pas quinze mille tonnes.⁽¹⁾ En 1943, il y eut 962 ha cultivés et sept mille tonnes de farine attendues.⁽²⁾

Les Gbaya de Betare-Oya réussirent donc à nourrir, sans gros apports extérieurs, toute la main-d'oeuvre minière. L'existence de réserves importantes conduisit les autorités locales à réduire la superficie cultivée exigée de chaque paysanne. De 50 ares en 1941, celle-ci passa à 25 ares en 1943, puis à 12,50 ares en 1945.⁽³⁾

Par le biais de l'agriculture forcée, les exploitants miniers furent ravitaillés sans problème. Pour leur garantir un approvisionnement régulier et sûr, le pays gbaya fut en 1941 découpé en zones réservées, et les villages répartis entre les entreprises minières de la région, en tenant compte des besoins de chacune et des distances.

Tableau 30 : Découpage de la subdivision de Betare-Oya en zones de ravitaillement.⁽⁴⁾

Entreprise aurifère	Zone réservée (villages)
Tricou et Loretan.	Le canton Yayuwe, excepté les villages de Tamtana, Biboka, Mararaba, Sarembi et Bodoma.
Schuller: Camp Bambouka(+ chantiers de l'axe routier Garoua-Boulai vers Meiganga).	Tout le canton Mbum.
Schuller: Camp Ngassi.	Bodoma, Mararaba.
C.E.M.	Garoua-Boulai, Boutila, Badzere, Nandoungue, Mombal, Borongo, Kissi, Bangbel.
Doulliac.	Yoko Sire, Baden
Henry.	Betare-Oya
E.M.D.E.M.:Camps Mbal et Bezek.	Tamtana, Biboka, Sarembi, Ndole.
E.M.D.E.M.:Camps Sara et Mull.	Le canton Mbodomo, excepté Garga Sarali, plus les villages de Doumba, Godan, Bohanto.
Pargny et Carmagnac.	Mararaba, Oudou, Garga Sarali.
C.M.O.O.	Ouanden, Tikondi, Bongone, Kiddi, Ngoura.
Colomines.	Ngoura.

(1) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapport annuel 1942.

(2) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapport annuel 1943.

(3) A.N.C., IAC 421. LOM et Kadei. Rapport sur la situation de la Région en 1945.

(4) Archives de Betare-Oya. Rapports du 3ème trimestre 1940.

Plus que le travail forcé sur les chantiers d'extraction de l'or, l'aménagement des enclaves d'approvisionnement consacra l'asservissement des populations gbaya au colonat minier.

d) La conscription et la prestation.

Les populations gbaya et kaka connurent également dans le cadre de l'effort de guerre, la conscription et la prestation.

Selon les responsables régionaux, seuls s'engagèrent des volontaires; car, disent-ils, si la France n'avait pas besoin d'imposer à ses sujets indigènes d'aller se battre aux côtés des Français pour vaincre l'ennemi, elle ne voulait pas non plus refuser à ceux qui désireraient devenir soldats l'honneur d'entrer dans l'armée.⁽¹⁾ Une enquête prospective menée en octobre 1939 provoqua 350 candidats dans la Région.⁽²⁾ Le recrutement de tirailleurs se poursuivit durant toute la période des hostilités. Cependant, le contingent de soldats gbaya et kaka fut très faible, car une bonne partie d'entre eux fut licenciée pour inaptitude morale.⁽³⁾ De toute façon, la présence après 1946 d'environ 200 anciens combattants revendicatifs prouve bien qu'il y eut des tirailleurs gbaya et kaka dans la Région.⁽⁴⁾ Les indigènes payèrent donc aussi l'impôt du sang.

Par ailleurs, ceux qui n'étaient, ni au front, ni sur les chantiers aurifères, ni à la cueillette du caoutchouc, furent mobilisés pour effectuer le portage et la prestation. Grâce à la corvée, la portion de Betare-Oya de la route coloniale Yaounde-Nord par Ngaoundere (45km) fut achevée. Pendant cette même période, on fit construire et entretenir des bâtiments publics et les pistes d'aviation de Batouri, Bertoua et

(1) A.N.C., APA 11851/D. Batouri. Procès-Verbal du Conseil des Notables du 2 Janvier 1940.

(2) Archives de Betare-Oya. Région du Lom et Kadei. Rapport du 3ème trimestre 1939.

(3) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapport annuel 1945.

(4) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapports annuels 1945 à 1950. IL y avait près d'une centaine à Bertoua, une quarantaine à Betare-Oya et une cinquantaine à Batouri.

Ndokayo (près de Betare-Oya) d'un intérêt capitale en cette période de guerre.

Tableau 31: Portage et prestation de 1942 à 1946 dans le Lom et Kadei. (I)

Année	Subdivision	Portage		Travail rémunéré sur les chantiers publics en journées						
		Porteurs	Journées	Routes	Bâtiments	Entretien	Hygiène	Aviation	Divers	Total
1942	Batouri	215	2.097	27.398	17.787	14.532	4.306	2 13.0	1.015	67.168
	Bertoua	63	1.096	23.523	1.841	1.712	3.689	2 120	1.470	25.355
	Betare-Oya	179	1.990	38.428	5.719	5.990	1.636	1.030	16.384	69.187
1943	Batouri	176	2.419	-	-	-	-	-	-	122.731
	Bertoua	85	929	-	-	-	-	-	-	48.513
	Betare-Oya	151	1.245	-	-	-	-	-	-	154.966
1944	Batouri	191	2.117	-	-	-	-	-	-	150.926
	Bertoua	35	402	-	-	-	-	-	-	55.902
	Betare-Oya	135	1.230	-	-	-	-	-	-	121.256
1945	Batouri	40	400	-	-	-	-	-	-	44.900
	Bertoua	78	1.028	-	-	-	-	-	-	58.535
	Betare-Oya	135	1.263	-	-	-	-	-	-	40.096
1946	Batouri	70	700	-	-	-	-	-	-	49.000
	Bertoua	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Betare-Oya	182	1.209	-	-	-	-	-	-	45.435

(1) A.N.C., APN. 11568. Batouri. Rapports annuels 1942 à 1946.

A la lumière des résultats obtenus dans la traite du caoutchouc, la production de l'or et l'exécution des diverses prestations exigées par les colonisateurs, l'on peut dire que le mot d'ordre Travail - Discipline - Production lancé au début de la guerre fut rigoureusement traduit dans les faits en pays gbya et kaka. L'administration locale avait su sortir les populations paresseuses et engourdies... de leur apathie pour les mettre résolument au travail, dans la discipline et en obtenir une production plus qu'é satisfaisante. Mais à quel prix !

2. Les conséquences sociales.

L'effort de guerre eut des effets profonds et néfastes sur les sociétés gbya et kaka. Les recrutements massifs, abusifs et non réglementés des ménages et d'adultes, souvent à concurrence de plus de 25% de la population active, entraînèrent la désaffection des villages et la désagrégation sociale. D'après les observations faites par l'administrateur Raynier en effet, les villages conservaient leur vie propre quand les recrutés ne dépassaient pas 25% des hommes imposables; ils se désagrégaient quand le pourcentage des recrutés était compris entre 25 et 50%; enfin, ils étaient totalement désorganisés quand le taux dépassait 50%.⁽¹⁾ L'un des tableaux précédents montre sans équivoque l'état de désagrégation des cantons gbanginda, Mbodomo et Lai, dans la subdivision de Betare-Oya.

D'ailleurs, une situation analogue prévalait dans les contrées de Batouri et de Bertoua où les familles avaient été contraintes d'abandonner les agglomérations pour se livrer à la production de la gomme. Laissés aux soins des chefs, des vieillards et des impubères, les villages furent envahis par la broussaille si prompte à pousser dans ces régions; les habitations tombèrent en ruine; sans sujets à commander, les chefs virent leur autorité s'évanouir.

(1) Archives de Betare-Oya. Rapport de tournée Décembre 1940.

A la suite des séjours prolongés en forêt et au contact avec le colonisateur, les indigènes, les mineurs, les prestataires et autres tirailleurs acquirent une nouvelle mentalité faite de mépris des chefs. Leur esprit d'indépendance s'accrut considérablement. Le processus de déconsidération des autorités traditionnelles fut accentué par la mise à l'écart ou la disparition pendant cette période des anciens leaders coutumiers qui vivaient encore ou des chefs établis qui avaient réussi à s'imposer comme le chef supérieur Dambura.

Ce faisant, entre 1939 et 1945, ce fut l'ancienne classe socio-politique gbaya et kaka qui disparut. Cette situation ne manqua pas de provoquer un malaise dans le commandement indigène. Pressée qu'elle était par l'impératif de l'effort de guerre, l'administration coloniale laissa aller, dans l'espoir que les choses reviendraient à la normale une fois les hostilités terminées. Dans le rapport annuel de 1944, on lit le passage suivant :

En général, l'indigène de la Région est très indépendant et n'accepte guère l'autorité des chefs. Cette situation est d'ailleurs favorisée par la nécessité actuelle de produire du caoutchouc. L'indigène en a profité pour aller s'installer avec toute sa famille en forêt...

Ainsi, les villages sont-ils depuis trois ans presque déserts et beaucoup de cases sont à réparer. Cette situation durera jusqu'à la fin des hostilités puisqu'il est de toute nécessité de produire de la gomme.

Sans difficulté, les indigènes réintégreront ensuite leurs villages et, avec des tournées fréquentes des chefs de subdivision, les chefs reprendront peu à peu leur autorité. (1)

Quel bel optimisme! Pourtant, la guerre avait, entre autres conséquences sur le plan international, provoqué une fissure dans le système colonial; et les vents du changement qui s'annonçaient avec la fin imminente du conflit mondial ne semblaient pas de nature à permettre un retour au régime qui avait prévalu jusqu'en 1939.

(1) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapport annuel 1944.

B. LES REPERCUSSIONS DES REFORMES DE 1946.

Lorsqu'en 1945 la seconde guerre mondiale prit fin, de profondes modifications étaient apparues dans les relations fondées sur la contrainte et la violence qu'entretenaient les populations gbaya et kaka avec le colonisateur. Amorcée pendant l'effort de guerre, l'émancipation des indigènes allait recevoir un coup de fouet avec les réformes constitutionnelles de 1946 qui supprimaient les principaux instruments de domination coloniale et accordaient plus de liberté aux autochtones. Quelles furent les répercussions de cette législation en pays gbaya et kaka ?

1. Les réformes de 1946.

En conformité avec l'esprit de la Conférence Africaine Française de Brazzaville (30 janvier - 8 février 1944), la France métropolitaine passa entre 1945 et 1946 un certain nombre de lois pour répondre aux aspirations légitimes des peuples africains dont la contribution à la victoire contre l'Allemagne nazie avait été déterminante. Les réformes ainsi initiées étaient porteuses de transformations radicales de l'ancien régime colonial. (1)

Une première loi fut votée le 11 février 1946. Elle abolissait le travail forcé dont avaient durement souffert les Gbaya et les Kaka. Elle fut suivie par le décret du 20 février de la même année qui supprimait le régime de l'indigénat, décret complété par celui du 30 avril 1946. Ce dernier texte supprimait la justice indigène et instituait outre-mer le même régime judiciaire qu'en métropole. L'abolition de l'indigénat et de la justice indigène privaient les administrateurs coloniaux des bases légales qui leur avaient jusque-là permis de faire régner l'iniquité et d'infliger à volonté des sanctions disciplinaires. Enfin, deux nouvelles lois furent votées. La première étendait la citoyenneté française à

(1) J. Lombard, Autorités traditionnelles et pouvoirs européens en Afrique noire, op. cit., p. 201 - 202.

tous les ressortissants de l'empire français et octroyait les libertés publiques (droits d'association, de réunion, de circulation, etc): c'est la loi du 7 mai 1946. La seconde loi, celle du 7 octobre 1946, instituait des assemblées locales représentatives et conférait à une partie de la population des droits électoraux.

Les réformes de la IVème République française furent étendues au Cameroun sous tutelle de l'Organisation des Nations-Unies (O.N.U.) mais sous administration française, donc aux Gbaya et Kaka. Elles consacraient l'égalité de tous devant la loi et l'identité des droits politiques. Et

la masse, devant cette égalité /crut/ à la suppression de la hiérarchie sociale et de l'autorité administrative. (1)

C'est qu'un vent de liberté soufflait sur des populations longtemps opprimées et exploitées.

2. Vent de liberté et malaise du monde colonial.

La législation sur la liberté du travail produisit l'effet d'une bombe dans la Région du Lom et Kadei. Exténués par cinq ans d'efforts soutenus, les autochtones virent dans l'arrêt de la guerre la fin de la servitude du travail forcé. Ils interprétèrent la nouvelle loi sur l'embauche libre comme la liberté de ne rien faire. (2) Par voie de conséquences, ils cessèrent la récolte du caoutchouc, les plantations vivrières obligatoires et le travail des mines et se retirèrent dans les villages pour prendre un repos mérité.

Le désengagement de la main-d'oeuvre gbaya et kaka eut aussitôt des effets désastreux sur la poursuite de l'exploitation économique de la région, exploitation qui venait

(1) J.J. Villandre, cité in J. Lombard, Autorités traditionnelles et pouvoirs européens en Afrique noire, op. cit., p. 230 note 5.

(2) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapports annuels 1946 à 1950.

de bénéficier largement du travail forcé. La production du caoutchouc donc le tonnage atteignait 857 tonnes en 1945 chuta à 378 tonnes une année plus tard et cessa définitivement en 1947 (40 tonnes commercialisées). Une expérience d'hévéaculture villageoise fut tentée pour pallier les effets de la crise du caoutchouc; elle aboutit à un fiasco.⁽¹⁾ Les colons qui vivaient de la traite du caoutchouc depuis trois décennies grincèrent des dents, tandis que les indigènes soufflaient.

Parallèlement, la situation du colonat minier de Betare-Oya devint "particulièrement critique".⁽²⁾ Avec la cessation de l'intervention administrative en matière de recrutement des manoeuvres et de ravitaillement en vivres en 1945, les exploitations aurifères éprouvèrent de grosses difficultés à fonctionner. En 1946, les paysans gbayas cessèrent d'aménager les plantations; les apports vivriers sur les marchés baissèrent à la "verticale"; les miniers durent aller se ravitailler hors de la Région du Lom et Kadei. En majorité gbayas, les manoeuvres passèrent d'un chantier à l'autre à la recherche des meilleures conditions de travail et d'un salaire plus équitable. Ceux originaires de l'A.E.F. furent débauchés par l'administration du Moyen-Congo ainsi que la politique de surenchère des salaires pratiquée par les industriels de cette colonie. De plus, les ouvriers en provenance de Batouri et de Bertoua s'en retournèrent dans leurs villages pour s'adonner à la culture du tabac moins pénible et plus rémunératrice que l'extraction minière.⁽³⁾ Enfin, avec la liberté de travail, les Gbayas et les Kaka furent sollicités par des entreprises agricoles et forestières implantées hors du Lom et Kadei: la Société Métropolitaine des Tabacs (SEITA) de Batchenga, la Société Agricole et Forestière Africaine (S.A.F.A.) de Dizangué spécialisée dans l'hévéaculture, la C.F.S.O. dans le Haut-Nyong (café), etc. A partir de 1947, on assiste au phénomène

(1) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapport annuel 1947.

(2) Ibid.

(3) Ibid.

nouveau de migrations de travail. Nous y reviendrons au troisième chapitre.

La suppression de l'indigénat et du travail forcé eut donc pour résultat l'instabilité et la diminution de la main-d'oeuvre minière, ainsi que son corollaire la baisse de la production, puis la fermeture des chantiers. De 3260 au 31 décembre 1946, le nombre de mineurs passa à 2648 en 1947, 2800 en 1948, 2500 en 1949, 2200 en 1950, 1700 en 1951, 800 en 1952, 230 en 1953 et 110 en 1954.⁽¹⁾ Le mouvement de désertion s'était doublé d'une crise d'absentéisme aigue: jusqu'à 35% des effectifs engagés. La production subit le contre-coup de cette situation et regressa: 371 kg en 1946, 337kg en 1947, 333kg en 1948, 81kg en 1952, 35kg en 1953 et 23kg en 1954.⁽²⁾ Devenues déficitaires, les premières entreprises fermaient les chantiers en 1947. Cinq ans plus tard, l'activité minière cessait d'exister en pays gbaya et kaka pour laisser place à l'orpaillage indigène.

En abolissant l'indigénat et le travail forcé, la législation d'après-guerre sonna le glas de l'économie coloniale du Lom et Kadei qui y avait bâti sa prospérité. Mais cette dernière ne fut pas la seule à être ébranlée. L'institution des chefs traditionnels fut également touchée.

Effectivement, les réformes de 1946 apportèrent des modifications dans l'attitude des indigènes vis-à-vis des chefs et de leur pouvoir arbitraire et tyrannique. Car, comme le souligne H. Leroux,

La suppression des moyens habituels dont l'administration pouvait user pour soutenir l'autorité des chefs et l'application en matière répressive de la justice française furent souvent interprétées comme marquant la disparition de toute autorité. La citoyenneté, la suppression des restrictions à la libre circulation, l'abolition des "travaux forcés" vinrent confirmer cette impression.⁽³⁾

(1) A.N.C., IAC 3289. Subdivision de Betare-Oya. Rapport annuel 1954.

(2) Ibid.,

A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapport annuel 1953.

(3) Cité in J. Lombard, Autorités traditionnelles et pouvoirs européens en Afrique noire, op. cit., p. 203, note 5.

Dans le Lom et Kadei, une propagande activement menée fit tomber d'un seul coup l'influence des chefs et celle des représentants de l'administration. Ne jouissant plus de la protection administrative, chefs de village et chefs de canton furent en butte aux attaques, notamment en justice, de leurs sujets. L'administrateur R. Aimont souligna ce fait en 1949 :

Depuis que nous accordons une audience plus généreuse aux revendications de l'autochtone, nous constatons en bien des endroits une levée de boucliers contre les chefs en place. (1)

Cette levée de boucliers contre les chefs gbaya et kaka devait s'accroître dans les années ultérieures, sous l'action conjuguée des "évolués", des organisations syndicales et politiques, et des progrès socio-économiques.

Pendant les deux ou trois années qui suivirent la fin de la guerre, en attendant que les forces réactionnaires ne reprennent l'initiative, les populations gbaya et kaka eurent vraiment l'impression de retrouver la liberté perdue depuis si longtemps. Ils purent vaquer aux activités préférées de chasse et de pêche... au grand dam de l'agriculture vivrière destinée aux chantiers miniers. La suppression des laissez-passer et autres entraves à la libre circulation des personnes permit les migrations habituelles entre la Région et les circonscriptions ou l'A.E.F. voisines. Dans la seule année 1949, deux cents gbaya quittèrent de façon certaine et définitive la subdivision de Betare-Oya pour se fixer à Meiganga ou à Baboua. Ils étaient poussés bien plus par le besoin de mouvement que par l'attrait de salaire ou de nourriture meilleurs ou par le fait que l'impôt est plus faible en A.E.F. (2) Sur le plan régional, ces départs étaient compensés par l'arrivée massive du Moyen-Congo de Gbaya, de Kaka et de Yangere. Ceux-ci s'établissaient à demeure dans quarante villages, ce qui occasionna partiellement l'accroissement de la

(1) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapport annuel 1949.

(2) Ibid.

population de la subdivision de Batouri de près de trois mille personnes.⁽¹⁾

En définitive, les réformes de 1946 introduisirent en pays gbaya et kaka un peu plus de liberté qui provoqua une crise de l'économie et de l'administration coloniales. Les milieux d'affaires et les autorités locales réagirent en engageant un combat d'arrière-garde pour sauver ce qui pouvait l'être des privilèges et positions acquis avant 1946. C'est dans cette perspective que se situe la tentative de rétablissement des chefs indigènes dans leur autorité.

3. La chefferie gbaya et kaka après les réformes de 1946.

Fortement ébranlée pendant la guerre, la chefferie gbaya et kaka se trouva complètement sapée par les mutations sociales et politiques engendrées par les réformes législatives de 1946. R. Aimont écrit :

Succédant à la période de guerre où le travail était "dirigé" et où la procédure judiciaire permettait des sanctions rapides, les réformes intervenues depuis la libération, en particulier l'abolition du travail forcé, de la justice indigène et du régime de l'indigénat avait eu pour résultat de réduire à néant l'autorité déjà faible des chefs coutumiers et de favoriser l'apathie naturelle de la population.⁽²⁾

De fait, la situation des chefs gbaya et kaka devint critique. Les indigènes s'éloignèrent des instances dans lesquelles ils se reconnaissaient difficilement. L'accentuation de la mobilité sociale, l'éclatement de plus en plus poussé des villages agglomérés en petites unités résidentielles épousant des contours claniques ou familiaux, ainsi que l'incapacité administrative d'enrayer cette évolution sans recourir aux méthodes de l'ancien régime furent les faits qui consacrèrent l'effritement de l'autorité des chefs. Privés du soutien et de

(1) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapport annuel 1949.

(2) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapport annuel 1950.

la protection inconditionnels des autorités coloniales au moment même où ils se trouvaient confrontés à la fronde des populations de plus en plus au fait de leurs droits, bon nombre de chefs gbaya et kaka se crurent livrés à la vindicte populaire. Ils perdirent confiance en eux et se lassèrent d'exercer une charge devenue plus dangereuse et moins profitable.

D'aucuns démissionnèrent. Tels furent les cas des chefs Kaka Mbesa de Mbounou et René Belcbuko de Nambalo, ou des chefs gbaya Dobil de Bengue-Tiko et Dwa Dek de Doyo en 1948.⁽¹⁾

D'autres chefs, tout en restant en fonction, se désintéressèrent complètement de leurs attributions, laissant faire la population et n'hésitant pas à se commettre avec elle pour en obtenir des avantages matériels ou pour tromper l'administration. Le chef de la subdivision de Bertoua rapporta en 1949 :

Nous sommes loin de posséder à Bertoua de grandes figures de chefs coutumiers, les chefs en exercice sont tous plus ou moins à la recherche de petites combinaisons plus ou moins régulières tendant à leur procurer les subsides pour satisfaire leurs vices ou leurs appétits qui sont grands.

(...)

Que dire des chefs de village? A l'image des chefs de groupement, ils ont peu d'autorité et le plus souvent s'associent aux villageois pour essayer de tromper le chef de subdivision. En un mot, ils <<laissant aller>>. Ils ne font appel au chef de subdivision que lorsque leurs instincts personnels sont en jeu et que lorsque arrive un gros palabre qu'ils ne peuvent cacher et qui risque de leur attirer des ennuis.⁽²⁾

A peine nommé le 29 janvier 1948 pour remplacer son oncle Ngari décédé deux mois plus tôt (13 novembre 1947), le nouveau chef supérieur des Gbaya de Bertoua décidait qu'il appartenait au chef de subdivision de faire la besogne administrative et se déchargeait de ce travail.⁽³⁾ Pourtant, il

(1) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapport annuel 1948.

(2) A.N.C., APA 11570/B. Bertoua. Rapport annuel 1949.

(3) A.N.C., APA 11570/B. Bertoua. Rapport annuel 1950.

était l'un des rares chefs de canton de la Région à garder quelque tenue et à ne pas se compromettre avec les villageois. A propos de ses collègues de Batouri, A. Ladurantie émettait le jugement peu flatteur suivant :

Les deux chefs Baya Dipo et Abo sont deux ivrognes invétérés dont il n'y a rien à attendre. ⁽¹⁾

Leurs congénères de Betare-Oya étaient logés à la même enseigne :

Apathiques, alcooliques, ne jouissant d'aucun prestige personnel, las de se heurter en permanence à l'inertie naturelle de leurs administrés, les chefs de canton ont en général renoncé à user de leur autorité nominale. ⁽²⁾

C'est tout dire de l'état de déliquescence atteint par la chefferie en pays gbaya et kaka, et de l'inefficacité du commandement indigène.

Or, les autorités coloniales avaient toujours besoin des chefs pour administrer et promouvoir la " mise en valeur " de la Région. Le rétablissement de l'autorité des chefs ruinée depuis la guerre s'imposait. Elles s'attelèrent à la tâche, à partir de 1947.

A cette date en effet, l'incurie des chefs était devenue si criarde que les pouvoirs publics s'inquiétèrent sérieusement de la situation et du devenir de ces collaborateurs dans la nouvelle organisation telle qu'elle résultait des réformes de 1946. Il urgeait de prendre rapidement des mesures visant à rétablir, même partiellement, l'autorité anéantie des chefs et protéger ceux-ci des attaques inévitables. Dans ce but fut prise une disposition modifiant l'article 483 du Code Pénal (Décret 57 22 09 du 19 Novembre 1947) applicable à partir du 1er janvier 1948). Cette dernière permettait désormais de sanctionner de huit jours de prison (dix en cas de récidive) et d'amende jusqu'à 1 200 francs

(1) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapport annuel 1947.

(2) Ibid.

toute opposition par acte, parole, geste, manoeuvres et toute abstention volontaires préméditées ou consenties à l'exercice de l'autorité légitime d'un agent dépositaire de la force publique, ou de tout citoyen chargé d'un ministère de service public. (1)

Cette disposition juridique ressemblait à s'y méprendre au code de l'indigénat qu'elle restaurait dans les faits. Son application redonna un semblant de confiance et d'autorité à certains chefs. Toutefois, elle ne les rétablit pas dans les anciennes prérogatives abusives que la nouvelle donne socio-politique ne justifiait, mais surtout n'autorisait plus.

Des mesures complémentaires furent prises. Il s'agit notamment de la révalorisation des allocations des chefs de canton, pour leur permettre de parer aux besoins les plus pressants, acquérir du prestige et prévenir les exactions et autres compromissions avec la population.

Tableau 32 : Allocations des chefs de canton gbaya et kaka de l'année 1950. (2)

Chef	Canton	Population totale	Population imposable	Solde annuelle en francs	Charges spéciales	Total annuel	Appréciation de la manière de servir
Bari	Kaka Ngbwako	32 491	6800	62.000	88.000	150.000	-
Djombo	Kaka Bera	7 633	2269	14.000	71.000	85.000	-
Dipo Hamada	Gbaya-Est	3 513	924	8.000	7.000	15.000	-
Beka Dobil	Gbaya-Ouest	3 547	870	7.000	8.000	15.000	-
Haye Ndiba	Gbaya de Bertoua	8 866	-	18.000	25.000	43.000	convenable
Musa Garba	Lai	7 481	-	15.000	17.000	32.000	convenable
Koya Sananga	Yayuwe	4 830	-	10.000	18.000	28.000	bon
Ali Golke	Gbanginda	4 028	-	9.000	11.000	20.000	convenable
Mbele Ngari	Mbodomo	2 424	-	5.000	10.000	15.000	médiocre
Doroko	Mbum	1 029	-	3.000	16.000	19.000	bon

(1) Cité in A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapport annuel 1948.

(2) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Commandement indigène.

Sous prétexte de rechercher et mettre à sa vraie place l'authentique chef du village, l'administration procéda à une série de destitutions et de condamnations de chefs peu désirables; simultanément, elle provoqua des démissions et créa de nouveaux villages.

Tableau 33 : Etat de la chefferie gbaya et kaka de 1947 à 1950. (1)

Année	Démission	Destitution	Condamnation	Nouvelle création	Nominations à la suite de décès.
1947	3	1	2	3	4
1948	4	2	0	0	2
1950	3	8	0	7	7

Hélas, au grand désespoir des autorités, les réformes entreprises ne donnèrent guère aux chefs une meilleure conception, plus efficace, de leur rôle d'agent administratif. La carence des chefs, de village ou de canton, fut quasi-totale. Pour bon nombre d'entre eux, l'essentiel de la fonction se ramena désormais à la solde, à la prime de rendement et à la remise de l'impôt. Et ce n'est pas l'évolution sociale tout azimuts des années 1950 qui devait améliorer la situation.

4. Le colonat et les réformes de 1946: inquiétude et combat d'arrière-garde.

En dépit des angoisses morales qu'elle suscita, la période de guerre fut pour les colons du Lom et Kadei une époque d'euphorie et de bénéfices faciles. Des impératifs économiques qu'il n'était pas permis de discuter accélèrent dans tous les domaines le rythme de la production. En même temps, l'argument de nécessité simplifiait les problèmes de main-d'oeuvre et d'administration en général. L'effort de produc-

(1) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapports annuels 1947 à 1950.

tion, grand et méritoire, fut fort lucratif et, sous certains aspects, facile. La prospérité économique des colons européens contrastait avec la misère des autochtones. Les souffrances endurées ne résultaient donc pas simplement des sacrifices demandés pour soutenir la France Libre, mais aussi de la possibilité qu'eut le colonat de profiter largement de la situation. (1)

Dans ces conditions, la fin des hostilités ne pouvait que susciter des appréhensions dans les milieux d'affaires de la Région. Elle fut accueillie avec un soulagement profond certes, mais mitigé par une sourde inquiétude de l'avenir. Les commerçants et les exploitants miniers passèrent de la mentalité de guerre à une attente inquiète et déjà résignée des vicissitudes de la paix.

Les maîtres-mots, démocratie, liberté, qui servaient à maintenir l'éréthisme belliqueux, ont rapidement perdu de leur vertu quand on les a confrontés avec le réel. C'est ainsi que les recommandations de BRAZZAVILLE, qui avaient entraîné une adhésion de principe unanime tant qu'elles paraissaient comme un simple argument théorique, soulèvent des résistances passionnées aujourd'hui qu'elles se traduisent dans la réalité et lèsent les intérêts acquis ou simplement des habitudes commodes. (2)

— L'incertitude monétaire, les difficultés nouvelles de ravitaillement, l'affranchissement de la main-d'oeuvre, la politique de plus grande équité envers l'autochtone et le souci de son émancipation étaient autant de nouveautés qui dérangent les habitudes acquises et déroutaient les esprits. Inquiets, les colons se replièrent de plus en plus sur la défense des intérêts accumulés pendant la guerre. Pour les préserver, ils se préparèrent à mener un combat d'arrière-garde, en total déphasage avec l'évolution déclenchée par les réformes de 1946.

Trois attitudes attestent sans équivoque la nature et l'esprit réactionnaires du colonat européen de la Région

(1) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapport annuel 1945.

(2) Ibid.

du Lom et Kadei. D'abord, la tendance marquée, presque morbide, de ne considérer le pays que sous l'unique prisme de ses intérêts égoïstes (traite du caoutchouc et extraction aurifère) et de vouloir coûte que coûte le mettre sous sa coupe, en coupe réglée. Ensuite, le refus obstiné de changer de comportement pour s'adapter à l'évolution en cours, qui faisait désormais obligation d'associer l'indigène à la conduite des affaires de son pays. Cette sorte de myopie délibérée ou inconsciente poussa un certain nombre d'Européens à s'enfermer dans un cocon raciste. Enfin, le recours à toutes les armes en sa possession, la puissance économique et financière ainsi que les droits politiques et syndicaux que lui conférerait la législation en la matière, le système électoral à double collège notamment, pour faire pression sur l'administration territoriale et mobiliser les lobbies métropolitains afin de faire prévaloir ses intérêts économiques au mépris de toute éthique et de toute considération, même légale.

De 1945 à 1952, date de l'arrêt de la production industrielle de l'or, les colons se signalèrent par leur lutte acharnée pour imposer le statu quo en matière de main-d'oeuvre, d'approvisionnement et de travail forcé. Signalons en passant qu'à la Conférence des Etats Généraux de la Colonisation tenue à Douala en septembre 1945, ils votèrent le rejet du Code du Travail du 18 juin 1945 qui constituait la première mesure du gouvernement français visant à améliorer la situation désespérée des travailleurs de l'Afrique colonisée.⁽¹⁾ Les traitants du caoutchouc persistèrent après 1946, et ce malgré l'imminence de l'arrêt de l'activité, à ne considérer les possibilités économiques de la contrée que sous cet angle au lieu d'exploiter de nouvelles potentialités, les cultures de rente (café, cacao, tabac) par exemple. En conséquence, la fin de la production massive de la gomme en 1947 laissa des aigris et provoqua un marasme commercial dans la région.⁽²⁾

(1) R. Joseph, Le mouvement nationaliste au Cameroun. Les origines sociales de l'U.P.C., Paris, Editions Karthala, 1986, p. 80.

(2) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapport annuel 1947.

Mais, si les commerçants se résignèrent rapidement à leur sort, tel ne fut pas le cas des colons miniers. Rongés par l'amer regret d'un passé proche, ces derniers firent tout pour entraver l'évolution irréversible qui s'opérait après 1945. Ce qui les mit en conflit avec tous les protagonistes de la scène sociale: autochtones, main-d'oeuvre, administration, commerçants, "évolués", syndicalistes et autres nationalistes.

Au lieu de satisfaire les justes revendications salariales des ouvriers, les miniers réagirent en exigeant purement et simplement la reprise du recrutement administratif et la répression judiciaire des déserteurs et des absentéistes. Mais, comme le faisait remarquer l'administrateur Doudet en 1949, la solution du problème n'était pas là. Il écrit :

Les entreprises minières se plaignent constamment de leur main-d'oeuvre. C'est à mon avis dans le réaménagement des salaires et non dans une réforme judiciaire que le remède peut être trouvé. (1)

Animés du vieil esprit colonialiste, les exploitants miniers s'opposaient systématiquement à toute augmentation de salaires des indigènes, affirmant sans rire que plus ils gagneraient d'argent moins ils travailleraient. (2)

Une attitude semblable était observée vis-à-vis des paysans gbaya producteurs de manioc et de sésame, aliments de base de la main-d'oeuvre minière. Les cours de ces deux denrées étaient maintenus à des taux extrêmement bas. Tissot, chef de la subdivision de Betare-Oya, avouait en 1948 que les exploitations aurifères maintenaient dans sa circonscription une " Zone de dépression " des salaires et des prix des produits vivriers par rapport aux unités administratives voisines. (3) Le

(1) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Inspection Générale des Colonies. Lettre n°21. cf du chef de Région à l'Inspecteur Pluvost, 20 janvier 1949.

(2) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Inspection Générale des colonies. Lettre n°49 Cf du chef de Région à l'Inspecteur Pluvost, 18 février 1949.

(3) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Miniers. Lettre n° 57 cf du chef de la subdivision de Betare-Oya au Chef de Région, 12 Octobre 1949.

salaire était au dessous du minimum vital; le revenu du cultivateur gbaya en 1949 inférieur de plus de la moitié à celui de 1938.⁽¹⁾

En fait, grâce à la complicité ou à la complaisance coupables de certains administrateurs régionaux comme Chau-met, Ladurantie, ..., le colonat minier continua jusqu'en 1948 de bénéficier des recrutements administratifs et des zones de ravitaillement en vivres.⁽²⁾ Mais, lorsque sous la pression conjuguée des syndicats C.G.T., de la crainte des troubles sociaux et des critiques sévères des missions du Conseil de Tutelle de l'O.N.U., l'administration locale commença à se désengager et à satisfaire quelques-unes des revendications indigènes, la crise éclata entre elle et le colonat.⁽³⁾

Les exploitants estimaient que les responsables de la Région, à quelque niveau que ce soit, devaient leur être soumis et se mettre entièrement au service de leurs intérêts. Pour les satisfaire, il faudrait recruter les manoeuvres, les diriger sur les camps et veiller à ce qu'ils ne désertent pas. Il faudrait également obliger les villageois à apporter les vivres à domicile, au cas où ils seraient récalcitrants.⁽⁴⁾ En un mot, l'administration locale ne devait avoir d'autre tâche que celle d'asservir les Gbaya aux entreprises minières.

Dans une lettre que le minier Schmidt, délégué de la Région à l'Assemblée Représentative du Cameroun (A.R.C.A.M) adressa à Tissot, le chef de la Subdivision de Betare-Oya, on lit ce passage :

Depuis longtemps je vous ai signalé mon ravitaillement défec-tueux en farine de manioc, qui ne s'est nullement amélioré, bien que vous m'ayiez affirmé avoir donné des ordres en conséquence. Ce qui m'étonne particulièrement, c'est la défaillance

(1) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Inspection du Travail. Lettre n° 24 cf du chef de Région au Haut-Commissaire de la République, 22 Janvier 1949.

(2) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Miniers. Lettre n° 72 cf. du chef de Subdivi-sion de Betare-Oya au chef de Région, 2 Novembre 1948.

(3) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Miniers. Correspondance sur la "Grève de l'or".

(4) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Miniers. Lettre n° 60 cf du chef de Subdivision de Betare-Oya au Chef de Région, 29 octobre 1948.

du canton de Doroko, alors que j'ai fait mon possible pour faciliter la venue des villageois dans ce canton. Aujourd'hui, il m'est impossible de donner la ration de manioc à mes manoeuvres en raison de cette carence.

Votre autorité, Monsieur l'Administrateur, est donc nulle, partout.

C'est navrant à constater et combien lourd de conséquences, dans l'avenir, si aucun remède n'y est apporté.

A vous de prendre vos responsabilités, mais je ne continuerais pas à tolérer cet état de choses. ⁽¹⁾

Le ton de cette correspondance est révélateur de la nature, mais aussi de l'apreté des rapports qui existaient entre le colonat et les autorités administratives du Lom et Kadei vers la fin des années 1940.

Du reste, Schmidt n'était pas le seul à user de la pression et des menaces pour obtenir de l'administration des prestations illégales ou l'aval pour des activités malhonnêtes. Fayet, un ancien administrateur de la Région reconverti aux affaires et président de la Chambre syndicale des Mines (siège à Douala) et Mathys, le représentant local de la dite Chambre (Section Or de Betare-Oya) étaient familiers de tels procédés. Faisant prévaloir leurs qualités de délégué à l'ARCAM et de syndicalistes, les trois personnages ne cessaient d'importuner le Chef de Région, les chefs de services des Mines, de l'Inspection générale du Travail ou des Affaires Politiques, et le Haut-Commissaire de la République. Le trio voulait amener ceux-ci à contraindre l'administration locale à s'impliquer dans le recrutement des ouvriers, l'approvisionnement, le ravitaillement des éconômats miniers en marchandises, le gel des salaires et de la mercuriale des vivres; il voulait le monopole sur la main-d'oeuvre et sur l'achat des vivres de la Région, la vente libre de l'or sur le marché international aux cours plus élevés que ceux de la France. ⁽²⁾ Autant de revendications multiples, complexes, difficiles à satisfaire.

(1) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Miniers. Grève de l'or. Lettre du 11 décembre 1948.

(2) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Correspondance Miniers et Inspection Générale du Travail.

Décidés à lutter jusqu'au bout pour obtenir gain de cause, les exploitants organisèrent au milieu du troisième trimestre 1948 la "Grève de l'or".⁽¹⁾ La plupart des entreprises arrêtèrent toute sortie d'or du Territoire.

Tableau 34 : Etat des sorties d'or dans la Région du Lom et Kadeï pendant les dix premiers mois de 1948 (en grammes).⁽²⁾

Entreprise	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre
S.M.B.	5.461	4.564	3.976	4.674	4.425	4.050	3.353	3.177	3.361	2.508
C.M.O.O.	9.441	-	17.516	-	15.679	-	-	13.438	-	-
S.O.R.A.C.	2.580	-	4.520	-	7.387	-	-	10.479	-	-
Schuller	6.987	-	3.308	2.743	5.419	-	3.987	20	20	-
Loretan	1.841	-	80	1.810	-	969	-	633	1.351	764
Fischer	-	10	5.913	1.893	1.830	2.904	4.885	-	-	20
Tricou	-	1.762	-	-	-	-	-	1.435	-	-
Schmidt	-	-	662	20	-	635	-	-	850	-
Total Betare-Oya	26.316	6.336	35.975	11.140	34.740	8.553	12.235	29.182	5.582	3.292
C.M.C. (Batouri)	-	-	3.986	-	-	4.532	3.572	2.812	-	-
S.M.L.K. ("--")	3.566	-	1.576	-	-	2.614	-	2.000	-	270
Total Région	29.882	6.336	41.537	11.140	34.740	15.704	15.807	33.994	5.582	3.562

Comme le montre le tableau ci-joint, la Compagnie Minière de l'Oubangui-Oriental (C.M.O.O.), sa filiale la Société de Recherches Aurifères du Cameroun (S.O.R.A.C.), Schuller, la Compagnie Minière du Cameroun (C.M.C.), etc. n'avaient pas livré de l'or en septembre et octobre 1948. La "grève perlée", ainsi que la surnommait l'administrateur Doudet, cessa lorsque les autorités françaises autorisèrent la vente de la production à concurrence de 50% au tarif métropolitain, soit 285.272 francs métropolitains le kg d'or fin, et l'autre 50% au tarif du marché libre, soit 806.250 francs métropoli-

(1) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Miniers. Correspondance sur la "Grève de l'or."

(2) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Miniers. Tableau joint à la lettre n° 197 cf. du chef de Région au Haut-Commissaire de la République, 29 Octobre 1948.

tains le kg d'or fin.⁽¹⁾ Cela donnait en moyenne 345.000 francs C.F.A. le kg. C'était début 1949.

Le réaménagement des cours de l'or et l'appui promis pour soutenir les producteurs n'empêchèrent pas l'industrie minière de périlcliter. Les méthodes d'exploitation et de gestion archaïques, l'appât du lucre, l'échec de la tentative de mécanisation amorcée par une ou deux sociétés, l'écremage systématique et l'épuisement des principaux flats aurifères, enfin la rareté d'une main-d'oeuvre dont on ne voulait pas améliorer les conditions de travail et de rémunération furent les causes de la faillite.⁽²⁾ En 1952, les exploitations aurifères avaient cessé d'exister dans la Région du Lom et Kadei.

Ainsi donc, tandis qu'au sortir de la guerre les populations gbaya et kaka éreintées mais affranchies par les réformes de 1946 cherchaient à s'émanciper, il se trouva des forces rétrogrades mûs par l'amour du lucre facile, pour prétendre pérenniser le statu quo. Peut-être y seraient-elles parvenues si la lutte nationaliste et syndicale n'était pas intervenue pour contrecarrer leurs visées.

(1) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Miniers. Télégramme officiel du Chef de Région au Haut-Commissaire de la République, 18 Janvier 1949. Le franc CFA valait à l'époque deux francs métropolitains.

(2) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Miniers. Lettre n° 180 cf du chef de Région au Haut-Commissaire de la République, 16 octobre 1948. Voir aussi. A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapports annuels 1951-1953.

CHAPITRE 2 : EVEIL NATIONAL, SYNDICALISME ET LUTTES POLITIQUES (1945-1960)

L'un des faits majeurs de l'histoire du Cameroun d'après-guerre fut, sans conteste, l'avènement du syndicalisme et la naissance des partis politiques.⁽¹⁾ Cela fut possible grâce à l'émergence et à l'éveil à la conscience nationale de forces sociales nouvelles, les élites. Par ce terme, nous entendons d'abord les évolués, c'est-à-dire les Camerounais scolarisés dont la plupart travaillait dans la fonction publique et dans les entreprises privées coloniales. Ensuite, il s'agit des ouvriers de tous les secteurs d'activité de l'économie, des commerçants indigènes, des planteurs africains, des anciens combattants, etc. En un mot, les élites comprenaient un ensemble d'individus de conditions très variées unis par un idéal commun de bien-être, de justice sociale et d'émancipation nationale : les nationalistes. Les élites se démarquaient des protagonistes traditionnels de la scène coloniale qu'étaient l'administration, le colonat, les missions et la population colonisée prise dans sa globalité. Leurs armes de combat furent le syndicalisme, les partis politiques et les assemblées, métropolitaines et territoriales. Dans ce chapitre, nous nous penchons sur la lutte menée par ces nationalistes en pays gbaya et kaka et la part que les autochtones y prirent.

A. LE SYNDICALISME ET LE MOUVEMENT COOPERATIF. (1947 - 1950).

1. Un syndicalisme de fait.

(1) Voir A. Eyinga, Démocratie de Yaoundé. Tome 1. Syndicalisme d'abord 1944-1946, Paris, L'Harmattan, 1935 ; L. Kaptue, <<Expérience syndicale au Cameroun, des origines à 1960>>, Thèse d'Etat ès-Lettres (Histoire), Université de Yaoundé, 1988, 2 volumes; R. Joseph, Le mouvement nationaliste au Cameroun, op. cit.; E. Mveng, Histoire du Cameroun, Tome II, op. cit., p. 171-204.

Ce qui frappe le chercheur à la lecture des documents administratifs sur les syndicats qui se formèrent dans la Région du Lom et Kadei entre 1947 et 1949 est leur caractère illégal. Les statuts de ces associations furent rejetés pour non conformité à la réglementation en vigueur, le décret de 1944 en particulier.⁽¹⁾ Les motifs généralement invoqués par les autorités coloniales étaient l'illettrisme de certains membres des bureaux exécutifs, le caractère pluriprofessionnel des syndicats, l'inopportunité de certaines dispositions des statuts. Ajoutés à la répression policière, ces obstacles constituent ce que L. Kaptue appelle le barrage juridico-policié⁽²⁾ destiné à empêcher les autochtones de s'organiser en syndicats. Ces obstacles n'empêchèrent cependant pas les syndicats d'exister de facto, d'agir et de remplir leur mission.

Au Cameroun, le mouvement syndical fut autorisé par le décret du 7 août 1944.⁽³⁾ Ce texte instituait les syndicats professionnels en Afrique noire sous domination française. Après le décret du 7 août 1944, écrit A. Eyinga:

un engouement presque hystérique (...) s'empara de la population pour la chose syndicale. De partout jaillissaient des associations professionnelles, chaque service administratif, chaque profession - ou presque - se découvrant tout à coup des aptitudes insoupçonnées et s'érigeant en syndicat autonome.⁽⁴⁾

Sous l'impulsion des communistes français et des syndicalistes de la Confédération Générale du Travail (C.G.T.) comme Gaston Donnat, le mouvement syndical camerounais naquit, se structura, et s'étendit rapidement sur tout le territoire du Cameroun. Il connut entre 1944 et 1947 une crois-

(1) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Rapport n° 49 cf de l'administration Doudet, chef de la Région du Lom et Kadei à l'Inspecteur général des colonies Pruvost relatif aux syndicats, aux partis politiques et aux associations de la Région, 18 Février 1949.

(2) L. Kaptue, «Expérience syndicale au Cameroun...», op. cit., p. 95-99.

(3) Journal officiel du Cameroun (J.O.C.) du 1er Octobre 1944, p. 666.

(4) A. Eyinga, Démocratie de Yaoundé. Tome 1, op. cit., p. 65.

sance régulière, sous le leadership de l'Union des Syndicats Confédérés du Cameroun (U.S.C.C.). Cette Centrale syndicale s'était constituée entre septembre 1944 et juillet 1945; elle était affiliée à la C.G.T.⁽¹⁾

L'engouement "presque hystérique" qui s'était emparé des Camerounais pour le syndicalisme après 1944 n'épargna pas la Région du Lom et Kadei. Durant les années 1947 et 1948, on observa une " véritable floraison de coopératives et de syndicats" dans la région.⁽²⁾

Le principal animateur des associations syndicales et coopératives n'était autre que le commis des services civils et financiers Ngom Jacques, alors en service à Batouri, futur secrétaire général de l'U.S.C.C.. Pendant près de deux ans, ce leader syndicaliste hors pair s'attacha avec bonheur à l'implantation des syndicats dans le Lom et Kadei. En juin 1948, lorsqu'il fut détaché à la tête de l'U.S.C.C. à Douala, le mouvement syndical était relativement bien établi dans la région. Restait à ses successeurs d'entretenir la flamme militante ainsi allumée; ce ne fut pas chose aisée.

Au départ de Ngom Jacques de Batouri, huit syndicats fonctionnaient dans la Région.⁽³⁾ Nous avons :

- l'Union Régionale des Syndicats Confédérés de Lom et Kadei (U.R.S.C.L.K.). Cette Union comprenait cinq syndicats autonomes :
- Le Syndicat Mixte des Employés de Commerce,
- Le Syndicat Mixte des fonctionnaires de Lom et Kadei,

(1) Pour l'évolution du Syndicalisme au Cameroun, voir les ouvrages sus-cités de A. Eyinga, de L. Kaptue, de R. Joseph et d'E. Mveng. Il existe une controverse sur la date exacte de la formation de l'U.S.C.C. Voir R. Joseph, Le Mouvement nationaliste au Cameroun, op. cit., p. 76, note 68.

(2) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Rapport n° 49 cf de l'administrateur Doudet à l'Inspecteur général des Colonies Pruvost, 18 Février 1949.

(3) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Rapport n° 49 cf du 18 Février 1949. Voir ce document de 6 pages en annexe. A l'époque, la Subdivision de Yokadouma faisait partie de la Région de Lom et Kadei.

- Le Syndicat Mixte des Métaux et Transports,
- Le Syndicat Agricole des petits planteurs de Batouri,
- Et le Syndicat Agricole de Yokadouma.
- Le Syndicat Mixte de Bertoua.
- L'Union Locale des Syndicats Confédérés de Betare-Oya.

Présentons brièvement les trois à quatre associations syndicales qui menèrent une certaine action et/ou comprenaient des autochtones gbaya et kaka.

a) L'Union Régionale des Syndicats Confédérés de Lom et Kadei (U.R.S.C.L.K.)

L'U.R.S.C.L.K. fut le premier syndicat à être formé. Son plan d'organisation fut présenté au chef de Région le 8 novembre 1946 par Messieurs Ngom Jacques, Libai Etienne, Manda Raphaël, Nlonza, fonctionnaires à Batouri, et Ngondo, un planteur kaka. L'assemblée générale constitutive se tint le 13 avril 1947. Les statuts furent déposés pour agrément le 30 avril 1948. Jusqu'au 12 février 1949, ils "dormaient toujours" dans le bureau du chef de Région. (1)

Très active sous la direction de Ngom Jacques, l'U.R.S.C.L.K. végéta après son départ. Elle finit par disparaître, à cause du désintéret et de l'incurie du nouveau secrétaire Mandengue Epyo Walter. A titre d'exemple, ce dernier se désintéressait complètement des questions salariales et de la mercuriale de la Région. (2)

Les syndicats autonomes constitutifs de l'U.R.S.C.L.K. furent également formés en 1947. Leurs statuts furent rejetés. Très surveillés par le patronant et l'administration, leur activité fut larvée et mitigée avant leur disparition en

(1) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Rapport n° 49 cf du 18 Février 1949.

(2) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Rapport n° 49 cf du 18 Février 1949. Voir aussi Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Inspection Générale du Travail. Lettre n° 24 cf du chef de Région au Haut-Commissaire de la République, 22 Janvier 1949.

1949. Seul le syndicat agricole des petits planteurs de Batouri tranchait par son action.

b) Le syndicat agricole de Batouri.

Les statuts furent déposés sur le bureau du chef de Région le 30 avril 1947. Elu le 20 janvier de la même année, le Comité exécutif se composait des personnalités suivantes: (1)

- Secrétaire: Ngondo Samuel, planteur à Liokolokele, kaka.
- Secrétaire-Adjoint: Musa Ngoso, planteur à Bandongoue, kaka;
- Trésorier: Nzombe Mbuya, planteur à Mosso, kaka ou gbaya.
- Trésorier-Adjoint: Meka Adolphe, planteur à Batouri, Bulu.
- Conseiller: Sikapa, planteur à Pana I, kaka.

Ngondo était également membre fondateur de l'U.R.S.C.L.K. En 1949, Meka Adolphe, un lettré, avait été placé à la tête du Syndicat. Celui-ci comptait alors 402 adhérents, tous planteurs de tabac kaka, gbaya, Mejime et Bangantu.

Au début de sa formation, le syndicat agricole de Batouri eut un grand succès en milieu rural. Il tenta d'émanciper ses membres de l'organisation sociale coutumière, et plus spécialement de l'autorité arbitraire des chefs de village. (2) De même, il lançait des attaques souvent violentes contre les représentants de la Société Métropolitaine des Tabacs (SEITA) qui se livraient fréquemment à des pratiques frauduleuses lors des achats de tabac et menaient une politique de tabaculture peu soucieuse des intérêts indigènes. (3)

En 1949, le syndicat agricole végétait et évolua vers une forme coopérative. Selon l'administration locale, les syn-

(1) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Syndicats.

(2) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Rapport n° 49 cf du 18 Février 1949.

(3) A.N.C., IAC 421. Lom et Kadei. Rapport n° 134 cf du 1er semestre 148. Voir aussi A.N.C., APA 11570/A. Batouri. Rapport annuel 1953.

diqués qui avaient escompté d'énormes avantages en payant leur cotisation à la C.G.T. étaient déçus.⁽¹⁾ Mais, l'U.S.C.C. faisait entendre un autre son de cloche. Pour elle, le déclin du syndicalisme agricole de Batouri avait pour cause le noyautage et les tentatives de débauchage des planteurs cégétistes par certains fonctionnaires camerounais de Batouri au profit de la C.G.T.- Force-Ouvrière.⁽²⁾

c) L'Union Locale des Syndicats Confédérés de Betare-Oya.

Cette Union Syndicale regroupait le syndicat mixte des fonctionnaires et employés de l'administration de Betare-Oya ainsi que le Syndicat mixte des employés des entreprises privées.

En formation depuis août 1948, ces trois syndicats avaient déposé leurs statuts trois mois plus tard. Les fondateurs de l'Union

très actifs à l'encontre des autres syndicats de la région, formaient un petit noyau de dix-huit membres au total, tous non originaires de la Région.⁽³⁾

A en croire les autorités coloniales, leur action se résumait à des plaintes contre les Européens et présentait un caractère raciste.⁽⁴⁾ Nous verrons un peu plus loin ce qu'il en était exactement. Le métis de statut camerounais Riley Jean, assez dangereux meneur, était l'un des principaux animateurs syndicaux de Betare-Oya.⁽⁵⁾ Il était chef de chantier à la C.E.T.E.C. (Société de Commerce, Entreprises, Transports Est-Cameroun) qui construisait l'hôpital de Betare-Oya. Parmi les autres leaders syndicalistes, citons les noms de Elle Mboutou Charles, greffier de justice et président local de la section S.F.I.O de

(1) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Rapport n° 49 cf du 18 Février 1949.

(2) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Syndicats. Lettre n°134/D du Secrétaire de l'U.S.C.C. Nkeck Eugène au chef de Région du Lom et Kadei, 21 Mai 1949.

(3) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Rapport n° 49 cf du 18 Février 1949. Souligné par Doudet.

(4) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Rapport n° 49 cf du 18 Février 1949.

(5) Ce nom est transcrit Reilly dans certains documents administratifs.

Betare-Oya ainsi que son frère Ebanda Stanislas, secrétaire d'état-civil. Ces trois syndicalistes et leurs camarades devaient avoir maille à partir avec l'administration et le colonat minier. Du reste, Betare-Oya devait s'avérer être le centre le plus nationaliste de la Région.

Jusqu'en 1949, tous les syndicats constitués dans le Lom et Kadei étaient affiliés à la Confédération Générale du Travail (C.G.T.) et payaient leurs cotisations à la centrale-mère, l'U.S.C.C.. Aucun embryon de syndicat C.F.T.C. (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens) ou de Syndicat C.G.T.- Force Ouvrière n'existait dans la Région.⁽¹⁾ Un essai de lancement d'une section C.F.T.C. à Batouri en 1948 par un nommé Mbarga Philippe avait échoué. Il fallut attendre la fin de 1953 pour assister à la formation de trois bureaux C.G.T.- Force Ouvrière: Le succès fut nul.⁽²⁾

Parallèlement à la prolifération des syndicats s'étaient également créées des associations coopératives, entre 1947 et 1950.

2. Le mouvement coopératif.

Quatre coopératives existèrent dans le Lom et Kadei: trois coopératives de consommation des fonctionnaires à Batouri, Bertoua et Betare-Oya, et une Coopérative de consommation des planteurs de tabac de Batouri.⁽³⁾ Une tentative de constitution d'une coopérative de production échoua à Bertoua en 1947.⁽⁴⁾

Les coopératives de Bertoua et de Betare-Oya, créées en 1948 n'eurent qu'une existence éphémère, à la suite des mutations de leurs initiateurs.

(1) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Rapport n° 49 cf du 18 Février 1949.

(2) A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapport annuel 1953.

(3) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Rapport n° 49 cf du 18 Février 1949.

(4) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapport annuel 1948.

La Coopérative des fonctionnaires de Lom et Kadei (Batouri) fut fondée en février 1947 par le chef de Région de l'époque, l'administrateur Gayon. Elle regroupait tous les fonctionnaires en service à Batouri, indigènes et européens. L'initiative était révolutionnaire. Elle ne fut pas du goût de l'administrateur A. Ladurantie, successeur de Gayon. Conséquemment, les européens se retirèrent un à un de la Coopérative:

se conformant ainsi à l'avis de Mr Ladurantie qui a trouvé, dès son arrivée, qu'on avait débuté cette coopérative avec trop de pompe en mêlant Européens et <<indigènes>>. (1)

Devenue purement indigène, victime de la gestion défectueuse et du pillage des ex-dirigeants européens, voire du sabotage du chef de Région, (2) n'ayant pas d'existence légale faute de publication de statuts, la Coopérative des fonctionnaires du Lom et Kadei fut dissoute en janvier 1949, au moment où celle des tabaculteurs se portait bien.

Les statuts de la Coopérative de consommation des petits planteurs de tabac de Batouri furent déposés le 3 septembre 1948 et approuvés en décembre de la même année. La Coopérative avait été formée par Calisti, chef de la subdivision de Batouri, et Dumetz, acheteur-régisseur des Tabacs de Batouri. Elle était présidée par Ngwira, chef kaka du village de Bandongoue. En février 1949, elle comptait 177 adhérents à la section de Batouri et 67 à celle de Bertoua. Son activité essentielle consistait en l'achat de marchandises d'importation introuvables sur le marché régional. Approvisionnée par la SEITA, la Coopérative revendait les articles ainsi acquis à ses membres qui, en retour, livraient la production de tabac à la Société Métropolitaine des Tabacs. En plein essor à ses débuts, elle rallia ou racola les anciens syndiqués agricoles affiliés à la C.G.T. devenant un instrument de contre-

(1) A.N.C. 1AC421. Lom et Kadei. "La Voix de l'Est-Cameroun", Mémoire de l'U.R.S.C.L.K. sur les agissements de l'Administration et des Colons du Lom et Kadei, Décembre 1947, 2 pages.

(2) A.N.C., 1AC421. Lom et Kadei. "La Voix de l'Est-Cameroun", Décembre 1947.

propagande anti-cégétiste, ce qui lui valut des éloges:

En formation, cette coopérative, bien gérée, semble devoir rassembler de nombreux éléments travailleurs et sains,⁽¹⁾

sous-entendu non syndiqués et peu revendicatifs. N'empêche que moins de deux années après sa création, elle accusait un grave déficit financier et était dissoute en juillet 1950.⁽²⁾ Parrainée par le chef de subdivision et dépendante de la SEITA pour ses approvisionnements, comment cette association coopérative aurait-elle pu s'épanouir sans un minimum d'autonomie de fonctionnement et de gestion ?

Le mouvement coopératif venait donc d'échouer. L'administration locale trouva dans la malhonnêteté et l'incapacité des dirigeants la cause principale de l'échec.⁽³⁾ Elle conclut que le développement insuffisant des cultures de rente dans la Région rendait peu viables les coopératives de production.⁽⁴⁾ Toujours selon elle, le degré d'évolution des autochtones n'autorisait guère le fonctionnement normal des coopératives.⁽⁵⁾

Mais justement, c'était là l'un des nombreux griefs faits par les syndicats à l'encontre des autorités françaises. Par la voix de l'U.S.C.C., ils reprochaient à la France d'avoir accordé le droit coopératif aux Camerounais, mais de n'avoir rien fait pour les initier au fonctionnement des Coopératives. Des erreurs inévitables ayant été commises, l'administration en avait profité pour récupérer le mouvement coopératif camerounais.⁽⁶⁾

(1) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Rapport n° 49 cf du 18 Février 1949.

(2) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapport annuel 1950.

(3) Ibid.

(4) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapport annuel 1948.

(5) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapport annuel 1950.

(6) A. Eyinga, Démocratie de Yaoundé, Tome 1, op. cit., p. 185.

— Dans la Région du Lom et Kadei, les responsables administratifs virent dans le déclin des coopératives une occasion de vanter les mérites surfaites de la Société Indigène de Prévoyance. La S.I.P. ou S.A.P. (Société Africaine de Prévoyance) était, comme nous l'avons dit ailleurs, une structure de contrôle administratif et d'exploitation des autochtones. Paravent de malversations financières orchestrées par les chefs de subdivision, l'U.S.C.C. réclamait sa suppression pure et simple.⁽¹⁾

Telle était la physionomie du paysage syndical et coopératif du Lom et Kadei. D'obédience cégétiste, les syndicats menèrent une lutte active qui mérite d'être connue.

2. L'action syndicale;

Le combat mené par les syndicalistes dans le Lom et Kadei où des colons racistes et arrogants ainsi qu'une administration complice tentaient de perpétuer le statu quo après les réformes de 1946 fut très ardu.

En 1947, l'U.R.S.C.L.K., dans un mémoire intitulé *La Voix de l'Est-Cameroun*, stigmatisa certains faits et agissements devant lesquels le mouvement syndical ne saurait rester en spectateur.⁽²⁾ Étaient mis en cause le commandant A. Ladurantie et son subordonné, le chef de subdivision de Batouri Delate.

Nommé Chef de la Région du Lom et Kadei en avril 1947, A. Ladurantie nourrissait des sentiments négrophobes et pratiquait la discrimination raciale. Il avait asservi les Gbaya aux exploitants miniers en soustrayant la subdivision de Betare-Oya de la commission paritaire régionale. Dans cette commission se discutaient les questions fondamentales des salaires et des prix des denrées vivrières maintenus volontairement très bas dans la contrée de Betare-Oya.⁽³⁾

(1) A. Eyinga, *Démocratie de Yaoundé*. Tome 1, *op. cit.*, p.186.

(2) A.N.C. 1AC421. Lom et Kadei. "La Voix de l'Est-Cameroun", Décembre 1947. Voir le document en annexe.

(3) Sur ce point, les syndicalistes s'accordaient avec les autorités locales. Voir Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Inspection Générale du Travail.

La Voix de l'Est-Cameroun indexait aussi Delate. Ce vieux Colon comptant plus de vingt cinq ans de séjour colonial épousait la politique éculée de son chef hiérarchique. Pour détourner les chefs indigènes du syndicalisme, Delate leur distribuait le sel de la S.I.P. qu'ils revendaient à des prix scandaleusement élevés: cinq francs un petit gobelet. Et l'U.R.S.C.L.K. d'exiger que cette denrée de première nécessité soit distribuée directement aux paysans, principaux cotisants de la S.I.P.

De même, Delate exploitait la main-d'oeuvre pénale pour le compte d'une société privée, en l'occurrence la S.I.P., et empochait une partie des sommes provenant des recettes obtenues par la vente du tabac récolté.

Plus grave, Delate était un négrophobe :

Tout le temps, à la moindre occasion, Mr Delate clame tout haut que la France a eu tort d'ouvrir les yeux aux Nègres, que les Nègres ne feront jamais rien et qu'il fallait tout simplement les laisser croupir dans leur misère primitive. (1)

Il digérait mal l'indigénat et se consolait en faisant attacher à la corde les prisonniers malades se rendant à l'hôpital.

Les syndicalistes exigeaient la mise à la retraite pure et simple du sieur Delate, sous peine de le faire expulser du Cameroun. Mais avant, il devait s'expliquer sur ses forfaits. Ils eurent gain de cause sur le premier point, mais Delate ne comparut devant aucune juridiction (2).

Particulièrement actifs sous la houlette de Ngom Jacques, les membres de l'U.R.S.C.L.K. ne perdaient pas une occasion pour faire entendre leurs voix et défendre les intérêts du syndicalisme et de la population. Dans ce sens, ils profitèrent en mars 1948 de la présence à Batouri de l'Inspection

(1) A.N.C., 1AC421. Lom et Kadei. "La Voix de l'Est-Cameroun", Décembre 1947.

(2) A.N.C., 1AC421. Lom et Kadei. Rapport n° 134 cf du 1er semestre 1948.

teur des Affaires Administratives G. Faucherand pour lui soumettre leurs doléances sous forme de mémoire en neuf points.⁽¹⁾ Des questions soumises, on peut citer entre autres :

- La reconnaissance intégrale du droit syndical et le respect du libre exercice de ce droit par les patrons et les autorités administratives ;
- Le contrôle efficace des prix et l'arrivage des marchandises dans le commerce local ;
- La demande des planteurs de voir institutionnalisés les marchés périodiques, le pesage du tabac avant la vente à la SEITA et une suite favorable à leur demande d'assistance :
- Amélioration des conditions de fréquentation de l'Ecole régionale de Batouri; etc.

L'Inspecteur G. Faucherand était venu dans la Région mener une enquête sur un conflit qui opposait les fonctionnaires de Bertoua, syndiqués, à leur chef de subdivision Muller.

En effet, au mois de janvier 1948, les agents camerounais en poste à Bertoua, excédés par le comportement inhumain de l'administrateur Muller, saisissaient collectivement, d'abord télégraphiquement, ensuite par lettre, le Chef de Région qui n'était autre qu'A. Ladurantie.⁽²⁾ Que reprochaient-ils à Monsieur Muller ? Laissons-les le dire :

... notre situation morale durant deux années de séjour de Mr. Muller à Bertoua. Ses agissements se portent aussi bien sur les jeunes que sur les grands fonctionnaires (...). Si jusqu'ici nous n'avons pas agi, c'est parceque nous voulions saisir toute la portée de ce procédé de colonisation. Lequel ayant fait sa ronde, nous oblige par les injures en public, par les coups, par les menaces de révocation, par la confiscation /fusils de chasse, courrier/, la terreur et la prison à renoncer à notre dignité humaine.⁽³⁾

(1) A.N.C., IAC 421. Lom et Kadei. Mémoire d'audience, 11 Mars 1948.

(2) A.N.C., IAC 421. Lom et Kadei. Télégramme du 24 Janvier 1948 et Lettre du 29 Janvier 1948, 5 pages.

(3) A.N.C., IAC 421. Lom et Kadei. Lettre du 29 Janvier 1948. Souligné par les signataires.

Le télégramme était signé par dix fonctionnaires, la lettre par huit. Ampliation de cette dernière fut faite au Haut-Commissaire de la République, au Procureur de la République, au Bureau exécutif de l'U.S.C.C. et au Front Inter-colonial. Ce qui déclencha l'enquête administrative confiée à l'Inspecteur Faucherand.

Dans son rapport, G. Faucherand, tout en cherchant à mitiger les faits sans doute pour ne pas faire condamner Muller, n'en conclut pas moins à sa culpabilité.⁽¹⁾ Contre ce jeune administrateur sûr de lui, arrogant et qui tient le Noir pour plus que rien, G. Faucherand releva qu'il a manqué de tact et de sens politique lorsqu'il tutoyait les fonctionnaires ou les traitait d'imbéciles; il nota encore que Muller mérite quand même un mauvais point pour sa manie de gifler ses administrés: fonctionnaires, gardes, chefs indigènes ou simples villageois.⁽²⁾ Muller faisait également de ses prérogatives judiciaires un moyen de commandement: il abusait des pouvoirs pénal et judiciaire détenus pour terroriser et se faire obéir dans des domaines purement administratifs.⁽³⁾ G. Faucherand concluait le rapport d'enquête en ces termes :

L'autorité administrative a été déficiente d'une part parce que le chef de Région n'a pas "senti" que cette coalition des fonctionnaires africains pouvait aller loin dans les attaques contre son chef de subdivision;⁽⁴⁾

d'autre part, parce que ce dernier, jeune administrateur, de caractère difficile et peu enclin à recevoir des conseils, s'est bien gardé d'en demander.

Le fait le plus regrettable de ces deux Administrateurs est que ni l'un ni l'autre ne consent à « battre sa coulpe. »

Sans doute, est-ce la fatalité si les trois quarts des Fonctionnaires Africains d'un petit poste ne veulent plus de leur "commandant". La fatalité a bon dos.

Que dirai-je des fonctionnaires africains ? En toute franchise,

(1) A.N.C., IAC 421. Lom et Kadei. Rapport n° 187/I.A.A. "a.s. Inspection de la subdivision de Bertoua" de G. Faucherand au Haut-Commissaire de la République, 25 Mars 1948.

(2) A.N.C., IAC 421. Lom et Kadei. Rapport n° 187/I.A.A. de l'Inspecteur G. Faucherand, 25 Mars 1948.

(3) A.N.C., IAC 421. Lom et Kadei. Rapport n° 187/I.A.A. de l'Inspecteur G. Faucherand, 25 Mars 1948.

(4) A. Ladurantie n'avait donné aucune suite à la correspondance des fonctionnaires de Bertoua, se contentant de convoquer Muller à Batouri et de lui demander un rapport écrit, rapport qui ne lui fut pas transmis.

je crois qu'ils ont droit à quelques circonstances atténuantes. Il a fallu qu'ils soient bien excédés pour en arriver à leur lettre collective du 29 janvier. (1)

La culpabilité de Muller était donc établie: du reste, celui-ci ne niait pas les faits, mais plutôt présentait une interprétation de son crû.⁽²⁾ Cela n'empêcha pas qu'il n'écopa que d'une simple mutation disciplinaire pendant que deux des plaignants étaient sanctionnés par un blâme avec inscription au dossier. Il avait fallu une intervention énergique et personnelle de l'inspecteur G. Faucherand pour leur éviter une rétrogradation. Ce verdict où l'accusateur et l'accusé faisaient tous l'objet de sanction désorienta même le Ministre de la France d'Outre-Mer.⁽³⁾

Cependant, peut-être plus qu'à Batouri et certainement plus qu'à Bertoua, les syndicalistes de Betare-Oya furent au coeur de la lutte pour la défense des intérêts des paysans, des ouvriers et des fonctionnaires, gbaya ou autres.

Dans la subdivision de Betare-Oya évoluaient une main-d'oeuvre nombreuse et une population autochtone malmenées et surexploitées par un colonat minier rétrograde avec la complicité de l'administration locale. Avec courage et abnégation, les syndicalistes s'attaquèrent entre 1947 et 1949 à ce bastion du colonialisme primaire qu'était le landerneau de Betare-Oya.

En 1948, L'Affaire Mounda Jules⁽⁴⁾ révéla au monde les ignobles agissements de F. Chaumet, le chef de la subdivision de Betare-Oya de novembre 1946 à mai 1948. Comme le montrent les

(1) A.N.C., IAC 421. Lom et Kadel. Rapport n° 187/I.A.A. de l'Inspecteur G. Faucherand, 25 Mars 1948.

(2) A.N.C., IAC 421. Lom et Kadel. Rapport en réponse à la lettre des fonctionnaires africains de Bertoua au sujet du chef de subdivision, Mars 1948.

(3) A.N.C., IAC 421. Lom et Kadel. Lettre n° 620 du Ministre de la F.O.M. au Haut-Commissaire de la République. Objet: réponse à des plaintes émanant de la C.G.T., non datée.

(4) A.N.C., IAC 421. Lom et Kadel. Dossier Mounda Jules. Voir aussi les détails de cette affaire dans L. Raptue, "Expérience syndicale au Cameroun...", *op. cit.*, p. 439-442 et dans A. Eyinga, Démocratie de Yaoundé, Tome 1, *op. cit.*, p. 78-80 et p. 151-157.

deux notes de service ci-après,⁽¹⁾ Chaumet pérennisait en 1948 le recrutement forcé de main-d'oeuvre.

1° Note de service n° 35.

Les familles du Capita Betare et du Kaigama (chefferie) du village de Mararaba fourniront chacune 8 manoeuvres pour 15 jours au chantier de route de Nganke à titre de sanction pour la bataille survenue entre elles au début de la semaine. Le Chef de Canton Koya Sananga adressera un rapport au chef de subdivision sur cette affaire et est chargé de l'exécution de la présente note de service.

Betare-Oya, le 15 avril 1948

Le Chef de Subdivision: CHAUMET.

2° Note de service n° 45

Il est ordonné aux chefs de village ci-après de fournir le nombre de manoeuvres ci-dessous indiqués pour la relève des hommes travaillant au chantier de la route de Bohanto :

Doumba	12
Bongone	5
Ouanden	5
Bohanto	6
Oudou	5
Ngoura	10

Betare-Oya, le 3 Mai 1948

Le Chef de Subdivision: CHAUMET

F. Chaumet s'était en outre transformé en trafiquant de farine de manioc que les paysans gbayas étaient forcés de fournir. Il prétendait ravitailler les chantiers publics, mais revendait en cachette aux entreprises privées la farine obtenue.⁽²⁾ Il perpétuait la culture obligatoire du manioc et du sésame et continuait de réserver des zones de ravitaillement aux exploitants de l'or qui, ainsi, se refusaient de payer les denrées vivrières à leur juste prix. Enfin, il continuait

(1) A. Eyinga, op.cit., p. 150, note 11.

(2) A.N.C., IAC 421. Lom et Kadei. Dossier Mounda Jules.

d'effectuer des recrutements forcés de manoeuvres miniers.⁽¹⁾ Autant de pratiques illégales, car abolies par la Constitution de la IVème République française, dont la perpétuation asservissait les Gbaya.

L'affaire Mounda Jules eut un grand retentissement.⁽²⁾ Ngom Jacques qui, au nom de l'U.S.C.C., avait pris la défense du militant Mounda, fut jeté en prison. Son client fut élargi... et révoqué de toutes ses fonctions. Quant à Chaumet, il fut muté ailleurs.

Le conflit Chaumet - Mounda n'est, en réalité, que l'un des multiples épisodes du combat engagé par les syndicalistes contre les forces réactionnaires de Betare-Oya. Après le départ de Chaumet, ils s'attaquèrent au colonat européen qui se singularisait ici par son racisme primaire. En novembre 1948, le successeur de Chaumet l'administrateur Tissot notait que l'action syndicale se traduisait par une recrudescence des plaintes contre les européens.⁽³⁾ Il faisait état de nombreux incidents survenus entre les Cégétistes et leurs sympathisants manoeuvres d'une part, et certains exploitants miniers d'autre part.⁽⁴⁾ Comment pouvait-il en être autrement lorsque des entreprises comme la C.E.M., l'E.M.D.E.M. et la Société Fischer étaient dirigées par des gens qui avaient quelques difficultés à comprendre que l'époque du "Sale nègre" mené à coups de trique était révolue ?⁽⁵⁾

Les colons de Betare-Oya continuaient donc d'agir avec un esprit de négrophobie. Le docteur Labusquière de l'hôpital européen de Betare-Oya et les commerçantes Mmes Mathys et Robelin se juraient de ne jamais vouvoyer un africain. Ce médecin infligeait une amende de 250 francs aux pauvres Gbaya qui

(1) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Miniers. Lettre du chef de Subdivision Tissot au Chef de Région, 11 Décembre 1948.

(2) L. Kaptue, <<Expérience syndicale au Cameroun...>>, op. cit., p. 442.

(3) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Syndicats. Lettre n° 73 cf de Tissot au Chef de Région, 20 Novembre 1948.

(4) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Miniers. Lettre n° 13 cf de Tissot au Chef de Région, 9 Mars 1949.

(5) Cité in L. Kaptue, <<Expérience syndicale au Cameroun... >>, op. cit., p. 437.

n'amenaient pas leurs enfants prendre de la prémaline contre le paludisme. Le minier Mathys cassait la gueule à son cuisinier gbaya nommé Gwima qui osait prononcer le nom de syndicat.⁽¹⁾ Tissot observait la même attitude raciste chez les Colons de sa subdivision :

M. Van der Brule (...) manque de doigté, notamment dans ses relations avec les fonctionnaires du poste (tutoiement et emploi de divers vocables tel que "nègres"). Je signale qu'il n'est pas le seul et que les Européens "Vieux Camerounais" manifestent une grande répugnance à changer leurs habitudes.⁽²⁾

Parmi les colons les plus réactionnaires, on peut citer Fayet, un ancien administrateur reconverti aux affaires, les miniers Schmidt et Soulatzky, ainsi que les cadres de la C.E.T.E.C. Van der Brule et Tretiakoff. Ce dernier en particulier ne se gênait pas pour traiter les Camerounais de sales nègres. Aussi, eut-il maille à partir avec le Conseiller de la République Okala qu'il qualifia de sale macaque.⁽³⁾ Il eut également des problèmes avec l'U.S.C.C. à laquelle il avait déclaré une guerre ouverte. Au nom de la Centre Syndicale, son secrétaire Ngom dénonçait et menaçait en septembre 1948:

Au cours des mois de Mai et Juin derniers, Mr Tretiakoff aurait porté la main sur le maçon Angosse et sur l'apprenti-mécanicien Bossadikou tous deux employés de la C.E.T.E.C. à Bertoua.

Mr. Tretiatoff qui, paraît-il, n'accorde pas la qualité humaine à la peau nègre, injurie et rudoie son personnel africain en longueur de journée, et le mécanicien Essomba notamment en sait quelque chose.

(...)

D'autre part, Mr. Tretiakoff s'en prend particulièrement au mouvement syndical. <<Je veux arranger le syndicat un jour>> serait son expression favorite. Et pour marquer comment il entend

(1) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Syndicats. Copie de la lettre de Bitu Jean, agent d'hygiène, 23 Octobre 1948. Ce syndicaliste de Betare-Oya envoya au bureau exécuté de l'U.S.C.C. à Douala trois lettres;celles-ci furent interceptées par les autorités locales et retournées au syndicat de Bétare-Oya.

(2) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Miniers. Lettre n° 13 cf, 9 Mars 1949.

(3) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Lettre de W. Tretiakoff au Chef de Région, 10 décembre 1948.

arranger le syndicat, Mr. Tretiakoff vient de licencier l'un des grands agents africains de la C.E.T.E.C. à Bertoua, le comptable Zoa Romain, pour la raison profonde que ce dernier était syndiqué et pensait syndicaliste.

Mr l'Administrateur, nous dénonçons ici cette provocation de Mr. Tretiakoff.

(...)

Mr. Tretiakoff aura donc à choisir: ou il restera au Cameroun Territoire placé sous Tutelle Française en respectant le régime que la France y a établi, ou il pliera ses bagages et quittera la terre des "sales nègres".

Nous resterons assez vigilants autour de lui pour qu'il prenne l'une de ces deux solutions...⁽¹⁾

Les syndicalistes de Betare-Oya comme Ebanda Stanislas, Mboule, Dikongue, Elle Mboutou Charles et Riley Jean exerçaient une grosse influence sur la main-d'oeuvre minière, les clerks et les "évolués"⁽²⁾. Le dernier reçut en août 1948 les félicitations d'Um Nyobe, alors secrétaire général de l'U. S.C.C., pour son activité syndicale. Le télégramme était ainsi libellé :

Nos vives félicitations pour votre activité. Stop. Courage pour triomphe masse laborieuse opprimée. Fraternellement.⁽³⁾

Au plus fort de la grève de l'or à la fin de l'année 1948, les mineurs, sous la conduite des syndicats, manifestèrent contre la hausse du coût de vie. Ils revendiquèrent le paiement des arriérés de solde, le relèvement du taux de salaire très bas et l'amélioration du prix de la farine de manioc jusque-là bradée aux exploitants miniers.⁽⁴⁾ Le chef de subdivision reconnaissait le bien-fondé des réclamations ouvrières et l'emprise syndicale :

(1) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Syndicats. Lettre n° 517/D de Ngom au chef de Région du Lom et Kadei, 22 Septembre 1948.

(2) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Syndicats. Lettre n° 73 cf de Tissot au chef de Région, 20 Novembre 1948. Voir aussi Archives de Batouri, Confidentiel 1949. Miniers. Lettre n° 62 cf du chef de Subdivision au chef de Région objet: "situation de la subdivision", 6 Novembre 1948.

(3) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Syndicats. Télégramme du 7 août 1948.

(4) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Salaires. Voir aussi A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapport annuel 1948.

J'estime qu'il est profondément regrettable que des réajustements de salaires et de prix qui apparaissent nécessaires et équitables ne soient pas opérés en temps voulu mais postérieurement à l'intervention des parlementaires. Les éléments intéressés à créer de l'agitation ont alors beau jeu à déclarer que les autorités locales (chefs de Région et de subdivision) sont à la dévotion des miniers et cherchent à maintenir les salaires aux taux les plus bas possibles et que seule l'action des syndicats et des élus est susceptible de faire aboutir les revendications des salariés et des villageois.⁽¹⁾

Les populations autochtones réagirent à cette situation par la désertion et l'absentéisme sur les camps miniers, mais aussi par le refus de céder les vivres aux colons les plus barbares. Ribordy, chef du camp Sarembi, perdit tous les manoeuvres gbaya; son comportement particulièrement maladroit outrages les paysans qui refusèrent de lui vendre du manioc et du sésame.⁽²⁾ Le mouvement de désertion n'épargna par la main-d'oeuvre administrative.⁽³⁾ Finalement, sous la pression syndicale, le salaire des ouvriers et la mercuriale de la farine de manioc furent revus à la hausse, au début de 1949.

C'est dire que quoique de facto ou non de jure, le syndicalisme dans la Région du Lom et Kadei fut effectif et actif. Ici plus qu'ailleurs, il fut, plus qu'une doctrine, une pratique.

La lutte syndicale porta sur la dénonciation de la non-application de la législation de 1946. Cela contribuait à pérenniser le régime inique antérieur. Raison pour laquelle l'action fut dirigée non seulement contre le colonat, mais aussi contre l'administration locale responsable de cette situation.

Commentant le dénouement des affaires qui venaient d'opposer les syndicalistes à ses chefs de subdivision, A. Ladurantie écrit dans son rapport du 1er semestre 1948 :

(1) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Syndicats. Lettre n° 77 cf, 30 Novembre 1948.

(2) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Miniers. Lettre n° 13cf, 9 Mars 1949.

(3) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Miniers. Lettre n° 62 cf, 6 Novembre 1948.

Il n'est pas exagéré de conclure que le commandement européen vient de subir une crise dans la Région du Lom et Kadei dont les administrateurs de Bertoua et de Betare-Oya paraissent, aux yeux de l'opinion, avoir fait les frais. (1)

Dans les sphères coloniales, on jugea qu'il était grand temps de casser ce syndicalisme C.G.T. dont l'activité nationaliste était devenue plus politique que revendicatrice. (2) Ce fut le début d'une croisade antisyndicale qui, en moins de deux ans, nettoya le mouvement syndical du Lom et Kadei.

3. La réaction coloniale.

L'administration en général, et le colonat en particulier ne virent pas d'un bon oeil l'intrusion syndicale dans la Région. Surtout, les colons n'appréciaient pas qu'une poignée d'hommes, par leur foi nationaliste et leur action courageuse, viennent hypothéquer leur prospérité économique. Il fallait tout faire pour saboter sinon liquider le syndicalisme. C'est pourquoi, d'emblée, ils manifestèrent leur hostilité à l'égard des syndicats C.G.T. Les déclarations de l'ingénieur W. Tretiakoff : "Je veux arranger le syndicat un jour" ou de Mazo, agent portugais de la Maison Saubatte à Batouri qui disait de Ngom "Nous savons que c'est toi qui renseigne les gens ici avec ta C.G.T." (3) rendent compte de cette animosité primaire.

Conservateurs et racistes, les colons ne perdaient aucune occasion pour mépriser les syndiqués et ridiculiser le syndicalisme nationaliste représenté par l'U.S.C.C. Mais, ils ne se limitaient pas aux seules attaques verbales. Au contraire, ils posaient des actes concrets : voies de fait et licenciement des syndicalistes ou de leurs sympathisants, refus de leur vendre de la marchandise etc. C'est ainsi que Tretiakoff chassa le comptable Zoa Romain de la C.E.T.E.C. (4) De même,

(1) A.N.C., IAC 421. Lom et Kadei. Rapport n° 134 cf du 1er semestre 1948.

(2) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Syndicats. Circulaire cf/APA/2 n° 1712 du Haut-Commissaire Hoffherr aux Chefs de Région, 6 Novembre 1948.

(3) A.N.C., IAC 421. Lom et Kadei. "La Voix de l'Est-Cameroun", Décembre 1947.

(4) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Lettre n° 28 cf du chef de la Subdivision de Bertoua au chef de Région, 6 Août 1948.

à sa prise de fonction, Van der Brule, successeur de Riley Jean muté de Betare-Oya à Nanga-Eboko à cause de son militantisme, renvoyait les clerks et les ouvriers de la C.E.T.E.C. syndiqués. Cet acte le mit aussitôt aux prises avec tout son personnel.⁽¹⁾ Enfin, les commerçants répondaient souvent aux syndicalistes: Que le syndicat vous procure la marchandise pour que vous payez.⁽²⁾ Les conflits entre colons et meneurs cégétistes étaient de ce fait assez fréquents; ils obligeaient souvent les autorités administratives à intervenir, pour composer ou servir d'arbitre.⁽³⁾ La question est de savoir comment celles-ci pouvaient à la fois être juge et partie ?

En effet, l'activité syndicale n'avait guère ménagé l'administration locale. Après 1948, celle-ci se ressaisit et lança une contre-propagande anti-cégétiste sournoise mais efficace. D'importants fonds existaient; ils furent utilisés pour faire discréditer les syndicalistes et autres nationalistes susceptibles de fournir des renseignements intéressants à l'U.S.C.C. et aux institutions représentatives.⁽⁴⁾ La saisie et la censure de la correspondance des syndiqués, la corruption et le débauchage des leaders et militants cégétistes, les menaces de sanctions disciplinaires (mutation, révocation ...) ou de prison sur base de faux témoignages, etc. sont quelques-unes des méthodes dissuasives employées par les commandants de la Région du Lom et Kadei pour se débarrasser des syndicats. Ainsi Riley Jean se vit cité au Mérite Camerounais par le chef de Région. Doudet espérait que cette curieuse proposition satisfèrait l'amour-propre du militant Riley et ramènerait celui-ci à de meilleurs sentiments.⁽⁵⁾ Il dut déchanter et se vengea.

(1) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Minières. Lettre n° 13 cf, 9 Mars 1949.

(2) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Syndicats. Copie de la lettre de Bita Jean, 23 Octobre 1948.

(3) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Rapport n° 49 cf, 18 Février 1949.

(4) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Syndicats. Lettre n° 77 cf, 30 Novembre 1948.

(5) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Décoration. Lettre n° 207 cf, Propositions pour le Mérite Camerounais, 30 Octobre 1948.

en chassant Riley de Betare-Oya.

Par ailleurs, l'administration utilisa les chefs gbaya et kaka pour discréditer les syndicats et entraver leur action en direction du monde rural :

Il m'a été, disait le chef de Subdivision de Betare-Oya. Chaumet d'organiser une contre-propagande. Le milieu baya est, en général, hostile à toute intrusion étrangère. Les chefs ont assisté avec déplaisir à ces réunions publiques. Le chef de canton, Moussa Garba, a même déclaré publiquement qu'ils ne reconnaissent aucun droit à ces "étrangers" de se mêler des affaires de la subdivision et qu'il continuerait quant à lui à s'en remettre à l'administration représentée par le chef de subdivision, plus apte que les étrangers de passage à juger des besoins et des nécessités locales. (1)

Les populations gbaya et kaka étaient dans l'ensemble hostiles à toute intrusion étrangère certes. Mais, il est faux d'affirmer, ainsi que nous l'avons précédemment montré, qu'elles étaient viscéralement hostiles au syndicalisme. Les planteurs de tabac kaka de Batouri n'avaient-ils pas formé un syndicat agricole pour défendre leurs intérêts lésés par la SEITA ? Les mineurs gbaya de Betare-Oya n'étaient-ils pas réceptifs aux revendications salariales défendues par les syndicats de la Région ? Si les indigènes n'adhèrent pas massivement au syndicalisme, ce ne fut pas par hostilité, mais plutôt par inculture politique.

Par contre, les chefs étaient

hostiles par principe à toute organisation nouvelle dans laquelle ils croient voir un danger. (2)

Étaient-ils fondés de s'opposer au mouvement nationaliste et syndical ? La réponse à cette question ne peut qu'être nuancée.

Si l'on tient compte du fait que la plupart des chefs traditionnels en pays gbaya et kaka étaient des personnages

(1) Cité in L. Kaptue <<Expérience syndicale au Cameroun...>>, op. cit., p. 436-437.

(2) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapport annuel 1948.

établis par les Français, l'on comprend qu'il était de leur intérêt de ne pas s'aliéner leur tuteur (administration) en se ralliant aux syndicalistes. Du reste, le syndicalisme constituait en lui-même un élément perturbateur dans la société coutumière. Aussi était-il aléatoire d'espérer voir s'établir entre l'expérience syndicale et les autorités traditionnelles une collaboration ou même une simple cohabitation pacifique⁽¹⁾. Nombre de changements intervenus dans les sociétés gbaya et kaka depuis 1939 avaient déjà mis à mal l'autorité des chers sur leurs populations. Le syndicalisme vint intensifier un effritement que plus rien ne semblait devoir arrêter. Les planteurs kaka syndiqués, les mineurs gbaya et tous les autochtones en contact avec les "évolués" n'avaient d'autre réflexe que celui de s'émanciper des chefs de village et de Canton dont ils se posaient en rivaux dans les affaires du village. Dans ces conditions, il était quasi-impossible aux chefs de pactiser avec les syndicats qui prêchaient la libération de la personne humaine. En conséquence, ils se tournèrent vers l'administration dont ils étaient les agents. Celle-ci en profita pour les amener à se prononcer contre le nationalisme camerounais.

Pour ce faire, les autorités régionales, jouant sur la corde sensible, exacerbèrent les clichés tribalistes. Très adroitement, elles amenèrent les chefs autochtones à combattre, non pas le syndicalisme (et plus tard l'Union des Populations du Cameroun) en tant que tels mais plutôt les "étrangers", les "allogènes" Dwala, Basa, Bulu, Ewondo, etc. originaires de Douala ou de Yaoundé.⁽²⁾

Ayant une conscience nationale fort embryonnaire et peu au fait des enjeux politiques de l'heure, les Gbaya et les Kaka furent épisodiquement mobilisés, par le biais de leurs chefs, pour soutenir l'action coloniale contre les na-

(1) L. Kaptue, <<Expérience syndicale au Cameroun>>, *op. cit.*, p. 737 - 746.

(2) Archives de Betare-Oya. Rapports politiques mensuels 1954 - 1955.

tionalistes. Nous illustrerons le fait plus loin lorsque nous analyserons les luttes politiques dans la Région.

... — L'administration corrompait les chefs grâce à l'argent des fonds politiques. Elle leur distribuait par l'intermédiaire de la S.I.P. des denrées de première nécessité comme le sel et l'huile; les camions de cette même société transportaient gratuitement la production agricole des chefs vers les marchés ou leur ramenaient des boeufs d'abattage.⁽¹⁾ Les exploitants miniers avaient trouvé un astuce pour s'accaparer des vivres à peu de frais: ils payaient au chef deux sous de prime et dix sous de sel par charge (environ 25 kg) de farine de manioc livrée par le village.⁽²⁾

Rappelons, en outre, que les colonisateurs utilisèrent les coopératives de consommation, comme celle des planteurs de tabac de Batouri, pour saper les syndicats. De cette dernière, le chef de Région notait en 1949 :

Bien menée, en étroite collaboration avec nous (c'est-à-dire Doudet, chef de Région) et la SEITA qui l'alimente en marchandises, elle (...) contribue à détruire l'idée syndicale à caractère politique et revendicatif qui avait été la première manifestation des syndicats locaux...⁽³⁾

Cette coopérative n'était-elle pas dirigée à l'époque par le chef kaka Ngwira ? Elle contribua largement à la destruction du syndicat agricole des petits planteurs de tabac de Batouri.

Du reste, en 1949, au moment où les autorités de Yaoundé cherchaient à liquider le syndicalisme révolutionnaire représentée par l'U.S.C.C. et à enrayer l'expansion de l'Union des Populations du Cameroun (U.P.C.), l'on s'enquit du degré de loyalisme des chefs supérieurs de la Région.⁽⁴⁾

(1) A.N.C., IAC 421. Lom et Kadei. <<La Voix de l'Est-Cameroun>>, Décembre 1947.

(2) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Miniers. Lettre n° 72 cf, 20 Novembre 1948.

(3) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Rapport n° 49 cf, 18 Février 1949.

(4) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Lettre n° 7/CM/S du chef de Cabinet Militaire au Directeur des A.P.A., 25 Janvier 1949.

Les Chefs supérieurs Bari de Batouri et Haye de Bertoua ainsi que l'ensemble des chefs de canton gbaya et kaka furent jugés "sûrs". Leurs collègues Maka (Mango) et Kepere (Pitol) plus instruits étaient en revanche cotés respectivement "doux" et "moyen".⁽¹⁾ L'analphabétisme et l'obscurantisme semblent avoir été les critères de classification retenus par le chef de Région.

De ce fait, la réaction coloniale fut effective et agissante. Mais, elle n'est pas le seul facteur qui explique l'absence d'un enracinement syndical profond parmi les autochtones. Des paramètres comme l'enclavement de la région et son éloignement des centres du nationalisme camerounais de Douala, Yaoundé, etc. ainsi que la simplicité des populations presque totalement illetrées sont à prendre en compte pour comprendre la pseudo-quiétude qui régnait dans les villages. Animée par des Camerounais non originaires du pays et de surcroît agents de l'administration, l'action syndicale demeura circonscrite aux centres urbains. La non-implantation du mouvement en milieu rural fut un facteur qui facilita la liquidation des syndicats du Lom et Kadei.

4. La liquidation du syndicalisme.

En juin 1948, avec le départ de Ngom de Batouri, les syndicalistes cégétistes perdaient leur plus actif militant régional.⁽²⁾ Confrontés à la persécution coloniale, les syndicats de Batouri, dirigés par des chefs timorés, incapables ou corrompus, déclinerent rapidement. En 1949, seuls le syndicat agricole de Batouri et l'Union locale de Betare-Oya faisaient encore preuve d'activité. Mais les colonisateurs, sous la houlette du Haut-Commissaire de la République Hoffherr, avaient décidé une fois pour toutes de régler leur compte aux syndicats C.G.T. dont

(1) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Lettre du chef de Région au Directeur des A.P.A. (secret) en réponse à la lettre n° 7/CM/S du 25 Janvier 1949, 11 Juin 1949.

(2) A.N.C., IAC 421. Lom et Kadei. Rapport n° 134 cf Du 1er semestre 1948.

la recrudescence des activités revendicatives en fin 1948 les inquiétait au plus haut point.⁽¹⁾ Dans le Lom et Kadei, ils recoururent au terrorisme, au sabotage et à la répression.

Invités nommément à prendre part aux travaux du quatrième Congrès statutaire de l'U.S.C.C prévu à Douala du 5 au 8 décembre 1948, les délégués de Batouri et de Bertoua terrorisés se dégonflaient. D'aucuns se précipitaient chez le chef de Région pour déclarer spontanément qu'ils n'iraient pas.⁽²⁾ Seuls les nommés Elle Mboutou, Ebanda et Dikongue de Betare-Oya entamaient courageusement les démarches nécessaires pour se rendre au Congrès, malgré l'obstruction administrative.⁽³⁾

— A la même période, une propagande anticégétiste virulente orchestrée par le Sénateur Okala, avec la complicité des autorités locales, au profit de la C.G.T.- Force Ouvrière en rajoutait à la confusion et entraîna des divisions.⁽⁴⁾ Le syndicat agricole de Batouri se désintégra; la plupart de ses membres rejoignant la coopérative de consommation, plutôt réactionnaire. L'U.R.S.C.L.K. vit son Congrès de redynamisation programmé du 10 au 12 avril 1949 saboté par des fonctionnaires à la solde d'Okala. Sous prétexte de constituer des sections C.G.T.-Force Ouvrière, ceux-ci occupaient le seul local public disponible empêchant la tenue du dit congrès.⁽⁵⁾ Venu spécialement de Douala pour remettre sur les rails son ancienne Union, Ngom Jacques était cueilli à sa descente du courrier, renvoyé sur Douala, traduit en justice et écroué pendant deux mois.⁽⁶⁾

(1) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Syndicats. Circulaire cf/APA/2 n°1712 du 6 Novembre 1948.

(2) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Rapport n° 49 cf du 18 Février 1949. Souligné par l'administrateur Doudet.

(3) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Syndicats.

(4) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Syndicats. Lettre n° 81 cf du Chef de Région au Directeur de la Sûreté Générale, 8 Avril 1949.

(5) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Syndicats. Lettre n° 81 cf, 8 Avril 1949.

(6) Ibid.

A la suite de ces agissements repréhensibles, le chef de Région répondait à G. Hochapfel, Directeur de la Sécurité Générale qui lui demandait le bilan des activités de la C.G.T.,⁽¹⁾ en ces termes :

Je crois préférable dans ces conditions de vous fournir les renseignements demandés après la réunion des sympathisants de Force Ouvrière. Il sera plus facile alors de faire le point et l'inventaire des restes de la C.G.T.⁽²⁾

Cette citation ne laisse subsister aucun doute sur la collusion des dirigeants de la C.G.T.-Force Ouvrière avec les autorités coloniales dans leurs efforts de liquidation du syndicalisme C.G.T. dans le Lom et Kadei.

Après le complot d'avril 1949 contre l'U.R.S.C.L.K., son secrétaire le timoré Mandengue essaya de la maintenir en l'affiliant à la ... C.G.T.-Force Ouvrière!⁽³⁾ Mais, elle n'existait plus que de nom, ayant cessé depuis près d'un an toute activité.

Pour débarrasser Betare-Oya de la gangrène syndicale, on muta l'assez dangereux meneur Riley à Nanga-Eboko dans le Centre. Quelques mutations disciplinaires et condamnations judiciaires permirent de désintégrer le reste du noyau des dix-huit membres de l'Union Syndicale de cette localité.

L'année 1949 sonna donc le glas du syndicalisme en pays gbaya et kaka. Sous les coups redoublés de colonialistes, les syndicalistes abandonnèrent la partie, assagis par des condamnations judiciaires répétées,

résultat de leur zèle intempestif et dangereux. Leurs jeunes partisans réfléchirent à l'avenir avant d'ériger en système la résistance aux chefs, la calomnie et la diffamation, l'hostilité à la puissance française.⁽⁴⁾

(1) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Syndicats. Lettre n° 399 cf/PS/GH/ML, 11 Mars 1949.

(2) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Syndicats. Lettre n° 81 cf, 8 Avril 1949.

(3) Ibid.

(4) Cité in L. Kaptue, <<Expérience syndicale au Cameroun...>>, op. cit., p. 746.

Le Conseil fut entendu dans le Lom et Kadei. Pendant les années 1950, le mouvement syndical, sans disparaître totalement, fut nominal. Les quelques amorces de reprise d'activités observées çà et là furent l'initiative de Syndicalistes militants de l'Union des Populations du Cameroun. La lutte politique avait supplanté l'action syndicale.

B. LES PARTIS POLITIQUES (1948-1960).

De la création de l'U.P.C. en 1948 à l'accession du Cameroun à la souveraineté nationale en 1960, la Région du Lom et Kadei semble frappée d'atonie politique. L'U.P.C. mise à part, aucune autre formation politique ne manifesta une présence même symbolique. Seuls les quelques rares évolués autochtones tentèrent de monopoliser la scène politique et représentative locale, scène que leur disputaient les Camerounais nâtifs d'autres Régions du Territoire pour la plupart confondus aux partisans de l'U.P.C.. Avant d'analyser les efforts déployés par ce parti nationaliste pour s'implanter en pays gbaya et kaka, relevons quelques noms de partis qui essayèrent sans succès de s'établir dans la contrée.

- Le Front Intercolonial, représenté à Betare-Oya par Riley Jean, un des trois chefs de la Section Camerounaise. Les membres de ce petit parti étaient très actifs dans l'U.S.C.C. (1)

- Une Section de la S.F.I.O. (Section Française de l'Internationale Ouvrière - Parti Socialiste) existait aussi à Betare-Oya en 1948. Elle était dirigée par le syndicaliste Elle Mboutou, nettement communisant, qui aux dires du Sénateur Okala, aurait été ministre du Rassemblement Camerounais (RACAM) en 1947. (2) Ultérieurement, Okala tenta, sans succès, d'implanter le Parti Socialiste dans toute la Région du Lom et Kadei. (3)

(1) R. Joseph, Le Mouvement Nationaliste au Cameroun, op. cit., p. 109.

(2) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Rapport n° 49 cf, 18 Février 1949.

(3) A.N.C., APA 11570/A. Batouri. Rapports annuels 1949 et 1950.

- En 1950, des tentatives infructueuses de constituer des sections RENAICAM (Renaissance du Cameroun) furent observées à Bertoua et à Batouri.⁽¹⁾

- Sept ans plus tard, Mengak Valère et Essola tentaient, sans résultat, d'implanter l'Action Nationale de Soppo Priso.⁽²⁾

- En 1958, une formation néo-upéciste, le Parti de la Jeunesse Nationaliste (PAJENA) se constituait à Batouri. Mais, très vite, le PAJENA fut écarté par l'Union Camerounaise (U.C) d'Ahmadou Ahidjo au pouvoir. Après 1959, l'Union Camerounaise devint de facto le seul parti politique à exister dans les contrées gbaya et kaka... jusqu'au multipartisme de 1990.⁽³⁾ Elle avait auparavant court-circuité l'U.P.C. qui, pourtant, était l'un des rares partis politiques camerounais sinon le seul à afficher des ambitions nationales.

L'Union des Populations du Cameroun (U.P.C.)⁽⁴⁾

A sa création en 1948, l'U.P.C. gagna aussitôt les syndicalistes du Lom et Kadei :

Pratiquement, les fidèles de la C.G.T., de l'U.P.C. et du Parti Communiste sont les mêmes et forment une petite minorité agissante (...)⁽⁵⁾

Riley Jean était considéré par les autorités locales comme le chef de la section U.P.C. de Betare-Oya et vraisemblablement le responsable régional du parti.⁽⁶⁾ D'ailleurs, la collusion de l'U.P.C. avec l'U.S.C.C.-C.G.T. était notoire.⁽⁷⁾

Il convient de souligner qu'à l'instar du reste du Territoire, l'U.P.C. vit le jour dans la région étudiée sous

(1) A.N.C., APA 11570/B. Bertoua. Rapport annuel 1950.

(2) A.N.C., IAC 1734. Rapports politiques de Juillet 1957 des subdivisions de Batouri et de Bertoua.

(3) L'Union Camerounaise fut en 1966 transformée en Union Nationale Camerounaise (U.N.C), puis en Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (R.D.P.C.) en 1985.

(4) L'U.P.C. a déjà fait l'objet de quelques études intéressantes parmi lesquelles l'excellent ouvrage de R. Joseph, cité dans ce travail.

(5) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Rapport n° 49 cf, 18 Février 1949.

(6) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Lettre n° 28 cf du chef de la subdivision de Bertoua au chef de Région "a.s. Mouvement Union des Populations Camerounaises" (sic), 6 Août 1948.

(7) R. Joseph, Le Mouvement Nationaliste au Cameroun, op. cit., p. 207-211; 238-242.

signe de la répression coloniale. Son action ne tendait-elle pas à réaliser leur éviction pure et simple /des Français/ ⁽¹⁾. Aussi, chercha-t-on à la décapiter. Ce qui contraignit les upécistes à agir dans la clandestinité.

Quoique latente, l'influence de l'U.P.C. était néanmoins réelle, surtout chez les évolués, comme le montre ce passage :

Il y a lieu de remarquer que la présence d'un agitateur entraîne immédiatement parmi eux, une poussée revendicatrice; le fait s'est produit en 1947 et en 1950 à Betare-Oya, où l'action du propagandiste Moumié Félix médecin africain et de l'infirmier auxiliaire Assimezelle a entraîné des réclamations de la part des fonctionnaires et une agitation parmi les manoeuvres miniers. Au départ de ces deux fonctionnaires, tout est rentré dans l'ordre. Il s'agissait, en l'occurrence, des points de détail qui auraient pu facilement être réglés si ces deux agents n'étaient pas venus, par leur action, aigrir les rapports entre certains fonctionnaires et le chef de subdivision d'une part, entre les travailleurs des mines et leurs employeurs d'autre part. ⁽²⁾

Rappelons que le médecin Moumié Félix fut vice-président de l'U.P.C. dans les années 1950.

L'U.P.C. avait donc repris à son compte le combat mené jusqu'en 1949 par les syndicats. A Betare-Oya, le bureau clandestin du parti se composait ainsi: ⁽³⁾

- Président : Njock Samuel, commis des Services Civils et Financiers
- Vice-Président: Ngango Adolphe, infirmier.
- Secrétaire: Nogmis Pascal, infirmier
- Membre: Nje Njeck Martin, moniteur.

En 1955, ces quatre dirigeants upécistes faisaient partie du bureau exécutif de la Section de l'Inter Syndicat des Fonctionnaires des Cadres Locaux du Cameroun (I.S.F.C.L.C.) créée

(1) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Lettre n° 28 cf, 6 Août 1948.

(2) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapport annuel 1950.

(3) Archives de Betare-Oya. Rapport politique de Janvier 1955.

le 6 mars et affiliée à la C.G.T.. Ils essayaient d'agir par le biais de cette organisation syndicale plus tolérée que l'U.P.C. (1)

Selon De Bieville, chef de la Subdivision de Betare-Oya, les méthodes locales de l'U.P.C. se ramenaient à cinq points (2) :

- 1° fonctionnement clandestin du Bureau U.P.C local;
- 2° noyautage des organisations syndicales ;
- 3° effort de propagande axé sur le personnel journalier et ouvrier ;
- 4° dénonciation des méthodes autoritaires du Gouvernement (" appareil policier") ;
- 5° méthodes autoritaires U.P.C. pour trouver des adhérents et des fonds.

Dans la Région, l'U.P.C. cherchait à recruter des adeptes parmi les fonctionnaires, les enseignants des missions, les clerks des boutiques européennes, les ouvriers et les employés des sociétés privées comme la SEITA ou les entreprises minières, les petits commerçants, les planteurs autochtones. (3) En un mot, on tâchait de gagner à la cause nationaliste les couches de la société les plus éveillées que nous avons appelées élites; celles-ci devant par la suite aller diffuser en milieu rural les idéaux de l'U.P.C. qui s'est toujours proclamée parti de masse et non élitiste. (4)

Des efforts réels et nombreux furent ainsi faits pour introduire l'U.P.C. en pays gbaya et kaka et susciter des adhésions à sa cause. Mais, des obstacles furent multiples. Ils tenaient de l'apolitisme des autochtones peu éveillés à la politique moderne, et surtout de l'hostilité déclarée de l'administration coloniale.

(1) Archives de Betare-Oya. Rapport politique de Mars 1955. Outre les quatre noms pré-cités, on avait Ngoumia au Secrétariat-Adjoint, Amougou Jules à la Trésorerie Générale, et trois autres membres. Njock Samuel assurait le secrétariat général du bureau de l'Intersyndicat.

(2) Archives de Betare-Oya. Rapport politique de Mars 1955.

(3) Archives de Betare-Oya. Rapports politiques mensuels 1955. Voir aussi A.N.C., IAC 3289. Batouri. Rapport annuel 1954.

(4) R. Joseph, Le Mouvement nationaliste au Cameroun, op. cit., p. 242-249.

Comme l'a si bien souligné R. Joseph, partout au Cameroun, le responsable français local se faisait un point d'honneur de maintenir sa région indemne de la contagion upéciste.⁽¹⁾ Les autorités du Lom et Kadei n'échappaient pas à la règle. Elles s'attachaient à éradiquer ce parti dont l'action tendait, selon elles, à réaliser leur éviction pure et simple.⁽²⁾

Dans le rapport annuel 1954, le chef de Région protesta contre la politique pratiquée au cours de cette année, politique qui consistait à envoyer les nationalistes les plus irréductibles dans sa circonscription sous prétexte de les noyer dans la masse :

Les mesures prises au cours de l'année par certains services du chef-lieu et qui consistent à envoyer des éléments douteux dans des régions calmes sous prétexte de les "noyer dans la masse" constituent une grave erreur. Ces éléments, non seulement ne sont pas absorbés par la masse, mais contaminent celle-ci; on risque de transformer ainsi Batouri en un nouvel Edéa. Ces agitateurs seraient beaucoup moins néfastes dans les centres déjà gangrénés, Douala par exemple, où quelques éléments nocifs de plus ou de moins ne changeraient pas grand chose au cours des événements. C'est ainsi que la Direction de l'Enseignement avait affecté à Batouri en octobre le moniteur OUANDJIE Ernest, vice-président de l'U.P.C. et qui n'avait évidemment rien trouvé de mieux que de commencer à constituer une cellule.⁽³⁾

Avant d'être déplacé sur Douala, le vice-président Ouandié profita de sa courte présence à Batouri pour stimuler les employés du Commerce local et de la SEITA ainsi que les commerçants indigènes à former des syndicats C.G.T. Même le syndicat des fonctionnaires soit-disant d'obédience Force Ouvrière était en réalité sous l'influence de l'U.P.C.⁽⁴⁾

Étant intervenu plusieurs fois et vigoureusement, l'administrateur Laliemand finit par obtenir le départ de ce leader cha-

(1) R. Joseph, Le Mouvement Nationaliste au Cameroun, *op. cit.*, p. 188.

(2) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Lettre n° 28cf, 6 Août 1948.

(3) A.N.C., JAC 3289. Batouri. Rapport annuel 1954.

(4) A.N.C., JAC 3289. Batouri. Rapport annuel 1954.

risématique et encombrant. Cela ne l'empêcha pas de solliciter de la hiérarchie le remplacement de nombreux agents upécistes de la Région par des fonctionnaires non extrémistes.⁽¹⁾ Mais était-ce possible quand on sait que bon nombre de camerounais, limités dans leur avancement professionnel, avaient tendance à apporter un soutien tacite à l'U.P.C. qui symbolisait leurs espoirs déçus?⁽²⁾

Même des mutations internes suscitaient le courroux des autorités locales, comme on peut le constater à la lecture de la présente citation :

Je proteste contre les procédés du précédent médecin de la Région, qui vient de se permettre une mutation d'infirmier à l'intérieur de la subdivision sans me consulter. Résultat: il a envoyé dans un coin calme, à Ngoura, un des 4 membres du bureau local de l'U.P.C. M. Ngango Adolphe (distance de Betare: 120 kms).⁽³⁾

De Bieville craignait, non sans raison, que Ngango affecté à Ngoura par le médecin camerounais Bessala ne cherche à créer une cellule U.P.C. dans ce gros centre gbaya de plus de 1500 âmes en plein essor. N'avait-il pas dès son arrivée entrepris de recruter le moniteur de la Mission Catholique?⁽⁴⁾

Comme il était illusoire d'escompter trouver des fonctionnaires non affiliés ou sympathisants de l'U.P.C., les autorités françaises organisèrent sur le plan local une contre-propagande virulente et la répression de ce parti.

A Betare-Oya où existait une cellule U.P.C. très active, l'interception d'une correspondance intéressante du "Président" Njock

(1) A.N.C., IAC 3289. Batouri. Rapport annuel 1954. En 1954, le Nouveau Haut-Commissaire de la République R. Pré prit le contre-pied de la politique de son prédécesseur A. Soucadeaux et ramena les leaders upécistes à Douala où il pensait pouvoir mieux les surveiller et les maîtriser.

(2) R. Joseph, Le Mouvement Nationaliste au Cameroun, op. cit., p. 256.

(3) Archives de Betare-Oya. Rapport politique de Mai 1955.

(4) Archives de Betare-Oya. Rapport politique de Mai 1955.

avec un employé local de la subdivision permit à De Bieville de contraindre ce dernier à lui servir d'indicateur: il avait usé du chantage à la révocation.⁽¹⁾ Njock Samuel se vit frappé d'un avertissement professionnel. De Bieville avait décidé d'avoir la tête de ce nationaliste que même après la dissolution de l'U.P.C., il réclama à la hiérarchie une sanction administrative contre lui, non sans avoir signalé qu'il devait être étroitement surveillé.⁽²⁾ Excédé par la persécution dont il était l'objet, ou, pour parler comme De Bieville, découragé par ses échecs, Njock finit par demander une mutation de Betare-Oya.⁽³⁾

Parlant d'échecs, le chef de la subdivision de Betare-Oya entendait une série de grèves que Njock et ses amis syndicalistes initièrent entre février et Mai 1955, en réponse à l'appel lancé de Douala par le bureau national de la C.G.T. Toutes échouèrent à cause de l'appareil policier.⁽⁴⁾ De Bieville profita des émeutes de Mai 1955 à Douala pour radicaliser la lutte contre l'U.P.C. accusée faussement d'en être l'instigatrice.⁽⁵⁾ Pour ce faire, il organisa :

- Une protestation spontanée des chefs ;
- Une contre-propagande active de la part des évolués Baya ;
- la démission de tous les fonctionnaires non upécistes de l'Intersyndicat local, qui avait été noyauté par l'U.P.C.⁽⁶⁾

Les agents démissionnaires étaient dans leur grande majorité originaires de la région de Yaoundé, bastion du Bloc Démocratique Camerounais et traditionnellement hostile à l'U.P.C.. La lutte contre le Mouvement National Camerounais (autre appellation de l'U.P.C.) prenait ainsi une coloration

(1) Archives de Betare-Oya. Rapports politiques de Février et Mai 1955.

(2) Archives de Betare-Oya. Rapports politiques de Mai et Juillet 1955.

(3) Archives de Betare-Oya. Rapport politique de Mai 1955.

(4) Archives de Betare-Oya. Rapports politiques de Février à Mai 1955.

(5) R. Joseph, Le Mouvement Nationaliste au Cameroun, op. cit., p. 268-271; p. 279-302.

(6) Archives de Betare-Oya. Rapport politique de Mai 1955.

tribaliste et régionaliste: le parti de R. Um Nyobe fut présenté par l'administration locale sous cette double étiquette, comme l'apanage des Basa et de la région du Littoral. C'est ainsi qu'on lit dans le rapport politique de mai 1955 :

Action contre l'U.P.C.: très favorablement accueillie par les Bayas qui, hostiles aux fonctionnaires du Sud, considèrent l'U.P.C. comme l'apanage de ceux-ci.⁽¹⁾

Ce même rapport parle d'une protestation unanime des chefs contre les émeutes de Douala et de Yaoundé.⁽²⁾

La politique du Divide et impera aidant, ou mobilisa les chefs et les rares élites gbaya dans une croisade anti-upéciste dont ils étaient loin de se douter des véritables enjeux. Des évolués gbaya comme Ndibo Gabriel, employé de la subdivision, futur député et ministre; son frère Bana, moniteur à la mission catholique; ainsi que le chef-maçon Ngele Charles furent saisis pour aider à la contre-propagande coloniale.⁽³⁾ Or, le prestige de ces premières élites gbaya était considérable. Ils purent facilement monter les autochtones des centres urbains contre les militants nationalistes. L'hostilité ainsi entretenue devait finir par s'étendre à tous les allogènes.⁽⁴⁾

Notons, enfin, que sur ordre de la hiérarchie, les missions catholiques prirent part à la lutte contre l'U.P.C.⁽⁵⁾ Ce fut le cas de celle de Betare-Oya en juin 1955.⁽⁶⁾ Les missionnaires y participèrent d'autant plus volontiers qu'ils étaient convaincus de combattre le diable incarné dans le prétendu communisme athée de ce parti.⁽⁷⁾ Ils n'étaient pas mécontents de régler les comptes aux dirigeants upécistes qui recrutaient

(1) Archives de Betare-Oya. Rapport politique de Mars 1955.

(2) Archives de Betare-Oya. Rapport politique de Mai 1955.

(3) Archives de Betare-Oya. Rapport politique de Mai 1955.

(4) Archives de Betare-Oya. Rapport politique de Novembre 1954 et Rapport annuel 1958.

(5) R. Joseph, Le Mouvement Nationaliste au Cameroun, op. cit., p. 271-274.

(6) Archives de Betare-Oya. Rapport politique de Juin 1955.

(7) R. Joseph, Le Mouvement Nationaliste au Cameroun, op. cit., p. 272.

les militants parmi leur personnel pédagogique qui devenait par la suite revendicatif.⁽¹⁾

Après la dissolution de l'U.P.C. survenue le 13 juillet 1955 à la suite des émeutes de Mai 1955, ses militants, objet de multiples tracasseries administratives, cessèrent toute activité politique. Comme le syndicalisme, l'U.P.C. était mise hors de combat. Dorénavant, la vie politique dans le Lom et Kadei fut dominée par les quelques élites autochtones, dans le cadre des institutions représentatives.

C. LA REPRESENTATION.

1. Le corps électoral.

Comme les autres Camerounais, les Gbaya et les Kaka bénéficièrent des droits politiques à partir de 1945. Ainsi que le voulait la loi électorale, ils allaient jusqu'en 1956, année de l'instauration du suffrage universel dans un collège unique, remplir leurs devoirs civiques dans le cadre du second collège, le premier collège étant l'apanage de la communauté européenne.⁽²⁾

Mais, à cause de la dramatique sous-scolarisation de la Région et son corollaire l'absence d'évolués, le corps électoral fut au départ réduit aux chefs de village et de Canton. Ce ne fut que progressivement, après 1950, qu'il s'accrut rapidement. Comme le montre le tableau ci-dessous, le nombre d'électeurs passa de 858 personnes en 1949 à 42.711 en 1956, soit cinquante fois plus en sept ans.

(1) Père J. Litschgi, Journal des Missions du diocèse de Doume. Fascicules 4 et 5 (Mission de Batouri).

(2) La représentativité de la communauté blanche du Lom et Kadei, soit un élu sur deux aux assemblées territoriales, n'avait pas de rapport avec le poids démographique de celle-ci: moins de 200 européens sur une population totale d'environ cent mille âmes.

Tableau 35. Electorat indigène (second collège) dans le Lom et Kadei de 1949 à 1956. ⁽¹⁾

Subdivision	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956
Batouri	353	1159	-	-	2458	2663	-	20.195
Betare-Oya	147	351	-	-	2705	2703	-	9.706
Bertoua	358	338	-	-	3610	3579	-	12.810
Région	858	1848	4140	7919	8773	8814	15.913	42.711

Avec l'augmentation de l'électorat et par le biais des échéances électorales, un nombre de plus en plus élevé d'autochtones se trouva impliqué dans l'activité politique moderne qu'il ne l'était à travers le syndicalisme ou dans le cadre des partis politiques. Néanmoins, les progrès de l'apprentissage politique s'avérèrent très lents, du fait qu'il manquait une élite locale éveillée pour servir de guide à la masse populaire. N'excédant pas 2% de la population totale de la Région, les évolués, peu nombreux et de surcroît étrangers à la contrée, étaient sans influence notable sur les indigènes avec lesquels ils avaient peu de contact suivi. ⁽²⁾ C'est d'ailleurs l'une des causes de la faible implantation nationaliste, syndicale ou des partis politiques en pays gbaya et kaka.

De même, certains de ces fonctionnaires camerounais se firent discréditer par des attitudes et un comportement peu recommandables. Par leurs airs aristocratiques et dominateurs, les agents Ewondo en particulier suscitaient parmi les autochtones gbaya et kaka un sentiment de répulsion parfois teintée de xénophobie, peu propice à des manifestations de solidarité et de convivialité. ⁽³⁾ Ils considéraient les autochtones comme

(1) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapports annuels 1949 et 1950 ;

A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapports annuels 1951-1953; A.N.C., IAC 2986. Batouri. Rapport annuel 1956.

(2) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapports annuels 1941-1950.

(3) A.N.C., IAC 1734. Bertoua. Rapports politiques trimestriels 1958. Voir aussi Archives de Betare-Oya. Rapport politique de Novembre 1954 et rapport annuel 1958.

des esclaves, affirme l'informateur Gombo.⁽¹⁾ Ce dernier explique par cette attitude négative des élites, l'engagement mitigé des Gbaya et des Kaka dans la lutte nationaliste. Ce phénomène n'échappa pas à l'administration :

L'élément fonctionnaire ewondo cherche nettement à coloniser l'Est, mais il existe chez les populations du Lom et Kadei une résistance certaine à cette tentative

(...)

Je crois opportun de ne pas favoriser l'influence ewondo et notamment d'éviter que les interprètes n'utilisent la langue ewondo pour s'adresser aux Bayas. C'est la raison pour laquelle je cherche dans la mesure du possible à recruter du personnel de langue baya.⁽²⁾

De ce qui précède, on peut retenir que la population autochtone manqua de leaders politiques éclairés pour la guider dans le combat nationaliste qui se déroula durant les quinze années précédant l'indépendance. C'est pourquoi elle faisait preuve d'un apolitisme presque total.⁽³⁾ Les indigènes dans leur grande majorité continuaient de penser la politique sur le modèle et suivant les schémas traditionnels. Il en résulta que dans l'ensemble, les électeurs gbaya et kaka n'avaient qu'une idée fort vague de l'instrument politique mis entre leurs mains, à savoir le droit de vote. Jusqu'en 1960 et peut-être au-delà, bon nombre d'entre eux considérèrent les élections comme une corvée administrative qui ne présentait aucun intérêt.⁽⁴⁾

On ne s'étonnera donc pas qu'ici, la compétition politique moderne, et plus particulièrement les élections aient été, plus qu'une affaire d'idées une question de personnes. Du reste, comment pouvait-il en être autrement en l'absence d'un électorat politiquement mûr et de partis politiques dûment constitués susceptibles de présenter des programmes poli-

(1) Gombo, traditions orales recueillies à Batouri, Août 1990.

(2) Archives de Betare-Oya. Rapport politique de Novembre 1954.

(3) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapports annuels 1941-1950; A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapports annuels 1951-1953.

(4) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapport annuel 1945; Gombo, traditions orales recueillies à Batouri, Août 1990.

tiques alternatifs? Dans ces conditions ne pouvaient sortir vainqueurs des échéances électorales que ceux des candidats qui sauraient habilement jouer sur les sentiments intimes des autochtones et amener le grand nombre d'électeurs à voter.

2. La députation.

Les syndicats éliminés en 1950 et l'U.P.C. reléguée à la clandestinité, seuls les élus locaux constituèrent l'alternative politique au pouvoir colonial. Comment s'acquittèrent-ils de cette lourde tâche de défense des intérêts des populations sans trop s'aliéner l'administration française encore omnipotente ? La réponse à cette question forme le fil conducteur de la réflexion qui suit.

Les premières élections auxquelles Gbaya et Kaka participèrent furent celles de 1945 et 1946. Elles étaient organisées dans le but de mettre en place les institutions de l'Union Française (Assemblée Nationale, Conseil de la République, Conseil économique et social) et les institutions territoriales (Assemblée Représentative du Cameroun: ARCAM de 1946 à 1951, Assemblée Territoriale du Cameroun: ATCAM de 1952 à 1957 et Assemblée Législative du Cameroun: ALCAM après)⁽¹⁾ L'expérience ne laissa pas une bonne impression; les chefs étant allés aux urnes comme à une corvée nouvelle et incompréhensible, et le candidat choisi sur l'assurance administratives qu'il était le meilleur ayant été battu.⁽²⁾

Peu importe. En attendant les prochaines élections prévues pour l'année 1950, les élus se rendirent dans la Région du Lom et Kadei pour faire de la propagande syndicale et politique. En 1947, le syndicaliste et Délégué au Conseil Economique et Social Assale Charles vint avec une délégation de Cégétistes renforcer les liens syndicaux existant déjà dans les milieux africains évolués⁽³⁾. A ses réunions publiques assistèrent, en plus des syndi-

(1) E.Mveng, Histoire du Cameroun, Tome 2, op. cit., p. 242; 245-247.

(2) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapport annuel 1945.

(3) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapport annuel 1947. Voir aussi L. Kaptue, "Expérience syndicale au Cameroun...>>>, op. cit., p. 436.

calistes, de nombreux manoeuvres miniers qui eurent le loisir de dénoncer par exemple la persistance du travail forcé. La même année et ultérieurement, les sénateurs Arouna Njoya et surtout Okala séjournèrent dans le Lom et Kadei pour des raisons similaires.⁽¹⁾ Les instituteurs Pitol Pierre et Marigo Mbwa Marcel, élus locaux de l'ARCAM et de l'ATCAM respectivement, tenaient des meetings pour rendre compte de leurs mandats. La région était adulée par les personnalités camerounaises en vue qui venaient y briguer le suffrage des Gbaya et des Kaka.

Objet de curiosité au départ, ces séjours finirent à la longue par imprimer dans l'esprit des autochtones un sentiment, encore vague certes, mais réel d'appartenance à un ensemble géopolitique plus vaste que la subdivision ou la Région. C'est ainsi que les élections du 30 mars 1952 à l'ATCAM semblèrent indiquer l'apparition de sens politique parmi la population. Elles furent marquées par les faits suivants⁽²⁾:

- un accroissement très sensible du corps électoral: 7919 électeurs et électrices, soit 1/21ème environ de la population totale de la Région,
- l'accroissement du nombre de candidats: neuf au total, dont des Gbaya et des Kaka pour la première fois,
- Une participation électorale élevée inconnue jusqu'à cette date: 55% des inscrits ;
- le nombre très faible de bulletins nuls: 31 pour 4377 suffrages exprimés.

La consultation de 1952 permit au premier Kaka de siéger dans une institution politique nationale. Il s'agit de l'Instituteur-Adjoint Marigo Mbwa Marcel, élu délégué à l'Assemblée Territoriale du Cameroun (ATCAM). Son élégance vestimentaire, son prestige de citadin et l'appui des chefs prestigieux comme Bari de Batouri lui avaient assuré une cour-

(1) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapports annuels 1947 à 1950.

(2) A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapport annuel 1952.

te victoire : 1216 voix contre 1173 pour son concurrent immédiat. Dans la subdivision de Batouri même, il avait été battu par son congénère Kwambi Dieudonné, sympathisant du Bloc Démocratique Camerounais (B.D.C.) du Docteur Aujoulat par le score de 667 voix contre 332. Kwambi avait bénéficié du soutien des chefs de Canton Bera, Mejime et Bangantu. (1)

A propos de l'élection de Marigo Mbwa et de la défaite de Kwambi, le chef de la subdivision de Batouri faisait ce commentaire :

On ne peut que s'estimer satisfait de ce résultat; l'absence de personnalité de l'élu convient parfaitement à l'état politique de la subdivision, où le commandement ne doit encore s'effectuer que par l'intermédiaire des chefs traditionnels. (...) l'heure des grands leaders avec lesquels l'Administration locale doit compter n'est pas encore venue. L'élection de M. KOAMBI, si elle n'eut rien changé vraisemblablement au faciès de la représentation régionale au sein de l'Assemblée, n'en eut pas moins compliqué l'action locale du chef de subdivision, l'intéressé, interprète dans les bureaux de la subdivision depuis plusieurs années, étant trop au courant des affaires qui s'y sont traitées et qui s'y traitent encore. Les deux adversaires politiques sont actuellement en excellents termes, et M. KOAMBI assiste même en brousse M. MARIGOH dans ses tournées électorales. (2)

Ainsi donc, l'administration locale se félicitait de la victoire d'un personnage sans envergure, le kaka Mbogendi Marigo et de l'échec d'un fonctionnaire intelligent et brillant, mais dont le péché était la connaissance des dossiers de la subdivision, à savoir Kwambi. Pour neutraliser celui-ci et freiner ses ambitions politiques, on le propulsa à la tête du nouveau canton kaka Mbonjo créé en 1954.

Soulignons également le rôle joué par les communautés claniques ou sous-groupes ethniques dans le triomphe électoral des uns et des autres: les chefs de canton, jouant sur la solidarité clanique, réussirent à mobiliser leurs sujets

(1) A.N.C., APA 11570/A. Batouri. Rapport annuel 1952.

(2) A.N.C., APA 11570/A. Batouri. Rapport annuel 1952.

derrière un seul candidat. Notons enfin l'éveil relativement plus précoce des kaka par rapport aux Gbaya. Cela s'explique par la pénétration plus prononcée de la scolarisation et de l'économie de marché en pays kaka. Par conséquent, pendant que les kaka obtenaient leur premier représentant dans les instances dirigeantes du Cameroun en 1952, il fallut pour les Gbaya attendre encore quatre ans.

En 1956 eurent respectivement les élections à l'Assemblée de l'Union Française le 2 janvier 1956 et les élections à l'ATCAM le 23 décembre 1956.⁽¹⁾ De par la mobilisation populaire, le nombre élevé des candidatures en lice et la répartition des suffrages exprimés, l'on se rend compte que les autochtones manifestaient un intérêt croissant à la vie politique.

A la première consultation, sept candidats briguerent les voix de la population du Lom et Kadei, mais il n'y avait pas de compétiteurs gbaya ou kaka. Les résultats furent les suivants⁽²⁾:

Tableau 36 : Résultats des élections législatives du 2 janvier 1956 au 2ème Collège.

Subdivision	Inscrits	Votants	Nuls	Exprimés	Aujoulat	Assalé	Mbida Etienne	Okala	Mbida André Marie	Ripaud	Bessala
Batouri	8625	5906	56	5850	1898	3053	38	230	395	132	104
Bertoua	3238	624	4	620	28	348	26	111	69	22	16
Betare-Oya	3703	1167	2	1165	134	619	11	89	207	56	49
Total	15.566	7697	62	7635	2060	4020	75	430	671	210	169

L'analyse du tableau montre que la participation fut élevée en pays kaka: soit 68,47% dans la subdivision de Ba-

(1) A.N.C., IAC 2986. Batouri. Rapport annuel 1956.

(2) A.N.C., IAC 2986. Batouri. Rapport annuel 1956.

touri, mitigée en pays gbayà: soit 31,54% dans la subdivision de Betare-Oya, et franchement médiocre ailleurs: moins de 20% dans la subdivision de Bertoua. Compte tenu de ces paramètres, il n'est pas surprenant que la liste Assale, bénéficiant de l'appui du chef supérieur des Kaka Bari et des propagandistes zélés et efficaces en la personne des fonctionnaires locaux placés sous la direction discrète du médecin upéciste Boteteme, ait remporté au niveau de la Région. A Betare-Oya, les agents Baby et Atangana surent, grâce à une propagande habilement conduite, faire voter de nombreux Gbayà en faveur des leaders nationalistes Assale et Mbida André-Marie candidats jusque-là inconnus de la population rurale. (1) C'est dire que les autochtones n'étaient pas aussi apolitiques que d'aucuns voulaient le faire croire. Pourvu que l'on veuille le bien les respecter, ils n'étaient pas insensibles aux arguments rationnels ou à la défense de leurs intérêts. Comme cela devait se vérifier aux élections à l'ATCAM de décembre 1956 auxquels ils prirent massivement part.

Les consultations de décembre 1956 se déroulèrent pour la première fois au suffrage universel et dans le cadre du collège unique. Cinq listes électorales étaient en lice. Quatre avaient des têtes de liste ou des colistiers gbayà ou kaka. Le thème de propagande se fit sur le régionalisme et la personnalité des candidats. La liste Marigo Mbwa, le conseiller sortant, et Ndibo Mbarsola, un gbayà adjoint du Maire de Betare-Oya remporta les élections. Marigo avait bénéficié du soutien des chefs Bari et Kwambi dirigeant les cantons kaka les plus peuplés de la subdivision de Batouri. Ndibo Mbarsola quant à lui avait rassemblé la majorité des voix des Gbayà de Betare-Oya, suffrages que lui disputait son congénère le commis Ndinga de la liste Pitol. Les Gbayà de Bertoua votaient pour Pitol, Kepere mais homme de la localité. Les cantons sud de la subdivision de Batouri (Bera, Mbesembo, etc).

(1) A.N.C., IAC 2986. Batouri. Rapport annuel 1956.

départageaient leurs suffrages entre Ko Bela, candidat des planteurs de tabac et Yeleme, un natif.⁽¹⁾ Le chiffre des votants dépassa 70% des inscrits à Batouri; il fut de 53% à Betare-Oya et de 49% à Bertoua; soit une moyenne régionale de 60%. Par rapport au scrutin de janvier 1956, il y avait un net progrès dans le taux de participation.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

(1) A.N.C., 1AC 2986. Batouri. Rapport annuel 1956.

Tableau 37 : Résultats des élections à l'ATCAM du 23 décembre 1956⁽¹⁾

Subdivision	Inscrits	Votants	Nuls	Exprimés	Ko Bela Ngango	Nlonza Boteteme	Yeleme Mengak	Pitot Ndinga	Marigo Ndibo	% de votants
Batouri	20.195	14231	150	14.095	2815	587	2620	691	7382	70,4
Bertoua	12.508	6091	150	5.941	92	891	1074	3710	174	48,6
Betare-Oya	9 706	5137	86	5.052	162	252	155	1396	3087	52,9
Total Région	42409	25459	386	25088	3069	1730	3849	5797	10.643	60

(1) A.N.C., IAC 2986. Batouri. Rapport annuel 1956.

Plus que l'appartenance politique - les candidats gbaya et kaka n'appartenaient à aucun parti tandis que Ngango, Boteteme et Nlonza appartenaient à l'U.P.C., Mengak à l'Action Nationale - prévalut l'autochtonie . Faute d'être du Lom et Kadei, le médecin Boteteme qui avait fait triompher Assale moins d'une année auparavant et le syndicaliste Nlonza (un Pol) s'inclinèrent devant les élites locales soutenues par les Gbaya et les Kaka comme Marigo, Ndibo ou Pitol. Est-ce l'unique cause de l'échec électoral de ces nationalistes? Difficile à dire. Mais, que l'administration locale se soit livrée à quelques manigances pour les écarter n'est pas à exclure, surtout quand on lit ce passage d'un rapport confidentiel du chef de la subdivision de Betare-Oya :

J'ajoute que le Médecin Africain BOTETEME dont la liste a seulement recueilli 224 voix dans la subdivision, s'est livré au cours de la campagne électorale à une propagande raciste et anti-française.

(...)

Il y aurait lieu de procéder dans les plus brefs délais à la mutation de ce fonctionnaire indésirable à Bétaré-Oya. ⁽¹⁾

Pour la liste de ces deux candidats-là, les dés paraissaient d'office pipés car, les autorités coloniales françaises ne laissèrent jamais des upécistes gagner aux élections. ⁽²⁾

En définitive, ce qui est intéressant pour nous, c'est que ce scrutin constitua une nouvelle expérience politique de plus pour les Gbaya et les Kaka. A cette occasion, ils s'initièrent au vote au suffrage universel, mode d'expression politique qui, dorénavant, régit toute compétition politique dans le pays.

L'on notera le rôle joué par les chefs de canton. Ces derniers surent faire voter la population pour le candidat qui leur paraissait en mesure de mieux défendre leurs intérêts

(1) Archives Betare-Oya. Rapport politique de décembre 1956.

(2) R. Joseph, Le Mouvement Nationaliste au Cameroun, op. cit., p. 195-201.

particuliers ou locaux. Aux élections de mars 1952 à l'ATCAM, Bari, chef supérieur des Kaka lâcha le conseiller sortant et collègue Pitol au bénéfice de son congénère Marigo qui peut l'emporter de justesse. Ce scénario se répéta quatre ans plus tard: les chefs Bari du canton Ngbwako et Kwambi du groupe-ment Mbonjo firent gagner Marigo tandis que Haye Ndiba de Bertoua soutenait son voisin Pitol, chef des Kepere.⁽¹⁾ Ces trois chefs paraissaient avoir déjà perçu les enjeux des élections, contrairement à certains de leurs pairs gbaya qui, de l'avis de F. Bayol Chef de la Région, n'étaient que des personnages frustes, sans envergure ni autorité.⁽²⁾ N'empêche que ceux-ci s'étaient également mobilisés en décembre 1956 pour faire triompher les leurs, Ndibo Mbarsola à Betare-Oya par exemple.

Donc, si à la veille de l'indépendance les populations gbaya et kaka demeuraient encore fermées aux grands événements mondiaux et territoriaux, ils s'intéressaient néanmoins aux affaires du terroir, ce qui explique le succès des premières élites autochtones.

En effet, l'autre caractéristique des échéances électorales de la décennie 1950 fut la percée sur le plan national des premiers éléments kaka et gbaya. Marigo fut en 1952 élu délégué à l'ATCAM. Pourtant, il avait eu, en face de lui huit autres concurrents. Il fut également le premier nâtif du Lom et Kadei à être promu Ministre: il occupa le poste de Ministre du Travail et des Lois Sociales dans le premier gouvernement Camerounais formé par André-Marie Mbida. Son colistier en décembre 1956, Ndibo Mbarsola, devint le premier gbaya de l'Est-Cameroun à occuper de hautes fonctions politico-administratives: adjoint au maire et Chef de la subdivision de Betare-Oya après les élections municipales de 1955, député à l'ATCAM puis à l'ALCAM à partir de 1956, et ministre dans le gouvernement d'Ahmadou Ahidjo qui conduisit le Cameroun à l'indépendance.

(1) Ngozo, traditions orales recueillies à Bertoua, décembre 1990.

(2) A.N.C., IAC 2896. Batouri. Rapport annuel 1956.

La question qui se pose alors est celle de savoir quelle a été l'oeuvre des élus locaux au bénéfice de leur électorat gbaya et kaka? Celle-ci est difficile à apprécier. Apparemment, les délégués régionaux à l'ATCAM ne semblent pas jusqu'à l'autonomie en 1958 s'être beaucoup préoccupés des affaires de la Région. Aussi, se firent-ils plus d'une fois tancer par des chefs traditionnels comme Bari. Ceux-ci leur reprochèrent de ne pas venir souvent rendre compte de leurs mandats aux électeurs et de ne pas travailler à la promotion du bien-être des populations par la création de plus d'infrastructures scolaires ou sanitaires, la défense des cours des cultures de rente, ou... la libre fabrication des bières autochtones jusque-là prohibées⁽¹⁾.

A la décharge des élus locaux, disons que leurs initiatives se heurtaient à l'hostilité de l'administration coloniale qui n'entendait pas se voir doubler par des indigènes, ni les voir se mêler de trop près des affaires régionales.⁽²⁾ Il fallut attendre l'autonomie du Cameroun pour enregistrer quelques interventions en faveur des autochtones. Au début de 1959, Ndibo Mbarsola obtenait de l'Assemblée Législative (ALCAM) des crédits pour l'entretien des routes Betare-Oya — Badzere et Ndokayo-Ngoura. Il obtenait également l'indemnisation des sinistrés du village de Bangbel estimée à une somme de 125.000 francs: 66 cases avaient brûlé dans un incendie accidentel.⁽³⁾ Mais à cette date, les Camerounais avaient déjà pris en main les destinées du pays et il était grand temps de songer au bien-être de leurs compatriotes.

Au total donc, pendant près de quinze ans, le pays gbaya et kaka connut une activité syndicale et politique rela-

(1) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Procès-Verbal du Conseil des Notables du 14 Janvier 1949 et la lettre n° 23 cf du chef de Région au Haut-Commissaire de la République y relative, 22 Janvier 1949; Archives de Betare-Oya. Rapports politiques mensuels et trimestriels 1956 - 1959.

(2) A.N.C., IAC 3289. Batouri. Rapport annuel 1954.

(3) Archives de Betare-Oya. Rapport politique du 1er trimestre 1959.

tivement intense. Celle-ci s'inscrivait, ainsi que le note le Révérend Père E. Mveng, dans la ligne du nationalisme en marche vers l'indépendance.⁽¹⁾ La participation fort modeste des autochtones-comparativement à la contribution de leurs compatriotes du Sud-Cameroun, par exemple - au mouvement national de décolonisation ne fut que le reflet de l'état de sous-développement mental, culturel, économique et politique dans lequel la colonisation avait plongé et maintenait les sociétés gba-ya et kaka. Dans les années 1950, la situation de paupérisation des indigènes étaient devenue suffisamment critique pour susciter des états d'âme même chez certains colonisateurs. On allait enfin penser à assurer la promotion sociale et économique des indigènes qui, espérait-on, permettrait l'éveil politique. Quels furent les efforts faits par les uns et les autres dans cette voie ? La réponse à cette question sera donnée dans les deux derniers chapitres.

(1) E. Mveng, Histoire du Cameroun. Tome 2, op. cit., p. 181-182.

CHAPITRE 3. EVOLUTION RELIGIEUSE ET SCOLAIRE(1939-1960)

Dans ce chapitre, notre intérêt porte sur les volets religieux et scolaire des transformations qui s'opérèrent dans les sociétés gbaya et kaka entre 1939 et 1960.

A. EVOLUTION RELIGIEUSE.

Le problème qui se pose ici est celui de l'attitude adoptée par les peuples étudiés vis-à-vis des religions révélées, musulmane et chrétienne.

1. Les Missions chrétiennes.

a) L'implantation.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, ce fut pendant l'effort de guerre (1939-1945) que les contrées gbaya et kaka furent couvertes de lieux de culte. Tardive et lente, la christianisation de la région commença au début des années 1930. Quatre missions chrétiennes différentes y prirent part: la Mission Catholique du Saint-Esprit (Maison de Hollande), la Mission Presbytérienne Américaine (M.P.A.), la Mission Adventiste du 7ème Jour et la Sudan Mission, d'obédience luthérienne. L'éloignement du pays par rapport à la côte, l'enclavement et le sous-peuplement sont autant de facteurs qui puissent expliquer l'intérêt tardif des missionnaires pour les contrées gbaya et kaka: peu nombreux, le personnel était occupé ailleurs. Du reste, la présence missionnaire n'était pas jugée opportune et utile par l'administration locale :

La circonscription de Doumé ne me donne pas l'impression de souffrir de l'absence de représentants de culte

écrivait le Capitaine Saury en 1922.⁽¹⁾ Néanmoins, aucune en-

(1) A.N.C., APA 11317/B. Batouri, Lettre n° 251 du Chef de Circonscription au Haut-Commissaire de la République "a.s. Missionnaire", 23 Septembre 1922.

trave ne fut mise à l'établissement missionnaire; d'où l'ouverture des paroisses et des stations à partir de 1929 et 1930.

Les Missions Catholiques du Saint-Esprit. (1)

En 1920 et 1929 respectivement, les Pères Masselard et Willem poussèrent le premier jusqu'à Bertoua et le second jusqu'à Batouri. Ils laissaient un catéchiste dans chacune des deux localités. Mais, il fallut attendre la fondation le 23 décembre 1930 de la Mission de Doume pour enregistrer des visites plus ou moins régulières. A partir de 1933, l'Evêque de Yaounde se rendit annuellement en visite pastorale dans l'Est-Cameroun, avec des escales à Bertoua et à Batouri. Le premier missionnaire catholique à parvenir à Betare-Oya fut le Père de Ternay, en mars 1933. Jusqu'en 1938 cependant, aucune action d'envergure ne fut entreprise. La cession cette même année de l'évangélisation de l'Est-Cameroun à la Province Spiritaine des Pays-Bas allait accélérer l'implantation du catholicisme chez les Gbaya et les Kaka.

De fait, le 10 septembre 1938, la Mission de Batouri était fondée. Son rayon d'action s'étendait au territoire de la Région du Lom et Kadei. Après la Paroisse Saint Martin de Batouri, des paroisses soeurs furent peu après ouvertes à Betare-Oya le 1er juin 1941 (Paroisse Notre Dame de Lourdes), à Bertoua le 2 mars 1942 (Paroisse Christ-Roi). Le 1er août 1950, ce fut la fondation de la Paroisse Sainte Famille de Ndelele et, cinq ans plus tard, en février 1955, la Paroisse Saint Joseph de Mindourou. (2) A ces cinq paroisses établies en pays gbaya et kaka ressortaient de multiples succursales dirigées par des catéchistes et doublées parfois d'écoles.

(1) Le Père Jean Litschgi a synthétisé, sous forme de Fascicules, le Journal des Missions du diocèse de Doume, le Cahier de Visite et le Cahier de Chapitre. Grâce aux travaux de ce missionnaire, l'histoire de l'évangélisation de l'Est-Cameroun peut être appréhendée. Nous avons exploité les Fascicules 1, 2, 3 (Mission de Doume), 4, 5 (Mission de Batouri), 6 et 7 (Mission de Bertoua).

(2) Va de l'avant! Spécial Cinquantenaire 1938-1988. Feuille de liaison et de formation de la Paroisse Saint Martin de Batouri. Voir aussi Père J. Litschgi, Fascicules 4 et 5.

Année	Batouri						Bertoua					Betare-Oya		
	Stations			Chrétiens	Catéchumènes	Catéchistes et Moniteurs	Stations		Chrétiens	Catéchumènes	Catéchistes et Moniteurs	Stations	Chrétiens	
	Kaka	Gbaya	ailleurs				Gbaya	ailleurs					Gbaya	Total
1942	22	1	15	1500	3000	78	1	38	1800	1500	49	1	-	-
1943	26	0	18	1103	900	49	2	41	1800	1960	57	1	-	-
1944	22	0	14	1400	900	65	58		-	-	62	1	-	-
1947	9	0	13	1500	900	44	9	44	2750	1500	74	7	20	1000
1948	9	0	13	2520	980	41	11	39	3200	1500	71	7	120	1200

Tableau 38 : Présence catholique en pays gbaya et kaka de 1942 à 1948. (1)

(1) A.N.C., APA 11568. Batouri, Rapports annuels 1941-1950.

La Mission Presbytérienne Américaine (M.P.A.)

En 1934, la direction générale de la M.P.A. pour la Région du Lom et Kadei s'installa à Momjepom, localité située près de Yokadouma. Toutefois, un séminaire fut ouvert à Mindourou, en plein coeur du pays kaka, pour former les catéchistes et les moniteurs de cette confession religieuse. ⁽¹⁾ DU reste, Mindourou, dont le personnel fut "camerounisé" dès sa création, fut le centre le plus important du pays kaka et gbaya jusqu'en 1947. A cette date, le siège social de la M. P.A. fut transféré à Kambele, à moins de six kilomètres de Batouri. Mais à cette époque, l'Eglise presbytérienne avait déjà couvert le pays kaka. Sa présence chez les Gbaya demeurera par contre quasi-inexistante, dans les subdivisions de Batouri et de Betare-Oya notamment.

Tableau 39 : Implantation de la M.P.A. en pays gbaya et kaka de 1942 à 1948. ⁽²⁾

Année	Batouri						Bertoua				
	Stations		autres	Chrétiens	Catéchumènes	Catéchistes et Moniteurs	Stations		Chrétiens	Catéchumènes	Catéchiste et Moniteurs
	Kaka	Gbaya					Gbaya	autres			
1942	14	0	2	87	250	15	2	0	7	40	0
1943	14	0	2	87	250	15	2	0	7	70	1
1944	14	0	2	98	262	15	2	0	12	56	3
1947	33	0	13	229	1425	45	3	0	20	148	4
1948	33	0	13	677	1425	47	3	0	20	148	4

(1) Révérend Pasteur Yeso Deh Marcel, responsable actuel (1991) de la Paroisse de Batouri, Communication orale, Septembre 1990.

(2) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapports annuels 1941-1950.

L'Eglise Adventiste du 7ème Jour.

Le Centre des Adventistes se trouvait à Nanga Eboko dans la circonscription de Yaounde depuis 1928. Deux années plus tard, Marius Raspal, directeur de la Mission Adventiste passait un séjour de prospection à Batouri.⁽¹⁾ En 1932, le Pasteur Zare Yeretjian, de nationalité arménienne, se fixait à Betare-Bepol, à l'entrée ouest de l'agglomération de Batouri. A partir de Batouri, des stations secondaires essaimèrent, à partir de 1939 notamment, dans le pays kaka situé sur la route Batouri-Bertoua et dans la vallée de la Doume, mais également en direction des Gbaya de Bertoua et de Garoua-Boubara. L'offensive vers Betare-Oya fut tardive, en 1952, avec la visite prospective du missionnaire colporteur Corne-raie.⁽²⁾

Tableau 40: Implantation adventiste en pays gbaya et kaka de 1942 à 1948.⁽³⁾

Année	Batouri					Bertoua				
	Stations			Fidèles	Catéchistes Moniteurs	Stations		Chrétiens	Catéchumènes	Catéchistes et Moniteurs.
	Kaka	Gbaya	autres			Gbaya	autres			
1942	22	1	1	1884	24	2	10	169	980	17
1943	22	1	1	1350	24	5	11	178	1026	22
1944	23	1	1	1940	22	20*		170	1026	27
1947	34*			1730	19	16*		156	1217	19
1948	34*			1850	17	6	4	156	722	14

N.B. Le signe * indique le total des stations de la subdivision.

(1) S. Eyezo'o, "Les institutions missionnaires face aux réalités coloniales et post-coloniales. Le cas de la Mission Adventiste au Cameroun (1926-1985)", thèse de 3ème cycle en Histoire, Université de Yaoundé 1980, p. 87.

(2) Archives de Betare-Oya. Rapport politique de septembre 1952.

(3) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapports annuels 1941-1950.

La Sudan Mission.

La Sudan Mission ou Mission Gunderson, du nom de son fondateur et animateur de 1924 à 1951, oeuvra essentiellement chez les Gbaya de Meiganga.⁽¹⁾ Ce ne fut qu'en 1941 que l'expansion de la Sudan Mission vers les Gbaya de l'Est-Cameroun s'opéra, avec l'ouverture de la Station de Garoua-Boulai. Betare-Oya fut érigée en Station secondaire trois années plus tard avant de devenir paroisse en 1951. Une station secondaire existait à Woumbou à partir de 1950. En 1947, la Sudan Mission comptait une centaine d'adeptes dont trois Gbaya seulement! En 1948, le nombre de fidèles s'élevait à 150, dont une quarantaine de Gbaya. Quatre années plus tard, les 300 ouailles de la Sudan Mission étaient tous gbaya.⁽²⁾ Cette Eglise luthérienne ne s'implanta pas parmi les kaka. A la mort du Pasteur Gunderson en 1951, elle fut absorbée par l'Eglise Luthérienne Américaine.⁽³⁾

Au total, les missions chrétiennes s'établirent chez les Gbaya et les Kaka dans la décennie 1930. Dans les années 1940, elles se répandirent rapidement dans le pays. Les Catholiques étaient représentés un peu partout, ainsi que les Adventistes. Les Presbytériens travaillèrent essentiellement dans les contrées kaka tandis que les Luthériens se limitèrent aux Gbaya de Betare-Oya. La question qui se pose alors porte sur l'accueil que réservèrent les autochtones aux missions et l'ampleur de l'évangélisation.

b) L'évangélisation.

L'évangélisation du pays gbaya et kaka fut difficile.

(1) P. Burnham, "The Gbaya and the Sudan Mission: 1924 to the present" in Grafting old Rootstock, Philip Noss Editor, Dallas (Texas), International Museum of Cultures, 1982, p. 115-130.

(2) A.N.C, APA 11568. Batouri. Rapports annuels 1941-1950; A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapports annuels 1951-1953.

(3) J. Van Slageren, Histoire de l'Eglise en Afrique (Cameroun), Yaounde, Clé, 1969, p. 126.

Cela s'explique en partie par l'accueil mitigé qui fut réservé aux missionnaires.

En effet, dans l'ensemble, les pasteurs recevaient un accueil enthousiaste, teinté de curiosité chez les populations ou intéressé de la part des chefs qui voulaient des écoles dans leurs villages; ensuite, l'enthousiasme s'estompait rapidement et les indigènes semblaient dans l'indifférence, l' "apathie spirituelle ". Quelques réactions d'hostilité semblent même avoir été enregistrées çà et là. Dans sa thèse, S. Eyezo'o parle des groupes "belliqueux" kaka, mais surtout gbayya auxquels se heurtèrent les Adventistes. (1) Pour notre part, nous n'avons pas connaissance de cas de conflit ouvert entre la populations et les missions.

Qu'est-ce qui peut expliquer la réticence des autochtones vis-à-vis des missions. L'imperméabilité relative des Gbaya et des Kaka à tout ce qui n'est pas de leur univers social ainsi que le souci conscient ou inconscient de défendre et préserver certaines valeurs et pratiques socio-culturelles qui leur étaient chères fournissent une esquisse d'explication. Ainsi, la décision prise en 1949 par la hiérarchie catholique de prohiber les "danses païennes" comme le *labi* gbayya, le *dube* kaka ou l'*ekan maka* n'était pas de nature à gagner des sympathies à la mission catholique. (2) Des conflits éclatèrent souvent entre missionnaires et indigènes à propos notamment de la conception du mariage ou de l'adultère. (3) Par exemple, il n'était pas question que les chefs abandonnent leurs nombreuses épouses ou leur autorité au profit de la doctrine évangélique ou des représentants des Missions. Conscient de la complexité et de la délicatesse du problème,

(1) S. Eyezo'o, <<Les institutions missionnaires face aux réalités coloniales et post-coloniales. Le cas de la Mission adventiste au Cameroun (1926-1985)>>, op. cit., p. 110.

(2) Père J. Litschgi, Fascicule 2. Mission de Doume, p. 102.

(3) Père J. Litschgi, Fascicules. Sur la problématique de la polygamie et du christianisme dans la société kaka, voir William D. Reyburn, <<Polygamy, economy and christianity in the Eastern Cameroun >> in Readings in Missionary Anthropology, 1959, Volume 6, n°1, p. 1-19.

Monseigneur Vogt recommanda en 1932 aux missionnaires oeuvrant dans l'Est-Cameroun de

veiller dans les rapports que l'on peut avoir avec les chefs indigènes à ne pas les rendre hostiles en leur cherchant inutilement des histoires. Il faut voir uniquement l'intérêt de la Mission et ne pas se montrer le cou pour toutes les injustices commises par les chefs: ce sont des païens, nous ne pouvons pas leur imposer une mentalité et une conduite de chrétien.(1)

Dans le même registre, notons que le fait de prêcher dans des langues étrangères: l'ewondo pour les Catholiques et le bulu pour les Protestants presbytériens et les Adventistes, fut une autre source d'incompréhension. Il faut toutefois nuancer: car, même la Sudan Mission qui "attaqua" les Gbaya dans leur langue vernaculaire n'eut pas plus de succès que ses rivales catholique, presbytérienne ou adventiste.

Enfin, la rivalité très vive et les chicanes des Missions concoururent à alimenter l'hostilité des populations à l'égard de telle ou telle confession. Il n'était pas rare en effet de voir un prêtre catholique chassé des villages "travaillés" par les Adventistes ou les Presbytériens, ou vice-versa. Les Minutes de la M.P.A., le Journal des Missions Catholiques et les rapports administratifs abondent de cas de palabres entre les diverses Eglises implantées en pays gbara et kaka.(2) C'est ainsi qu'en 1958, le Père Slegers qui séjournait sur la route Bertoua-Batouri ne put trouver où se loger :

Presque partout les chefs de village ont conseillé de chercher ailleurs le logement où passer la nuit. Ce sont les Adventistes qui ont chassé le Père.(3)

De ce qui précède, il ressort qu'aux yeux de beaucoup d'indigènes, la poussée missionnaire apparut, à l'instar de

(1) Père J. Litschgi, Fascicule 1. Mission de Doume, p. 28-29.

(2) Le Pasteur Yeso, traditions orales recueillies à Batouri, Septembre 1990. Voir aussi Père J. Litschgi, Fascicules et A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapports annuels 1941-1950.

(3) Père J. Litschgi, Fascicule 7. Mission de Bertoua, p. 94.

l'intrusion coloniale, comme un facteur perturbateur de la société. Aussi réagirent-ils par l'inertie et l'indifférence. Dans ces conditions, l'évangélisation ne pouvait qu'être difficile.

En 1940, le chroniqueur du Journal de la Mission de Batouri notait :

De plus en plus, je suis persuadé que Batouri sera une Mission de longue haleine: il faut de la patience et plus que patience (sic).⁽¹⁾

Une année plus tard le Père Zegers de la même mission dressait le bilan suivant :

Deo gratias pour tout ce que nous avons pu faire dans ce pays dur, terre et hommes. In patientia posside bimus animas kaka' et Baya.⁽²⁾

De la patience pour s'approprier l'âme des populations gbaya et kaka et sauver celles-ci du "paganisme", il en a fallu; non pas seulement pendant deux ans et aux seuls missionnaires catholiques, mais à tous les pasteurs, toutes confessions religieuses confondues. Dans " ce pays dur, terre et hommes " en effet, le Saint-Esprit n'a pas opéré de miracle, comme ce fut le cas dans le Centre-Sud du Cameroun par exemple.⁽³⁾ Ici, l'oeuvre d'évangélisation se heurta - et continue de se heurter - à l'indifférence et à l'inertie des autochtones. Pour ne citer qu'un seul exemple, il fallut attendre quinze ans pour voir le premier Gbaya de Bertoua baptisé dans l'Eglise catholique, le nomme Mathias Gbagode, en 1944⁽⁴⁾.

Le ministère dans les contrées gbaya et kaka fut donc très ardu. Les ouailles étaient peu nombreux; la foi, superficielle. Voici l'avis de l'administrateur Rouet, chef de la Région du Lom et Kadei en 1951, sur la profondeur de la conversion des fidèles des quatre Missions qui se disputaient sa

(1) Père J. Litschgi, Fascicule 4. Mission de Batouri, p. 16.

(2) Père J. Litschgi, Fascicule 4. Mission de Batouri, p. 24.

(3) L'adoption rapide et massive du catholicisme romain par les populations Ewondo ou proches de la région de Yaounde au Cameroun ou par les habitants du Burundi, du Rwanda et de l'Ouganda est assimilée par les missiologues à un miracle opéré par le Saint-Esprit.

(4) Père J. Litschgi, Fascicule 6. Mission de Bertoua, p. 21.

circonscription administrative.

La Mission Catholique des Pères du Saint-Esprit :

Le nombre assez élevé de fidèles ne prouve en rien la profondeur de la conversion. ⁽¹⁾

La Mission Presbytérienne Américaine :

... l'action évangélisatrice des missionnaires presbytériens s'était heurtée à l'apathie réticente des populations locales (...). On ne saurait là encore s'illusionner sur la profondeur et la sincérité de la foi des quelques milliers de convertis ⁽²⁾

La Sudan Mission :

En règle générale, cette mission n'a, semble-t-il, pas voulu atteindre la masse, mais a surtout recherché la sincérité chez un petit nombre de prosélytes.

(...) une centaine de conversions, dont la profondeur est à mon avis également sujette à caution. ⁽³⁾

La seule voix discordante est entendue s'agissant de la Mission Adventiste :

Il semblerait que les conversions faites par les Adventistes soient plus sincères et plus profondes que celles réalisées par les autres missions et cela malgré les règles de vie très strictes imposées. ⁽⁴⁾

Les missionnaires eux-mêmes reconnaissaient sans équivoque, non sans quelque dépit et lassitude que la christianisation était rendue ardue du fait que les populations gbaya et kaka s'avéraient réfractaires à la parole de Dieu et difficiles à remuer. ⁽⁵⁾ En visite à Batouri en 1954, le Père Supérieur Neyrand écrivait le 22 juillet :

Le ministère de la Mission de Batouri est peu réconfortante du fait du peu d'empressement de la population à s'occuper de religion.

(1) A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapport annuel 1951.

(2) A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapport annuel 1952.

(3) A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapports annuels 1951 et 1952.

(4) A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapport annuel 1952.

(5) Le Pasteur Yeso, traditions orales recueillies à Batouri, Septembre 1990. Voir aussi le Père J. Litschgi, op. cit.

Les Kaka semblent particulièrement indifférents et apathiques.

Que les confrères ne se découragent pas du peu de succès de leurs efforts et surtout n'aient pas peur de multiplier les tournées qui, seules, permettent le contact avec les gens. L'heure de Dieu sonnera un jour.(1)

C'est là un aveu d'échec et d'impuissance. D'après les Chiffres communiqués par les Missions en 1953, leur influence touchait 14% de la population de la subdivision de Batouri.(2) Celle-ci était pourtant la plus sollicitée par le clergé, la mieux couverte et la plus "travaillée". L'évangélisation des Gbaya et des Kaka se révélait donc et elle continue toujours de l'être- être une entreprise difficile et de longue haleine, caractérisée par la superficialité de la foi des prosélytes et le manque de succès tangible et massif. C'est l'une des raisons majeures qui détermina les missionnaires à s'investir dans les oeuvres sociales, dans le secret espoir d'attraper l'autochtone par le biais de l'école ou de la formation sanitaire.(3) En dépit de cela, la grande majorité des Gbaya et des Kaka demeura de religion ancestrale quand elle ne professait par l'Islam.

2. L'Islam.

Introduit dans le pays gbaya et kaka au XIX^{ème} siècle, l'islam persista durant la colonisation dans les anciens centres de commerce musulmans devenus postes administratifs: Bertoua, et Batouri, ainsi que dans de grosses agglomérations: Betare-Oya, Garoua-Boulai, etc. Là résidaient des communautés de marchands musulmans appelés communément Hausa. Les autochtones surtout gbaya de la partie septentrionale de la Région du Lom et Kadei étaient vaguement touchés par la sha'ada ou foi musulmane. Il en était ainsi notamment de l'élite lo-

(1) Père J. Litschgi, Fascicule 5. Mission de Batouri, p. 86-87.

(2) A.N.C., APA 11570/A. Batouri. Rapport annuel 1953. Voir avant les tableaux de la présence ecclésiastique dans la Région du Lom et Kadei.

(3) Nous reviendrons plus loin sur l'oeuvre sociale des Missions religieuses dans la région.

cale traditionnelle, composée des chefs de canton, des chefs de village, des notables et de quelques évolués. Mais, comme le notait l'administrateur Rouet en 1951, là aussi,

on ne saurait croire à la pureté de la doctrine qui n'est qu'un compromis entre les préceptes du Coran et les pratiques animistes et fétichistes locales.⁽¹⁾

Effectivement, la pratique était superficielle; l'hétérodoxie, fort marquée. Les chefs ne se privaient pas de boisson capiteuse. Ils ne pouvaient pas ne pas consommer de la viande sous prétexte que le gibier n'avait pas été tué à la chasse selon les rites musulmans. D'ailleurs, à en croire Mgbaka, telle fut la raison qui poussa son feu père Djombo, chef du canton Kaka Bera à abandonner l'Islam pour embrasser le catholicisme⁽²⁾ Pourtant, Djombo avait été en 1950 nommé dans l'Ordre du Nicham Iftikhar par le Bey de Tunis Mohamed Pacha.⁽³⁾

Cependant, après 1947, on observa un regain de vitalité dans les centres de Bertoua, Batouri, Betare-Oya et Garoua-Boulai. Mosquées et écoles coraniques y existaient. Des marabouts de passage assuraient les réunions cultuelles à l'occasion des grandes fêtes musulmanes.⁽⁴⁾

La présence musulmane, dans la subdivision de Betare-Oya notamment, s'amplifia dans la décennie 1950. Elle était due à l'intensification des échanges sur les anciennes pistes caravanières précoloniales et à l'essor des centres de Betare-Oya et de Garoua-Boulai consécutifs au trafic clandestin de l'or.

Comme le montre la croissance très rapide de sa po-

(1) A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapport annuel 1953.

(2) Mgbaka, traditions orales recueillies à Ndelele, Mai 1991.

(3) Archives de Batouri. Chemise Ndelele. Lettre n° 69 de Haza Chef de la subdivision de Batouri au chef de Canton Djombo lui transmettant son brevet de nomination.

(4) Archives de Betare-Oya. Rapports politiques mensuels 1955.

pulation à partir des années 1950: 210 personnes en 1935, 2069 en 1957 et 5833 en 1966⁽¹⁾, le développement fulgurant de Garoua-Boulai en particulier résulta de l'essor de l'orpaillage sur les cendres de l'industrie minière après 1952.⁽²⁾ Près d'un siècle plus tard, cette agglomération reprit le rôle joué au XIX^{ème} siècle par Kounde dont elle n'est séparée que d'une trentaine de kilomètres environ: à savoir le rôle de carrefour et de métropole des transactions commerciales s'effectuant entre le pays gbaya du Cameroun mais aussi de l'A.E.F. d'une part, et le monde musulman de l'autre part. Les colporteurs hausa achetaient ou troquaient l'or extrait par les Gbaya contre des boeufs d'abattage et des produits de première nécessité tel que les tissus, le sel, l'huile, le savon, les lampes, etc.⁽³⁾ Echanges inégaux au cours desquels la population autochtone était grugée: les mesures prises par l'administration locale pour lutter contre cette "escroquerie" s'avérant inefficaces.⁽⁴⁾ La concurrence dans les affaires ne manqua pas de déteindre sur la nature des rapports sociaux existant entre les autochtones et la communauté musulmane locale, rapports caractérisés par la méfiance réciproque et parfois tendus.⁽⁵⁾

Centre commercial, Garoua-Boulai devint également un foyer musulman actif, suspecté d'agitation politique anti-française. Des marabouts et commerçants en provenance de l'Afrique occidentale, de Tripolitaine ou du Soudan Anglo-égyptien s'installaient ou séjournaient dans la localité, en route ou de retour du pèlerinage de La Mecque. Ils appartenaient à la Voie Tidjania, mais aussi au Madisme. La collusion de la Confrérie Tidjania de l'A.O.F. avec le pouvoir colonial français évita à

(1) Archives de Betare-Oya. Rapport annuel 1958; Idem, Population de l'arrondissement de Betare-Oya d'après le recensement administratif de 1966/1967.

(2) Nous reviendrons sur le problème de l'orpaillage plus loin.

(3) Archives de Betare-Oya. Rapport annuel 1958.

(4) Archives de Betare-Oya. Rapport annuel 1958.

(5) Archives de Betare-Oya. Rapports politiques mensuels 1955 et 1956.

ses adeptes d'être inquiétés. Pendant ce temps, leurs coreligionnaires madhistes, accusés de se livrer à une propagande anti-française, étaient soumis à une surveillance étroite.⁽¹⁾ Les activités religico-politiques de Garoua-Boulai, centre cosmopolite frontalier sis à cheval sur le Cameroun et l'Oubangui-Chari, marché noir par excellence et refuge d'"indésirables" originaires des deux Territoires et d'ailleurs, déterminèrent l'ouverture au début de 1956 d'un poste de gendarmerie à Betare-Oya. Ce poste fut transféré à Garoua-Boulai au milieu de 1959 lorsque le centre fut érigé en district.⁽²⁾

Evidemment, il ne faudrait pas s'exagérer l'importance du prosélytisme musulman ou l'emprise de l'Islam sur les Gbaya. Superficielle, la sha'ada demeurait l'apanage des chefs, la masse paysanne étant attachée aux traditions ancestrales. Par ailleurs, les Hausa étaient plus préoccupés de leurs affaires que de conversion religieuse. La ségrégation sociale et résidentielle existant de fait entre les deux communautés musulmane et Gbaya ne prédisposait pas à une communauté de vie et de croyances. Et puis, le plus souvent plumés lors des échanges, les Gbaya éprouvaient "peu de sympathie" à l'égard des Hausa. Ces derniers, nous dit l'administrateur De Bieville, "comme les Juifs à l'égard des Arabes en Afrique du Nord, n'ont jamais la conscience tranquille vis-à-vis de la population baya."⁽³⁾

Un climat de malaise et de méfiance réciproque régnait entre les deux groupes humains qui peuplaient Garoua-Boulai. Des incidents ne manquèrent pas de se produire. En Novembre 1955, la Communauté musulmane fut maltraitée par les autochtones gbaya à la suite d'une contestation qui s'éleva à propos du prix de vente d'une pièce de tissu.⁽⁴⁾ L'incident ne fut, ni le premier ni le dernier.⁽⁵⁾ La Conversion en 1958 à l'Islam

(1) Archives de Betare-Oya. Rapports politiques mensuels 1955.

(2) Archives de Betare-Oya. Rapports politiques mensuels 1955 et trimestriels 1959.

(3) Archives de Betare-Oya. Rapports politiques de Juin et Octobre 1955.

(4) Archives de Betare-Oya. Rapport politique de Novembre 1955.

(5) Archives de Betare-Oya. Rapports politiques mensuels et trimestriels 1955-1959.

de Mbulaye Mathias, Chef gbaya de l'agglomération de Garoua-Boulai auparavant affilié à la Sudan Mission ne réussit pas à améliorer les rapports conflictuels entre Musulmans et Gbaya.⁽¹⁾ Depuis les temps précoloniaux, la domination politique et économique exercée par les premiers était vivement ressentie par les seconds et la participation des troupes peul à la répression coloniale de la guerre du Kongo Wara n'avait fait qu'élargir le fossé qui séparait les deux protagonistes.⁽²⁾ Comment dans ces conditions, les Hausa et les Fulbe pouvaient-ils se présenter en prophètes de l'Islam en pays gbaya et kaka ?

Quoiqu'artificiel et limité aux seuls aspects extérieurs indispensables aux canons de prestige et de respectabilité apparents que confère par exemple le costume musulman, l'islamisme des Gbaya et des Kaka a été et reste assez fort pour entraver l'expansion chrétienne ou le développement de l'élevage porcin.⁽³⁾ Mais, comme les religions chrétiennes, le rayonnement de l'Islam fut freiné par la permanence et la solidité des croyances et pratiques religieuses ancestrales.

3. La religion traditionnelle.

La vitalité des croyances et pratiques religieuses traditionnelles se manifesta d'abord dans le refus obstiné des populations gbaya ou kaka d'embrasser les religions révélées. Un administrateur colonial résumait en 1958 la situation religieuse des contrées gbaya et kaka en ces termes :

Trois missions protestantes et une mission catholique végètent péniblement. Après de longues années de présence, les résultats obtenus sont médiocres. Le Baya /et le Kaka/ est un parfait païen insensible à toutes les formes de religion.

L'Islam lui-même marque le pas.⁽⁴⁾

(1) Archives de Betare-Oya. Rapport politique du 2ème trimestre 1958.

(2) Le ressentiment demeure tenace, comme l'ont montré les affrontements sanglants répétitifs d'Octobre 1988, Juillet 1991 et Avril 1992 à Meiganga.

(3) A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapport annuel 1953.

(4) Archives de Betare-Oya. Rapport annuel 1958.

Ensuite, la vitalité de la religion traditionnelle s'observa par la persistance, voire la recrudescence des pratiques rituelles, magiques et initiatiques anciennes. L'influence des " sorciers" demeurait grande, leur emprise sur la société considérable.⁽¹⁾ A la moindre occasion, ces autorités religieuses traditionnelles ne manquaient pas de faire revivre des rituels que l'on pensait disparus ou en voie de l'être.

En 1949, une vingtaine de vieux kaka de Boulembe, un village du Canton gbaya de Bertoua, se livra au cannibalisme (rituel?)⁽²⁾ Aux agents chargés de l'enquête judiciaire, ils avouaient leur forfait «sans avoir l'air d'en mesurer la gravité» : il y eut au total vingt-huit inculpations.⁽³⁾

Quatre années plus tard, le dulbe ou rite initiatique des kaka était découvert dans le canton Ngbwako. Ce fut à la suite d'une plainte en justice contre X du nommé Baturi du village de Mboutou, dont le frère Ngakundu était mort le 30 janvier 1953, dans le camp d'initiation où il avait été conduit de force.⁽⁴⁾ L'amwan ou Maître Dulbe était alors Wambiyo Yanowe, dit Babe Yanowe. Bien que l'initiation Dulbe ait été prohibée dans les années 1920, certains groupes kaka avaient continué à la subir clandestinement. C'est ainsi que dans les années 1930 le colon Vasseur, planteur européen de Batouri, avait été retenu pendant plusieurs jours dans le camp initiatique où il avait pénétré par bravade.⁽⁵⁾ La répression pénale des maîtres Dulbe contraignit les Mbam (initiés) à opérer de nouveau dans la clandestinité. L'initiation Dulbe semble avoir survécu jusqu'aujourd'hui.⁽⁶⁾

Dans la même année, en juin 1953, une "secte" de tradi-

(1) La présence de la rubrique "Sorciers" dans les rapports administratifs est à cet égard significative.

(2) A.N.C., APA 11570/B. Bertoua. Rapport annuel 1949.

(3) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapport annuel 1949.

(4) A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapport annuel 1953.

(5) A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapport annuel 1953. Cette information est confirmée par Adjibolo Philémon, administrateur municipal de la commune de Batouri, lui-même initié au Dulbe, traditions orales recueillies à Batouri, Septembre 1990.

(6) " La religion traditionnelle chez les Kakhos (sic)", Batouri, 28 Septembre 1990, 4 pages.

praticiens fit son apparition dans les cantons Kaka Bera et Gbaya Est frontaliers du Moyen-Congo: c'est la société secrète "Mekere".⁽¹⁾ Elle était d'origine gbaya.⁽²⁾

Les Mekere prétendaient guérir les malades et donner aux chasseurs le pouvoir de faire des expéditions fructueuses. Guérisons et initiations consistaient en des danses rituelles en un lieu retiré de la forêt, suivies d'incisions pratiquées aux mollets, bras, poitrine et tempes, les plaies étant ensuite frictionnées avec une mixture d'herbes pilées.⁽³⁾ Le rite Mekere présente de nombreuses ressemblances avec le Ngwase kaka décrit par les catéchistes de Batouri et exécuté par le devin-guérisseur Ngah.⁽⁴⁾ Conduits par leur chef Ngbwe Mbunu, les tradi-praticiens mekere opérèrent en pays Bera de juin à septembre 1953. Ngbwe Mbunu était originaire de la localité de Geleke, dans le district de Berberati au Moyen-Congo.⁽⁵⁾ Fin décembre 1955, une cinquantaine de mekere étaient signalés dans le canton gbaya-Est où ils avaient été appelés par le chef de canton Dipo Hamada en personne.⁽⁶⁾ Pour enrayer l'activité des guérisseurs mekere, les autorités administratives de Batouri montaient conjointement avec leurs homologues de l'A.E.F. une série d'expéditions policières. Bilan: de juin à fin décembre, plus de dix-huit Mekere furent appréhendés et "inculpés d'appartenance à une secte secrète et de pratique de sorcellerie."⁽⁷⁾ Ceux qui échappèrent au filet des forces répressives exercèrent désormais leur profession en cachette.

Si l'on ne parla plus de Mekere, il n'en fut pas de même de "sorcellerie". Par ce terme, l'administration coloniale

(1) A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapport annuel 1953.

(2) Mayoia, traditions orales recueillies à Batouri, Août 1990. Cet informateur utilise des superlatifs pour désigner les mekere: de grands "féticheurs", de grands guérisseurs, de grands marabouts, de grands docteurs; mais aussi ils étaient de grands "sorcières".

(3) A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapport annuel 1953.

(4) "La religion traditionnelle des Kakhos (sic)", *op. cit.*

(5) A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapport annuel 1953.

(6) A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapport annuel 1953.

(7) A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapport annuel 1953.

entendait toutes les pratiques indigènes qu'elle jugeait incompatibles avec la civilisation occidentale. Dans le même moule étaient ainsi coulées des pratiques maléfiques ou véritable sorcellerie, les pratiques rituelles d'initiation, de protection, de purification, et surtout la tradi-pratique ou médecine ancestrale. Toutes étaient prohibées et réprimées par la législation coloniale. Pourtant, les Gbaya et les Kaka, en "parfaits païens" qu'ils étaient, demeuraient fortement attachés aux méthodes de guérison traditionnelles et confiants dans le savoir-faire des tradi-praticiens. C'est la raison pour laquelle ils boycottaient les médecins européens, les agents sanitaires et les rares établissements de santé de la Région.⁽¹⁾ En 1948, l'administrateur A. Ladurantie constatait :

Le Baya répugne à se faire soigner chez le médecin européen et il a beaucoup plus confiance dans les "médicaments" fournis par les sorciers et les charlatans locaux.⁽²⁾

Le recours persistant à l'ordalie participait également de cette croyance en l'efficacité des pratiques magico-religieuses ancestrales. L'ordalie était le plus souvent ordonnée à la mort de notables ou de parents des chefs. La subissaient les villageois accusés de pratique de sorcellerie, cause présumée des décès en question. Dans la seule année 1954, trois cas d'ordalie furent signalés dans les villages de Monay, Doumba et Borongo. Les chefs de canton Doroko et des villages pré-cités perdaient leur poste pour avoir autorisé ou commandé la pratique.⁽³⁾

On peut donc dire qu'en pays gbaya et kaka, les sorciers", ou mieux les tradi-praticiens et autres autorités magico-religieuses traditionnelles ne se cantonnaient pas dans le

(1) Mgbaka, traditions orales recueillies à Ndelele, Mai 1991.

(2) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapport annuel 1948.

(3) Archives de Betare-Oya. Rapport politique de Janvier 1954; A.N.C., IAC 3289. Betare-Oya. Rapport annuel : 1954.

rôle de "rebouteux", comme le laissait croire l'administration locale.⁽¹⁾ Au contraire, ils formaient les piliers de la société et les garants des valeurs ancestrales; leur influence demeurait intacte. C'est la raison pour laquelle les missions chrétiennes et partiellement l'Islam éprouvèrent des difficultés pour pénétrer le milieu. Confiantes dans leur culture, les populations restaient hermétiques aux idées et innovations étrangères, importées; cela en dépit des progrès de la scolarisation.

B. SCOLARISATION.

La scolarisation des Gbaya et des kaka fut longtemps négligée par le colonisateur. Ce n'est qu'à partir de 1939 que missionnaires et administrateurs commencèrent à s'intéresser à la question scolaire.

1. L'enseignement public ou officiel.

Jusqu'à la création des écoles de village de Bertoua et de Betare-Oya en 1928, il n'existait que deux établissements scolaires susceptibles de recevoir les enfants gbaya et kaka, à savoir l'Ecole Régionale de Doume transférée par décision du 4 août 1934 à Batouri et l'école rurale de cette dernière localité.⁽²⁾ Encore, ces écoles ne comptaient-elles que des cycles incomplets et des effectifs dérisoires majoritairement constitués d'allogènes. Les autochtones étaient peu représentés, comme le montre le tableau ci-dessous. Il fallut attendre l'arrêté du 21 février 1939 pour voir l'ouverture de deux écoles rurales véritablement autochtones, l'une à Benguetiko chez les Gbaya et l'autre à Mindourou chez les Kaka.⁽³⁾ La carte scolaire de l'enseignement officiel ne subit pas de modifications jusqu'en 1949.

(1) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapports annuels 1941-1950.

(2) Archives de l'I.S.H., III 013. G. Not. Notice sur la Région du Lom et Kadei, 1940.

(3) Ibid.

Tableau 41: Situation de l'enseignement officiel dans la Région du Lom et Kadei au 31 décembre 1947.⁽¹⁾

Subdivision	Lieu d'implantation des écoles	Effectifs			
		Kaka	Gbaya	Autres	Total
Batouri	Batouri (Ecole Régionale)	35	25	102	162
	Mindourou	57	3	15	75
	Bengue-Tiko	0	57	1	58
Bertoua	Bertoua	8	38	75	121
	Bombi	0	0	99	99
Betare-Oya	Betare-Oya	3	27	23	53
Total	6	103	150	315	568

Comme il ressort de ce tableau, sur 568 élèves fréquentant les six écoles officielles de la Région, on ne rencontrait que 103 Kaka et 150 Gbaya, soit en tout 253 individus qui représentaient 44,77% de l'effectif total. Or, les Gbaya et les Kaka formaient les trois quarts de la population régionale évaluée à 75.252 personnes. Partant, à la sous-scolarisation chronique s'ajoutait une sous-représentativité dans l'infrastructure pédagogique existante.

Le constat poussa les chefs et autres notables de la Région, mais aussi comme on l'a précédemment vu l'Union Régionale des Syndicats Confédérés du Lom et Kadei à revendiquer la multiplication des écoles et l'accueil d'un nombre plus important d'enfants en âge scolaire :

Signe manifeste d'évolution : les milieux africains ont exprimé à plusieurs reprises leur désir d'instruction de la jeunesse, par une meilleure fréquentation des écoles déjà existantes et la création des établissements scolaires nouveaux instamment demandée par l'intermédiaire de leurs délégués au Conseil des Notables du 2 Juin 1947.⁽²⁾

(1) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapport annuel 1947.

(2) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapport annuel 1947.

L'appel fut entendu. En 1949, avec six écoles déjà fonctionnelles s'ajoutaient trois nouvelles écoles rurales, ouvertes notamment à Nguelebok et à Kanyol.⁽¹⁾ L'administration locale envisageait la création d'au moins un établissement d'enseignement primaire dans chaque chef-lieu de canton. Pour ce faire, elle comptait employer le budget antérieurement destiné à faire fonctionner l'internat. Car, à cause des énormes distances séparant les écoles officielles de certains villages, chacune d'elle ainsi que certaines écoles presbytériennes étaient doublées d'internats, où les élèves étaient logés, nourris et habillés. En 1949, la Région comptait 200 internes dans l'enseignement officiel et dépensa 900.000 francs à ce titre.⁽²⁾

De 1950 à 1955, on améliora l'infrastructure scolaire au rythme d'une école par an : Mararaba en 1951, Ndelele et l'école urbaine de Batouri en 1952, etc. En 1955, quinze écoles primaires officielles fonctionnaient dans la Région du Lom et Kadei. Dix d'entre elles étaient construites en pays gbaya et kaka, dans les localités suivantes : Batouri (deux), Bengue-Tiko, Ndelele, Pana I, Mindourou, Nguelebok, Bertoua, Betare-Oya et Mararaba.⁽³⁾ Une Ecole Normale des Instituteurs Adjointes (E.N.I.A.) était en service à Bertoua : 4 classes et un total de 157 élèves au 31 décembre 1953. Il existait deux centres de préapprentissage à Batouri et à Bertoua accueillant les élèves du niveau du Certificat d'Etudes Primaires auxquels était dispensé un enseignement technique. Enfin des cours d'adultes fonctionnaient dans les trois chefs-lieux de subdivisions.⁽⁴⁾

(1) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapport annuel 1949.

(2) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapport annuel 1949.

(3) A.N.C., 2AC 8527. Batouri. Rapport annuel 1955.

(4) A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapport annuel 1953.

Tableau 42: Structure organisationnelle de l'enseignement primaire officiel en 1955 en pays gbaka et kaka. (1)

Subdivision	Localités	Nombre de cours	S.I.	C.P.	C.E.I.	C.E.II	C.M.I	C.M.II	Total
Batouri	Batouri E.P.	6	103	122	121	74	71	85	576
	Autres	2							74
	Bengue-Tiko	4	60	23	9	6	-	-	98
	Ndelele	4	55	42	33	20	-	-	150
	Mindourou	5	63	14	10	9	7	-	103
	Nguelebok	4	25	14	13	7	-	-	59
	Pana I	2	63	5	-	-	-	-	68
Bertoua	Bertoua E.P.	6	101	71	44	35	40	75	366
Betare-Oya	Betare-Oya E.P.	6	63	37	53	31	13	14	211
	Mararaba	2	37	25	-	-	-	-	62
Total pays gbaka et kaka		41	570	353	283	182	131	174	1 767
Total de la Région		63							2 299

N.B. E.P. = école primaire; S.I. = Section d'initiation; C.P. = Cours préparatoire; E.C. = Cours élémentaire; C.M. = Cours Moyen.

Tableau 43: Evolution de l'enseignement officiel de la Région de 1949 à 1955. (2)

	Ecoles	Classes	Enseignants	Effectifs		
				Garçons	Filles	Total
1949	9	18	25	1.095	165	1 260
1950	9	32	25	918	148	1 066
1952	12	31	-	1.318	279	1 597
1953	13	36	41	1.612	323	1 935
1955	16	42	67	1 896	399	2 295

(1) A.N.C., 2AC 8527. Batouri. Rapport annuel 1955. Renseignements fournis par l'Inspection Primaire de l'Est.

(2) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapports annuels 1949-1950; A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapports annuels 1951-1953; A.N.C., 2AC 8527. Batouri. Rapport annuel 1955.

Les tableaux ci-dessus montrent qu'un effort certain avait été fait par les pouvoirs publics dans la scolarisation des autochtones depuis 1947. Le nombre d'enfants scolarisés avait presque quadruplé, le nombre d'écoles presque triplé en 1955. Mais tardif, l'enseignement officiel, essentiellement confiné aux chefs-lieux et dans quelques gros villages, était loin de couvrir les besoins considérables d'une région de 51.000 km² peuplée de plus de 100.000 habitants. Ce qui augurait de meilleures perspectives pour les missions chrétiennes qui tentaient d'évangéliser le pays par le truchement de l'école.

2. L'enseignement privé missionnaire.

C'est pendant la période de guerre 1939-1945 que les Eglises chrétiennes couvrirent les contrées gbayas et kaka d'écoles.

Tableau 44: Couverture scolaire missionnaire du Lom et Kadei de 1942 à 1948⁽¹⁾

Mission	Subdivision	1942			1943			1944			1947			1948		
		EC	MO	M.C	EC	MO	M.C	EC	MO	M.C	EC	MO	MC	EC	MO	M.C
Catholique	Batouri	35	6	32	-	5	44	-	8	22	2	4	0	-	10	0
	Bertoua	5	7	-	-	11	0	-	10	0	23	22	0	18	21	0
Presbytérienne	Batouri	16	3	12	16	3	12	16	3	12	48	0	45	46	17	0
	Bertoua	0	0	0	1	1	0	1	1	0	1	1	0	1	1	0
Adventiste	Batouri	16	3	21	13	3	39	14	4	39	14	0	15	-	7	10
	Bertoua	12	4		15	4		18	6		14	4	14	11	2	11
Total		84	23	65	-	27	95	-	32	73	102	31	74	-	58	21

N.B. EC = nombre d'écoles; MO: nombre de moniteurs; M.C= nombre de moniteurs - catéchistes; (-): données incertaines ou inexistantes.

Les premières écoles missionnaires dans la subdivision de Beta-re-Oya furent ouvertes après 1946.

(1) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapports annuels 1941-1950.

Plus soucieuse de s'étendre au détriment de ses rivales, chaque mission se préoccupa peu, pendant cette décennie 1940, de la qualité de l'enseignement dispensé. Cela se fit d'autant plus facilement que les églises chrétiennes avaient le monopole scolaire des villages où il n'existait pas d'établissements pédagogiques publics. Pratiquement, chaque paroisse et chaque station secondaire étaient simultanément école. Le plus souvent, l'école ne comprenait qu'une section d'initiation ou un cours préparatoire dans lesquels l'enseignement dispensé était dans sa presque-totalité religieux. Cet aspect était du reste la spécificité des écoles confessionnelles, tous cycles confondus⁽¹⁾.

Pendant l'effort de guerre cependant, en dépit d'une large couverture scolaire du pays gbaya mais surtout kaka, l'enseignement privé, tout comme le ministère religieux, végéta. Les enfants en âge scolaire étaient avec leurs parents en forêt à la récolte du caoutchouc ou sur les chantiers miniers.⁽²⁾ Le taux de fréquentation fut, ce faisant, certainement bas.

Après 1947, sous la pression conjuguée de la concurrence de l'enseignement officiel et des autorités administratives, les responsables des écoles missionnaires essayèrent de se conformer à la réglementation scolaire en vigueur notamment sur le plan des programmes et de la qualification du personnel. C'était la condition sine qua non pour bénéficier des avantages octroyés à la catégorie des écoles reconnues et des écoles autorisées encore appelées écoles françaises, des primes pour élèves admis au Certificat d'Etudes Primaires ou à l'Ecole Primaire Supérieure de Yaoundé et des subventions accordées aux écoles tenues par des maîtres diplômés ou certifiés.⁽³⁾ Aux écoles reconnues, c'est-à-dire celles qui appliquaient le programme annexé

(1) F. Kange Ewane, Semence et moisson coloniales, Yaoundé, Clé, 1985, p. 121.

(2) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapports annuels 1941-1945.

(3) F. Kange Ewane, Semence et moisson coloniales, op. cit., p. 121 ; A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapport annuel. 1953.

à l'arrêté du 25 juillet 1921 organisant l'enseignement dans les Territoires du Cameroun s'opposaient les "écoles non reconnues". Cette dernière catégorie d'établissements comprenait les écoles qui ne se conformaient pas strictement au programme de l'arrêté du 25 juillet 1921 sus-cité, notamment l'obligation de dispenser vingt heures de cours de français par semaine, l'emploi du personnel diplômé ou certifié, etc.⁽¹⁾ Ressortissaient de cette typologie les écoles de la Sudan Mission qui dispensaient le savoir en langue vernaculaire gbaya, mais aussi de nombreuses écoles de brousse catholiques et adventistes. Chez les Adventistes en effet, tout temple était systématiquement une école servie par un catéchiste - moniteur. Seule la Mission Presbytérienne Américaine disposait de moyens financiers suffisants, provenant notamment des subventions allouées par l'armée américaine et entretenait de ce fait un certain nombre d'écoles françaises encadrées par un personnel qualifié.⁽²⁾

L'enseignement privé confessionnel fut donc, jusqu'au milieu des années 1950, de qualité médiocre. Il était caractérisé par le manque d'enseignants de qualité. Les élèves étaient le plus souvent confiés, soit à des catéchistes, soit à des moniteurs non diplômés ou certifiés. Due à la pauvreté financière des Missions⁽³⁾, cette situation défavorisait cet ordre d'enseignement par rapport à l'enseignement public comparativement mieux pourvu. En conséquence, les enfants recevaient une instruction au rabais. Comme corollaire, on enregistrait un fort taux de déperdition scolaire. Cet état de choses se reflète dans la répartition du personnel par ordre d'enseignement et dans les résultats obtenus au Certificat d'Etudes Primaires (C.E.P.)

(1) F. Kange Ewane, *Semence et moisson coloniales*, *op. cit.*, p. 116; 121.

(2) A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapports annuels 1951-1953.

(3) Pour le cas des écoles catholiques, voir Père J. Litschgi, *Fascicules*, *op. cit.*

Tableau 45: Qualification du personnel de l'enseignement en service dans la Région du Lom et Kadei.⁽¹⁾

Année	Instituteurs						Moniteurs					
	Européens		Africains		Adjoints Africains		Diplomés		Certifiés(CEP)		Autres	
	E.O.	E.M.	E.O.	E.M.	E.O.	E.M.	E.O.	E.M.	E.O.	E.M.	E.O.	E.M.
1949	2	0	0	0	0	0	5	1	12	16	6	27
1953	4	0	2	0	14	0	12	1	9	23	0	21
1955	3	0	0	0	20	0	17	2	27	63	0	35

N.B. E.O.: Enseignement officiel; E.M.: Enseignement missionnaire.

Tableau 46 : Qualification du personnel de l'enseignement missionnaire.⁽²⁾

Année	Mission	Avec BAC	Avec BE	Avec DMEG	Avec CEP	Sans CEP
1953	Catholique	0	0	0	6	7
	M.P.A.	0	0	1	8	0
	Adventiste	0	0	0	9	8
	<u>Sudan Mission</u>	0	0	0	0	6
1955	Catholique	0	0	0	17	16
	M.P.A.	0	0	2	15	7
	Adventiste	0	0	0	31	6
	<u>Sudan Mission</u>	0	0	0	0	6

Tableau 47: Résultats au Certificat d'Etudes Primaires⁽³⁾

Nature de l'enseignement	1950		1951		1952	
	Candidats	Réussites	Candidats	Réussites	Candidats	Réussites
Officiel	/	20	24	14	/	7
Catholique	/	0	7	1	28	6
M.P.A.	/	2	16	2	6	3
Adventiste	/	1	9	2	6	3
Candidats libres	0	0	8	5	0	0

(1) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapport annuel 1949 ; A.N.C., APA 11569. Batouri, Rapport annuel 1953; A.N.C., 2AC 8527. Batouri, Rapport annuel 1955.

(2) A.N.C., APA 11569. Batouri, Rapport annuel 1953 ; A.N.C., 2AC 8527. Batouri, Rapport annuel 1955.

(3) A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapports annuels 1951 - 1953.

De l'analyse des deux premiers tableaux, il ressort que jusqu'en 1955, il n'existait aucun instituteur dans les écoles missionnaires. Par ailleurs, ces dernières cumulaient tous les moniteurs non certifiés, c'est-à-dire les catéchistes. Le tableau 2 montre que même dans l'enseignement confessionnel, la situation était variable d'une mission à l'autre. Notons que les six moniteurs "autres" de l'enseignement public pour 1949 correspondent aux encadreurs qui dispensaient l'enseignement technique.

Néanmoins, en dépit des imperfections des écoles missionnaires, cet ordre pédagogique jouait un rôle important dans la scolarisation des populations gbara et kaka ainsi que le montre l'évolution des effectifs scolaires.

Tableau 48: Effectifs des écoles missionnaires de 1949 à 1955. (1)

Nature de l'enseignement.	1949(2)			1950			1951(2)			1952			1953			1955		
	Ec	Cl	El	Ec	Cl	El	Ec	Cl	El	Ec	Cl	El	Ec	Cl	El	Ec	Cl	El
Catholique				5	11	405	6		395	14	35	1490	8	12	444	23	32	1174
Presbytérien	12	44	987	20	27	746	7		620	13	19	954	6	17	416	14	36	915
Adventiste				25	49	909	18		600	54	66	2225	13	35	722	20	33	1003
<u>Sudan Mission</u>				6	6	204				3	6	226						
	12	44	987	56	93	2300				84	126	4895	27	64	1582	57	101	3092

N.B. = Ec: nombre d'écoles; Cl: nombre de classes; El: nombre d'élèves.

Les écoles confessionnelles couvraient particulièrement le pays kaka. Elles se trouvaient établies dans les villages de quelque importance. Dans certains cas, elles côtoyaient les établissements publics. Cette cohabitation ne manquait pas de poser problème, car la concurrence était vive entre les différents protagonistes de l'oeuvre scolaire. Chaque mission considérait en effet son secteur d'implantation comme

(1) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapports annuels 1949 et 1950; A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapports annuels 1951-1953; A.N.C., 2AC 8527. Batouri. Rapport annuel 1955.

(2) Il s'agit uniquement d'écoles reconnues ou autorisées.

une chasse gardée qu'elle n'entendait pas voir violée. Dans le rapport politique du premier trimestre 1958, le chef de la subdivision de Betare-Oya écrit :

Le seul fait notable est le déplaisir, pour ne pas dire l'hostilité manifestée par la Sudan Mission devant la création d'une école officielle à Garoua-Boulai qu'elle considère comme son fief. (1)

On se disputait féroce-ment les enfants en âge scolaire, quand on ne pratiquait pas le " racolage ". A ce sujet, la tension était particulièrement grande entre l'administration et la Mission Catholique. (2) En témoigne la lettre confidentielle adressée le 7 avril 1959 par le chef de Région L. Chaumeil au directeur de la Mission Catholique de Mindourou, que nous reproduisons in extenso: (3)

" Région du Lom et Kadel

Batouri 7 Avril 1959

N° 65 cf/RLK

Monsieur le Directeur de la Mission
Catholique de MINDOUROU
s/c de Monsieur le Chef de Subdivision
de BATOURI.

Objet: Enseignement.

Révérénd Père,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur le fait que depuis la dernière rentrée scolaire, j'ai été saisi de plusieurs réclamations émanant des habitants de la Région qui dépend de votre paroisse et qui se plaignent de votre attitude en matière scolaire.

On me signale, notamment, que vous auriez interdit aux fidèles d'envoyer leurs enfants dans les écoles officielles ce qui est peut-être conforme aux ordres que vous avez reçus mais me paraît assez éloigné de la pratique habituelle des pays occidentaux et en tout cas, contraire aux lois de ce pays, que vous vous êtes engagé à respecter en vous installant.

Quoiqu'il en soit, j'estime devoir vous rappeler certaines règles élémentaires qu'il est étonnant qu'un Ministre du culte ait pu perdre de vue, et notamment qu'à la liberté religieuse doit obligatoirement correspondre la liberté de l'enseignement et que vouloir restreindre l'une tout en prétendant faire respecter l'autre est une attitude qui entraîne généralement des réactions extrêmes allant absolument à l'encontre du but recherché: malheureusement, au cours de ces dernières années, des exemples d'intolérance abondent

(1) Archives de Betare-Oya. Rapport politique du 1er trimestre 1958.

(2) Père J. Litschgi, op . cit.

(3) Archives de Batouri. Classeur 1951. Lettre n° 65/cf/R.L.K. du 7 Avril 1959. Souligné par L. Chaumeil.

et c'est là une chose éminemment regrettable.

En ce qui concerne un cas plus précis, l'école de DJUNT II ainsi que toute une série d'autres classes, vous employez des méthodes de "racolage" que je ne saurais tolérer plus longtemps sans réagir, et croyez bien que je serais navré d'avoir à faire publiquement une mise au point sur cette affaire tant auprès des chefs traditionnels que du Conseil Municipal.

Enfin, je vous rappelle que les textes vous font obligation d'obtenir l'autorisation préalable avant toute ouverture d'école ce qui, à ma connaissance, n'est pas le cas de DJUNT II.

Veuillez agréer, Révérend Père, l'expression de ma parfaite considération.

Signé L. Chaumeil

Administrateur de la F.O.M. "

Ce fut donc dans ce climat de rivalité des divers protagonistes de l'oeuvre pédagogique que se forma l'élite gbaya et kaka. Tardive et déficiente dans ses structures d'encadrement, la scolarisation du pays gbaya et kaka souffrit aussi, malheureusement, de l'indifférence et du désintérêt quasi-général des populations autochtones. Si quelques rares villageois, comme ceux de Pana I, se mobilisèrent pour construire des salles de classe et des logements pour les moniteurs, l'exemple ne suscita pas beaucoup d'émules dans la région.⁽¹⁾ Les indigènes ne surent pas percevoir, ni saisir l'opportunité de promotion sociale et d'émancipation qu'offrait l'école.

A l'instar des lieux de culte et des autres centres fréquentés par l'européen, les écoles furent boudées. Il fallut pourchasser les enfants en âge scolaire et les conduire de force en classe, menacer de prison ou d'excommunication les parents et les chefs réticents.⁽²⁾ Le manque d'assiduité était général; l'école buissonnière, fort prisée.⁽³⁾ Cette in-

(1) A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapport annuel 1953.

(2) Le Pasteur Yeso et Gombo, traditions orales recueillies à Batouri, Août-Septembre 1990. Voir aussi Père J. Litschgi, Journal des Missions de Doume, op. cit.

(3) L'informateur Gombo Dimbele de Batouri se rappelle que lui-même fut raflé dans les années 1940 au quartier Ngbwako (chefferie) de Batouri et conduit manu militari en classe. Pourtant, il était de la famille directe du chef supérieur Dambura!

différence et cette méfiance des indigènes envers l'école du blanc sont partiellement cause de la sous-scolarisation chronique de l'Est-Cameroun en général et des contrées gbaya et kaka en particulier. Elles rendent également compte du grave retard accusé dans l'éveil des natifs à la conscience nationale et dans la perception des possibilités de promotion socio-politique et de progrès économiques, possibilités offertes justement par l'école. Du reste, les mentalités n'ont pas beaucoup évolué après l'indépendance. Cela est certainement dû à la déficience de l'encadrement qui reste insuffisant et peu suivi. Par voie de conséquences, le taux de scolarisation de la province de l'Est dans son ensemble et des régions gbaya et kaka en particulier, demeure l'un des plus bas du Cameroun. ⁽¹⁾

(1) Ango Mengue, «L'Est-Camerounais. Une géographie du sous-peuplement et de la marginalité», op. cit., p. 7.

Tableau 50 : Evolution de la population gбая et kaka par canton de 1935 à 1955. (1)

Année / Canton	1935	1939	1942	1943	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1954	1955	1967*
Kaka Ngbwako	29.272	36788	29644	29788	29839	30720	30773	30773	32491	32857	32314	28480	28336	31.459
Kaka Bera	5620		6522	6662	7093	7093	7093		7633	7632	6934	7868	8032	7816
Gbaya Est (Boubara)	5440	3195	3231	2935	3802	3802	3802		3513	3513	3414	3484	3444	6572
Gbaya Ouest (Bengue-Tiko)		3132	3475	3131	3695	3695	3695		3547	3547	3614	3156	3414	4452
Gbaya de Bertoua	7842	7705	8786	9196	9397	8863	8852	8323			8688	8100	8100	9571
Gbaya Lai	4142	5346	6528	6995	6808	7188	7329	7790		6132	7140	6542	6542	6670
Gbaya Mbođomo	1950	2082	2224	2389	2211	2400	2423	2473		2156	2474	2434	2434	3300
Gbaya Gbanginda	2993	3618	3810	3956	3606	4021	4042	3986		3302	3986	3790	3637	4107
Gbaya Yayuwe	3398	3781	4777	4881	5456	5212	5114	4892		4870	4657	4320	4320	4353
Mbum (+ Gbaya)	866	945	1039	1073	1093	1117	1129	1130		956	1034	994	994	1359

Tableau 51 : Evolution de la population indigène par subdivision de 1935 à 1955. (1)

Année / Subdivision	1935	1939	1941	1942	1943	1945	1946	1947	1948	1949	1951	1952	1953	1954	1955	1967*
Batouri	44.252	44.864	47.633	—	—	48.823	52.853	50.036	50.042	52.899	52.181	51.816	52.669	49.527	49.844	62.387
Betare-Oya	14.443	15.772	18.377	19.465	19.833	19.174	19.938	20.037	20.181	19.734	19.916	19.294	20.450	19.193	19.040	30.264
Bertoua	31.833	30.592	32.233	29.421	29.840	31.036	28.079	30.548	30.477	29.414	28.794	25.853	26.281	26.586	26.576	32.344
Région	90.528	91.228	98.243	—	—	99.033	100.870	100.621	100.700	102.047	100.891	96.963	99.400	95.306	95.460	124.995

(1) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapports annuels 1941-1950 ; A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapports annuels 1951-1953.

(*) Les chiffres de 1967 sont donnés à titre comparatif.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Il se dégage de l'analyse des tableaux et courbes d'évolution ci-dessus deux à trois caractéristiques majeures de la population gbaya et kaka: stagnation et accroissement lent ou fort alternent souvent, ce qui est révélateur d'instabilité. La population gbaya de Bertoua fut dans l'ensemble stationnaire: 7 842 personnes en 1935 et 8 100 deux décennies plus tard, avec un plafond de 9 852 individus en 1947. Les kaka pris dans leur totalité offrent un schéma d'évolution analogue: 34.912 âmes en 1935 et 36.368 personnes en 1955 (31.592 individus en 1925). Les quelques cantons qui connurent une augmentation importante d'habitants sont ceux qui bénéficiaient d'une forte immigration de familles ou de travailleurs en provenance de l'A.E.F., en l'occurrence les cantons-gbaya de Batouri et le canton Lai. Dans l'ensemble, à la suite d'un contrôle administratif très strict, la population gbaya et kaka s'accrut durant les années de guerre (n'y a-t-il pas eu surestimation ?). La croissance se poursuivit jusqu'en 1948; ensuite, il y eut décroissance. A partir de 1955, on observa une reprise, comme le montrent les dénombrements faits après ainsi que les résultats du recensement général de 1966/1967 portés sur les tableaux.

L'explication de cette évolution irrégulière de la population gbaya et kaka se trouve dans l'histoire: les contraintes et les exactions coloniales ont opéré des saignées humaines et provoqué des départs, mais aussi dans les mouvements de la population.

2. Accroissement naturel.

En 1949, l'administrateur R. Aimont exposait la situation démographique de la Région du Lom et Kadei en ces termes :

Dans l'ensemble, sauf chez les Baya qui sont prolifiques et encore très peu touchés par les maladies vénériennes, les chiffres des naissances ne compensent pas ceux des décès. En outre sauf les Baya également, la pyramide des âges n'est pas en faveur des jeunes et la population décroît progressivement. Cette situation est aggravée par le fait que la population mâle adulte tend à quitter le pays

pour aller grossir la masse du prolétariat citadin.⁽¹⁾

A partir de 1948 en effet, si la natalité demeurait élevée notamment chez les Gbaya "prolifiques", on observa parallèlement une morti-natalité et une mortalité infantile fortes. En 1951, dans la subdivision de Batouri, le taux de natalité était de 18‰, celui de la morti-natalité: 34‰, et celui de la mortalité générale 4‰. Le service de santé estimait que 30% d'enfants nés vivants n'atteignaient pas la quinzaine, âge considéré administrativement comme majorité.⁽²⁾ Dans la subdivision de Betare-Oya, le taux de mortalité infantile était estimé de 100‰ à 120‰.⁽³⁾ La natalité était donc moyenne alors que la mortalité infantile était forte, d'où un certain déséquilibre démographique.

L'administration locale expliquait le fait par le refus des parents de conduire leurs enfants dans les formations sanitaires. Aussi, ces derniers étaient-ils la proie des maladies pulmonaires provoquées par les intempéries, du paludisme et des parasitoses intestinales. Le manque d'hygiène de la femme enceinte et les maladies vénériennes étaient considérés comme les fléaux responsables de la morti-natalité.⁽⁴⁾

De ce qui précède, il ressort qu'un encadrement sanitaire adéquat aurait pu réduire le taux de morti-natalité et de mortalité infantile. Or, les infrastructures nécessaires faisaient défaut. Jusqu'en 1948, il n'y avait dans la Région que le seul hôpital de Batouri et deux dispensaires, l'une à Betare-Oya et l'autre à Bertoua. C'était insuffisant pour une contrée de 51.000 km² peuplée de plus de cent mille personnes.⁽⁵⁾ Ultérieurement, un effort considérable fut fait

(1) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapport annuel 1949.

(2) A.N.C., APA 11570/A. Batouri. Rapport annuel 1951.

(3) A.N.C., IAC 3289. Betare-Oya. Rapport annuel 1954.

(4) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapports annuels 1949-1950. Voir aussi A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapports annuels 1951-1953.

(5) A.N.C., APA 11568. Batouri. Notice sur la Région du Lom et Kadei. Complément au rapport annuel 1948.

pour améliorer la situation. En 1948 fut achevé l'hôpital de Betare-Oya. Mais, il avait été conçu essentiellement pour la colonie blanche des mineurs et non pas pour les autochtones gbayas. Aussi tomba-t-il en désaffectation dès la fermeture des chantiers aurifères.⁽¹⁾ En 1950, trois formations hospitalières fonctionnaient dans la Région, réparties une par subdivision. Quatre postes-antennes de brousse avaient été ouverts à Nguelebok, Mindourou, Ngoura et Mararaba. Mais le retard accumulé dans ce domaine était énorme et les besoins considérables. Les Gbaya de Bengue-Tiko et de Garoua-Boubara ou les Kaka de Ndelele se trouvaient encore à une moyenne de cent kilomètres de l'Hôpital de Batouri, par exemple.⁽²⁾ L'on comprend dès lors leur réticence à parcourir à pied de telles distances pour aller consulter un médecin. Ce qui faisait leur sentir l'impératif d'avoir une infrastructure sanitaire plus près de chez eux, comme l'atteste cet appel pathétique du chef de canton Djombo à l'adresse du chef de subdivision:

Je vous serais fort reconnaissant de prendre à coeur la construction d'un dispensaire à Delele, car à vrai dire les petites maladies s'aggravent dans mon canton et font perdre ainsi cinq à huit personnes par jour; hélas, si donc les chefs de subdivision veillaient à notre santé, on n'aurait peut-être pas cette perte qui va de jour en jour grandissante.⁽³⁾

Signalons l'existence de trois formations sanitaires missionnaires: des dispensaires adventiste, presbytérien et luthérien, respectivement à Batouri, Kambe et Garoua-Boulai. Les deux derniers dispensaires devaient être transformés en hôpitaux en 1952 et en 1958.

Paradoxalement, les Gbaya dont la répugnance à l'égard de la médecine moderne était bien connue, se révélaient, aux dires des autorités coloniales, les plus prolifiques, avec

(1) Sous-utilisée depuis 1953, cette importante formation hospitalière de 80 lits tombe en désaffectation à partir de 1955, la Commune rurale mixte de Betare-Oya à laquelle incombe son entretien étant trop pauvre pour y pourvoir. Aujourd'hui, la désaffectation est à un stade très avancée.

(2) A.N.C., APA 11576/A. Batouri. Rapport annuel 1951.

(3) Archives de Batouri. Chemise Ndelele. Lettre du chef de Canton Kaka - Bera Djombo au chef de subdivision, 15 Novembre 1953.

un état de santé satisfaisant. C'est d'ailleurs encore chez eux que la population jeune était importante tandis qu'ailleurs la pyramide des âges tendait à s'inverser.

Tableau 52: Répartition de la population par tranche d'âge en 1949.⁽¹⁾

	Enfants 0-16 ans						Population active 16 à 50 ans				Vieux: plus de 50 ans	
	0 - 3 ans		3 à 10 ans		10 à 16 ans		Hommes		Femmes		Hommes	Femmes
	G.	F.	G.	F.	G.	F.	C.	M.	C.	M.		
Batouri	1836	1753	3677	3598	5512	5340	4681	9364	4750	9417	955	2016
Bertoua	1372	1394	2388	2091	2507	2150	2177	5735	1415	7046	535	446
Betare-Oya	2556	2188	1544	1298	865	948	3453	4316	537	5243	-	-

N.B. G: Garçons; F: Filles ; C: Célibataire ; M: Marié.

Tableau 53. Répartition de la population par tranche d'âge en 1949 et en 1955⁽²⁾

Année	Batouri		Bertoua		Betare-Oya	
	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes
1949	21.716	31.286	11.799	17.615	9.393	13.986
1955	21.964	27.860	10.482	16.093	10.873	10.166

Même là où les enfants étaient nombreux, la question se posait de savoir combien d'entre eux arriveraient à l'âge adulte au vu de la mortalité infantile élevée.

Du reste, les migrations pouvaient hypothéquer la faible croissance démographique résultant de l'accroissement naturel. Cela se vit dans le canton gbaya de Bertoua. De 1946 à 1948, on y enregistra 315 naissances, 268 décès et 328 départs; d'où un déficit démographique de 281 unités en deux ans.⁽³⁾ Or le phénomène migratoire avait pris de l'ampleur après 1947.

(1) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapport annuel 1949.

(2) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapport annuel 1949; A.N.C., 2AC 8527. Batouri. Rapport annuel 1955.

(3) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapport annuel 1948.

3. Les migrations de travail.

Après 1945, le va-et-vient habituel entre le Cameroun et l'A.E.F. se poursuivit, généralement au profit du premier Territoire, conduisant au peuplement des cantons gbayya de Batouri notamment. On ne peut donc pas mettre à son actif la crise démographique que connut la région à l'époque.

Par contre, parallèlement aux migrations transfrontalières classiques et de faible ampleur, apparut à partir de 1947 un phénomène nouveau: les migrations de travail hors de la Région du Lom et Kadei. Ce fut à la suite de la libéralisation du régime de travail et de la circulation des personnes. Très rapidement, le phénomène prit de l'ampleur et hypothéqua la croissance démographique et le développement économique de la Région. En fin 1947, cinquante cinq manoeuvres étaient recrutés dans la subdivision de Batouri pour le compte de l'exploitation de la SEITA de Batschenga alors que les besoins en main-d'oeuvre des entreprises publiques et privées du Lom et Kadei qui utilisaient encore plus de cinq mille hommes n'étaient pas satisfaits.⁽¹⁾

Tableau 54 : Migrations de la main-d'oeuvre hors de la Région du Lom et Kadei de 1950 à 1953.⁽²⁾

Année	1950	1951	1952	1953
Manoeuvres recrutés déclarés	420	712	520	830
Manoeuvres recrutés non déclarés (estimations)	600	1320	1000	1000
Total	1020	2032	1520	1830

Ce tableau montre qu'entre 1950 et 1953, 6402 personnes avaient quitté la Région pour aller travailler dans les autres régions du Cameroun. Les 1830 départs de l'année 1953 représentaient près du trentième de la population active du Lom et Kadei.⁽³⁾

(1) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapport annuel 1947.

(2) A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapports annuels 1952 et 1953.

(3) A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapport annuel 1953.

Justement, les recrutements extérieurs touchaient les célibataires et les jeunes couples, c'est-à-dire la fraction de la population gbaya et kaka en âge de procréer. Ils affectaient la population active employée aux activités économiques indigènes et engagée - ou susceptible de l'être - dans les entreprises minières et agricoles coloniales locales. Or, celles-ci connaissaient depuis 1946 des difficultés de main-d'oeuvre. A partir de 1948, des difficultés nouvelles de travailleurs se firent jour dans le Lom et Kadei, en raison notamment :

- du développement des plantations de tabac de coupe organisées par la Mission Métropolitaine des Tabacs, et de l'engouement trop vif manifesté par les cultivateurs pour cette nouvelle culture ;
- de la nécessité de maintenir à un rythme élevé les cultures d'arachides destinées à alimenter l'huilerie de Bertoua (Société des Huileries de Bertoua) en cours de montage et qui fait partie du plan d'équipement industriel du Territoire;
- des installations en cours ou prochaines de deux très importantes sociétés minières (C.E.M.A.C., filiale de la C.M.O.O. et S.M.I. à Yokadouma-Moloundou) et d'une importante affaire de bois à Moloundou (Franco - Coloniale des Bois).⁽¹⁾

Pour des raisons tant démographiques qu'économiques, la Région du Lom et Kadei avait donc besoin de tous ses bras que convoitaient les entreprises coloniales implantées hors de son territoire.

La demande extérieure de main-d'oeuvre provenait des exploitations agricoles et forestières établies dans le Sud-Cameroun, comme le montre le tableau ci-dessous.

(1) Archives de Bitouri. Confidentiel 1949, Lettre n° 167 cf du chef de Région Doudet au Haut-Commissaire de la République "a.s. recrutement main-d'oeuvre", 9 Octobre 1948.

Tableau 55 : Recrutements contrôlés dans la subdivision de Batouri de 1950 à 1952. (1)

Entreprise	Lieu d'implantation	1950	1951	1952	Total
C.F.S.O.	Atok par Abong-Mbang (Haut-Nyong)	67	169	83	319
Coron	Yaounde	33	85	22	140
S.E.I.T.A.	Batschenga (Nyong et Sanaga)	117	18	0	135
C.F.C.	Douala	0	0	64	64
S.B.C.	Eseka (Sanaga Maritime)	0	0	23	23
Samouret	Akonolinga (Nyong et Sanaga)	0	0	14	14
Barthélemy	Eipindi (Kribi)	28	0	0	28
Abel Nour	Eafia	0	5	0	5
Hatiye Salomon	Eafia	0	47	0	47
Abanda Metoga	Yaounde	0	3	0	3
Scarone	Ebolowa	8	0	0	8
Gerberon-Saubatte	Abong-Mbang	15	0	0	15
Delhaise	Messamena (Haut-Nyong)	0	0	10	10
Collinet	Sangmelima	48	23	0	73
Air France	Ngaoundere	6	0	0	6
	Total	322	352	216	890

Il faut ajouter à la liste des sociétés citées dans le tableau la Société Africaine Forestière Agricole (S.A.F.A.) de Dizangue dans la Sanaga Maritime qui s'occupait d'hévéaculture.

Le pillage de ressources humaines de la Région du Lom et Kadei exaspéra les autorités coloniales locales qui voyaient leur circonscription menacée d'être transformée en une vaste zone de main d'oeuvre à exporter :

Si un remède n'est pas apporté à cet état de choses écrivait le chef de Région en 1953, la carte ethnique du Territoire est à modifier. La subdivision de Batouri (et ceci est valable

(1) A.N.C., APA 11570/A. Batouri. Rapport annuel 1952.

pour l'ensemble de la Région) ne sera plus peuplée de Kakas, de Bayas, de Medjimes et de Bangantous, mais d'une seule race: celle des manoeuvres destinés à l'exportation. (1)

Les autorités de Batouri s'efforçaient sans beaucoup de succès de s'opposer ou de faire interdire le recrutement dans le pays par l'autorité supérieure. Car, les colons possédaient des appuis très solides dans les hautes sphères de l'administration du Territoire et en Métropole. En juin 1948, la C.F.S.O. d'Abong-Mbang frappée d'interdiction de recruter 50 manoeuvres par A. Ladurantie le chef de Région du Lom et Kadei, en demandait 80 à l'Inspecteur général du Travail qui lui accordait 130! Le Colon Collinet de Sangmelima obtenait l'autorisation de recruter 70 travailleurs dans les mêmes conditions. (2) Furieux, le commandant Doudet, le successeur d'A. Ladurantie ordonnait aux chefs de subdivision de

laisser M. Collinet se débrouiller tout seul et de ne lui fournir aucune aide. Avisez discrètement vos chefs que M. Collinet ne peut se recommander de vous ou de moi dans ce recrutement. (3)

Un compromis fut trouvé. Il consistait, non pas à interdire la demande de la main-d'oeuvre gbaya, kaka ou autre de la Région, mais plutôt à soumettre le recrutement à un contrôle administratif. Mesure inadaptée et inefficace qui permit aux colons de recourir à des artifices devant lesquels les autorités locales étaient légalement désarmées. Un chef de subdivision notait à ce propos en 1952 :

Ces recrutements sont en principe contrôlés par l'administration, en principe seulement car ce contrôle ne peut s'exercer que quand l'agent recruteur le veut bien. En fait, les sondages et les enquêtes effectués prouvent que les recrutements contrôlés ne représentent pas la moitié des départs. (4)

(1) A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapport annuel 1953. L'administrateur R. Aimont reprenait l'opinion du chef de la Subdivision de Batouri. Voir A.N.C., APA 11570/A. Batouri. Rapport annuel 1953.

(2) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Lettre n° 167 cf "a.s. recrutement main-d'oeuvre", 9 Octobre 1948.

(3) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Circulaire 172 cf du chef de Région "a.s. recrutement main-d'oeuvre extérieure", 9 Octobre 1948.

(4) A.N.C., APA 11570/A. Batouri. Rapport annuel 1952.

Il existait donc un fort courant d'émigration clandestine. Les méthodes utilisées par les agents recruteurs étaient connues. Ces derniers racolaient les jeunes des villages attirés par les villes de Yaounde ou de Douala. Ils voyageaient de nuit ou de grand matin. Les camions du recrutement faisaient des détours pour éviter les postes de contrôle routier. Avant d'entrer dans Batouri ou Bertoua, on faisait descendre les recrues qui étaient récupérées plus loin, à la sortie des agglomérations et une fois passés les postes de contrôle.⁽¹⁾ D'aucuns recruteurs poussaient l'outrecuidance jusqu'à débaucher la main-d'oeuvre administrative. C'est ainsi que le 31 mars 1955, le chef de la subdivision de Betare-Oya surprenait Monsieur Bouvet, agent de la S.A.F.A. de Dizangue en train de débaucher clandestinement ses manoeuvres routiers gbaya ainsi que des mineurs. Au total seize déserteurs dont six que Bouvet s'apprêtait à embarquer.⁽²⁾ Pourtant, un arrêté du 8 octobre 1953 avait provisoirement interdit tout recrutement de travailleurs dans le Lom et Kadei, exception faite aux Régions voisines.⁽³⁾ Mais la Société Africaine Forestière et Agricole (S.A.F.A.) du Colon Chamaulte implantée en Sanaga Maritime continuait imperturbablement d'embaucher les indigènes de la Région, en toute illégalité et en toute impunité!

Ce faisant, les migrations de travail constituèrent durant les quinze années d'après-guerre l'un des principales causes du dépeuplement des contrées gbaya et kaka. En 1956, elles tendirent à décroître très sensiblement, ce qui était bénéfique tant pour la croissance démographique que pour le développement économique locale.

(1) Archives de Batouri. Confidentiel 1949. Lettres n° 6 cf du 4 Mars 1949 et n° 8 cf du 17 Mars 1949 du chef de la Subdivision de Yokadouma au chef de Région. Voir aussi l'enquête n° 185/SBE sur le recrutement de la main-d'oeuvre dans la Subdivision de Bertoua, 31 Juillet 1952.

(2) Archives de Betare-Oya. Rapport politique de Mars 1955.

(3) A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapport annuel 1953.

B. EVOLUTION ECONOMIQUE.

Pays traditionnellement à vocation agricole, la Région du Lom et Kadei avait néanmoins vu son économie réduite à la traite du caoutchouc et à l'exploitation minière. Tant que ces deux activités prospérèrent, la politique économique de la Région fut conçue et exécutée dans le but de répondre aux seuls intérêts coloniaux. La satisfaction des besoins fondamentaux des autochtones et le développement équilibré de la contrée furent délaissés. Aussi, le désarroi s'empara-t-il de l'administration régionale lorsque le commerce de la gomme et l'industrie aurifère périclitèrent. Quelle économie alternative leur substituer ? Telle fut la question qu'on se posa. Un nouveau créneau fut entrevu dans l'agriculture commerciale. Ainsi, le paysan gbaya ou kaka pourrait disposer de nouvelles sources de revenus pour payer les taxes fiscales et élever son niveau de vie. Quels furent les efforts déployés pour engager les populations dans la nouvelle politique économique ? Quelle fut la réaction des autochtones ?

1. L'agriculture de rente.

a) Situation avant 1947.

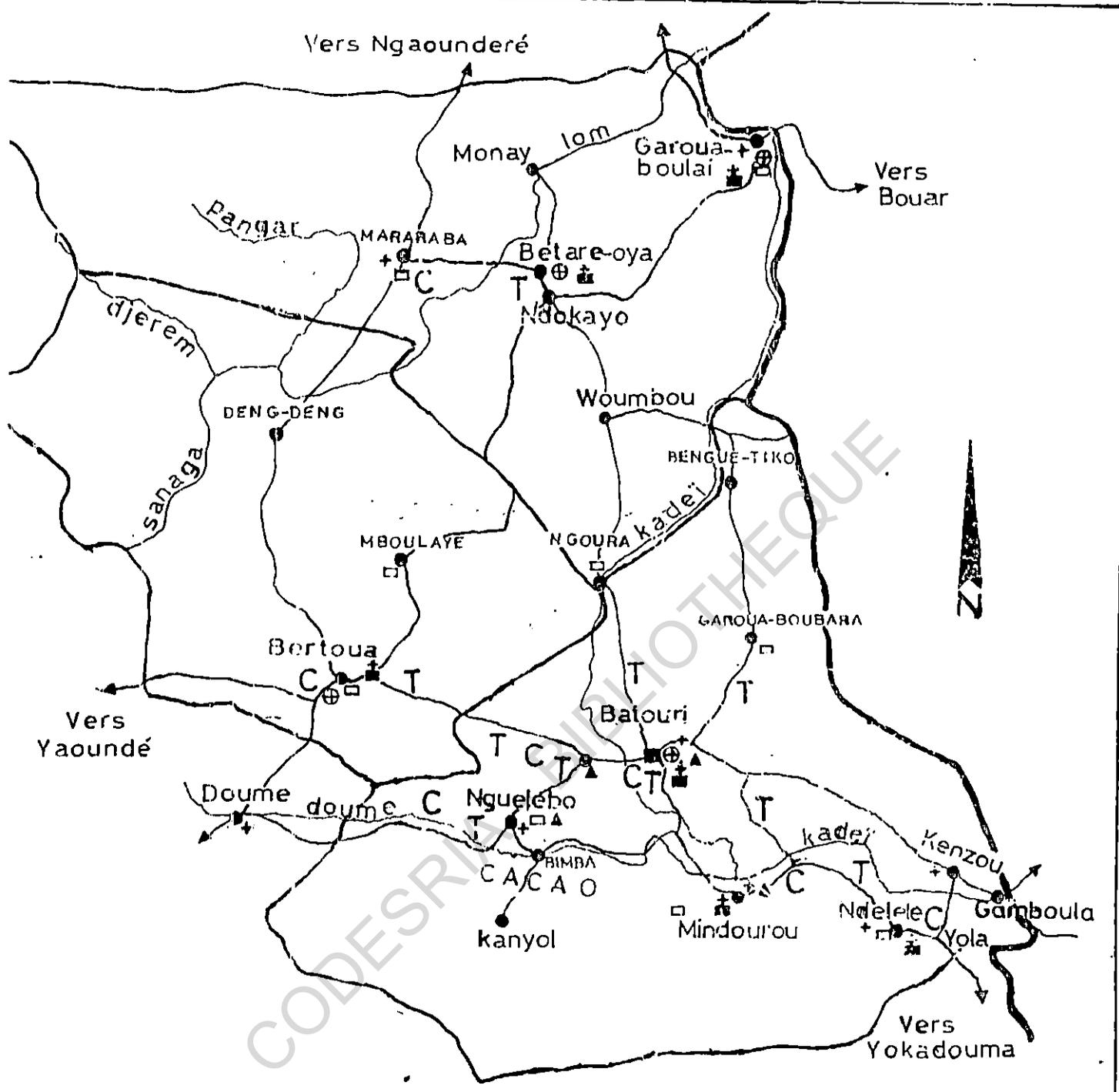
Réagissant à la crise du caoutchouc qui frappait le pays entre 1928 et 1934, quelques traitants européens et leurs agents africains se reconvertirent à l'agriculture de rente. Le caféier et le cacaoyer furent les plantes concernées. Stimulée par l'administration locale qui y voyait une alternative au déclin de l'économie de traite, les cultures de café et de cacao furent poussées. Entre 1929 et 1934, des plants furent distribués dans les villages kaka de la zone de contact forêt-savane plus propice aux cultures d'ombre. (1)

En 1935, la situation des exploitations agricoles se présentait de la façon suivante. (2)

(1) A.N.C., APA 11785/B. Batouri. Rapports trimestriels 1929-1930. Voir aussi A.N.C., APA 11792/C. Batouri. Rapports de tournées 1935-1939.

(2) A.N.C., APA 11792/C. Batouri. Rapports de tournées 1935-1939.

arte n° 11 INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES DU PAYS GBAYA ET KAKA EN 1958



LEGENDE

Chef-lieu de region	Dispensaires ou poste antenne
Localites importantes	Mission principales
Limites de subdivision	Paysannat
Limites avec l'A.E.F.	Poste SEITA
Routes	Tabac
Cours d'eau	Café
Hôpital	

Echelle 0 15 30 km

1° Plantations de type européen.

Elles étaient classées en trois catégories: les exploitations d'européens, d'africains et d'autochtones. Les colons Maton et Vasseur possédaient une plantation de caféiers sur une concession de 115 hectares. La plantation était située à Nkolbomo, à une dizaine de kilomètres de Batouri sur la route de Bertoua.

D'anciens traitants indigènes originaires du Togo, de la Gold Coast, du Moyen-Congo et du Cameroun avaient également aménagé un certain nombre de plantations de caféiers mélangés de cacaoyers et d'arbres fruitiers, les agrumes en particulier.

Tableau 56 : Plantations d'Africains en 1935.

Planteur	Origine	Superficie de la concession	Implantation		Caféiers		Production 1934	Cacaoyers
			Localité	Date	Plantés	en pépinière		
Occansey	Togo	48 ha	Bakombo	1928/29	22400	17.500	1702kg	-
Gordon Acquah	Gold Coast	38 ha	Mosso	1928/9	20500	29.000	900kg	-
Makaya Benoît	Moyen-Congo (Pointe Noire)	9 ha	Njassi	1928	5600	10.000	-	6000
Epee Eyoum	Cameroun (Douala)	10 ha	Kobi	1929	10.000	13.000	-	Cacaoyers
Obama Raphael (Basa)	Cameroun	20 ha	Ndoumbi	1930	Caféiers	Caféiers	-	Cacaoyers

En 1935, les superficies concédées aux colons agricoles de la Région du Lom et Kadei s'élevaient à 350,2170 ha. ⁽¹⁾

Stimulés par les colons européens ou africains, quelques kaka créèrent des plantations dans le voisinage immédiat de celles des premiers. Sur la piste Kobi-Mindourou, on trouvait les exploitations des nommés Sikapa (plus de 5000 caféiers), Sire Mekong (5 300 pieds de caféiers, 160 pieds de cacaoyers), Ngamana (6000 pieds de caféiers). Ngondo, le futur syndicalis-

(1) L. Kaptue, Travail et Main-d'oeuvre au Cameroun..., op. cit., p. 34.

te possédait à Mosso une plantation de 8000 caféiers et Dinga, chef du village de Malambo, 3000 caféiers. (1)

Les exploitations de type européen ou industriel bénéficiaient des encouragements des autorités coloniales. Ces dernières misaient beaucoup sur l'effet d'entraînement qu'elles auraient sur les indigènes qui, espérait-on, développeraient des plantations similaires ou familiales.

2° Les plantations familiales.

Quelques indigènes proches des exploitations industrielles créèrent quelques plantations; mais, ce ne fut guère l'engouement escompté par l'administration. De taille familiale, quelques centaines de pieds, généralement mal entretenues et de faible productivité, les plantations paysannes se rencontraient dans les zones périforestières le long des axes routiers Mindourou - Ndelele, Batouri-Bertoua et Bandon-goue vers Doume.

L'évolution de la caféiculture fut cependant lente jusqu'en 1947. Les exploitations industrielles souffraient du manque de main-d'oeuvre nécessaire à leur extension : 100 ouvriers en 1931, 20 en 1932, 120 en 1939. (2) La reprise de la traite du caoutchouc en 1935 détourna les Kaka des cultures commerciales. Pendant la guerre, tous les efforts furent mobilisés pour la production de la gomme. Faute d'entretien, les plantations de café et de cacao furent envahies par la broussaille. Il fallut attendre 1947 pour sauver les plantes qui pouvaient encore l'être.

b) Développement des cultures commerciales à partir de 1947.

Libérés des contraintes de la traite du caoutchouc et de l'engagement forcé sur les exploitations minières, les

(1) A.N.C., APA 11792/C. Batouri. Rapports de Tournées 1935 et 1936.

(2) L. Kaptue, Travail et main-d'oeuvre au Cameroun..., op. cit., p. 38-41.

Kaka et les Gbaya se livrèrent à partir de 1947 à la remise en état des plantations de café et de cacao abandonnées depuis 1939 et à expérimenter de nouvelles cultures de rente, comme le tabac.

1^o Les cultures arbustives: cacao, café, hévéa.

Sise en forêt au Sud de la Kadei, l'aire d'élection du cacao peut-être fixée de la façon suivante : piste Kagnol-Bimba, piste Kagnol-Diampel-Mindourou, piste Mindourou-Bimba et piste Amoure-Batouri. Limitée à la forêt, elle ne dépassait guère 700ha dont 450 ha complantés, ce qui représentait 275.000 plants en 1953.⁽¹⁾ Les Kaka, mais surtout les Mejime et les Bangantu étaient les principaux planteurs de cacao. Sur les 117.950 pieds de cacao de la subdivision de Batouri, 27.500 seulement appartenaient aux Kaka. Les Gbaya et autres indigènes de Bertoua boudaient la culture du cacao. A partir de 1953, un effort énergique fut entrepris par le Service de l'Agriculture pour développer la cacaoculture. En dépit de cela, la production régionale n'en continua pas moins de garder un " caractère d'échantillon à l'échelle du Territoire", malgré l'excellence de la qualité.⁽²⁾

Tableau 57 : Production de cacao de 1947 à 1955 en tonnes⁽³⁾

Année	1947	1948	1950	1951	1952	1953	1954	1955
Tonnage	47t	49,366t	64t	81t	86t	138t	165t	120t

Parallèlement à la culture du cacao fut développée la caféiculture. Les Kaka étaient les principaux producteurs autochtones de café de la Région. A l'instar du cacao, l'effort d'extension du café chez les Gbaya de Bertoua "où l'inertie des autochtones pourrait à juste titre devenir proverbiale", échoua.⁽⁴⁾

(1) A.N.C., APA 11570/A. Batouri. Rapport annuel 1953 ; A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapport annuel 1953.

(2) A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapport annuel 1953.

(3) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapports annuels 1941-1950; A.N.C., APA 11569. Batouri, Rapports annuels 1951 - 1953; A.N.C., 2AC 8527. Batouri, Rapport annuel 1955.

(4) A.N.C., APA 11569. Batouri, Rapport annuel 1953.

Tableau 58 : Situation de la culture du café en 1953.⁽¹⁾

Subdivision	Exploitation	Variété	Superficies plantées	Total des pieds	Pieds en rapport	Production en tonnes
Batouri	Indigène	excelsa	226 ha	113.000	108.000	16,786 t
		Robusta Java	506 ha	523.000	210.000	30,836 t
	Euro.éenne CONTANT (ex-VASSEUR)	Robusta Java	137 ha	97.000	80.000	45,568 t
Bertoua	S.A.P.	Excelsa	17 ha	11.124	11.098	1,800 t
Total			886 ha	744.124	399.098	94,990 t

La variété Robusta Java, plus résistante et plus productive était la plus cultivée par rapport à la variété indigène excelsa atteinte de trachéomycose et en voie d'abandon.

Des possibilités d'extension existaient hors de la zone de contact forêt - savane, notamment dans la zone de galeries forestières bordant les cours d'eau. On entreprit donc l'extension de cette cash crop en pays gbaya de Batouri à partir de 1954⁽²⁾ :

Tout au long de l'année, le café a paru bénéficier de l'engouement des planteurs, davantage encore que le cacao. L'intérêt du caféier est que son aire d'extension est plus large que celle du cacaoyer et remonte plus au nord, sur la route intercoloniale et aux abords des galeries forestières baya.⁽³⁾

Dans la même lancée, le café et le cacao furent également introduits en 1955, dans la subdivision de Betare-Oya. Au second semestre, 25.572 plants de cacaoyers furent mis en terre tandis que 24.000 pieds de caféiers en pépinière attendaient d'être distribués et plantés en mars et avril 1956⁽⁴⁾.

(1) A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapport annuel 1953.

(2) Archives de Batouri. Chemise Agriculture. Lettre n° 82 cf/SBT du chef de la Subdivision de Batouri A. Gandolfi au chef de Région, 11 Octobre 1954.

(3) A.N.C., 1AC 3289. Batouri. Rapport annuel 1954.

(4) Archives de Betare-Oya. Rapports politiques de Mai et Décembre 1955.

Tableau 59 : Production de café dans la Région du Lom et Kadei de 1948 à 1955.⁽¹⁾

Année	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955
Tonnage	87,719t	47t	63t	59t	60t	92,500t	56t	70,600t

Néanmoins, peu de Gbaya se bousculèrent pour tenter la nouvelle expérience des cultures arbustives de rente. La négligence des agents du Service de l'Agriculture peu empressés d'appuyer l'action administrative hypothéqua le succès de l'entreprise.⁽²⁾ En 1959, les autorités locales comptaient sur l'effet incitatif de la première récolte pour relancer la culture du café chez les Gbaya.⁽³⁾ Mais, elles se faisaient trop d'illusions.

Pour terminer avec l'agriculture arbustive, signalons cette tentative avortée de substituer l'hévéaculture à la cueillette du caoutchouc naturel. Le plan d'hévéaculture en "pays du caoutchouc" fut conçu en 1942 et appliqué à partir de 1945. Le but avoué était de promouvoir les petites plantations villageoises. Par l'intermédiaire de la S.I.P., l'administration aménagea des exploitations à l'intention des paysans gbaya et kaka de Batouri et de Bertoua: 316ha à Batouri et 157 ha à Bertoua entre 1946 et 1951, 2ha à Batouri et 4ha à Bertoua en 1952.⁽⁴⁾ Sur le total de 483ha plantés en 1951, 11% devaient être entretenus par les autochtones eux-mêmes. Or, instruits par l'expérience des durs travaux de la cueillette du caoutchouc sylvestre, les villageois refusèrent d'entretenir les plantations, l'hévéaculture ne les ayant jamais intéressés. En 1953, on dut se rendre à l'évidence: l'expérience de la culture de l'hévéa était un échec. Par conséquent, on

(1) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapports annuels 1941-1950 ; A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapports annuels 1951-1953; A.N.C., 2AC 8527. Batouri. Rapport annuel 1955. A titre comparatif, la production régionale était de 14,460t en 1942 et 23,741t en 1943.

(2) Archives de Batouri. Chemise Agriculture. Lettre n° 82cf/SBT, 11 Octobre 1954.

(3) Archives de Betare-Oya. Rapport annuel 1958.

(4) A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapport annuel 1953. Voir aussi A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapports annuels 1941-1950.

l'interrompt(1).

Ce faisant, la promotion des cultures arbustives connut des fortunes diverses: fiasco pour l'hévéaculture, succès mitigé pour le cacaoyer et le caféier. Qu'en fut-il pour les autres plantes commerciales ?

2° Le tabac.

Introduite dans la Région du Lom et Kadei en 1946 par la Société Métropolitaine des Tabacs (S.E.I.T.A.), la culture du tabac connut aussitôt un grand succès auprès des populations ghya et kaka. Il s'agissait alors du tabac de coupe (variété Maryland). En 1953, le tabac fut également introduit dans la subdivision de Betare-Oya. Mais à cette date, la SEITA interdisait déjà la variété Maryland dans la subdivision productrice de Batouri au profit du tabac de cape.⁽²⁾

La Société Métropolitaine des Tabacs jouissait du monopole de production et d'achat du tabac dans la Région du Lom et Kadei. Cupides et arrogants, les agents de la SEITA profitaient de la situation pour manipuler les cours, opérer des fraudes sur la qualité, abuser de la confiance des producteurs autochtones, etc⁽³⁾. En 1953, la SEITA interdit unilatéralement et d'autorité la culture du tabac de coupe pratiquée par la population et imposa la culture du tabac de cape. C'est dire que multiples étaient les exactions commises par la SEITA et ses agents à l'encontre des planteurs autochtones.

Cependant, en dépit de la politique contradictoire et peu soucieuse des intérêts des planteurs indigènes menée par la SEITA, les Kaka et les Ghya de l'Est-Cameroun adoptèrent la tabaculture... jusqu'aujourd'hui.⁽⁴⁾ En conséquence, la production alla croissante.

(1) A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapport annuel 1953.

(2) A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapport annuel 1953.

(3) A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapports annuels 1951-1953.

(4) Nsangou Arouna, Différenciation économique et sociale en zone tabacole. L'exemple des planteurs kaka de la kadei (Est-Cameroun), Yaoundé, C.R.E.D., I.S.H., 1918, 76 p. Après l'indépendance la SEITA se mua en Société Franco-Camerounaise des Tabacs (S.F.C.T.) puis en Société Camerounaise des Tabacs (S.C.T.). Aujourd'hui, c'est la S.C.T. qui continue d'assurer la commercialisation de la production paysanne traitée à l'Usine Bastos de Yaoundé.

Tableau 60 : Production du tabac de 1947 à 1949 en tonnes.⁽¹⁾

Année / Subdivision	1947	1948	1949
Batouri	12,056 t	76,416 t	195,878 t
Bertoua	5,295 t	18,015 t	26,239 t
Total	17,351 t	94,431 t	221,917 t

La production, plus de 17 tonnes pour la première année de culture en 1947, avait plus que quintuplé une année plus tard, et multipliée par treize deux ans après. Ce qui est révélateur de la grande popularité dont jouissait la tabaculture. A l'opposé de la culture de l'arachide par exemple, celle-ci n'acquies jamais le caractère d'une culture forcée ou imposée.

Dès lors, l'on comprend aisément la colère et la déception des planteurs kaka, les plus nombreux et les plus gros producteurs de tabac de la Région, lorsqu'en 1953, pour des raisons connues d'elle seule et au dos de l'indigène, la SEITA décida de prohiber le tabac de coupe Maryland jusque-là cultivé et plus facile à entretenir pour imposer la variété de cape Sumatra.

Tableau 61. Production de 1953 par variété de tabac.⁽²⁾

Subdivision	Variété	1953
Batouri	Tabac de coupe	236,262 t
	Tabac de cape	21 t
	Tabac de coupe	0 t
	Tabac de cape	1,750 t
Betare-Oya	Tabac de coupe	20,710 t
	Tabac de cape	0 t

En 1956, la variété Maryland (tabac de coupe) fut totalement éliminée du pays gbaya et kaka au profit du tabac de

(1) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapports annuels 1941-1950.

(2) A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapport annuel 1953.

cape. La variété sumatra est depuis cette date la seule variété cultivée dans la région jusqu'aujourd'hui. (1)

3^e Les cultures semi-industrielles.

Il s'agit ici des anciennes cultures de l'arachide, du sésame et du manioc. Leur essor fut promu dans les contrées de savane gbaya, zone d'extraction minière et peu propice aux cultures arbustives d'ombre.

Momentanément abandonnée pendant l'effort de guerre, la culture de l'arachide fut reprise à partir de 1946: son développement devint l'un des principaux objectifs économiques poursuivis dans la Région du Lóm et Kadei. En fonction des espoirs conçus, une huilerie moderne fut construite à Bertoua en 1949 par la Société SIDEREY: la Société des Huileries de Bertoua (S.H.B.). La capacité de traitement prévue était de mille tonnes d'arachides par an. Au moyen des prêts dont l'un de cinq millions de francs consenti en 1950 par le Crédit du Cameroun, l'administration locale finança, par le biais de la Société Indigène de Prévoyance, les campagnes agricoles. (2)

Or, l'expérience prouva que :

- 1^a l'autochtone, surtout dans la subdivision de Batouri ne s'adonne à cette culture que pour nous être "agréable" /sic à l'administration/;
- 2^a l'arachide locale, très appréciée comme arachide de bouche, ne saurait intéresser une exploitation industrielle en raison de sa teneur en huile relativement faible ;
- 3^a La consommation locale de l'arachide a sensiblement augmenté et cette culture tend à devenir en bonne partie vivrière. (3)

En fait, depuis son introduction dans le pays au milieu des années 1930, la culture de l'arachide, obligatoire, n'avait jamais suscité un grand intérêt chez les Kaka et les

(1) La production fut de 1094,554t en 1964, 1234,233t en 1965 et 1577 t en 1966.

(2) A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapport annuel 1953.

(3) A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapport annuel 1953.

Gbaya. Ajoutez à cela que la Société des Huileries de Bertoua ne réalisa pas des plantations à grande échelle prévues lors de sa création. En outre, elle se refusait d'acheter la production indigène obligeant par là les autochtones à la brader au commerce local et aux routiers transitant dans la Région. Enfin, contrairement aux cultures du sésame et du tabac plus rémunératrices et moins pénibles, les travaux arachidières étaient considérés comme durs, et les cours peu élevés. Autant de facteurs peu favorables à l'essor de l'arachide dans la région.

Tableau 62 : Rendements moyens/ha et cours des cultures de rente dans la Région du Lom et Kadei en 1949 et en 1953.⁽¹⁾

Culture	Rendement/ha/en kg	Cours en 1949/kg	Cours en 1953/kg
Café		40 à 65 frs	141 frs
Cacao		15 à 35 frs	105 frs
Tabac - de coupe	500 kg	40 à 50 frs	60 à 70 frs
- de cape		—	100 frs
Arachides décortiquées	500 à 700kg	15 frs	18 à 25 frs
Sésame	300 kg	10 à 11 frs	14 à 20 frs
Manioc (farine)	7000 kg	2 à 3 frs	4 à 5 frs

L'évolution du tonnage commercialisé dans la Région, et notamment dans la subdivision de Batouri principale productrice de l'arachide, est à cet égard significative.

Tableau 63 : Commercialisation de l'arachide de 1945 à 1954.⁽²⁾

Année	1945	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954
Subd. de Batouri	400t	-	249t	153t	20t	150t	90t	101t	129t
Région	-	220t	444t	273t	183t	207t	260t	357t	392t

Ce tableau montre que la commercialisation fut la plus importante en 1945 et en 1948, dates qui correspondent à une grosse

(1) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapport annuel 1949; A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapport annuel 1953.

(2) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapports annuels 1941-1950 ; A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapports annuels 1951-1953.

production. Dans la suite, elle alla décroissante, même si on observe une reprise à partir de 1953.

En dépit des pré-jugés défavorables à l'arachide, les autorités locales décidèrent dans les années 1950 d'accroître les superficies cultivées. En 1953, la situation de la culture de l'arachide se présentait comme suit.⁽¹⁾

Tableau 64 : Etat de la culture de l'arachide en 1953.

	Batouri	Bertoua	Betare-Oya	Région
Surface cultivée	450 ha	1200 ha	125 ha	1 775 ha
Production brute (arachides non décortiquées)	227 t	780 t	65 t	1 072 t (610t décortiquées)
Production commercialisée (arachides décortiquées)	110 t	250 t	6 t	357 t
Rendement par ha	500 kg	650 kg	520 kg	557 kg/moyenne/ha.

En 1954, la Société des Huileries de Bertoua ferma les portes: elles végétait depuis son ouverture. La Compagnie Générale des oléagineux Tropicaux (C.G.O.T.) s'installa dans la Région. En tandem avec le SEMEST qui s'était entretemps substitué au Service de l'Agriculture défaillant, les deux organismes offrirent des stations d'essai ou paysannats dans le pays. En 1956, les deux paysannats de Bertoua et de Mboulaye couvraient 250ha de cultures d'arachides. Leur action touchait 400 paysans gbaya.⁽²⁾ En 1960, on poussait toujours l'expérience des paysannats à Ngoura par exemple. Toutefois, la vulgarisation tant attendue n'eut pas lieu. Car,

Sur le plan psychologique, il faut avouer que les paysans n'ont pas compris le rôle joué par les agents du SEMEST. Tous considèrent cette expérience comme une nouvelle forme de travaux entrepris par l'administration auxquels il faut se soumettre, puisque telles sont les instructions.⁽³⁾

(1) A.N.C., APA 1.569. Batouri. Rapport annuel 1953.

(2) Archives de Batare-Oya. Subdivision de Bertoua. Rapport annuel 1957.

(3) Archives de Batare-Oya. Subdivision de Bertoua. Rapport annuel 1957.

Ainsi donc, vingt cinq ans après son introduction, la culture de l'arachide se heurtait toujours à l'hostilité des populations gbaya et kaka, contrairement à celle du manioc et du sésame.

--- — Le manioc et le sésame étaient deux cultures vivrières traditionnelles des autochtones. Avec le développement de l'exploitation minière, ils avaient acquis un caractère commercial. En effet, ces deux plantes assuraient le ravitaillement des camps miniers. Mais, à l'opposé de l'arachide, l'administration n'eut pas à forcer les villageois à étendre les surfaces cultivées. Ceux-ci se livraient volontiers à la production de la farine de manioc et du sésame, dont ils commercialisaient une partie. En 1938 par exemple, 650 tonnes de sésame furent produites. La situation en 1953 se présentait de la façon suivante⁽¹⁾:

Tableau 65: Production de sésame en 1953.

	Batouri	Bertoua	Betare-Oya	Région
Production brute	320 t	3,3 t	205 t	528,3 t
Production commercialisée	210 t	3 t	41 t	254 t

Tableau 66 : Production contrôlée sur les marchés régionaux du manioc et du sésame de 1944 à 1955.⁽²⁾

Année	1944	1946	1947	1948	1949	1953	1954	1955
Manioc	55.400t	54.645 t	56.180 t	64.250 t	63.770 t	—	—	—
Sésame	78 t	58 t	50 t	53 t	160 t	254 t	—	85 t

La fermeture des chantiers aurifères en 1952 posa le problème de débouché de la farine de manioc. Néanmoins, des livraisons ponctuelles faites à l'Intendance Militaire de Yaounde et à la Ferme de Mvog-Betsi (Yaounde) par la S.A.P. de Batouri, ainsi que les projets d'installation d'une ferme

(1) A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapport annuel 1953.

(2) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapports annuels 1941-1950.

vétérinaire à Batouri et d'une féculerie à Meiganga offraient de bonnes perspectives à la production de manioc du pays gbaya et kaka.⁽¹⁾ Toutefois, les populations gbaya avaient entre-temps trouvé dans l'orpaillage une activité plus intéressante et lucrative.

2. L'orpaillage.

Dix huit années de présence des exploitations minières avaient fini par créer des besoins pécuniers chez les autochtones qui n'ignoraient plus la valeur marchande de l'or. Aussi, dès la fermeture des chantiers miniers en 1952, les anciens manoeuvres et leurs familles envahirent-ils les anciens placers pour se livrer à l'orpaillage. Quoiqu'illicite, l'orpaillage prit rapidement de l'essor et attira du monde. En 1954, le chef de la subdivision de Betare-Oya rapporta que plus d'un tiers de la population gbaya était occupé à l'orpaillage. Il écrit :

Depuis la fermeture des mines, un tiers au moins de la population baya se livre à l'orpaillage. L'importance qu'a pris le village de Garoua-Boulai est due au trafic de l'or; le désir qu'a témoigné la population de Betare-Oya de s'installer à Ndokayo est dû, en grande partie, au désir de se livrer à l'orpaillage et d'en vendre le produit sur la route.⁽²⁾

C'est dire que l'engouement des Gbaya pour l'activité de l'orpaillage était grand. En mai 1957, la découverte d'un important placer près de Batouri déclencha dans la subdivision de Betare-Oya, notamment sur la piste Batouri-Betare-Oya par Ngoura, un exode des populations vers la subdivision de Batouri. Villages et champs furent abandonnés; les pistes cessèrent d'être entretenues; et, la famine se déclara.⁽³⁾

Devant l'attrait irrésistible des Gbaya pour l'orpaillage, les autorités coloniales pensèrent à la légalisation et

(1) A.N.C., IAC 3289. Batouri. Rapport annuel 1954.

(2) A.N.C., IAC 3289. Betare-Oya. Rapport annuel 1954.

(3) Archives de Betare-Oya. Rapport politique de Juin 1957.

à la réglementation de cette activité. Fin 1955, une Section Orpailage fut créée à la section S.A.P. de Betare-Oya et placée sous le contrôle du Service des Mines. La mesure permit de limiter le trafic clandestin de l'or qui était jusqu'à l'affaire des colporteurs hausa transitant par Garoua-Boulai. C'est ainsi que la S.A.P. put acheter 7,136kg d'or en 1956, 32, 388 kg en 1957 et 26,419 kg en 1958.⁽¹⁾

Cependant, les achats frauduleux se poursuivaient dans les villages. Les orpailleurs gbaya étaient grugés sans façon par les trafiquants. Ces derniers leur offraient un peu d'argent et de la pacotille d'origine anglaise: tissus, savon, sel, lampes, etc. Les mesures prises par l'administration pour lutter contre cette escroquerie et le trafic frauduleux de l'or se révélèrent inefficaces.⁽²⁾

Notons en terminant que l'orpailage, en dépit de ses multiples inconvénients (illégalité, grands risques d'accidents mortels, fraude et fuite de capitaux, exploitation de l'autochtone par le trafiquant hausa, etc)⁽³⁾, a été et demeure une source importante de revenus pour les Gbaya peu agriculteurs, qui délaissent toutes les autres activités économiques pour s'y consacrer. Proche du ramassage, il est d'ailleurs adapté à leur mode de vie, fait d'indépendance et de mobilité. Malheureusement, l'orpailage sacrifie l'économie agricole et la promotion sociale, notamment la scolarisation des enfants.

En définitive, subséquentement au déclin de la traite du caoutchouc et de l'industrie aurifère, une série d'initiatives furent prises pour promouvoir une économie alternative et diversifier les productions commerciales en pays gbaya et kaka. Le café, le cacao, le tabac furent développés avec des

(1) Archives de Betare-Oya. Rapport annuel 1958.

(2) Archives de Betare-Oya. Rapport annuel 1958. Voir aussi L. Zouya Mimbang, «L'exploitation minière dans l'Est-Cameroun de 1934 à 1952.», op. cit., p. 96 - 100.

(3) L.Zouya Mimbang, op. cit., p. 100-102.

succès variables. Des cultures semi-vivrières et semi-industrielles comme les oléagineux (arachide et sésame,) ou les féculents (manioc) furent également promues. C'est que les autorités locales avaient finalement pris conscience, à la suite des bouleversements socio-politiques qui s'opéraient dans le Territoire, de l'impérieuse nécessité de promouvoir le développement économique de la Région du Lom et Kadei, seul gage à leurs yeux du progrès social et politique des autochtones. Une situation économique prospère n'était-elle pas, en effet, aux yeux d'un Rouet ou d'un Aimont, le facteur essentiel d'un bon climat politique⁽¹⁾?

Toutefois, les efforts déployés dans ce sens se heurtèrent à la paresse congénitale des races locales, ou plutôt à la méfiance et à la réticence à l'égard de toute expérience nouvelle tentée par Ngomna, c'est-à-dire l'Administration ou les Européens.

Le vrai problème, écrit un administrateur colonial en 1958 est un problème humain. Toutes les tentatives d'équipement rural ou de vulgarisation agricole seront vouées à l'échec, tant que les populations locales n'auront pas acquis le sens du travail. (2)

Selon R. Aimont, le vieil adage «pour vivre heureux vivons cachés» est certainement d'origine Kaka ou Baya. (3)

La mentalité des populations indigènes fut donc un paramètre défavorable au décollage économique de la Région du Lom et Kadei. D'ailleurs, des chercheurs camerounais expliquent le retard de développement accusé par la province de l'Est dans laquelle vivent les populations gbaya et kaka partiellement par le facteur humain: sous-peuplement, menta-

(1) A.N.C., APA 11568. Batouri. Rapports annuels 1948-1950.

(2) Archives de Betare-Oya. Rapport annuel 1958.

(3) A.N.C., APA 11569. Batouri. Rapport annuel 1953.

lités frustes des autochtones, manque de dynamisme des populations, etc.⁽¹⁾

Pour notre part, ajoutons que la défaillance de l'encadrement des pouvoirs publics nous semble être une cause majeure de cet état de choses. En effet, si l'on admet avec A. Ntabona que

Ce qui compte pour le développement, c'est l'encadrement rapproché, c'est-à-dire la relation privilégiée et parfois exclusive entre les paysans et les organismes de développement, à l'égard de la production concernée,⁽²⁾

l'on est obligé de reconnaître qu'un tel encadrement n'a jamais existé en pays gbara et kaka. Les paysans ne furent pas reconnus comme des partenaires avec qui il faut compter et négocier.⁽³⁾ Au contraire, les colonisateurs les tenaient pour des ignorants, des irresponsables. Ils avaient conscience d'une mission civilisatrice à assumer auprès des indigènes. Cette mission, J.O. Colin et B. Cosch la dénomment voyeurisme inutile, c'est-à-dire le fait, pour un encadreur, de s'imaginer être un voyant, qui a absolument des choses à enseigner à des gens qui sont censés ignorer tout sur la ligne.⁽⁴⁾ En conséquence, les encadrements d'en haut créèrent un écran entre les colonisateurs et les paysans. Cet écran est responsable des échecs des différents projets et efforts de développement et de promotion sociale ci-dessus relevés. Car, il est une constante: à quelque époque que l'on se trouve, les encadrements d'en haut sont voués à l'échec.

Toutefois, il n'en demeure pas moins que l'ébauche d'essor économique esquissée dans la décennie 1950 conjuguée à la scolarisation accélérée du Lom et Kadei ont agi pour déterminer des mutations socio-politiques importantes dans les sociétés concernées.

(1) Mebamba Ntchao, "Le facteur humain dans l'explication du retard de développement de la province de l'Est-Cameroun", Mémoire de Licence en sciences économiques, Université de Yaoundé, 1977. Voir aussi Ango Mengue, "L'Est-Camerounais: une géographie du sous-peuplement et de la marginalité", *op. cit.*; Nsangou Arouna, Réflexions sur la population et la production: le cas de l'Est-Cameroun, Yaoundé, CRED, ISH, 1982, 124 p. Multigr.

(2) A. Ntabona, "Institution des Bashingantaha à l'heure du pluralisme politique africain", Au Coeur de l'Afrique (A.C.A.), Bujumbura, Les Presses Lavigerie, Tome LIX n° 2-3, Avril-Septembre 1991, p. 277.

(3) Cité in A. Ntabona, *op. cit.*, p. 277.

(4) Ibid.

— C. EVOLUTION POLITIQUE LOCALE.

1. La démocratisation des structures administratives.

a). Les Communes rurales mixtes et les Conseils de village.

En avril 1955, les autorités du Cameroun s'alarmèrent de l'implantation des comités locaux de l'U.P.C. sur le Territoire. Pour briser le parti nationaliste, le gouverneur des Colonies Roland Pré, alors Haut-Commissaire de la République française au Cameroun entreprit de multiplier les Communes rurales mixtes.⁽¹⁾ Par le décret du 28 avril 1955, il créa les Conseils de village. Ces nouveaux organes politico-administratifs indigènes devaient regrouper les planteurs, les commerçants, les mouvements de jeunesse et les anciens combattants sous la direction des chefs traditionnels restaurés dans le but d'intégrer toutes les communautés locales aux projets économiques, sociaux et administratifs.⁽²⁾

Dans la foulée, les conseils de village furent institués dans la Région du Lom et Kadei. En juillet 1955, ils commençaient à fonctionner à Betare-Oya, Mararaba et Oudou, villages de la Subdivision de Betare-Oya, par exemple.⁽³⁾ C'était peu avant les élections municipales.

A la suite des initiatives de R. Pré en effet, les Communes rurales passèrent de 12 en 1952 à plus de 70 en 1955.⁽⁴⁾ Par un arrêté du 7 juin 1955, les trois subdivisions constitutives de la Région du Lom et Kadei furent érigées en Communes rurales mixtes.⁽⁵⁾ Mais, si les chefs de Subdivision devinrent maires d'office, il fallut élire les conseillers muni-

(1) R. Joseph, Le mouvement nationaliste au Cameroun, op. cit., p. 259-263.

(2) R. Joseph, Le mouvement nationaliste au Cameroun, op. cit., p. 261.

(3) Archives de Betare-Oya. Rapport politique de Juillet 1955.

(4) R. Joseph, Le mouvement nationaliste au Cameroun, op. cit., p. 260.

(5) A.N.C., IAC 2986. Batouri. Rapport annuel 1956.

cipaux. Les élections se tinrent en août et septembre 1955. "Mais la population très arriérée semble s'intéresser fort peu aux élections"(1). Sur seize sections de la subdivision de Betare-Oya, treize ne présentèrent qu'un seul candidat agréé par les chefs de village qui, de ce fait, l'emporta. Seules les sections de Tikondi et de Garoua-Boulai annonçaient chacun deux candidats. Ceux ayant le soutien des chefs avaient la chance de l'emporter.⁽²⁾ Sur les seize élus du groupe A dans la subdivision, quinze étaient gbaya. L'élection du représentant des allogènes de Betare-Oya avait été houleuse. Trois candidats étaient en lice: un Maka, un Ewondo, et un Hausa. Le second, le nommé Minlo Gaspard fut élu Conseiller municipal. Mais,

" peu intelligent, buté, quémandeur perpétuel, il n'exercera aucune influence sur les conseillers municipaux"⁽³⁾

Dans le canton gbaya de Bertoua, la concurrence fut vive. Aux dires de l'informateur Ngozo Bernard, lui-même candidat malheureux à l'époque, son oncle maternel et chef supérieur Haye Ndiba le fit écarter au profit d'un neveu appelé Ngomena Abo.⁽⁴⁾ La manigance scandalisa Anani Ferdinand, un originaire du Togo et candidat heureux. Haye Ndiba en voulait à Ngozo qui n'avait pas voulu se porter colister de Pitol aux législatives.

Dans la subdivision de Batouri, les élections municipales permirent au seul curé catholique indigène de la Région, l'abbé Liboire Minkat, de devenir conseiller municipal et adjoint au maire; ce qui, de l'avis de la Mission Catholique de Batouri, était une victoire.⁽⁵⁾

(1) Archives de Betare-Oya. Rapport politique d'août 1955.

(2) Ibid.

(3) Archives de Betare-Oya. Rapport politique de Septembre 1955.

(4) Ngozo Bernard, traditions orales recueillies à Bertoua, Décembre 1990. Cette affaire participe des luttes d'influence qui, depuis la mort du Gasa Wan Mbartwa en 1903, secouaient la chefferie de Bertoua. Ngomena Abo était le fils d'Abo, l'animateur de la résistance de Mbartwa contre les Allemands. Notons que la famille Anani, d'origine togolaise, était installée à Bertoua dès le début de la colonisation et participe depuis dans la vie politique locale: aux conseils des notables, au tribunal coutumier et dans la vie municipale. Actuellement, l'adjoint du maire de la commune urbaine de Bertoua est un descendant d'Anani Ferdinand.

(5) Père J. Litschgi, Fascicule 5. Mission de Batouri, p. 92-93 ; 98.

Un administrateur affirme que la nouvelle institution communale convenait à la mentalité des Gbaya.⁽¹⁾ Peut-être. N'empêche que rares étaient les conseillers municipaux suffisamment éveillés et instruits, pour avoir une idée claire de leur rôle, voire comprendre les mécanismes de fonctionnement de l'organe: deux à trois éléments à Betare-Oya en 1958, certainement pas mieux à Bertoua et à Batouri.⁽²⁾ Beaucoup d'entre eux se comportèrent rapidement comme des cadres du commandement indigène. Elus grâce à l'appui des chefs, ils cherchèrent à s'en émanciper, à les doubler, à soustraire leur secteur de l'autorité des chefs de canton, voire à les évincer purement et simplement pour les remplacer ou à obtenir un commandement territorial. C'est ainsi qu'en 1959, les conseillers municipaux de Youla (Canton Bera) et de Borongoue (Canton Ngbwako) tentèrent de soustraire leur secteur de l'action de leurs chefs de Canton respectifs Djombo et Isa Dambura. Ils voulaient devenir eux-mêmes chefs de Canton de ces territoires.⁽³⁾

Les conseillers municipaux gbaya et kaka se révélèrent donc être des concurrents ou des rivaux redoutables des chefs traditionnels: "à peu près partout, lutte d'influence entre les chefs et les conseillers municipaux".⁽⁴⁾ Cette situation ne manqua pas de créer un malaise dans l'administration locale; car, une série d'anticroches étaient régulièrement enregistrées entre les deux protagonistes. D'ailleurs, il faut dire que les réformes survenues dans la chefferie paraissaient autoriser, sinon favoriser une redistribution du pouvoir.

b) La réorganisation de la chefferie traditionnelle.

La réorganisation toucha principalement le groupement

(1) Archives de Betare-Oya. Rapport annuel 1958.

(2) Archives de Betare-Oya. Rapport annuel 1958.

aussi

(3) Archives de Batouri. Rapport politique de Mars 1959. Voir/A.N.C., IAC 174. Bertoua. Rapport politique du 4^{ème} trimestre 1957.

(4) Archives de Betare-Oya. Rapport politique du 2^{ème} trimestre 1959.

Kaka Ngbwako dirigé par Bari depuis le décès de son grand frère et chef supérieur Dambura. Cette unité de commandement comptait les 3/5 de la population de la subdivision de Batouri. Créée de toutes pièces en 1918, elle ressemblait des groupes humains hétérogènes et jadis autonomes sous l'autorité unique d'un chef supérieur ou de canton issu de la Communauté kaka Ngbwako. On peut citer entre autres les kaka Mbonjo, les kaka Mbogendi, les kaka Ngwenje, les kaka Mborong, les kaka Mbobutu, les kaka Mbesembo; mais également des groupes mixtes de Kaka, de Gbaya et de Yangere: Gbwe, Mbopalo, Boli, Losu, Sambo, etc. En un mot, il s'agissait d'un véritable melting pot. Pour mettre au pas tout ce monde bigarré, Dambura avait utilisé "le gros bâton". Bari qui lui succéda avait gardé une certaine influence sur les diverses communautés placées sous ses ordres. Mais dans les années 1950, il était vieillissant et ne pouvait plus tenir à l'oeil 32.019 personnes réparties en 129 villages. Et, comme aucun des prétendants éventuels à la succession n'était d'envergure à assumer le commandement d'un si grand canton, on décida de le refondre en plusieurs cantons ou groupements.

"Il (Bari) aurait intérêt, tant pour lui que pour ses successeurs et l'administration, à refondre son commandement.

Aucun de ses successeurs éventuels n'aura sa prestance et son prestige, nécessaires pour tenir la main. C'est pourquoi avec son accord et grâce à l'autorité de ses conseils, il conviendrait de promouvoir dans un avenir rapproché les modifications suivantes : transformer son canton en une chefferie supérieure groupant trois cantons correspondant à des réalités ethniques: Canton Kaka Mgbwako: Chef-lieu Batouri ; Canton Kaka Mbonjo: Chef-lieu Bandonkoue ; Canton Kaka Bera [Mbesembo]: Chef-lieu: Mindourou. Ce n'est pas une révolution car ce découpage existait sous les Allemands.

Cette réorganisation n'enlevant aucun prestige à Bari - bien au contraire - lui faciliterait beaucoup sa tâche."⁽¹⁾

Aussitôt dit, aussitôt fait. En 1954, Bari était nommé Chef supérieur des Kaka, titre qu'il se faisait donner de puis quelques années déjà. Son Canton éclata en trois groupe-

(1) A.N.C., APA 1:570/A. Batouri. Rapport annuel 1951.

ments: les groupements Ngbwako, Mbonjo et Mbesembo.⁽¹⁾ Le Groupement Mbonjo comprenait la communauté Mbonjo proprement dite, à laquelle furent rattachés les Kaka Mbobutu de Gaji, les Mbogendi, les Ngwenje et les Mborong. A sa tête fut élu et placé un fonctionnaire, le commis des services civils et financiers Kwambi Dieudonné, en service à la subdivision de Batouri depuis de longues années. En 1957, le groupement Mbesembo qui rassemblait pour l'essentiel les clans de même ethnonyme reçut son premier chef, en la personne de Dwi, l'ex-chef de l'agglomération de Mindourou et centre des Mbesembo.⁽²⁾ A la mort du chef Supérieur Bari cette même année, l'administration procéda au découpage de ce qui restait du Canton Ngbwako en deux nouvelles unités de commandement : le Groupement Ngbwako et le Groupement Gbwe-Mbopalo. Les chefs de ces nouveaux cantons furent élus en juillet. Un fils du premier chef Supérieur kaka hérita de la chefferie Ngbwako. Il s'agit d'Isa Dambura.⁽³⁾

Ainsi, sous le coup de l'évolution, le regroupement d'éléments hétérogènes en unités de commandement compactes dans le but de regrouper l'autorité ne semblait plus être un impératif administratif. La tendance était plutôt à l'homogénéisation ethnique des cantons. Elle se poursuivit après 1960 avec la création des cantons Boli-Losu, Mbogendi et Mborong.

Parallèlement à la refonte de la chefferie supérieure ou de canton, on enregistra une accélération dans la dispersion de l'habitat. Ce phénomène marquait un retour à l'habitat traditionnel en hameaux et quartiers claniques au détriment des villages agglomérés sous la pression coloniale. C'est ainsi que le nombre de villages kaka passa successivement de 86 en 1925 à 173 en 1935, puis à 210 en 1967. (239 villages en 1990). L'effectif des villages gbaya de Batouri connut une évo-

(1) A.N.C., IAC 3289. Batouri. Rapport annuel 1954.

(2) Archives de Batouri. Chemise Divers. Lettre N° 198/L/SBT du chef de Subdivision au chef de Région, 18 Mars 1957.

(3) A.N.C., IAC 1734. Batouri. Rapport politique de Juillet 1957.

lution analogue: moins d'une vingtaine en 1925, 36 en 1935, 44 en 1967 (67 en 1990). C'était le signe de mutations qui s'opéraient au sein des sociétés gbaya et kaka et auxquelles les chefs n'échappaient pas.

2. Les chefs dans la mouvance des changements

Durement malmenée pendant l'effort de guerre et compromise après les réformes de 1946, l'autorité des chefs gbaya et kaka s'effrita. Dans la décennie 1950, la déliquescence se poursuivit, accélérée par les progrès économiques et l'émancipation sociale et mentale des indigènes observés durant cette période. En conséquence,

la médiocrité du commandement traditionnel local à quelques exceptions près, frise la nullité absolue: l'autorité des chefs est inexistante. Plusieurs d'entre eux ne parviennent à attirer l'attention que par une attitude scandaleuse. (1)

Ne réussissant pas à s'adapter à l'évolution en cours, bon nombre de chefs jettèrent l'éponge. Ils tinrent désormais leur fonction pour purement honorifique, n'attendant que la perception de la solde, de la prime de rendement et de la remise d'impôts. (2) L'administration se plaignit amèrement de cette situation.

Dans la subdivision de Betare-Oya, les chefs semblaient particulièrement nuls, à l'exception peut-être du chef de canton Yayuwe Koya Sananga. Ali Golke était affligé d'une fort mauvaise santé et ne dessaoûlait pas. Bundu de Betare-Oya était un tout jeune homme d'une nullité totale abruti sans doute par les femmes. (3) Mbele Ngari de Garga Sarali était un ivrogne peu scrupuleux. Le chef Doroko de Monay fut déposé pour pratique d'ordalie et remplacé par le bavard et nul Buba. (4) Les autorités coloniales

(1) Archives de Betare-Oya. Rapport annuel 1958.

(2) A.N.C.,-APA 11569. Batouri. Rapports annuels 1951-1953.

(3) Archives de Betare-Oya. Rapport politique de Décembre 1953.

(4) Archives de Betare-Oya. Rapport politique de Janvier 1954.

envisageaient de remplacer tous ces chefs, sans finalement s'y résoudre, faute de trouver mieux. Même Koya Sananga qui était le meilleur se voyait rejeté par les villages de Tamtana et de Biboka: J.C. Froelich, alors chef de subdivision, dut intervenir personnellement pour l'y réhabiliter!⁽¹⁾

La situation du commandement indigène était-elle meilleure ailleurs, dans les autres cantons gbaya et kaka de la Région du Lom et Kadei ? L'avis d'A. Ladurantie sur la valeur respective des chefs de Canton en 1947 que nous avons reproduit dans le chapitre 1 de cette partie n'avait guère changé dans les années 1950. Le chef Bari vieillissait; ses tournées se faisaient de plus en plus rares et ses administrés ainsi que ses polices en profitaient.⁽²⁾ Son collègue Djombo

"se dit très méchant et très obéi. Peut-être autrefois, mais vieilli et fatigué, laisse un canton paresseux s'encrouter dans son farniente. Son fils et successeur éventuel Ngbaka, abruti par l'alcool, fera dire du bien de son père."⁽³⁾

Les deux chefs gbaya de Batouri, Dobil Narmai et Dipo Hamada, étaient à l'image de leurs congénères de Betare-Oya. Le second, tout comme le premier voulait paraître très méchant; mais en fait, il n'était pas écouté. Et puis, il avait une tête particulièrement dure à certains concepts et des appétits financiers tenaces autant qu'insouvis.⁽⁴⁾

En définitive, à l'exception du chef Bari de Batouri et peut-être des chefs Haye Ndiba de Bertoua ou de Koya Sananga de Mararaba, les autres chefs n'étaient que des "personnages frustes, sans envergure ni autorité qu'il faut constamment stimuler pour obtenir le moindre résultat."⁽⁵⁾

Cette perte d'autorité semble avoir eu pour cause principale le manque de ressources personnelles; d'où les exac-

(1) Archives de Betare-Oya. Rapport politique de Janvier 1955.

(2) A.N.C., APA 11570/A. Batouri. Rapports annuels 1951 et 1952.

(3) A.N.C., APA 11570/A. Batouri. Rapport annuel 1951.

(4) A.N.C., APA 11570/A. Batouri. Rapports annuels 1951 et 1952. Voir aussi Archives de Batouri. Chemise Bengue-Tiko.

(5) A.N.C., IAC 2896. Batouri. Rapport annuel 1956.

tions commises vis-à-vis des populations :

A quelques exceptions près, tous les chefs de canton et de village vivent essentiellement de leurs administrés qu'ils exploitent cruellement, soit sous forme de frais de justice, soit par l'exigence de prestations obligatoires (construction ou entretien des cases et concession du chef, sur les récoltes ou le fruit de la chasse...) (1)

Aussi, les populations se détournèrent-elles des chefs qui les exploitaient. D'ailleurs, rares étaient les autochtones, gbya ou kaka, qui étaient prêts à se laisser rançonner sans réagir.

Durant les années 1950, de nombreuses plaintes contre les agissements des chefs de Canton inondèrent les services des chefs de Subdivision. Leurs auteurs fustigeaient les rapines des chefs et exigeaient réparation. A témoin, et ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres, cette lettre confidentielle du chef de la Subdivision de Batouri au chef de Région relative aux agissements du chef Djombo du Canton Bera. (2) Nous la reproduisons in extenso :

17 Avril 1957
n°11/L/cf/SBT

Le Chef de la Région du Lom
et Kadei à Batouri.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'à la suite de diverses plaintes concernant le chef de canton DJOMBO, de Delele, j'ai été amené à effectuer une enquête sur le comportement de l'intéressé à l'égard des ressortissants de son canton.

Cette enquête a permis de constater que Mr. DJOMBO rançonnait la plupart des villages de son Groupement. Ses exigences portent tantôt sur des sommes d'argent, tantôt sur du petit bétail.

Pour l'instant et eu égard à sa personnalité, je me suis contenté de faire de sérieuses observations à Mr. DJOMBO.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir me faire connaître la ligne définitive à adopter à ce sujet.

Signé Jean BIKANDA.

(1) Archives de Betare-Oya. Rapport politique du 3ème trimestre 1960.

(2) Archives de Batouri. Chemise Ndelele. Lettre n° 11/L/cf/SBT, 17 Avril 1957.

Les faits contenus dans cette lettre ont été confirmés par le chef de Canton Bera actuel depuis 1974 et par ailleurs fils de Djombo, Monsieur Dugbe Paul. Celui-ci avait plutôt la nostalgie de cette époque révolue où le chef de Canton pouvait exiger des prestations ou tribut à ses sujets, se saisir du petit bétail ou de la volaille, se faire recevoir dans les villages, etc. ⁽¹⁾

Djombo n'était pas le seul à commettre des indéclicatesses vis-à-vis des autochtones ou à se compromettre dans des histoires louches. Citons encore cette tentative de corruption du chef du secteur scolaire et Directeur de l'Ecole Régionale de Batouri Gaillot et du Juge de Paix à Compétence Etendue Courcelle, tentative orchestrée par le chef de Canton Bari en décembre 1948. Bari leur envoya à chacun une somme de trois mille francs afin d'obtenir de ces examinateurs, au profit de son fils Nabeja, les épreuves d'examen du Certificat de Fin des Etudes Primaires qu'ils devaient superviser fin décembre 1948. ⁽²⁾ Ou encore, le cas de Dobil Narmai, chef du Canton gbaya Ouest. Las de se heurter à l'opposition des chefs de village et de famille, celui-ci ne trouva pas mieux que de demander avec insistance une répression administrative, quand il ne cassait pas la gueule aux plus récalcitrants ou forçait à l'exode des villages ou des familles entières. ⁽³⁾ De même, ses rapports avec le personnel pédagogique en service à l'école publique de Bengue-Tiko étaient rarement marqués par l'entente et la sérénité, comme le révéla le rapport de l'instituteur Onana Abraham, directeur de cette école en 1957. ⁽⁴⁾ Enfin, signalons les multiples tribulations du chef de Canton Lai Betare Waya Musa dit Bundu.

Chef très jeune, inexpérimenté et marionnette des notables qui l'avaient propulsé à la tête du Canton en 1952 à

(1) Dugbe, traditions orales recueillies à Ndelele, Mai 1991.

(2) Archives de Batouri. Lettre n° 9 cf du Chef de Subdivision F. Calisti au Chef de Région "a.s. Chef Supérieur Bary", 10 Décembre 1948. Cette lettre est accompagnée des originaux des lettres que Bari avait écrites à Gaillot et à Courcelle.

(3) Archives de Batouri. Chemise Canton Bengue-Tiko.

(4) Archives de Batouri. Chemise Canton Bengue-Tiko. Lettre n° 16/C.D./E.R./BT, 27 Janvier 1957.

la mort de son père Musa Garba au détriment de trois parents concurrents mieux éveillés et aguerris, Bundu vit son autorité contestée par l'Ancien et notable Ndanga Bufi candidat malheureux ainsi que par son propre frère Asana.⁽¹⁾ " Chef absolument incapable, le plus mauvais de tous les chefs par son inexpérience et son incapacité", Bundu eut également, et à maintes reprises, affaire aux autorités administratives locales: menaces d'être traduit en justice pour retard ou déficit fiscal, procès-verbaux pour incendies volontaires dans le centre urbain de Betare-Oya, etc.⁽²⁾ Ses nombreux démêlés avec les chefs de Subdivision aboutirent à l'ā bāgarre qui le mit aux prises avec l'administrateur Cazalot en 1959 et qui déclencha un début d'émeute à Betare-Oya.⁽³⁾ Bundu, son frère Asana, ainsi que des partisans furent jetés en prison tandis que les troupes militaires dépêchées à Betare-Oya occupaient la ville. La Cour d'Appel devait prononcer une peine légère à l'encontre de Bundu, selon Cazalot. Ce dernier vit dans cette mesure trop clémente à son avis l'intervention du député Ndibo Mbarsola.⁽⁴⁾ L'affaire fit beaucoup de bruit dans la Région du Lom et Kadei. Bundu fut destitué et emprisonné. Son frère Asana libéré de prison prit la succession ... jusqu'à nos jours.⁽⁵⁾

Ainsi se portait la chefferie dite traditionnelle en pays gbaya et kaka. A la veille de l'indépendance du Cameroun, l'institution était fortement décomposée. Toujours égale à elle-même, l'administration cherchait toujours à soutenir les chefs qu'elle jugeait encore dignes, tout en fustigeant les autres. Car, comme le faisait remarquer avec justesse le chef de la subdivision de Bertoua par interim en 1958 :

il ne fait aucun doute qu'au moment de l'élaboration de leur statut, le Gouvernement Camerounais loin de penser à l'affaiblir

(1) Archives de Betare-Oya. Rapports politiques de Mai 1953 et du 4ème trimestre 1957.

(2) Archives de Betare-Oya. Rapports politiques d'Octobre 1954 et de Février 1955.

(3) Burmbe et Asana, traditions orales recueillies à Betare-Oya, Janvier 1991.

(4) Archives de Betare-Oya. Rapport politique du 1er trimestre 1959.

(5) L'ex-chef Bundu fut libéré quelques temps après. Il vit encore et prend de l'âge. Nous avons voulu nous entretenir avec lui sur cette affaire : cela ne nous fut pas possible, car il ne put honorer aucun des rendez-vous pris avec lui.

ne fera que renforcer l'autorité des chefs traditionnels, EN L'ADAPTANT, bien entendu, à l'évolution actuelle du pays. (1)

Pouvait-il réussir là où le pouvoir colonial avait échoué pendant environ soixante ans ?

Les Chefs eux-mêmes, conscients de la déliquescence de leur fonction, tentèrent, sous la houlette du jeune et évolué chef du Canton Mbonjo Kwambi Dieudonné, de s'organiser en une Amicale des Chefs traditionnels du lom et Kadei le 29 juillet 1957⁽²⁾. Mais était-ce encore possible de rétablir l'autorité des chefs, autorité contraignante qui n'avait jamais été du reste une réalité dans les institutions socio-politiques anciennes des Gbaya et des Kaka ?

En définitive, pour conclure ce chapitre, on peut dire qu'au cours de la décennie 1950, les sociétés gbaya et kaka connurent une évolution générale, lente certes, mais réelle. Celle-ci se manifesta notamment par l'offensive missionnaire, prosélytique et sociale, la multiplication des infrastructures scolaires et sanitaires, la promotion d'une politique économique tenant de plus en plus compte des besoins réels des autochtones qu'une série de réformes politico-administratives tendaient à associer plus étroitement à la gestion des affaires locales.

Le mouvement d'émancipation sociale et de développement économique qui s'ébauchait ainsi en pays gbaya et kaka n'était en fait que la conséquence logique et la suite du vaste courant de libération des peuples ployant sous le joug colonial dénommé nationalisme, dont l'impulsion est à rechercher dans le second conflit mondial.

Dans le cas du Cameroun en général, et celui des peuples étudiés en particulier, l'effort de guerre, pénible, fit

(1) A.N.C., IAC 1734. Rapport politique semestriel, du 1er Avril au 30 Septembre 1958.

(2) A.N.C., IAC 1734. Batouri. Rapport politique de Juillet 1957.

prendre conscience de manière encore plus aiguë aux indigènes de la cruauté de la condition de colonisé, en même temps qu'il imposait la mise en veilleuse de certaines structures oppressives (chefferie) qu'il fut ensuite difficile à rétablir. C'est que, pendant les hostilités, s'étaient opérées des transformations dans les relations internationales et particulièrement dans la mentalité des peuples colonisés dont il ne fut plus possible aux métropoles de ne pas tenir compte après la guerre. Les réformes initiées en 1946 par la IV^{ème} République française sont à placer dans ce contexte. Un espace de liberté et de vie politique fut aménagé pour les populations indigènes. Ces dernières en profitèrent pour créer des syndicats et des partis politiques, qui devinrent les nouvelles tribunes de revendications sociales et de lutte pour la libération politique et l'indépendance. Le colonisateur français n'était donc plus le seul maître à bord du navire colonial. Pour couper l'herbe sous les pieds des nationalistes et atténuer l'emprise de leur discours auprès aussi bien des instances internationales que des populations indigènes, il se vit dans l'obligation d'entreprendre quelques réformes démocratiques en surface et de créer des infrastructures économiques et sociales minimales. L'ensemble de ce bouillonnement politique et de ces initiatives économiques et sociales des uns et des autres détermina dans les contrées étudiées une évolution économique et socio-politique globale dont nous nous sommes attachés à décrire les grandes lignes dans cette troisième et dernière partie de cette thèse.

NOTES SUR LA TRANSCRIPTION DES MOTS ET DES NOMS
GBAYA ET KAKA.

Nous avons retenu une transcription phonétique aussi simple que possible inspirée de l'Alphabet général des Langues camerounaises (1979) et de la prononciation locale. Pour cela, les signes diacritiques ont été évités.

Voyelles.

Nous recourons aux cinq voyelles de l'alphabet français. La lettre u a la valeur du "ou" français: exemple: duk(clan). y et w se substituent à i, u, o comme semi-voyelles: moya ma, wan, sangwe. Il arrive que deux voyelles se suivent. Dans ce cas, elles doivent être lues séparément: Lai, saaye, etc.

Nasales.

Nous n'en avons pas beaucoup tenu compte; mais là où elles existent, elles sont indiquées par -on(g), -an(g), -eng comme dans les mots wan et Mborong.

Consonnes.

Elles sont de même valeur que celles de l'alphabet français, sauf pour le s qui se lit ss et non z et le g qui se prononce comme dans le mot ligue.

Patronymes, toponymes et Hydronymes.

Pour la toponymie officielle et l'hydronymie, nous maintenons la transcription administrative usuelle: Batouri, Mindourou; Boumbe, Touki. Les toponymes de la période précoloniale (lieux de passage ou de séjour lors des migrations) ainsi que les patronymes sont traités selon les règles énoncées ci-haut. Cela a l'avantage de distinguer les noms de personnes des toponymes qui en dérivent et d'éviter la confusion. Ainsi, on aura Baturi distinct de Batouri, Njasi distinct de Njassi, Mbartwa distinct de Bertoua; etc.

SEITA.: Compagnie Métropolitaine des Tabacs.
S.F.I.O.: Section Française de l'Internationale Ouvrière.
S.H.O.: Société du Haut-Ogoué.
S.M.B.: Société Minière de Betare-Oya.
S.M.L.K.: Société Minière du Lom et Kadei.
S.O.R.A.C.: Société de Recherches Aurifères du Cameroun.
U.P.C.: Union des Populations du Cameroun.
U.R.S.C.L.K.: Union Régionale des Syndicats Confédérés du
Lom et Kadei.
U.S.C.C.: Union des Syndicats Confédérés du Cameroun.
T.A.: Traductions Allemandes.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

ANNEXE N°

GENEALOGIE DES LEADERS (ET CHEFS) DES SOUS-GROUPES
ETHNIQUES OU COMMUNAUTES CLANIQUES PRESTIGIEUSES.

A - LA CHEFFERIE KAKA NGBWAKO.

Kpuguma (Ngulan), dans la région de Mbombe (Gaza), C. 1ère
moitié du XIXème siècle.
↓
Saberi (Ngbwangbwere), Départ de Mbombe, séjour entre les deux
Boumbe, C. décennie 1840.
↓
Batouri, Migration vers Mbora (Batouri, Cameroun), C. 1850 —
1907/1908 —
↓
Kiringa, Batouri, C. 1907/1908 - 1908/1909.
↓
Bagutu, Batouri, C. 1909/1910 à Décembre 1917.
↓
Hamane, Batouri, De Décembre 1917 à 1918.
↓
Dambura, Batouri, Chef Supérieur des Kaka et chef des Ngbwa-
ko, du 3ème trimestre 1918 à Décembre
1941.
↓
Bari, Batouri, Chef supérieur des Kaka du 13/09/42 au 27/05/
1957.
↓
Isa Dambura, Batouri, Chef du Canton Ngbwako, du 09/07/1957
au 31/12/1983.
↓
Dambura Moïse, Batouri, Chef du Canton Ngbwako, du 14 janvier
1986 à aujourd'hui.

B. LA CHEFFERIE KAKA BERA.

Sabingo, dans la région de Lingeme (Carnot), C. 1ère moitié du
XIXème siècle.
↓
Ngembe, Migration de Lingeme (Carnot) vers Kombokula (Berberati),
puis de Kombokula vers Ndelele (Cameroun),
C. 1840-1870.
↓
Ndelele, dans la région de Ndelele, C. 1870 - décennie 1900.
↓
Mbasā, dans la région de Ndelele, C. 1900 à 1921 (+1926)
↓
Djombō, Chef du village de Ndelele depuis 1921 et Chef du
Canton Bera depuis Janvier 1934 jusqu'au
18/02/1974.
↓
Dugbe Paul, Chef du Canton Bera de 1974 jusqu'aujourd'hui.

C. LA CHEFFERIE BODAYE DE BERTOUA.

Ndiba, migration de la région d'Abba (R.C.A.) vers Bertoua (Cameroun), C. 1850-1870.
↓
Mbartwa, Gaimona (Bertoua), fondateur de la chefferie de Bertoua, C. 1870-12/10/1903.
↓
Ndiba, Chef du village de Bertoua de 1903 à 1918, et chef supérieur des Gbaya de Bertoua de 1918 à 1922, puis de 1925 à début 1927.
↓
Doko Ngodo, Chef supérieur des Gbaya de Bertoua de 1922 à 1925.
↓
Ngari, Chef supérieur des Gbaya de Bertoua de 1927 au 13/11/1947.
↓
Haye Ndiba, Chef du canton gbaya de Bertoua du 29/01/1948 à 1976.
↓
Kasala Ngari, Chef du canton gbaya de Bertoua de 1976 à
↓
Aiba Ngari Jean Pierre, Chef de canton actuel.

D. LA CHEFFERIE LAI DE BETARE-OYA.

Ngwino (ou Ndimo), région de Kounde, C. 1ère moitié du XIXème siècle - C. 1850-1860.
↓
Betare-Waya, départ de Kounde vers Ngau Gorong, puis de Ngau Gorong à Betare-Oya, C. 1860 - décennie 1900.
↓
Garba, Betare-Oya, Chef du Canton Lai de 1922 à 1929.
↓
Musa Garba, Betare-Oya, Chef du Canton Lai de 1929 à 1952.
↓
Bundu (Betare Waya Musa dit), Chef du Canton Lai de 1952 à 1959.
↓
Asana Musa, Chef du Canton Lai de 1959 à nos jours.

le marché noir pour une denrée indispensable comme le sel? La raison politique inviguée à ce sujet par Mr. DELATE ne paraissant être qu'un chantage, il faut que le sel de la Société de Prévoyance soit distribué directement aux villageois, principaux cotisants de Société de Prévoyance.

Le tabac. - Toujours au nom de cette fameuse Société de Prévoyance, Mr. DELATE vient de faire une vaste plantation de tabac où il a employé la main-d'œuvre pénale (du 22 Février au 25 Avril 1947 inclus). Quel texte prévoit l'emploi des prisonniers entretenus par le budget de l'Etat au profit d'une Société privée? De plus, la récolte a été de l'ordre de 500 kgs de tabac, pour une valeur approximative de 15.000 francs à 17.000 francs. Or la moitié seulement a été versé par Mr. DELATE à la caisse de la Société de Prévoyance sous rubrique "Recette extraordinaire" où serait partie l'autre moitié de la recette. L'on ne nous dira pas que ce reliquat a servi à payer la main-d'œuvre, étant donné que celle-ci était en grande partie pénale.

Un Négrophobe. - Tout le temps à la moindre occasion, Mr. DELATE clame tout haut que la France a eu tort d'ouvrir les yeux aux Nègres, que les Nègres ne feront jamais rien et qu'il fallait tout simplement les laisser croupir dans leur misère primitive.

Mr. DELATE qui ne cesse de regretter le défunt régime de l'indigénat se console en faisant attacher à la corde les prisonniers malades se rendant à l'Hôpital.

Un Usurpateur de fonctions. - Mr. DELATE s'est arrigé les attributions d'agent payour sur les chantiers de route et autres alors que régulièrement cette fonction revient à l'Agent Spécial. Le Trésorier-comptable de la Société de Prévoyance tient les clés du magasin à sel. Mais c'est Mr. DELATE qui vient et vient verser au Trésorier "le produit de la vente". Il conserve sous le couvert administratif bien entendu, le privilège de faire scier les planches dans la subdivision. Les demandes d'abattage d'arbres des autochtones sont purement et simplement rejetées.

Pendant ce temps, les recensements donnent depuis des années sous le dossier "Instance". Vous retiendrez ce point intéressant que Mr. DELATE est habilement secondé dans cette politique par M. H. TCHOUNGUI David et KOTOUGO Pierre, ses fidèles et zélés commis des services civils.

CONCLUSION. - Si Mr DELATE n'était déjà mis à la retraite p/c du 1er Janvier 1948, nous demanderions son départ immédiat du Territoire. Mais avant son départ en retraite, il doit s'expliquer sur tout ce qui vient d'être relaté. Et nous espérons bien que Mr LADURANTIE qui est soucieux de la chose publique jusqu'au point de faire des confidentiels pour des fagots de bois, ne manquera pas de signaler en temps utile ces honorables agissements de son adjoint. D'autre part le déplacement des deux accolites africains signalés plus haut serait salubre pour l'action sociale dans ce pays.

VII. - La Brigade de Gendarmerie de BATOURI. On continue à y infliger des peines corporelles aux contrevenants. La maison d'arrêt est devenue une sorte de prison et on y passe jusqu'à 15 jours avant d'être conduit à la Justice de Paix.

Le 18 Novembre 1947, à 5 heures du matin, Mr le Chef de la Brigade et ses gardes camerounais ont entièrement cerné le quartier africain de HOKOLO (quartier étranger). Tous ceux sur qui l'on pouvait mettre la main furent arrêtés et forcés de travailler bénévolement sous surveillance de 6 heures à 14 heures à l'entretien du quartier. Une revivance des mémorables rafles du temps de jadis. Pauvre Constitution de 4ème République. Pauvre décret abolissant l'indigénat et le travail forcé. Vous n'existez que sur le papier. Et pourtant il y a des crédits pour "Travaux d'entretien".

VIII. - DIVERS. - A BATOURI, le contrôle des prix est inopérant. La Maison Saubette est un exemple de hausse illicite. Son vin rouge est falsifié et falsifié. Et Mr. MAZO, agent de cette maison, un fugitif espagnol se permet de ridiculiser publiquement le nom de la C.G.T. Un jour il a même poussé jusqu'à montrer le camarade N'GOM du doigt en disant : " Nous savons que c'est toi qui renseignes les gens ici avec ta C.G.T. " Par son sang froid, le camarade N'GOM a su éviter cette provocation.

Sous le signe de sa majesté AUGUSTE LADURANTIE, on peut se permettre tout cela, pourvu qu'on soit Blanc. Et Mr MAZO qui vient souvent au Bureau de la Région en sort toujours la mine souriante./-

Pour copie certifiée conforme
Douala, le 13 Décembre 1947

Pour le Bureau de l'U.S.C.C.
Le Secrétaire administratif:

HOUYR Guillaume/

N° 408-411A
du 17.12.47

Nous consignons sous ce titre certains faits et agissements devant lesquels le mouvement syndical se saurait rester en spectateur.

Depuis quelques mois, nous assistons à BATOURI à un retour progressif aux méthodes de l'indigénat, à une campagne sourdement menée contre le mouvement syndical.

Mr. LADURANTIE Auguste. - C'est en Avril dernier que Monsieur l'Administrateur LADURANTIE a été nommé Chef de la Région du LOM & KADEI. Voici comment ce fonctionnaire de IV République et de l'Union Française a assumé depuis lors sa tâche au point de vue social.

I.- L'Union Régionale des Syndicats a demandé sinon l'octroi d'un local du moins l'autorisation de construire une salle de réunion à ses frais. Mr. LADURANTIE a catégoriquement rejeté cette demande alléguant qu'il manque de local et que si les syndicats veulent construire, ils doivent battre en matériaux définitifs. Cependant au centre commercial de BATOURI, on trouve des boutiques d'Européens, des magasins et séchoirs en poto-poto et nattes de raphia.

II.- A l'occasion des fêtes officielles, anniversaires, de 12 Mai, 14 Juillet, 27 Août, 11 Novembre 1947, Mr. LADURANTIE n'a invité que les Européens au vin d'honneur. Cependant que ses prédécesseurs, même sous la 3ème République, ont toujours associé à ces fêtes nationales et publiques les grands chefs noirs, les fonctionnaires et notables africains. Pourquoi Mr. LADURANTIE a-t-il rompu ce protocole qui, pensons-nous, doit être plus vivant dans l'Union Française que sous la 3ème République ? - Mr. LADURANTIE peut-il nier qu'il trahit ainsi ses sentiments négrophobes ? - Simple question.

III.- Monsieur GAYON avait créé une coopérative mixte de consommation à BATOURI. Maintenant il n'y reste plus que les Africains. Les Européens se retirés un à un, se conformant ainsi à l'avis de Mr. LADURANTIE qui a trouvé, dès son arrivée qu'on avait débuté cette coopérative avec trop de pompe en mêlant Européens et "Indigènes". Actuellement, cette coopérative connaît une situation financière des plus défectueuses, situation créée en somme par certains ex-membres européens. Madame LEDUC, première gérante de la Coopération, était partie sans qu'aucun inventaire soit fait. Après la mort accidentelle de Monsieur POL qui était Trésorier de la Coopération, la vérification des livres de caisse a révélé plusieurs irrégularités (irrégularités) et un trou de 20.000 francs. A la boutique l'inventaire semble accuser également une perte de près 16.000 francs. Actuellement, c'est KOTOUCO, favori des autorités locales, qui est Président. Au lieu de voir la situation telle qu'elle se présente, il fait tout pour incliner la responsabilité sur le boutiquier qui n'était qu'en sous ordre. On se demande sous quelle pression Mr. KOTOUCO hésite-t-il depuis trois mois à poursuivre les responsables européens.

IV.- Alors qu'une commission paritaire régionale fonctionne officiellement, l'on ne comprend pas pourquoi Mr. LADURANTIE a écarté du rayon de cette commission la Subdivision de BETARE-OYA pour la laisser sous le contrôle d'un office de travail qui n'a plus sa raison d'être. M.M. les exploitants des mines d'or de cette contrée sont ainsi à l'abri des dévisions de la Commission Paritaire, surtout pour les salaires de leurs employés et manœuvres.

V.- La note de service N° 47 du 19 Novembre 1947.- Mr. LADURANTIE a adressé à ses administrés fonctionnaires africains une note de service le 19 Novembre 1947 où il leur rappelle que les fonctionnaires africains en service à BATOURI n'ont pas qualité pour obtenir des cessions gratuites de bois à la prison de BATOURI. Nous ne reviendrons pas ici sur la fameuse question des fagots de bois largement traité ailleurs. Mais nous voulons seulement savoir le texte qui prévoit que M.M. les fonctionnaires européens ont droit aux cessions gratuites de bois, de charbon, d'eau, de cordes et balais aux prisons du Territoire. A BATOURI, M.M. le Chef de Région, le Juge de Paix, le Chef de Subdivision, emploient chacun un prisonnier en qualité de boy, petit-boy, marmiton etc... Nous voulons savoir les décrets et arrêtés qui leur donnent ce droit.

VI.- Monsieur DELATE, CHEF DE LA SUBDIVISION DE BATOURI, vieux colon, comptant plus de 25 ans de séjour colonial, il épouse la politique de Mr. LADURANTIE et comptait à faire revivre certaines méthodes du vieux régime.

Le SEL : M. DELATE distribue aux chefs de village et de canton le sel de la Société de Prévoyance. Ces derniers qui ont ainsi le monopole le vendent aux pauvres villageois à des prix scandaleusement élevés (un petit globelet 5 fr). Est-ce bien le rôle d'un chef de Subdivision de créer ainsi le marché noir.

du Cameroun
Circrcription de Boume
Chef de Bastouri

Bastouri, le 9 Cloûf 1912.

N° 68

Le Chef de la Subdivision de Bastouri;
à Monsieur le Capitaine Lavery,
Chef de la Circrcription de Boume.

Conformément aux prescriptions du rapport de la
Circrcription en date du 26 juillet, j'ai l'honneur de
vous rendre compte que j'ai conduit à Bastouri
le chef M. Nanga de M. Nassi et son vieux père, M. Nassi.

Ce dernier a été constitué prisonnier et sera jugé
par le Tribunal de Race pour manœuvres séditieuses.

Le chef M. Nanga mis aussitôt au régime des
incarcérés on attendant que son impôt soit complètement
payé a été remplacé provisoirement par le capit. Cresse,
ancien sergent allemand.

J'ai l'honneur de vous informer que le chef de
canton Namboura est rentré à Bastouri le 7 Cloûf
après avoir capturé le nommé Njimbélé et neuf hommes
de son campement. Le campement a été détruit, les plantations
seront prises par le chef Namboura vers la fin du mois lorsqu'elles
seront récoltables.

Le nommé Njimbélé et ses partisans seront traduits
devant le Tribunal le premier pour évasion, incendie à l'excès,
vie en blouse, rébellion à main armée, les autres pour vie en
blouse et rébellion à main armée, car à l'arrivée au campement
le chef Namboura a été accueilli par des saquiés qui
n'atteignirent personne.

Les partisans du chef Namboura qui de nuit avaient

tions, nécessités saisonnières etc). Toutefois facilités seront accordées à ces indigènes pour leur permettre de récolter les produits de leurs actuelles plantations, étant bien entendu qu'aucun agrandissement ou renouvellement de celles-ci ne sera toléré après l'option.

Art.5.- Pardon et amnistie complets leur seront accordés tant que toutefois qu'ils ne seront pas coupables de délits ou infractions relevant des tribunaux.

Art.6.- Les résidences ayant été définitivement fixées dans les conditions de l'arrêté 3, aucun changement de domicile hors du Territoire ne sera plus admis de la part des groupes ou clans. Tout mouvement de ce genre sera immédiatement réprimé et les transfuges refoulés sur la subdivision administrative dont ils ressortissent.

Toutefois, des dérogations peuvent être apportées au présent article en faveur d'indigènes qui, pour des raisons personnelles, reconnues valables par le chef de subdivision dont ils dépendent, peuvent être autorisés par ce dernier à changer de territoire.

Art. 7.- Aucun chef de village ne peut donner asile à un indigène du territoire voisin ou permettre son installation dans son village sans y avoir été préalablement autorisés par son chef de subdivision.

Art. 8.- Afin de ne pas apporter d'entrave aux relations familiales ou d'intérêts des indigènes restant de part et d'autre de la frontière ceux d'entre eux qui désireraient se déplacer pourront le faire conformément aux conditions ci-après:

1° déplacements de courte durée n'excédant pas huit jours:

l'intéressé aura simplement à obtenir l'autorisation verbale de son chef de terre.

2° déplacements d'une durée excédant huit jours: le laissez-passer administratif sera obligatoire et devra mentionner le nom des bénéficiaires, le motif et la durée maximum du déplacement.

Accord ratifié par lettre N° 471 du 18 décembre 1929 (A.E.F.) et N° 27 du 8 janvier 1930 (Cameroun) pour compter du premier mars 1930.

Pour copie conforme.

ANNEXE N°

ACCORD CONCLU ENTRE LES CHEFS DE CIRCONSCRIPTION FRONTIERES DU GOUVERNEMENT GENERAL DE L'AFRIQUE EQUATORIALE FRANÇAISE D'UNE PART ET LES TERRITOIRES DU CAMEROUN D'AUTRE PART EN VUE DE DETERMINER LA SITUATION ADMINISTRATIVE DES POPULATIONS FRONTIERES ET D'EMPECHER A L'AVENIR LES EXODES DE CES POPULATIONS.

Article premier:- Le principe directeur de l'accord est le suivant: Liberté est donnée aux indigènes habitant les zones frontières de se fixer dans le territoire ou la Colonie de leur choix.

La cellule sociale étant ici la famille ou le clan, la décision est prise par le Chef de famille ou de clan, et engage tous les membres de cette famille ou clan, ce conformément à la coutume et dans le but d'éviter des scissions dans les familles.

Article 2.- Dès ratification du présent projet d'accord par les Chefs des deux Gouvernements intéressés, communication en sera faite aux indigènes auxquels sera accordé un délai d'option aussi court que possible: délai fixé par les Chefs de circonscriptions intéressés qui s'entendront à ce sujet.

Art.3.- Dès expiration du délai d'option, les Chefs des Subdivisions intéressées se mettront en rapport et se communiqueront les options reçues. Au cours de palabres contradictoires, ils donneront aux intéressés dûment convoqués connaissance des options enregistrées suivant les déclarations des Chefs de clan et fixeront les lieux de résidence définitifs.

Art.4.- Des délais d'évacuation et réinstallation sont accordée aux indigènes optant pour un territoire ou une colonie autre que celui ou celle où ils ont leur résidence actuelle. Ce délai est fixé par accord entre les Chefs de Subdivisions et sera aussi court que possible, compte tenu du temps nécessaire à la nouvelle installation (Réfection de case, planta-

RÉGION

« Honneur et Patrie »

LOM ET KADEI

N° 341/R

A BATOURI

le 5 AOUT

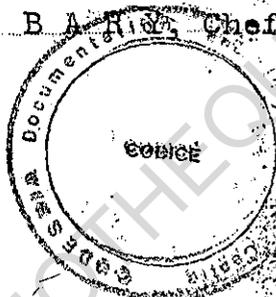
1946

Analyse :

P.1

Le Chef de la Région d'LOM ET KADEI

à Monsieur BARY, Chef des Kakas Ngbakof



BATOURI

Mon cher BARY,

Par arrêté du 5 Juillet 1946, le Haut-Commissaire de l'Administration Publique au Cameroun vous a nommé pour compter du 1er Janvier 1946 à la troisième classe de l'Ordre du Mérite camerounais, avec la citation suivante :

"Chef du canton des kakas Ngbakof à Batouri- A une autorité efficace et étendue. Obtient d'excellents résultats pour la négoce du caoutchouc. Loyalisme complet et dévouement affirmé à la cause française"

Je suis heureux de cette distinction honorifique qui me si justement couronner vos loyaux et fidèles services. Il m'a été donné d'apprécier à plusieurs reprises depuis mon arrivée à Batouri. Et il m'est très agréable de vous adresser avec mes plus vives félicitations l'assurance de mes sentiments les plus amicaux.

